GOVERNMENT OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 25706
CALL No. 913.005/R.A.

D.G.A. 79

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF
Library Regd No
INDIA
GEOLOGY

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1908

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regr No
INDIA.

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

25706

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XI

JANVIER-JUIN 1908

913.005
R.A.

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
A184
Library Regd No
INDIA.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1908

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI.
Acc. No. 25706
Date. 8.2.57
Call No. 913.0051/R.A.

LE SANGLIER DE MEUZEK

(Planches VIII-IX)

Constantinople, le 9 décembre 1907.

Mon cher ami,

Le 11 août dernier est entré au Musée Impérial un monument curieux et important, dont je me fais un plaisir de vous adresser trois photographies (pl. VIII-IX). J'ajoute quelques renseignements se rapportant tant à l'objet lui-même qu'aux circonstances de la découverte.

C'est un sanglier en bronze d'un très beau travail et d'une patine verte très jolie.

Les quatre pieds ainsi que le groin, brisés par la main de l'homme, manquaient. Les deux pieds de droite ont été heureusement retrouvés plus tard et mis en place, comme vous le verrez par les photographies. Ils présentaient chacun, au-dessous, un tenon en fer rectangulaire, long de 0m,10, ayant servi à fixer le bronze sur un socle.

Le sanglier porte sur l'épaule gauche, derrière l'oreille, une blessure de lance de 0m,06, d'où s'échappent trois traînées de sang. La tête haute, il est dans la position dite « en arrêt ».

Les yeux, bien conservés, sont en pierres de couleur; la pupille, d'une pierre noirâtre, aujourd'hui opaque, est entourée d'un premier cercle d'un jaune transparent, concentrique à un cercle plus large d'une couleur bleue.

Le dessus de la crinière, parfaitement plate, porte des raies serrées, longitudinales et transversales, qui forment entre elles un grand nombre de petits carrés.

Les dimensions du bronze sont :

Long., 1m,08 ;
Haut., 0m,798.

Voici maintenant dans quelles circonstances curieuses ce objet a été découvert.

En 1903 un berger bulgare du nom d'Angéli, habitant du village de Meuzek (dépendance de Djisri-Moustafa Pacha, vilayet d'Andrinople), creusait la terre pour extraire des pierres à bâtir au pied d'un monticule d'une centaine de mètres de hauteur, appelé *Mal-Tépé*, sis à un quart d'heure au sud-ouest de Meuzek, lorsqu'il découvrit ce bronze absolument intact et fixé sur un socle en marbre. Pour savoir de quel métal il était fait, il brisa les quatre pieds ; puis, pour voir si l'objet contenait de l'or, il brisa le groin ; bien entendu, il ne trouva rien. Il mit alors sa trouvaille sur sa charrette, la porta au village et l'enterra profondément au milieu de son jardin.

Quelque temps après, un de ses amis, Christo, du village de Gueuik-Déré, vint le voir. Angéli lui fit part de sa découverte et lui montra les pieds brisés. Christo l'assura que l'objet était très précieux et qu'il fallait l'envoyer en Bulgarie où on lui en donnerait beaucoup d'argent ; mais son très grand poids (177 kg.), d'une part, et, d'autre part, la surveillance active exercée sur la frontière turco-bulgare, empêchèrent Angéli de mettre ce projet à exécution. Il se contenta de confier deux des pieds à son ami.

Plus tard, Christo écrivit à Angéli qu'ils avait fait voir les pieds à des connaisseurs en Bulgarie, qu'on lui offrait 1.500 napoléons et qu'il n'avait qu'à lui envoyer sa belle trouvaille. Mais, considérant toujours les mêmes difficultés, Angéli n'en fit rien. Six semaines après, deux marchands d'antiquités, l'un de Sophia et l'autre d'Eski-Zaghra, vinrent au village de Christo et, de là, firent à Angéli de nouvelles propositions, en désignant deux hommes qui sauraient faire passer la frontière au précieux trésor.

C'est à ce moment que les autorités turques apprirent la chose ; mais leurs recherches restèrent sans résultat.

Enfin, en juillet dernier, le sous-lieutenant Rachid Effendi, qui se trouvait en garnison à Meuzek, s'aboucha avec Angéli, et le décida enfin à remettre sa trouvaille aux autorités locales. Celles-ci l'expédièrent aussitôt au Musée.

Le même Rachid parvint tout dernièrement à retrouver les deux pieds de l'animal que les enfants d'Angéli avaient cachés

Nous faisons faire des recherches en Bulgarie, tant à Sophia qu'à Eski-Zaghra, pour découvrir les deux autres pieds que Christo y avait envoyés.

D'autre part, nous sommes décidés à faire pratiquer, au printemps prochain, quelques fouilles à Mal-Tépé, à l'endroit où le bronze a été trouvé.

Votre tout dévoué,

O. Hamdy.

LES DIEUX CORNUS GALLO-ROMAINS

DANS LA MYTHOLOGIE IRLANDAISE

Sur un des autels du musée de Cluny on trouve représenté un dieu barbu qui a des oreilles de cerf, deux cornes de cerf, une de chaque côté de la tête, et chacune de ces cornes supporte un *torques*. Telle est la description de M. Hirschfeld, *Corpus Inscriptionum latinarum*, tome XIII, n° 3026 C. La légende est CERNUNNOS qu'on traduit par « Cornu ». D'autres représentations de dieux cornus ont été trouvées à Reims, à Saintes, à Autun, à Vendœuvre-sur-Brenne (Indre)[1] mais il n'y a pas de légende sur ces quatre monuments.

Les dieux cornus apparaissent dans la mythologie irlandaise. On les rencontre cinq fois sous le nom de *bocc-anach*, *bocc-aïnech*, au pluriel *bocc-ainig* « à visage de bouc », dans le *Táin bó Cúailngi* :

1° « Un des triomphes du taureau brun de Cooley était que ni génie à visage pâle, ni génie à visage de bouc, ni fée de vallée n'osait approcher du canton où il se trouvait[2] ».

2° « Cûchulainn secoua son bouclier, brandit sa lance, fit vibrer son épée et tira de sa gorge le cri du héros auquel répondirent les génies à visage pâle, les génies à visage de bouc, les fées des vallées [et les démons de l'air][3], tous épouvantés

1. Alexandre Bertrand, dans la *Revue archéologique*, t. XXXIX (1880), p. 337-342 ; R. Mowat, dans la *Revue épigraphique*, t. I (1881), p. 112; cf. *Revue archéologique*, t. XLIII (1882), pl. IX; J. Rhys, *Hibbert-Lectures* (1888), p. 78-81, et Ihm dans Pauly-Wissowa, *Real-encyclopaedie*, t. III (1899), col. 1894.

2. Livre de Leinster, p. 69, col. 1, l. 37-39 ; édition Windisch, p. 191, l. 1536-1539.

3. Glose chrétienne qui a pénétré dans ces textes païens.

par l'appel que produisaient ce grand bruit d'armes et cette voix puissante[1] ».

3° « Cûchulainn mit autour de sa tête son casque orné de crête, casque de combat, de guerre, de bataille, du fond duquel il lançait un cri égal à celui de cent hommes, long appel dont tous les angles, tous les coins renvoyaient l'écho ; les génies à visage pâle, les génies à visage de bouc, les fées des vallées, [les démons de l'air] répétaient cet appel devant lui, au-dessus de lui, autour de lui, toutes les fois qu'il sortait pour répandre le sang des guerriers, le sang des hommes que de brillants exploits avaient rendus célèbres[2] ».

4° « Autour de Cûchulainn criaient les génies à visage de bouc, les génies à visage pâle, les fées des vallées [et les démons de l'air], car les gens de la déesse Dana poussaient leurs cris autour de lui[3] ».

5° « Quand, en combattant l'un contre l'autre, Ferdiad et Cûchulainn furent tout près l'un de l'autre, les génies à visage de bouc, les génies à visage pâle, les fées des vallées [et les démons de l'air] firent entendre des cris qui sortaient des bordures de leurs boucliers, des poignées de leurs épées, et des pointes de leurs lances[4] ».

Dans un autre passage les dieux ou génies cornus sont dits à visage de chèvre, *gobor-chind*. Il s'agit d'un des textes où, sous l'influence de la Bible, la mythologie irlandaise est transformée en récit prétendu historique.

« Cham fut le premier homme que depuis le déluge une malédiction frappa. C'est de lui que descendent les Fomôré, les

1. Lebor na hUidre, p. 77, col. 2, l. 32-37 ; Livre de Leinster, p. 77, col. 1, l. 9-13 ; édition Windisch, p. 339, l. 2240-2244.
2. Lebor na hUidre, p. 79, col. 2, l. 15-20 ; Livre de Leinster, p. 77, col. 2, l. 12-19 ; édition Windisch, p. 367, l. 2580-2586.
3. Livre de Leinster, p. 82, col. 2, l. 46-48 ; édition Windisch, p. 477, l. 3301-3303.
4. Livre de Leinster, p. 86, col. 2, l. 47-50 ; édition Windisch, p. 547, l. 3814-3816.

nains, les gens à tête de chèvre, *gobor-chind*, et tous les êtres difformes qui existent parmi les hommes[1] ».

Enfin, dans un texte qui nous donne une liste de constructeurs des forteresses appelées *râith* en irlandais, on trouve le nom de Balar fils de *Buar-ainech*. *Buar-ainech* veut dire « qui a visage de vache ». Ce Balar est un Fomôré, il appartient ainsi au groupe de dieux méchants que les dieux bons, les gens de la déesse Dana, *Tûatha Dê Danann*, vainquirent à la seconde bataille de Moy-Tura. Balar fut tué par un projectile que lui lança dans l'œil le dieu Lugus, en irlandais Lug[2]. Balar avait construit la forteresse, *râith*, du roi Fomôré Bress, d'abord accepté comme souverain par tous les Irlandais, même par les gens de la déesse Dana qui plus tard se révoltèrent et le vainquirent, comme dans la mythologie grecque Zeus triompha des Titans[3].

Ainsi, dans la mythologie irlandaise, les dieux cornus sont désignés par trois dénominations : ce sont des personnages à visage de bouc, *bocc-anach* ou *bocc-ainech* au singulier, *bocc-ainig* au pluriel; à visage de vache, *buar-ainech*, au singulier : à tête de chèvre, *gobor-chind*, au pluriel.

Chez les artistes grecs il y avait deux écoles. L'une a pris son parti de faire du Minotaure un monstre, corps d'homme surmonté d'une tête de taureau[4]; à l'autre école on doit la vierge à cornes de vaches, Io, βουκέρως παρθένος, comme dit Eschyle[5], comme Hérodote le répète[6]. C'est cette dernière école de la

1. Lebor na hUidre, p. 2, col. 1, l. 42-46; col. 2, l. 1; cf. Whitley Stokes; dans la *Revue celtique*, t. I, p. 257; *Cours de littérature celtique*, t. II, p. 95, note 17; Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 585; Macbain, *Etymological Dictionary*, p. 166, 186.

2. Whitley Stokes, *Revue celtique*, t. XII, p. 100-101.

3. Livre de Leinster, p. 50, l. 42-44; cf. Whitley Stokes, *Revue celtique*, t. XII, p. 60-107.

4. Roscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*, t. II, col. 3005-3010; Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. VI, p. 1933, 1934.

5. Eschyle, *Prométhée*, vers 588.

6. Herodote, II, 41.

sculpture grecque que nous retrouvons dans les images du Cernunnos gallo-romain. Toutefois, il y a une différence. Sur le front de la jolie vierge Io les cornes sont à peine perceptibles[1]. En Gaule, les cornes de Cernunnos sont énormes. Enlaidir la charmante déesse grecque aurait été un crime. Faire u nmonstre d'un dieu masculin et barbare n'avait rien de répugnant. Et même le Cernunnos gallo-romain, avec ses immenses cornes, peut sembler moins déplaisant que le Minotaure grec avec sa tête de taureau sur un corps d'homme.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. Roscher, *Ausführliches Lexicon*, t. II, col. 275-278; Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, t. V, p. 569.

LE
POLYTHÉISME DANS L'ÉPOPÉE IRLANDAISE
CONNUE SOUS LE NOM DE TAIN BO CUAILNGI

On y jure par les dieux. Il y a quatre exemples de ce serment dans l'édition que M. Windisch a faite d'après le Livre de Leinster, écrit vers l'année 1150[1]. Un autre exemple apparaît dans la rédaction conservée par le *Lebor na hUidre* qui remonte aux environs de l'année 1100[2]. Enfin, les deux manuscrits parlent de la bénédiction donnée par ceux qui sont dieux et par ceux qui ne le sont pas[3]. Tous deux y ajoutent une glose chrétienne ; les dieux dans ce texte seraient les gens puissants ; ceux qui ne sont pas dieux ce serait le peuple[4]. La bénédiction des dieux, c'est-à-dire des démons, est inadmissible pour des chrétiens.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. « Dothung mo deo da n-adraim », p. 19, l. 143. « Dothongu-sa mo dee dia n-adraim », p. 117, l. 940, 941. « Tong-sa mo dee da n-adraim », p 241, l. 1855. « Tongu-sa na dé da n-adraim », p. 243, l. 1868, 1869.

2. « Artung-sa dèu », ol int ara, p. 67, col. 1, l. 4, édition O'Keeffe, p. 39, l. 1031.

3. « Bennacht dé ocus ande fort » *Lebor na hUidre*, p. 77, col. 1, l. 40 ; cf. édition Windisch, p. 333, l. 2419 d'après le *Livre de Leinster*, p. 75, col. 2, l. 31, 32.

4. « Dei lèo-som int áes cumachta, andéi imorro int áes trebtha ». *Lebor na hUidre*, p. 77, col. 1, l. 40, 41. « Batar é andee (lisez dee) int áes cumachta ocus andee int áes trebaire », *Livre de Leinster*, p. 75, l. 32, 33; édition Windisch, p. 334, 335, l. 2419, 2420.

LE RELIEF DE TRALLES

Lettre a M. Salomon Reinach.

Cher Monsieur,

Depuis que M. Perdrizet a publié, dans la *Revue archéologique* (1906, I, p. 225), son explication du relief de Tralles, je me sens un peu perplexe; je crois qu'il a raison, mais je crains en même temps qu'il n'ait tort. Il a raison, quant à sa manière d'expliquer le geste de l'homme; il a tort, quant au motif de ce geste. « Il est visible que la main droite de notre personnage tire avec force sur la corde : l'attitude l'indique, cette jambe droite pliée, cette jambe gauche arc-boutée au sol; quant à la main droite, elle tient non pas la corde, mais l'anneau; elle le serre, pour donner au corps un point d'appui; la corde est attachée à l'anneau, le personnage n'est pas en train de l'y attacher. » C'est parfaitement juste; mais quand M. Perdrizet veut voir là une scène du mythe d'Antiope, une espèce de *Taureau Farnèse*, il m'est impossible de le suivre. « Le taureau est attaché, par une patte de derrière, à un anneau. Le personnage accroupi tire sur la corde au bout de laquelle l'animal se débat. Comme il ne suffirait pas d'une corde à la patte pour contenir un taureau, on doit penser qu'il était maîtrisé par une autre personne encore, qui le tenait par les cornes ou par les naseaux, comme fait l'un des deux frères dans le groupe de Naples. L'homme qui tirait sur la corde attachée à la patte du taureau était un personnage secondaire, son costume le prouve; c'était, je suppose, le père nourricier des jumeaux d'Antiope, ce vieil esclave qui gardait dans le Cithéron les troupeaux du roi d'Athènes. Pendant qu'un des frères maintenait le taureau·

l'autre devait, avec une autre corde, ligoter Dircé et l'attacher au taureau. La scène se passait, nous le savons, devant la maison du vieux berger. Ceci dit pour expliquer l'anneau scellé au sol. »

Fig. 1. — Relief de Tralles.

Mes critiques portent tant sur l'explication du motif que sur celle de l'anneau scellé au sol. On n'avait pas coutume d'attacher tous les jours des femmes à des taureaux; on n'avait donc pas

besoin d'un anneau scellé dans le sol devant les maisons des bouviers. Il est vrai qu'à Pompéi on trouve des trous dans les pierres du trottoir; on attachait ainsi les bêtes de somme, tandis que le propriétaire entrait dans les boutiques. Il est vrai aussi que dans les boutiques des paysans aux alentours de Pompéi, on voit quelquefois des anneaux servant à attacher des bêtes; mais ces anneaux sont encastrés dans les murs, non pas scellés dans le sol, parce qu'on n'en a pas besoin pour *forcer* les bêtes, mais pour les empêcher de fuir. Pour expliquer l'emploi de

Fig. 2. — Détail d'une mosaïque d'Ostie.

l'anneau scellé au sol, il faut démontrer qu'il servait à un acte *habituel* comportant l'emploi de la force brutale.

A mon avis, la mosaïque d'Ostie publiée dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* (XXVIIe année, 1907, pl. V-VI) nous fournit l'explication du relief de Tralles. On y voit à gauche un homme qui brandit sa hache sur un taureau étendu par terre; ensuite vient un homme barbu qui pousse un taureau avec un bâton. Celui-ci a été attaché par la corne gauche, sans doute à un anneau fixé en terre devant l'autel, et qui a disparu avec le reste de cette partie de la mosaïque. Mal résignée, la bête essaie de se dégager, s'arc-boute sur ses pattes de derrière et tire sur sa longe d'un mouvement admirable de naturel. Quant aux autres figures, c'est d'abord le *popa* à côté de l'autel,

avec une hache d'une longueur insolite, attendant que le taureau lui offre le front pour y asséner le coup mortel; de l'autre côté de l'autel, où il semble que le feu soit déjà allumé, il y a deux personnages, un *tibicen* avec double flûte et un sacrificateur qui tient, à ce qu'il paraît, une patère dans la main; plus à droite il y a un autre victimaire qui dépèce avec la hache un taureau abattu.

Je crois qu'on n'a qu'à regarder la scène du milieu pour tomber d'accord que la même chose est représentée sur le relief de Tralles. Il est vrai qu'on ne voit pas l'autel; mais puisqu'il n'y a pas de doute que la scène se continuait de l'un et de l'autre côté, cela ne fait pas difficulté. On sait qu'on attachait une grande importance, dans l'antiquité, à ce que les bêtes de sacrifice parussent recevoir de bonne grâce le coup mortel; on comprend donc qu'on ait scellé au sol un anneau devant l'autel pour y attacher les victimes et les contraindre à s'approcher de l'autel en raccourcissant la corde qui les attachait. C'est ce que l'homme du relief de Tralles est sur le point de faire; il tire sur la corde pour amener le taureau; quand celui-ci se sera avancé d'un pas, l'homme raccourcira la corde par laquelle le taureau est maintenu; puis, lorsqu'il sera assez proche de l'autel, dans la position voulue et agréable aux dieux, le sacrificateur lui donnera le coup de grâce.

Rome.

R. ENGELMANN.

LA « MESSALINE » DE BORDEAUX

(Planche I)

Au mois de juillet 1594, dit Gabriel de Lurbe[1], des ouvriers bordelais qui tiraient de la pierre, « parmi des vieilles masures et murailles », pour le compte du sieur de Donzeau, lieutenant particulier en la sénéchaussée de Guyenne, dans un champ qu'il possédait près du prieuré Saint-Martin, le long de la Devèze, trouvèrent deux statues d'hommes, « sans tête et sans bras », et une statue de femme « qui avait seulement perdu les bras ». La découverte ayant fait beaucoup de bruit, les jurats de Bordeaux décidèrent « que la garde de telles pièces leur appartenait plutôt qu'à un particulier », et ils prirent le parti « en mémoire de l'antiquité », de faire transporter les statues en la maison commune, « dans des niches richement élabourées, avec les armoiries du Roy et celles de la ville ».

On avait retiré des mêmes « murailles » deux fragments d'inscriptions, qui se rapportaient l'une à Claude, l'autre à l'un des trois Drusus[2]; les statues d'hommes furent aussitôt considérées comme celles de Claude et de Drusus son père, ou de Drusus, fils de Tibère, et la statue de femme, qui était de marbre, ainsi, du reste, que les deux précédentes, et avait peut-être plus de six pieds de haut, devint un portrait de Messaline.

Pendant près d'un siècle, les statues et les inscriptions demeurèrent sans dommage à l'Hôtel de ville, où elles furent visitées

1. *Discours sur les antiquitez trouvées près le prieuré Sainct Martin les Bourdeaus en juillet 1594*. Bordeaux, 1re édit., 1595, in-4°; autres éditions en 1619, 1672 et 1703. Constamment imprimé à la suite de la *Chronique bourdeloise* du même auteur.

2. *C.I.L.*, XIII, 589, 590.

par un certain nombre de voyageurs illustres[1]. En 1686, une destinée diverse commença de les séparer. C'était l'époque où Louis XIV faisait embellir sa fastueuse résidence et se procurait des antiques pour en peupler les jardins. Les jurats de Bordeaux

Fig. 1. — Dessin de J. de Lurbe.

cédèrent au roi leur « Messaline », préalablement jugée digne d'un tel honneur sur la vue d'une esquisse lavée de Berquin deman-

1. Voir à ce sujet : Tamizey de Larroque, *La Messaline de Bordeaux*, dans les *Mém. de la Soc. archéol. de Bordeaux*, VIII (1884), p. 129 à 140 (bibliographie) ; Camille Jullian, *Inscript. rom. de Bordeaux*, I, p. 94.

dée par Robert de Cotte, et la statue fut dirigée sur Versailles. Elle n'y parvint point et sombra dans la Gironde, peut-être devant Blaye, avec le navire qui la portait.

Disparue, sinon pour toujours, — car il est possible qu'un événement fortuit ou des dragages la fassent retrouver, — du moins depuis bientôt 222 ans, cette statue a fini par ne plus être connue que par le mauvais dessin ci-dessus (fig. 1) de Gabriel de Lurbe. Or, l'esquisse de Berquin n'est pas perdue; elle est conservée au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, dans un manuscrit intitulé : *Statues, thermes et bustes de Versailles* et constitué, pour son usage personnel, par Robert de Cotte[1].

Peut-on dire, d'après cette esquisse, que reproduit notre planche I, s'il s'agit vraiment de Messaline, et même d'une impératrice? Je ne le crois pas. La statue me paraît plutôt celle d'une Muse[2]; mais la vue seule de l'original pourrait permettre d'en décider.

Quoi qu'il en soit, on jugera sans doute qu'il y avait un intérêt d'autant plus grand à publier l'esquisse de Berquin qu'elle nous renseigne, bien autrement que la gravure de Gabriel de Lurbe, sur le mérite réel d'une œuvre d'art dont le sort est à déplorer.

E. Espérandieu.

1. Fb 26, fol. 53. La hauteur de la statue n'est donnée que dans ce manuscrit, et seulement d'une manière approximative.
2. Cf. Salomon Reinach, *Répert.*, II, p. 304, 2.

LA DIABLESSE ET L'ÉVÊQUE

UN MIRACLE DE SAINT ANDRÉ

(Planches IV-VII.)

Le *Répertoire de peintures*, dont M. Salomon Reinach vient de donner le second volume, est, par sa disposition même, un répertoire iconographique en images, le seul dont disposent les études d'art chrétien. Une large part est faite, vers la fin du recueil, aux *allégories* inexpliquées, que l'auteur propose aux curieux comme autant d'énigmes. De ces images sans légende, il en est une dont je puis indiquer le sens et nommer le principal personnage.

***

Répertoire, tome II, p. 714, n° 1 : « Vente Otlet (Bruxelles, 19 décembre 1902, n° 16). École allemande (de Souabe). Un pape[1], assis devant une table servie, lève les mains avec un geste d'étonnement; à sa gauche est une femme munie d'ailes de chauve-souris et de griffes (le démon). *Sujet à découvrir.* »

Le sujet demandé est un *Miracle de saint André*, dont la *Légende dorée* offre un récit copieux et savoureux. Je ne résiste pas au plaisir de le citer tout au long dans le texte charmant de *La vie des saints en françoys*, publié à Paris, chez Antoine Vérard, en 1488.

« Ung evesque estoit qui menoit vie religieuse et avoit saint Andry en devotion sur tous autres sains : si que en toutes euvres il lamentoit tousjours en l'onneur de Dieu et de saint Andry. Si que l'ennemy eut envye sur luy, et se mist à le decevoir de toute sa malice. Et se transfigura en la forme d'une belle

1. Plus exactement un *évêque*.

femme : et vint au palais de l'évesque, et dist qu'elle se vouloit confesser à luy : et l'évesque luy manda qu'elle se confessast au pénancier qui avoit plain pouvoir de luy. Et elle luy manda qu'elle ne reveilleroit les secrets de sa conscience que à luy ; et ainsi l'évesque fut vaincu, et commanda de venir à luy. Et elle luy demanda : « Sire, je te prie que tu aies mercy de moy : je suis, comme tu vois, ès ans de jeunesse pucelle, et suis délicieusement nourrie, dès mon enfance, et née de royalle lignée. Mais je suis venue seule en estrange abit ; car mon père, qui est roy moult puissant, si me vouloit donner à ung prince par mariage, auquel je respondi que j'avoye grant horreur du délict de mariage, et que j'avoye donné ma virginité à Jesuchrist, et pour ce ne me pouvoye consentir à charnelle coulpe ; et en la fin il me contraignit tant qu'il me convenoit consentir à sa voulenté, ou souffrir divers tourmens. Si que je m'en fouys secrètement et ayme mieulx estre en exil que corrumpre la foy à mon espoux. Et si comme je ouy la louenge de vostre sainteté, m'en affuys en vostre garde, en espérance que je puisse trouver de vous lieu de repos où je puisse estre secrètement en contemplation et eschever le péril de la vie présente et fuyr les tribulations du monde. Et lors l'évesque se esmerveilla pour la noblesse du lignaige, pour la beaulté de son corps, de l'ardeur de l'amour de Dieu, et l'onnesteté du beau parler. Si respondit a voix débonnaire et soueſve en parlant : « Fille, soyes seure et ne doubte, car Celuy pour l'amour duquel tu as si forment despité toy et tes choses te donnera pour ce grant grace en ce présent temps advenir. Et moy, qui suis serviteur d'iceluy, te offre moy et mes choses, et eslys ta maison là où il te plaira ; et je vueil que tu disnes huy avecques moi. » Et elle luy respondit : « Père, ne me requères pas de telle chose ; car par adventure aucune suspection de mal en adviendroit, et que la resplendeur de vostre bonne renommée ne empirast. » A laquelle l'évesque respondit : « Nous serons plusieurs, non pas seulx ; et pour ce n'y pourra estre suspection de mal. » Et alors vindrent à la table et se seirent l'un contre l'autre ; et les aultres se seirent deçà et delà. Et l'évesque entendit moult à celle, et la regardoit tousjours en la face, et se esmerveilloit de la beaulté d'elle. Et ainsi comme il fichoit les yeulx en icelle, le courage fut navré et l'antien ennemy, quant il le regardoit, navroit le cuer de luy d'un grief dart. Et ce diable l'aperçeut et commença à requérir sa beaulté de plus en plus, si que l'évesque estoit jà prest de luy requérir de péché faire quant il pourroit. Et lors ung pélerin vint soudainement et commença à fraper souvent à l'uys, et à crier qu'on luy ouvrist, et on ne luy vouloit ouvrir ; si que il crioit et frappoit de plus en plus. Et l'évesque demanda à la femme si elle vouloit que ce pélerin entrast, et elle dist : « Faites luy une question assez grieſve, et se il la scayt respondre, soit mis céans, et se il ne scayt souldre, soit mis hors, si qu'il n'y entre comme non sachant, et non digne. » Et tous obéyrent à celle sentence et enquirent qui estoit suffisant de proposer celle question. Et quant aucun n'y fut trouvé,

l'évesque dist : « Aucun de nous n'est à ce si suffisant comme vous, dame ; car vous nous passés tous en beau parler, et si resplendissés en saigesse plus que nous tous : si, proposez la question. Lors elle dist : « Demandez luy lequel est le meilleur miracle que Dieu fist oncques en petite chose ». Et quant il fut demandé au pélerin, il respondit au messager : « C'est la diversité et excellence des faces des hommes, comme il a esté dès le commencement du monde jusques à la fin. Deulx hommes ne pourroyent estre trouvés desquels les faces fussent semblables en toutes choses ; ne aussi de tous les sens du corps. » Et quant la responce fut ouye, tous s'esmerveillèrent et dirent : « C'est vray ; et très bonne responce de la question. » Et lors la femme dist : « Demandés luy derechef où la terre est plus haulte qve tout le ciel. » Quant il fut au pélerin il respondit : « Au ciel imperial, que le corps Jésu Christ est formé de nostre chair, qui est plus hault de tout le ciel. » — *Ici le bon traducteur n'a compris goutte et s'est contenté de « passer » les difficultés de sa version : il faut recourir au texte de ces arguties théologiques*[1]. — « Tous ensemble s'esmerveillèrent de la responce quand le messager la rapporta, et louèrent merveilleusement sa sagesse. Lors celle dist : « La tierce question derechef luy soit faite, très griefve et oculte et forte à souldre, si que sa sagesse soit tierce fois esprouvée, et qu'il soit digne d'estre reçeu à la table de l'évesque. Demandez lui combien il y a d'espace de l'abisme jusques à celuy ciel. Et alors le messager le demanda au pélerin, qui respondit : « Va à celuy qui t'envoye à moy, et luy demande ceste chose, car il le sçayt mieulx que moy et pour ce t'en peult-il mieux respondre : car il a mesuré celle espace, quant il cheut du ciel en abisme, et je ne l'é mesuré onques. Or va et dy à ton seigneur que elle n'est pas femme, mais est ung diable qui est mis en forme de femme ». Quant le messager ouyt ce, il fut forment espouventé, et recorda devant tous ce qu'il avoit ouy ; dont tous se esmerveillèrent et esbahyrent. Et lors l'ancien ennemy se esvanouyt d'entre eulx. Et lors l'évesque revint à luy et se reprint amèrement et prieoit à Dieu qu'il luy perdonast son péché. Et envoya ung messager pour mettre le pellerin dedans, mais il ne fut onc puis trouvé... Et lors fut révellé celle nuyt à l'évesque que ce avoit esté saint Andry, qui s'estoit mis en habit de pélerin pour la délivrance de luy. Et lors commença l'évesque à avoir dévotion et révérence au benoist saint Andry. »

***

Une histoire du même goût se trouve dans quelques-unes des

1. « *In coelo empyreo ubi residet corpus Christi. Corpus enim Christi, quod est altius omni coelo, est de nostra carne formatum. Porro caro nostra quaedam terrea substantia est. Cum ergo corpus Christi super omnes coelos sit, de nostra carne originem duxit. Caro autem nostra cum de terra sit condita, constat quod ubi corpus Christi residet, ibi procul dubio terra altior Coelo manet.* »

vies de saint Bertin. L'apôtre de la Morinie aurait été induit en tentation par un diable qui avait pris figure de princesse, et sauvé par une apparition de saint Martin[1]. Le groupe formé par le moine, le saint évêque et la dame, dont la robe de brocart laisse voir les griffes diaboliques, a été peint, au milieu des scènes de la vie de saint Bertin, sur l'un des panneaux qui ont décoré la châsse du saint et qui se trouvent aujourd'hui au *Kaiser-Friedrich Museum* de Berlin. On sait que ces panneaux, chefs-d'œuvre d'un maître d'éducation flamande, sont attribués, sans aucune raison positive, à Simon Marmion, le peintre d'Amiens[2].

Le fabliau mêlé de théologie, où la *Légende dorée* prête un rôle au frère de saint Pierre, n'a pas été mis en scène dans les « Mystères de saint André » dont le texte est connu; les représentations qui en ont été données par les peintres sont très rares. La plus remarquable, qui est inédite, se trouve sur un tableau du commencement du XVIe siècle, conservé à Valence (Espagne), dans un petit hôpital de prêtres pauvres attenant à l'église de *Nuestra Señora del Milagro*. C'est un panneau assez grand, qui se trouve pendu, au milieu de cinq autres de mêmes dimensions, dans la salle du conseil de l'hôpital (*Sala de juntas*). L'ensemble de ces panneaux formait autrefois un retable : il n'est pas certain que ce retable ait figuré dès l'origine dans l'église *del Milagro*.

L'œuvre entière est d'un même peintre, disciple espagnol et sans doute valencien de Paolo da San Leocadio, l'Italien qui fit connaître à Valence l'art des peintres secondaires de l'Émilie, médiocres imitateurs de Lorenzo Costa et de Francia. Le disciple est plus vigoureux et plus original que son maître. Les per-

1. *Acta ss.*, sept. II, p. 578, § 130.

2. Voir sur cette question la discusssion de M. M. Hénault, dans la *Revue archéologique*, 1907, I (4e série, IX), p. 282-290. Dans deux articles tout récents, M. Bredius et M. L. de Fourcaud semblent, bien à tort, considérer la question comme résolue.

sonnages, les uns enveloppés dans des draperies volantes, les autres vêtus de manière élégante et fantasque, à la mode de 1510 environ, sont tous parés de couleurs magnifiques, où dominent la laque carminée de Florence et un violet sombre, d'une douceur de velours. Les visages, modelés en clair et lumineux, se découpent sur des architectures d'or, dont le dessin est classique et la perspective savante, ou sur des ciels d'or, décorés de fines gravures qui copient des dessins de brocarts à grands fleurons. Les attitudes sont vives, les compositions imprévues, les sujets, au premier abord, énigmatiques.

Un seul est aisé à reconnaître : la *Pentecôte*. Les autres sont les miracles d'un apôtre à barbe blanche. L'histoire du saint qui parle devant la porte d'un palais avec un envoyé, tandis que dans une salle de banquet un évêque attablé avec d'autres convives regarde une femme transformée tout à coup en une possédée aux yeux convulsés, à qui poussent des griffes et des ailes de démon, est celle que nous avons lue dans la *Légende dorée*, parmi les miracles de saiut Audré (Pl. V). Les quatre panneaux qui accompagnent, à l'hôpital de Valence, la Pentecôte et la légende de l'évêque sauvé de la tentation représentent d'autres miracles de même apôtre. Ceux-ci sont des miracles opérés par saint André de son vivant. Ils se trouvent tous rapportés dans la *Légende dorée*.

L'Apôtre, debout sur une éminence, au bord d'une plage semée de coquilles, bénit une foule d'hommes dont les uns sont étendus et semblent se réveiller de la mort, tandis que d'autres sont à genoux et qu'un jeune homme court comme un fou vers le thaumaturge. Au fond, un vaisseau désamparé penche sa carène contre une falaise, devant le ciel d'or à ramages, sur lequel passent des nuées grises (Pl. VI).

« Quarante hommes par nom vindrent devers l'apostre nageans par mer pour recepvoir de luy la doctrine de la foy. Et le diable esmeut tempeste en la mer, si que tous furent noyés ensemble. Et quaut les corps furent arrivez à la rive de la mer, ils furent aportés devant l'apostre ; lesquels furent tantost ressus-

cités, et dirent tout ce qu'il leur estoit advenu. Et pour ce lyst-on en ungne hymne qu'il rendit la vie à quarante jouvenceaulx noyés en la mer ».

Une autre scène a pour décor une sorte de *loggia* florentine, où l'apôtre se tient en compagnie d'un adolescent. Celui-ci verse de l'eau sur les flammes qui montent du bas du panneau. Un homme et une femme âgés, magnifiquement vêtus de brocart, s'éloignent du palais menacé. La *Légende dorée* nous apprend que la scène se passe à Antioche :

« Si comme ung jeune homme se fut mis avecques saint Andry maugré tous ses parens, ils mirent le feu en la maison où il demouroit avec l'Apostre. Et ainsi comme la flambe du feu surmontoit jà hault, l'enfant print ung vaisseau plein d'eaue et arrousa le feu, et tantost le feu estaingnit ; et les parents disoient : Nostre fils est fait enchanteur ».

Le tableau le plus étrange montre le saint qui, entouré de personnages en riches costumes, bénit un groupe de chiens (Pl. VII). Ces animaux n'ont point les pattes faites comme le beau lévrier qui accueille l'apôtre déguisé en pèlerin sur le seuil du palais de l'évêque : ils sont armés de griffes pareilles à des serres d'oiseau ; l'un d'eux, tout noir, a les pattes palmées, à la façon d'un cygne noir. Ces monstres sont des diables : la *Légende dorée* raconte leur aventure.

« Si comme l'apostre estoit en la cité de Nice (*Nicée*), et les citoyens lui disoient que sept diables estoient hors de la cité qui tuoyent tous les hommes passans ; et ils vindrent tous par le commmandement de l'apostre en forme de chien, et puis il leur commanda que ils alassent là où ils ne feissent mal à personne, et tantost après ils se esvanouyrent ».

Le peintre de Valence a suivi le texte de près ; ses chiens sont au nombre de *sept*, comme les diables de la *Légende*.

Cependant ces diables n'avaient pas achevé leurs méfaits.

Quant l'Apostre vint à la porte d'une aultre cité, l'en aportait ung homme mort jeune. Et l'apostre demanda qu'il estoit advenu à cestui homme. Et on luy dist : « Sept chiens vindrent qui l'estrenglèrent ». Et adoncques dit l'apostre en pleurant moult tendrement : « Sire Dieu, je sçay bien que ce furent les diables que je bouté hors de la cité de Nice. Et adoncques dist au père d'iceluy :

« Que me donneras-tu, si je le ressuscite »? Et il luy dist : « Je n'ay si chère chose comme luy ; je le te donneray ». Et adoncques fist l'apostre son oraison, et il ressuscita ledit homme, lequel s'en ala avecques l'apostre ».

Cette résurrection fait le sujet du sixième des panneaux conservés dans l'hôpital *del Milagro*.

***

Je ne connais, dans la peinture ancienne, aucune série des miracles de saint André qui soit aussi complète que celle de Valence et aussi curieuse. Le groupe des sept diables transformés en chiens est probablement une image unique dans l'art chrétien. Quant à l'histoire du diable qui sous figure de femme s'est assis à la table de l'évêque, je peux citer une autre représentation de ce miracle de saint André, sur un panneau assez petit qui fait pendant au martyre du saint mis en croix; les deux panneaux se trouvent chez le savant archiviste de la cathédrale de Valence, Don Roque Chabás : ce sont des peintures fort médiocres d'un artiste valencien de la fin du XVe siècle.

Le panneau de la collection bruxelloise, que M. S. Reinach a fait connaître, est exactement composé comme le petit panneau de Don Roque Chabás. Il est permis de se demander si l'attribution à l'école de Souabe, portée sur le catalogue de 1902, n'a pas été donnée au hasard. Rien ne ressemble tant à certains primitifs allemands que certains primitifs espagnols.

On trouvera ici une reproduction photographique du panneau de la vente Otlet qui représente la *diablesse et l'évêque*, avec l'apparition de saint André en pèlerin (Pl. VIII). Un second panneau, que le *Répertoire* de M. Reinach n'a pas donné, représentait la *Mise au tombeau de saint André*[1]. Nous le reproduisons également ici. Les carreaux sur lesquels marchent les acteurs des deux scènes portent des entrelacs imités de l'art musulman : ce sont des *azulejos*. Je ne doute pas que les deux panneaux de la vente Otlet n'aient été peints en Espagne. Sans pouvoir en-

1. La femme qui figure dans cette scène est « Maximille », l'épouse d'« Égée prévôt d'Achaïe », selon la *Légende dorée*.

core les classer dans une école bien définie, j'incline à les croire *castillans*.

Les panneaux du XVe siècle sont encore très nombreux en Espagne; un bon nombre de ces « primitifs » ont été achetés à vil prix et revendus comme des ouvrages flamands ou allemands. Aujourd'hui, comme les primitifs français sont à la mode, les critiques offrent volontiers à la France des panneaux peints à Valence, en Catalogne ou en Castille. J'ai raconté l'aventure du *Bartolomeus Rubeus*, dont M. Herbert Cook avait fait un « Maître Roux » : c'est un peintre espagnol, comme le démontre l'écriture même de sa signature, et, selon toute vraisemblance, un peintre de Cordoue, Bartolomé Vermejo[1]. Je puis citer au Louvre, dans la salle des Primitifs français, et non loin des quatre panneaux du *Martyre de saint Georges*, peints avant 1430 par un maître de Barcelone, une *Mise au tombeau*, d'un ton grisâtre, qui est un bon tableau catalan du milieu du XVe siècle. Tout récemment, M. Karl Voll a reproduit, dans le premier fascicule du *Münchener Jahrbuch der Bildenden Kunst*, un panneau cintré représentant un saint évêque vu à mi-corps, qui se trouvait chez l'antiquaire Rosenthal, à Munich[2]. Ce tableau, présenté comme avignonnais, est *aragonais*. Il porte les marques de sa provenance : reliefs de stuc dorés sur le nimbe, la mitre, la crosse et les orfrois de la chape ; dessins de goût musulman ou

1. *Les Primitifs espagnols*, I (*Revue de l'Art ancien et moderne*, décembre 1906, t. XX, p. 417 et suiv.). Il subsiste, entre le *Saint Michel* de la Collection Wernher, qui porte la signature de *Rubeus*, et la *Pietà* de Barcelone que Vermejo a signée en 1490, des différences de style qui correspondent à des différences de date. Pour pouvoir affirmer que les deux tableaux sont du même peintre, comme je l'ai admis, il manquait une œuvre qui ménageât une transition, du Saint Michel à fond d'or et presque tout flamand à la *Pietà*, très italianisée et enrichie d'un paysage compliqué. L'intermédiaire vient d'être découvert : c'est un triptyque oublié dans la cathédrale d'Acqui, en Piémont. Il porte la signature de *Bartolomeus Rubeus*, et il est, par le style des figures comme par les détails les plus singuliers du paysage, très voisin de la *Pietà* de Barcelone, signée par Vermejo (V. l'article de F. Pellati, dans l'*Arte*, X, 1907, p. 401-408).

2. *Münchener Jahrbuch*, p. 43.

mudéjar, gravés sur le fond d'or, et dont les entrelacs se croisent de manière à composer des étoiles à huit pointes. Ces reliefs et ces dessins sont inconnus dans la peinture provençale.

Les exemples du même genre pourraient être multiplés. Ils finiront, je l'espère, par tourner l'attention des critiques de la peinture ancienne vers l'Espagne.

E. Bertaux.

LES RELIEFS THASIENS
D'HÉRAKLÈS ET DE DIONYSOS

On sait qu'on a discuté la destination primitive des deux reliefs trouvés à Thasos en 1866, dont l'un, actuellement au Musée de Constantinople, représente Héraklès agenouillé, tirant de l'arc[1], et l'autre, malheureusement perdu, un cortège bachique[2].

M. Studniczka[3] y reconnaît les plaques décoratives d'un autel isolé, dont la disposition aurait été semblable à celle de l'autel de Nymphes et des Charites, trouvé par M. Miller à Thasos, peu de temps avant la découverte des reliefs qui vont nous occuper, et rapporté par lui au Musée du Louvre[4]. Dans la reconstitution proposée par cet érudit, au relief de Dionysos, avec sa fausse niche, correspondrait, sur la face opposée du monument, le relief d'Héraklès, séparé, par une niche véritable, de la plaque de marbre sur laquelle est gravée l'inscription qu'a publiée M. Bergmann en 1869[5].

En commentant le relief d'Héraklès, M. Joubin le rapprochait, lui aussi, des reliefs du Louvre, et pensait à un monument du genre de celui auquel appartiennent les reliefs de Xanthos au British Museum[6].

1. *B. C. H.*, 1894, p. 64 sq., pl. XVI (Joubin); *Wiener Jahreshefte*, 1903, p. 181, fig. 107.
2. On ne connaît ce relief que par le grossier dessin qu'en a donné M. Christidis (*Chroniques d'Orient*, t. I, p. 106; *Wiener Jahreshefte*, 1903, p. 180, fig. 105).
3. *Wiener Jahreshefte*, 1903, p. 180 sq.
4. *Ibid.*, p. 159 sq; 1904, p. 244; *R. E. G.*, 1905, p. 102; *B. C. H.*; 1900, p. 553, note 1 (référ.).
5. *Hermès*, III, 1869, p. 233 sq.
6. *B. C. H.*, 1894, p. 65-66; 1900, p. 564, note 2.

M. Mendel, à qui nous devons la publication du bas-relief qui orne encore maintenant le montant d'une porte de l'ancienne ville de Thasos[1], émettait l'avis que le relief d'Héraklès et celui de Dionysos avaient eu une destination analogue, c'est-à-dire avaient concouru à l'ornementation d'une des portes de la ville et avaient été encastrés dans un mur[2].

Il a cru voir la confirmation de son hypothèse dans la découverte d'une inscription[3], qui, trouvée en 1903 au même endroit que les reliefs, mentionne Héraklès et Dionysos en ces termes :

« De Zeus et de Sémélé et d'Alcmène au long péplos, voici les enfants, gardiens de cette ville ».

« La coïncidence, fait-il observer, est trop remarquable pour qu'on puisse attribuer au hasard la rencontre au même lieu de l'inscription et des reliefs : le Dionysos et l'Héraklès qui sont mentionnés dans l'une sont bien les mêmes qui sont représentés sur les autres »[4]. Mais ce n'était là qu'une impression. M. Mendel ne connaissait cette inscription que par la copie que lui en avait communiquée M. Christidis et n'avait aucun renseignement sur la place qu'elle occupait. Aussi son hypothèse ne pouvait-elle être présentée avec certitude.

Pendant un récent séjour fait à Liménas, j'ai pu me livrer à un examen attentif de l'endroit d'où proviennent l'inscription et les reliefs, et je pense être arrivé à une solution satisfaisante de ce petit problème dont il ne faudrait pas s'exagérer l'intérêt, solution qui confirme l'hypothèse de M. Mendel, au détriment partiel de celle de M. Studniczka.

1. *B. C. H.*, 1900, p. 560 sq., pl. XIV-XV ; *R. E. G.*, 1902, p. 387.
2. *Ibid.*, p. 564.
3. *B. C. H.*, 1903, p. 391 sq.
4. *Ibid.*, p. 392. Les caractères de l'inscription permettent de la dater du commencement du ve siècle, comme le relief du Louvre, que l'on s'accorde à placer avant la conquête de l'île par Cimon, vers 465. Le relief d'Héraklès, au dire de M. Joubin (*B. C. H.*, 1894, p. 68), daterait de 530-520 ; mais M. Mendel, avec raison, lui assigne une date avancée dans la première moitié du ve siècle (*B. C. H.*, 1900, d. 570). On voit qu'il n'y a pas d'empêchement chronologique à rapprocher l'inscription et le relief.

La porte de l'enceinte, où a eu lieu la découverte, est celle qui est indiquée sous le n° 1, sur le plan de M. Perrot[1], avec la mention : « Porte bien conservée où ne manque que le linteau ».

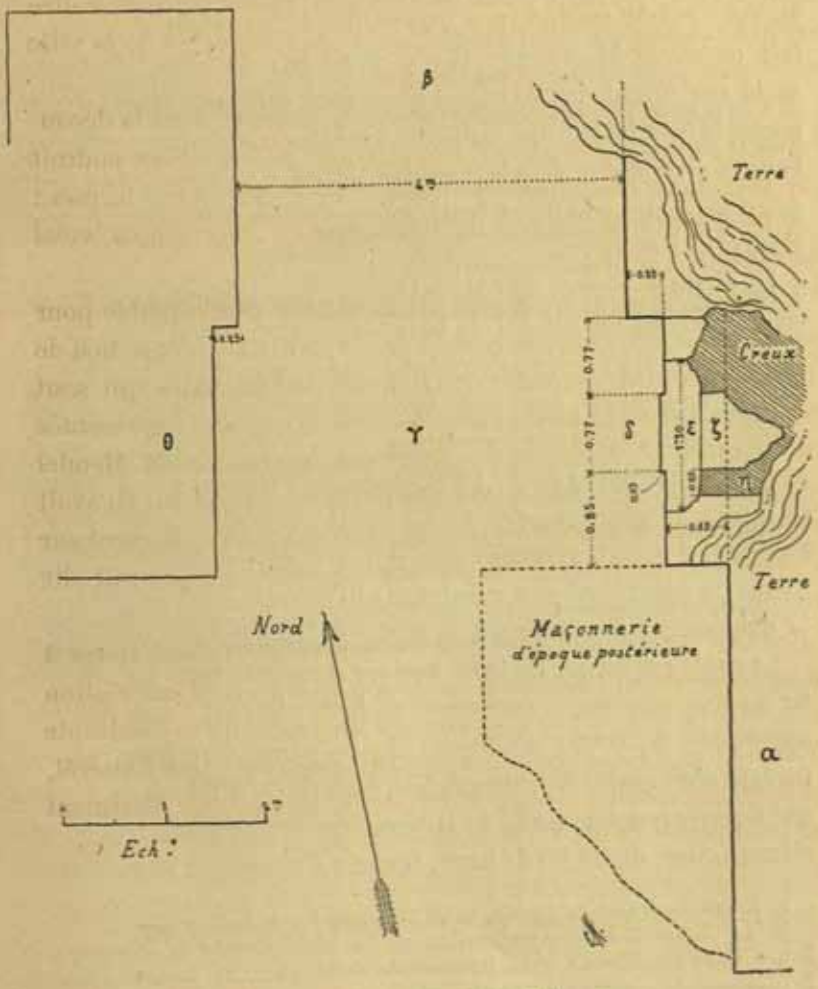

Fig. 1. — Plan de la porte 1 de Thasos.

Elle est traversée actuellement par le chemin qui conduit d Liménas à Panaghia.

1. *Mémoire sur l'île de Thasos*, pl. II; *Histoire de l'Art*, VIII, p. 15, fig. 11.

Le plan que nous donnons ici (fig. 1) fera comprendre mieux qu'une description détaillée la disposition de cette porte. Le mur de 4m,20 de longueur que l'on aperçoit à droite (α), est celui de la tour qui protège la porte, ou, plus exactement, de la fausse tour déterminée par une saillie de l'enceinte. Comme l'a fait observer M. Perrot[1], il n'y avait pas de tours véritables, mais seulement des bastions à un seul saillant. Après chaque porte, le mur faisait une saillie de 4 mètres environ, qui obligeait l'ennemi, désireux de pénétrer dans la ville, à exposer aux traits des défenseurs son flanc droit, que ne protégeait point le bouclier (fig. 2 et 4)[2].

La porte présente, du côté intérieur, une largeur de 4 m. (β); en s'avançant au dehors, la baie s'agrandit encore et, sur un espace de 2m,40 de long, atteint une largeur de 4m,50. C'est ce dernier endroit (γ), dont nous avons mesuré avec soin les dimensions, qui va attirer notre attention. Il y a là, à droite, une sorte de socle (δ) qui s'élève de 1m,10 au-dessus du niveau actuel du sol[3] et qui forme une saillie de 0m,65 sur la ligne de la tour, dont la prolongation est marquée sur notre plan en pointillé. Nous avons pu enlever en partie la terre qui le recouvrait et examiner la disposition des pierres à sa surface (fig. 5)[4].

Le socle est formé de trois assises d'inégale hauteur : à partir du bas, une assise composée de trois pierres, d'une hauteur apparente de 0m,20 au-dessus du sol; une deuxième assise, formée d'un grand bloc de marbre, haut de 0m,30, long de 2m,20, qui occupe presque toute la largeur du socle; enfin, une troisième assise, de 0m,60 de haut, formée d'un grand bloc de mar-

1. *Mémoire sur l'île de Thasos*, p. 77; *Hist. de l'Art*, VIII, p. 16.

2. La figure 2 montre ce bastion vu du côté extérieur de l'enceinte; la figure 4, la muraille du côté intérieur de l'enceinte. Les flèches indiquent l'emplacement du socle dont nous allons parler.

3. Le niveau antique devait être situé plus bas, car l'inscription, dont nous allons nous occuper, est actuellement à fleur de terre, ce qui, dans l'état primitif, ne devait pas être le cas.

4. On aperçoit, à droite de la figure, un bloc de maçonnerie d'époque tardive, formé de petites pierres noyées dans un ciment; il est indiqué sur notre plan par les mots: *Maçonnerie d'époque postérieure.*

bre central et de deux blocs latéraux. Le bloc central, long de 1m,50, porte, à sa partie supérieure une moulure rectangulaire, longue de 0m,77, haute de 0m,18, et faisant une saillie de 0m,03. La pierre de la deuxième assise est celle sur laquelle est gravée,

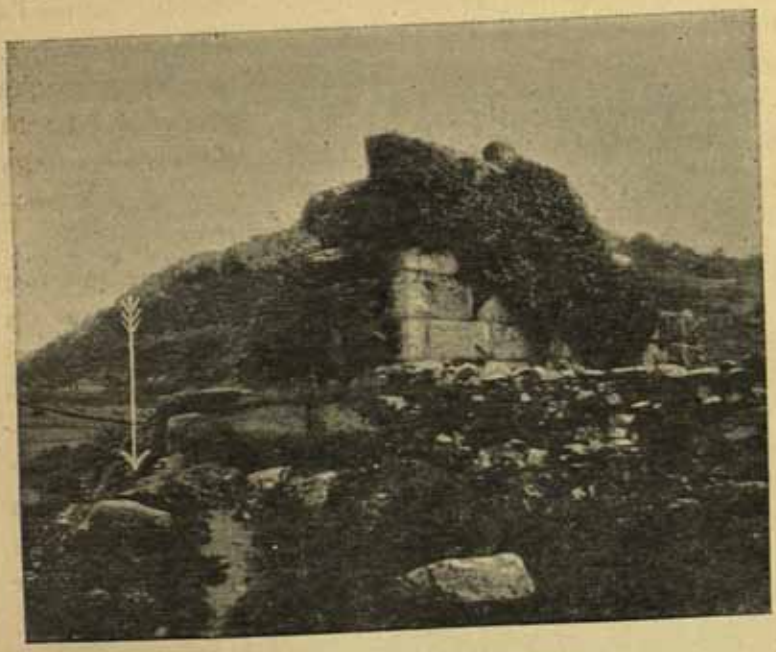

Fig. 2. — Vue de la porte de Thasos.

tout au bas, sur une ligne qui en occupe toute la longueur, l'inscription publiée par M. Mendel[1]. Nous la reproduisons ici, d'après des photographies :

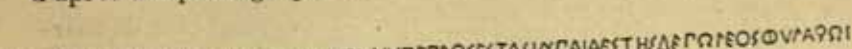

Fig. 3. — Dédicace de Thasos.

Inscription métrique.

Haut. des lettres 0m,02.

E et H y ont leur valeur habituelle.

1. C'est par erreur que M. Mendel indique 1 mètre, comme longueur de l'inscription.

O est mis pour ω
Ω — ο
Λ — λ
V — υ
I — ζ
Φ — φ

Les caractères sont les mêmes que dans l'inscription du relief du Louvre (Cf. *B. C. H.*, 1900, p. 265, 266, 267).

Sur la pierre, le ζ affecte bien la forme I, et non T comme l'a reproduit M. Mendel. Dans la copie de ce dernier, la lettre finale du mot ταυροπόλω. manque; il restitue ταυροπόλω[ν]. C'est évidemment la forme que l'on s'attendrait à rencontrer. Mais la pierre ne porte nulle trace de N, et il n'y a pas la place matérielle pour cette lettre. Ma copie porte un Σ, également visible sur les photographies que j'ai prises de cette inscription.

Les pierres occupent bien la place qu'elles avaient primitivement; on ne saurait songer à un remaniement postérieur de cette partie de l'enceinte; tout l'appareil est soigné, fait de blocs réguliers et bien dressés[1].

A coup sûr, ce socle devait être le support d'une décoration consistant soit en statues, soit en reliefs. L'inscription, où figurent les mots τῆσδε πόλεως (le démonstratif au lieu de l'article simple), s'adressait au passant qui franchissait l'enceinte et lui désignait l'image des dieux, protecteurs de la ville (ἕστασιν, φύλακοι)[2]. Le grand bloc n'a pas été placé au milieu de la dernière assise sans intention, et la moulure qui l'orne n'a pas été taillée sans but. Le dessus du piédestal prouve, selon toute évidence, la présence d'éléments décoratifs qui ont disparu. En arrière du bloc de la dernière assise, qui porte à sa surface deux petits trous de scellement (?), se voit un autre bloc, exactement de la même lar-

1. Sur la muraille intérieure (fig. 4), se voient un grand nombre de marques de carriers, dont plusieurs ont été relevées par MM. Conze (*Reisen auf den Inseln des thrakischen Meeres*, pl. IV, p. 12), Miller (*Rev. arch.*, 1874, I, p. 414), Mendel (*B. C. H.*, 1900, p. 264 sq.).
2. *B. C. H.*, 1903, p. 393.

geur que la moulure (0m,77); placé juste derrière elle (ζ); il est limité d'un côté par une cavité rectangulaire (η), profonde d'environ 0,08, à laquelle correspond de l'autre une cavité semblable, malheureusement détruite en partie.

A ce socle de droite, correspond, à gauche de la porte, un socle semblable (θ), moins bien conservé, qui devait porter une décoration analogue, faisant pendant à la première. J'ai fait donner

Fig. 4. — Vue intérieure de la porte de Thasos.

en ce point quelques coups de pioche pour m'assurer qu'il n'y avait pas là d'inscription comme sur le côté opposé.

Quelle pouvait être cette décoration? Le relief de Dionysos et celui d'Héraklès ont été trouvés, le premier, à gauche de la porte, le second, à droite[1]. Ce détail a une grande importance, et, *à priori*, nous pouvons penser que l'un ornait le côté gauche de l'entrée, l'autre, le côté droit.

1. *Hermès*, III, 1869, p. 234; *Chroniques d'Orient*, I, p. 103.

Le relief d'Héraklès surmontait, nous allons le prouver, le socle que nous avons décrit, qui se trouve à droite de la porte. Ses dimensions sont les suivantes : 1 mètre de large, sur 0m,66 de haut. En arrière d'Héraklès, on remarque une moulure verticale[1] et une plate-bande, large de 0m,05, qui cesse brusquement, et forme un angle droit avec l'autre face de la dalle, soigneusement polie.

Étant données ces dimensions et ces particularités, quelle place pouvons-nous attribuer à cette plaque de marbre sur le socle?

A partir de l'extrémité droite de la moulure qui orne la pierre centrale de l'assise supérieure, la distance jusqu'à l'angle qui termine à droite le socle est de 0m,85. Or, nous constatons que cette mesure, reportée sur le relief d'Héraklès, tombe exactement sur la moulure qui limite à gauche la plaque[2]. Si donc nous plaçons le relief sur le socle, dans l'angle droit, sa moulure coïncidera avec l'angle droit de la moulure de l'assise.

Mais comment expliquer ces moulures du relief et de la pierre d'assise? La tranche gauche du relief est soigneusement travaillée et polie; elle devait donc être visible dans la construction primitive. MM. Joubin et Studniczka, se fondant sur ce détail, y ont vu le chambranle d'une porte. Sur l'une des faces de l'autel qu'a reconstruit le savant allemand, le relief d'Héraklès aurait occupé le côté droit, tandis que dans l'angle gauche aurait été placée la dalle portant une inscription; une véritable porte, moulurée, aurait séparé ces deux éléments. La reconstitution de M. Studniczka semble être exacte en ce point, car nous pouvons admettre que le socle de la porte offrait une disposition analogue à celle qu'il a proposée[3]. La moulure de l'assise supérieure aurait

1. M. Homolle a pensé que cette moulure a été faite après coup (*B. C. H.*, 1894, p. 65, note 1). M. Studniczka a combattu avec raison cette opinion (*Wiener Jahreshefte*, 1903, p. 183). On peut faire observer, en plus des arguments qu'il invoque, qu'il eût été difficile de sculpter après coup cette moulure très saillante, à moins d'avoir laissé dès l'origine tout le côté gauche de la dalle inachevé, seulement dégrossi, ce que l'on ne peut guère concevoir.

2. Se rapporter à la figure en coupe donnée par M. Studniczka, p. 181, fig. 107.

3. *Wiener Jahreshefte*, 1903, p. 184, fig.

occupé toute la largeur de la niche déterminée par le relief d'Héraklès à droite, et l'inscription à gauche; elle aurait souligné en quelque sorte cette ouverture. En admettant cet arrangement, on comprend alors aussi pourquoi la pierre (ζ), qui se trouve derrière le bloc mouluré, a la même largeur que cette moulure : cette dimension est celle de la niche dont elle formait le sol.

Remarquons, en outre, que la tranche droite du relief, qui est

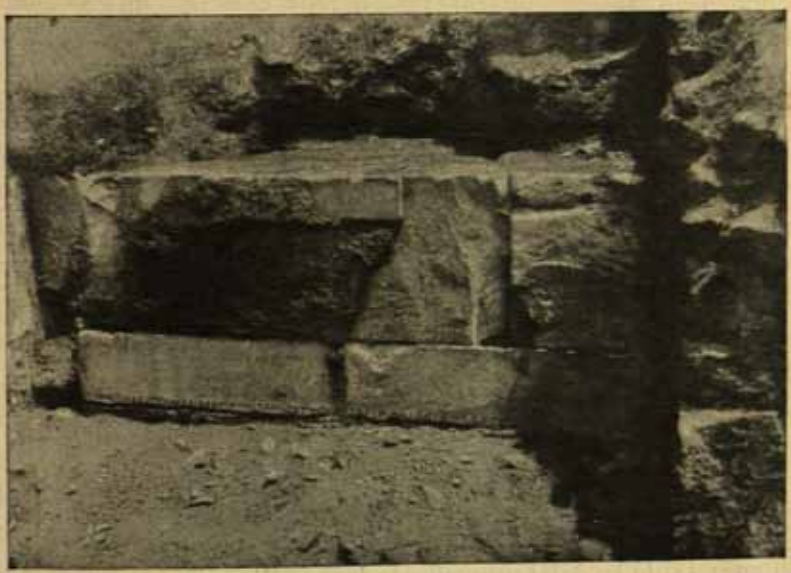

Fig. 5. — Le socle avec la dédicace.

assez endommagée, devait être visible elle aussi[1]. Ce détail trouve son explication dans la place que nous assignons à cette sculpture : l'extrémité droite de la plaque coïncidait avec l'extrémité droite du socle, qui, étant en saillie de 0m,65 sur le mur de la tour, devait laisser à découvert la tranche du relief.

La dalle a été sciée en deux pour en faciliter le transport à Constantinople. L'épaisseur primitive était vraisemblablement le double de ce qu'elle est aujourd'hui, c'est à dire d'environ 0m,60[2].

1. *Wiener Jahreshefte*, 1903, p. 182.
2. *B. C. H.*, 1894, p. 65.

Or, la saillie du socle est de 0m,65; il faut donc penser que le relief en occupait presque toute la largeur.

Dans l'angle gauche se serait trouvée la plaque avec inscription qui, elle aussi, offre une moulure correspondant à celle du relief[1]. Suivant M. Christidis, elle aurait eu la même hauteur que celui-ci[2]. Suivant M. Studniczka, sa hauteur aurait été supérieure, et la différence de dimensions avec le relief aurait été compensée par une troisième plaque portant la moulure d'angle de la niche, qui fait défaut dans le relief.

Il est difficile de dire si cette hypothèse est exacte, puisque l'inscription est perdue et qu'on n'en a pas pris les mesures lors de sa découverte. Un fait semble pourtant certain : c'est que cette pierre, qui a été trouvée avec le relief d'Héraklès, à droite de la porte, faisait partie du même ensemble que ce dernier, et que tous deux étaient séparés par une niche. Ce à quoi nous devons nous résoudre, c'est d'ignorer quelle était la hauteur de la niche et comment elle se terminait à sa partie supérieure.

Il paraît étrange qu'une inscription ait fait pendant à un relief. Peut-être faut-il supposer que cette inscription, qui ne date que du IVe siècle, a remplacé, à cette époque récente, un relief contemporain de celui d'Héraklès, qui ornait la gauche de la niche; lors de la substitution, dont il est difficile de deviner les motifs, on aura taillé la dalle nouvelle de façon à l'adapter exactement aux dimensions du relief primitif, et on aura ménagé à sa droite la moulure qui formait l'encadrement gauche de la niche.

La figure 6 montre en élévation le socle, surmonté du relief et de la niche, suivant la disposition que nous avons indiquée[3].

Sur le socle à gauche de la porte, se dressait le relief de Dionysos, qui mesurait 1m,50 de longueur[4]. Or, sur le socle de

1. Cf. le dessin de Christidis, *Hermès*, III, 1869, p. 237; *Wiener Jahreshefte*, 1903, p. 183.

2. *Hermès*, III, p. 236.

3. Nous avons marqué en pointillé, du côté gauche de la niche, la plaque avec l'inscription et la moulure, telle que l'a dessinée M. Studniczka.

4. Cette dimension est celle qui est donnée dans les *Chroniques d'Orient*, I,

droite, la pierre de la dernière assise mesure exactement 1m,50. Nous pouvons penser que le piédestal de gauche avait un bloc de mêmes dimensions qui supportait le relief.

Celui-ci était orné, à peu près en son milieu, d'une fausse niche. Ce détail explique pourquoi le socle de droite seul porte, sur sa deuxième assise, une inscription mentionnant les divinités qui se trouvaient sur les deux socles. Celui de gauche, avec sa

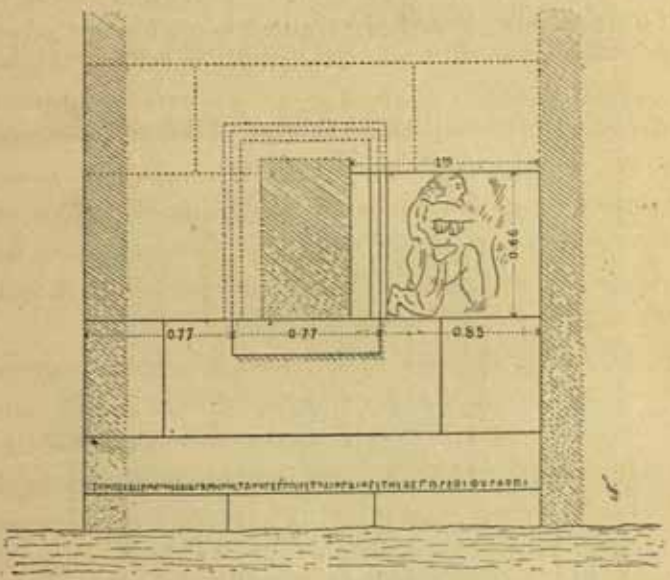

Fig. 6. — Restitution du socle et de la niche, avec le relief d'Héraklès.

fausse niche, n'avait qu'une importance secondaire, tandis que celui de droite, qui montrait aux passants la divinité principale des Thasiens, Héraklès, présentait une niche ouverte renfermant sans doute un objet de culte. Ce pouvait être une image de divinité, qui aurait été fixée sur le sol de la niche au moyen des deux

p. 103 (1,50 de haut, 1,10 de larg.). Cf. la remarque de M. Studniczka (p. 182) qui renverse avec raison ces chiffres (1,20 de haut, 1,50 de large).

D'autres chiffres sont donnés (1,20 de haut, 1,10 de larg.); *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr. et B. L.* 1866, p. 324; *Rev. arch.*, 1866, II, p. 359; *Hermès*, III, 1869, p. 233.

petits trous de scellement visibles encore sur la pierre. On peut rappeler ici la niche trouvée à Loryma, en Asie Mineure[1], qui montre, elle aussi, un trou de scellement destiné à une statuette.

Ainsi, l'examen des lieux nous a permis, semble-t-il, de résoudre le problème. La place donnée à ces reliefs se comprend fort bien. L'association de Dionysos et d'Héraklès était chère aux Thasiens, qui l'avaient reproduite sur leurs monnaies[2]. A droite de l'entrée, Héraklès, tourné vers le dehors de la ville, tendait son arc contre l'ennemi qui aurait voulu forcer l'enceinte.

Fig. 7. — Tête archaïque. Collection Wix, à Cavalla.

A gauche, Dionysos et son cortège se dirigeaient vers l'intérieur, et apportaient aux habitants la paix et l'abondance. Ce sont bien les « gardiens de la ville » que mentionne l'inscription.

On connaît plusieurs exemples de portes de villes ornées de reliefs d'une façon analogue[3]. En Acarnanie, à Alizia[4], un relief

1. Benndorf, *Reisen im Südwestlichen Kleinasien*, I, p. 22, fig. 18.
2. *B. C. H.*, 1894, p. 65 ; *Wiener Jahreshefte*, 1903, p. 185, fig. 108, p. 180, note 247 ; sur l'union de Dionysos et d'Héraklès, Sag lio-Pottier, s. v. *Hercules*, p. 113.
3. *B. C. H.*, 1900, p. 567, note 5 (divers exemples).
4. Heuzey, *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, pl. XI, p. 414.

est sculpté sur une des pierres d'angle de la porte principale, à l'intérieur de l'enceinte. C'est, comme à Thasos, Héraklès, et M. Heuzey remarque avec raison que ce n'est pas sans intention qu'on a sculpté à l'intérieur de la ville l'image de ce dieu. C'est le dieu gardien des portes, le dieu de la force, qui rend les ais solides et les verroux inébranlables, qui fait tenir les gonds

Fig. 8. — Relief de la collection Christidis, à Panaghia.

contre les chocs du bélier. Au reste, à Thasos même, les autres portes étaient aussi ornées de reliefs, comme celle où, sur l'unique montant qui subsiste encore, se voit Déméter associée à une déesse ailée[1].

1. *B. C. H.*, 1900, pl. XIV-XV. Peut-être que le bloc, à la surface duquel est gravé l'apotropaion reproduit par M. Conze (*op. l.* pl. V, p. 12-13), faisait

Quant à la présence d'une niche à l'entrée d'une porte de l'enceinte, elle n'a rien d'étonnant; on rencontre en effet souvent, aux portes des villes antiques, des niches semblables[1], destinées, soit à contenir l'image (statue ou relief) de la divinité protectrice, soit à recevoir des offrandes, et nous remarquerons que ces niches se trouvent toujours à droite de l'entrée, comme c'est le cas dans la porte de Thasos que nous venons d'étudier.

***

Je mentionne encore ici les sculptures suivantes trouvées à Thasos :

I. Cavalla. Collection de M. Wix, consul d'Autriche.

Tête d' « Apollon archaïque », provenant de Liménas, vraisemblablement celle qui a été mentionnée par M. Mendel[2], auquel est due la publication d'un torse d' « Apollon archaïque », provenant aussi de Thasos[3], actuellement au Musée de Constantinople.

Cette tête, dont nous donnons un dessin exécuté d'après une photographie (fig. 7), est de grandeur naturelle[4]; la conservation en est bonne, à l'exception du nez, dont l'extrémité est brisée. Les formes du visage sont fortement charpentées, les pommettes saillantes, le menton osseux. La bouche, dont les coins sont profondément enfoncés, sourit légèrement. Les yeux, aux globes saillants, sont enfermés entre une paupière supérieure très arquée et une paupière inférieure presque horizontale. La chevelure forme des ondulations régulières sur le crâne : ce sont des bandeaux, aux ondes légèrement creusées, divisés sur le

partie de la décoration de la porte près de laquelle on le voit encore (Perrot, *op. l.*, pl. II, porte 2, « porte intacte »).

1. Messène, *Expédition de Morée*, pl. 47; Priène, Wiegand, *Priène*, p. 44, et note (2 ex.); Pompei, porte de Stabies, Overbeck (4), *Pompei*, p. 51; porte Marine, *ibid.*, p. 53.

2. *B. C. H.*, 1900, p. 553, note 5.

3. *Ibid.*, 1902, p. 467 sq., pl. IV. Cf. aussi : *Monumenti ant.* I, p. 796; *Chroniques d'Orient*, I, p. 419; Iwan von Muller, *Handbuch*, VI, *Arch. d. Kunst*, p. 921, addition à la p. 531; *B. C. H.*, 1907, p. 190.

4. Je ne connais cette tête, et les autres sculptures de la collection Wix, que par une photographie communiquée par M. Charreyron, ingénieur à Liménas.

milieu du front par une raie, qui passent par derrière les oreilles et retombent en masse sur la nuque.

De toutes les têtes d' « Apollons archaïques » que nous connaissons, c'est celle de l' « Apollon » de Ténéa[1] qui semble la plus voisine de la tête de Thasos; cette dernière ne présente cependant pas cette rondeur dans les contours qui caractérise les traits de la statue de Ténéa, mais offre une apparence de solidité, de force nerveuse et pleine, qui témoigne d'un art vigoureux.

II. Panaghia. Collection du Dr Christidis. Provenance : Liménas.

Fragment d'une stèle funéraire, en marbre blanc à gros grains Haut. 0m,38; larg. 0m,30; épaiss. 0m,05.

Sur ce relief est figuré l'avant d'un navire, avec son acrostolion, près duquel se dresse verticalement un mât, que semble maintenir dans le haut un cordage, horizontal à la ligne du pont. Un enfant nu, à la chevelure bouclée, debout, tient dans ses bras une vergue munie de sa voile, qu'il va sans doute attacher au mât. A gauche de la plaque, on aperçoit encore un bras tendu dans la direction de l'enfant.

Genève.

W. Deonna.

1. Brunn-Bruckmann, pl. I.

MAQUETTE D'APOLLON ARCHAÏQUE

trouvée au Pentélique.

Dans un de ses précédents cahiers, la *Revue archéologique*[1] mentionne la découverte d'une statuette du type des « Apollons archaïques » à Dionyso, sur le versant nord du Pentélique. Je suis en état de compléter aujourd hui mon trop bref communiqué du printemps dernier en publiant une photographie de la nouvelle trouvaille (fig. 1). On sait qu'une grande statue du type des Apollons archaïques avait été trouvée, en 1898, dans la carrière de Stamato-Vouni, sur le versant nord du Pentélique (ancien dème d'Icaria)[2]. Quoique inachevée, elle est un témoin intéressant des débuts de la statuaire athénienne en marbre pentélique. J'en ai fait une description détaillée dans les *Mélanges Nicole*[3] ; elle occupe d'ailleurs la plus grande place dans notre figure 1. La statuette que je publie est au contraire de dimension si faible (largeur des épaules 0,12 ; haut. 0,48), qu'il faut quelque attention pour la distinguer à côté de l'autre[4].

Ce sont précisément, ce me semble, ces proportions réduites qui offrent de l'intérêt ; en effet, l'aspect de la statuette est le même que celui de la statue : même pose des bras collés au tronc, même motif de la jambe gauche légèrement portée en avant ; la tête n'a pas souffert comme celle de la grande statue dont le masque était parti d'un seul éclat ; ainsi, malgré sa

1. *Revue archéol.*, mars-avril, 1907, p. 344.
2. *Athen. Mittheil.*, 1898, p. 495.
3. Genève, 1905, p. 401-5, pl. 1.
4. Les deux marbres sont à Dionyso chez M. Sand, directeur de la Société « Marmor » ; on peut voir un moulage de notre statuette à Londres, au siège de la Société.

fruste apparence, la statuette est intacte et permet de reconstituer les parties manquantes de la statue.

A voir l'un à côté de l'autre les deux monuments, on se

Fig. 1. Grande et petite statue de Stamatto-Vouni.

convainc que l'identité du type ne prête pas au doute; je suis porté à croire qu'il n'y a pas entre eux simple parenté, mais une ralation étroite; la statuette est le modèle de la statue;

c'est d'après cette maquette que l'on a établi les proportions du grand monument qui en est une copie mécanique; on voit donc que les ateliers d'Athènes envoyaient aux carrières des modèles-étalons aisément maniables d'après lesquels l'ouvrier carrier faisait une ébauche.

Je ne sache pas qu'on ait signalé de modèles de ce genre dans les carrières antiques; notre connaissance de la technique statuaire est assez indigente, surtout pour l'époque archaïque. Quelle était la division du travail? Jusqu'où allait la province du carrier, et où commençait celle du praticien d'atelier? Ce sont là des questions mal élucidées, mais où la statuette de Dionyso jette quelque lumière. Elle nous offre un peu le même intérêt que les coins de frappe ou les moules de terre cuite conservés en bonne place dans les musées. C'est ainsi que notre statuette prend sa revanche et semble l'emporter de beaucoup, malgré ses dimensions modestes, sur sa grande sœur; c'est elle qui devient l'aînée; en tout cas, les deux statues se complètent de façon singulière et gagnent toutes deux à ce mutuel support.

Genève, 6 novembre 1907.

GEORGES NICOLE.

TARPEIA

I

« Pourquoi, demande Plutarque au chapitre 37 des *Questions romaines*, parmi les offrandes que l'on fait aux dieux, n'y a-t-il que les dépouilles prises sur les ennemis que la coutume ordonne de laisser consumer par le temps, sans qu'on en prenne soin ni qu'on les répare?[1] » Les questions posées par Plutarque sont toujours d'un grand intérêt, précisément parce qu'elles se rapportent à des usages que personne, de son temps, ne savait plus expliquer; mais les réponses qu'il propose sont généralement absurdes, parce qu'il essaie d'interpréter des usages religieux très anciens par des idées de son temps — philosophiques et, pour ainsi dire, laïques. En l'espèce, il allègue deux solutions du problème : 1° la disparition des dépouilles oblitère la gloire des exploits qu'elles commémorent et encourage à des exploits nouveaux; 2° il y aurait quelque chose d'odieux à perpétuer le souvenir de luttes sanglantes; aussi, chez les Grecs, blâma-t-on les peuples qui osèrent les premiers ériger des trophées en pierre ou en bronze[2]... Il suffit d'indiquer le sens de ces deux réponses pour être dispensé de les discuter.

Aujourd'hui, la question posée par Plutarque est de celles que la science comparée des religions et des coutumes permet de résoudre à première vue. Si, chez les Romains, on ne

1. Plutarque, *Quaest. rom.*, c. 37, p. 273 *e* (Bétolaud, t. II, p. 32). Le texte est incertain sur un point (προσχωσιν dans le sens de *prendre soin*); mais la signification générale de la phrase n'est pas douteuse.

2. Cf. Cic., *De Invent.*, II, 23, 69; Diod. Sic., XIII, 24; Plut., *Alcib.*, 29. L'usage des trophées métalliques se généralisa plus tard en Grèce; mais les Macédoniens n'élevèrent jamais de trophées d'aucune sorte (Paus., IX, 40, 9).

répare pas les trophées, c'est parce qu'ils sont revêtus d'une sainteté particulière qui en rend le contact périlleux, comme — pour ne citer qu'un exemple — l'arche d'alliance chez les Hébreux, avec cette différence que la sainteté de l'arche d'alliance tient à sa destination même, tandis que celle des dépouilles prises sur l'ennemi est adventice et résulte des circonstances qui les ont fait changer de mains après le combat.

II

Chez les Romains des anciens temps, qui n'élevaient pas de trophées sur les champs de bataille[1], nous voyons les dépouilles des ennemis suspendues dans des temples et autres édifices publics, dans des maisons privées et à des arbres, en particulier à des chênes. Ce dernier mode d'exposition, dont il est question dans Virgile[2] et dans Stace[3], est évidemmment le plus archaïque; il n'était pas encore oublié au premier siècle de l'Empire, témoin le passage fameux où Lucain[4] compare Pompée à un vieux chêne mort depuis longtemps, sans feuillage, qui, debout au milieu d'un champ fertile et chargé d'anciennes dépouilles, *exuviae veteres*, demeure, malgré sa vétusté et sa caducité, un objet de culte. Si, en pleine campagne, un arbre plusieurs fois séculaire pouvait ainsi rester chargé de dépouilles, sans qu'elles tentassent la cupidité des passants, c'est que ces dépouilles étaient protégées contre tout contact par la sainteté qui s'y attachait; et si elles restaient suspendues aux branches mortes d'un vieux chêne presque pourri, sans qu'on eût l'idée de les transférer sur un arbre encore vert, c'est que le support des dépouilles était aussi sacré que les dépouilles elles-mêmes. Le temps seul et les accidents naturels pouvaient les réduire en poussière; la main de l'homme n'y devait pas contribuer.

1. Florus, III, 2.
2. Virg., *Aen.*, XI, 5 et suiv.
3. Stace, *Théb.*, II, 707 et suiv.
4. Lucain, *Pharsale*, I, 136 et suiv.

Les dépouilles de guerre suspendues dans les maisons des généraux n'étaient pas moins intangibles. Elles y demeuraient, à l'abri de toute injure, pendant des générations[1], constituant pour les maisons comme des titres de noblesse dont se prévalaient leurs possesseurs successifs. Après le désastre de Cannes, lorsque Fabius dut combler les vides qui s'étaient produits dans le corps des sénateurs, il choisit un certain nombre de citoyens dont les demeures ancestrales étaient ornées de dépouilles prises sur l'ennemi[2]. La maison de Pompée, *rostrata domus*, était encore décorée des avants de navires ciliciens quand elle passa au triumvir Antoine et plus tard, par héritage, à l'aïeul de l'empereur Gordien[3]. Lors de l'incendie de Rome sous Néron, Suétone nous dit que les maisons des chefs d'autrefois furent consumées, encore ornées des dépouilles des ennemis (*hostilibus adhuc spoliis ornatae*)[4]. Alors même qu'une maison passait par vente dans une autre famille, le nouveau possesseur ne devait pas toucher aux *spolia* ni, à plus forte raison, les faire disparaître[5]. Il y a quelque naïveté à prétendre que cette défense de toucher aux *spolia*, de les réparer ou même de les entretenir, était inspirée par la crainte que des hommes sans conscience fissent étalage, dans leurs maisons, de dépouilles apocryphes, comme on achète aujourd'hui de vieilles armures ou des « portraits d'ancêtres[6] »; le scrupule dont nous venons de citer des preuves était exclusivement religieux et les Romains continuèrent à s'y conformer longtemps après qu'ils eussent cessé de le comprendre.

Dans les temples, demeures des dieux, les dépouilles ennemies

1. Polybe, VI, 39 : ἐν δὲ ταῖς οἰκίαις κατὰ τοὺς ἐπιφανεστάτους τόπους τιθέασι τὰ σκῦλα, σημεῖα ποιούμενοι καὶ μαρτύρια τῆς ἑαυτῶν ἀρετῆς. Cf. Tibulle, I, 1, 54 : *Te bellare decet terra, Messala, marique* || *Ut domus hostiles praeferat exuvias.* Voir encore Tit. Liv., X, 7; XXXVIII, 43 : Cic., *Phil.*, II, 28; Silius, *Pun.*, VI, 436, etc.

2. Liv., XXIII, 23 : *qui spolia ex hoste fixa domi haberent.*

3. Capitolin, *Gordien*, 3; cf. Cic., *Philipp.*, II, 28, 68.

4. Suet., *Nero*, 38.

5. Pline, XXXV, 7.

6. *The object being doubtless to guard against the frauds of false pretenders* (Smith, *Dict. of antiquities*[3], art. *Spolia*, p. 691).

étaient fixées aux murs et n'en devaient jamais être enlevées. C'est seulement en quelques circonstances exceptionnellement graves, lorsque le salut de l'État était en jeu, qu'on se permit d'équiper les recrues avec des armes d'ennemis vaincus. Après Cannes, au moment où Rome semblait sans défense, les consuls, dit Tite Live, firent fabriquer des armes à la hâte et « les anciennes dépouilles des ennemis furent arrachées des temples et des portiques »[1]. Un peu plus tard, le dictateur M. Junius Pera se fit autoriser par une loi spéciale à monter à cheval (ce qui était contraire à la loi religieuse) et équipa 6.000 hommes avec les armes gauloises qui avaient orné le triomphe de Flaminius[2]. Tite Live sait qu'une pareille mesure n'était pas moins exceptionnelle que celle qui, à la même époque, ouvrait les rangs de l'armée romaine à des esclaves; c'étaient, dit-il, « les dernières ressources d'un état presque désespéré qui faisait céder les convenances à la nécessité[3] ». L'usage d'armes prises à la guerre était chose si anormale qu'on hésitait même à s'en servir quand ces dépouilles provenaient non pas d'une victoire, mais d'un don. Lors du soulèvement de Syracuse, raconte Tite-Live, « les citoyens armés s'assemblent sur les places; ceux qui n'ont pas d'armes vont au temple de Jupiter olympien prendre les dépouilles des Gaulois et des Illyriens offertes à Hiéron par le peuple romain et supplient le dieu de leur prêter, avec des dispositions favorables, ces armes sacrées, dont ils ne veulent se servir que pour la patrie, les temples des dieux et la liberté[4] ». Ce qui rend ces armes sacrées, ce n'est pas seulement le fait qu'elles appartiennent à un temple, car celles des portiques et des maisons privées de Rome ne l'étaient pas moins; c'est qu'il s'agit d'armes prises à la guerre, d'*exuviae*. Par le fait même de leur capture, elles ont été soustraites à l'usage, elles

1. Liv., XXII, 57.
2. *Ibid.*, XXIII, 14.
3. *Honesta utilibus cedunt* (Liv., XXIII, 14, 3). Cf. le discours de Fabius dans les *Punica* de Silius, X, 598 et suiv.
4. Liv., XXXIV, 21.

sont devenues théoriquement intangibles ; nous avons vu qu'il en est de même lorsqu'elles restent suspendues à des arbres ou dans des maisons. La sainteté des temples où on les dépose n'ajoute rien à celle qui leur est propre ; c'est tout au plus si elle contribue à la garantir en la rendant apparente à tous les yeux.

III

Cet exemple montre, après tant d'autres, combien déraisonnent certains historiens, encore inspirés des préjugés du XVIIIe siècle, lorsqu'ils cherchent dans l'utilité pratique, ou dans ce qui nous semble tel aujourd'hui, l'origine des coutumes et des lois les plus anciennes. Deux pauvres tribus se font la guerre ; le vainqueur ramasse sur le champ de bataille les armes et les vêtements des ennemis morts ; le bon sens, mauvais guide en l'espèce, indique qu'il va se les approprier sans retard afin de poursuivre, avec ces ressources nouvelles, le cours de ses succès. Eh bien ! le vainqueur n'agira point ainsi, à moins qu'une nécessité absolue ne l'y contraigne en faisant taire ses scrupules religieux. Ces dépouilles sont sacrées ; il les retirera de la circulation, parce qu'elles sont devenues dangereuses à toucher ; tantôt, comme nous l'avons vu, il les suspendra dans certains lieux, à l'abri de toute atteinte, même de tout contact ; tantôt, et plus anciennement — car les hommes ont fait la guerre longtemps avant d'avoir des temples, des portiques et des maisons — il les jettera dans l'eau, il les détruira par le feu, enfin, s'il est sédentaire, il les accumulera sur un point consacré de son territoire, avec défense d'y jamais porter la main. Les rites suivant lesquels sont traitées les dépouilles correspondent aux divers rites funéraires : suspension dans les airs, jusqu'à la destruction lente et naturelle ; immersion, crémation, ensevelissement. Les quatre éléments, l'air, l'eau, le feu, la terre, prêtent leur concours à l'homme pour le soustraire aux dangers d'ordre magique dont le menacent les objets sacrés. Avec le temps et le concours du sacerdoce, qui sait se concilier ou neutraliser

les forces magiques, l'homme renonce à tout détruire, à soustraire aux usages de la vie toute sa capture; il en abandonne une partie aux dieux, c'est-à-dire au sacerdoce qui lui permet d'user librement du reste; la plus grande partie des *dépouilles* devient du *butin*. Et pourtant, par le principe toujours vérifié de la survivance des scrupules religieux, les dépouilles prises sur l'ennemi ne perdent jamais entièrement le caractère sacré dont elles ont été revêtues à l'origine; on hésite à les traiter comme des objets quelconques, utilisables par tous et pour toute fin; et à une époque où l'on n'offre plus aux dieux les prémices ou la dixième du butin, Napoléon fait fondre en une colonne historiée les canons conquis par la Grande Armée, au lieu de les ajouter à ses batteries ou de les conserver dans les arsenaux pour ses besoins.

IV

Nous avons parlé de la destruction des dépouilles par le feu, de leur immersion dans l'eau, de leur exposition sur la terre; il convient de réunir ici quelques exemples de ces rites primitifs.

Orose raconte, sans doute d'après Tite-Live[1], que les Cimbres et les Teutons, vainqueurs du consul Manilius et du proconsul Cépion, s'emparèrent dans les deux camps romains d'un butin immense et le détruisirent entièrement. Les vêtements furent déchirés et leurs morceaux dispersés aux vents, l'or et l'argent jetés à la rivière, les chevaux précipités dans des gouffres, l'équipement des hommes et des chevaux brisé en mille pièces. Orose voit dans cette conduite des Barbares, qu'il juge naturellement extravagante, l'effet d'une sorte d'exécration nouvelle et insolite, *nova quadam atque insolita exsecratione*. C'est le mérite des savants danois du XIXe siècle, notamment de Worsaae, d'avoir prouvé qu'il n'y avait là rien de nouveau ni d'insolite, mais le simple accomplissement d'un rite familier aux peuples

1. Orose, V, 16.

barbares du nord. Dès 1866, Worsaae expliquait ainsi les nombreuses trouvailles d'armes et d'ornements de bronze dans les tourbières du Danemark, qui sont d'anciens lacs; en 1867, il étendit cette explication à l'âge du bronze[1]. « Dans tous les dépôts provenant de nos tourbières, disait Engelhardt en 1869 au Congrès de Copenhague[2], il n'y a presque pas un seul objet qui ne soit incomplet et mis hors d'état de servir ultérieurement... C'est que tous ces dépôts proviennent du butin ramassé sur des champs de bataille et que l'on a mis tous ces objets hors d'état de servir en les donnant aux dieux auxquels on avait auparavant promis cette sorte de sacrifice; les vaillants guerriers ne se réservaient que la gloire. Les passages tirés de plusieurs auteurs classiques par M. Worsaae et par M. Beauvois, ainsi que l'étude approfondie faite par M. Steenstrup des ossements d'animaux trouvés dans la même couche que les antiquités et mêlés à elles, ont parfaitement éclairci ce point naguère tout à fait inexplicable ».

La théorie de Worsaae fut popularisée en France par Alexandre Bertrand, qui écrivit à ce sujet un article intitulé *La part des dieux* (5 août 1872)[3]. Son mémoire, comme ceux de Worsaae qu'il résume, est entaché de divers anachronismes; l'expression « la part des dieux », si heureuse en apparence, est de ce nombre. Lors de la constitution du polythéisme romain, alors que les coutumes religieuses comme celles qui nous occupent étaient déjà très anciennes, les écrivains classiques crurent que les dépouilles détruites ou abandonnées étaient vouées à certaines divinités ou anéanties en leur honneur. Tite-Live parle plusieurs fois de dépouilles « brûlées en l'honneur de Vulcain » (*spolia Vulcano cremantur*)[4]; ailleurs, de

1. Worsaae, *Mém. de la Soc. des antiquaires du Nord*, 1866, p. 61; cf. O. Tischler, *Gedächtnissrede an Worsaae*, 1886, p. 8.
2. *Congrès d'archéol. préhistorique* (Copenhague), 1869, p. 260.
3. Bertrand, *Archéol. celtique et gauloise*, 2e éd., p. 221. Cf. S. Müller, *Mém. de la Soc. des antiquaires du Nord*, 1884-89, p. 225.
4. Liv., I, 37; VIII, 10; XXIII, 46; XXX, 6; XLI, 12; cf. Preller-Jordan, *Röm. Mythologie*, II, p. 152.

dépouilles vouées à Jupiter, à Mars, à la mère Lua « et aux autres dieux à qui la religion permet de consacrer, en les brûlant, les dépouilles des ennemis »[1]. C'est à Mars, Minerve, Lua et aux autres dieux que s'adressa solennellement Paul Émile lorsque, après avoir fait transporter les boucliers d'airain sur ses vaisseaux, il fit faire un amas des autres armes de toute espèce, y mit le feu lui-même et invita les tribuns militaires à jeter des torches enflammées dans le monceau. Paul-Émile croyait, ou feignait de croire, en se conformant à un rituel archaïque, qu'il brûlait les armes des Macédoniens en l'honneur des dieux; mais, en agissant ainsi, il suivait un très ancien usage antérieur à l'époque où le panthéon romain s'était formé. De toutes les divinités que nomme Tite-Live en pareille circonstance, une seule n'avait pas été hellénisée au temps de Paul-Émile : c'est *Lua*, dont le nom est apparenté à *Lues*, et qui signifie seulement la destruction. Vouer à Lua, c'est détruire, pas autre chose. Il est d'autant moins légitime de reconnaître, dans des sacrifices de ce genre, la *part des dieux*, que les représentants attitrés des dieux, qui sont les prêtres, n'en reçoivent rien; si toute offrande faite à Vulcain avait dû être brûlée, les temples de Vulcain n'auraient jamais contenu que des cendres. La part des dieux n'est pas ce qu'on détruit, mais, au contraire, une partie de ce qu'on garde, et cette part n'a pu être faite par le vainqueur qu'à l'époque relativement tardive où il y a eu des temples pour conserver les objets et des prêtres pour les recevoir. Tite-Live raconte bien que Romulus, après la défaite d'Acron, tué par lui et dépouillé de ses armes, consacra les dépouilles de ce chef dans le temple de Jupiter Feretrius, ainsi nommé du brancard ou *feretrum* dont Romulus se servit pour le transport[2]; mais, en réalité, ce temple, que Tite-Live appelle le

1. *Spolia Jovi victori vota et cremata*, Liv., X, 29; *Marti, Minervae Luaeque Matri et ceteris diis quibus spolia hostium dicare fas est succensi*, XLV, 33.

2. Liv., I, 10, 5. L'étymologie est naturellement absurde ; celle qui rattache *Feretrius* à *ferire* est plus vraisemblable (Prop., V, 10, 46). Cf. l'art. *Jupiter* dans le *Lexikon* de Roscher, p. 671, 674.

plus ancien de Rome, ne paraît dans l'histoire que quatre siècles plus tard, en 328, lors de la dédicace des dépouilles opimes du roi de Veïes, Volumnius, qu'Auguste put encore y voir[1]. Le rite romain primitif, que connaissait Virgile, consiste à brûler les dépouilles des ennemis[2] ou à les suspendre à un tronc de chêne élevé sur un tertre[3] :

Ingentem quercum decisis undique ramis
Constituit tumulo fulgentiaque induit arma[4].

Je ne connais pas de texte indiquant que les Romains, comme les Teutons et les Cimbres, aient jeté des dépouilles dans des lacs et des marais ; pourtant, je crois qu'ils ont dû pratiquer cet usage, non seulement parce que les lacs de l'Italie ont reçu des quantités d'offrandes, *stipites*, mais parce que, lors de la reconstruction du Capitole par Vespasien, les aruspices, familiers avec les coutumes les plus anciennes, ordonnèrent de jeter dans les marais, c'est-à-dire de soustraire à tout emploi ultérieur, les débris du vieux temple incendié[5].

V

Les Romains ont pu fort bien, à l'époque historique, vouer d'avance à tel dieu les dépouilles de l'ennemi, comme le fit Fabius au moment d'attaquer les Samnites[6] ; mais, en exécutant cet engagement après la victoire, lorsqu'ils détruisaient le butin au lieu de le conserver, ils obéissaient à un usage dont le caractère primitif était obscurci. Quand, d'autre part, ils voyaient les Barbares agir de même, ils pensaient que ceux-ci offraient des sacrifices à leurs dieux, parce qu'ils ne pouvaient plus se représenter un état primitif où le sacrifice était tout

1. Cf. *Hermes*, t. XIII, p. 142.
2. Virg., *Aen.*, XI, 193.
3. Le chêne de Lucain, *sublimis in agro*, est *sublimis* parce qu'il s'élève sur un tertre (*Phars*., I. 136).
4. Virg., *Aen.*, XI, 5.
5. *Ut reliquiae prioris delubri in paludes aveherentur* (Tac., *Hist.*, IV, 53).
6. Liv., X, 29, 14-18.

25706

autre chose qu'une offrande à quelque divinité. Toutefois, dans un passage au moins, Tite-Live semble avoir éprouvé un scrupule à cet égard. En 176 av. J.-C., les Ligures s'emparèrent de Mutine et y firent un grand butin qu'ils anéantirent. « Ils tuent les prisonniers après les avoir hachés en pièces (*cum foeda laceratione interficiunt*); dans les temples, ils font une boucherie d'animaux plutôt qu'un sacrifice (*pecora in fanis trucidant verius passim quam rite sacrificant*). Enfin, après le carnage des êtres animés, ils tournent leur fureur contre les objets sans vie; ils brisent contre les murailles des vases de toutes sortes, plutôt faits cependant pour l'utilité que pour l'ornement »[1]. Ainsi les Ligures se conduisirent comme les Cimbres et les Teutons soixante-dix ans plus tard; ils tuèrent et brisèrent tout avec une telle rage de destruction que Tite-Live hésite à qualifier ce massacre de sacrifice (*trucidant verius quam sacrificant*). En effet, parler en pareil cas d'un sacrifice serait abuser des mots; il ne s'agit ni d'un sacrifice-don, ni d'un sacrifice d'expiation ou de communion; c'est purement et simplement l'exécution d'une sorte de mise hors la loi, de *herem*, pour employer l'expression de la Bible qui nous fournit des exemples équivalents.

Avant de passer à ces exemples, qui sont très instructifs, je dois dire un mot du rite qui consiste à empiler les dépouilles ennemies sur le sol sans les brûler. Je n'ai pas trouvé de texte qui atteste ce rite en Italie; mais un passage très important de César, dans la *Guerre des Gaules*, l'attribue aux Gaulois, dont la civilisation, à l'époque de la conquête, offre plus d'une analogie avec celle de l'Italie primitive. « Mars, dit César[2], est l'arbitre de la guerre. Très souvent, quand les Gaulois ont résolu de combattre, ils font vœu de consacrer à Mars les dépouilles

1. Liv., XLI, 18 (Gaucher, t. IV, p. 292) : *Satiati caede animantium, quae inanima erant parietibus adfligunt, vasa omnis generis usui magis quam ornamento in speciem facta* (allusion à la destruction des vases précieux de Corinthe par Mummius?).

2. César, *Bell. Gall.*, VI, 17 (Artaud-Lemaître, p. 217).

de l'ennemi. Après la victoire, ils immolent le bétail qu'ils ont pris; le reste est déposé dans un endroit déterminé. Dans beaucoup de cités on peut voir des lieux consacrés où s'élèvent des monceaux de dépouilles (*harum rerum exstructos tumulos*); il n'arrive guère qu'un Gaulois ose, au mépris de la religion, cacher chez lui une partie du butin, ou enlever quelques objets du dépôt; la peine de mort, précédée des tortures les plus cruelles, est réservée à un pareil crime. » César a bien vu qu'il s'agit là d'une loi ou d'une coutume religieuse, sanctionnée par les peines les plus terribles. D'autres textes nous apprennent que les Gaulois brûlaient parfois le butin[1]; il leur arrivait aussi de le jeter dans des lacs ou des étangs, par exemple dans ceux des environs de Toulouse, où les Romains, sous Q. Servilius Caepio en 105, firent une ample récolte d'or et d'argent[2]. L'opinion commune, que ces étangs servaient de trésors aux Tolosates, est naturellement inadmissible. Il est au moins douteux que ces richesses fussent le produit du pillage de Delphes par les Tectosages; mais cette légende contient une part de vérité, en ce sens que l'or de Toulouse, *aurum Tolosanum*, provenait bien d'expéditions guerrières et avait été jeté dans des étangs à cause de son caractère sacré. J'ai déjà fait observer que la sainteté des dépouilles menace d'un grave péril ceux qui touchent ou s'approprient les objets ainsi retirés de la circulation. Aussi, lorsque Cépion et son armée eurent été anéantis en 105 par les Cimbres, attribua-t-on ce désastre au vol sacrilège de l'or de Toulouse, opinion qui doit avoir pris naissance en Gaule et, de là, s'être propagée en Italie, où l'on disait que l'or de Toulouse avait porté malheur à tous ceux qui s'en emparèrent et même à leurs proches. Ce sont là les effets ordinaires de la violation d'un *tabou*[3].

1. C'est sans doute ce que veut dire Florus, lorsqu'il écrit (I, 20, 5) que les Boiens vouent les armes romaines à Vulcain. Cf. Waltzing, *Rev. des Études anciennes*, t. IV, p. 53.
2. Strabon, IV, 1, 13; Justin, XXXII, 3, 9.
3. Plus tard les Gaulois, comme les Romains, conservèrent aussi le butin dans des temples; cf. *Revue des Études anciennes*, t. IV, p. 280 sq.

M. d'Arbois de Jubainville a récemment commenté le texte bien connu de Diodore sur les Celtes[1] : « Prenant les têtes des ennemis tués, ils les attachent au cou de leurs chevaux; ils abandonnent à leurs serviteurs les dépouilles sanglantes de ces morts et emportent comme butin les têtes en chantant leur triomphe et l'hymne de la victoire ». Parmi ces serviteurs, observe justement M. d'Arbois, il devait y avoir beaucoup de Germains; ainsi s'explique que le mot celtique désignant la victoire, **bheŭdi*, soit devenu l'allemand *beŭte*, signifiant le butin. Diodore ne dit pas à quelles tribus celtiques il fait allusion et le fait qu'il cite ne peut avoir été général, puisqu'il contredit le témoignagne précis de César; toutefois, il est permis de le retenir comme un exemple peut-être local de la survivance religieuse qui inspirait aux Gaulois la crainte d'emporter les dépouilles des ennemis. Dire que ces Gaulois se contentaient de la gloire de vaincre et méprisaient chevaleresquement les fruits matériels de la victoire, c'est se laisser séduire par des idées toutes modernes; pareille chose est d'ailleurs arrivée à Engelhardt qui, dans le passage cité plus haut, attribuait le même désintéressement aux guerriers scandinaves, qui précipitaient leur butin au fond des lacs. Nous sommes ici sur le terrain de la superstition, non sur celui de l'éthique. Quand la superstition s'affaiblit, quand le désir des biens matériels et des richesses prend le dessus, la crainte de toucher au butin cède à la passion de le posséder. Cet état d'esprit est celui des Germains du temps d'Auguste, qui immolent tous les officiers de l'armée de Varus, mais n'hésitent pas à s'enrichir de leurs dépouilles[2]. Tacite, racontant la campagne vengeresse de Germanicus, parle à diverses reprises de l'avidité des soldats d'Arminius pour le butin[3]. Pourtant, ces Germains avaient conservé un souvenir des

1. Diod. Sic., V, 24, 4. Cf. d'Arbois, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1907, p. 172.

2. Tacite, *Annales*, I, 57 : *Ferebantur et spolia Varianae cladis, plerisque.. praedae data.*

3. *Ibid.*, I, 65 : *Hostium aviditas, omissa caede, praedam sectantium.*

coutumes ancestrales, de la consécration des dépouilles par la suspension, comme elle s'était longtemps pratiquée à Rome; les enseignes de l'armée de Varus avaient été fixées ainsi par Arminius aux vieux chênes de la forêt de Teutobourg[1].

VI

Pour confirmer et pour préciser ce qui a été dit jusqu'à présent sur le caractère sacré des dépouilles prises à la guerre, sur l'aversion religieuse des peuples demi-barbares pour l'emploi et pour l'appropriation de ces dépouilles, point n'est besoin d'aller prendre des exemples chez les Peaux-Rouges : la Bible suffit.

La théorie de l'interdit (*herem*), qui condamne les dépouilles des ennemis à la destruction, sauf quelques réserves inspirées par les nécessités pratiques, se trouve dans deux passages du *Deutéronome* et des *Nombres* :

« Quand l'Éternel t'aura fait entrer dans le pays dont tu vas prendre possession..., que l'Éternel t'aura livré les armées et que tu les auras battues, tu les voueras à l'interdit, tu ne traiteras point alliance avec elles et tu ne leur feras point grâce... Tu ne t'allieras pas par mariage avec elles, car elles détourneraient tes enfants de mon obéissance[2]. »

« L'or, l'argent, l'airain, le fer, l'étain et le plomb, tout ce qui peut aller au feu, vous le ferez passer par le feu, et il sera pur; toutefois, on le purifiera encore avec l'eau de purification. Mais tout ce qui ne va pas au feu, vous le ferez passer dans l'eau[3]. »

Voici maintenant la pratique, naturellement antérieure à la théorie, telle qu'on la trouve dans le livre de Josué[4]. Les Hébreux étaient arrivés devant Jéricho, qui ferma ses portes. L'Éternel dit à Josué : « Je te livre Jéricho, son roi et ses guerriers. Tu feras marcher tous tes gens de guerre autour de la ville;

1. Tacite, *Annales*, I. 59.
2. *Deutéronome*, VII, 1-3.
3. *Nombres*, XXXI, 22, 23.
4. *Josué*, VI, 1 et suiv.

ils feront cela une fois pendant six jours, tandis que sept prêtres, précédant l'arche, porteront sept cors retentissants. Le septième jour, vous ferez sept fois le tour de la ville et les prêtres sonneront du cor. Alors tout le peuple poussera un grand cri de guerre et la muraille de la ville croulera sur place ». Josué se conforme aux ordres de l'Éternel et trace ainsi autour de la ville un *cercle magique* qui la « retranche », la supprime virtuellement. Au septième jour, lors du septième tour, quand les prêtres embouchèrent leurs cors, Josué dit au peuple : « Poussez le cri de guerre, car l'Éternel vous a livré cette ville. Elle sera interdite au nom du Seigneur, avec tout ce qu'elle renferme; seule, Rahab la courtisane aura la vie sauve, ainsi que toutes les personnes qui sont chez elles, parce qu'elle a mis à l'abri les émissaires que nous avions envoyés. Mais prenez bien garde à l'interdit et n'allez pas vous approprier quoi que ce soit; ce serait attirer l'interdit sur le camp d'Israël et lui porter malheur. Quant à l'argent et à l'or, aux ustensiles de cuivre et de fer, ils seront réservés au service de l'Éternel; c'est dans le trésor de l'Éternel qu'ils entreront ». La muraille écroulée et la ville prise, les Hébreux, appliquant l'interdit, tuèrent hommes et femmes, jeunes et vieux, jusqu'aux bœufs, aux brebis et aux ânes. On brûla la ville et tout son contenu, sauf l'argent et l'or, les objets de cuivre et de fer, qu'on déposa dans le trésor de la maison de Dieu. Josué prononça cette adjuration : « Soit maudit devant le Seigneur celui qui entreprendrait de rebâtir cette ville, de relever Jéricho! Que la pose de la première pierre lui coûte son premier-né et celle des portes le plus jeune de ses fils! »

La malédiction attribuée à Josué paraît avoir porté ses fruits; nul, pendant des siècles, ne se hasarda à relever Jéricho[1].

1. Le 1er livre des Rois (XVI, 34) raconte que, du temps d'Achab, Hiel de Bethel rebâtit Jericho, mais au prix de la vie de deux de ses enfants : « Au prix d'Abiram, son aîné, il en posa les fondements, et au prix de Shegoub, son cadet, il en posa les portes, conformément à la parole de l'Éternel, qu'il avait prononcée par l'organe de Josué ». Il semble qu'il y ait ici comme le souvenir d'un sacrifice *de fondation* destiné à racheter ou à effacer le *herem*; mais la

MM. Sellin et Niemann y ont entrepris tout récemment des fouilles profondes, qui ont fait reparaître au jour les restes des murailles et de deux forts, avec un grand nombre d'objets brisés, en particulier des tessons de vases, qui presque tous, affirment les explorateurs, remontent à l'époque chananéenne et sont antérieurs à la domination des Hébreux sur le pays. Une fois « retranchée » par l'opération magique que l'on sait, Jéricho n'existait plus. Le récit de la destruction sauvage de la ville et de tout ce qu'elle contenait, êtres animés et objets sans vie, rappelle étrangement le passage de Tite-Live sur les fureurs des Ligures à Mutine et celui d'Orose sur celles des Cimbres; mais la suite est plus instructive encore, en nous éclairant sur le caractère contagieux des objets frappés par le *herem*. Quand même le livre de Josué, sous la forme où il nous est parvenu, ne serait pas antérieur à l'Exil, les idées primitives qu'on y trouve en foule suffiraient à nous convaincre que le fond du récit appartient à une époque très ancienne, à une civilisation encore rudimentaire et toute dominée par des scrupules religieux[1].

VII

Malgré l'interdit, un Hébreu du nom d'Akhan s'appropria quelques objets provenant de Jéricho. La sanction du *tabou* violé se fit bientôt sentir : trois mille soldats furent mis en déroute par les habitants d'Aï. Josué se prosterna devant l'arche et supplia l'Éternel. Alors l'Éternel dit à Josué « : Israël a péché. Il a violé ma défense; on a pris de l'interdit, quelqu'un l'a

texte, tel qu'il est, indique plutôt un accident, qui aurait coûté la vie aux deux fils de Hiel (Reuss, *La Bible*, t. I, p. 485) Reuss remarque à ce propos : « Jericho avait été rebâtie depuis bien longtemps et est mentionnée, comme une ville existante et peuplée, dans l'histoire de David ». Cela ne ressort nullement du texte visé (2 Samuel, X, 5).

1. Le rédacteur du livre de Josué fait intervenir en toutes choses Jahveh, comme les historiens romains parlent de dépouilles vouées *à leurs dieux*; mais le « tabou des dépouilles », avec toutes ses conséquences, paraît bien antérieur à la constitution du monothéisme hébreu, comme à celle du polythéisme romain; c'est l'époque de la magie et des *djinn* (polydémonisme).

caché dans ses bagages. Les Israélites ne pourront plus tenir devant leurs ennemis; ils sont sous le poids de l'interdit. Je ne serai plus avec vous si vous ne faites disparaître du milieu de vous l'objet de l'interdit ». Ainsi tout le peuple est contaminé par le crime d'un seul; il faut que ce crime soit expié, car « l'interdit est dans le sein d'Israël ». Ce qui suit est obscur, le texte étant sans doute altéré; mais il semble que l'Éternel ait prescrit à Josué une épreuve magique, un appel par la voie des sorts pour découvrir le coupable. Le sort désigne Akhan, qui avoue sa faute : « Avisant, parmi le butin, un beau manteau de Sennaar, deux cents sicles d'argent, un lingot d'or de cinquante sicles, j'en ai eu envie et m'en suis emparé; ces objets sont enfouis en terre dans ma tente, l'argent par dessous ». Josué dépêcha des envoyés à la tente d'Akhan et ceux-ci rapportèrent les objets. Alors, agissant d'après les ordres exprès de l'Éternel, Josué fit saisir Akhan, ainsi que l'argent, le manteau et le lingot d'or, ainsi que ses fils et ses filles, ses bœufs, ses ânes, son menu bétail, sa tente et tous ses biens et, suivi de tout Israël, il les conduisit dans la vallée d'Akhor. Et Josué lui dit : « Le malheur dont tu nous as affligés, Dieu te le rend aujourd'hui ». Et tout Israël le tua à coups de pierres. « On les livra au feu, on les lapida et on éleva par dessus un grand monceau de pierres qui subsiste encore, et le courroux de l'Éternel s'apaisa. C'est à cette occasion que l'endroit fut appelé la vallée d'Akhor (*du malheur*), nom qu'il a gardé jusqu'à aujourd'hui ».

On comprend maintenant, par comparaison, pourquoi César dit qu'un Gaulois, qui enlèverait quoi que ce soit des monceaux de butin, serait mis à mort après les plus cruels supplices. En portant la main sur des objets sacrés et interdits, il ne se souillerait pas seulement lui-même, mais exposerait toute la cité à la contagion de la souillure. L'intérêt public exige donc qu'on effraie par des exemples et des menaces terribles ceux qui pourraient être tentés de pécher ainsi et qu'on extermine le coupable avec des raffinements de cruauté pour empêcher qu'il ait des imitateurs. Cette idée de la contagion de la souillure reparaît dans

l'histoire du vol de l'or de Toulouse par Cépion, qui est tué par les Cimbres, dont l'armée est anéantie, dont les filles mêmes, au rapport de Strabon, sont réduites à la prostitution la plus vile. La mentalité de ceux qui colportèrent cette histoire édifiante vers l'an 100 avant notre ère ne différait guère de celle du rédacteur du livre de Josué, qui relate si tranquillement le supplice d'Akhan, la lapidation et la crémation de ses fils, de ses filles, de son gros et de son menu bétail, même des objets sans vie qui lui appartenaient et que la contagion de sa souillure avait pu toucher. Tout ce récit a pu d'ailleurs être fabriqué pour expliquer l'existence d'un tumulus de pierres au lieu dit *Akhor* (le malheur), une croyance générale voulant qu'un monceau de gros cailloux recouvre le corps d'un criminel lapidé ; mais ce qui importe pour l'histoire de la religion et des mœurs, ce n'est pas que ces faits se soient passés tels que les raconte la Bible : c'est qu'on ait pu croire qu'ils se sont passés ainsi.

M. l'abbé Paul Renard, docteur en théologie, professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire de Chartres, résumait ainsi, il y a quelques années, l'épisode d'Akhan[1] : « Son crime avait été de violer l'ordre de Josué, qui avait expressément voué à l'anathème la ville avec tout ce qu'elle renfermait d'hommes et de butin. C'était une sorte de consécration religieuse que cet anéantissement de la première ville conquise en Chanaan, exécutée en reconnaissance des droits souverains de Jehovah, aussi bien que pour inspirer aux autres villes une terreur salutaire. Dès lors, désobéir à cet ordre devenait un sacrilège digne de la vengeance de Dieu ».

Cette façon d'atténuer et de dénaturer les faits, pour les accommoder aux exigences de l'éthique moderne, est un bien fâcheux anachronisme ; l'indignation qu'exprimaient les philosophes du XVIIIe siècle, à la lecture de ces récits barbares, n'est pas moins contraire aux exigences de l'esprit critique. A un certain moment de leur évolution sociale, les

1. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, s. v. *Akhan*.

Hébreux, les Ligures, les Cimbres et sans doute tous les autres peuples ont pensé de même, agi de même: leurs actes, qui nous remplissent d'horreur, n'ont été que les conséquences logiques de leurs idées et si nous éprouvons quelque fierté à mesurer le chemin parcouru depuis, nous devons réserver nos censures à ceux qui voudraient, aujourd'hui encore, nous proposer la conduite de sauvages préhistoriques comme la règle de nos consciences et de nos mœurs.

Il y a d'autres exemples de mise en interdit dans la Bible, et même de violation de l'interdit; ainsi Saül, malgré l'ordre de l'Éternel lui enjoignant de frapper les Amalécites et de les tuer tous « tant les grands que ceux qui tettent, tant les bœufs que les brebis et tant les chameaux que les ânes », massacre bien les Amalécites, mais garde ce qu'il y a de mieux parmi leur bétail; l'Éternel, par la voix de Samuel, lui reprocha cette désobéissance et l'en punit[1]. L'excuse que Saül allègue est intéressante : « J'ai bien détruit à la façon de l'interdit les Amalécites, mais le peuple a pris des brebis et des bœufs du butin, comme des prémices de l'interdit, pour les sacrifier à l'Éternel à Guilgal ». Ainsi — puisque l'excuse n'est pas admise — l'exécution de l'interdit n'a rien de commun avec le sacrifice; on ne peut sacrifier à Dieu que des choses pures, et l'interdit est souverainement impur; même les objets en métal que l'on conserve devront être passés au feu et à l'eau de purification avant d'entrer dans le trésor de l'Éternel. Nous avons ici, sous une forme très simple et primitive, ce rite de la mise hors la loi des personnes et des choses, en conséquence de l'état de guerre, qui paraît déjà atténué et comme anthropomorphisé dans les récits des historiens classiques. Lorsque ceux-ci nous disent qu'un général, avant le combat, voue à tel ou à tel dieu le butin de sa prochaine victoire, le *herem* biblique nous permet de comprendre la nature primitive de cet acte; il ne s'agit pas d'oblation ou de sacrifice, mais d'extermination.

1. I *Sam.*, xv, 3, 11, 23.

VIII

Une fois que nous avons ainsi établi le caractère du *herem* et de ses équivalents chez d'autres peuples de l'antiquité, il reste à chercher l'origine de cet usage, si contraire à l'intérêt matériel et immédiat des tribus qui, malgré leur indigence, s'y soumettent et se gardent de mettre en pratique ce principe du sens commun laïc : « Ce qui est bon à prendre est bon à garder. »

Il y a, de cet ensemble de faits, une explication pour ainsi dire orthodoxe : c'est celle des commentateurs attitrés de la Bible. « Dans certain cas, écrit M. l'abbé Lesêtre, pour inspirer aux Israélites l'horreur de l'idolâtrie, Dieu commandait que tout le butin pris sur les idolâtres fût détruit, à l'exception de ce qui pouvait être purifié par le feu, comme les objets de métal... Ces précautions visaient à la fois l'hygiène physique et la pureté morale des Hébreux[1] ». L'idée que l'emploi du feu et de l'eau, pour purifier (au sens religieux du mot) les objets métalliques du butin, fût inspirée par une préoccupation d' « hygiène physique » est de celles qu'on peut trouver ingénieuses, mais qui ne méritent pas une discussion. Quant à l' « hygiène morale » des Israélites, il n'est pas évident que le massacre d'enfants à la mamelle et de femmes enceintes fût de nature à y contribuer efficacement. Du reste, en pareille matière, il n'est ni scientifique ni même honnête de négliger les exemples analogues fournis par l'histoire des peuples païens ; dès que l'*herem* biblique n'est plus qu'un cas particulier d'une coutume autrefois très répandue, sinon générale, aucun historien, fût-il théologien orthodoxe, n'a le droit d'alléguer les bonnes intentions de l'Éternel et les précautions de la sagesse divine contre la contagion de l'idolâtrie.

Un savant allemand, M. Schwally, qui a récemment étudié la guerre sainte chez les Israélites de l'antiquité[2], croit que

1. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, art. *Butin*.
2. F. Schwally, *Semitische Kriegsaltərthümer*, I. *Der heilige Krieg im alten Israël*, Leipzig, 1901. Cf. Fauconnet, *Année sociologique*, t. V, p. 602 sq.

« l'interdiction qui frappe le butin est seulement un obstacle aux convoitises individuelles; la consécration en protège l'intégrité ». Il rappelle, à ce propos, les *tabous* usités en Polynésie pour protéger les fruits avant la récolte, les produits de la chasse et de la pêche collective avant le partage[1]. En un mot, ce serait une superstition imaginée avec artifice pour tenir lieu de mesures de police alors impraticables. Voilà, au début du XXe siècle, une hypothèse que n'auraient pas désavouée les encyclopédistes du XVIIIe, toujours prêts à expliquer les coutumes en apparence les plus bizarres comme les inventions réfléchies des législateurs religieux, qu'ils se figuraient sous les traits du Mahomet de Voltaire, c'est-à-dire comme des fourbes bienfaisants. M. Fauconnet a eu bien raison d'écrire à ce propos : « La théorie du *herem* que propose M. Schwally semble être du même ordre que celles qui croient rendre compte des règles de l'exogamie par l'inconvénient des unions consanguines ». En effet, l'anachronisme et l'absurdité n'en sont pas moindres. Mais je crois que M. Fauconnet s'est trop vite résigné à l'aveu que « les causes qui déterminent la consécration et la destruction du butin restent à découvrir ». Je crois, pour ma part, qu'elles se laissent pénétrer assez aisément.

La guerre, chez les primitifs, est un phénomène essentiellement religieux. La paix elle-même, non seulement dans le sein d'une tribu ou d'un clan, mais entre tribus et clans voisins, est fondée exclusivement sur des idées religieuses, des liens religieux. Pour rompre ces liens religieux qui protègent les hommes contre les hommes, pour autoriser la violation, au détriment d'une collectivité, du scrupule sacré entre tous, celui du sang humain, il faut un phénomène religieux nouveau et d'une grande puissance, qui se manifeste par une mise hors la loi solennelle de l'ennemi et de tout ce qui lui appartient. Dans le

1. Fauconnet, *loc. laud.*, p. 605. L'analogie du *herem* avec le *tabou* a déjà été reconnue par Rob. Smith (*Religion der Semiten*, p. 118 : *Ein solcher Bann ist ein Tabu, das durch die Furcht vor übernatürlichen Strafen veranlasst ist*).

cas de la ville de Jéricho, nous avons vu l'arche de Jahveh promenée sept fois autour des murs, traçant un cercle magique qui « retranche » la cité ennemie et la supprime par la pensée avant même qu'un seul acte d'hostilité violente ait été commis. La magie est efficace, les murailles s'écroulent et les Israélites n'ont plus qu'à détruire par le fer et par le feu ce qu'ils ont déjà virtuellement anéanti. Il ne s'agit pas, je le répète, d'un sacrifice, car on ne sacrifie aux dieux que ce qui est pur et il faudra une purification en règle pour faire entrer l'or et l'argent de Jéricho dans le trésor divin; mais tout ce qui a été frappé d'interdit est devenu impur, d'une impureté dangereuse, comme on le voit par l'histoire d'Akhan, non seulement pour l'individu, mais pour le groupe dont il fait partie; ainsi envisagées, la destruction et l'extermination ne sont pas des actes de vengeance et de colère, mais des mesures de précaution, analogues, toutes proportions gardées, à celles que l'on prend de nos jours quand on met le feu à un lazaret contaminé et qu'on n'en laisse subsister ni une pierre ni une poutre. Évidemment, dans ces scènes d'incendie et de massacre, la férocité et la méchanceté humaine n'abdiquent pas leurs droits et se donnent carrière; mais ces passions ne suffiraient à expliquer, ni chez les Hébreux, ni chez les Ligures, ni chez les Cimbres, la destruction systématique du bétail et même des objets inanimés. La férocité est le bras qui exécute; le cerveau qui a conçu et qui dirige est la religion.

Tantum religio potuit suadere malorum!

Concluons. Les dépouilles prises à la guerre sont comme imprégnées d'une nocivité d'ordre magique, que les sortilèges du vainqueur lui-même leur ont inoculée. La logique, l'« hygiène magique », veut qu'on les détruise intégralement, mais la cupidité en gémit; bientôt l'intérêt et les nécessités pratiques viennent atténuer les conséquences rigoureuses de l'excommunication. En ce qui touche les personnes, les mâles adultes seront seuls tués; on réduira les femmes, les filles et les

enfants en esclavage; plus tard, toute la population vaincue deviendra esclave et accroîtra la richesse du vainqueur. En ce qui touche les animaux et les choses, on aura recours à deux artifices. D'une part, on purifiera, par des rites appropriés, ce que l'on veut conserver et utiliser; d'autre part, on renoncera à une partie du butin pour garder le reste et c'est le sacerdoce, maître des opérations magiques, qui fixera ce qui lui revient et ce qui doit être sacrifié aux dieux, ce qui doit être soustrait à toute appropriation et à tout contact. Parmi les objets auxquels le vainqueur renonce, soit pour les détruire avec l'eau ou le feu, soit pour les exposer en un lieu consacré hors de toute atteinte, ceux qui demeurent le plus longtemps intangibles sont les objets personnels des guerriers vaincus, leurs armes et leurs objets d'équipement (*exuviae*). Ici intervient un autre facteur, l'amour-propre des peuples et celui des chefs victorieux, qui convertissent, avec le temps, en trophées de parade les armes ou objets d'équipement, d'abord réunis et mis hors d'atteinte à cause du péril magique qui s'y attache. En présence des trophées d'armes gauloises ou daciques sculptés sur la balustrade de Pergame et sur la base de la colonne Trajane, nous devons nous rappeler que ces monuments de gloire militaire ne sont que les aboutissants laïcs, si l'on peut dire, d'une longue évolution, dont le principe est la « mise à part » des armes prises à l'ennemi, sous l'empire d'un scrupule éminemment et exclusivement religieux.

Les développements qui précèdent vont me permettre d'expliquer enfin, d'une manière que je crois simple et convaincante, une des légendes les plus singulières de l'histoire primitive de Rome, celle de Tarpeia.

***

IX

Tout le monde connaît le récit de Tite-Live[1]. Les Sabins, sous la conduite de leur roi Tatius, menacent le Capitole, qui est la

1. Liv., I, 11 (d'après Fabius Pictor et Cincius Alimentus).

forteresse des Romains. La fille du commandant de cette forteresse, Tarpeia, est séduite par la vue des ornements d'or que les Sabins portent à leur bras gauche; elle leur promet, en échange de ce qu'ils portent ainsi, de leur livrer la citadelle; à peine y sont-ils entrés qu'ils ensevelissent Tarpeia sous le poids de leurs armes, soit pour faire croire, dit Tite-Live, qu'ils ont pris la place de vive force, soit pour flétrir par un nouvel exemple la trahison[1].

Nous possédons, de ce récit, un grand nombre de variantes; les unes nous ont été transmises directement; d'autres nous sont connues parce que les historiens, notamment Denys et Plutarque, y font allusion pour les écarter. Schwegler et, plus récemment, Ettore Pais ont pris une peine peut-être excessive à en relever et à en discuter tous les détails. Il nous suffira de montrer que, d'après le témoignage même des textes, tous les traits de la légende étaient douteux et flottants dès l'antiquité, à l'exception d'un seul sur lequel tout le monde est d'accord : Tarpeia avait été écrasée sous les armes des ennemis. J'ai eu l'occasion de faire voir, dans des mémoires antérieurs, qu'il en est de même de plusieurs légendes antiques qui rapportent la mort violente d'un héros : tout ce qui concerne les causes lointaines ou prochaines de la catastrophe offre des divergences et même des contradictions grossières; l'accord n'existe qu'au sujet des circonstances de la mort. La conclusion qu'on peut tirer de là, dès l'abord, c'est que le début des histoires de ce genre est le produit de combinaisons diverses et que le point de départ de ces combinaisons est pour nous la seule réalité tangible — un culte ou un rituel.

Passons rapidement en revue les variantes de la légende de Tarpeia :

1° La plupart des historiens la placent sous le règne de

1. *Obrutam armis necavere, seu ut vi capta potius arx videretur, seu prodendi exempli causa, ne quid unquam fidum proditori esset* (Liv., I, 11, 7). Réflexions analogues dans Plut., *Rom.*, XVII, 7 et Prop., V, 4, 89.

Romulus; mais le poète grec Simylos voulait que le Capitole eût été livré par Tarpeia aux Gaulois de Brennus[1];

2° La plupart des historiens font de Tarpeia une Romaine; mais d'autres font d'elle une Sabine[2];

3° Suivant les uns, le père de Tarpeia, Tarpeius, était absent; d'autres en font un traître qui est mis à mort par Romulus[3];

4° La garde de la citadelle appartient, suivant les uns, à Tarpeius, suivant d'autres à Tarpeia elle-même[4];

5° Tarpeia est ou n'est pas une Vestale[5];

6° Tarpeia agit, suivant les uns, par cupidité[6]; suivant d'autres, pour attirer les Sabins dans un piège en exigeant qu'ils lui livrent leurs boucliers[7]; suivant Properce, elle est amoureuse de Tatius[8]; suivant Simylos, de Brennus[9]; suivant Antigone de Caryste, elle veut se venger de Romulus[10];

7° Les Sabins (ou les Gaulois) la tuent, ou pour faire croire qu'ils ont pénétré de vive force dans la citadelle, ou par dégoût pour sa trahison[11], ou pour la punir d'avoir voulu les tromper, ou pour ne pas se dépouiller de leurs ornements d'or[12], ou parce qu'elle refuse de révéler à Tatius les secrets de Romulus[13].

L'unanimité des auteurs veut que Tarpeia ait été étouffée sous les armes et les ornements des ennemis; presque tous parlent, à ce propos, de grands boucliers; quelques-uns

1. *Ap.* Plut., *Rom.*, XVII.
2. Antigone de Caryste faisait de Tarpeia la fille de Tatius (Plut., *Rom.*, XVII).
3. Opinion de Sulpicius Galba, combattue par Plut., *Rom.*, XVII.
4. Opinion combattue par Plut., *Rom.*, XVII.
5. Elle est une Vestale suivant Varron (*L. Lat.*, V, 41), Properce (V, 4, 18), et le chronographe de 354 (*Chron. Min.*, I, p. 144, 8). Ceux qui disent qu'elle aperçut les Sabins en sortant pour puiser de l'eau semblent partager la même opinion (Liv., I, 11; Val. Max., IX, 6, 1, etc.).
6. Liv., I, 11.
7. Version de L. Calpurnius Piso, adoptée par Denys, II, 38.
8. Prop., IV, 4, 39.
9. Plut., *Rom.*, XVIII.
10. *Ibid.*
11. Liv., I, 11.
12. Version de Fabius (Denys, II, 38).
13. *Chron. Min.*, I, p. 144.

ajoutent à ces boucliers les brassards et les anneaux d'or que portaient les Sabins ou les Gaulois[1].

La numismatique nous apporte un témoignage de grand prix. Deux familles romaines, qui se réclamaient d'une origine sabine, firent figurer, au dernier siècle de la République, la vierge Tarpeia sur leurs monnaies. Au revers de celles des Titurii, elle est représentée dans l'acte de séparer un guerrier romain d'un guerrier sabin; elle est donc considérée comme une des femmes héroïques qui se jetèrent entre les deux armées pour mettre fin au combat. Sur les monnaies des Turpilii, Tarpeia est une jeune fille vue de face, les deux bras levés et dont le haut du corps seul émerge d'un amas de boucliers[2].

Ainsi l'opinion qui faisait de Tarpeia une Sabine, non une Romaine, trouvait créance au VIe siècle de Rome. Cela peut s'expliquer par les vestiges incontestables de la domination des Sabins sur le Capitole[3], où l'on montrait la maison de Tatius[4] et où il avait fallu *exaugurer* et démolir nombre de chapelles latines, fondées par Tatius, lors de la construction du temple de Jupiter par Tarquin[5]. Mais c'est seulement par conjecture que l'on faisait de Tarpeia une Sabine et même la fille de Tatius; personne ne savait rien de positif sur cette fille, sinon qu'une roche du Capitole portait son nom, qu'on y montrait son tombeau ou son cénotaphe et qu'on y célébrait annuellement des rites en son honneur. Cela ressort avec évidence du passage où Denys approuve la version de l'histoire de Tarpeia donnée, à l'époque des Gracques, par Calpurnius Pison et suivant laquelle

1. Suivant Plut., *Rom.*, XVII, Tatius jeta le premier sur Tarpeia son bouclier et son brassard; Denys connaît la même version, donnée par Pison (II, 38). Dans un fragment d'Appien (*De Reg.*, 4), cité par Suidas et peut-être incomplet, Tarpeia, sur l'ordre de Tatius, est écrasée sous des ornements d'or (κατεχώσθη). Même version dans Aristide de Milet, auteur très suspect, rapportée dans les *Parallèles* de Plutarque, c. XV.

2. Babelon, *Monnaies de la Rép. rom.*, t. II, p. 301, 498; Pais, *Ancient legends of Roman history*, p. 97.

3. Liv., I, 33; Tac., *Ann.*, XII, 24; Denys, II, 50.

4. Plut., *Rom.*, XX; Solin, I, 21.

5. Liv., I, 55. Cf. Schwegler, *Röm. Gesch.*, I, p. 484.

Tarpeia n'aurait pas trahi les Romains, mais essayé de tromper leurs ennemis. « La suite de l'histoire, écrit Denys[1], fait assez voir que le sentiment de Pison est le plus vrai; car on a élevé à Tarpeia un tombeau magnifique au même endroit où elle fut tuée, sur la colline la plus sacrée de la ville, et les Romains lui font tous les ans des libations et des sacrifices (je ne fais que rapporter ce qu'a écrit Pison). Or, il est certain que, si elle eût été tuée en livrant sa patrie à l'ennemi, ni ceux qui l'avaient tuée, ni ceux qu'elle aurait trahis ne lui eussent rendu tous ces honneurs, mais auraient jeté son corps à la voirie ». Plutarque semble indiquer que ce tombeau était un cénotaphe, c'est-à-dire, à proprement parler, un autel plutôt qu'un tombeau : « Tarpeia, dit-il[2], fut enterrée dans ce lieu même et la colline prit d'elle le nom de Tarpéienne jusqu'à ce que le roi Tarquin l'eût consacrée à Jupiter[3]; alors on transporta ailleurs les ossements de Tarpeia et son nom disparut (καὶ τοὔνομα τῆς Ταρπείας ἐξέλιπε). Il n'est resté qu'à une des roches du Capitole qui s'appelle encore aujourd'hui la roche Tarpéienne, d'où l'on précipite les criminels ». Si les restes de Tarpeia avaient été vraiment transportés ailleurs, on trouverait sur quelque autre point de Rome des traces de son culte, ce qui n'est pas; la phrase de Plutarque est probablement l'écho d'un texte perdu, constatant les résultats négatifs d'une recherche instituée pour retrouver les ossements de la vierge. Enfin, Festus nous apprend que l'on croyait reconnaître Tarpeia dans une vieille statue du temple de Jupiter élevé par Metellus (*in aede Jovis Metellina*[4]); malheureusement, il n'entre à ce sujet dans aucun détail et nous pouvons à peine supposer que cette image fût analogue à celle des monnaies des Turpilii.

1. Denys, II, 38.
2. Plut., *Rom.*, XVII.
3. M. Pais croit que le nom de Tarpeia est identique à celui de Tarquin et il fait un même personnage de la vestale Tarpeia et de la vestale Tarquinia, qui avait donné aux Romains la plaine du Tibre (*Legends of Roman history*, p. 105). Je ne considère pas cette thèse comme admissible.
4. Festus, p. 363, M.

Celle-ci étant la seule que nous connaissions, on peut partir de là pour déterminer ce que les anciens croyaient savoir de positif et démêler l'écheveau de légendes qui ont été imaginées pour en rendre compte.

X

Tarpeia est la divinité locale de la roche Tarpeia; elle y possède un autel où l'on célèbre annuellement son culte. La tradition veut qu'elle soit morte en cet endroit, écrasée par des boucliers — sabins, suivant les uns, gaulois, suivant les autres, en tous les cas *non-romains*. Le graveur du coin monétaire a représenté son agonie, alors qu'elle se débattait encore sous le poids des armes accumulées sur elle; un instant après, on ne devait plus voir qu'un amas de boucliers en forme de tertre. Or, ce tertre de boucliers, parmi lesquels pouvaient se trouver quelques brassards, bracelets ou anneaux d'or, est le point de départ de toute la légende et il est facile, d'après ce que nous avons dit plus haut, d'en justifier l'existence. A une époque où les Romains n'avaient pas encore de temples et où leurs maisons étaient des cabanes, celles des dépouilles prises sur l'ennemi qui n'étaient pas détruites devaient être accumulées, comme les trophées des Gaulois dont parle César, sur quelque point consacré, où elles restaient intangibles. Ces amas d'armes sont l'origine des trophées et Tacite, parlant de celui qu'éleva Germanicus, l'appelle encore *congeries armorum*[1]. Mais quand Rome eut des temples et des maisons un peu spacieuses, où l'on suspendit les dépouilles prises sur l'ennemi, le rite primitif fut oublié et l'amas de boucliers sur la colline Tarpéienne devint une énigme. Or, tant chez les anciens que chez les modernes, l'aspect d'un monticule de pierres fait toujours naître la croyance qu'un personnage important a été enseveli au-dessous, généralement en punition d'un crime. Je pourrais en citer beaucoup d'exemples empruntés au folke-lore moderne; mais

1. Tac., Ann., II, 22 : *Congeriem armorum struxit superbo cum titulo.*

il ne manque pas de textes classiques à ce sujet. Une épigramme sur le brigand Balista, attribuée à Virgile, commence par ce vers :

Monte sub hoc lapidum tegitur Balista sepultus[1].

Achille fait écraser Pisidiké de Méthymne sous un monceau de pierres[2]. A l'époque où fut rédigé le livre de Josué, on montrait encore le monceau de pierres sous lequel fut enseveli Akhan[3] et celui qu'on éleva sur le cadavre du roi de Haï[4]. Il est possible que la pratique de la lapidation, comme châtiment des crimes les plus graves, ait favorisé la naissance de ces légendes; on en trouve cependant de pareilles là où il s'agit de simples tumulus de terre, qui peuvent être des phénomènes naturels, ou des travaux de défense, ou des lieux de culte, mais sont presque toujours et partout considérés comme des tombeaux — de héros ou d'héroïnes, de géants, de fées, etc. Des exemples de ces désignations, qui impliquent toute une légende, se rencontrent déjà dans l'*Iliade*[5].

L'imagination populaire est essentiellement logique même dans ses écarts. La vue d'un amas de boucliers formant tumulus, à l'endroit où se célébrait le culte de l'héroïne éponyme Tarpeia, devait tout naturellemt suggérer l'idée que cette héroïne avait été écrasée sous des boucliers. Pourquoi ce supplice? L'imagination populaire est aussi équitable : elle veut que toute peine soit le prix d'une faute. Ici, la peine devait avoir été infligée par des guerriers étrangers, puisque les armes employées à cet effet étaient étrangères; mais les guerriers épargnent les femmes sans défense; Tarpeia n'a donc pas été écrasée en défendant le Capitole. L'idée d'une trahison devait se présenter d'autant plus aisément à l'esprit que ceux qui

1. Servius, *ad Aen.*, t. I. p. 1 (éd. Thilo).
2. Parthenios, *Erot.*, XXI, 8.
3. *Josué*, VII, 26.
4. *Ibid.*, VIII, 29.
5. *Iliade*, II, 811, 814.

étaient convaincus de ce crime étaient jetés à bas de la roche Tarpéienne, ce que Plutarque ne manque pas de rappeler[1]. Pourquoi, se demande-t-on, la légende ne dit-elle pas que la traîtresse Tarpeia fut précipitée de la roche Tarpéienne? C'est que la légende de la trahison ne s'est pas formée d'une manière indépendante; elle a été suggérée, comme nous l'avons vu, par l'existence d'un monceau de boucliers sous lequel était ensevelie Tarpeia, la nymphe du lieu.

Si, à l'époque de la prise de Rome par les Gaulois, il existait sur un point du Capitole un amas de boucliers sabins, ces armes ont dû disparaître dans la catastrophe de 390 et être remplacées un peu plus tard par des armes gauloises. Ainsi s'explique, à mon avis, la variante si curieuse de la légende de Tarpeia qui fait d'elle l'amante de Brennos, la représente comme ayant livré le Capitole aux Gaulois et comme ayant été écrasée sous des armes gauloises. Un autre trait de la légende de Tarpeia a également été mis en relation tantôt avec les Sabins, tantôt avec les Gaulois. C'est la petite porte du Capitole, dite *Porta Pandana*[2], qui devait toujours rester ouverte; suivant les uns, c'était une condition de paix imposée par le Sabin Tatius[3]; suivant d'autres, c'était une exigence du Brennus gaulois[4].

Un détail de la légende qui étonnait Schwegler était la quantité et la beauté des ornements d'or attribués aux Sabins; il soupçonnait une confusion entre les Sabins et les Gaulois, dont le goût pour les riches parures est bien connu[5]. M. Pais a justement répondu à Schwegler que les *armillae* et les anneaux d'or conviennent aussi aux Sabins, dont Fabius Pictor vantait la richesse en métaux précieux et qui sont décrits, en 310 et en 293 av. J.-C., comme pourvus d'armes resplendissantes d'or et

1. Plut., *Rom.*, XVII; *Syll.*, X; Liv., XXV, 7, 14, etc.
2. Paul Diacre, p. 220; cf. Varr., *Ling. lat.*, V, 42; Solin, I, 13; Arnobe, IV, 3.
3. Festus, p. 363 : *Tatius in pace facienda cavit a Romulo ut ea (porta) Sabinis semper pateret.*
4. Polyen, VIII, 25, 1.
5. Liv., VII, 10; Gell., IX, 11, 5; XIII, 3, 7; Pline, XXIII, 5, 15, etc.

d'argent[1]. Mais les anciens ont toujours été frappés de la grandeur des boucliers gaulois et je penserais volontiers que la légende a pris naissance à l'aspect d'un monceau de ces boucliers, mêlé des ornements d'or dont usaient les Celtes en campagne. Seulement, comme une tradition qu'on a le droit de croire historique faisait occuper le Capitole par les Sabins longtemps avant l'invasion des Gaulois, il se forma deux légendes concurrentes, l'une gauloise, l'autre sabine, dont la seconde trouva plus généralement crédit parce qu'elle se rapportait à une époque plus ancienne et peut-être aussi parce que la conquête sabine du Capitole éveillait à Rome de moins pénibles souvenirs.

Schwegler écrivait : « Le genre de mort assigné à Tarpeia a sans doute une raison locale qu'on ne peut plus deviner[2] » et M. Pais, plus récemment, aboutissait à la même conclusion. Je crois avoir montré que la question peut être résolue sans faire à l'hypothèse une trop belle part.

XI

Quand il s'agit de préciser par écrit les légendes de Tarpeia et de leur donner une forme littéraire, les historiens puisèrent dans le trésor des légendes grecques qui leur fournissaient les analogies désirables. Il y avait d'abord toute une série d'histoires relatives à des femmes amoureuses qui livrent leurs proches ou qui trahissent leur cité pour complaire à l'objet de leur amour[3]. D'autres légendes sont plus voisines de celle qui prévalut pour Tarpeia. La plus intéressante est celle de Peisidiké, fille du roi de Méthymna dans l'île de Lesbos. Comme Achille assiégeait cette ville, Peisidiké aperçut le héros du haut des murs, s'éprit de lui et lui envoya sa nourrice, offrant de livrer la ville au héros en échange de son amour. Achille promit tout, mais, une

1. Pais, *Ancient legends*, p. 298; cf. Plut., *Cat. maj.*, II, 2; Liv., IX, 40; X, 39.
2. Schwegler, *Röm. Gesch.*, t. I, p. 487.
3. Pais, *op. laud.*, p. 299; cf. Schwegler, *Röm. Gesch.*, t. I, p. 484.

fois maître de Méthymna, il ordonna à ses guerriers de lapider la jeune fille. Parthenios rapporte à ce propos[1] les vers d'un poète qui avait chanté en hexamètres l'histoire primitive de Lesbos, peut-être, comme l'a conjecturé C. Müller, Apollonios de Rhodes. Il y a quelques raisons de croire que cette légende était déjà connue d'Hésiode[2], ce qui exclurait naturellement l'hypothèse d'une imitation de celle de Tarpeia. Il n'en est pas de même de l'histoire de Brennus à Éphèse, rapportée dans les *Parallèles* attribués faussement à Plutarque d'après une prétendue *Histoire des Galates* (Γαλατικά) de Clitophon[3]. Brennus, chef des Gaulois, ravageant l'Asie, alla assiéger Éphèse. Là il devint amoureux d'une jeune fille grecque qui promit de céder à ses désirs et, par surcroît, de lui livrer Éphèse s'il lui donnait des colliers et des parures. Brennus ordonna à ses soldats de jeter dans le sein de cette fille avide tout l'or qu'ils possédaient; ils obéirent et l'ensevelirent vivante sous leurs bijoux. Cette histoire est d'une absurdité révoltante, car la jeune fille ne pouvait pas promettre à Brennus amoureux les clefs de la ville *en sus* de ses faveurs; il faut que, dans une rédaction plus ancienne et plus raisonnable, la vierge d'Éphèse ait été éprise de Brennus, comme Peisidiké le fut d'Achille. Mais on sait le peu de valeur que l'on doit attacher aux extraits d'auteurs vrais ou supposés qui remplissent les *Petits Parallèles* mis sous le nom de Plutarque.

L'histoire de Polykrité de Naxos inspire plus de confiance, car elle était déjà connue d'Aristote[4]. Polykrité se fait aimer de Diognète, chef des Erythréens qui assiègent Naxos et ouvre aux Naxiens l'accès du camp ennemi, où ils font un grand carnage. Revenue en triomphe dans sa patrie, elle y est étouffée sous les couronnes que ses concitoyens lui prodiguent et ceux-ci élèvent un tombeau en son honneur. Bien que les circonstances soient

1. Parthenios, *Erotica*, XXI (éd. Hercher, p. 16-17).
2. Cf. Höfer, dans le *Lexikon* de Roscher, art. *Peisidike*, p. 1793.
3. Ps. Plut., *Parall. Min.*, c. XV (Bétolaud, t. II, p. 123).
4. Cf. Höfer, dans le *Lexikon* de Roscher, art. *Polykrite*, p. 2650.

toutes différentes, cette légende gracieuse comporte quatre thèmes, le siège d'une ville, une liaison amoureuse, une trahison et l'étouffement de la traîtresse, qui se retrouvent au moins dans une des versions de l'histoire de Tarpeia.

XII

Ainsi, une fois de plus, mais non sans avoir parcouru une longue carrière, j'ai montré qu'un mythe est né d'un rite. Le rite, c'est le *tabou* des dépouilles guerrières, l'usage de les déposer en tas sur un sol consacré, où il y aurait sacrilège à les toucher; le mythe, c'est celui de l'héroïne locale, du *genius loci* (*nullus enim locus sine genio est*, dit Servius), étouffée sous cette *congeries armorum* en punition de quelque faute que l'on imagine. L'evhémérisme n'a pas tort de dire que toute légende a un fondement réel; mais, quand il s'agit de légendes très anciennes, la réalité qui leur donne naissance n'est pas un épisode historique : c'est un rite, un usage cultuel.

Salomon Reinach.

UN MANUSCRIT DÉROBÉ

A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-GERMAIN

(Planches II-III)

Au mois d'octobre 1907, on constata que deux manuscrits ornés de miniatures avaient été dérobés à la Bibliothèque municipale de Saint-Germain-en-Laye[1]. L'un d'eux, les *Statuts de l'ordre de Saint-Michel* (XVIe siècle), fut bientôt retrouvé à Londres, entre les mains du larron; M. Durrieu en a fait l'objet d'un mémoire qui a été lu à l'Académie des Inscriptions le 8 novembre 1907. L'autre manuscrit, un précieux livre d'heures, n'a pas encore été retrouvé. En voici la description, empruntée au *Catalogue général des Manuscrits* :

Deuxième moitié du XVe siècle. Parchemin.
92 feuillets. 183 mm. sur 100 mm.
65 très belles miniatures. Reliure maroquin bleu, moderne, signée Duru, 1849.
Provient de la succession de M. Marchand et passe pour avoir appartenu à un seigneur de la suite de Jacques II Stuart, roi d'Angleterre.

Il y a quelques années, j'avais fait exécuter des photographies d'après huit de ces jolies miniatures, restées toutes inédites jusqu'à présent. J'ai cru devoir en réunir des reproductions réduites sur les planches II-III, tant à cause de leur mérite artistique que pour mettre en garde les bibliothécaires ou collectionneurs honnêtes auxquels l'achat de ce livre d'heures fugitif pourrait être proposé.

L'explication des miniatures est donnée par le texte. Toutefois, on peut hésiter à identifier le saint évêque (pl. III, en haut à gauche) qui vient visiter un captif ou un malade, et dont

1. Voir le journal *Le Temps* du 11 octobre 1907.

le texte ne mentionne pas le nom; j'incline à y voir saint Nicolas de Myra[1]. Les sujets de la planche II représentent Hérode (imploré par la mère d'un Innocent), sainte Suzanne, saint Georges et saint Martin; ceux de la planche III, l'évêque libérateur, Jésus et Marie, saint Adrien et saint Jean.

Le style des miniatures est celui de Jean Bourdichon; il y a d'étroites analogies entre ces images et celles du livre d'heures d'Anne de Bretagne, récemment reproduit en similigravure par M. Omont[2]. Bourdichon était chef d'atelier et eut de nombreux élèves; je ne pense pas que les miniatures dérobées à Saint-Germain soient de sa main, mais il est incontestable qu'elles appartiennent à son école et qu'elles ont été exécutées sous son inspiration.

Salomon Reinach.

1. Texte : *Desolatorum consolatio, captivorum liberator, resurrectio mortuorum... surdorum mutorum tutor, naufragantium et languidorum sanator*, etc. Au fond de la miniature, la corniche de la salle où se tient l'évêque porte des caractères qui ne paraissent pas offrir de sens.

2. H. Omont, *Heures d'Anne de Bretagne*, Paris, Berthaud, s. d. (63 pl.). Voir aussi, sur Bourdichon et son atelier tourangeau, les articles de M. Mâle dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1902, I, p. 185; 1904, II, p. 441.

VARIÉTÉS

Lettres de Grèce[1].

IV

Athènes, le 25 mai 1907.

Mon cher directeur,

I

Petite île stérile, d'un kilomètre de large sur cinq kilomètres de long, rocher de schiste, de gneiss et de granit où pas une source ne jaillit à la surface du sol, terre battue par le vent du Nord-Est qui souffle du printemps à l'automne à travers l'archipel et qui n'est nulle part plus violent que sur ce point, entre Tinos, Myconos et Naxos, Délos ne paraissait pas promise par la nature à de hautes destinées. Pourtant, de très bonne heure, elle a pris, dans la vie sociale et religieuse du monde grec, une très grande importance. Cet avantage, elle l'a dû peut-être à la position même qu'elle occupait au centre de la mer où nagent les Cyclades dorées par le soleil,

Interfusa nitentes
Aequora Cycladas,

comme dit Horace.

Dès le temps où s'achevait, par les soins des rhapsodes de Chios, le cycle des vieilles épopées, Délos eut un temple d'Apollon autour duquel se tenait, au printemps, quand les pentes du Cynthe s'émaillent de fleurs que fanera bientôt le soleil de l'été, une assemblée, une *panégyrie*, pour prendre l'expression qui est encore usitée dans la langue moderne; cette fête attirait tous les fils de la race ionienne, riverains de la mer Égée. Il en venait de l'Attique, des Cyclades, des côtes mêmes de l'Asie-Mineure et des grandes îles qui, comme Samos et Chios, en sont toutes voisines. On affluait de toutes parts à Délos, comme on accourt aujourd'hui d'aussi loin, en mars et en août, aux fêtes de la *Panaghia* ou Vierge de Tinos. Dès la veille du rendez-vous, la mer, aux alentours de Délos et de Rhénée, était toute blanche de voiles; puis les caïques, chargés à menacer de couler, se pressaient dans l'étroit canal qui sépare les deux îles, pour aller

1. Voir la *Revue archéologique* de juillet-août et septembre-octobre 1907.

mouiller dans toutes les criques abritées ou s'échouer sur la grève. C'était ensuite, sur terre, dans l'étroite petite plaine qui s'étend entre l'eau bleue et le versant occidental du Cynthe, parmi la grâce des jeunes visages et des beaux costumes, un pieux empressement à accomplir les rites sacrés, à assister aux jeux qui se célébraient autour du sanctuaire, à former des chœurs de danse, à écouter les poètes qui chantaient la naissance miraculeuse du dieu de Délos ou qui racontaient les exploits des héros légendaires. L'imagination, quand elle cherche à se figurer le spectacle de cette affluence et des ébats de cette joie, est aidée dans son travail par ces vers de l'hymne homérique à Apollon Délien, qui a dû être composé vers le VIIIe ou le VIIe siècle avant notre ère :

« C'est à Délos que tu charmes le plus ton âme, ô Phoibos. Là pour toi se réunissent les Ioniens aux tuniques traînantes, avec leurs enfants et leurs femmes. Se souvenant de toi, ils se réjouissent dans leurs jeux, par le pugilat, la danse et le chant.

« Si quelqu'un survenait pendant que les Ioniens sont ainsi rassemblés pour toi, il croirait que ce sont autant d'immortels à l'abri de la vieillesse ; il admirerait leur grâce à tous et il serait charmé, en son âme, de contempler les hommes et les femmes aux belles ceintures, et leurs nefs rapides et leur nombreuses richesses et, par-dessus tout, un grand prodige dont la louange ne cessera jamais, les vierges déliades, servantes de l'archer Apollon. »

Je n'ai jamais pu lire ces vers sans émotion. Ils respirent le naïf orgueil d'un peuple jeune, qui s'admire lui-même, qui jouit du présent avec une ardeur ingénue et qui, par l'espérance, s'empare de l'avenir. Nulle part on n'entend mieux comme l'écho du battement de ces cœurs, du cœur de ces Ioniens qui ont esquissé et, à vrai dire, créé tous les types, toutes les formes d'art que, plus tard, Athènes saura conduire à la perfection. L'Ionie, l'Ionie de Samos et de Phocée, d'Éphèse et de Milet a été le printemps de la Grèce. Son œuvre plastique a péri presque tout entière ; il ne nous en reste que quelques fragments d'architecture, quelques débris de statues et de bas-reliefs archaïques ainsi que des vases peints qu'il nous faut aller chercher à Rhodes, en Égypte et en Étrurie sans que nous puissions dire de quelle fabrique ils proviennent. Mais, pour deviner combien cette œuvre a été riche et variée, il suffirait du cri qui jaillit de l'âme du chanteur, quand il proclame qu'à voir ses compatriotes dans la splendeur de leurs fêtes nationales, on les prendrait pour des êtres supérieurs à l'humanité, qui défient la vieillesse et la mort.

Cette vision radieuse des fêtes ioniennes, on aurait peut-être eu quelque peine à l'évoquer en ces lieux, si, il y a une trentaine d'années, on s'était, de Myconos, fait jeter par une barque sur la plage de Délos. En certaines saisons, vous n'y auriez pas rencontré un être vivant. Vous n'y auriez aperçu que des soubassements d'édifices et des tronçons de colonnes émergeant d'un épais réseau de brindilles fleuries, des dalles et des moellons de schiste noir empilés

en tas là où avaient été les anciennes maisons et, comme seuls indices d'une occupation plus récente, deux ou trois de ces fours à chaux qui ont englouti tant de marbres, puis aussi de maigres champs d'orge et des étables rustiques. A l'automne, quelques Myconiotes venaient ensemencer les parties de l'île les moins encombrées de pierres ou y lâcher leurs moutons. C'était un spectacle d'une désolation et d'une tristesse infinie. Depuis des siècles, Délos servait de carrière aux habitants des îles voisines qui y cherchaient, pour bâtir leurs maisons et surtout leurs églises, des matériaux tout taillés. Ainsi avaient peu à peu disparu les colonnades et les statues qu'avaient encore vues là les voyageurs européens qui, à partir du XVIe siècle, avaient débarqué sur ce rivage. Les ruines n'avaient même pas, ici, la parure dont les a revêtues ailleurs une végétation touffue. Il n'y a pas, dans toute l'île, un seul arbre.

II

Tout est bien changé, depuis lors, grâce à l'iniative prise par l'Ecole française d'Athènes et à la persistance de son effort. Aujourd'hui, avant même d'aborder à Délos, on aperçoit, au pied du Cynthe, un long bâtiment couvert en tuiles rouges, qui est la première aile du musée où ont été réunies les antiquités découvertes dans les fouilles des toutes dernières années. Ce sont encore, plus près de la mer, plusieurs maisons basses, blanchies à la chaux, celles où logent, toute l'année, les gardiens du chantier et le vieux marin Pasha, qui, avec son caïque, est attaché au service de l'École. Là aussi habitent, pendant la durée des fouilles, l'éphore grec, M. Stavropoulos, et enfin, avec leurs serviteurs, le directeur et les pensionnaires de l'École. Les campagnes s'ouvrent au printemps pour ne se terminer qu'à l'automne. On n'en est plus au temps où l'un des explorateurs du sol de Délos, pendant les deux mois qu'il avait passés dans l'île, n'avait pas eu d'autre abri, la nuit, que la barque louée à Myconos. A mesure que les fouilles ont pris plus d'importance, chambre après chambre est venue s'ajouter à l'humble bâtisse, composée d'une seule pièce, que j'avais vue ici en 1892. Il y a maintenant, à cette même place, tout un hameau, habité par de jeunes archéologues et épigraphistes, qui, pendant cinq ou six mois de l'année, y mènent une vie austère et pourtant très gaie. Un ancien ouvrier de la fouille, Spiros, promu à la dignité de cuisinier, leur sert des repas qui ne manquent ni de variété ni de saveur et que font trouver excellents le dur travail du jour sous l'âpre vent et le brûlant soleil. A quelque distance de ces maisons presque luxueuses, où il y a des tables, des chaises et des lits de sangle, on voit, sur un renflement de la colline, des cahutes noirâtres, construites en pierre sèches. Ce sont les demeures que se sont ménagées et où se blottissent, pour dormir, les ouvriers que l'on tire de Myconos. Il y en a eu parfois, sur le chantier, jusqu'à deux cents. C'est tout un petit peuple, assez facile à mener d'ordinaire.

L'an dernier, pourtant, il y a eu une grève, fomentée par un médecin de Myconos, médecin sans malades, qui avait des ambitions électorales. Un peu plus, on formait un syndicat. M. Holleaux ferma le chantier; la révolte fut vite apaisée. Les travailleurs sont bien payés; il s'offre plus de bras qu'il n'est possible d'en employer.

III

C'est à l'École française, avons-nous dit, que Délos a dû de se réveiller ainsi au mouvement et à la vie. L'île avait été visitée, en 1847, par Benoît, et en 1864, par M. Terrier. Celui-ci avait donné une exacte description de l'état actuel; mais ce fut seulement en 1873 que l'École fit à Délos sa première campagne de fouilles. Lebègue y déblaya un très ancien sanctuaire, la caverne du Cynthe. Au compte rendu de ses recherches, il mêla les rêveries astronomiques où se complaisait le directeur d'alors, M. Émile Burnouf; mais il n'y en avait pas moins là un résultat acquis. L'École avait planté son drapeau sur le Cynthe, la hauteur de cent et quelques mètres qui domine toute l'île; elle avait fait acte de première occupante. Depuis lors, Délos n'a pas cessé d'être un des terrains où l'activité de l'École s'est exercée de la manière la plus continue et avec le plus de succès.

En 1876, M. Homolle fut envoyé à Délos par son directeur, Albert Dumont, pour voir ce que l'on pouvait y entreprendre. Le jeune pensionnaire avait médité les textes anciens qui ont trait à Délos; sur place, il eut bien vite, d'un sûr coup d'œil, arrêté le plan des fouilles futures. Délos, se dit-il, fut un sanctuaire et un entrepôt de commerce. Toute son histoire est celle d'un temple et d'un port. Il faut donc y étudier soit la cité religieuse, soit la cité marchande, l'une ou l'autre, l'une après l'autre, mais d'abord et de préférence celle des pèlerins, comme ayant été le noyau et la raison d'être de celle des négociants. Or, une des planches de *l'Expédition de Morée* indique, au lieu nommé *Marmara*, la position du sanctuaire. C'est là, au cœur du champ de décombres, dans le monticule formé par les ruines du temple, que les tranchées doivent plonger et rayonner. Telle fut l'idée logique qui présida au choix du point d'attaque.

Dès 1877, M. Homolle faisait une campagne, de quatre mois, où fut commencé le déblayement du temple et des édifices avoisinants. Elle révéla des dispositions architectoniques intéressantes; elle livra assez de longs textes épigraphiques et de sculptures archaïques pour que M. Homolle s'acharnât désormais, avec une patiente ardeur, à l'exploitation de la mine qu'il avait ouverte. Il continua ses fouilles, en 1878, par mandat de son nouveau directeur, M. Foucart, puis, après qu'il eut quitté l'École, il revint à Délos deux ans de suite, aux frais de notre ministère de l'Instruction publique. En 1880, il emmena à Délos un architecte, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, qui faisait alors

le traditionnel voyage de Grèce, M. Nénot, auquel, quelques années plus tard, l'Université de Paris allait devoir sa demeure magnifique, la nouvelle Sorbonne, un des édifices les plus beaux et les mieux appropriés à leur destination que possède aujourd'hui notre capitale. Ce fut alors que parurent les premiers plans, que furent présentés les premiers états actuels et les premiers essais de restauration qui aient pu donner quelque idée du fameux sanctuaire et des édifices de tout genre qui s'étaient groupés autour de lui. M. Homolle revint d'ailleurs encore à Délos en 1885 et en 1888, la première fois avec M. Durrbach, et chacune de ses campagnes fut signalée par de nouvelles découvertes.

Dans l'intervalle de ces missions, M. Foucart n'avait pas cessé d'envoyer à Délos, presque chaque année, quelqu'un des pensionnaires qui se succédaient à l'École. C'était une habitude prise. A ses délégués, M. Foucart demandait surtout de lui rapporter des inscriptions à publier dans le *Bulletin de correspondance hellénique* ; mais, pour en trouver, il fallait jouer de la pioche. Chaque fois, avec les décrets, avec les comptes du temple et autres documents du même genre, apparaissaient au jour les substructions de quelque édifice encore inconnu. C'est là que firent leurs premières armes, pour ne citer ici que les noms de ceux qui ont, depuis lors, marqué dans nos études, MM. Hauvette, Salomon Reinach, Pierre Paris, Fougères, etc.

Nommé, en 1891, directeur de l'École, M. Homolle ne se désintéressa pas de Délos ; alors même qu'il eut consacré son effort personnel à la grande entreprise des fouilles de Delphes, il trouva encore moyen d'affecter à la continuation des fouilles de Délos une bonne partie des fonds de son budget et d'utiliser à cette fin le zèle de plusieurs des pensionnaires placés sous ses ordres, MM. Chamonard, Ardaillon, Couve, Jouguet, Jardé. Un relevé très complet du terrain ainsi remué en tous sens fut demandé à l'exact et habile conducteur des ponts et chaussées, M. Convert, qui avait prêté aux fouilles de Delphes un si précieux concours.

En 1903, l'œuvre d'exhumation pouvait paraître très avancée à qui, au cours d'une rapide visite, jetait un coup d'œil sur les ruines ; mais tous ceux qui y avaient mis la main étaient surtout frappés de ce qui restait à faire. Par les textes qu'avait publiés M. Homolle, on connaissait, dans ses grandes lignes, la curieuse histoire de ce temple qui, pendant plusieurs siècles, avait été à la fois un sanctuaire que comblaient de leurs offrandes les peuples comme les rois et une banque qui prêtait aux villes et aux particuliers. On avait dégagé les soubassements de ce monument et dressé le plan de plusieurs des édifices qui l'entouraient, portiques spacieux, salles à destination variée, autels, etc. ; mais presque nulle part, même dans la petite plaine où s'était massée ce que l'on peut appeler la cité religieuse, l'exploration n'avait été poussée jusqu'au sol vierge. C'était à peine si elle avait effleuré la cité civile, dont les maisons s'étageaient sur les pentes environnantes, et la cité commerciale, dont les maga-

sins bordaient la mer sur une longueur de 1.500 mètres. Avec les faibles allocations que pouvait consacrer à cette tâche le directeur de l'École, il y avait là, si on voulait restituer un ensemble, du travail pour un demi-siècle, pour un siècle peut-être. Ce fut alors qu'un généreux promoteur des recherches scientifiques, le duc de Loubat, récemment nommé correspondant de l'Institut de France, eut l'heureuse idée de s'intéresser à l'entreprise que l'École poursuivait depuis plus de trente ans. Avec cette munificence hardie dont l'Amérique donne des exemples qui devraient trouver plus d'imitateurs dans la vieille Europe, il mit, du premier coup, à la disposition de M. Homolle des ressources qui dépassaient de beaucoup celles que celui-ci aurait pu espérer recevoir du concours d'un simple particulier. L'emploi qui fut fait de ces moyens d'action a été assez judicieux et les fouilles ont donné d'assez beaux résultats pour que, depuis lors, la source de ces libéralités ne se soit jamais tarie.

IV

Avant 1903, pour mieux dégager ces édifices publics auxquels on s'était attaqué de préférence, on avait déjà vidé quelques demeures privées et des trouvailles inespérées avaient laissé deviner ce que l'on pouvait attendre du déblayement méthodique des quartiers qui étaient autrefois habités par les plus riches familles de la ville. C'était dans une maison de ce genre que M. Couve avait recueilli une belle statue de femme drapée et l'une des meilleures copies que l'on possède du Diadumène de Polyclète. Ce fut donc à exhumer ces quartiers que l'on s'attacha tout d'abord. M. Convert fit transporter à Délos les rails et les wagons du chemin de fer Decauville qui avait servi aux fouilles de Delphes. On put, dès lors, aller jeter à la mer les déblais qui, jadis laissés sur place, encombraient le terrain. Le travail fut long et difficile. Les maisons s'étaient écroulées sur elles-mêmes. Il y avait huit ou dix mètres de décombres à enlever avant d'atteindre le sol des rues et celui des rez-de-chaussées, entre des murs qui souvent étaient encore debout sur une hauteur de quatre à cinq mètres. Commencé par M. Homolle, ce travail fut continué, à partir de 1904, par son successeur, M. Holleaux. En même temps que l'on déterrait ainsi le quartier haut qui, du théâtre, situé au-dessus de la ville, descendait vers le temple, on déblayait une partie des quais et des magasins du port. On arriva ainsi, en quatre campagnes, à avoir la vision très nette de ce que fut la ville de Délos, entre le IIIe siècle et le milieu du Ier siècle avant notre ère.

C'était surtout par Strabon que l'on connaissait le rôle qui avait été joué alors par Délos dans le mouvement du commerce de la Méditerranée orientale. Strabon a marqué, par quelques traits précis, comment les privilèges du sanctuaire et les assemblées qui se tenaient auprès de lui avaient attiré ici les marchands, comment ceux-ci avaient trouvé leur compte à se grouper dans un port qui était d'ailleurs situé au croisement des routes maritimes que suivaient

les navires entre l'Italie d'une part et, d'autre part, l'Asie Mineure et la Syrie. La prospérité de cette place avait commencé sous les successeurs d'Alexandre et n'avait fait que s'accroître dans l'Orient devenu romain. Quand Mummius eut détruit Corinthe, en 147 avant notre ère, les négociants qui s'en étaient vus chassés par la ruine de cette ville étaient venus s'établir à Délos.

Dépourvue d'agriculture et d'industrie, Délos ne pouvait avoir qu'un commerce de transit ; mais celui-ci paraît avoir été d'une activité singulière. On y vendait en un jour, dit Strabon, des milliers d'esclaves, d'où ce dicton, qui rappelait la rapidité vertigineuse avec laquelle s'opéraient les échanges à Délos : « Marchand, débarque ton fret et enlève-le : c'est chose faite. » Délos a été alors, dans l'archipel grec, pendant près de deux cents ans, ce que fut Syra, par l'effet de circonstances semblables, pendant la première moitié du siècle dernier. Le développement du Pirée a commencé, sous nos yeux, à diminuer l'importance de Syra. Délos, elle, est morte de mort violente. Elle fut saccagée, en 84, par la flotte de Mithridate. Quelques trente ans plus tard, les ravages des pirates ciliciens achevèrent sa ruine.

Cette Syra de l'antiquité, nous nous la représentons très bien, depuis les dernières fouilles, assez semblable, par certains côtés, à la Syra moderne. Comme celle-ci, elle avait, dans le bas, près de la mer, ses docks remplis de marchandises, puis, derrière eux, dans le voisinage du temple, ses grandes places, entourées de portiques et de boutiques, où l'on se réunissait pour parler d'affaires et pour causer, comme on le fait aujourd'hui sur la jolie *platea*, plantée de palmiers et bordée de cafés, dont les Syriotes sont si fiers. Plus haut, c'était la ville même, avec ses rues montantes, étroites et tournantes, toutes dallées de plaques de schiste, rues où l'on circulait à l'ombre, entre des maisons qui avaient au moins un premier étage. En beaucoup d'endroits, on voit encore en place les marches de l'escalier qui conduisait à l'étage supérieur. Toutes ces maisons étaient bâties en moëllons ; mais la grossièreté de la maçonnerie était dissimulée par plusieurs couches d'enduit. Celui-ci, à l'extérieur, n'est qu'un crépi de chaux ; mais, à l'intérieur, c'est un stuc très fin fait de marbre pulvérisé. Dans les maisons qui paraissent avoir été celles des gens aisés, comme dans les édifices publics, le marbre est partout prodigué, le marbre de Tinos à veines bleues et surtout le marbre blanc des îles. Les seuils sont faits de marbre, de marbre aussi, très souvent, les chambranles des portes ; de marbre encore les quatre ou six colonnes qui décorent la cour intérieure, le *péristyle* sur lequel s'ouvrent les chambres. Ici, point d'*atrium*. C'est cette cour, flanquée ou non de colonnes, qui est le centre de la maison. Chez les riches, elle est ornée, en son milieu, d'une mosaïque. Sur l'un des côtés du rectangle, il y a toujours un puits et une citerne, l'un et l'autre à margelle de marbre.

On peut donc étudier ici, sur nombre d'exemplaires, le plan de la maison grecque telle qu'elle fut au cours de l'âge alexandrin, d'une maison antique

antérieure à la maison pompéienne. On y prend une idée très nette du goût de l'époque. Quelques mosaïques, dont plusieurs signées, sont d'une excellente exécution et d'un bel effet. Sur le stuc des murs, il y a des traces, traces souvent restées très vives, de la peinture qui y était partout prodiguée. Ce sont des bossages et des refends, des moulures, des ornements d'architecture, parfois modelés en relief dans le stuc et, d'ordinaire, imités en trompe-l'œil par le pinceau.

On rencontre aussi quelques étroites frises à personnages où sont figurées des scènes de genre, des sacrifices, des luttes d athlètes ou des jeux d'Amours. Entre le style de tout ce décor et ce que l'on appelle le *premier style pompéien*, il y a des analogies que l'historien de l'art a grand intérêt à relever.

Il a d'ailleurs été fait, dans ces travaux, des découvertes mémorables d'ouvrages de la statuaire. Nous n'en rappellerons ici qu'une seule, celle d'un groupe de Pan qui lutine une nymphe que défend un amour. Ce marbre, d'une facture très habile, ne laisse pas de surprendre. Son élégance un peu cherchée et son caractère très sensuel lui donnent je ne sais quel faux air d'une terre cuite de Clodion. Malgré ces gages de chances heureuses, il est impossible de songer à faire reparaître au jour toute l'ancienne ville; mais au moins conviendra-t-il d'en dégager la partie qui avoisine le sanctuaire, pour que le visiteur puisse aller, en suivant les voies antiques, de la grève jusqu'au théâtre, pour qu'il ait ainsi sous les yeux toute une tranche de la cité délienne, de cette Pompéi des Iles grecques.

D'autre part, on se propose de pousser jusqu'au roc le déblayement du sanctuaire et des édifices secondaires, bâtiments où avaient leurs *clubs*, comme nous dirions, leurs archives et les autels de leurs dieux toutes les compagnies de marchands qui s'étaient formées à Délos, marchands grecs, marchands syriens qui adoraient les divinités de la Syrie et de l'Égypte, marchands romains qui s'étaient placés sous la protection des *Lares compitales*, marchands de toute race dont chaque groupe nous a laissé, dans de nombreuses inscriptions et dédicaces, quelques monuments de son histoire. Une curieuse trouvaille faite l'an dernier indique ce que l'on peut encore attendre, même dans les cantons où la pioche a déjà passé, de ce nettoyage radical. Une tranchée avait été menée, jadis, à travers une terrasse qui dominait, au Nord, le petit étang, connu sous le nom de *lac sacré*, où nageaient les cygnes qui ont été célébrés par Euripide et par Callimaque. Or, en y reprenant la fouille, un des pensionnaires, M. Leroux, a retrouvé là les restes de neuf lions, très archaïques, en marbre de Naxos, qui étaient placés en file, à égale distance l'un de l'autre. Il en manque un. Celui-là, c'est à Venise, semble-t-il, qu'il faut aller le chercher; on l'y trouve devant la porte de l'ancien arsenal, auprès des fameux lions qui ont été ravis au Pirée.

J'ai vu s'ouvrir la campagne de 1907. Le directeur et ses jeunes collaborateurs y portent toujours la même ardeur, le même dédain de la fatigue. Ils sont

secondés cette année, par le capitaine Bélot, du service géographique, et par l'enseigne de vaisseau Bringuier, que le ministre de la Guerre et celui de la Marine ont bien voulu mettre à la disposition de M. Holleaux. L'un d'eux dresse la carte de l'île et l'autre celle de ses rivages et des fonds de l'eau qui les baigne. M. Durrbach est venu encore une fois, de Toulouse, mettre au service de l'entreprise son zèle infatigable et ses yeux exercés. Il rapproche, dans le musée, les fragments épars d'une même stèle ; du matin au soir, il peine à déchiffrer et à transcrire des textes qui ont des centaines de lignes et qui sont écrits en toutes petites lettres, serrées les unes contre les autres, que l'usure du temps a souvent rendues presque invisibles. Lorsque l'on a assisté, ne fût-ce que pendant un temps très court, au spectacle du concert de tous ces efforts que dirige une ferme et sûre volonté, on ne peut s'empêcher d'exprimer le vœu que l'œuvre entreprise ici par l'Ecole française ne subisse point de ralentissement, alors qu'elle approche de son terme, qu'elle puisse se poursuivre dans les conditions que lui a faites une opportune et intelligente générosité.

V

3 juin 1907 (en mer).

Mon cher directeur,

I

Il y a un demi-siècle (c'était dans l'été de 1857) que j'ai vu pour la première fois Delphes ou plutôt le site de Delphes. Aujourd'hui, après tant d'années écoulées, j'ai beau tourmenter ma mémoire, j'ai quelque peine à retrouver même les grandes lignes de l'ensemble qui s'offrit alors à mes yeux. Le cadre est toujours le même, celui que firent de tout temps au sanctuaire d'Apollon, par dessus la vallée profonde du Pleistos, où foisonnent les têtes grises d'oliviers plusieurs fois centenaires, les escarpements de l'avant-corps du Parnasse, les roches Phédriades, par endroits, là où les ont écorchées des éboulements récents, d'un beau rouge de brique, puis, là où leur épiderme est resté intact, d'un violet chaud et sombre. Plus loin, par delà la haute brèche pleine d'ombre d'où jaillit la fontaine Castalie, d'autres olivettes encore et ces larges pentes, dessinées à grands traits, qui montent jusqu'au col sur la crête duquel, entre la retombée du Parnasse et la masse sèche du Kirphis, se profile le gros bourg d'*Arachova*, à 950 mètres d'altitude.

Le paysage n'a pas changé. C'est toujours un des plus étranges, des plus grandioses, des plus sévères que le voyageur puisse rencontrer en Grèce. Il avait fait sur moi une très profonde impression; je n'en avais rien oublié; mais ce qui ne m'apparaît plus que très vaguement, c'est l'aspect que présen-

tait alors le terrain jadis occupé par le sanctuaire et par les monuments qui en dépendaient. Toutes les ruines que les fouilles récentes ont mises au jour étaient alors cachées sous les maisons et sous les jardins du village de *Kastri*. Je crois me rappeler, visible sur une certaine étendue, la partie supérieure du long et puissant mur, en appareil polygonal, qui soutenait au Midi et terre-plein du temple, et, par places, d'autres fragments de murs, quelques tambours de colonnes épars sur le sol; mais ce qui m'avait surtout frappé, c'était le pittoresque de ces habitations qui, depuis l'ancien chemin muletier fidèle au tracé de la route antique, s'étageaient parmi de fraîches verdures jusqu'au pied même du roc et de ses précipices.

J'étais alors un jeune archéologue très, très novice, avide surtout de voir du pays, et que le présent intéressait au moins autant que le passé. La chance m'avait conduit à Kastri le jour de je ne sais plus quelle fête. J'aperçus, en arrivant, réunies sur un *aloni*, c'est-à-dire sur une aire à battre le grain, les femmes et les filles du village, vêtues de longues chemises que décoraient des broderies aux vives couleurs, des rangs de pièces d'argent sur le front et sur la poitrine. Se tenant toutes par la main, elles dansaient en rond, si l'on peut employer ce terme à propos de la marche lente et cadencée qui, avec les détours que lui impose la conductrice de la bande, rappelle d'une manière si frappante l'aspect des chœurs de danse que l'on voit très souvent figurés sur les vases peints. Tout en bavardant avec l'instituteur, qui voulut bien me faire une leçon sur l'histoire de Delphes, je passai l'après-midi à regarder se dérouler les spirales de la ronde. C'est là, je l'avoue, le souvenir le plus net que j'aie gardé de ma première visite à Delphes. La nuit, je fus l'hôte du capitaine Franco, un officier en retraite de l'armée grecque qui était le personnage important de Kastri. Franco devait être, un peu plus tard, l'ennemi le plus acharné des archéologues qui s'aviseraient de venir, sous prétexte de fouilles, déranger les Kastriotes en donnant des coups de pioche dans les cours de leurs maisons. Il est mort, m'a-t-on dit, vers 1880. Je m'étonne que son fantôme ne soit pas sorti du tombeau, en 1892, pour s'opposer à l'expropriation et au transfert du village, pour terrifier, comme jadis Apollon avait fait les Gaulois, les ouvriers de M. Homolle, pour projeter sur les chantiers, en avalanche meurtrière, les rochers du Parnasse.

Quand, trente-cinq ans plus tard, je revins à Delphes, pour la seconde fois, un grand changement s'était accompli. Les fouilles de M. Foucart, en 1860-1861, et de M. Haussoullier, en 1880, avaient créé à l'École française d'Athènes, sur ce champ de ruines qui paraissait si plein de promesses, des droits moraux qui avaient été consacrés par la convention que M. Foucart, devenu directeur de l'École, avait préparée et fait accepter, en principe, par le gouvernement grec. Le successeur de M. Foucart, M. Homolle, avait, à force d'insistance et d'adresse, obtenu des Chambres françaises le vote d'un crédit dont le total a

fini par s'élever au chiffre de 750,000 fr. ; il avait obtenu de l'Etat grec, après la signature définitive de la convention, que celui-ci prît à sa charge tous les frais qu'allait entraîner le déplacement du village, son transport sur un terrain situé à deux kilomètres environ vers l'ouest de la position qu'il avait occupée pendant des siècles. J'ai dit alors aux lecteurs des *Débats* au milieu de quelles difficultés de toute nature les fouilles de Delphes avaient été entreprises en 1892 et poursuivies depuis ce moment avec une ténacité qu'aucun obstacle n'avait découragée. Je leur ai dit quelle activité présentaient les chantiers, où, roulant à grand bruit sur des voies très déclives, les vagons allaient jeter les remblais dans la gorge du Pleistos. Tous les bâtiments de l'ancien village étaient déjà démolis. Sur ces pentes raides que l'outil avait remuées en tous sens, il ne restait plus debout qu'une petite maison, celle où M. Homolle avait établi son quartier général et celui de ses collaborateurs, MM. Couve, Bourguet, Perdrizet, Fournier, Laurent, pensionnaires de l'Ecole, l'architecte Tournaire, de l'Académie de France, M. Convert, directeur des travaux. Dans cette maisonnette, les lits étaient durs et la chère peu variée ; mais on n'avait guère le temps de songer à ces vétilles. Levé à l'aube, j'étais associé à toutes les émotions de la fouille. C'est ainsi que je fus le témoin de l'une des plus belles trouvailles, celle du torse et de la tête d'une des cariatides du Trésor de Cnide. Les quatre ou cinq jours que j'ai passés là dans ces conditions comptent parmi ceux où j'ai le plus vécu.

Au bout de treize ans, me voici encore de retour à Delphes et, dans cette visite, qui sera sans doute la dernière, je trouve, une fois de plus, tout changé. Les fouilles sont terminées depuis le mois de mai 1903. Elles ont été partout poussées jusqu'au sol vierge. Elles ont déchaussé jusqu'aux substructions de telles ruines dont je n'avais vu apparaître dans le remblai, en 1894, que les assises supérieures. Elles ont dégagé nombre de monuments importants que l'on ne savait trop alors où chercher et à propos desquels on se demandait si toute trace n'en avait point disparu. M. Homolle ne s'est pas contenté de rendre au jour tout ce qui subsistait des édifices compris dans l'enceinte sacrée et de ceux qui s'y rattachaient étroitement, comme le théâtre et le stade. Il a, de plus, exhumé tout un groupe d'édifices dont le déblayement n'était pas prévu dans le plan primitif des travaux, édifices qui étaient situés à l'est de la fontaine Castalie, au lieu dit *Marmaria*, « les marbres », et dont plusieurs présentaient des dispositions des plus curieuses. Là, comme dans le *Hiéron* proprement dit, chaque édifice a aujourd'hui son nom qui, grâce à la relation de Pausanias et aux inscriptions souvent retrouvées à leur place antique, ne prête au doute que dans un petit nombre de cas. Des écriteaux en français et en grec, plantés sur un piquet auprès de chaque monument de quelque importance, aident le visiteur à s'orienter, parmi ce dédale de murs de soutènement et de murs d'édifices, parmi toutes ces bases de statues, toutes ces exèdres, toutes ces colonnes

des portiques écroulés dont la plupart n'ont plus qu'un ou deux de leurs tambours tandis que quelques-unes portent encore leur chapiteau. Il n'est point exposé à s'égarer, alors même qu'il n'a pas encore en main, avec le plan très complet qui l'accompagne, la description, si précise dans sa brièveté, que M. Gustave Fougères donnera du champ de fouilles delphien dans la nouvelle édition, qui va bientôt paraître, du *Guide Joanne* de la Grèce.

C'était pour moi une grande nouveauté que l'achèvement de cette image de la Delphes antique dont je n'avais pu voir, en 1894, que s'indiquer et s'esquisser les premiers linéaments. Grâce aux sacrifices désintéressés consentis par les Chambres françaises et à l'énergie patiente de M. Homolle, cette image était maintenant complète, dans la mesure où permettaient de la rétablir les injures irréparables que le temps avait infligées aux édifices et au peuple de figures qui les décorait. En dehors de l'enceinte sacrée, la transformation n'était pas moins sensible. Le village de Kastri avait déménagé. Il était jadis dominé, à l'Ouest, par un éperon du Parnasse qui arrêtait au passage les souffles de la brise marine et, au Nord, par la haute paroi de roche abrupte qui lui renvoyait le soir la chaleur qu'elle avait emmagasinée pendant le jour ; il occupe maintenant un site plus opportun et plus salubre, sur un versant qui regarde la mer, la belle plaine de Crissa et son admirable forêt d'oliviers. Quoiqu'elles ne datent que d'une douzaine d'années, les habitations commencent à être entourées d'arbres que permet d'arroser l'eau de la source Kassotis. Celle-ci, dans l'antiquité, alimentait le temple d'Apollon. Un aqueduc l'amène maintenant au nouveau Kastri, où elle court dans les rues en ruisseaux joyeux. Entre les maisons jaunes, faites de briques crues, on voit luire partout le velours du feuillage des figuiers et des mûriers.

Pour recevoir les étrangers qui ne manquent guère, au cours d'un voyage en Grèce, de monter à Delphes, il s'est fondé à Kastri deux hôtels. Je ne puis parler que d'un, le seul que j'aie pratiqué pendant les quatre jours que je viens de passer à Delphes, le *Grand hôtel d'Apollon pythien*. Il n'est pas grand, quoi que dise son enseigne ; mais ce qui importe davantage, il est très bien tenu. C'est, sans comparaison, ce que j'ai vu de mieux en Grèce, en ce genre, hors d'Athènes. Les lits sont bons. Blanchies à la chaux, les chambres, avec leur mobilier très simple, sont d'une propreté parfaite. Quant à la cuisine, elle est très soignée. On peut juger de sa variété par le menu de l'un de nos dîners, que j'ai transcrit, pour la curiosité du fait, sur l'original, le soir même de mon arrivée.

Potage *avgolemoni* (c'est une soupe excellente, un bouillon de poulet dans lequel on a pressé un citron et battu un jaune d'œuf, puis fait crever le riz. Quand, jadis, je voyageais à cheval en Grèce, j'ai eu à mon service plus d'un agoyate auquel il suffisait du plus maigre des poulets pour confectionner un savoureux *avgolemoni*) :

Rougets au beurre
Bœuf braisé jardinière
Agneau rôti aux *kolokythia* (sorte de petite courge verte)
Pudding de cabinet
Fromage
Oranges et nèfles du Japon
Café

Les prix de pension restent, d'ailleurs, très raisonnables. Pour pouvoir offrir à ses hôtes de semblables repas, à six cents mètres au-dessus du niveau de la mer, M. Armao est obligé de presque tout tirer de la plaine et, même pour les mulets, par les raccourcis qui coupent les longs lacets de la route carrossable, il y a une heure et demie de montée depuis le port, Itéa, jusqu'à Kastri.

II

Si j'ai transcrit ici ce document culinaire, au lieu de traduire quelqu'un des mémorables textes épigraphiques, grecs et latins, que nous ont rendus les fouilles de Delphes, c'est pour rassurer les voyageurs — j'en ai connu plus d'un de cette espèce — pour qui tout le plaisir du voyage est gâté par un repas trop difficile à digérer. A ceux-là mêmes, qui ne sont que des voyageurs imparfaits, j'ai voulu enlever tout prétexte de ne pas comprendre Delphes dans le programme de leur tournée. S'ils l'y inscrivent, ils seront amplement payés de leurs peines, dussent-ils, comme nous, faire le chemin d'Itéa au Pirée sur un bateau à vapeur grec qui se recommandait, disait l'affiche, par une propreté raffinée. Nous y montâmes sans défiance, séduits par cette promesse. Quand nous fûmes à bord, quand il fut trop tard pour reculer, voici le spectacle qui s'offrit à nous dans toute son horreur. La dunette d'arrière, où nous avions compté installer nos fauteuils, sous une tente, à l'abri du soleil, était occupée tout entière par une centaine de moutons. Une trentaine de bœufs décharnés étaient parqués sur le pont. Je vous donne à penser combien peu de place ces étranges compagnons de route laissaient aux passagers de première classe, par quels bruits ils les énervaient, par quelles odeurs ils les empoisonnaient.

Au risque même de telles mésaventures, il faut, si l'on a mis le pied en Grèce et si l'on est homme de goût, faire le pèlerinage de Delphes. Au voyageur qui, par malheur, se trouverait pris de court, qui serait contraint de se résoudre à de douloureux sacrifices, je conseillerais de renoncer à Olympie plutôt qu'à Delphes. J'ai eu grand plaisir, au printemps de 1892, à revoir Olympie, son fleuve au rapide courant, les collines boisées de pins qui bordent l'Alphée, la butte du Kronion couverte de cytises, d'acacias et d'arbres de Judée en fleurs. Mais ce n'est, à tout prendre, qu'un site agréable et riant, comme les vallées arcadiennes en offrent beaucoup dans leur partie basse. Au contraire, par ses lignes

et par ses couleurs, le site de Delphes est de ceux qui s'imposent à la mémoire. L'artiste ne saurait manquer d'être plus touché du pittoresque de Delphes que de celui d'Olympie. Quant à l'archéologue, il lui serait permis d'hésiter.

Le temple du Zeus d'Olympie était un édifice plus important par ses dimensions que le temple d'Apollon à Delphes et les dispositions s'en lisent mieux sur le sol que celles de l'édifice delphique. Les membres de l'architecture détruite se sont mieux conservés à Olympie, en terrain plat, qu'à Delphes, où ils ont été précipités par les tremblements de terre sur des pentes très rapides et ont parfois roulé jusqu'à de très grandes distances. L'Héræon et les Trésors qui l'avoisinent sont des monuments bien curieux; mais, d'autre part, est-il rien à Olympie qui frappe autant l'esprit du visiteur érudit et qui l'aide aussi efficacement à ressusciter la passé que cette *voie sacrée* dont nous suivons tous les détours, sur ses dalles glissantes, depuis la porte de l'enceinte du *Hiéron* jusqu'au seuil même du sanctuaire? Si je ne me trompe, on a, tout récemment, relevé à Olympie deux ou trois colonnes du vieux temple d'Héra, ce qui permet de juger, à première vue, des proportions de l'ordre et du caractère de cet intéressant édifice; mais qu'est-ce que cette restitution partielle en comparaison du travail que M. Replat vient d'exécuter, sous la direction de M. Homolle, à Delphes, où il a reconstruit, avec les matériaux anciens, tout le *Trésor des Athéniens?*

Que ce petit monument ait été bâti, comme on l'a généralement admis, entre 490 et 480, ou bien que, comme j'inclinerais à le croire en raison du style des sculptures, il ne l'ait été qu'un peu plus tard, après la seconde guerre médique, ce qui est certain, d'après les fragments qui subsistent d'une brève et fière dédicace, c'est qu'il a été destiné à perpétuer le souvenir du combat de Marathon. C'était un édicule dorique, prostyle, *in antis*, de 10 mètres sur 6, établi à gauche et vers le milieu de la Voie Sacrée, sur une terrasse en éperon triangulaire. Les fouilles avaient fait retrouver presque tous les blocs de marbre du Pentélique qui étaient entrés dans la composition du Trésor, simples pierres de taille, pierres moulurées, bas-reliefs des métopes. Quand eurent été étudiés et rapprochés tous ces éléments, M. Homolle se demanda s'il ne serait pas possible de faire pour le Trésor des Athéniens ce qui a été fait, avec tant de succès, à l'entrée de l'Acropole d'Athènes, pour le temple d'Athéna Niké. La tentative semblait appelée à réussir; mais elle ne pouvait manquer d'entraîner des frais assez considérables et le crédit affecté aux fouilles était épuisé. Ce qui permit de passer outre, ce fut le concours que vint offrir la municipalité d'Athènes; elle se chargea de subvenir à toute la dépense. On peut être tenté de sourire, au premier moment, quand on voit l'honorable *démarque*, ou maire d'Athènes, M. Mercouri, se porter ainsi l'héritier de Miltiade et d'Aristide, prendre en charge l'entretien de leurs bâtiments; mais on ne saurait nier qu'il n'y ait à la fois une piété touchante et une adresse de bon aloi dans ce soin pris de toujours rattacher le présent, avec toutes ses ombres, à ce glorieux passé. Ce qui a

empêché la race grecque de périr, malgré toutes les épreuves qu'elle a traversées, ça été son obstination passionnée à se croire et à se dire solidaire de ses illustres ancêtres. On l'a crue sur parole et, depuis le commencement du dernier siècle, toute son histoire témoigne du bénéfice qu'elle a tiré des sympathies que lui a values en Europe une attitude qui lui a été dictée autant par une foi sincère que par une politique habile.

La réfection du Trésor des Athéniens a coûté 35.000 drachmes et elle a été conduite par M. Replat avec beaucoup d'intelligence et de conscience. Nous ne saurions dire ici quelles peines il a prises et à quelles minutieuses vérifications il a eu recours afin que chaque pierre antique retrouvée vînt reprendre dans l'édifice renaissant la place qu'elle y occupait jadis. Des blocs de tuf qui, par leur couleur, se distinguent aisément du marbre, sont venus combler les quelques lacunes que laissaient subsister les recherches patiemment poursuivies dans toute cette région du champ de fouilles. Des moulages en plâtre, patinés pour résister aux intempéries, ont été substitués, dans les métopes, aux bas-reliefs originaux, qui ont été déposés au musée ; mais, ni là ni ailleurs, dans cette réfection, rien n'est inventé, rien n'est conjectural. Par un excès peut-être de scrupule, on s'est abstenu de restaurer les caissons du plafond et la toiture. Rétablissez par la pensée cette couverture et vous verrez, à peu près tel qu'il se fût montré, au lendemain de son achèvement, à qui l'aurait aperçu d'un peu loin, ce joli monument, chef-d'œuvre de juste proportion et de sobre ornementation.

III

Ainsi sollicitée et mise en branle, l'imagination, quand elle s'essaye à se faire quelque idée du brillant ensemble sur lequel se sont promenés les yeux de Pausanias trouve, pour y parvenir, un précieux secours dans des restaurations d'un autre genre, dans celles qui ont été exécutées en plâtre, à l'intérieur du musée. De celles-ci, les plus importantes sont celles de la façade principale du Trésor des Cnidiens, celle de la colonne dédiée par les Naxiens et du sphinx colossal qu'en supporte le chapiteau ionique, celle enfin de l'étrange et charmante colonne dont le fût simule une tige d'acanthe, au sommet de laquelle, d'un bouquet de larges feuilles retombant en dehors, qui est comme la première esquisse du chapiteau corinthien, jaillissent trois danseuses qui, sur leurs têtes rapprochées, soutenaient un trépied, en commémoration de je ne sais quelle victoire remportée aux jeux pythiques. Dans tous ces modèles, un sculpteur de mérite, N. Convers, a, sur les indications de M. Homolle et en se tenant aussi près que possible du style de l'original, restitué les parties manquantes de la sculpture. Il a fallu, dans ces deux colonnes, supprimer un tambour, afin que leur cime ne crevât pas le plafond des salles pourtant très hautes, et le plâtre, toujours un peu blafard, n'a pas le beau ton du marbre ;

mais, à cela près, les monuments se montrent à nous là avec leurs dimensions réelles, avec tous les ornements et toutes les figures dont les ont parés les artistes qui les ont créés. L'effet en est tout autre que celui de la plus belle des restaurations exécutées sur papier grand aigle, par ces méthodes de dessin conventionnel qui s'imposent aux [architectes, mais qui ne parlent guère aux yeux de qui n'est pas du bâtiment.

Il n'y a rien à Olympie qui ressemble à ces fidèles reproductions des monuments que le temps a mis en miettes. Construit sur les plans de M. Tournaire, aux frais d'un riche Grec, M. Syngros, le musée de Delphes est d'ailleurs d'une plus belle ordonnance et d'une disposition mieux entendue que celui d'Olympie. Veut-on comparer non plus les édifices, mais leur contenu, l'embarras est grand. On pourrait longtemps discuter, sans arriver à se mettre d'accord, sur la valeur relative des deux collections. Pour ne point parler ici des morceaux de second ordre, auxquels l'archéologue seul s'intéresse, Olympie a les deux frontons et les métopes du temple de Zeus, la Nikè de Péonios et l'Hermès de Praxitèle ; mais Delphes a l'*aurige* du char des princes siciliens, un des plus beaux bronzes antiques qui nous soient parvenus, les danseuses de la colonne d'acanthe, les statues thessaliennes du monument de Daochos, où l'on croit retrouver l'empreinte de la main de Lysippe, les métopes du Trésor des Athéniens, précieux reste de la sculpture attique un peu antérieure à Phidias.

Delphes a surtout le chef-d'œuvre de la statuaire ionienne, cette frise du Trésor de Cnide que j'ai été revoir matin et soir pendant les quelques jours que j'ai passés à Delphes. L'art grec a produit des ouvrages plus savants et plus parfaits. Il n'en a pas produit de plus attachant, malgré ce qu'il y a encore là des conventions de l'archaïsme et de son inexpérience. Je n'en sais pas où l'artiste paraisse s'être intéressé davantage à sa tâche, avoir senti plus profondément la beauté de la forme vivante et celle du mouvement spontané, avoir fait un plus sincère effort pour rendre cette forme expressive. Personne n'admire plus que moi la procession des Panathénées dans la frise de la salle du Parthénon et cette *Assemblée des dieux* qui en est l'aboutissement. J'avoue pourtant, tout bas, que cette scène me touche peut-être encore plus dans la version qu'en a donnée, à Delphes, le sculpteur du sixième siècle. Il y a là, dans les attitudes des personnages divins qui se passent familièrement l'un à l'autre la main autour du cou ou sous le menton, une tendre et caressante intimité dont le charme est exquis.

La conclusion de ces remarques est facile à tirer. Si vous avez le bonheur de partir pour la Grèce, ne manquez pas d'inscrire Olympie, en belle place, dans votre itinéraire ; mais commencez par monter à Delphes, pour être sûr de ne pas vous voir contraint par quelque accident à repartir sans avoir été demander au site où Apollon avait élu domicile et aux monuments exhumés par M. Homolle une des plus fortes impressions de nature et d'art que vous puissiez espérer rapporter de votre voyage.

(*Journal des Débats.*)

Georges PERROT.

La pêche aux statues dans le temple de Karnak.

Voici vingt mois que nous pêchons la statue dans le temple de Karnak. Cela a commencé vers les derniers jours de novembre 1903, et depuis lors, il n'y a eu d'interruptions que les repos des ouvriers. Sept cents monuments en pierre sont déjà sortis de l'eau, avec plus de dix mille bronzes, mais ce n'est pas fini encore : deux fois la chance a paru nous trahir, et deux fois, après quelques jours de rigueurs, elle nous est revenue plus favorable. Statues intactes et fragments de statues, bustes, troncs mutilés, corps sans tête, têtes sans corps, bases au-dessus desquelles on ne voit plus que des pieds, Pharaons trônant, reines debout, prêtres d'Amon, particuliers tenant devant eux des naos ou des images de divinités, accroupis, agenouillés, assis, saisis dans toutes les attitudes de leur profession ou de leur rang, en calcaire, en granit noir ou rose, en grès jaune ou rouge, en brèche verte, en schiste, en albâtre, c'est un peuple complet qui remonte à la lumière et qui vient réclamer un abri aux galeries de notre musée.

Quatre ans bien écoulés que nous nous employons à consolider Karnak; nous nous sommes imposé comme loi de n'en abandonner un coin qu'après l'avoir exploré à fond, murs, dallages, sous-sol, et après avoir cherché à en extraire tous les restes de monuments antérieurs qui peuvent s'y rencontrer. C'est à la rigueur avec laquelle nous appliquons cette règle que M. Legrain doit d'avoir découvert plusieurs chefs-d'œuvre : la statue du dieu Khonsou, le groupe de Thoutmôsis IV et de sa mère Tiâ, le colosse d'un Ousirtasen IV qui florissait sous la treizième dynastie, les bas-reliefs triomphaux d'Aménôthès II à son retour de Syrie, après les razzias de sa première armée. La campagne se poursuit maintenant dans l'avenue qui s'étend au sud de la salle Hypostyle, sur les deux faces du septième pylône où des sondages exécutés autrefois m'avaient révélé la présence de statues et de stèles en quantité. Elle produisit d'abord, pendant les derniers mois de 1902, une quinzaine de colosses qui, dressés jadis le long de la façade septentrionale du pylône, à droite et à gauche de la porte, gisaient démembrés sous les décombres; aujourd'hui ils ont été reconstitués de nouveau, et ils sont debout, presque tous à leur place antique. Ce fut ensuite, pendant l'hiver de 1902-1903, une masse de blocs en calcaire, décorés de bas-reliefs merveilleux et provenant, quelques-uns d'une chapelle d'Ousirtasen Ier, le plus grand nombre d'un édifice bâti par Aménôthès Ier, vers le début de la dix-huitième dynastie. Thoutmôsis III les avait utilisés, comme matériaux de rebut, à remblayer l'aire de la cour, tandis qu'il érigeait sur un

plan très vaste les propylées du temple d'Amon. Les débris d'Ousirtasen Ier apparaissent rares encore ; peut-être nous faudra-t-il les traiter en morceaux de collection et les envoyer au Caire. Ceux d'Aménôthès Ier sont sortis si nombreux que j'ai pris le parti de reconstruire l'édifice auquel ils appartenaient. M. Legrain en a retrouvé l'agencement, et il en a rassemblé les éléments épars, avec le concours bienveillant d'un architecte allemand, M. Wefels, que le soin de sa santé avait conduit en Égypte ; il en a jeté les fondations sur le site même. Encore quelques mois d'efforts, et les visiteurs de Karnak pourront admirer au soleil un monument que Thoutmôsis III avait enfoui au lendemain de ses premières victoires, et dont nul œil humain n'avait aperçu le moindre vestige depuis plus de trois mille cinq cents ans.

C'est en tirant de terre l'un des plus beaux parmi ces blocs que, vers la fin de novembre 1903, M. Legrain dégagea les pièces d'un colosse en albâtre. La crue avait été plus forte que de coutume, et le niveau des infiltrations se maintenant assez haut, gênant ses opérations ; les premiers fragments enlevés, il distingua dans la vase, au fond de la cavité qu'ils avaient remplie, des contours de statues vaguement ébauchées et que l'eau suintant de toute part eut vite recouverts. Il commande aussitôt qu'on les retirât, sans s'émouvoir autrement de l'aubaine, car le succès des années précédentes l'avait blasé sur les joies de la découverte ; mais tandis qu'on les arrachait à leur lit de boue, l'un des ouvriers s'écria qu'il en sentait d'autres sous ses pieds. Il en vint d'autres sous celles-là, puis d'autres encore, et toujours d'autres : elles semblaient pousser entre les hommes à mesure qu'ils les ramassaient. La plupart étaient de facture et d'intérêt secondaires, de bons morceaux d'atelier et rien de plus. Mais certaines sortaient de l'ordinaire : un groupe d'un prince et de sa femme assis aux côtés l'un de l'autre, avec leur fille debout contre leurs jambes ; deux grosses têtes en granit rose d'Ousirtasen Ier de fière mine et de style puissant, un souverain pontife d'Amon en granit moucheté blanc et noir accroupi en paquet, les bras croisés, les cuisses aux dents ; une statuette en une pierre blanche teintée de vert pâle que les indigènes appelèrent aussitôt de la racine d'émeraude. Vers la fin de décembre, il y avait quarante statues intactes dans la maison du Service ; les débris d'une vingtaine attendaient sur le chantier qu'un coup de fortune leur restituât les portions qui leur manquaient, et l'extraction continuait sans arrêt notable. La pierre prédominait encore, mais le bronze commençait à abonder : des urœus incrustées d'émaux multicolores, des têtes ou des bouts de sceptres, des montures d'yeux gigantesques tombés de quelque colosse, des lames d'outils, des figurines d'Osiris-momie dont plusieurs d'un fini admirable. Plus on avançait, et plus il devenait évident que le hasard seul n'avait pas réuni tant d'objets disparates en cet endroit ; on avait dû les y accumuler de parti pris, et peut-être avaient-ils servi à dissimuler un dépôt plus précieux : la vaisselle sacrée ou les statues d'or et d'argent enterrées par les prêtres thé-

bains en des temps troublés. L'idée qu'il y avait un trésor, le trésor d'Amon, enfoui là, sous la pierre et dans la boue, vint à M. Legrain, naturelle ; elle l'a soutenu à travers les fatigues de sa longue campagne, et aujourd'hui encore, elle hante son esprit.

Entre temps, le bruit s'était répandu que nous faisions merveille à Karnak. Ce n'était plus par dizaines, ni même par centaines, que les monuments surgissaient, mais par milliers, et de taille colossale ; même, les masses d'or dont M. Legrain espérait la venue prochaine, l'imagination populaire les avait déjà soupesées entre nos mains et elle en avait estimé la valeur en monnaie courante. Les touristes, dont la race est nombreuse à Louqsor durant les mois d'hiver, affluaient chaque jour aux environs du pylône, et lorsqu'ils ne se présentaient pas en bandes trop désordonnées, on les admettait volontiers au spectacle. C'était une vraie pêche aux statues qui se poursuivait sous leurs yeux. La tranchée, creusée dans l'angle nord-ouest de la cour, contre les murs de la salle Hypostyle, était sèche par endroits, et par endroits semée de mares ; le chantier était établi dans la plus grande de celles-ci, qui était la dernière du côté sud. Chaque matin, une vingtaine d'hommes enlevaient, avec de vieux bidons à pétrole en guise de seaux, les trois ou quatre pieds d'eau bourbeuse qui la remplissaient, et les emmagasinaient dans un réservoir situé légèrement en contre-haut et séparé de la grande mare par une étroite levée de terre. Lorsqu'ils n'y rencontraient plus que de la vase d'une certaine consistance, ils l'attaquaient à la pioche, s'arrêtant de temps en temps pour piétiner doucement jusqu'à ce qu'une résistance sous leur talon leur semblât révéler la présence d'un bloc. Dès lors, ce n'était plus à la pioche qu'ils continuaient, mais à la main, de peur qu'un choc maladroit de l'instrument ne causât des dommages irréparables. Les contours et les dimensions de l'objet définis tant bien que mal, ils le soulevaient de leur mieux avec des leviers en bois, et ils tâchaient de l'amener au bord par une série de secousses lentes ; s'il s'y refusait, ou que le poids fût trop grand, ils l'entouraient de plusieurs tours de corde, ils s'attelaient aux extrémités et ils hâlaient par trois ou quatre avec précaution. C'est ce moment de l'opération que les touristes, prévenus par leurs drogmans, attendaient impatiemment chaque fois. La boue était tenace, la corde tendait à glisser et à s'échapper, le fond de la mare offrait un point d'appui insuffisant ; le plus souvent, la pierre, après avoir opposé une longue force d'inertie, se détachait brusquement de sa gangue dans l'instant qu'on y songeait le moins, et les ouvriers, surpris par sa venue, tombaient l'un sur l'autre en pleine boue, éclaboussant les gens d'alentour. Les touristes pouffaient de rire, et ils se sauvaient aussitôt pour la plupart ; quelques-uns pourtant demeuraient, afin d'assister à la reconnaissance de la statue. On lui lavait le corps, on lui débarbouillait la figure, on l'épongeait, on l'essuyait, on la brossait, et en général, ce traitement vigoureux lui réussissait promptement ; en moins de cinq minutes,

les traits du visage apparaissaient, les inscriptions devenaient lisibles, les détails du costume ou du style complétaient les renseignements fournis par les inscriptions, et nous savions si le nouvel arrivé était le grand-prêtre Ramsès-Nakhoultou de la vingtième dynastie ou le seigneur Anakhoui de la treizième. Le soir, avant de quitter la place, on perçait la levée et on déversait dans la mare l'eau dont on l'avait vidée le matin; la nappe liquide se déployait en un clin d'œil, et elle protégeait le site contre les tentatives de nuit, plus efficacement, et à moins de frais, qu'un poste de gardiens ne l'aurait fait.

Les voleurs ne pouvaient rien dans ces conditions, et ils le constatèrent à regret dès les premiers jours. Que le Service bénéficiât seul d'un bonheur aussi continu, c'était, pour eux et pour les marchands qu'ils fournissaient, une cause d'indignation et de regrets inconsolables. Ils étaient accourus non seulement de Louqsor, mais de l'Égypte entière, de Kéneh, de Siout, de Mellaoui, du Caire, et ils rôdaient autour de nos chantiers, demandant en vain à tous les saints du calendrier copte ou de tradition musulmane un moyen, n'importe lequel, de détourner entre leurs mains les menus profits de cette pêche miraculeuse. Quand ils auraient corrompu nos ouvriers ou nos surveillants, ce qui n'était ni impraticable, ni même difficile, il ne leur aurait servi de rien : les morceaux de valeur étaient trop rares et trop lourds pour que personne se risquât à les dérober en plein soleil, aux minutes de la découverte, et l'eau rendait futile tout travail furtif de nuit. La plupart renoncèrent devant les obstacles, mais plusieurs ne s'avouèrent pas vaincus, et, changeant leurs batteries, ils portèrent leur effort sur les magasins où l'on déposait les statues avant de les expédier au Caire. Ils sont clos de murs épais, ils touchent à la maison où M. Legrain loge avec sa famille, et deux de nos gens y veillent nuit et jour. M. Legrain, pour plus de sûreté, enferma les pièces légères dans son bureau, et il réquisitionna près de l'omdeh de Karnak deux gaillards vigoureux qu'il adjoignit aux nôtres. Ce fut cette précaution qui faillit tout perdre. Un des notables de la contrée s'arrangea pour nous affubler de deux larrons professionnels à sa discrétion ; il n'espérait pas nous voler tout, mais un objet avait excité sa convoitise : la statuette qu'on disait en racine d'émeraude, et que la crédulité populaire estimait dix mille livres égyptiennes (deux cent soixante mille francs de notre monnaie). Les principaux de Louqsor se plaisaient à la voir fréquemment, tant qu'un jour, vers le milieu de janvier, l'un d'eux dit à M. Legrain, sur un ton de bonne humeur un peu forcée : « Cachez-la bien, ou je la fais voler. » M. Legrain rit beaucoup; mais, dès qu'il fut seul, il la serra ailleurs, et il la remplaça par deux figures de petite importance. Bien lui en prit. La nuit même, des gens très instruits de l'état des lieux escaladèrent l'enceinte, percèrent une muraille et emportèrent sans bruit les deux figures. L'enquête prouva que le coup avait été exécuté par les deux gardiens surnuméraires, mais ils nièrent résolument ; et nous commencions à désespérer de jamais rien

savoir, lorsqu'une dénonciation anonyme nous révéla les noms des recéleurs et le village où ils habitaient. L'instigateur est demeuré impuni, ses complices ayant refusé de le charger, mais nous sommes rentrés en possession des monuments escamotés si subtilement, et les voleurs ont été punis. Nous voilà tranquilles pour quelque temps au moins.

Cependant, la recherche continue sans que le gisement semble s'épuiser ni même s'appauvrir. La fouille s'enfonce si profond dans le sol qu'elle est descendue au niveau des infiltrations constantes. Pour lutter contre l'eau qui l'envahit, nous avons dû armer deux pompes à bras et des *chadoufs* sur le bord du trou; puis bientôt, ces moyens ne suffisant plus, une pompe à vapeur. La tranchée s'élargit et s'allonge à mesure qu'elle se creuse, et la surveillance en devient plus pénible ; pourtant, elle n'absorbe pas M. Legrain au point qu'elle l'empêche de dresser le catalogue de ses richesses. La valeur historique en égale la valeur artistique, si même elle ne la surpasse pas. La majeure partie nous reporte à l'une des époques les plus obscures de l'histoire, celle qui, s'étendant de la dix-neuvième dynastie à la conquête persane, vit l'empire militaire de Thèbes se transformer en une principauté théocratique. Les grands-prêtres d'Amon de l'âge ramesside ouvrent la marche, puis ceux qui furent contemporains des Bubastites, tel cet Horsiêsis, dont nous ignorions jusqu'au nom, mais qui fut pontife et roi vers le milieu du huitième siècle. Lorsque la lignée mâle disparut, et que les femmes restèrent seules pour régir l'Égypte du sud, les documents nouveaux nous introduisent dans le détail de leur vie. Nous y lisons comment les Pharaons, conciliant le respect des traditions avec les besoins de leur autorité souveraine, envoyèrent l'un après l'autre leurs filles régner sur le domaine d'Amon, et à quelle série d'initiations celles-ci se soumettaient afin d'entrer légalement dans la famille pontificale. Elles étaient présentées en pompe au dieu, et si elles se conciliaient sa faveur, elles étaient adoptées sur le champ par la princesse régnante; toutefois, elles ne devenaient reines en titre qu'à la mort de leur mère adoptive. Elles étaient dès lors les épouses légitimes du dieu, libres de se choisir quiconque leur plaisait pour le représenter auprès d'elles; mais, comme les reines de Madagascar, elles ne possédaient que l'extérieur du pouvoir; elles avaient un tuteur héréditaire, une sorte de maire du palais, issu d'une race dévouée aux Saites, et qui administrait les affaires militaires et civiles. Les autres périodes de l'histoire sont représentées moins abondamment jusqu'à ce jour, mais elles nous ont fourni quelques monuments d'une beauté extraordinaire, ne fût-ce que le torse en granit rose d'un des Pharaons de la dix-huitième dynastie, et les deux statuettes en granit noir d'Amnemhaît III. Le plus original de tous est peut-être une statuette d'Aménôthès IV, le roi hérétique. Elle n'est pas taillée dans une pierre réelle, mais dans du bois pétrifié, probablement un morceau d'un de ces « nicolia » gigantesques dont on connaît des spécimens remarquables sur les

plateaux du Mokattam, à l'est du Caire. Malgré la dureté incroyable de la matière, elle est modelée avec une sûreté et une souplesse rares : le sculpteur aurait employé le calcaire tendre, qu'il n'aurait pas réussi à lui prêter plus de délicatesse et plus de grâce.

Et maintenant comment expliquer l'accumulation de tant d'objets précieux dans un même endroit? M. Legrain croit toujours au trésor, et ce n'est pas lui qui s'étonnera si bientôt les statues en métaux précieux succèdent aux statues de pierre. D'autres n'osent se flatter d'un si riche espoir, mais ils imaginent volontiers qu'un jour de danger les prêtres d'Amon voulurent soustraire à l'ennemi les meilleurs des monuments consacrés par leurs ancêtres, et qu'ils pratiquèrent à cet effet la cachette que nous vidons. Ces hypothèses n'ont rien d'invraisemblable en soi. Le sacerdoce thébain fut obligé souvent d'enterrer ses richesses pendant les guerres ou les révolutions qui désolèrent la cité, mais je doute qu'un endroit aussi facile d'accès que l'était notre cour leur eût paru offrir les conditions de secret nécessaires en cas pareil. D'ailleurs, l'or et l'argent qu'on enfouit de la sorte ne font pas d'ordinaire un long séjour sous terre. Lorsqu'ils échappent à l'ennemi, les prêtres se hâtent de les retirer, le péril passé, et de les réintégrer dans leurs dépôts habituels. Si jamais le trou de Karnak reçut des statues d'or et d'argent, elles n'y demeurèrent qu'assez peu, et nous n'avons aucune chance de les y retrouver, à moins qu'elles ne se soient égarées dans la boue. Quant aux statues de pierre, quelque valeur que nous leur reconnaissions, elles présentaient un intérêt très faible pour les Égyptiens de l'âge ptolémaïque. Ce n'étaient, en résumé, que des ex-votos dédiés jadis par des personnages célèbres en leur génération, mais dont les noms étaient oubliés pour la plupart. On en avait utilisé quelques-uns afin de réparer le dallage du temple ; pourquoi se serait-on inquiété de sauver les autres ? Les ennemis les auraient brisés ou enlevés comme trophées que personne ne s'en serait affligé grandement. Le cœur des Égyptiens ne se sentait blessé que s'il s'agissait des images divines ; il pleurait celles-là lorsque l'étranger les ravissait, et il exultait lorsqu'un Pharaon conquérant, fût-il Grec d'origine, les ramenait au pays. Je vois une explication plus simple au fait qui nous préoccupe. L'enfouissement eut lieu vers les débuts de la domination macédonienne ; le style de plusieurs statues le prouve, et la présence parmi elles de deux grosses monnaies de cuivre à l'aigle lagide. Or, Ptolémée Ier et ses successeurs travaillèrent beaucoup à Thèbes; ils reconstruisirent le sanctuaire, ils rapiécèrent les colonnes de la salle hypostyle, ils réparèrent le temple de Phtah et certains des édifices qui entouraient le lac sacré. Tout cela avait souffert ; de plus, les ex-votos accumulés depuis des siècles encombraient les couloirs et les cours. Les édifices restaurés, on ne voulut jeter au dehors, ni vendre, ni détruire aucun de ces objets qui, somme toute, étaient la propriété personnelle du dieu ; on fit pour eux ce qu'on avait accoutumé de faire partout dans des occasions semblables, chez les bar-

bares comme chez les Grecs. On creusa une fosse à leur intention, dans la cour du septième pylône, une « favissa » où on les déposa avec les cérémonies voulues. Ce ne fut pas la seule, à coup sûr. Comme pour les momies royales, la foule était si considérable qu'une cachette unique ne suffit point à la contenir. J'ai bon espoir que nos fouilles prochaines nous rendront celles de ces fosses où les ex-votos des temps plus anciens avaient été enterrés.

(*Le Temps.*) G. MASPERO.

Les débuts de l'histoire de la Gaule[1].

Je vais parler de choses très vieilles, mais qui, toutes vieilles qu'elles sont, durent encore et vivent encore à l'époque où nous sommes, de choses qui datent de deux ou trois mille ans, que nous retrouvons soit autour de nous, dans nos institutions politiques et nos habitudes de société, soit en nous-mêmes, dans nos idées, dans nos arts, dans notre poésie.

Ce vieux passé, Messieurs, c'est encore le présent, car le présent en est formé. Notre société actuelle est constituée sur les fondements qu'ont bâtis ces vieux âges. Notre esprit vit en grande partie sur les idées que ces vieux âges ont conçues.

Toute notre vie sociale et intellectuelle est composée de quelques éléments ou de quelques principes fort peu nombreux : par exemple, l'institution de la famille, le mariage, le droit de propriété, le sentiment religieux, l'idée du beau ; en matière de gouvernement, le principe d'autorité et le principe de liberté. C'est à peu près tout ; voilà les éléments qui constituent notre vie sociale et intellectuelle. Or, tout cela nous vient du passé et les générations actuelles, si agitées, si chercheuses, n'ajoutent pourtant que fort peu de chose à cet antique patrimoine.

Je serais heureux si je pouvais vous montrer tout ce que nous, l'humanité du XIXe siècle, nous devons à ces vieux âges, ou, si vous voulez, tout ce que ces vieux âges ont mis en nous et comment ils ont peu à peu façonné notre société et notre esprit.

1. Je dois à la grande obligeance de Mme Fustel de Coulanges de publier ici une leçon inédite, professée aux Tuileries en 1870, dont la rédaction, très soignée, s'est retrouvée dans les papiers de son illustre mari. Je me suis contenté de remplir de petites lacunes, qui pouvaient l'être à coup sûr. Fustel avait évidemment lu l'ouvrage de Lubbock, traduit dès 1866 ; mais la philosophie et la belle ordonnance de cette leçon sont bien de lui. Nos lecteurs se joindront à nous pour adresser à Mme Fustel de Coulanges de respectueux remerciements. — S. R.

I

Les géologues nous disent que notre sol s'est formé lentement et qu'il est le produit des siècles. Pour le former, ce sol qui porte nos villes et notre civilisation, il a fallu qu'une série de siècles fournît peu à peu le roc, une autre série de siècles le calcaire, une autre la houille, une autre la terre végétale.

Il en a été ainsi de nous. Pour former notre société et notre esprit, il a fallu qu'une série de générations trouvât et constituât les règles de la famille, une autre série les règles du gouvernement, une autre les principes du beau, et ainsi de suite.

Si l'on creuse le sol à quelques mètres, on trouve le résumé de plusieurs époques. De même, si l'on creuse l'être humain, c'est-à-dire si l'on observe nos idées et nos institutions, on trouve aussi le résumé des différents âges de l'humanité.

J'ai songé à faire un peu comme les géologues, à creuser dans le présent pour retrouver le passé, à faire une sorte de coupure ou de tranchée afin de montrer les différentes couches qui composent notre être d'aujourd'hui et à vous dire : voici, par exemple, les premiers essais de vie sociale, la primitive industrie, la primitive agriculture, tout cela nous vient de cette époque ; voici les institutions de la famille, elles datent de tel âge ; voici l'idée du beau et les principes de l'art, nous les devons à tel peuple ; voici les règles du gouvernement, elles nous ont été fournies par telle ou telle génération ; voici le principe de liberté, nous l'avons reçu de tel autre peuple.

Ainsi l'humanité s'est faite peu à peu. Dieu, dans sa sagesse mystérieuse, ne nous a pas créés tout de suite et du premier coup ce que nous sommes. Il nous a dit : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, c'est-à-dire : Humanité, tu travailleras ; seule de toutes les espèces que j'ai créées, tu grandiras, tu te développeras. Les autres créatures sont sorties de mes mains tout achevées et telles qu'elles seront toujours ; toi, je t'ai seulement ébauchée ; à toi de t'achever. Je t'ai donné une âme, une force libre, une conscience, une règle pour apercevoir le juste et une autre pour apercevoir le bien ; à toi de te servir de tout cela ; à toi de devenir, même sur terre, une espèce intelligente, morale, heureuse. Va, marche et grandis ! » Et l'humanité a dès lors commencé son travail, qu'elle continue sans relâche depuis des siècles, et elle a grandi, sous l'œil de Dieu, par son propre effort.

C'est la série de ces progrès que je souhaiterais de mettre sous vos yeux. Mais il serait beaucoup trop long de vous tracer cette histoire pour l'humanité tout entière. Pour abréger, et surtout pour simplifier cette étude, je vous parlerai seulement de notre pays, de la France, ou, pour l'appeler de son nom ancien, de la Gaule, et j'essaierai de vous montrer la suite des progrès accomplis par le travail des générations ; comment et par qui chacun de ces progrès

s'est réalisé. — Je laisserai de côté tout ce qui, dans l'histoire de l'antiquité, a été sans rapports avec notre pays. Ni l'Inde, ni la Perse, ni l'Égypte n'ont agi sur nous, ou du moins leur action a été fort indirecte et fort obscure; je n'en parlerai donc pas. Je ne parlerai que des peuples dont nous avons reçu quelque chose et à qui nous devons une part de notre intelligence ou une part de nos institutions.

II

Commençons, si vous le voulez bien, par les premiers progrès, c'est-à-dire les plus humbles, et nous verrons aujourd'hui les premières populations de notre Gaule s'élevant au-dessus de la vie sauvage et vivant en société. Plus tard nous verrons les hommes constituant les règles fondamentales de la famille et chantant l'hymne religieux. Puis, nous verrons un peuple différent des Gaulois, mais de même race, les Grecs, trouvant et ajoutant au patrimoine de l'humanité deux grandes choses : d'abord, quelques-uns des principes du gouvernement, ensuite les principes de l'art. Ils nous ont légué tout cela.

Nous rencontrerons ensuite le peuple romain, trouvant et établissant, chez lui d'abord, chez nous ensuite, les règles constitutives de l'autorité publique. Nous verrons enfin les Germains apportant chez nous le principe de la liberté individuelle, comme ceux de la responsabilité individuelle et du travail libre.

Nous aurons ainsi passé en revue tous les progrès et nous pourrons constater que notre société actuelle, nos institutions et notre esprit français sont un résumé et un mélange de tout ce que la Gaule, l'Asie, la Grèce, Rome, la Germanie ont successivement produit et ont déposé chez nous.

Je vais parler aujourd'hui de ce qu'il y a de plus ancien dans notre histoire; je vous prie de vous transporter à quarante siècles en arrière et de regarder ce qu'était alors notre pays.

Mais comment connaîtrons-nous les générations de ce temps-là? Comment saisir par la pensée ce qui est si loin de nous? Ces populations n'ont pas laissé de livres assurément, pas d'inscriptions, pas de médailles ni de monnaies, pas un mot!

Heureusement, à défaut de livres et d'inscriptions, il nous reste le sol sur lequel ces générations ont vécu et qui porte encore leur empreinte et comme la trace de leurs pas. Pour peu qu'on creuse ce sol, on y trouve, pour ainsi dire, les archives de cette primitive humanité.

Par exemple, il existe en beaucoup de pays et particulièrement sur les côtes du Danemark d'énormes dépôts de tourbe. Or, la tourbe n'est autre chose qu'un amas de substances végétales accumulées par les siècles. Chaque mètre d'épaisseur de tourbe représente plusieurs siècles de forêts.

On creuse et l'on distingue les diverses espèces d'arbres qui ont composé cette tourbe; on trouve que la couche inférieure est formée principalement de pins;

une couche au-dessus est formée de chênes, la couche supérieure de bouleaux.

Ainsi l'on reconnaît que dans ce pays il y a eu une série de siècles où le pin dominait dans les forêts, une autre série de siècles où c'était le chêne, une troisième où c'était le bouleau.

Or, en même temps que se succédaient ainsi les générations d'arbres et les espèces, les générations d'hommes et les races se succédaient aussi dans ces antiques forêts qui sont aujourd'hui de la tourbe. Les hommes qui ont vécu là y ont laissé, aux différents âges, des marques certaines et des témoins de leur existence; ce sont des instruments, des armes, des ustensiles que leur main avait façonnés. Eux, ils ont péri, mais leurs œuvres sont encore là. Et de même que les couches de tourbe ne se ressemblent pas et sont formées de différentes espèces d'arbres, de même les objets humains, les œuvres humaines ne se ressemblent pas aux différentes profondeurs.

Dans la dernière couche — couche des pins — tous les objets qui ont servi à l'homme sont en pierre. Dans la couche au-dessus, celle des chênes, on trouve beaucoup d'objets et d'instruments en métal, mais le métal n'est jamais du fer et est presque toujours du bronze. Au-dessus seulement, on trouve des objets en fer.

Nous avons des dépôts de tourbe en France; mais ce qui est plus fréquent, ce sont les terrains d'alluvion, c'est-à-dire les terrains qui ont été peu à peu formés et lentement exhaussés par le limon que les eaux des fleuves y déposaient insensiblement. Ainsi le sol de la plupart de nos vallées, notamment celles de la Seine et de la Somme, est un terrain d'alluvions qui recouvre une couche de craie.

Si l'on creuse, on y trouve la même chose que dans la tourbe, les mêmes objets humains, mais toujours déposés dans le même ordre : en bas, dans la couche la plus basse, rien que des objets en pierre; plus haut, des instruments en brouze; plus haut, les instruments en fer. Cet ordre ne change jamais.

Eh bien! Cela seul est toute une histoire : chaque couche est une suite de siècles et contient tout un âge de l'humanité. Le bas de l'échelle, qui ne contient que des instruments de pierre, vous représente une suite de générations qui ne connaissaient pas encore les métaux. La couche qui contient des objets de bronze représente des générations qui savaient travailler le cuivre, mais qui ignoraient l'usage du fer, métal qui est en effet bien plus difficile à extraire et à travailler. Enfin, la couche qui contient des objets de fer nous représente des générations qui savaient extraire le fer du minerai, le travailler et le forger.

Ainsi l'on peut déjà remarquer, dans ce lointain si reculé et si obscur, que l'homme ne restait pas stationnaire, qu'il accomplissait déjà un travail vers le progrès. Cette antique barbarie avait déjà ses degrés, ses étapes vers la civilisation. Et, même dans cette sorte d'enfance de l'humanité, on peut déjà dis-

tinguer trois âges, que les géologues[1] sont convenus d'appeler l'âge de la pierre, l'âge du bronze, l'âge du fer.

Cela n'a d'ailleurs rien de commun avec les rêveries des anciens poètes qui nous dépeignaient à l'origine un âge d'or, remplacé malheureusement par un âge d'argent auquel succéda par malheur encore un âge de fer. Ce sont là des fables et justement le contraire de la réalité. La série des âges, chez les poètes, représente une décadence de l'espèce humaine; la série des âges que la science nous montre représente une suite de progrès.

III

Dans cette ancienne époque, les hommes vivaient déjà en société et, s'ils n'avaient pas encore de villes, ils avaient du moins des villages. Vous savez qu'il y a en Italie, près de Naples, des villes que la lave du Vésuve a englouties; on a creusé le sol, et ces villes ont reparu un jour avec toutes les marques de la civilisation qu'elles contenaient. Eh bien! on a retrouvé de même, plus près de nous, des villages, mais beaucoup plus vieux que Pompéi et Herculanum, vieux peut-être de 4000 ans!

Pendant un hiver, celui de 1853 à 1854, le niveau du lac de Zurich ayant baissé, on découvrit sous une couche de vase des pieux, des objets carbonisés, des ustensiles, des ossements. La curiosité fut éveillée. On dragua le lac, puis tous les autres lacs de la Suisse, et dans tous on fit les mêmes découvertes.

Çà et là, des poutres de bois en nombre considérable, rangées en ligne et enfoncées dans la terre; au milieu de ces poutres, des planches; à côté, de grands morceaux d'argile, des instruments divers, en un mot une épaisseur de plusieurs pieds d'œuvres humaines qui, depuis des siècles, étaient là au fond des eaux.

On a alors exploré les lacs d'autres pays de l'Europe ; les mêmes objets ont été retrouvés partout, dans les lacs de l'Italie, dans ceux de la France, dans ceux de l'Angleterre et de l'Irlande[2]. Et l'on a acquis ainsi la certitude que dans une antiquité fort reculée les hommes avaient bâti sur l'eau des villages.

On peut même distinguer comment ces villages étaient construits. On trouve, en effet, au fond de l'eau des poutres, des planches, de grands morceaux d'argile durcie au feu, des branchages enlacés et une sorte de chaume formé de joncs et de roseaux. Ces poutres enfoncées dans la terre servaient de pilotis. Ces planches formaient sur ces pilotis un grand et large plancher qui probablement dépassait d'un mètre ou deux le niveau du lac. On a trouvé dans les tourbes du canton de Lucerne un plancher semblable qui n'avait pas moins de 100 pieds de long sur 50 de large.

1. Ce sont, en effet, les géologues qui, avant les archéologues, ont fait prévaloir la distinction des trois âges. — S. R.

2. Les stations sur pilotis des lacs irlandais sont d'une époque postérieure. — S. R.

Sur ces planchers, chaque famille bâtissait sa cabane, ou ronde ou carrée; les branchages entrelacés formaient la charpente; les plaques d'argile durcies au feu en étaient le revêtement et formaient les murs; les joncs et les roseaux étaient le toit. Souvent on rencontre, en avant de ces débris, deux rangées de poutres enfoncées encore dans la terre; c'étaient les pilotis d'un pont ou passerelle qui joignait le village à la terre ferme.

Ces villages, qu'on appelle *lacustres*, sont très nombreux; dans le lac de Neufchâtel seulement, on en compte une trentaine. En les observant avec un peu de soin, on peut distinguer entre eux trois catégories. Dans les uns, on ne trouve que des objets en pierre, en bois ou en os; aucun métal; les armes sont en pierre, en silex ou en os d'animal; quand on regarde de près les planches et les poutres, on reconnaît qu'elles ont été travaillées, non pas avec du fer, mais avec des haches de pierre. Dans d'autres, on trouve encore beaucoup d'instruments de pierre, mais on rencontre en même temps des objets en métal et surtout un assez grand nombre d'épées en bronze. Dans d'autres, enfin, mais les moins nombreuses, on trouve des armes et des instruments en fer[1].

Cela prouve que ces villages sont d'époques différentes. Presque tous paraissent avoir été détruits par des incendies, car leurs débris sont calcinés. Mais il y a de ces villages qui ont péri sept ou huit siècles plus tôt que d'autres; par conséquent, leur population plus ancienne était moins avancée dans la civilisation. Il y a des villages de l'âge de la pierre; il y en a de l'âge du bronze il y en a même deux ou trois de l'âge du fer.

Les différents objets que l'on trouve dans les uns et dans les autres peuvent nous donner une idée de la manière de vivre des hommes de ce temps là et du degré de civilisation qu'ils avaient atteint.

Dans les villages les plus anciens, ceux de l'âge de la pierre, on trouve des haches en silex, des marteaux, des couteaux, c'est-à-dire des instruments de travail; donc l'homme travaillait — des pointes de flèche en silex ou en os, donc l'homme combattait et surtout l'homme chassait. — C'était le temps où l'homme était entouré d'énormes animaux, lions, ours, rhinocéros, mammouths, dont on retrouve les ossements à côté de ces armes de pierre[2]. C'est avec ces armes là que l'homme a vaincu les ennemis redoutables que la nature lui opposait.

On trouve aussi des vases d'argile, une poterie fort grossière assurément et

1. C'était l'opinion de Troyon; mais on a reconnu depuis que les stations avec armes de fer, comme La Tène sur le lac de Neufchâtel, ne sont pas, à proprement parler, des stations lacustres. — S. R.

2. Il n'y a plus trace de ces animaux à l'époque lacustre. Fustel, comme presque tous ses contemporains (1870), ne distinguait pas encore nettement les deux âges de la pierre. On peut mesurer par là les progrès que ces études ont faits, depuis quarante ans. — S. R.

de forme très simple. Ces ustensiles de ménage, c'est le premier rudiment de l'industrie.

On trouve des fruits, mais seulement les fruits qui viennent spontanément dans ces contrées : pommes, poires, noisettes. On trouve aussi des grains : froment, orge, quelquefois en assez grande provision. Cela prouve que l'homme ne vivait pas uniquement de chasse et de pêche; mais on n'a découvert aucun reste de charrue ni d'instrument aratoire, de sorte que l'on peut douter que l'homme connût l'agriculture.

On trouve enfin beaucoup d'ossements d'animaux; en les comparant, on voit qu'ils appartiennent presque tous à des espèces sauvages : cerf, chamois, chevreuil; et l'on n'en trouve presque pas qui appartiennent à des espèces domestiques, comme bœuf, mouton, chien; d'où l'on peut conclure que l'homme de l'âge de la pierre n'avait pas encore d'animaux domestiques, ou n'en avait du moins qu'un fort petit nombre.

Quoiqu'il en soit, les hommes de cet âge antique que nous appelons l'âge de la pierre avaient déjà des villages, connaissaient l'état sédentaire et la vie en société; ils possédaient déjà des armes et instruments de travail, savaient façonner la pierre et le bois. Voilà où ils en étaient.

C'est fort peu de chose assurément, comparé à l'état où nous sommes parvenus aujourd'hui. Il y a pourtant là quelque chose que je ne puis m'empêcher d'admirer : c'est l'énorme travail qu'il a fallu pour en arriver seulement à ce degré là. Veuillez songer à la somme d'efforts que suppose la construction d'un de ces villages, si grossiers qu'ils soient. Le fer et tous les métaux manquaient. Il fallait aller chercher les gros arbres de la forêt voisine, les abattre, sans hache de fer, avec la petite hache de pierre seulement; puis en couper les branches sans aucun outil en métal; puis les transporter à l'endroit choisi et les enfoncer dans le fond du lac à grands renforts de bras. Puis il fallait se procurer d'autres arbres pour en faire des planches et les scier, sans scies!

Rien que pour obtenir ces outils si imparfaits, haches et marteaux de pierre, que de peine! Il fallait prendre un morceau de silex, le frapper avec un autre morceau, le rogner à coups répétés, lui donner du tranchant. Que de labeur! Quel déploiement d'énergie physique et même d'adresse chez ces générations d'hommes!

IV

Observons maintenant les villages où l'on trouve des objets en métal; ils représentent une période plus avancée et ils attestent de nouveaux progrès.

Une première remarque, c'est que, dans ces villages, les os d'animaux domestiques sont plus nombreux que les os d'animaux sauvages; donc, l'homme avait déjà apprivoisé et soumis à son empire le bœuf, le mouton et surtout le chien, ce vaillant compagnon dans sa lutte contre les animaux

féroces. L'alliance, si je puis m'exprimer ainsi, du chien et de l'homme, est ce qui a déterminé notre victoire sur les animaux, et c'est ce qui a assuré notre empire.

Dans ces villages, l'industrie est plus avancée que dans les autres. On trouve des restes d'étoffes, fort grossières, à la vérité, et qui semblent tressées plutôt que tissées. Ce qui paraît avoir tenu lieu d'aiguilles sont de petits os d'animaux ou des arêtes de poisson.

On trouve aussi des poteries dont les formes sont plus variées et plus élégantes que dans les villages de l'époque précédente et l'on reconnaît que les hommes de cette époque étaient déjà à la recherche du beau et du gracieux. Les épées de bronze portent des dessins gravés; il y a des bracelets, des bagues, des boucles d'oreilles; les femmes avaient déjà le temps de songer à la parure.

On a pu croire d'abord que les objets de bronze avaient été apportés de l'étranger[1]; car il y avait à cette époque, dans d'autres contrées du globe, des peuples infiniment plus avancés que nous dans la civilisation et qui faisaient le commerce. On a donc supposé que les habitants de nos villages lacustres avaient des épées de bronze comme les sauvages de l'Océanie ont des fusils, sans les avoir fabriqués eux-mêmes. Mais on a acquis la preuve que ces vieilles populations fabriquaient elles-mêmes leurs armes et leurs objets de bronze, car on a trouvé là les moules qui servaient à la fonte du métal et, à côté, des morceaux de métal qui allaient être fondus, ou d'autres morceaux qui étaient tout préparés pour devenir des épées, mais qui n'étaient pas encore forgés.

On a trouvé aussi des morceaux d'ambre. Or, l'ambre ne se rencontre naturellement dans aucune des contrées voisines et ne pouvait venir que de la Baltique. Donc, dès cette époque lointaine que l'âge du bronze représente, il y avait déjà des relations entre les différents peuples de l'Europe et quelque commerce.

Ainsi le progrès avait été continu et il existait à cette époque, dans l'Europe, encore couverte d'épaisses forêts, des sociétés humaines, vivant par agglomération, ne se creusant pas des tanières comme les bêtes fauves, ne vivant pas dans les cavernes ni les abris naturels des forêts, comme font beaucoup de sauvages de l'Amérique, mais sachant bâtir des villages et établir sur les eaux des demeures très adroitement construites, sachant de plus travailler le bois, la pierre, le bronze, se faisant des poteries, sachant se parer, cherchant déjà l'ornementation, le beau, possédant enfin les premiers éléments de la civilisation future.

C'est là, à peu de chose près l'état, où se trouvent de nos jours les sau-

1. C'est la doctrine qu'a toujours enseignée Lindenschmit et qui reparaît encore dans quelques ouvrages arriérés. On voit combien Fustel était doué pour des études auxquelles on ignorait, hier encore, qu'il se fût jamais appliqué. — S. R.

vages de l'Océanie. Eux aussi, ils se construisent des villages semblables, et aussi sur les lacs; eux aussi ils savent travailler le bois, la pierre et même quelquefois le métal[1]. Mais ils ne vont pas plus loin; ils sont encore aujourd'hui ce que les hommes étaient dans nos contrées il y a 4000 ans.

Notre Europe aurait pu rester aussi dans cette longue et stérile immobilité où tant de générations en Océanie, en Amérique et en Afrique ont vécu, ne faisant plus un seul progrès. On remarque, en effet, que beaucoup de races humaines, après avoir marché jusqu'à ce point là, c'est-à-dire jusqu'à l'invention des armes, des cabanes, des villages, enfin de tout ce qui rend l'existence un peu tolérable, se sont arrêtées là et n'ont pas été plus loin.

Pourquoi? Apparemment parce que, pour aller plus loin, pour continuer dans la voie du progrès, il fallait quelque chose de plus que l'énergie physique ou l'adresse; il fallait l'idée, l'idée morale, la puissance de l'âme, ce qui donne à l'intelligence la force, au cœur la vertu, aux sociétés leur grandeur. Eh bien! Voilà ce qui a manqué à certaines races humaines et ce qui n'appartient qu'à quelques-unes. Celles qui n'ont pas possédé cela n'ont pu acquérir que les inventions manuelles et grossières et s'en sont tenues là; celles qui ont possédé cela ont acquis la vraie civilisation.

On ne sait ce que serait devenue cette ancienne race des villages lacustres; peut-être serait-elle restée stationnaire comme les sauvages de l'Océanie; mais il arriva en Gaule, quelques siècles av. J.-C., une autre race qui apportait des idées puissantes et tous les germes d'un progrès moral et intellectuel.

D. Fustel de Coulanges[2].

(1870)

1. Plus que douteux. — S. R.

2. On a autrefois accusé Fustel, à cause de la *Cité antique*, de faire une part trop grande à la religion dans l'histoire des sociétés humaines. En réalité, il a fait cette part beaucoup trop petite, étant encore, plus qu'il ne le pensait, sous l'influence de Montesquieu et de Voltaire. Dans toute cette leçon que nous avons publiée, il n'est pas question de religion et Fustel aurait été étonné d'apprendre qu'à ces époques très lointaines la religion a été, bien plus qu'à celles qui ont suivi, la mère de toute civilisation et presque la civilisation tout entière. — S. R.

Une chronique alexandrine sur papyrus[1].

Un des textes les plus curieux qui nous soit resté des chronographes de l'antiquité est celui qu'on connaît sous le nom d'*Excerpta Barbari*. Découvert par Scaliger dans un *codex Puteanus* (aujourd'hui à Paris, Latin 4884; la copie faite pour Scaliger est à Hambourg, ms. n. 260), le texte en fut publié par lui en 1606 dans son *Thesaurus temporum* (*app.*, p. 44 suiv.), dont une deuxième édition parut en 1658; cette édition, tout incorrecte qu'elle était, ne fut remplacée qu'en 1875, par celle que donna Alfred Schoene en appendice à son édition modèle des chroniques d'Eusèbe[2]. Schoene recopia le ms. de Paris et en publia un véritable fac-simile, page pour page, ligne pour ligne, avec une exactitude qui ne laisse rien à désirer, du moins pour les quelques portions que j'ai eu l'occasion de collationner sur l'original. Aussi quand Karl Frick voulut reproduire dans la *Collectio Teubneriana* le texte des *Excerpta Barbari*[3], put-il prendre de confiance, comme base de sa réédition, l'excellente publication de Schoene.

Le ms. de Paris (lat. 4884) est rédigé en langue latine et est écrit d'une belle onciale mérovingienne du VIIIe (Schoene) ou, plus vraisemblablement, du VIIe siècle. Il contient à l'heure actuelle 63 feuillets; mais le ms. ne paraît pas nous être parvenu dans son intégrité. En haut de la première page, on lit en minuscule caroline du IXe siècle, cette annotation : *Cronica georgii ambionensis epī uel sicut alii dicunt uictoris turonensis epī*, qui ne nous apprend rien, sinon qu'au IXe siècle on ne connaissait déjà plus l'auteur du ms.

L'original était écrit en grec et celui qui l'a traduit en latin vivait en Gaule vers le VIe siècle de notre ère : c'est ce que prouvent les gallicismes assez nombreux qui émaillent le texte du ms. de Paris; quant à la langue de l'original, il est évident que des phrases comme *solis confixus est ab Acheis* ne peuvent s'expliquer que par un original grec : τὸ Ἴλιον ἥλω ὑπὸ τῶν Ἀχαιῶν. M. Frick s'est amusé à retraduire en grec le latin du *Barbarus*; il a été aidé dans cette

1. *Eine alexandrinische Weltchronik, Text und Miniaturen eines griechischen Papyrus der Sammlung W. Goleniščev, herausgegeben und erklärt von* Adolf Bauer *und* Josef Strzygowski, *mit 8 Doppeltafeln und 36 Abbildungen im Texte* (Wien, C. Gerold, 1905, in-4°), 204 p. (Forme le fasc. II du t. LI des *Denkschriften der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, philosophisch-historische Klasse*).

2. *Eusebii chronicorum liber prior edidit* Alfred Schoene (Berolini, apud Weidmannos, 1875, in-4), p. 175-239, cf. p. XV-XVI.

3. *Chronica Minora collegit et emendavit* Carolus Frick. Vol. I (Lipsiae, Teubner, 1892, petit in-8), p. LXXXIII-CCX, CCXXI-CCXXII, et 183-371.

tâche par la découverte à Madrid et à Vienne de portions considérables d'un texte grec coïncidant en plus d'un endroit avec les *Excerpta Barbari*[1].

Nous pouvons, à l'heure actuelle, contrôlerdans une certaine mesure l'exactitude de la restitution de M. Frick, grâce à la découverte et à la publication, par MM. Bauer et Strzygowski, d'un papyrus important qui contient, malheureusement fort mutilé, mais enrichi de curieuses miniatures, l'original grec perdu des *Excerpta Barbari*.

Le papyrus, rapporté d'Égypte par M. W. Golenischeff, conservateur du Musée égyptien de l'Ermitage, et que celui-ci a aimablement envoyé à Graz pour y être publié par MM. Bauer et Strzygowski[2], se composait d'abord de 72 fragments, qu'un assemblage patient des morceaux qui se rejoignaient permit de réduire à 29 seulement, dont les 12 derniers sont de simples miettes. Les éditeurs les ont provisoirement répartis en huit planches, dont la maison Jaffé de Vienne a exécuté d'admirables chromophotogravures, qui ne sont pas le moindre attrait de cette luxueuse publication.

Ces fragments, M. Bauer les a transcrits, identifiés, remis en place avec une admirable patience; puis il les a restitués et complétés avec une habileté qui mérite les plus grands éloges. A l'aide de minuscules débris il a reconstitué des colonnes entières de texte; deux morceaux d'une miniature lui ont permis de refaire tout un tableau.

Voici maintenant, page par page, le contenu de ce précieux codex.

F. I. Calendrier. — *Recto*. En tête, les noms des saisons; en dessous, les douze mois du calendrier romain, personnifiés par autant de femmes vues à mi-corps et soutenant dans leurs mains des corbeilles remplies des produits du sol.

Verso. La liste des douze mois selon les calendriers hébraïque, égyptien et attique. En bas une miniature perdue.

F. II. Διαμερισμός. — *Recto*. En tête liste des îles attribuées à Cham dans la

1. C. Frick, *Rheinisches Museum*, t. XLII, p. 123. Il s'agit du Διαμερισμὸς τῆς γῆς εἰς τοὺς γ' υἱοὺς τοῦ Νῶε (cod. Matrit. 121, f. 54-62), encore inédit en partie et d'une portion de ce même texte contenue dans le Vindob. theol. gr., CLIII, f. 298 v. et 299 r. M. Bauer a consacré à ces textes un excellent article dans les *Mélanges Nicole* (Genève, 1905, in-8), pp. 1-9, et un gros fascicule des *Texte und Untersuchungen*.

2. Dès 1901 j'avais signalé, assez inexactement, dans mon *Bulletin papyrologique* (*Revue des études grecques*, XIV, 1901, p. 202), l'existence de ce papyrus. Depuis lors Adolf Bauer lui a consacré les trois notes suivantes : *Zur Liste der praefecti Augustales* dans *Wiener Studien*, XXIV (1902), p. 347-351; *Aus einer neuen Weltchronik* dans *Festschrift Otto Hirschfeld*, p. 330-335; *Die Bruchstücke einer griechischen Weltchronik auf einem Papyrus der Sammlung Golenischeff* dans *Verhandlungen der 47 Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner zu Halle* (1903), pp. 122-125; cf. encore K. K[rumbacher], *Byz. Zeitschrift*, XII (1903), p. 639 et XIII (1904), p. 580.

division de la terre entre les fils de Noé. En bas une carte très schématisée de ces mêmes îles[1].

Verso. La série des treize[2] provinces attribuée à Cham. Elles sont représentées par autant de petits édifices, assez analogues à ceux qui figurent les villes dans la carte de Peutinger; sous chaque édifice est le nom d'une province.

F. III. Prophéties. — *Recto* et *verso*. La série figurée des *prophètes* messianiques avec le texte de leurs prophéties. Des listes analogues se trouvent dans le *Chronicon Paschale* et dans l'œuvre de l'Alexandrin Cosmas Indicopleustès[3]. Dans les fragments du papyrus Golenischeff les prophéties d'Abdias, de Joel et de Nahum sont seules conservées; on y voit toutefois aussi une représentation de Jonas avalé par le monstre, accompagnée de la légende remarquable Ἰω]νᾶς ἐγ[έ]νετο ἐ[ν τῇ] κοιλίᾳ τ[ο]ῦ [κήτους γ' ἡμέρ]ας [καὶ γ' νύκτας], variante occidentale de Luc, XI, 30, que l'on retrouve seulement dans le ms. D (*Codex Bezae* : καὶ καθὼς Ἰωνᾶς ἐν τῇ κοιλίᾳ τοῦ κήτους ἐγένετο τρεῖς ἡμέρας καὶ τρεῖς νύκτας).

Il est intéressant de trouver cette preuve nouvelle de la haute antiquité de ces listes de prophéties messianiques, listes que nous croyons plus anciennes que Clément d'Alexandrie et Hippolyte, peut-être même plus anciennes que Justin Martyr. Certains théologiens ne seraient même pas éloignés de croire qu'une liste de ce genre ait été utilisée par l'auteur de l'Évangile selon S. Matthieu.

F. IV. Rois de Rome (*recto*) et de Sparte (*verso*).

F. V. Rois de Macédoine (*recto*) et de Lydie (*verso*).

De belles miniatures donnaient en bas de chaque page le portrait de tous les princes que le chronographe venait d'énumérer. Ces listes ne semblent présenter aucune particularité nouvelle, du moins dans les petites portions qui nous sont conservées.

F. VI. Annales de 383 a 392 apr. J.-C. Ce feuillet, le mieux conservé du papyrus, est aussi celui qui nous fournit les renseignements historiques les plus intéressants. M. Bauer en a fort habilement restitué le texte; on nous saura gré de le reproduire ici, tel que ce savant est parvenu à le rétablir :

Recto

[τούτῳ τῷ ἔτει ἐσφάγη Γ]ρ[ατια-]
[νὸς ὁ βασιλεὺς ὑπὸ Μ]αξίμου
[τοῦ τυράννου ἐν Λουγ]δούνῳ πρὸ
[ἑπτὰ καλ(ανδῶν) Σεπτεμ(βρίων), ὃ ἐστι]ν Θὼθ $\overline{κζ}$

1. Cette carte ne serait-elle pas la carte grecque ou romaine la plus ancienne que l'on possède en original?

2. C'est évidemment à tort que la restitution dessinée à la pl. II verso indique *quinze* provinces réparties en cinq lignes; il y avait bien cinq lignes, mais la dernière ne contenait qu'une seule province.

3. M. Bauer aurait pu renvoyer à l'inscription de l'église *Sancta Maria Antiqua* du Forum publiée par Marucchi, *Nuovo bull. di arch. crist.*, VI (1900), p. 296-297, et rééditée (d'après la même copie) par Rushforth, *Papers of the British School at Rome*, I, 1902, p. 59-61.

[καὶ αὐτῷ τῷ ἔτει ἐγε]γνήθη
['Ονώριος εἰς Κωνσταν]τινούπο-
[λιν πρὸ $\overline{\text{ε}}$ εἰδῶν Σεπτεμ]βρίων, ὅ
[ἐστιν Φαῶφι $\overline{\text{ια}}$.]

(384) [$\overline{\text{ΡΒ}}$] 'Ριχομήρου καὶ Κλεάρχ]ου τῶν λαμ;
[ἐπὶ 'Αντωνίνου (?) αὐγουστα]λίου

(385) [$\overline{\text{Ρ}}$]$\overline{\Gamma}$ 'Αρκαδίου Α[ὐγ; υἱοῦ Θεοδοσίου τ]ὸ $\overline{\text{α}}$ καὶ
Βαύδωνος τ[οῦ λαμ; ἐπ' Εὐ]σεβίου αὐγου[στα]λ;

(386) $\overline{\text{ΡΔ}}$ 'Ονωρίου ἐπι[φανεστάτου Καί]σαρος τὸ $\overline{\text{α}}$ καὶ
Εὐοδίου τοῦ [λαμ;] ἐπὶ Παυλίνου αὐγουσταλ;

(387) $\overline{\text{ΡΕ}}$ Βαλεντιαν[οῦ α]ὐγ; τὸ ε καὶ Εὐτροπίου
τοῦ λαμ; ἐπ' ['Ερυθ]ρίου αὐγουσταλίου.
Τούτῳ τῷ ἔ[τει Τιμό]θιος ὁ ἐ-
πισκοπος 'Α[λεξανδ]ρείας, ὁ ἀ-
δελφος Πέ[τρου τοῦ ἐ]πισκό-
που, ἐτελεύ[τησεν 'Επε]ὶφ $\overline{\text{κζ}}$
ἰνδικ; $\overline{\beta}$ κ[αὶ ἐκάθισε]ν ἀντ' αὐ-
τοῦ Θεόφ[ιλος ἔτη $\overline{\text{κη}}$] καὶ αὐ-
τῷ τῷ ἔ[τει Μάξιμος] ἐπήρθη
εἰς βασιλ[έα πρὸ π καλα]νδ; Μαρ-
τίων κα[ὶ ἐσφάγη ἐν Κ]ορτώ-
νι πρὸ $\overline{\text{ε}}$ καλαν[δ; Σεπτ]εμβρ;

(388) $\overline{\text{ΡΓ}}$ Θεοδοσίου αὐγ[ς τὸ $\overline{\beta}$ καὶ] Κυνη-
[γίου] το[ῦ λ]αμ; ἐ[π' 'Αλεξά]νδρου
[αὐγ]ουσ[τ]αλίου

(389) [$\overline{\text{ΡΖ}}$] Τιμασίου κ]αὶ Π[ροκοπίου τῶ]ν
[λαμ; ἐπ' Εὐαγ]ρίο[υ αὐγουστα]λ[ίου·]

Verso

[τούτῳ τῷ ἔτει μετὰ τοῦ υἱοῦ]
'Ον[ωρίου Θεοδόσιος εἰσῆλθε]
ἐν ['Ρώμῃ καὶ αὐτὸν εἰς βασι-]
λέ[α ἔστεψεν εἰδ; 'Ιουν; καὶ]
ἔδ[ωκε κογγιάριον 'Ρωμαίοις.]

(390) $\overline{\text{ΡΗ}}$ Βα[λεντιανοῦ αὐγ; τὸ $\overline{\text{δ}}$ καὶ]
Ν[εωτερίου τοῦ λαμ; ἐπὶ . . . ?
αὐ[. . . . . .

(391) Τα[τιανοῦ καὶ Συμμάχου τῶν]
[λαμ; ἐπ' Εὐαγρίου αὐγουστ;]
[τούτῳ τῷ ἔτει Βαλεντια-]
[νος ἐτελεύτησεν ἐν Βιέννῃ]
[πρὸ $\overline{\text{δ}}$ εἰδῶν 'Ιουν; κ]αὶ ἐπήρ-
[θη εἰς βασιλέα Εὐ]γένιος
[πρὸ $\overline{\text{ια}}$ καλανδ;] Σεπτεμβ;
[δ] ἐστιν Θ[ὼθ] $\overline{\text{κγ}}$.

(392) $\overline{\text{ΡΘ}}$ 'Αρκαδ[ίου αὐγ;] τὸ $\overline{\beta}$ καὶ 'Που-
φίνου τ[οῦ λαμ]; [ἐ]πὶ τοῦ αυ·

τοῦ Εὐα[γρίου αὐγο]υσταλ̣ς
'Αλεξ[ανδρείας·]
τοῦ[τῳ τῷ ἔτει εν . . . .]ις ἐσιφά-
γη Εὐ[γένιος πρὸ]η̄ ἰδων 'Ια-
νου[αρ̣ς, ὅ ἐστι Φαῶφ̣ι]η̄, καὶ αὐτῷ
τῷ [ἔτει οἱ ναοὶ τῶ]ν 'Ε[λ]λή[ν]ω(ν)
ἐλη . . . . . εστ [τῶ]ν Κρι-
στια[νων . . . . . ου ἐπι-
σχι[ζ . . . . .]τ[ὰ]
γρα[μματα . . . . .] 'Ρωμα-
νοῦ [. . . . . .

Cette partie du papyrus contient, comme on le voit, une chronique annuelle des événements les plus importants des années 383 à 392 de notre ère; chaque année est désignée, d'abord par l'indication marginale de l'année selon l'ère des martyrs[1], ensuite par les consuls et en troisième lieu par le nom du préfet d'Égypte (*praefectus augustalis*, *augustalis*, et même *augustalis Alexandriae*). Les dates particulières de chaque événement sont données en mois et en jours, suivant le calendrier romain, mais toujours avec l'indication du jour et du mois correspondant de l'année égyptienne. Cela seul suffirait, si c'était un instant nécessaire, à prouver l'origine alexandrine à la fois de notre chronique sur papyrus et des *Excerpta Barbari* dans lesquels, à l'exception de la concordance (d'ailleurs inexacte) avec l'ère des Martyrs, on relève identiquement les mêmes particularités chronologiques. L'emploi comme éponymes des noms des préfets ne se rencontre pas seulement chez nos deux chronographes; il se retrouve également dans un recueil syriaque d'une importance capitale qui, malheureusement, n'est accessible jusqu'ici à la majorité des travailleurs que dans une traduction allemande et dans une traduction latine dont ce serait faire un grand éloge que de dire qu'elles sont médiocres : je veux parler des Épîtres Festales de saint Athanase, publiées dès 1848 par Cureton et traduites en allemand par Larsow, en latin par Angelo Mai[2]. L'intitulé de chaque *lettre* nous donne, à la vérité, la date complète avec les noms des consuls, de l'augustal, etc.; mais nous retrouvons ces renseignements plus détaillés encore dans un curieux

1. M. Bauer (p. 55) remarque que le chronographe s'est trompé de deux ans dans son équivalence, et que si l'an 102 correspondait à 384 après J.-C., l'ère des martyrs daterait, non de 284, mais de 282. L'erreur n'est, au contraire, que d'*une* année, car l'ère *n'a pas débuté par une année* « zéro ». L'an 102 des martyrs commença véritablement le 29 août 285 et non 283, comme paraît le croire M. Bauer.

2. Les intitulés et les dates sont reproduits, traduits et discutés de main de maître par E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius*, dans les *Nachrichten* de Goettingue, 1904, p. 333-356.

index placé en tête du recueil et qui est une véritable chronique alexandrine des années 328 à 373, empruntée, non comme le croit E. Schwartz, aux Éphémérides du Patriarcat d'Alexandrie, mais à l'œuvre classique de quelque chronographe alexandrin, œuvre analogue, sinon identique aux *Excerpta Barbari* et à notre papyrus.

Circonstance heureuse et digne de remarque : la portion conservée par les *Excerpta Barbari* (367-384) remplit exactement la lacune entre les χειραλεια des Épîtres Festales (328-373) et le feuillet du papyrus Golenischeff (383-392). Grâce à la triple bonne fortune qui nous a rendu par des chemins si divers ces trois textes précieux, c'est pour une période de plus de soixante ans (328-392) que nous possédons maintenant la « Chronique Alexandrine ».

Revenons au papyrus Golenischeff. Pour l'année 383, il nous signale la mort de Gratien et la naissance d'Honorius; nous retrouvons ces événements dans les *Excerpta Barbari* (f. 63 v°), racontés en termes presque identiques à ceux du papyrus : *Eo anno occisus est Gratianus Imperator sub Maximo tyranno in Leuduna VIII Kl. Septembris*, et plus loin : *Eo anno natus est Honorius in Constantinopolim V Idus se.*[1].

Il serait trop long de poursuivre ainsi ligne par ligne l'analyse de cette page du papyrus Golenischeff : nous nous contenterons donc de ce spécimen et, pour plus de détails, nous renverrons le lecteur au commentaire si copieux de M. Adolf Bauer. Il me faut cependant signaler l'intérêt que présente la liste des préfets d'Égypte et aussi les obscurités qu'on y rencontre, les contradictions apparentes ou certaines qu'on relève entre les indications du papyrus, celles des *Excerpta Barbari* et celles, si précises cependant, des constitutions du code Théodosien, sans parler des renseignements donnés par les sources secondaires. Les *Excerpta Barbari* sont par endroits inintelligibles et des paragraphes entiers sont transposés. Les dates des constitutions du Code Théodosien ne présentent pas toujours des garanties suffisantes; enfin, le papyrus Golenischeff n'est pas infaillible, comme nous l'avons vu pour la concordance avec l'ère des martyrs.

Par suite, de ces données contradictoires et plus ou moins suspectes, il ne me paraît pas possible, pour les années 380 à 392, de tirer avec certitude la liste des préfets d'Égypte, sous peine d'admettre que le même personnage pouvait être trois ou quatre fois préfet en deux ans.

L'intérêt principal du papyrus Golenischeff n'est pas, à vrai dire, dans ce texte dont nous venons de reproduire et de discuter quelques-uns des passages les plus curieux : il est dans les nombreuses miniatures dont sont ornées les pages

1. Frick avait retraduit ces phrases en grec avec les mots mêmes que l'on devait retrouver plus tard (en partie du moins) sur notre papyrus : Τούτῳ τῷ ἔτει ἐσφάγη Γρατιανὸς ὁ βασιλεὺς ὑπὸ Μαξίμου τυράννου ἐν Λουγδούνῳ πρὸ ἡ καλανδῶν Σεπτεμβρίων et τούτῳ τῷ ἔτει ἐγεννήθη Ὀνώριος εἰς Κωνσταντινούπολιν πρὸ ε εἰδῶν Σεπτεμβρίων.

du codex, miniatures grossières à la vérité, d'une valeur esthétique médiocre ou nulle, mais qui sont des plus précieuses pour l'histoire de l'art. Entre les mains de M. Strzygowski, ces fragments informes ont repris une vie nouvelle : ce que son ami M. Bauer avait fait pour les lignes mutilées du texte, il l'a fait à son tour et avec la même sûreté pour les membres épars des bonshommes dont l'illustrateur avait parsemé les pages de son volume.

Ces miniatures ne sont pas, comme dans les manuscrits plus tardifs, un ornement accessoire; elles envahissent le texte, l'encadrent, le coupent en sections, et la figure tend partout à prendre le pas sur la lettre. Les couleurs sont assez variées : bleu, rouge, vert, jaune, brun, violet, d'autres encore. Autant qu'on peut en juger, il s'agit de vèritables peintures et non de dessins coloriés : il n'y a trace nulle part d'un croquis antérieur à la peinture.

Dans le ms. de Paris des *Excerpta Barbari*, Schoene avait expliqué, comme des places laissées pour l'illustrateur, les nombreux espaces vides, plus ou moins étendus, que l'on observe au milieu, au haut ou au bas des pages. Reprenant cette idée, Frick écrivait en 1892[1] : *Fuit igitur archetypus Graecus liber splendidissimus omni arte et magnificentia instructus.* La découverte du papyrus Golenischeff a démontré l'exactitude de cette explication, mais nous a prouvé aussi que les miniatures de l'archétype pouvaient n'être que de grossières images.

Un rapprochement qui s'imposait, dès qu'on abordait l'étude de la chronique sur papyrus, était celui avec les mss. à miniatures de la Topographie Chrétienne de Cosmas Indicopleustès, mss. qui dérivent tous, à n'en pas douter, d'un archétype alexandrin de la première moitié du VIe siècle. M. Strzygowski n'a pas manqué de faire cette comparaison; elle lui a fourni non seulement la matière d'abondantes considérations sur l'art chrétien d'Égypte, mais aussi la base d'une distinction subtile entre l'imagerie *égyptienne* des manuscrits illustrés alexandrins et coptes, et les miniatures *asiatiques* ou *orientales* des Pentateuques, Évangéliaires et Évangiles byzantins, mérovingiens, carolingiens, irlandais et anglo-saxons. Malheureusement, son étude de ces mss. de Cosmas, si précieux pour la connaissance des miniatures alexandrines, n'a porté que sur le *codex Vaticanus* 699 et sur les quelques pages du *Sinaiticus* qu'a photographiées jadis M. Kondakow. M. Strzygowski n'aurait-il pu ajouter à cette liste le précieux ms. de Florence dont l'illustration, à en croire mon ami Winstedt, dont l'édition critique de Cosmas ne tardera guère à paraître, ne serait pas moins riche et moins intéressante que celle, par exemple, du *Vaticanus*, dont Mgr. Stornaiolo nous promet depuis longtemps la luxueuse publication?

Le papyrus Golenischeff est le premier codex sur papyrus qu'on ait joint à cette série de livres à images. Est-ce à dire que ce soit le seul exemple de des-

1. *Chronica minora*, I, p. LXXXV.

sins ou de peintures sur papyrus qui nous soit parvenu? Plus d'un papyrologue le croirait sans peine, mais il n'en est rien, et les nombreuses relations de M. Strzygowski lui ont permis de constituer dans le texte de son travail un fort intéressant petit *corpus* des dessins sur papyrus. Nous y trouvons notamment reproduits : la ravissante tête de femme de la collection Théodore Reinach[1], un fragment byzantin de Berlin (scène de la vie d'un saint), trois bonshommes dessinés au calame dans la marge inférieure d'un papyrus théologique de Londres, des miniatures coptes sur papyrus (sujets religieux) rapportés d'Egypte par Karl Schmidt pour le Kaiser Friedrich-Museum de Berlin et un spécimen de la série si curieuse et si mal connue encore des modèles sur papyrus de broderie et de tapisserie (même musée et musée de Berlin). Il décrit même, malheureusement sans le publier, le curieux fragment de papyrus grec orné de miniatures et dont le texte nous a conservé quelques lignes d'un roman, fragment que M. Omont a eu la bonne fortune d'ajouter en 1902 aux collections de la Bibliothèque Nationale (Supplément grec 1294).

M. Strzygowski aurait pu, et nous espérons qu'il le fera un jour, nous donner quelques éclaircissements sur les miniatures dans les mss. coptes sur parchemin, miniatures dont la rareté est extrême, mais dont l'intérêt artistique est capital. Il a préféré chercher dans d'autres œuvres d'art découvertes en Egypte des parallèles aux peintures de la Chronique Alexandrine. Cela nous a valu la publication, dans son intéressant volume, de quelques monuments inédits, tous de provenance égyptienne et que je regrette, faute de place, d'être obligé de ne décrire que très rapidement : ce sont d'abord des représentations coptes de la Vierge et de l'Enfant, sur une étoffe du Victoria and Albert Museum à Londres, sur une soierie brodée appartenant à M. Strzygowski et sur une fresque d'Esneh, découverte et photographiée par Karl Schmidt ; un cheval entre des plantes, sur un morceau de laine, aussi dans la collection Strzygowski ; un ostrakon peint du Kaiser Friedrich-Museum ; un *icone* copte du même musée et surtout (même musée) le curieux étui à calames du scribe Theodoros, analogue à celui qu'a découvert M. Gayet à Antinooupolis, conservé à Paris au Musée Guimet et publié par M. Omont[2] dans un article qui paraît avoir échappé à M. Strzygowski.

On pourrait se demander, en manière de conclusion, si la découverte du papyrus Golenischeff a fait avancer en quoi que ce soit l'un quelconque des nombreux problèmes que soulève l'histoire du *livre* dans l'antiquité classique. Il est certain qu'elle a mis en évidence l'existence inconnue ou méconnue d'un certain nombre de papyrus grecs à miniatures. Il est à craindre, d'autre part,

1. Publiée aussi sur la pl. I des *Papyrus Th. Reinach*.
2. H. Omont, *Etui à calames d'un scribe byzantin d'Antinoé*, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1898.

qu'elle ne fasse guère progresser, du moins pour le moment, le difficile problème de l'origine des mss. illustrés ; à la question de savoir si c'est sur parchemin ou sur papyrus qu'ont été tracées les premières miniatures illustrant un texte classique, on ne sait que répondre, et si les admirables artistes qui, dans l'Égypte de la XVIIIe dynastie, enrichissaient de vignettes les *Livres des Morts* ont eu à l'époque hellénistique des imitateurs parmi les copistes des tragédies d'Euripide, il ne nous en a pas été conservé la moindre mention dans les textes classiques parvenus jusqu'à nous. Tout ce que l'on peut donc faire pour le moment est de recueillir pieusement jusqu'aux moindres débris de dessins sur papyrus et de les publier avec le soin et la minutie qu'ils méritent ; on ne saurait pour cela trouver meilleur exemple à suivre que celui de MM. Bauer et Strzygowski.

Seymour de Ricci.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1907

L'Académie a nommé associé étranger M. le duc de Loubat, en remplacement de M. Sophus Bugge, décédé.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1907

M. le duc de Loubat, élu associé étranger, est introduit en séance.

M. Salomon Reinach, président, présente à M. Léopold Delisle la médaille frappée à l'occasion du cinquantième anniversaire de son élection à l'Académie, et prononce une allocution. — M. Delisle remercie ses confrères, auxquels il offre son travail, presque entièrement imprimé, sur les origines de la Bibliothèque nationale.

L'Académie accorde une subvention de 1.500 francs à l'Institut papyrologique établi près l'Université de Lille.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1907

M. Paul Fournier écrit à l'Académie qu'il retire sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. J. Lair.

M. Salomon Reinach, président, annonce le décès de M. Mehren, de Copenhague, correspondant étranger depuis 1894.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre. Au quatrième tour de scrutin, M. le comte Paul Durrieu est élu par 23 voix, contre 21 obtenues par M. Théodore Reinach. Les autres candidats, M. Henri Cordier et M. Gaston Raynaud, avaient obtenu, le premier, 9 voix au 1er tour, 3 au 2e tour, et 1 au 3e tour ; le second, 4 voix au premier tour.

M. Bouché-Leclercq fait une communication sur l'ingénieur Cléon, contemporain de Ptolémée Philadelphe.

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1907

M. le comte Paul Durrieu, élu membre libre en remplacement de M. Lair, est introduit en séance.

M. Cagnat donne lecture d'une note de M. Alfred Merlin sur une mosaïque africaine représentant le jugement entre Minerve et Neptune.

M. Cagnat communique ensuite, de la part de M. Merlin, la photographie d'une tombe en mosaïque, récemment trouvée par la Direction des Travaux publics, et qui lui a été signalée par M. Bouché-Leclercq, ingénieur. Cette

tombe, qui contenait le corps d'une femme nommée Alogiosia, offre cette particularité que le couvercle, au lieu d'être recouvert dans toute sa longueur par la mosaïque, avait été creusé de façon à laisser une dépression extérieure, entourée d'un cadre saillant, dans laquelle on avait ensuite disposé le béton destiné à servir de lit de pose au tableau. La mosaïque contient des cubes dorés qui indiquent un travail tout particulièrement soigné.

M. de Mély lit une note sur le chronogramme de l'autel d'Avenas. Il pense que l'inscription, où il trouve la date du 12 juillet 1180, permet de nouvelles conjectures au sujet des derniers mois du règne de Louis VII.

M. Philippe Berger présente de la part de M. Ferdinand Scheurer, les résultats des fouilles opérées dans le cimetière mérovingien de Bourogne (territoire de Belfort). Dans ce cimetière qui n'avait pas été pillé, on a trouvé, outre les armes habituelles, des boucles de ceinture d'hommes et de femmes, en bronze, des colliers en grand nombre, et même des bijoux d'or incrustés de pierres précieuses. Tous ces objets seront déposés au Musée de la Société Belfortaine d'émulation.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique une note de M. Gauckler, correspondant de l'Académie, sur une inscription métrique de l'époque vandale qu'il a reconstituée à l'aide de deux fragments trouvés à Tunis, à 14 années de distance, l'un par lui-même en 1894, l'autre par M. Renault, architecte, en 1907. C'est un petit poème de trois distiques, qui semble avoir été composé par Flavius Félix et qui est consacré à des Thermes publics construits à Tunis, au début du VIIe siècle après J.-C., par le prince vandale Gebamund.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1907

Mme Lair offre à l'Académie un médaillon en bronze de son mari, M. Jules Lair, membre libre de l'Académie, récemment décédé.

M. Philippe Berger communique, de la part de M. Alfred Merlin, directeur des antiquités et arts de Tunisie, une inscription punique trouvée à Carthage. C'est l'épitaphe de la prêtresse d'un dieu Sokaroua, inconnu jusqu'ici. Les noms du beau-père et de l'aïeul de la prêtresse, Kartjaton et Kartmasal, méritent aussi d'attirer l'attention, soit qu'il faille voir dans la première partie de ces noms l'éponyme de la ville de Carthage, soit qu'il faille y voir une abréviation du nom de Melkart.

M. Léopold Delisle offre, au nom du R. P. Dom Besse et de ses confrères de l'abbaye de Ligugé, un médaillon de Mabillon, d'après l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. M. Delisle ajoute qu'en acceptant cet hommage, l'Académie s'associe à la commémoration du deuxième centenaire de la mort du célèbre fondateur de la critique diplomatique.

L'Académie procède à l'élection de trois correspondants étrangers. Sont élus : MM. Van Berchem, de Genève; le R. P. Franz Ehrle, préfet de la Bibliothèque Vaticane; Conze, de Berlin.

M. Holleaux, directeur de l'École française d'Athènes, expose les résultats de la dernière campagne de fouilles entreprise à Délos, grâce à la libéralité de M. le duc de Loubat.

L'Académie procède à l'élection de son président et de son vice-président pour l'année 1908. Sont élus : président, M. Babelon ; vice-président, M. Bouché-Leclercq.

L'Académie procède ensuite à l'élection des commissions suivantes :

Travaux littéraires : MM. Delisle, Bréal, Barbier de Meynard, Senart, Paul Meyer, d'Arbois de Jubainville, Alfred Croiset, R. de Lasteyrie.

Antiquités de la France : MM. Delisle, Meyer, Héron de Villefosse, Longnon, Viollet, R. de Lasteyrie, Thédenat, Valois.

Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Meyer, Boissier, Homolle, Collignon, Pottier, Chatelain.

École française d'Extrême-Orient : MM. Bréal, Barbier de Meynard, Senart, Hamy, Barth, Chavannes.

Fondation Garnier : MM. Barbier de Meynard, Senart, Hamy, Barth.

Fondation Piot : MM. Delisle, Heuzey, Héron de Villefosse, Saglio, R. de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Pottier, Haussoullier.

Commission administrative : MM. Delisle et Alfred Croiset.

Prix Gobert : MM. Longnon, Viollet, Omont, Durrieu.

SÉANCE DU 2 JANVIER 1908

M. Salomon Reinach, président sortant, et M. Ernest Babelon, élu président pour l'année 1908, prononcent les allocutions d'usage.

M. Durrieu fait connaître les titres des ouvrages déposés pour le concours du prix Gobert.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Journal des Savants : M. Delisle ;

Prix Ordinaire : MM. Boissier, Héron de Villefosse, Cagnat, l'abbé Thédenat ;

Prix Duchalais : MM. de Vogüé, Schlumberger, Longnon, Durrieu ;

Prix Bordin : MM. Boissier, A. Croiset, Pottier, S. Reinach ;

Prix Fould : MM. de Lasteyrie, Collignon, Pottier, Saglio ;

Prix Lafons-Mélicocq : MM. Delisle, Longnon, Valois, Hamy ;

Prix Stanislas Julien : MM. Barbier de Meynard, Senart, Bart, Chavannes ;

Prix Delalande-Guérineau : MM. Barbier de Meynard, Senart, Clermont-Ganneau, Derenbourg ;

Prix de Lagrange : MM. Delisle, Paul Meyer, Longnon, Émile Picot ;

Prix Saintour : MM. Delisle, Dieulafoy, de Lasteyrie, Omont ;

Prix J.-J. Berger : MM. Delisle, Longnon, de Lasteyrie, Omont, Valois, Durrieu ;

Prix Auguste Prost : MM. d'Arbois de Jubainville, Longnon, de la Trémoïlle, Élie Berger ;

Médaille Paul Blanchet : MM. Boissier, Héron de Villefosse, Philippe Berger, Cagnat.

Le R. P. de Jerphanion fait une communication sur les églises de Gueurémé et Soghaule (Cappadoce), dont il a relevé le plan, copié les inscriptions et photographié les peintures, qui constituent le principal intérêt de ces chapelles

souterraines monolithes. Suivant l'usage byzantin, les parois verticales sont occupées par des théories de saints debout, dans des poses hiératiques, traités d'une manière uniforme, d'après des modèles immuables. Il était urgent de faire des relevés de ces peintures, qui disparaissent chaque jour de plus en plus.

SÉANCE DU 10 JANVIER 1908

M. Durrieu annonce, au nom de la commission du prix Gobert, l'adjonction d'un ouvrage à la liste déjà communiquée de ceux qui sont inscrits pour ce concours.

L'Académie procède à la nomination de la commission du prix Lefèvre-Deumier (mythologies, philosophies et religions comparées) à décerner pour la première fois cette année. Sont élus : MM. Bréal, Senart, Foucart, Boissier, Alfred Croiset, Philippe Berger, S. Reinach, Chavannes.

M. S. Reinach fait une communication sur le passage du septième livre de la *Pharsale* où il est parlé de la tristesse muette qui s'empara de Rome lors du retour de César, après la mort de Pompée. Il établit que ces vers ont pour origine le passage de la deuxième Philippique relatif au même événement. Comme Cicéron, Lucain témoigne de son enthousiasme pour Pompée dont il fait un demi-dieu. M. Reinach ne doute pas que Lucain se soit souvenu de cette Philippique que Juvénal qualifiait de divine et que l'on apprenait dans les écoles. — M. Boissier confirme les conclusions de M. Reinach.

M. Bouché-Leclercq termine la lecture de son mémoire sur l'ingénieur Cléon.

SÉANCE DU 17 JANVIER 1908

M. Bouché-Leclercq communique, de la part de l'Institut papyrologique de Lille, trois papyrus de Ghorân, qui doivent être prochainement publiés dans le second fascicule des *Papyrus grecs*. Ce sont des fragments juridiques, traduits et commentés par MM. Collart et Lesquier, et qui fournissent des renseignements tout à fait nouveaux sur une question — la condition juridique de l'esclave en Égypte au IIe siècle a. C. — que les documents jusqu'ici connus n'avaient point encore permis d'étudier.

M. Le Tourneau, architecte diplômé, présente les aquarelles et les photographies des mosaïques qu'il a mises au jour à Sainte-Sophie de Salonique, au cours d'une mission à lui confiée par le Ministère de l'Instruction publique en 1907. Ces mosaïques décorent entièrement la coupole et l'abside de l'église. M. Diehl les a étudiées dans une note que lit M. Le Tourneau. Elles seraient, les unes du VIIe, les autres du Xe ou du XIe siècle. La Madone de l'abside est du VIIIe siècle, sur un fond du VIe. Ces mosaïques forment une suite incomparable pour l'histoire de l'art byzantin.

M. René Pichon, étudiant les passages de Tite-Live consacrés à l'histoire d'Otacilius, montre que cet homme d'État a été écarté du pouvoir à deux reprises par l'aristocratie romaine. Cette antipathie systématique s'explique probablement parce qu'Otacilius voulait porter en Afrique la guerre contre Carthage. C'est, en quelque sorte, un précurseur du premier Scipion.

M. Noël Giron communique une note sur de nouvelles maximes en démotique, appartenant au papyrus moral de Leyde.

SÉANCE DU 24 JANVIER 1908

M. Babelon, président, annonce la mort de M. le baron V. de Rosen, de Saint-Pétersbourg, correspondant de l'Académie depuis 1896.

M. Dieulafoy rend compte de la mission dans le Hedjaz confié aux RR. PP. Janssen et Savignac par la Société Française de fouilles archéologiques. Il signale particulièrement les 201 inscriptions recueillies et les photographies, dont 38 sont relatives à des édifices funéraires rupestres et 163 contiennent des graffites plus ou moins longs. La plupart des inscriptions sont en nabatéen, d'autres en sabéen, quelques-unes en tamoudéen et en grec. La Société des fouilles va entreprendre la publication intégrale de la mission, grâce à la libéralité de M. le duc de Loubat, associé étranger de l'Académie. — MM. Ph. Berger et Hartwig Derenbourg présentent quelques observations.

M. Pottier fait connaître une note additionnelle du R. P. Ronzevalle, relative à l'inscription d'un monument phénicien récemment publié dans les *Comptes rendus de l'Académie*, dont l'auteur propose une lecture nouvelle. — M. Philippe Berger présente quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1907

M. Gauckler lit une note sur un poids romain en serpentine trouvé à Teboursouk (Tunisie) et portant une double inscription. M. Gauckler présente ensuite la photographie d'une mosaïque découverte en 1906 à El Haouria (Tunisie centrale).

Le sujet, resté inexpliqué, se rapporte au procès engagé par Athena contre Poseidon au sujet de la possession de l'Attique.

M. Vauvillé entretient la Société de l'enceinte gauloise de Muret, canton d'Ouleley-le-Château (Aisne).

M. Guebhard présente un dessin d'un bas-relief en basalte, déterré récemment à Evenos près de Toulon.

M. P. Monceaux présente au nom du P. Delattre et étudie des plombs byzantins trouvés à Carthage.

M. Héron de Villefosse fait une communication sur une inscription trouvée à Carthage. Puis il lit une note de M. H. Bourbon sur des antiquités romaines de la colline de Junon dans la même ville.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1907

M. Rodocanachi présente une étude sur la conversion de Boccace, lequel se prit à regretter ses œuvres légères lorsqu'un moine lui eut prédit sa mort prochaine. Sans l'intervention de Pétrarque peut être eût-il même complètement renoncé à la littérature.

M. Roman présente un disque en cuivre doré trouvé au bourg de Tallard (Hautes-Alpes) et donnant les armes de Bernardin de Clemont comte de Tallard mort en 1522.

M. Vauvillé entretient la Société d'une enceinte romaine à Chavigny, canton de Soissons (Aisne).

M. Vidier signale l'origine senonaise et orléanaise d'un manuscrit de Ripoel en Catalogne et une carte de 1055 où la Gaule est désignée par quatre noms : Saône, Yonne, Loire et Sens.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1907

M. Roman présente une reproduction d'un sceau du XIIe siècle de la commune de Meulan découvert à la Bibliothèque Nationale par M. Lauer et qui permet de rectifier une lecture et un commentaire donnés par Millin.

M. Monceaux communique, de la part du R. P. Delattre, une nouvelle série de plombs byzantins récemment trouvés à Carthage.

M. Pallu de Lessert communique la copie d'un fragment d'inscription trouvé aux environs de Carthage et l'estampage d'un autre fragment découvert dans les thermes de Madaure; il signale l'importance des fouilles faites dans cette dernière localité sous la direction de M. Joly, architecte à Guelma.

M. Stein donne à la Société la primeur d'une découverte faite à Étampes au mois d'avril dernier; il s'agit d'une peinture murale, du commencement du XIVe siècle, représentant une scène historique d'un grand intérêt au point de vue de l'histoire de l'art français.

M. Héron de Villefosse communique une note de M. Merlin sur des inscriptions trouvées aux environs de Medjez el Bab (Tunisie). Il communique ensuite une lettre du R. P. Delatttre datée du 30 septembre relative aux fouilles que le savant correspondant de la société poursuit à Carthage.

M. Mareuse présente à la société un petit Christ en cuivre trouvé dans les fouilles faites sur une place de Senlis située entre les Arènes et le mur gallo-romain.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1907

M. A. Blanchet, présente de la part de M. E. Bertrand de Dijon, la photographie de la partie supérieure d'une stèle gallo-romaine trouvée au lieu dit *en Bolard* au sud-est de Nuits.

M. Pallu de Lessert communique ,au nom de M. Gauckler, une inscription inédite découverte en Algérie et qui mentionne un proconsul d'Afrique.

M. le comte de Loisne prouve, par une charte des Archives du Pas-de-Calais, que la règle de changer le millésime à Pâques a souffert quelques exceptions au moyen âge.

M. Prou lit une note de M. Germain Maidy sur l'autel d'Avenos (Rhône).

M. le comte Durrieu fait part à la société d'une découverte qu'il a faite dans un récent voyage à Munich. Le beau manuscrit enluminé par Nicolas de Bologne vers le milieu du XIVe siècle a été exécuté pour un prince de la maison de France et a appartenu ensuite au célèbre duc Jean de Berry.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1907

Renouvellement du Bureau pour l'année 1908. Sont élus : Président, M. Jules Martha; 1er vice-président, M. Maurice Prou; 2e vice-président, M. René Cagnat; secrétaire, M. Camille Enlart; secrétaire-adjoint, M. Joseph Tardif; trésorier, M. Clément Pallu de Lessert; bibliothécaire archiviste, M. Henry Martin.

M. Mowat expose à la Société ce qu'il advint des armées romaines à la chute de l'Empire.

M. Philippe Lauer est élu membre résident de la Société des Antiquaires de France.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1907

M. Durand-Gréville attribue à Raphaël un certain nombre d'œuvres méconnues jusqu'ici et dont la plupart avaient été données à Pérugin.

M. René Fage donne lecture d'une étude sur trois broderies du musée de Tulle. Deux de ces pièces sont d'un travail peut-être italien de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe siècle. La troisième est un fragment d'une broderie anglaise de la même époque.

M. Monceaux communique, de la part de M. Merlin, directeur du Service des Antiquités de Tunisie, des inscriptions chrétiennes découvertes en Afrique.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1907

M. le comte Delaborde, président, annonce l'élection de M. le comte Durrieu comme membre de l'Académie des Inscriptions. Il lui adresse les félicitations de la Société.

M. Dumuys, conservateur du musée d'Oréans, entretient la Société de deux peintures murales découvertes dans la Haute Italie et où l'on avait voulu voir des portraits de Jeanne d'Arc. La prétendue Jeanne d'Arc est une sainte Catherine, au moins dans l'une de ces peintures.

M. Dieudonné lit un mémoire sur le classement des petites monnaies de bronze frappées aux IIIe et IVe siècles à Antioche et à Nicomédie.

M. Héron de Villefosse communique une note de M. Édouard Cuq, professeur à la Faculté de droit, relative à des objets trouvés dans une mine en Portugal.

M. Héron de Villefosse présente ensuite une photographie d'une jambe en bronze, découverte à Lescale (Hautes-Alpes).

M. de Mely fait une communication sur les artistes français et flamands du moyen-âge signalés dans l'ouvrage de Vasari.

M. Ruelle présente un crucifix en émail de Limoges du XIIIe siècle appartenant à Mme veuve Tannery.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1908

M. le comte Delaborde, président sortant, lit le discours d'usage. Il invite M. Martha à prendre la présidence pour l'année qui commence.

M. le baron de Baye, M. Cagnat et M. Mareuse font hommage à la Société de divers ouvrages.

Dom Besse, religieux bénédictin, est élu correspondant. M. Marquet de Vasselot fait une communication sur deux panneaux de vitrail du XIIIe siècle récemment entrés au Musée du Louvre et consacrés à la légende de Saint-Nicaise.

SÉANCE DU 15 JANVIER 1908

M. le comte de Loisne communique une lampe chrétienne antique trouvée à Noyelle-Godault (Pas-de-Calais).

M. Durand-Gréville fait part de diverses remarques sur la collaboration

de Raphaël et de Pérugin. M. le comte Durrieu émet des doutes sur la précision des conclusions qu'on en peut tirer.

M. Émile Mâle communique ses recherches sur les modèles empruntés à Albert Durer et à ses imitateurs par les peintres verriers français du XVIe siècle.

MM. Dimier et Blanchet confirment ces observations.

M. Monceaux communique la description de sceaux antiques découverts à Carthage par le R. P. Delattre.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1908

M. A. Mayeux, associé correspondant national, communique une étude sur l'iconographie du grand portail de Saint-Jean-le-Vieux de Perpignan.

M. Vidier, associé correspondant national, communique une étude sur les gardes généraux des Archives royales et en particulier sur Gérard de Montaigne, mort à 1392, d'après un mémoire contemporain.

M. le comte Delaborde remarque qu'il n'était pas obligatoire que le garde des chartes fût choisi parmi les greffiers de la chambre des Comptes et qu'il touchait une indemnité.

SÉANCE DU 29 JANVIER 1908

M. Monceaux, membre résident, communique trois inscriptions chrétiennes antiques découvertes en Tunisie.

M. Lauer, membre résident, communique un mémoire sur le beryl de Waulsert qui porte le nom de Lothaire II et représente l'histoire de Suzanne ; il établit que ce bijou doit avoir été fait en 865 pour l'impératrice Telbeze.

M. F. de Mély, membre résident, communique un éperon et un collier provenant d'une tombe à char de Vitry-le-François.

M. L. Dumuys, associé correspondant national à Orléans, communique les photographies d'une fresque trouvée à Fontana en Piémont et que l'on a considérée comme une effigie de Jeanne d'Arc.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1908

M. le Président se fait l'interprète du deuil de la Société de la mort de M. Amédée Hauvette et donne lecture du discours qu'il vient de prononcer à ses funérailles.

M. l'abbé Thédenat fait don au nom de M. Bailli, statuaire, d'une épreuve de son médaillon de Mabillon.

M. Louis Bonnard est élu associé correspondant à Chartres.

M. le comte Durrieu communique une note sur une miniature qu'un compte de Charles d'Angoulême, découvert par M. d'Herbomez, permet de considérer comme l'œuvre de Jean Bourdichon et de dater de 1482 à 1485.

M. le comte de Loisne communique une miniature de la duchesse de Polignac, exécutée en 1776 par Vestier.

M. Maurice Prou communique, de la part de M. le chanoine, Lucotte la reproduction d'une statue de l'église de Vanneau-le-Châtel (Marne) qu'on peut attribuer au XVIIIe siècle.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ARISTOTE FONTRIER

Ce fidèle ami de l'École Française d'Athènes, guide et conseiller de tous les jeunes savants qui se sont succédé depuis trente ans à Smyrne, est mort dans cette ville à l'âge de 72 ans. Issu d'une famille française de refugiés protestants qui s'étaient convertis à l'orthodoxie grecque, Fontrier n'avait pas oublié son origine et, serviable pour tout le monde, se montrait particulièrement dévoué aux voyageurs et explorateurs de notre nation. Son négoce — il s'occupait surtout d'indigo — lui laissa toujours assez de loisirs pour cultiver l'archéologie et l'épigraphie. Peu d'hommes ont fait autant que lui pour l'École Évangélique de Smyrne, pour sa bibliothèque et pour son musée. Il a publié un grand nombre de textes grecs inédits, copiés par ses soins, et a exploré avec persévérance la vallée de l'Hermus, dont on peut dire qu'il a constitué la géographie antique. On trouvera, dans mes *Chroniques d'Orient*, beaucoup de notices sur ses travaux de détail, où il y a toujours quelque chose à apprendre. Mais ce qu'on n'y trouvera pas assez, c'est l'éloge de l'homme bienveillant et probe que nous avons perdu. M. Radet a parlé de lui très dignement dans la *Revue des Études anciennes* (nov.-déc. 1907) ; je prie qu'on lise cet article, où l'exagération n'a aucune part ; quand un homme a vécu comme Fontrier, il mérite quelques fleurs de France sur son tombeau.

S. R.

L'Aurige de Delphes.

Lyon, 16 décembre 1907.

Monsieur le Directeur de la *Revue archéologique*,

Puisque vous avez fait allusion, dans le précédent n° de la *Revue* (1907, II, p. 330, note 2), à l'opinion que je vous avais exprimée sur le monument à plusieurs figures d'où provient la statue de l'*Aurige de Delphes*, permettez-moi de vous exposer, d'une façon plus précise que je n'ai pu le faire au cours d'une conversation rapide, comment j'estime que les choses se présentent aujourd'hui et quelle peut être la solution des principales difficultés d'hier.

I. Si l'on tient pour acquise la lecture faite par M. Washburn des quelques lettres encore apparentes de l'inscription martelée (cf. *Berlin. philol. Wochenschrift*, 1905, p. 1358 ; *American journ. arch.*, 1906, p. 151 sqq.), il me semble qu'on doit admettre, de bonne grâce, que cette lecture confirme l'essentiel de l'hypothèse avancée par M. Svoronos (*Le musée nat. d'Athènes*, édit. grecque, I, p. 132, note 1 ; cf. aussi *Berlin. philol. Wochenschrift*, 1905, p. 1549). M. Svoronos affirmait que l'*Aurige* provenait du monument « des Kyrénéens », signalé par Pausanias, X, 15, 6 ; et la lecture de M. Washburn permet de croire à la présence du nom *Arkésilas*, lequel ne peut désigner qu'Arkésilas IV,

huitième et dernier roi de Kyrène, dont l'écurie gagna une belle victoire dans la course des chars aux Jeux Pythiques de 462. L'élimination de l'importun nom propre *Polyzalos*, puis la démonstration de M. Pomtow (cf. *München. Sitzungsb.*, 1907, p. 241 sqq.; cf. aussi Furtwængler, *ibid.*, p. 158) que le monument existait encore au temps de Pausanias, suppriment toute objection grave. — Nous pouvons donc arrêter les conclusions suivantes :

L'*Aurige* provient du monument « des Kyrénéens », lequel avait été exécuté par Amphion de Cnossos, un sculpteur de l'école de Critios et Nésiotès;

Ce monument, dédié par Arkésilas IV de Kyrène pour commémorer son Grand Prix pythique, avait été commandé en 462.

II. Le monument, tel que le décrit Pausanias, comprenait, outre les quatre chevaux et le char, trois personnages : deux figures de femmes, *Kyréné* et *Libyé*; une figure d'homme, *Battos*. Quelles étaient les places respectives de ces trois personnages? Elles sont indiquées avec une suffisante clarté dans le texte grec, et je me contenterais de renvoyer à l'explication, très juste à mon avis, de M. Svoronos (*op. et loc. laud.*), si M. Carl Robert, dans cet article des *Gœtting. Nachrichten* analysé ici même (*Rev. arch.*, 1907, II, p. 330), n'avait écrit cette phrase : « Auf dem Wagen standen nach Pausanias *drei* Figuren, Kyrene als *Wagenlenkerin*, Battos und Libye », phrase qui contredit, sans d'ailleurs la discuter, l'explication de M. Svoronos. Il faut, en conséquence, revenir au texte grec et décider si le péremptoire *nach Pausanias* de M. Robert est justifié.

Pausanias commence par définir, d'une façon sommaire et générale, le sujet du monument : Βάττον ἐπὶ ἅρματι. Après quoi, il le décrit d'une façon un peu plus détaillée, en nommant les trois personnages : ἡνίοχος μὲν τοῦ ἅρματος Κυρήνη, ἐπὶ δὲ τῷ ἅρματι Βάττος τε καὶ Λιβύη στεφανοῦσα αὐτόν. Notons l'emploi des particules adversatives μέν et δέ et la place donnée à δέ après ἐπί. Pausanias n'a pas écrit, comme on le croirait selon la phrase de M. Robert : « Les trois personnages sont debout ensemble sur le char... »; mais bien : « Il y a, *d'une part*, Kyréné faisant fonction d'ἡνίοχος; et il y a, *d'autre part, sur le char*, le groupe (τε καί) Battos-Libyé... ». Ainsi, Kyréné n'est pas sur le char, elle est sur le sol. Remarquons qu'en effet c'eût été chose à peine possible de grouper trois grandes figures sur un char de course; on eût obtenu de la sorte un entassement plutôt qu'un groupe; si l'on en trouve des exemples (fort disgracieux) sur des vases peints archaïques, il n'y en a guère, que je sache, au Ve siècle; du moins Pausanias n'en fournit-il aucun dans ses descriptions des quadriges de bronze qu'il vit à Olympie. — Mais, dira-t-on, comment Kyréné, si elle est à pied, peut-elle faire fonction d'ἡνίοχος? M. Svoronos (*op. et loc. laud.*) a d'avance répondu par une topique citation de Pausanias (V, 27, 2), et il y a joint d'autres arguments pour nous convaincre que Kyréné peut avec raison être qualifiée d'ἡνίοχος, dès lors que, étant à la tête des chevaux et tenant l'un d'eux par la bride, c'est elle effectivement qui conduit l'attelage.

A présent, si nous passons de la description du monument aux débris retrouvés et que nous voulions expliquer ceux-ci par celle-là, il semble au premier regard que l'accord soit impossible; car, au lieu de l'ἡνίοχος

femme annoncée par Pausanias, nous avons un ἡνίοχος homme, et certainement le plus authentique des conducteurs de char, puisqu'il en porte le costume spécial et qu'il tient encore, dans sa main droite, les rênes! La nouveauté principale de l'article ci-dessus cité de M. Robert a été d'invoquer, pour résoudre cette contradiction, une erreur de Pausanias, qui aurait pris notre *Aurige* pour une femme, à cause de sa longue tunique et de son visage presque imberbe. Je crois l'idée plus ingénieuse que juste : s'il est vrai que Pausanias a commis pareille erreur (à l'inverse) dans sa description du fronton Est d'Olympie, son erreur à Olympie se comprend aussi aisément qu'elle se comprendrait mal à Delphes, devant un monument qu'il voyait de tout près; puis, s'il est vrai que l'*Aurige* est presque imberbe, l'aspect de sa chevelure, le caractère de ses traits, sa poitrine aussi suffisaient à avertir le plus étourdi; enfin, s'il est vrai que nous puissions, nous modernes, être trompés quelquefois par l'apparence de vêtement féminin qu'avait la longue tunique des cochers de course (ou la robe des citharèdes), nul doute que les anciens, familiers avec de tels costumes, les reconnaissaient d'un coup d'œil et ne prenaient pas si aisément un homme pour une femme. — Aussi bien n'y a-t-il ici aucune erreur à dissiper, aucune contradiction à résoudre. Tout s'explique fort simplement : l'attelage est vainqueur, et sa victoire apparaît à tous les yeux par cette couronne, qu'une femme (*Libyé*) va déposer sur la tête de l'habile cocher; cependant une autre femme (*Kyrénè*) a pris la bride d'un des chevaux et elle les dirige. Le cocher véritable continue, naturellement, à garder dans ses mains les rênes; mais, comme il n'a plus à s'en servir, il les tient flottantes. Voilà ce qu'avait déjà exposé M. Svoronos; j'ajouterai simplement, pour préciser le dernier détail, le rappel d'une petite scène qu'on voit se répéter fréquemment sur les champs de course d'aujourd'hui : après une course importante, quand le public se presse pour voir rentrer le vainqueur, souvent l'entraîneur se précipite et prend le cheval par la bride afin de le ramener; le jockey n'en reste pas moins en selle et n'en continue pas moins à tenir les rênes, mais, n'ayant plus à en user, il les tient flottantes (tout comme l'*Aurige*), et c'est l'entraîneur qui, à ce moment-là, est devenu l'ἡνίοχος (tout comme la *Kyrénè* de Pausanias). — Nous arrêterons donc les nouvelles conclusions suivantes :

La statue de l'*Aurige* correspond à celui des trois personnages du monument que Pausanias nomme *Battos*;

Quant aux deux autres figures, si *Libyé* a disparu totalement, de *Kyrénè* a été retrouvé le bras gauche; et, justifiant très à propos le qualificatif ἡνίοχος, sa main tient encore un objet, dont M. Homolle a lui-même écrit : « C'est le bout d'une bride ».

III. Il reste cette question : la statue d'*Aurige*, que Pausanias appelait *Battos*, représentait-elle effectivement Battos, le fondateur de Kyrène? et, de façon plus générale, quelle est la valeur des noms donnés par Pausanias aux trois personnages du monument? — On est porté à croire que Pausanias a lu ces noms dans la dédicace sur la base et en a fait l'application, plus ou moins justement, aux trois figures. Admettons cela, bien qu'on ne puisse en répondre. Mais il faut ne point perdre de vue qu'il y a eu deux dédicaces successives,

ou plutôt deux *états* successifs de la dédicace. D'après l'inscription 1er *état*, le donateur du monument était le roi Arkésilas : or, qui pouvait être, dans un monument commémoratif d'une victoire d'hippodrome, cet homme debout sur le char et tenant les rênes et vêtu du costume propre aux conducteurs de char ? Qui, sinon celui-là même qu'on avait proclamé vainqueur, celui sous le nom de qui les chevaux avaient couru? Non pas que la statue soit un portrait d'Arkésilas; c'est une figure généralisée, idéalisée, et jusqu'à un certain point conventionnelle, où se trouvent réunies et confondues la personne du vainqueur officiel, qui est le propriétaire de l'attelage, et celle du vainqueur réel, à savoir le conducteur des chevaux durant la course. Pausanias, décrivant le quadrige d'Hiéron à Olympie, dit simplement qu'on y voit, monté sur le char, *un homme* (ἀνὴρ ἀναβεβηκὼς ἐπ' αὐτό). Je crois que le vague de cette expression ne conviendrait pas mal à la statue de Delphes; mais si l'on veut donner à cet ἀνήρ un nom propre, il n'y en a d'autre possible que celui d'Arkésilas IV de Kyrène. — Pourquoi donc Pausanias a-t-il dit *Battos*? Parce que le monument avait été en quelque sorte « désaffecté », et « rebaptisé » autrement, peu après sa mise en place[1], et que, la dédicace en ayant été alors remaniée de façon que le *démos* des Kyrénéens passât désormais pour avoir été le donateur, Pausanias n'a connu, lui, que cette inscription 2e *état*, laquelle ne contenait plus le nom d'Arkésilas et n'offrait, comme nom d'homme, que celui de *Battos*[2]. Les Kyrénéens avaient dépouillé leur ex-roi du monument qu'il avait élevé à sa propre gloire et ils l'avaient tourné à la gloire de ce Battos, fondateur de Kyrène et premier roi de Libye, qui avait dû sa royauté à un oracle delphique. Pausanias n'a point fait erreur en dénommant la statue : *Battos*; il l'a appelée de son deuxième nom, ne connaissant pas le premier et ne pouvant pas même soupçonner qu'il y en eût eu un premier.

Et les deux autres figures? Leurs noms de *Kyrénè* et *Libyé* ne sont-ils aussi que des seconds noms? et, en ce cas, quels auraient été les premiers? M. Washburn pense que la figure féminine qui couronnait le vainqueur (celle que Pausanias appelle *Libyé*) devait être primitivement *Nikè*; M. Carl Robert est d'avis que c'était la *Pythiade* personnifiée : le premier s'est souvenu d'un quadrige d'Olympie (Pausanias, VI, 18, 1), où Pythagoras avait représenté Cratisthénès de Kyrène debout sur son char avec *Nikè*[3]; le second s'est souvenu du tableau dans lequel Aglaophon ou Aristophon avait représenté Alkibiade couronné à la fois par l'*Olympiade* et la *Pythiade*. — Mais il ne me paraît pas qu'on possède nul indice qui permette d'écarter les deux noms fournis par Pausanias et d'en introduire d'autres à leur place. J'avouerai cependant m'être

1. La victoire pythique d'Arkésilas est de 462; or, c'est peu après 460 qu'une révolution détrôna le dernier roi de Kyrène, causa sa fuite et sa mort.

2. M. Carl Robert n'admet entre les deux inscriptions qu'une légère différence de forme et laisse, dans la seconde comme dans la première, la formule dédicatoire au nom d'Arkésilas. Mais comment Pausanias aurait-il pu transcrire : Κυρηναῖοι δὲ ἀνέθεσαν, si la dédicace disait : Ἀρκεσίλας ἀνέθηκε? Le texte de Pausanias oblige à croire qu'Arkésilas avait été dépossédé au profit du *démos* de Kyrène, et que, par conséquent, son nom avait disparu de l'inscription 2e *état*.

3. *Nikè* couronnant Cratisthénès, ou conduisant l'attelage?...

demandé quelquefois si le monument comportait au début les deux figures féminines, si la *Libyé* couronnant le vainqueur n'a pas été ajoutée lors de la « désaffectation », et si ce complément n'aurait pas eu pour but précisément d'excuser un peu la spoliation et de mieux muer *Arkésilas* en *Battos*. Mais cela n'est qu'une hypothèse, une misérable hypothèse.

Vous aurez retrouvé dans cet exposé, Monsieur le Directeur, la plupart des choses que je vous ai dites de vive voix en octobre dernier; il ne fait d'ailleurs guère que reproduire, en le développant çà et là, une assez longue lettre que j'avais écrite à M. Carl Robert, au mois d'août 1907, en réponse à l'envoi de son article des *Gœtting. Nachrichten*. Or, je constate, dans le nouveau fascicule, qui m'arrive à l'instant, de l'*Archæol. Jahrbuch* (1907, p. 133 sqq.), que M. Studniczka exprime, sur le monument d'où provient l'*Aurige*, une opinion qui, sur presque tous les points, concorde exactement avec la mienne, — si exactement que je pourrais supprimer maintenant les trois quarts de ce qui précède. Voilà une rencontre qui me réjouit, et qui vous rassurera, j'espère.

Henri Lechat.

La Villa Albani.

Est-il vrai qu'une des plus nobles demeures romaines, la villa Albani, soit en danger d'être vendue? La Société italienne d'archéologie jette un cri d'alarme; elle vient de protester auprès du syndic de Rome. Les journaux italiens qualifient cette protestation de « vibrante ». On vibrerait à moins. La spiritualité de certains lieux leur confère un caractère international; la villa Albani est de ceux-là. Cet immeuble est-il, aux termes du Code, la propriété de quelqu'un? Il faut bien l'admettre, mais les propriétés de cette nature demeurent grevées de la servitude d'admiration. Chacun de nous se considère vis-à-vis d'elles comme un usufruitier extralégal et légitime. Sans que ce soit écrit dans aucun texte législatif, la villa Albani est à tout le monde.

Il n'existe pas de plus beau décor pour la méditation. Les jardins Borghèse ont plus de majesté seigneuriale, ceux de la villa Doria-Pamphili un air plus triomphant de fête ancienne. Mais chez le cardinal Albani, la flânerie parmi les buis et les cyprès, avec des haltes devant les arbres moussus, tandis que les monts Sabins s'effacent dans le soir, c'est une de ces joies romaines dont on emporte, comme disait Gœthe, « du bonheur pour le reste de ses jours ». Rome se fait aimer là, sinon plus, mieux du moins et plus intimement que partout ailleurs. Les parterres sont peuplés d'ombres savantes qui y ont élu leurs élysées. Bouleverser la villa Albani, ce serait désaffecter un cimetière d'âmes.

Et quelles douces âmes, si dignes de goûter le repos! Celle d'abord du bon cardinal Alessandro, qui aimait les statues antiques jusqu'au péril d'être damné. Le casino que lui construisit Marchione, un architecte docile, était moins une demeure profane qu'un prétexte à rassembler des bustes d'empereurs païens ou des images de canéphores, entre les briques rouges de la Porta Salaria et les collines du pays des Sabins. Dans ces allées finement sablées, par un soir de

siroco chargé de souvenirs, au milieu des dieux de l'ancien monde, naquit une déesse moderne : l'Archéologie.

Un Germain, le plus candide et le plus pieux barbare qu'il y eut jamais, était venu des plaines du Brandebourg pour évoquer cette divinité nouvelle. Joachim Winckelmann avait hésité longtemps entre l'état ecclésiastique et la prêtrise du Parnasse. « Eusébie » et les Muses se disputaient son cœur. Par « Eusébie », il entendait le génie du ministère paroissial. Les Muses l'emportèrent. Cet instituteur allemand avait le besoin de s'ensoleiller l'âme. Il entra au service de l'Église romaine pour pouvoir fréquenter à loisir les Nymphes et les Olympiens. On lui promit une pension de cent écus et un logement au Vatican s'il consentait à abjurer l'erreur de Luther. Il quitta le protestantisme et le Brandebourg avec une précipitation ingénue. Le R. P. Rauch, confesseur de S. M. le roi de Pologne, fut chargé de faire de Winckelmann un catholique suffisant. A peine converti, le père de l'histoire de l'art se jeta à cœur perdu dans le paganisme. Des cardinaux, antiquaires et bibliophiles, se chargèrent de rassurer sa conscience. Muni de toutes les absolutions, le suave polythéiste prussien, croyant s'helléniser, s'italianisa passionnément. Avec quelques sous en poche pour ses repas, il était le plus heureux des Allemands libérés. Toutes les lettres qu'il écrivit pendant ses douze années de vie romaine expriment la parfaite béatitude. Il bénissait ses protecteurs : le père Rauch « qui m'a tenu lieu de père, d'ami et de tout ce que j'ai de plus cher au monde ; c'est à lui que je dois le bonheur dont je jouis, lui seul est l'objet des vœux que je prie le ciel d'exaucer » ; Passionei, le cardinal chercheur de manuscrits rares, qui vivait en bon ménage ave l'Inquisition ; et, par-dessus tous, le cardinal Albani, « mon plus zélé protecteur et le plus profond antiquaire qu'il y ait. Il a fini de faire bâtir sa villa et y a produit au jour des statues et d'autres monuments que personne n'avait encore connus jusqu'à présent. On s'y rend vers le soir et l'on s'y promène avec le cardinal, comme avec le moindre particulier ».

Classer des monuments antiques, en devisant avec des membres du Sacré-Collège, Winckelmann n'imaginait point qu'il pût y avoir une plus délicieuse destinée. Ce fut dans les jardins Albani qu'il fixa, comme dit Mme de Staël, « les vrais principes admis *maintenant* dans les arts sur l'idéal ». Le mot « maintenant », dans la bouche de Corinne, ne cachait aucune arrière-pensée de scepticisme : elle entendait dire « désormais ». Depuis le temps du bon Winckelmann, l'archéologie, sa filleule, a plus d'une fois changé de « désormais ». Il passerait des heures cruelles à entendre la postérité reviser ses amours. Le catalogue de sa chère villa Albani, tel qu'il est commenté par M. Helbig, lui infligerait des étonnements douloureux. Rien ne lui paraissait comparable à l'Apollon du Belvédère. Nos blasphèmes devant son chef-d'œuvre favori lui arracheraient des larmes. Quelqu'un a dit de cette statue à laquelle Winckelmann consacrait le plus pur de son lyrisme : « Après tout, ce n'est qu'une première médaille ! » Un pareil verdict, au XVIIIe siècle, était interdit à la pensée humaine. Le Laocoon, dont Rayet devait dire : « C'est un comédien qui étudie ses effets devant la glace », représentait pour le *scrittore* du Vatican l'immortelle leçon de beauté parfaite. En peinture, Winckelmann aurait aussi

de mauvaises surprises. Lorsque son compatriote et ami Mengs termina le plafond de la villa, l'amitié égara sa critique : « M. Mengs se prépare à peindre à fresque le plafond de la galerie. Le champ du milieu représentera Apollon avec les neuf Muses de grandeur naturelle. Raphaël n'a rien produit qui puisse y être comparé, et l'on peut dire que ce peintre n'a pas donné à ses ouvrages tout le fini que Mengs donne aux siens ».

Lire la correspondance de Winckelmann, c'est se convaincre que peut-être il « s'y connaissait moins » en objets d'art que le dernier de nos commissaires-priseurs. Cette découverte dispose d'abord à l'orgueil et vous replonge aussitôt après dans l'humilité. Winckelmann cite souvent cette parole d'Homère : « Les dieux ne distribuent à l'homme qu'une dose de raison pour chaque jour ». Il en est de même des générations. Celle du créateur de l'archéologie usa, à sa manière, de la dose de raison qui lui était départie. Sans le zèle qu'elle mit à se tromper, nous ne serions pas devenus infaillibles. Nous sommes arrivés à la vérité par les chemins qui conduisaient ces braves gens à l'erreur et en mettant nos pieds dans l'empreinte de leurs pas.

Elles sont visibles encore, ces traces vénérables, sur le sable de la villa Albani. Les promeneurs qui conversaient dans ce beau lieu, fils d'une race disparue qui croyait aux principes, tinrent souvent des propos périssables. Pour des raisons qui ne sont plus les nôtres, ils ont créé dans la vie moderne la religion de la beauté. Leurs préférences sont mortes ; leur enthousiasme n'a pas une ride. C'étaient de grands types d'intelligence, ces prélats lettrés et ces pèlerins venus d'Allemagne à la recherche d'un idéal oublié. Dans son langage, toujours un peu brandebourgeois et qui sent encore le maître d'école, Winckelmann a dit de ses amis « qu'ils avaient des âmes dignes de leur divin prototype ». On peut sourire de la formule. N'empêche qu'elles sont toujours et plus que jamais chez elles, dans la mélancolique villa du cardinal, ces doctes âmes naïves d'autrefois...

Henry Roujon[1].

Assyriaca.

Un récent ouvrage en deux volumes de M. L. W. King (*Chronicles concerning early Babylonian Kings*) apporte à la chronologie babylonienne des éléments aussi nouveaux qu'importants[2] : 1° Les scribes du temps de Nabonid (555-539), qui ont fait régner Sargon 3200 ans plus tôt, se sont trompés parce qu'ils ignoraient que les deux premières dynasties de Babylone ont été en partie contemporaines ; il faut déduire de 3200 ans la durée de la seconde dynastie (368 ans) et placer Sargon Ier vers 3500 av. J. C. 2° Hammourabi régna entre 2000 et 1900, ce qui permet de l'identifier avec certitude au roi Amraphel de Babylone, le contemporain d'Abraham (*Genèse*, XIV). D'après la chronologie du rédacteur sacerdotal du Pentateuque, il s'est écoulé 645 ans entre Abraham et l'Exode ; or, l'Exode (sous Merneptah) se place en 1234, d'où, pour Abraham,

1. *Le Temps* du 19 décembre 1907.
2. La traduction des textes inédits se trouve dans le second volume de l'ouvrage.

la date 1897. Bien entendu, il n'en résulte pas qu'Abraham ait existé, mais que les scribes hébreux disposaient de bons matériaux chronologiques. 3° Ilu-Shuma, roi d'Assyrie, dont le nom s'est rencontré plusieurs fois à Ashur, l'ancienne capitale assyrienne, au cours des fouilles allemandes, était contemporain de Su-Abu, fondateur de la première dynastie babylonienne, ce qui permet de faire commencer l'histoire de l'Assyrie avant 2000 et de dater nombre de monarques assyriens avant et après Ilu-Shuma. 4° Vers 1750 av. J. C., les Hittites envahirent la Babylonie, mirent à sac Babylone et emportèrent, comme trophées de guerre, les statues de Marduk et de Zarpanit. Quelques siècles plus tard, un roi de Babylone dit que ces images ont été ramenées dans la capitale, après avoir séjourné à Khani, dans la Syrie du nord (pays hittite). Les tablettes que M. Winckler continue à découvrir à Boghaz Keui datent au plus de 1400 ; donc, trois siècles avant cette date, les Hittites étaient déjà assez puissants pour envahir et subjuguer temporairement la Babylonie. 5° Peu de siècles après Sargon Ier, les indigènes (Sumériens) essayèrent de secouer le joug des envahisseurs sémitiques. Une dynastie puissante s'éleva, qui eut pour centre la vieille cité sumérienne d'Ur et domina pendant quelque temps sur le nord de la Babylonie. Cette dynastie d'Ur succède immédiatement à celle que représentent Sargon et son fils Naram-Sin, pour lesquels on a, jusqu'à présent, admis des dates trop hautes [1].

J'ai déjà parlé dans la *Revue* (1907, I, p. 173) des graves accusations portées contre le prof. Hilprecht au sujet de la prétendue bibliothèque de Nippur. Seize orientalistes américains, au mois de novembre 1907, ont adressé une lettre ouverte à leur confrère, le sommant de se disculper ou d'avouer ses torts. Le professeur de l'Université de Pensylvanie a gardé le silence [2]. L'opinion du monde savant fera le reste.

S. R.

Une trouvaille oubliée.

« Paris, 30 décembre 1907.

Monsieur le Directeur,

Je me permets de vous envoyer la transcription d'un passage qui doit être peu connu des préhistoriens et qui concerne une des plus importantes trouvailles qui aient jamais été faites; car, si je juge bien, il s'agit de la transition de l'époque du bronze à l'époque hallstattienne :

« Au mois de septembre 1755, un particulier fit la découverte, entre Poligny « et Grozon, d'un dépôt fort ancien ; il consistoit dans un lingot d'or et dans « une espèce de chaîne de même métal, au bout de laquelle pendoit une pièce « qu'on a prise pour un anneau antique ; il consistoit encore dans les fragments « d'une poignée d'épée aussi d'or. A cela étoit jointe une quantité d'armes et « d'outils d'airain, au nombre de plus de quatre-vingts pièces, en haches « d'armes, ciseaux de diverses sortes, coins, clés, outre une lance et une ser-

1. *The Nation*, 7 nov. 1907, p. 424-5.
2. *Ibid.*, 21 nov. 1907, p. 465-6.

« pette. L'or fut porté à la monnoie. Mon absence, au tems de cette découverte, « me priva des achats que j'aurois pu en faire ; il ne m'en est parvenu que « quelques fragments des haches et des ciseaux ; ils sont couverts d'un vernis « antique, qui égale en force tout ce que l'on voit communément de mieux en « ce genre sur les médailles » (François-Félix Chevalier, *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny*, t. Ier, 1767, p. 17 et 18).

Gabriel de Mortillet n'a pas connu ce dépôt ; du moins je ne le trouve pas dans sa liste des cachettes de l'âge du bronze (*Bulletins de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1894, p. 298 et s.).

La présence de l'or dans la cachette me paraît un argument en faveur de la thèse que j'ai soutenue dans mon *Traité des monnaies gauloises* (caractère de trésor monétaire que présentent de nombreux dépôts de l'âge du bronze).

Il est certain que les outils de l'âge du bronze ont servi de moyens d'échange. Puis vint une époque où des représentations de ces outils furent les premières monnaies de la Gaule (nombreuses haches à douille creuse jusqu'au tranchant, c'est-à-dire sans solidité ; nombreux *celts* trop petits pour avoir servi d'outils). La transformation est logique et conforme à ce que nous savons sur la genèse de la monnaie classique (*pecunia*, etc.).

Veuillez agréer, etc.

Adrien Blanchet.

Le Vandalisme dans les Cavernes.

On lit dans la *Chronique des Arts* :

« Des savants étrangers viennent de faire connaître les graves dangers qui menacent les célèbres peintures préhistoriques découvertes il y a quelques années dans la région du Périgord. Ce cri d'alarme mérite d'être retenu : les documents qu'il s'agit de sauver sont d'une importance capitale pour l'histoire des origines de l'art et plus généralement pour les études d'anthropologie.

« C'est au cours d'une conférence, faite récemment à Gœttingue, que le professeur Max Verworn, rendant compte d'un voyage scientifique entrepris en France par quelques-uns de ses collègues et par lui, a déploré les déprédations dont les célèbres cavernes de la vallée de la Vézère ont déjà été victimes. Ces grottes sont exposées à toutes les cupidités de visiteurs peu délicats qui ne se gênent pas pour dégrader les murs. Les dessins tracés sur les murs ne sont pas à l'abri des fantaisies abominables des ignorants. C'est ainsi que, dans la caverne de Fond de Gaume, les dessins d'animaux, si remarquables par le réalisme et la sobriété et si intéressants pour les historiens, portent des traces de grattage, et l'un des auteurs de ces vandalismes stupides a même gravé son nom en gros caractères.

« On ne peut admettre que le gouvernement soit désarmé en présence de pareils faits. Il est impossible qu'il livre à des habitants, qui en devinent peut-être le prix marchand, mais qui n'en connaissent pas la valeur, des documents dont la perte serait irréparable. Il est impossible qu'il laisse détacher des parois et vendre ces précieux dessins préhistoriques. Un savant étranger a déjà suggéré

d'affermer au moins les terrains déjà fouillés. La loi sur les monuments historiques pourrait aussi fournir un utile secours. En tous cas, il s'agit de réserver aux études scientifiques des monuments graphiques remontant aux âges les plus lointains de l'humanité, et ce n'est pas encore assez dire que de proclamer leur rareté : ils sont uniques en leur genre dans l'univers ».

J'ai montré cet article à M. l'abbé Breuil. Il me fait observer que :

1° Dans la caverne des Combarelles, tous les noms inscrits (peu nombreux sont antérieurs à la découvertes des peintures;

2° Dans la caverne de Fond de Gaume, qui a été très fréquentée avant la découverte des peintures, il y a des milliers de noms qui ont dégradé les parois, *presque tous* de 1880 à 1901 et antérieurs à la découverte. Deux ou trois noms seulement ont été inscrits depuis, malgré la surveillance active exercée sur les visiteurs;

3° Un bloc des Combarelles, qui tenait à peine à la paroi, a été détaché pour le Muséum, à la demande de M. le professeur Boule ; il n'y a eu aucune dégradation;

4° Il n'a jamais été question de détacher les parois des cavernes pour les exporter, parce que cela est matériellement impossible; mais les fouilles de spéculation dans les gisements de la Vézère ne sont que trop réelles; elles sont dirigées par un marchand-antiquaire qui se dit archéologue et semble avoir déjà fait beaucoup de mal. Il a d'ailleurs, assure-t-on, des protecteurs influents.

Je rappelle enfin qu'au Congrès d'anthropologie de Paris (1900) j'ai demandé que l'on fît une loi pour empêcher les fouilles clandestines dans les cavernes[1]. Bien que M. A. de Mortillet m'ait objecté qu'une pareille mesure porterait atteinte au droit de propriété, la résolution que je présentais a été votée et transmise au ministre compétent. Un plumitif quelconque a répondu n'importe quoi; on n'a rien fait — et les ravageurs s'en donnent à cœur joie.

S. R.

Fouilles de Jéricho.

MM. Sellin et Niemann sont revenus à Vienne après avoir pratiqué des fouilles à Jéricho. Toutes les trouvailles, même voisines de la surface, appartiendraient à la période chananéenne (2500-1300 av. J.-C.): la plus grande partie de l'emplacement paraît être restée *tabou*, bien que les textes mentionnent deux villes de Jéricho postérieures à celle que détruisit Josué. On a donc quelque espoir de trouver, sous les sept collines de Jéricho, une Pompéi chananéenne. La colline la plus septentrionale portait une forteresse à trois étages, comprenant dix-sept pièces assez bien conservées, avec des tours et un escalier de pierre. Sur la seconde colline on a déblayé un angle d'une forteresse encore plus grande. Entre les deux collines les fouilleurs rendirent à la lumière la fameuse muraille de Jéricho, d'une construction qui rappelle les murs babyloniens (briques sur assises de pierre, 3 mètres d'épaisseur). Derrière ce mur se pressent les fondations de maisons, où de grands vases d'huile sont encore en place. Des tes-

1. *L'Anthropologie*, 1901, p. 340.

sons de poterie ont été recueillis par centaines; les plus intéressants sont trois fragments avec reliefs représentant des lions qui poursuivent des gazelles, une anse de vase timbrée d'un lion et une autre avec un timbre en vieux caractères hébraïques. Les fouilles continueront l'hiver prochain.

S. R.

La collection Arndt.

Grâce à un Mécène bavarois, l'*Antiquarium* de Munich s'est enrichi de la collection formée par M. Paul Arndt, à l'exception des marbres, des gemmes, des tessons de vases grecs et des poteries arétines. Elle comprend de riches séries de statuettes en terre cuite, de vases, de bronzes et de verreries, appartenant à toutes les périodes de l'art antique; l'importance pour l'*Antiquarium* en est d'autant plus grande que cette section du Musée, depuis longtemps négligée, ne possédait que très peu de terres cuites — à peine quelques médiocres spécimens de Tanagra. Maintenant, Mycènes, Tanagra, Myrina, la Sicile, Smyrne etc., y sont fort bien représentés. Parmi les vases, on signale une série apulienne dont l'équivalent n'existe même pas à Berlin. Le plus beau bronze est un miroir, autrefois chez Somzée, orné d'un Silène sur son âne en relief. On attend une publication digne de cet ensemble; personne n'est mieux en état de la procurer que M. Arndt lui-même[1].

S. R.

La Collection R. Kann.

Une des plus riches collections d'œuvres d'art du monde, formée à Paris (surtout depuis 1880) par feu Rod. Kann, a été achetée en bloc le 7 août 1907, au prix de vingt-cinq millions, par un syndicat ayant à sa tête les frères Duveen de Londres — déjà acquéreurs, il y a un an, de la collection Hainauer de Berlin. La collection Kann comprend 11 Rembrandt, 4 Hals, des chefs-d'œuvres de Memling, van der Weyden, Bellini, Ghirlandajo, Dürer, etc., sans compter des tapisseries, des bronzes, des sculptures en bois, des miniatures et quantité d'autres objets aujourd'hui à peu près introuvables. Le directeur du Musée de Berlin, M. Bode, dans une conversation avec un rédacteur du *New-York Herald* (11 août 1907), a exprimé l'opinion que la plupart de ces richesses étaient des-

1. D'après un article de M. M. Maass dans la *Gazette de Francfort* du 22 janvier 1908. Voir aussi Sieveking, *Münchener Nachrichten*, même date, et une notice posthume de Furtwaengler (la dernière qu'il ait écrite), dans la *Beilage zur Allg. Zeitung* du 21 janvier (l'acquisition avait été préparée par Furtwaengler). — M. Arndt, nous apprend M. Sieveking, a profité du discrédit jeté sur les statuettes de terre cuite par les faussaires pour en acquérir d'excellentes à bas prix. Il prédit un *krach* du même genre sur les bronzes, dont les faussaires répandent depuis quelques années d'admirables spécimens, revêtus d'une belle patine émeraude dont ils n'ont pas révélé le secret aux archéologues. Méfions-nous!

tinées à accroître la galerie, déjà si considérable, de M. Pierpont Morgan ; quelques pièces ont été prélevées par le Musée de Berlin, où l'on avait vainement essayé — comme ailleurs — d'obtenir des fonds pour l'acquisition de l'ensemble [1].

X.

— *American journal of archæology*, 2e série, t. XI, 4e cahier. — Clarence Ward, *Le temple d'Hélios* (?) *à Kanaudat* (pl. XXVIII-XXXI. Essai de restauration du temple d'ordre corinthien dont sept colonnes sont encore debout à Kanatha, dans le Hauran. Figures dans le texte). — Walter W. Hyde, *Lysippe ouvrier du marbre* (Figures dans le texte. Présente des raisons spécieuses d'admettre que Lysippe, qui était surtout un bronzier, a aussi parfois travaillé le marbre). — Gisela M. A. Richter, *Trois vases du Musée métropolitain de New-York qui représentent des scènes de la vie domestique des femmes à Athènes* (figures dans le texte). — William N. Bates, *Amphore tyrrhénienne à Philadelphie* (figures dans le texte). — Edgar J. Goodspeed, *Ostraca grecs au Musée Haskell, de Chicago*. — James Paton, *Discussions archéologiques* (ce sont surtout des analyses d'articles parus dans les périodiques). — Un cahier supplémentaire est composé de rapports adressés à l'*Institut archéologique américain* par ses secrétaires et par les directeurs des différentes écoles qu'ont fondées et qu'entretiennent à l'étranger les universités américaines.

— C'est à M. Bruno Schrœder que la Société archéologique de Berlin a confié le soin de publier, à l'occasion de la fête de Winckelmann, son 67e programme. Il a pris pour thème la *Victoire de Calvatone*, une statue de bronze trouvée en 1837 dans la province de Crémone, qui appartient maintenant au musée de Berlin. Elle est datée, par l'inscription latine que porte le globe sur lequel elle repose, d'une année qui doit tomber entre 161 et 169 de notre ère, pendant que règnaient en commun Marc-Aurèle et Lucius Verus. C'est une œuvre médiocre, sans originalité, mais qui pourtant, vue à quelque distance, ne manque pas d'un certain effet décoratif. Ce qui en fait surtout l'intérêt, c'est que l'on y voit comment s'y prenaient alors des sculpteurs instruits et adroits pour adapter aux nécessités de la vie romaine, avec un éclectisme intelligent, des types créés par l'art grec des siècles antérieurs. M. Schrœder a très bien montré comment l'auteur de cette figure avait arrangé en Victoire une Ménade de l'âge hellénistique dont nos musées possèdent d'assez nombreuses répliques, tout en donnant à la tête un caractère qui nous reporte plus haut, jusqu'à l'école argienne. A la courte dissertation sont jointes trois planches en phototypie et sept figures insérées dans le texte. — G. P.

1. Un tableau par De Keyser a été donné au Louvre. Mme Huntington, Américaine, a acquis deux grands Rembrandt, entr'autres celui où figure le buste d'Homère. Le Fragonard (variante de l'*Escarpolette*, avec merveilleux paysage) a été acquis par Mme de Béarn (Paris). *Cf. Daily Telegraph*, 30 déc. 1907.

— Dans les numéros du 31 octobre et du 15 novembre de la revue grecque Παναθήναια, qui paraît à Athènes (rue d'Aristote, 36), l'éphore du musée d'Héraclèion, M. Stéphanos Xanthoudidis, le zélé collaborateur de M. Hadzidakis, donne des détails intéressants sur les fouilles qui ont été faites en Crète au cours de l'année 1907, à Cnossos, par M. Evans, par un archéologue américain, M. Seager, à Pseiras, petite île aujourd'hui déserte de la province de Hiérapétra, à Phæstos et à Prinias par M. Pernier et ses collègues italiens, à Koumasa par lui-même. A Cnossos, MM. Evans et Mackenzie ont exécuté surtout des travaux complémentaires et des relevés destinés à la publication d'ensemble. A Pseiras, on a retrouvé les restes d'un établissement de l'âge minoen. La campagne italienne dans le sud de l'île a eu à peu près le même caractère que celle de M. Evans; il s'agissait d'achever certains déblaiements, de classer, de photographier ou de dessiner tous les monuments figurés. A Koumasa, la découverte de plusieurs tombeaux à coupoles et de nombreux débris de maisons a prouvé qu'à l'époque minoenne toute cette partie de l'île était habitée par une population très dense.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXX, 38e session, première séance, 19 janvier 1908 : Rapport du conseil sur l'année 1907. — H. R. Hall, *La formule Di-hetep-suten. Une stèle funéraire d'un homme de Gebelén, et quelques autres notes* (2 planches). — A. H. Sayce, *Notes sur l'histoire égyptienne et assyrienne. Un ostracon araméen.* — Margaret A. Murray, *Le cercueil de Ta-âth, dans l'Institut Brassey à Hastings* (4 planches). — W. Attmore Robinson, *Un monument de Tchok-Gheuz-Keupru-Keni* (planche. Il s'agit d'une figure d'aigle en ronde-bosse, qui était portée sur un piédestal décoré de figures de lions rampants en bas-relief, non loin de Kaisarieh, dans la haute vallée de l'Halys. Ce monument paraît se rattacher à la série de ceux qui ont été jadis étudiés par M. Perrot à *Boghaz-Keui* et à *Euiuk*, ainsi que dans quelques autres sites de cette région, monuments où les figures du lion et de l'aigle jouent un grand rôle. Il est regrettable qu'il ne nous soit offert de cet ensemble que deux photographies très confuses, qui ne permettent pas d'apprécier le style de la sculpture). — A. H. Sayce, *Graffiti cariens, grecs et araméens de Heshân* (planche). — R. Campbell Thompson, *Le folklore de Mossoul*. III. — Bibliographie : Jean Capart, *Une rue de tombeaux à Sakkarah*, 2 vol. Vroment et Cie, Bruxelles.

— *The journal of Hellenic studies*, t. XVII, partie II, 1907 : Règlements, procès-verbaux. — G. Macdonald, *Portraits des premiers Séleucides sur leurs monnaies* (pl. XIII-XIV). — Tillyard, *Musique instrumentale à l'époque romaine* (figures dans le texte qui permettent de définir plusieurs des instruments alors en usage). — Myres, *Histoire de l'idée que les Grecs se faisaient des Pélasges* (étude critique bien conduite). — Hicks, *Trois inscriptions d'Asie Mineure*. — W. Miller, *Monemvasia* (pl. XV, XVI. L'auteur a utilisé avec fruit les documents vénitiens). — Cecil Smith, *Les groupes centraux des frontons du Parthénon* (cherche dans des peintures de vases qu'il croit inspirées des frontons

du Parthénon la preuve que dans le groupe central de chacun de ces frontons il y avait, au-dessus des deux personnages principaux, une Niké, qui était peut-être en bronze. Trois figures dans le texte). — E. N. Gardiner, *Le jet de la javeline* (pl. XVII-XX. Seize figures dans le texte). — Compton et Awdry, *Deux notes sur Pylos et Sphactérie* (figures dans le texte). — Dawkins, *L'archéologie en Grèce*, 1906-1907 (chronique des fouilles et découvertes, rédigée d'après des notes fournies par les auteurs mêmes des recherches faites sur le terrain). — W. Miller, *Monemvasie, notes additionnelles*. — Bibliographie. — Tables.

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*. XXVIIe année. Fasc. 3-4. juin-septembre 1907. — Carcopino, *La mosaïque de la caserne des Vigiles à Ostie* (relevé de M. C. Lefèvre, architecte pensionnaire de l'Académie de France à Rome, pl. V, VI *a* et *b*. Cette mosaïque décorait le pavé du vestibule. Elle représente une scène de sacrifice, l'immolation de quatre taureaux. L'œuvre est bien composée et d'un effet décoratif assez remarquable. Elle paraît dater des dernières années du règne d'Hadrien). — L. Ponnelle, *Le commerce de la première Sybaris* (très intéressant, avec une assez large part d'hypothèses). — Prèchac, *Essai de restitution et d'interprétation d'un texte de Ménandre déjà connu* (paraît tirer, pour reconstruire la pièce de Ménandre, un meilleur parti qu'on ne l'a fait jusqu'ici des fragments anciennement connus du Γεωργός et de ceux qui ont été récemment livrés par un papyrus égyptien). — G. Bourgin, *La mission de Suzette Labrousse à Rome* (le dernier mot sur un assez curieux épisode de l'histoire religieuse de la Révolution française). — M. Chevalier, *Un nouveau document en faveur de Lorette* (Ch. fait justice, en deux pages, d'un texte que l'on aurait pu songer à produire pour attester l'antiquité de la *Santa-Casa*). — A. Grenier, *Fouilles de l'École française à Bologne* (Ces fouilles, par suite du peu de temps et des faibles ressources dont disposait G., n'ont pu être exécutées que dans un champ très restreint ; elles n'en ont pas moins donné des résultats intéressants. Pl. VIII-X) — F. Frassetto, *Note anthropologique sur quelques crânes provenant des fouilles de l'École française à Bologne*.

G. P.

BIBLIOGRAPHIE

C. Bayet. **Giotto** (*Collection des Maîtres de l'Art*). Paris, Plon, 1907.

Un « maître », c'est-à-dire un créateur : nul peintre n'a été plus digne de ce titre que Giotto. Nul n'a exprimé avec des formes plus nettes des sentiments plus profonds : sans sortir des limites de son art, il a été un poète, et, dans le drame chrétien, un égal de Dante.

Le livre harmonieux de M. Bayet aidera non seulement à connaître, mais à comprendre l'artiste auquel il est consacré. Certes, l'ouvrage est un travail d'érudit, suivi de tout l'appareil des renseignements exacts. Dans la bibliographie, je ne regrette qu'une lacune, sans doute inévitable. M. Oswald Sirén a publié, quelques mois à peine avant M. Bayet, un *Giotto*. Le livre a paru en 1906 à Stockholm. L'auteur est, je crois, l'homme d'Europe qui connaît le plus profondément la peinture italienne du *Trecento* : il l'a montré dans ses articles et dans sa monographie de *Lorenzo Monaco*, dont j'ai rendu compte ici. Nous aurions aimé à trouver résumées et discutées dans un livre français les conclusions du récent ouvrage suédois. M. Bayet dresse un catalogue des œuvres de Giotto, qui est nécessairement court. Peut-être aurait-il pu indiquer les raisons qui lui ont fait omettre le petit panneau de la *Mort de la Vierge*, au Musée Condé de Chantilly, si imposant et si « grand ». Pour les quatre allégories fameuses qui sont groupées sous les voûtes basses de l'église inférieure d'Assise, M. Bayet les laisse tout entières au maître. Je m'en réjouis. Les critiques les plus agressifs, tant italiens qu'allemands, n'ont pu alléguer aucun argument sérieux pour enlever à Giotto la gloire d'avoir conçu cet ensemble solennel. Quant à l'exécution matérielle, où la part des disciples et des manœuvres est toujours grande, je me soucie fort peu de savoir ce qui peut revenir à un anonyme que l'on a appelé le maître aux figures oblongues, et, pour plus de brièveté, sinon d'élégance, le « maître oblong ».

D'une manière générale, M. Bayet n'a pas voulu s'égarer dans les discussions critiques. J'estime qu'il a eu grandement raison. Ces discussions peuvent être du plus vif intérêt, aussi bien que de la plus haute importance. Il faut cependant résister à ceux qui voudraient aujourd'hui en faire l'unique objet et le *tout* de l'histoire de l'art. M. Bayet donne l'exemple de cette résistance.

On en peut juger par le chapitre II de son livre, qui recherche « Comment s'est formé Giotto ». Pour étudier minutieusement cette question d'origine, qui suppose une connaissance approfondie de l'art byzantin et de son influence en Italie, un pionnier des nouvelles études byzantines était mieux armé et qualifié que personne. Cependant M. Bayet se contente de quelques indications précises et d'une allusion aux débats stériles qui se sont livrés depuis plusieurs années autour de nom de Cimabué. Les critiques les plus récents, surtout les Anglais,

en venaient à faire du maître de Giotto selon Vasari, une ombre et un mythe. M. Bayet tend à revenir aux anciennes traditions : il se trouve d'accord avec l'érudit allemand qui tout récemment a repris la *question de Cimabué* dans un volumineux ouvrage[1]. Mais les peintres du XIIIe siècle, Cimabué et Cavallini, n'ont pas été les seuls maîtres de Giotto, ni peut-être ceux dont l'influence a été la plus décisive sur le génie du grand Florentin. M. Bayet a tenu à établir ce que Giotto, poète religieux et dramatique, a dû à saint François, cet autre poète, et à Florence, où les agitations politiques lui apprenaient « ce qu'il ne pouvait apprendre alors dans aucun atelier : comment on vit et comment les mouvements du corps traduisent les passions de l'âme ».

Ce livre d'histoire de l'art est un livre *d'histoire*. Il sera lu, je l'espère, par les étudiants de nos Universités, qui sont attirés aujourd'hui vers les études d'art et qui attendent des directions. Ils apprendront, à l'école de M. Bayet, comment on peut préparer une œuvre en « philologue » et l'achever en « humaniste ».

E. Bertaux.

L'Institut de France, par G. Boissier, G. Darboux, A. Franklin, G. Perrot, G. Picot, H. Roujon. Paris, Laurens, 1907. In-8, 370 p., avec de nombreuses gravures.

Si quelqu'un se décide, au XXe siècle, à écrire l'histoire de la philologie et de l'archéologie en France, le volume que nous annonçons lui fournira de bons matériaux. Depuis 1701, année qui marque vraiment la naissance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une très grande partie de l'œuvre scientifique accomplie dans notre pays a eu des académiciens pour auteurs ou pour continuateurs (ne pas oublier les Bénédictins, qui travaillèrent plus vite, sinon mieux). M. G. Perrot a écrit deux chapitres importants de cet ouvrage : une histoire générale de l'Institut et une notice sur l'Académie des Inscriptions. Cette dernière contient un tableau tracé à grands traits, mais instructif et toujours exact, de l'activité de cette compagnie. Le ton en est un peu bien optimiste et l'on dirait, à lire M. Perrot, que tout a toujours été pour le mieux dans la plus docte des Académies ; mais ceux qui, après avoir reçu cette impression d'ensemble, d'ailleurs réconfortante, voudront entrer davantage dans le détail, feront d'eux-mêmes la part de la critique.

Au lieu d'ergoter sur quelques détails, je profite de l'occasion pour transcrire, à titre de complément, un curieux passage des *Mémoires* de Bachaumont (éd. Jacob, p. 52) : « M. Chabanon est un jeune homme de trente-cinq ans qui, après avoir fait des études assez bonnes, s'est jeté dans le monde et y a réussi... Il a longtemps fait les délices des sociétés. Il y a quelques années que, réfléchissant sur la nécessité d'appuyer son existence sur quelque chose de plus solide, il a pris la résolution de travailler à mériter quelque titre littéraire. *Il n'a point vu de moyen plus aisé de commencer à y percer que d'entrer*

1. A. Aubert, *Die malerische Dekoration der San-Francesco Kirche zu Assisi. Ein Beitrag zur Lösung der Cimabue-Frage* (*Kunstgeschichtliche Monographien*). Leipzig, Hiersemann, 1907.

à l'Académie des Belles-Lettres. Il s'est donc jeté dans le grec à corps perdu, a travaillé trois ans avec la plus grande opiniâtreté et sans voir aucun humain que quelques partisans de cette langue. Il s'est muni de tout le savoir nécessaire, a été admis à l'Académie des Belles-Lettres, *a travaillé sur Pindare, pour payer son tribut littéraire*, et, ne regardant cette Académie que comme un passage à l'Académie Française, il a fait des tragédies ». L'*Eponine* de Chabanon fut jouée en novembre 1762; mais il dut attendre jusqu'en 1780 pour entrer à l'Académie française.

S. R.

H. Bulle. **Orchomenos. I. Die älteren Ansiedelungsschichten** (Extrait des *Abhandlungen d. Bayer. Akademie*, XXIV). Munich, 1907. In-4°, 129 p., avec 30 planches et 38 figures.

En 1880-81 et en 1886, Schliemann avait commencé des fouilles autour de la tombe à coupole, au pied de l'Akontion, et devant le *kastro* qui s'élève au sommet de la hauteur d'Orchomène; en 1893, M. de Ridder avait rouvert des tranchées tant sur la hauteur, où il mit au jour les restes d'un temple dorique d'Asklépios, qu'au pied nord-ouest de la colline, près de la source du Mélas. Là était un petit sanctuaire où, au milieu de poteries béotiennes des VIIe et VIe siècles, il ne trouva qu'un fragment de vase mycénien. De nombreuses traces de la ville byzantine se révélaient partout sous la pioche, particulièrement autour de l'église qui paraît occuper l'emplacement du temple des Charites. Cette ville byzantine doit avoir absorbé complètement la ville hellénique et gréco-romaine; mais on pouvait conserver l'espoir de découvrir, dans les couches profondes, la cité minyenne cherchée en vain par Schliemann. Tel a été le but des fouilles poursuivies en 1903 et en 1905 sous la direction de Furtwaengler : c'est le résultat de cette minutieuse exploration des couches primitives qu'expose ce premier fascicule, dû à son collaborateur H. Bulle.

Sur la roche dure, dans une épaisseur de terre qui varie d'1 à 5 m., on retrouve les traces de quatre établissements pré-béotiens. Deux sont pré-mycéniens : 1° l'établissement que marquent des huttes rondes formées d'une couronne de pierres plates, large en moyenne d'1 m. pour une hauteur qui va de 0,30 à 0,80, sur laquelle un mur en briques crues s'élève en coupole jusqu'à 2 m. du sol. Ce sont ces huttes, analogues à celles qu'ont étudiées Delitzsch dans le Kurdistan et Frobenius dans le Soudan, ou à celles que les Valaques élèvent encore aujourd'hui en Grèce, qui seraient l'origine du type d'habitation dont la tombe à coupole conservait le souvenir. M. B. a profité de ses découvertes pour donner de l'évolution de ce type une étude détaillée. — 2° L'établissement qui, vers le début du 2e millénaire, paraît avoir succédé à celui des huttes rondes, est marqué par des alignements de trous circulaires, à parois d'argile battue, dont la largeur et la profondeur varient de 0,60 à 0,90, pleins de cendres et de débris d'ossements qui ont subi l'action du feu. M. B. applique à ces trous, analogues à ceux qu'on retrouve dans les *fondi di capanne* d'Italie et dans les plus anciennes couches de nos *oppida*, le nom de βόθροι πρὸς θυσίας; il y voit les excavations où l'on sacrifiait à la façon d'Ulysse évoquant

les morts. Sans doute, il a raison d'insister sur le caractère sacré de la cendre; mais lorsqu'on voit deux ou trois de ces *bothroi* creusés côte à côte au centre de grandes huttes ovales, il est difficile d'y reconnaître autre chose que des foyers ouverts successivement, le respect religieux de la cendre empêchant de bouleverser et de niveler l'ancien foyer chaque fois qu'on en creusait un nouveau.

C'est à cette couche des *bothroi* que serait venu se superposer, entre 1700 et 1500, le plus ancien des deux établissements mycéniens. Les petites maisons à murs droits, divisées le plus souvent en une grande pièce centrale, prototype du *megaron*, et deux petites chambres latérales, avec cour pavée, foyer plat et grands *pithoi* gris ou jaunes, ont remplacé les huttes rondes ou ovales, à foyer creux central et sans cloisons. L'analyse des débris végétaux révèle un degré assez avancé de culture : orge, blé, pois, vigne. Quant aux tombes, elles appartiennent à ce type dit des *Hockergraeber* qu'on retrouve dans les établissements proto-mycéniens de Siphnos, de Syra et de Crète, comme en Égypte, en Espagne et dans le nord-ouest de l'Europe : le mort, enfermé dans un coffret en pierre ou en terre d'environ 0,30 à 0,50 de large sur 1 m. à 1m,40 de long, est couché sur le côté gauche, la tête au sud, les membres repliés dans la position qu'on a appelée *embryonnaire* (en supposant que le défunt devait prendre dans le sein de la terre la position qu'il occupait dans le sein maternel). Les découvertes d'Orchomène semblent établir que cette contraction des membres ne pouvait s'obtenir qu'au moyen de fortes attaches; on ne se bornait pas à empêcher ainsi tout mouvement et tout retour possible, mais on enterrait le mort dans la cour, ou même dans la maison, et l'on construisait sans scrupule au dessus de sa sépulture, usage qui ne peut guère s'accorder avec un culte de la tombe tel que l'a supposé Fustel. Mais ce culte apparaît nettement dans la 2e époque mycénienne, avec les tombes à coupole. Les nouvelles fouilles n'ont pas été, à l'égard de ces constructions, plus heureuses que les précédentes et l'on ne connaît toujours que la célèbre *tholos* de 13,60 de haut sur 14,20 de large, si malheureusement écroulée. La grande salle précédée d'une petite antichambre, où l'on avait cru découvrir les vestiges du palais contemporain de la *tholos*, s'est trouvée, après mûr examen, appartenir à un temple grec du VIIe ou du VIe siècle. Cependant l'existence de ce palais mycénien et d'autres bâtiments de la même époque a été mise hors de doute par la découverte de plusieurs dépôts de fragments de ces stuccatures peintes dont les Mycéniens aimaient tant à orner leurs maisons : portion d'un édifice percé de fenêtres et flanqué d'une tour, alignement d'hommes sur un mur, char attelé, un couple de sauteurs de taureau, rosaces et palmettes, cercles et spirales, enfin toute l'ornementation qu'ont fait connaître les fouilles de Mélos et de Knossos. La description détaillée des objets recueillis sera l'objet du fascicule suivant. Dès maintenant, ces fouilles d'Orchomène, complétées par quelques sondages dans les localités voisines, Tsamali, Polyjira, Pyrgo (Tegyra), Magula (Délos du Copaïs), qui n'ont fait qu'en confirmer les résultats, permettent de diviser en quatre périodes l'histoire des établissements préhelléniques d'Orchomène et constituent ainsi un cadre précieux pour les recherches à venir.

A.-J. Reinach.

Chr. Huelsen. **Topographie der Stadt Rom im Alterthum**, t. I, 3e partie. Berlin, Weidmann, 1907. In-8°, 710 p., avec 11 plans.

Quand Jordan mourut (1887) il n'avait publié (1871-85) que le deuxième volume et les deux premières parties du premier volume de sa *Topographie de Rome*; il ne laissait que des notes pour les treize régions qui restaient à décrire. Les fonctions de secrétaire de l'Institut archéologique allemand, auxquelles il venait d'être nommé et qu'il n'a cessé de remplir depuis, désignaient Chr. Huelsen pour achever l'œuvre de son prédécesseur. S'il a mis vingt ans à la reprendre, ce n'est pas faute d'en avoir sans cesse nourri le projet et de s'y être préparé par d'innombrables articles, tout en enrichissant la science par la publication des inscriptions du Forum dans le VIe vol. du *Corpus*, celle des *Tabulae* et *Formae urbis*, les *Episodes de l'histoire du Capitole* (1899), enfin l'*Anonimo Einsidlense* (1905) et le *Forum Romanum* (1906), ouvrage qui vient d'être traduit en français par J. Carcopino. On sait, d'autre part, combien, depuis vingt ans, les fouilles et les travaux des Lanciani, des Vaglieri, des Petersen, de Huelsen lui-même et de ses élèves ont renouvelé la topographie de Rome. Rien qu'en France, dans ces dix dernières années, les ouvrages de MM. Thédenat, Homo et Rodocanacchi, les thèses de MM. Besnier et Merlin, obligent à reprendre sur de nouvelles bases l'histoire du Forum et du Capitole, de l'île Tibérine et de l'Aventin. Des ouvrages considérables, parus vers 1890, comme ceux de Middleton et de Gilbert, sont déjà en retard sur bien des points; même les derniers manuels de topographie romaine, comme ceux de L. Borsari (1897), O. Richter (1902), A. Schneider (1903), S. B. Platner (1904) ne sont plus partout au courant d'une science que les fouilles, autant que les démolitions et constructions, précisent tous les jours. Aussi peut-on espérer que M. Huelsen ne se bornera pas à passer successivement en revue le Palatin, l'Aventin, le Caelius, l'Esquilin, l'Oppius, le Viminal, le Quirinal, le Pincius, enfin le Champ de Mars et l'île du Tibre, dans un exposé très clair où l'on aimerait seulement voir mieux distinguer les parties descriptives et les parties historiques; il se doit de remettre au point les descriptions du Capitole et du Forum qui remplissent le deuxième volume de Jordan et de refaire les 150 pages d'introduction générale du premier volume. Ainsi remanié et étendu peut-être à la banlieue encore si mal connue de Rome, l'ouvrage projeté par Jordan pourra devenir, grâce à M. Huelsen, le résumé définitif d'un demi-siècle de travaux sur la topographie de Rome, au progrès desquels leurs deux noms resteront toujours associés.

A.-J. Reinach.

Pierre Fons. **Le Décor du Quattrocento**. Paris, Sansot, 1907. In-16, 48 p.

Bien qu'écrit en style biscornu (ne peut-on pas dire toutes choses justes dans la langue d'un Gaston Boissier ou d'un Paradol?), ce petit livre n'est pas sans intérêt pour l'histoire de l'art italien. Le rôle d' « initiateur génial » attribué à Gozzoli est un paradoxe qui peut, après tout, se soutenir; mais comment oublier que Gozzoli est élève d'Angelico, le premier peintre italien qui ait reproduit sur panneau un paysage réel? Et comment, pour exalter Léo-

nard, parler de « la trinité de sa *Joconde*, de son *Christ* et de son *Bacchus* », quand le Christ est effacé et que le Bacchus est une œuvre d'école ? Mais, pour ne pas finir par une critique, je trouve à louer « l'afflux vital abondant... en Botticelli » et, dans une fresque du même maître, « ces frêles pages aux visages pensifs d'un Léonard qui s'éveille ». S. R.

Dr J. Führer et Dr V. Schultze. **Die altchristlichen Grabstätten Siziliens.** Berlin, Reimer, 1907. In-4°, XII-323 p., avec 4 planches et 122 gravures dans le texte (7e *Ergänzungsheft du Jahrbuch des Institutes*). Prix : 28 mark[1].

Les catacombes chrétiennes de Sicile, bien plus intéressantes que celles de Rome par la variété et l'originalité de leur architecture, étaient encore presque inconnues il y a trente ans. Le premier qui les ait étudiées scientifiquement est M. Victor Schultze, aujourd'hui professeur à l'Université de Greifswald (1877-78). Bientôt après, un jeune savant bavarois, Joseph Führer, y consacra pendant plusieurs années toute son ardeur et ce qui lui restait de santé. A deux reprises, dans cette *Revue*, j'ai parlé des travaux et des publications de Führer (1899, II, p. 481 ; 1903, I. p. 107). Lors de sa mort (8 février 1903), il préparait, de concert avec Mme Führer, un grand ouvrage sur la Sicile souterraine. C'est celui que publie aujourd'hui M. Schultze, au prix d'un travail long et ingrat, car la mise en œuvre n'était pas très avancée ; M. Schultze a d'ailleurs revu les lieux (1906) et a ajouté plusieurs chapitres importants qui sont signés de ses initiales.

Tel qu'il est, avec ses nombreux plans, sa très riche illustration, ce livre fera désormais autorité sur la matière et suscitera beaucoup de recherches nouvelles, en particulier dans les pays helléniques, où l'étude des nécropoles chrétiennes primitives est encore très arriérée. M. Schultze n'hésite pas à considérer comme des chambres funéraires chrétiennes la plupart des grottes creusées à Athènes dans les environs du Pnyx et le prétendu tombeau de Cimon à Haghios Demetrios. La Sicile nous a fait connaître avec précision des types de catacombes fort différentes de celles de Rome, où le manque de terrain obligeait de recourir au système monotone des galeries, qui n'est pas le modèle primitif et normal des cimetières de l'ancienne Église. Le type qui domine en Sicile est celui de la halle ; toutes les possibilités de ce *schema* y sont épuisées et s'y juxtaposent (p. 320). La transformation de la halle rectangulaire en une salle ronde irrégulière, puis en une rotonde, paraît un caractère spécifique de l'architecture funéraire chrétienne en Sicile ; on lui doit aussi le sarcophage isolé, taillé dans le roc, qui se rencontre seulement en Sicile et à Malte. En général, les analogies des nécropoles chrétiennes de Malte avec celles de la Sicile sont telles qu'on est obligé d'admettre une dépendance étroite entre les premières chrétientés de ces deux îles. S. R.

1. Ce système des cahiers supplémentaires à prix élevé est commode pour les éditeurs, mais non pour les bibliothécaires, qui, abonnés à un recueil, reçoivent tout à coup d'office un volume coûteux sans en avoir fait la commande. Généralement, pour s'épargner des ennuis, il le gardent — et l'exemplaire est placé. Mais le budget de la bibliothèque s'en ressent et le procédé est un peu de ceux auxquels s'applique la métaphore de la « carte forcée ».

Émile Espérandieu. **Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine**, tome I, in-4° de x-489 pages. — Paris, Imprimerie nationale, 1907 (dans la collection de *Documents inédits sur l'histoire de France*). Prix : 40 francs.

Voici un ouvrage qui était depuis longtemps attendu et désiré. On sait combien nos musées, dans toutes les parties de la France, sont riches en sculptures gallo-romaines. Bien que médiocres pour la plupart, ces sculptures présentent un intérêt de premier ordre pour la connaissance de l'art industriel chez nos ancêtres, pour l'étude de leurs croyances, de la vie sociale, des mœurs, des métiers et des costumes, peut-être aussi pour l'analyse des origines de notre admirable école de sculpture. Beaucoup de ces vieux monuments étaient jusqu'ici presque complètement ignorés, ou mal connus, ou d'accès difficile. Pour deviner l'importance de cet ensemble, il suffisait d'un voyage à travers les musées d'une de nos régions quelconques, ou d'une promenade à travers les belles collections de moulages de Saint-Germain. Aussi les archéologues appelaient-ils de leurs vœux, depuis bien longtemps, la publication d'un *Corpus* des monuments figurés de l'ancienne Gaule.

Le commandant Espérandieu, dont on connaît les nombreux et savants travaux épigraphiques ou archéologiques, a été désigné par la Commission des Musées et chargé par le Ministère de publier le *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*. Il a exploré méthodiquement les Musées, les collections particulières, les archives et les relations anciennes qui contiennent des descriptions de monuments. Le *Recueil*, qui figure dans la collection des *Documents inédits sur l'Histoire de France*, comprendra tous les bas-reliefs, avec un choix de statues et de bustes.

Dans une publication d'une si vaste étendue, le danger principal est de rester en route. M. Espérandieu a résolu d'aboutir, et, pour cela, d'être aussi bref que possible. Il a héroïquement renoncé à disserter pour son compte. Préoccupé avant tout de faire œuvre utile, il s'interdit les discussions, réduit au strict nécessaire la description et le commentaire : il veut simplement faire connaître les monuments, les signaler tous, les reproduire tous par la similigravure, en faciliter l'étude par les renseignements bibliographiques indispensables. Il prend pour modèle le *Corpus* épigraphique. Tout cela atteste un remarquable sens pratique, et la volonté d'aboutir. Ce recueil de monuments figurés sera un très utile instrument de travail et tous les archéologues seront reconnaissants à M. Espérandieu de la peine qu'il prend pour eux.

L'auteur adopte naturellement l'ordre géographique. Par régions, par villes, par localités, il passe en revue les bas-reliefs des monuments encore debout, les musées et les collections particulières. Pour chaque localité, il débute par une notice précise sur la formation des collections locales, avec une bibliographie d'ensemble : suivent la description et la bibliographie des sculptures, toutes reproduites par la simili-gravure. A chaque volume sera joint un *Index* alphabétique, qui permettra de trouver rapidement le monument cherché ou les monuments similaires ; la réunion de ces *Index* fournira les éléments des *Tables* générales.

Le recueil se composera sans doute de cinq volumes. Le premier volume, qui

vient de paraître, est consacré aux provinces du Sud-Est et du Sud : Alpes Maritimes, Alpes Cottiennes, Narbonnaise. L'auteur y a joint la Corse, pour des raisons plus françaises que gauloises. En tout, 835 numéros et un millier de gravures. Parmi les groupes les plus importants de monuments, nous citerons les sculptures décoratives des arcs de Suse, d'Orange, de Carpentras, de l'arc et du mausolée de Saint-Rémy ; les riches séries de stèles ou de bas-reliefs des musées de Marseille, d'Aix, d'Arles, d'Avignon, de Vaison, de Vienne, de Nîmes, de Béziers, de Narbonne. M. Espérandieu nous donne des notices exactes sur les monuments célèbres, et découvre de l'inédit jusque dans les musées que l'on croyait le mieux connaître. Nous souhaitons qu'il poursuive promptement son enquête dans les autres régions de la France, avec la même méthode et le même succès.

Paul Monceaux.

S. Gsell. **Atlas archéologique de l'Algérie**, 4e et 5e fascicules, 12 cartes avec Notices. — Alger (Jourdan) et Paris (Fontemoing), 1907.

Nous avons signalé déjà, à plusieurs reprises, le très important *Atlas archéologique en Algérie*, dont M. Gsell poursuit la publication avec le concours du Gouvernement général de l'Algérie. Par la précision et l'étendue des notices, cette « édition spéciale des Cartes au 200.000e du Service géographique de l'Armée, avec un texte explicatif » est l'un des travaux les plus considérables et les plus utiles qu'on ait publiés sur l'Afrique latine ; c'est une vaste synthèse des recherches historiques, topographiques et archéologiques, qui, depuis trois quarts de siècle, ont éclairé d'une si vive lumière le passé de l'Algérie. Grâce à la compétence et à l'activité féconde de M. Gsell, cette grande publication, qui semblait de nature à effrayer les plus braves, a été menée avec une rapidité merveilleuse, et déjà l'on en peut entrevoir la fin. Les 4e et 5e fascicules, rédigés avec le même soin et la même exactitude que les précédents, contiennent douze feuilles, qui correspondent aux régions de Constantine, Souk Arrhas, El Kef, Ammi Moussa, Teniet el Had, Aïn Beïda, Thala, Tiaret, Guelt Es-Stel, Bou Saada, Cheria, Feriana. Comme on le voit, trois de ces feuilles (El Kef, Thala, Feriana) sont des raccords avec les feuilles voisines de l'*Atlas archéologique de Tunisie*. Les autres appartiennent entièrement à l'Algérie, et quelques-unes se rapportent à des régions où les ruines sont nombreuses et considérables. Parmi les notices les plus importantes, nous signalerons celles de Milev, de Constantine, de Sigus (feuille 17) ; de Thibilis, de Gadiaufala, de Thubursicum Numidarum, de Thagaste, de Madauros (feuille 18) ; de Naragarra, de Thagura (feuille 19) ; de Macomades, de Bagaï, de Mascula (feuille 28) ; de Theveste (feuille 29). Avec le prochain fascicule se terminera probablement cette belle publication qui fait tant d'honneur à la science française.

Paul Monceaux.

L. Duchesne. **Histoire ancienne de l'Eglise**, tome II, in-8e de xi-671 pages. — Paris, Fontemoing, 1907.

Nous annoncions récemment le premier volume de l'*Histoire ancienne de l'Eglise* de Mgr Duchesne. Le tome II ne s'est pas fait attendre ; il est digne

du précédent et obtiendra le même succès. Il est consacré au IVe siècle, l'un des grands siècles de l'Église, celui peut-être qui a décidé de son avenir. Cette fois, l'auteur laisse de côté l'étude des institutions et de la société chrétienne, étude qu'il réserve sans doute pour le volume suivant. Il s'attache à l'histoire proprement dite, et concentre l'attention sur le grand fait qui domine cette époque : la lutte contre l'arianisme. Voici, en quelques mots, le contenu du tome II : persécution de Dioclétien (chap. I); rôle de Constantin et schismes issus de la persécution (chap. II-III); Arius et le concile de Nicée (chap. IV); Athanase et les batailles contre l'arianisme (chap. V-VIII); Julien et la réaction païenne (chap. IX); nouveaux combats contre l'arianisme (chap. X); Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze (chap. XI-XII); le pape Damase (chap. XIII); les moines d'Orient (chap. XIV); l'Occident au temps de saint Ambroise (chap. XV); l'Orient chrétien sous Théodose (chap. XVI); le Christianisme, religion d'État (chap. XVII). Le récit, à base d'érudition, cela va sans dire, mais libre de tout appareil encombrant, est toujours alerte, vif et attachant, spirituel à l'occasion, conduit de main de maître. De la mêlée confuse des conciles, des proscriptions et des anathèmes, l'auteur a su dégager les grands faits et les grandes figures, qui se dessinent au premier plan. En ce temps de lourde et mélancolique érudition, il a su faire œuvre d'historien, et d'historien à la française. Il y a de l'esprit et une aimable philosophie de la vie dans cette Histoire de l'Église.

Paul Monceaux.

P. Delattre. **Le Culte de la Sainte Vierge en Afrique, daprès les monuments archéologiques,** in 8° de XII-232 pages. — Paris et Lille, Desclée et de Brouwer, 1907.

Au cours de ses fouilles de Carthage, le R. P. Delattre a trouvé un grand nombre de petits monuments relatifs à la Vierge. Il a également enregistré avec soin les découvertes analogues faites sur d'autres points de l'Afrique. De tout cela, il a tiré une intéressante monographie du culte de la Vierge dans cette contrée. Il ne se défend point d'avoir été conduit à cette recherche scientifique par une arrière-pensée d'édification; mais il fait la part belle aux archéologues ses confrères.

L'ouvrage contient une description minutieuse de tous les objets découverts. D'abord, les monuments antérieurs à l'invasion arabe : les deux beaux bas-reliefs, *Adoration des Mages* et *Apparition de l'ange aux bergers*, qui ont été trouvés dans les ruines de Damous-el-Karita, et qui paraissent bien dater du IVe siècle; quelques figures d'Orante, où le P. Delattre reconnaît la Vierge; des statuettes en terre cuite, qui représentent probablement la Vierge avec l'Enfant Jésus; de curieux carreaux de terre cuite, dont l'un porte une invocation à *S(an)ct(a) Maria*; une riche série de sceaux byzantins, où la *Theotokos* est représentée ou invoquée; un bas-relief funéraire de Cherchel, où est sculptée une *Adoration des Mages*. Les monuments postérieurs à l'invasion arabe, étudiés dans une seconde partie, sont peu nombreux, et, presque tous, importés d'Europe. Dans cette catégorie, le P. Delattre cite : une très singulière intaille,

trouvée en Kabylie, et datée de l'an 711 de l'hégire (1312 de notre ère), où figure une Madone de style byzantin avec les sigles M(ήτη)ρ Θ(εο)ῦ et une invocation *en arabe*; une statuette d'albâtre, provenant de l'Ariana près Carthage, travail italien du XIVe siècle; une statuette de pierre, découverte à Tebessa, et une *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*, en bois, déterrée à La Manouba, œuvres espagnoles du XVIIe siècle; plusieurs monnaies *mariales* de la République de Gênes, des Trinitaires, de Jean de Matha. Tous ces documents sont décrits en détail et reproduits dans le texte ou hors texte, avec beaucoup d'autres qui fournissent des points de comparaison.

A propos de ce recueil de monuments figurés, se pose une question historique. Ces documents, africains ou trouvés en Afrique, autorisent-ils à parler, pour la période ancienne, d'un *culte* de la Vierge, au sens précis du mot? Assurément, ce culte a existé dans le pays au VIe siècle : à Carthage, près du palais des gouverneurs byzantins, s'élevait une chapelle de la *Theotokos*, et un poète du temps des Vandales mentionne une *Basilica palatii sanctae Mariae*. Mais, avant la fin du Ve siècle, nous ne connaissons aucun témoignage précis attestant l'existence, en Afrique, d'un culte rendu à la Vierge. Les textes d'Augustin, et, à plus forte raison, ceux de Tertullien, ne sont rien moins que concluants. Quant aux monuments figurés antérieurs à l'invasion arabe, ils datent presque tous de la période byzantine. Les bas-reliefs de Damous-el-Karita peuvent remonter au IVe siècle; mais ils ne prouvent rien, pas plus que les terres cuites, d'époque incertaine, où la Vierge, d'ailleurs, n'est pas nimbée. La question des représentations de la Vierge est complètement distincte de la question du culte de Marie. A Rome, les Catacombes renferment bien des figures de la Vierge, et cependant le culte de Marie ne s'y est développé que sous l'influence byzantine, et les fêtes de la Vierge n'y apparaissent pas avant le VIIe siècle. En Orient même, ce culte semble avoir été inconnu avant le IVe siècle, et il n'a pris d'extension qu'après le Concile d'Éphèse de 431. Serait-il plus ancien en Afrique? C'est bien invraisemblable. Selon toute apparence, les choses se sont passées là comme à Rome. La question ne saurait être tranchée que par l'étude critique des textes africains, classés dans l'ordre chronologique. Nous souhaitons que le R. P. Delattre entreprenne ce travail, complément nécessaire de sa monographie sur les représentations figurées de la Vierge en Afrique.

Paul MONCEAUX.

Mélanges de la Faculté orientale (Université de Beyrouth). T. II. Paris, Londres et Leipzig, 1907. In-8, 423 p. — Ce second volume est encore plus intéressant que le premier et témoigne d'une activité scientifique digne de tous éloges. Quelques mots doivent suffire sur les neuf mémoires qui le composent : 1° Lammens, *Étude sur le règne du Calife omaiyade Mo'âwia Ier* (suite). Recherches historiques de première main sur ce personnage, que Sprenger comparait spirituellement à Louis-Philippe. 2° Dillesenger, *L'authenticité de la II^a^ Petri*. Mémoire important. L'auteur aboutit à la conclusion — à mon avis inadmissible — que la II^a^ Petri est la traduction d'une lettre écrite de Rome

par Pierre vers 65 et qu'elle est du même auteur que la Ia Petri. C'est la doctrine orthodoxe ; elle ne prévaudra point ; mais le P. D. me semble avoir raison de rejeter l'opinion savante qui fait de la IIa Petri un factum de la fin du IIe siècle. J'incline, pour ma part, à attribuer les deux lettres dites de Pierre à une même officine des environs de l'an 80-85 ; cette officine était sise à Babylone d'Égypte (le vieux Caire), qui possédait une garnison romaine et où il y eut de bonne heure beaucoup de Syriens. Le but qu'on poursuivait était de revendiquer la primauté de cette Babylone sur Alexandrie, en tant que communauté chrétienne. L'église d'Alexandrie se rattachait à saint Marc ; Babylone voulut se mettre sous le patronage de saint Pierre, le maître de Marc. Or, il arriva qu'au moment où les deux homélies pétrines (toutes pauliniennes, d'ailleurs) commençaient à se répandre à travers le monde, l'Apocalypse (93) popularisa l'idée que Babylone signifiait Rome ; d'où l'opinion que les lettres de Pierre auraient été écrites de cette ville. Le faussaire manqua son but et le dépassa. A l'appui de ma manière de voir, je peux aussi alléguer l'origine grèco-égyptienne de l'Évangile et de l'Apocalypse dites de Pierre, dont les relations avec la IIa Petri sont très étroites et universellement admises. 3° P. Mallon, *Une école de savants égyptiens au moyen âge* (suite et fin). Grammairiens coptes du XIVe siècle ; extraits inédits d'Aboû Sâker ; 4° P. Jalabert, *Inscriptions grecques et latines de Syrie* (dédicace à Julien l'Apostat, *recreatori sacrorum et exstinctori superstitionis* ; textes relatifs à la déesse Leucothée et au culte de Sérapis ; notes sur un ms. arabe du XIXe siècle contenant des copies de textes grecs de Homs) ; 5° P. Wiesmann, *Les Psaumes hostiles aux sacrifices* (thèse conservatrice) ; 6° P. Mouterde, *La voie romaine d'Antioche à Ptolémaïs* (milliaire découvert près de Beyrouth) ; 7° P. Neyraud, *Note sur l'expression* צדק בן *en hébreu biblique* ; 8° P. Lammens, *Le massif du Gebel Sim'an et les Yézidis* ; *les Maronites* ; 9° P. Cheikho, *Les archevêques du mont Sinaï* (d'après un manuscrit arabe de 1710). L'auteur a pu dresser une liste de 40 archevêques ; il reste une grande lacune du VIe au IXe siècle.

S. R.

Kunstwissenschaftliche Beitraege *August Schmarsow gewidmet.* Leipzig, Hiersemann, 1907. In-4°, 179 p., avec gravures. — Ce nouveau volume de *Mélanges un tel* eût mieux fait de ne pas naître ; mais puisqu'il est là, et plein de choses intéressantes, parlons-en. 1° O. Wulff, *La perspective inverse et la vue d'en haut*. Étude originale, mais abstraite et difficile à lire, sur la perspective dans les œuvres du Moyen-âge et de la Renaissance. La comparaison des peintures byzantines avec celles de Giotto et de son école donne lieu à des observations nouvelles. — 2° W. Niemeyer, *Le triforium*. « La travée gothique répond à la tendance de donner une expression à la dynamique verticale augmentée de l'espace » (p. 50). « La travée d'Amiens signifie le zénith dans le progrès de l'idée de l'architecture médiévale touchant l'élévation verticale de ce qui enclôt l'espace » (p. 55). Il y a là des idées profondes qui gagneront (comme celles de feu Riegl et de Schmarsow lui-même), à être digérées quelque jour par une cervelle française.

— 3° Comte Vitzthum, *Un manuscrit à miniatures de la collection Weigel* (antiphonaire acquis par M. Martin Le Roy à Paris). — 4° R. Kautzsch, *Contribution à l'histoire de la peinture allemande de la première moitié du* XIVe *siècle* (étude des fresques de Fraurombach en Hesse, comparées à des manuscrits de Saint-Gall, Cassel, etc.). — 5° M. Semrau, *Donatello et l'autel dit de Forzori* (à propos d'un relief en terre cuite du Musée Victoria et Albert, considéré par Bode comme l'esquisse du monument commandé à Donatello par un membre de la famille Forzori). — 6° P. Schubring, *Matteo de' Pasti*. Sur ce sculpteur véronais, né vers 1420, qui fut élève de Pisanello. — 7° James von Schmidt, *Pasquale da Caravaggio*. Sur l'auteur de l'autel de S. Maria della Pace, dédié par Innocent VIII en 1490. — 8° A. Warburg, *Les dernières volontés de Francesco Sassetti*. Pièce inédite laissée à ses fils par Francesco Sassetti quand il partit pour Lyon en 1488. Le mémoire est important pour la connaissance de Florence à la fin du XVe siècle; c'est toute une histoire de Sassetti et de sa famille — 9° H. Weizsäcker, *L'autel dit de Jabach* (par Dürer). L'œuvre de Dürer dériverait du théâtre populaire. — 10° K. Simon, *Deux plaques tombales de Vischer en Posnanie*. — 11° W. Pinder, *Un portrait groupé de Friedrich Tischbein à Leipzig* (le tableau en question est à Leipzig, chez un descendant de Fr. Tischbein; l'auteur de l'article entre dans d'intéressants détails sur cette famille, qui compta une vingtaine d'artistes). — Je dois ajouter que l'illustration de ce volume est à la fois très bonne et très abondante.

S. R.

Anthropological Essays presented to E. B. Tylor, in honour of his 75th Birthday (Oct. 2, 1907). Oxford, Clarendon Press, 1907. — Recueil de 19 mémoires, plus une bibliographie de l'œuvre de M. Tylor. Je signale particulièrement les trois articles suivants : 1° S. Hartland, *Lerite du temple de Mylitta*. Il s'agit des prostitutions sacrées. M. Hartland discute les diverses explications sans aboutir; il n'admet pas que ces usages dérivent, en dernière analyse, des scrupules exogamiques; c'est peut-être faute de comprendre que ces scrupules eux-mêmes dérivent du tabou du sang clannique (*virgineus cruor*); 2° J. L. Myres, *Les Sigynnes d'Hérodote*. Exposé intéressant : l'auteur a connu trop tard le travail de M. Jullian sur le même sujet (*Rev. des Études anciennes*, 1906, p. 111 et suiv.) et il n'a pas connu du tout mes recherches sur le *pilum* et le *gaesum* (*Les Celtes dans les Vallées du Pô et du Danube*, 1894, p. 195), sans quoi il n'aurait pas pris la peine de réfuter à nouveau la thèse de Lindenschmit sur l'origine étrusque du *pilum*; 3° W. Ridgeway, *Qui étaient les Doriens?* Réponse : des Illyriens. M. Ridgeway a montré avec beaucoup de précision que les Doriens diffèrent essentiellement des Achéens d'Homère, alors qu'ils se rapprochent par beaucoup de caractères des Thessaliens et des Illyriens.

S. R.

Pauly Wissowa. *Real-Encyclopädie der Klassischen Alterthumswissenschaft*. Onzième demi-volume (*Ephoros-Eutychos*). Stuttgart, Metzler, 1907.

Gr. in-8 de 1536 colonnes. Prix : 15 mark. — Après une assez longue interruption, qui avait éveillé quelques inquiétudes, voici venir un nouveau demi-volume de cette belle publication, la Providence — avec le *Dictionnaire des antiquités* de M. Saglio — des archéologues et des philologues qui travaillent loin des grandes bibliothèques. Parmi les articles les plus importants, nous signalerons les suivants : *Epigramm* (Reitzenstein), *Epikuros* (Arnim), *Epona* (Keune), *Equites* (Kübler et Liebenam), *Erastosthenes* (Knaack), *Etrusker* (Körte et Skutsch, d'une grande valeur), *Eudoxos* et *Eukleides* (Hultsch), *Euripides* (Dieterich), *Eusebios* (Schwartz). Le niveau très élevé de la rédaction se reconnaît au soin avec lequel sont traités même les petits articles de quelques lignes. Je vois avec plaisir que M. Ihm, à l'article *Esus*, se joint à moi pour nier l'existence de la trop fameuse triade *celtique*, Esus, Taranis et Teutatès.

S. R.

X. Poli. *La Corse dans l'antiquité et dans le haut moyen âge. Des origines à l'expulsion des Sarrasins.* Paris, Fontemoing, 1907. In-8, XI-207 p. — Bon travail sur un sujet très négligé. Le préhistorique et le protohistorique n'ont pas été traités avec moins de soin que l'époque romaine. Évidemment, l'auteur n'est pas un spécialiste, puisqu'il cite « n° 153. Orel. *Coll. inscript.* (note de Mérimée » ; mais il a du bon sens et connaît la « littérature » moderne de son sujet. Pour le moyen âge, il a été aidé par un connaisseur de premier ordre, M. René Poupardin. S. R.

L. Coutil. *Le cimetière franc et carolingien de Criel (Seine-Inférieure).* Sotteville, Lecourt, 1907. In-8, 27 p., avec 4 planches. — Cette nécropole a été fouillée plusieurs fois depuis 1846 et a donné un grand nombre d'objets de valeur. M. Coutil les a énumérés, classés et éclairés par de bons commentaires; les planches qu'il a publiées seront fort utiles. Recommandé — ne fût-ce que pour les références — à ceux qui décrivent des antiquités du haut moyen âge.

S. R.

H. Nicolas. *Une collection de lampes antiques.* Tunis, 1907. In-8, 35 p., avec 3 pl. (Extrait de la *Revue Tunisienne*). — Tentative de classification des lampes africaines, avec détails sur les particularités techniques qu'elles présentent. Les planches sont bien composées et fort nettes; le texte et surtout les notes trahissent un peu l'amateur. S. R.

ERRATUM

M. Hartwig Derenbourg veut bien nous faire observer que l'intéressant article de M. Clermont-Ganneau, *Jéhovah à Eléphantine*, réimprimé d'après *Le Temps* dans le dernier n° de la *Revue*, contient une coquille typographique que l'auteur a rectifiée lui-même dans *Le Temps* du 30 octobre 1907. Au lieu de : *Dieu des dieux*, lire : *Dieu des cieux* (p. 437, 13 l. avant la fin). S. R.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

STATUE ROMAINE DE BORDEAUX
PERDUE DANS LA GARONNE

E. Leroux, *Édit.*

E tres mit
cendit multos
pueros in beth

Em sponsa x
accipe coronā
quam tibi do

miles sanctis
sime georgi q
draconem

ommus deus
noster unus
gloria beatus

Desolatorum
consolator cap
tuorum libe

Aluator mu
di salua nos
omnes sanc

Beate martir
adriane tuos
humiles seruos

Ade honorandus est beatus
Johannes Qui

UN MIRACLE DE SAINT ANDRÉ. LA DIABLESSE ET L'ÉVÊQUE.
Panneau d'un retable valencien du commencement du XVIe siècle.
Valence, hôpital *del Milagro*.

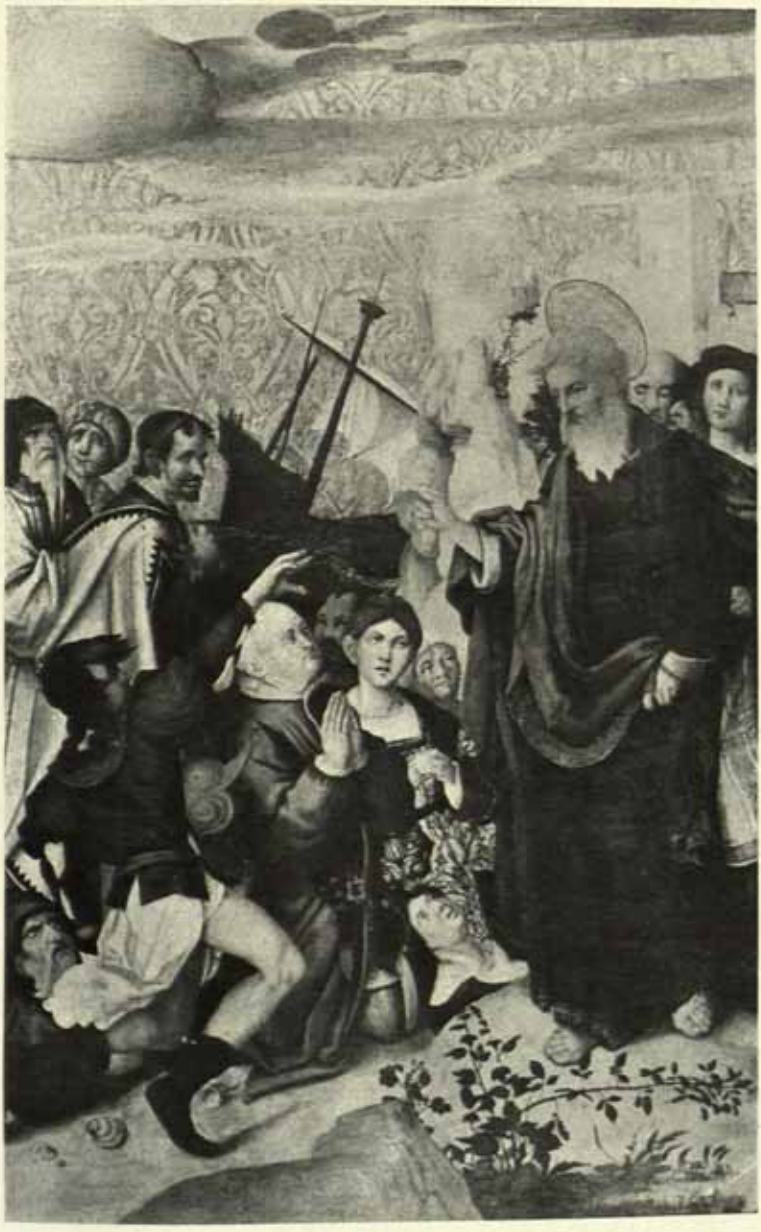

SAINT ANDRÉ RESSUSCITE DES NOYÉS.

Panneau d'un retable valencien du commencement du XVIe siècle.
Valence, hôpital *del Milagro*.

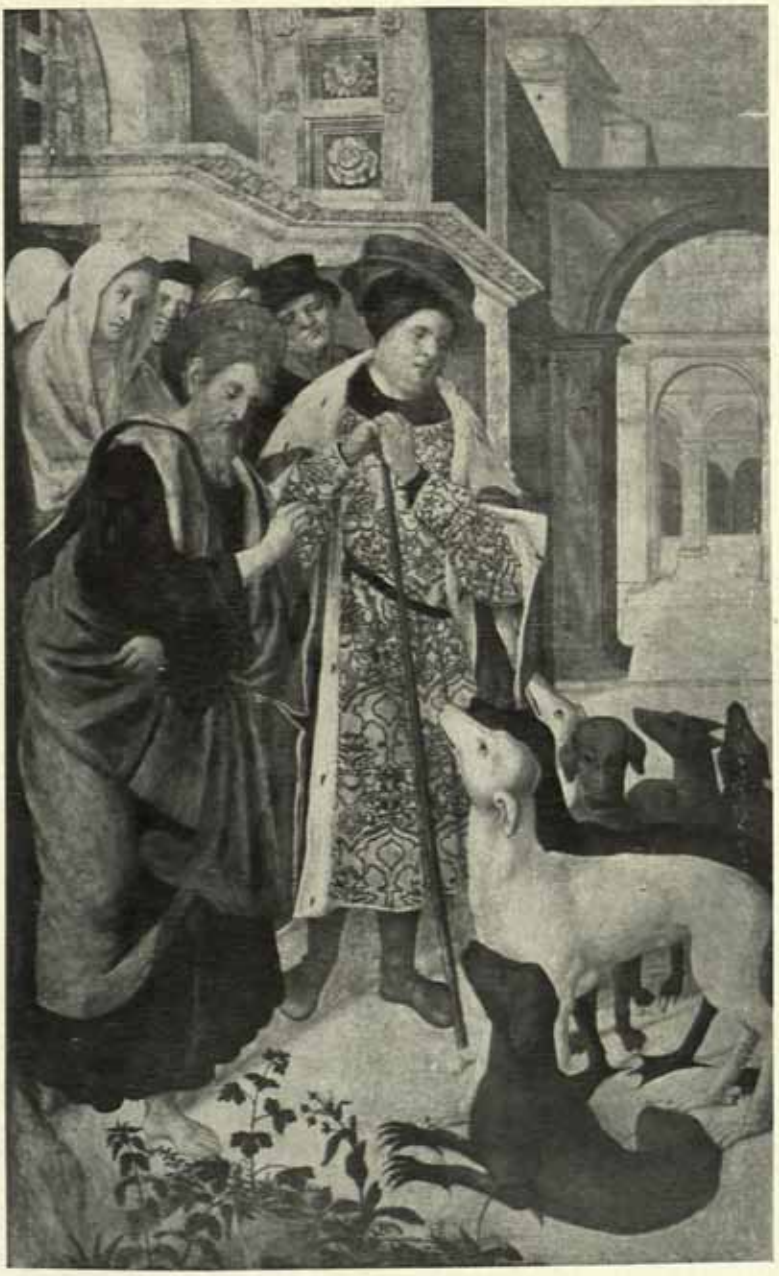

SAINT ANDRÉ ET LES DIABLES DE NICÉE MÉTAMORPHOSÉS EN CHIENS.

Panneau d'un retable valencien du commencement du XVIe siècle.
Valence, hôpital *del Milagro*.

LE CORPS DE SAINT ANDRÉ MIS AU TOMBEAU.

UN MIRACLE DE SAINT ANDRÉ. LA DIABLESSE ET L'ÉVÊQUE.

Panneaux espagnols du XVe siècle (ancienne collection Otlet, de Bruxelles).

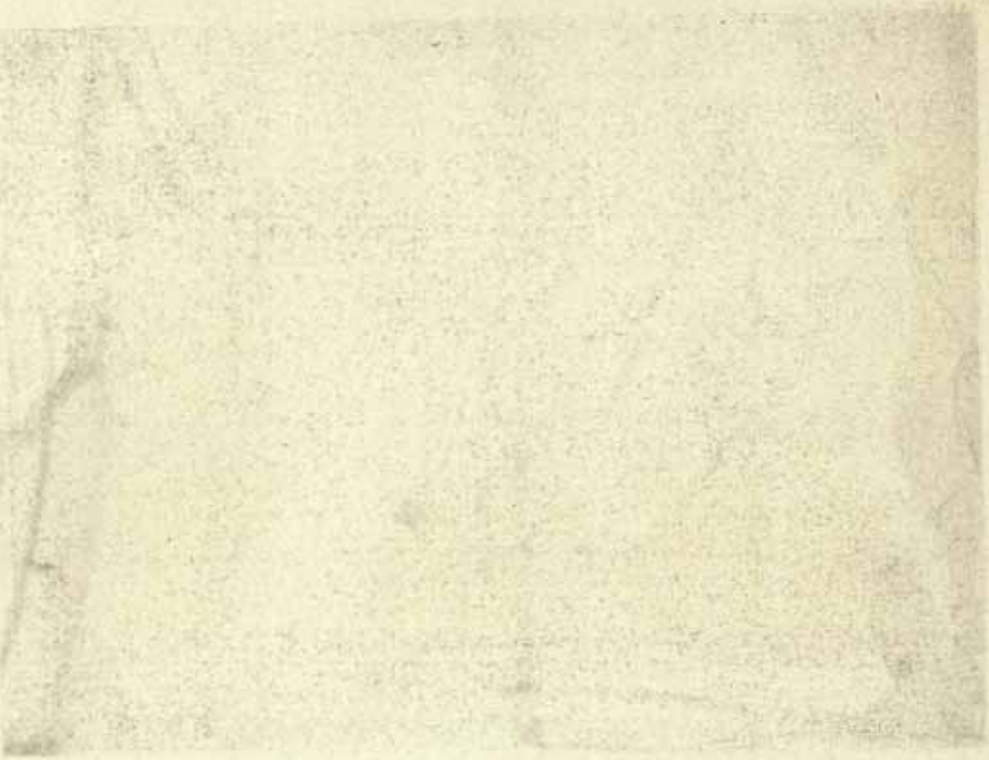

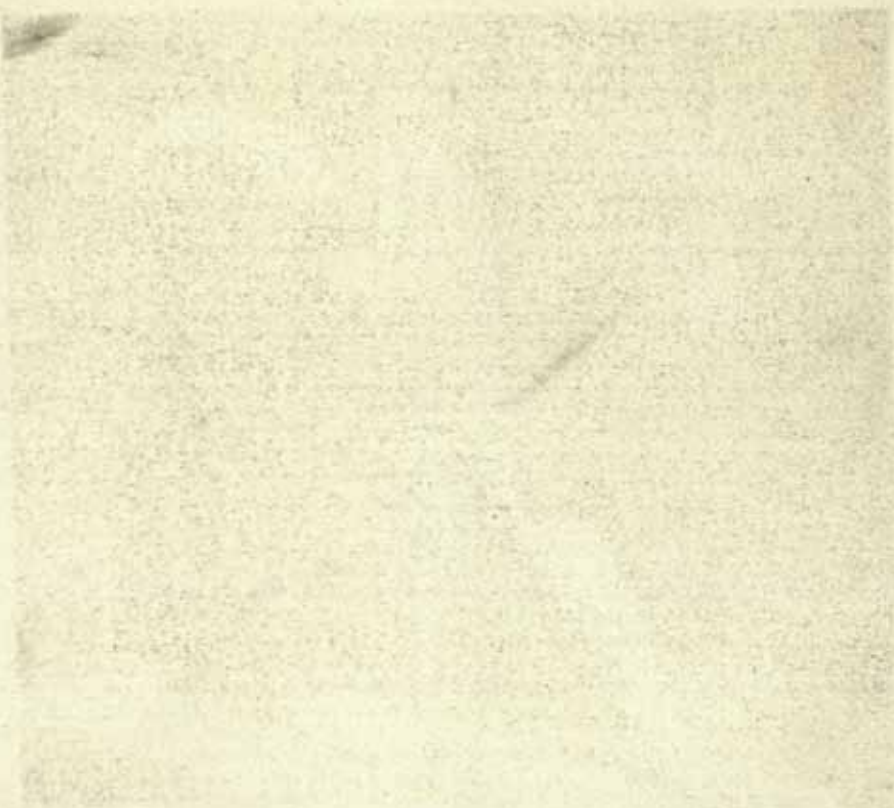

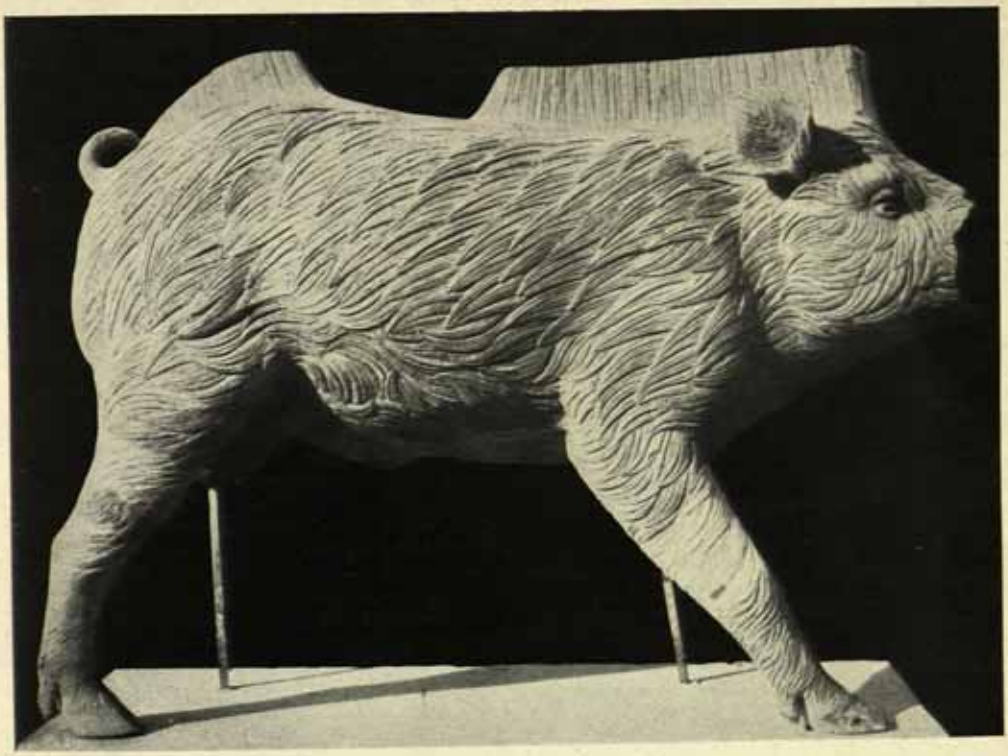

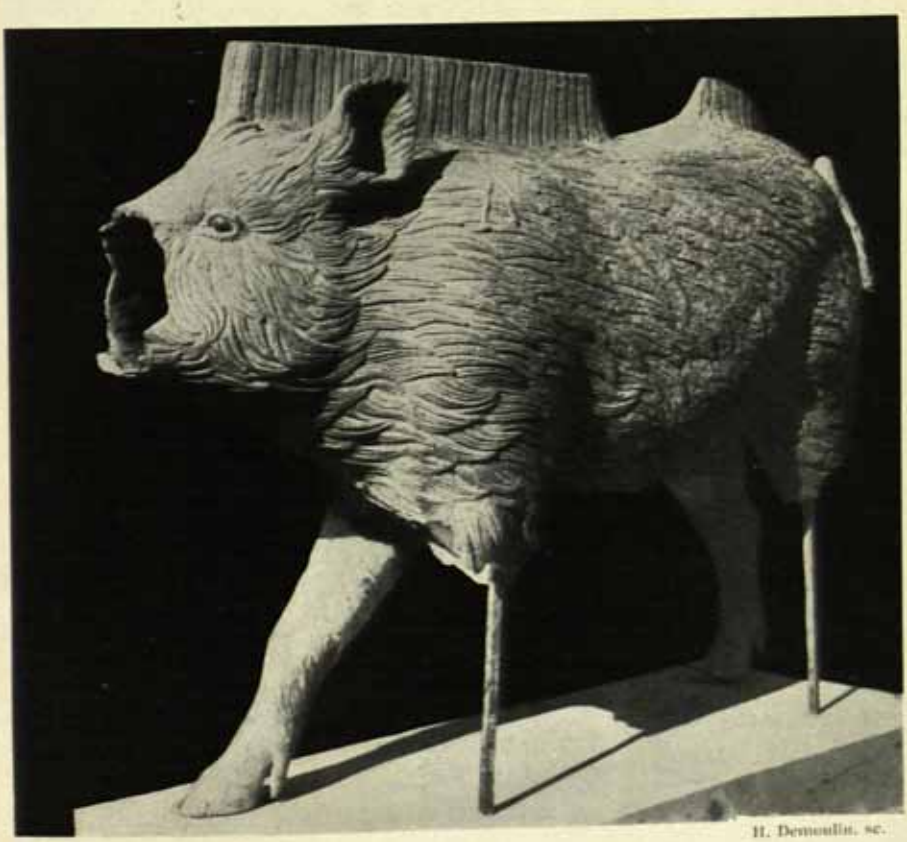

H. Demoulin, sc.

SANGLIER DE BRONZE
(Musée de Constantinople)

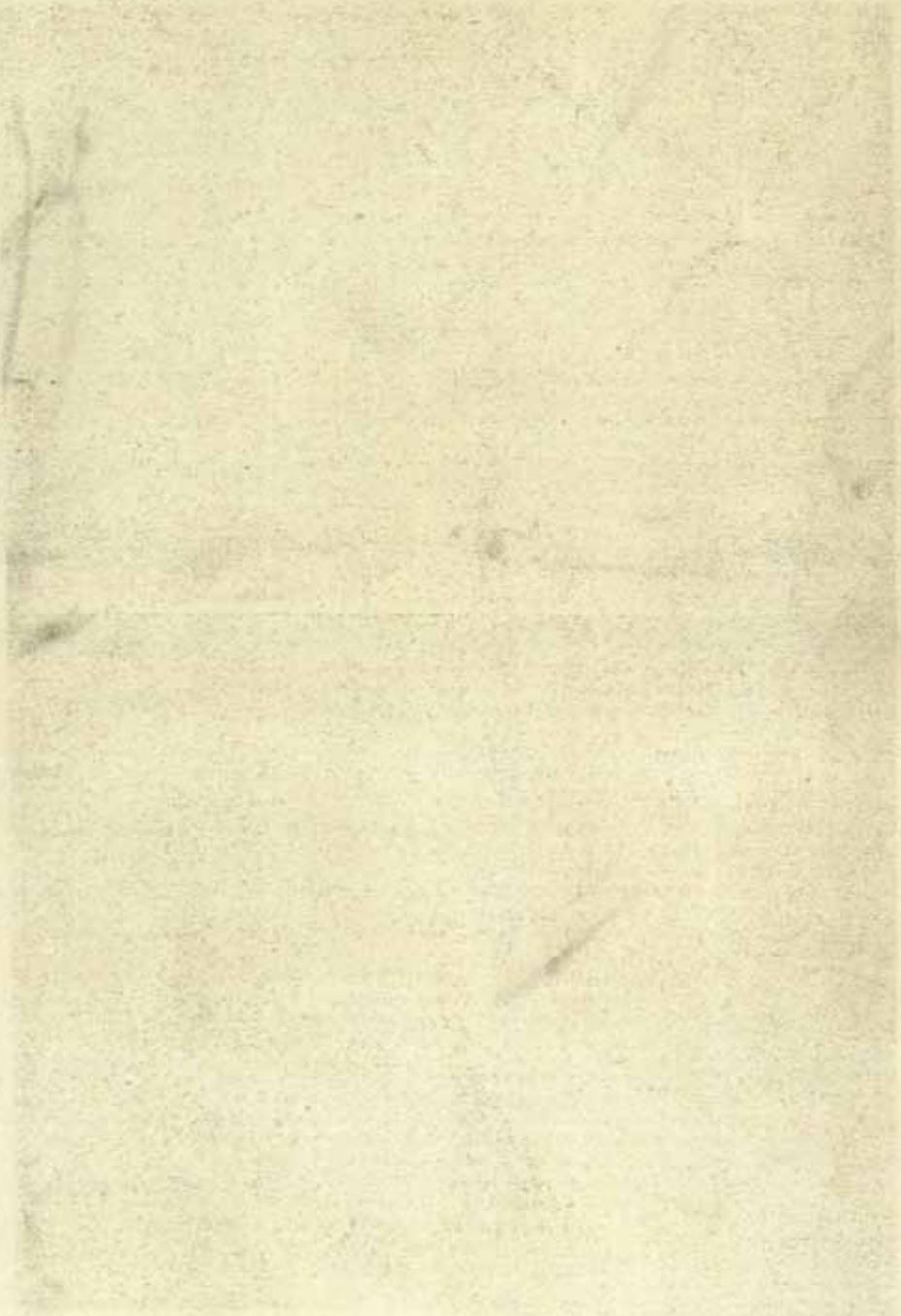

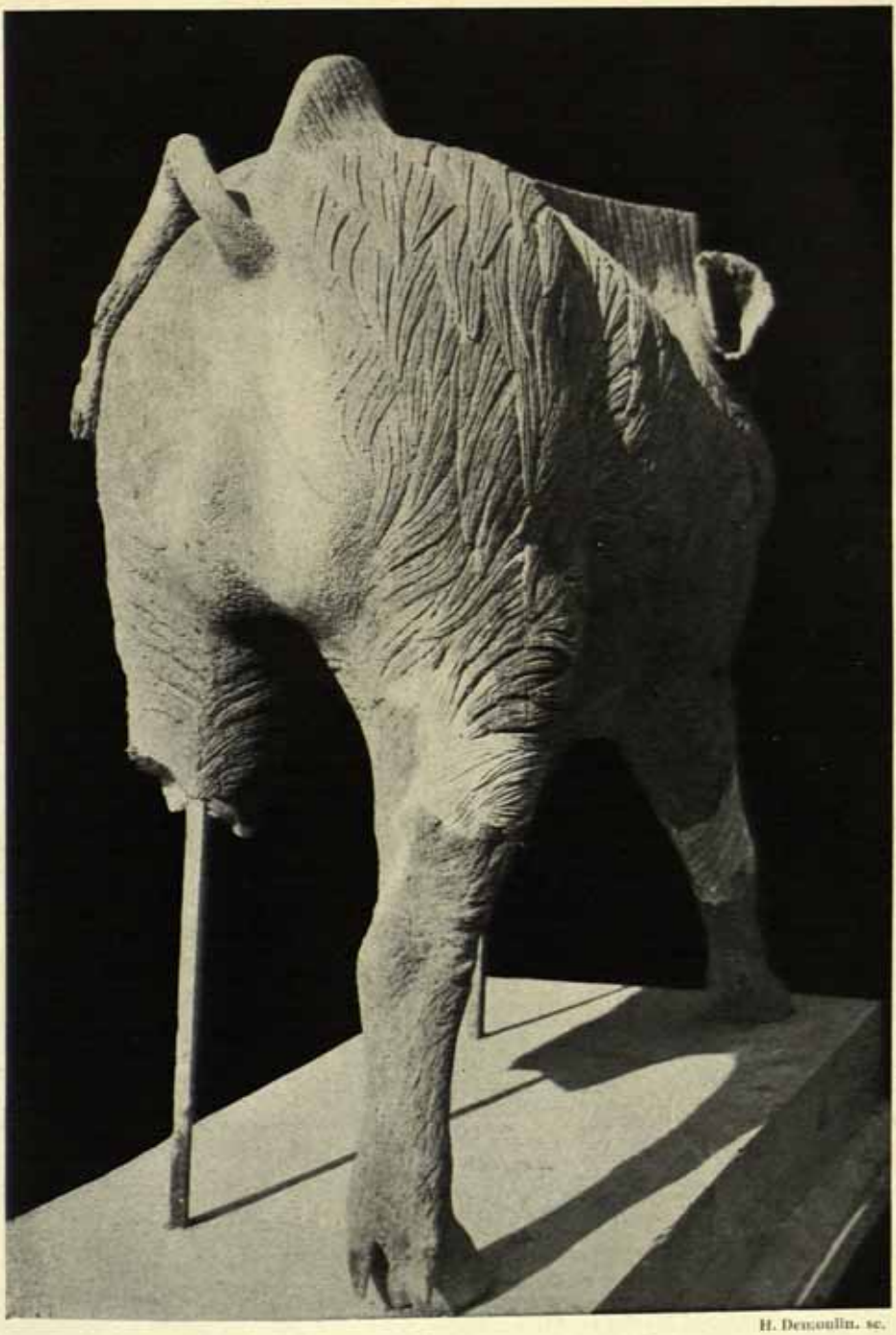

H. Demoulin. sc.

SANGLIER DE BRONZE
(Musée de Constantinople.)

STATUETTE FÉMININE
DE STYLE GREC ARCHAIQUE
(MUSÉE D'AUXERRE)

(Planche X)

En visitant, il y a quelque temps, le musée d'Auxerre, j'y ai remarqué une statuette d'ancien style grec, exposée dans le vestibule et portant le numéro 285. Sur ma demande, M. Porée, bibliothécaire de la Ville et conservateur du Musée archéologique, a eu l'obligeance d'en rechercher la provenance. « Malheureusement, m'écrit-il, mes recherches ont été vaines. Le registre des entrées, qui remonte à 1873, ne signale pas cette statuette. Le catalogue du musée, imprimé en 1884, ne la mentionne pas non plus. Le numéro qu'elle porte en chiffres arabes (285) n'a pas été du reste inscrit ici, où les objets antiques sont numérotés en chiffres romains. En outre le musée ne possède pas 284 objets dans la série antique ». Ce monument offre cependant assez d'intérêt pour qu'il y ait lieu de le signaler à l'attention des historiens de l'art grec, et je serais heureux si cet article pouvait provoquer des renseignements sur son histoire et son entrée au musée d'Auxerre[1].

Haute de 65 cm., la statuette est dressée sur un socle carré tout uni, mesurant 10 cm. de hauteur sur 16 de largeur; avec le socle, la hauteur totale est de 75 cm. La matière est un calcaire gris jaunâtre, à grain fin et serré. Elle représente une femme debout, les pieds rassemblés, le bras gauche tom-

1. Je remercie M. Héron de Villefosse qui, pendant un récent séjour à Auxerre, a bien voulu faire photographier pour moi la statuette par M. Cibrario. C'est aussi par les soins de M. Cibrario qu'ont été exécutés les dessins reproduisant le détail de l'ornementation gravée au trait (fig. 1-2).

bant avec raideur le long du corps, la main ouverte et étendue ; le bras droit est ramené vers la poitrine, et la main est posée à plat sur le sein. La figure ne tenant aucun attribut, il y a lieu de reconnaître ici non point une déesse, mais une *orante* debout dans l'attitude solennelle qui convient à une mortelle en présence de la divinité. La partie inférieure du corps, aplatie, enveloppée par le vêtement comme dans une gaine rigide, offre la structure caractéristique d'un *xoanon*. A part le visage, dont une cassure a emporté la moitié gauche, la statuette est dans un état de conservation qu'offrent peu de statues archaïques. Si les bras ont été brisés, et le torse séparé du reste du corps à la hauteur de la ceinture, il ne manque aucun morceau essentiel. Une réparation plus soignée que le rajustage

Fig. 1. — Statuette du Musée d'Auxerre. Détail du costume (face).

sommaire dont il a été l'objet rendrait facilement au monument son aspect d'intégrité.

Au premier coup d'œil, on assigne sa place à la statuette d'Auxerre dans une série bien connue, celle des figures féminines archaïques en forme de *xoanon*. Cette série, qui commence avec la statuette en calcaire de Mégara Hyblaea et l'ex voto délien de Nicandra, pour aboutir aux corés *xoanisantes* de l'Acropole d'Athènes, a été souvent étudiée, en dernier lieu par M. Poulsen[1]. Mais il ne suffit pas

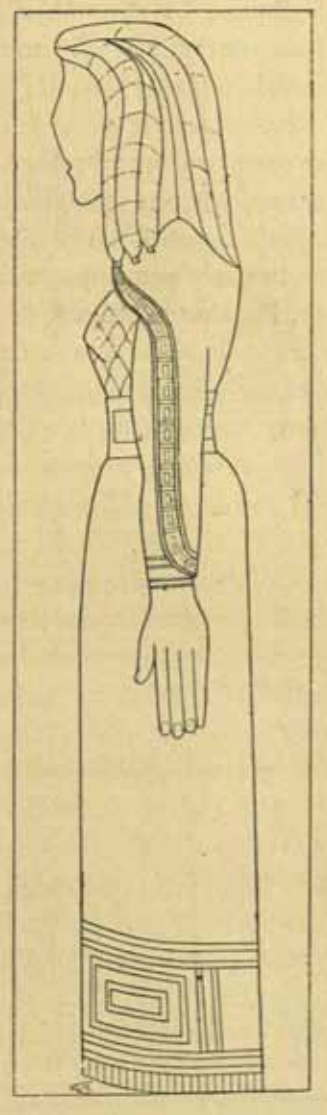

Fig. 2. — Statuette du Musée d'Auxerre. Détail du costume (profil).

1. Poulsen, *Zur Typenbildung in der archaischen Plastik*, in *Arch. Jahrbuch*, XXI, 1906, p. 198-203. Nous rappellerons brièvement les principaux monuments de cette série. — Statuette en calcaire de Mégara Hyblaea : *BCH*, XIX, 1905, p. 312 *a*, fig. 4 (Orsi) ; Perrot, *Hist. de l'art*, VIII, p. 483, fig 243. — L'ex voto de Nicandra, trouvé à Délos : Homolle, *BCH*, III, 1879, pl. I, p. 3 et 99 et sqq. ; cf. *De antiquissimis Dianae simulacris deliacis*, pl. I. — Statuette en calcaire de Naucratis : *Naukratis*, I, pl. II. — Statuette trouvée au Ptoïon : Collignon, *Sculpt. grecque*, I, p. 123, fig. 62. — Statue de Délos : Homolle, *De antiq. Dian. simulacris*, pl. III. — Statuette en bronze trouvée à Olympie : *Olympia*, IV, pl. VII, 74, p. 23 du texte. — Statuette en marbre trouvée à Olympie : *Olympia*, III, pl. V, 4, 5, et p. 26 du texte ; Perrot, VIII, p 438, fig. 213, 214. — Statuette en marbre provenant d'Eleusis : Ἐφημ. ἀρχ., 1884, pl. 8 ; Collignon, *Sculpt. gr.*, I, p. 122, fig. 60. — Coré *xoanisante* de l'Acropole d'Athènes : Ἐφημ. ἀρχ., 1891, pl. XI ; Lechat, *Au Musée de l'Acropole*, p. 187, fig. 19. — Coré *xoanisante* de l'Acropole : Ἐφημ. ἀρχ., 1887, pl. 9 ; *Antike Denkmaeler*, I, pl. 19, 2 ; Lechat,

de s'en tenir à des analogies superficielles résultant de l'emploi d'une convention commune à toutes les écoles grecques archaïques. La statuette d'Auxerre a des traits de physionomie tout particuliers qui nous permettront d'en déterminer d'une manière plus précise la parenté.

Examinons d'abord le costume. A première vue, il semble ne se composer que de deux pièces, un peplos et un vêtement de dessus que nous désignerons provisoirement sous le nom général d'*épiblema*. En réalité, il faut en ajouter une troisième, un chiton très peu apparent et porté sous le peplos. Ici, le peplos est l'ancien vêtement de laine, serré à la taille par une ceinture, que portent en général les statues en forme de *xoanon*, témoin la statuette du Ptoïon et les corés *xoanisantes* de l'Acropole[1]. A partir de la ceinture, où il dessine la courbe des hanches, il tombe tout droit, sans aucun pli, épousant la forme aplatie de la partie inférieure du corps. Sur ce champ lisse et uni, l'imagier a tracé à la pointe des ornements, sans inciser profondément la pierre : c'est le travail de gravure qui devait guider le pinceau du peintre chargé d'enluminer la statuette. Les dessins ci-joints en donnent le détail, peu visible sur la photographie (fig. 1 et 2). Au-dessous de la ceinture, le devant du peplos est orné d'une large bande brodée ou πτερυγή qui occupe presque toute la partie antérieure du vêtement. Ce n'est pas dans le chiton ionien des corés de l'Acropole, plus sobrement décoré, qu'il faut chercher des termes de comparaison. Cette broderie très riche fait plutôt songer au costume de certaines figures du vase François[2] et à celui d'une des statues *xoanisantes* de l'Acropole[3]. Dans cette dernière, la πτερυγή est aussi envahissante, et

Au Musée, p. 325, fig. 31. — Statue samienne du Louvre, dédiée par Khéramyès : P. Girard, *BCH*, 1880, p. 483, pl. XIII-XIV; Perrot, VIII, p. 146, fig. 70. — Les deux statues samiennes de l'Acropole : Lechat, *Au Musée*, fig. 44 et 45.

1. Sur ce vêtement, voir Lechat, *Au Musée de l'Acropole*, p. 186, cf. Kalkmann, *Arch. Jahrb.*, XI, 1896, p. 43 sqq.

2. Ainsi les jeunes Athéniennes du *choros* que conduit Thésée : Furtwaengler et Reichhold, *Griech. Vasenmalerei*, pl. 13.

3. *Antike Denkmaeler*, I, pl. 19, 2. Lechat, *Au Musée*, p. 325, fig. 31. Cf. *Arch. Jahrb.*, XI, 1896, p. 46, fig. 20 (Kalkmann).

nous allons voir que l'analogie ne s'arrête pas là. La broderie qui couvre le devant du peplos de notre statuette n'offre point les méandres familiers aux enlumineurs des corés attiques vêtues du chiton ionien. Comme dans la statue *xoanisante* de l'Acropole, qui est assurément la moins ionienne des corés, la partie médiane de la παρυφή est remplie par un dessin figurant des métopes superposées; dans ces sortes de cadres s'inscrivent des carrés ou des rectangles.

Même décor sur la bande dont est garni le bord inférieur du peplos. Mais au-dessous de cette bande, on aperçoit une zone où sont gravés des traits verticaux, et qui suit très exactement l'échancrure en arc de cercle très détendu ménagée par le sculpteur pour laisser passer l'extrémité des pieds[1]. A n'en pas douter, cette zone figure l'extrémité d'un chiton de toile qui dépasse le bord du peplos, et nous voici encore ramenés à la statue *xoanisante* de l'Acropole, à laquelle nous avons déjà fait allusion. Là aussi, on aperçoit le chiton porté sous le peplos. La différence, c'est que le sculpteur de la coré a indiqué plastiquement les plis de l'étoffe, tandis que l'auteur de la statuette d'Auxerre, moins habile et plus naïf, s'est borné à les représenter par un simple travail de gravure. M. Lechat a cité d'autres exemples de ces deux vêtements superposés composant « l'ancien costume des femmes attiques » vers le milieu du VIe siècle (*Au Musée*, p. 186). Notre statuette qui, on le verra plus loin, n'est point attique, témoigne que cette mode n'était pas particulière aux Athéniennes.

Il est rare, dans les statues archaïques, de voir la παρυφή du peplos monter jusqu'au col. M. Lechat veut bien me communiquer la photographie d'un monument où apparaît cette disposition exceptionnelle. C'est un torse de femme du Musée natio-

1. Le bord inférieur du vêtement offre la même échancrure dans la statue de Nicandra, dans la statuette de Mégara Hyblaea (*BCH*, XIX, 1895, p. 312 *a*, fig. 4), et dans la statuette de Naucratis (*Naukratis*, I, pl. II, 4). Voir aussi un fragment d'une statue virile vêtue du chiton, et désignée par une inscription comme étant celle d'Anaximandros : Wiegand, *Milet*, II, p. 112.

nal d'Athènes offrant en outre cette particularité que la bande brodée est indiquée par des traits profondément incisés, et non par un léger travail à la pointe[1]. On sait du reste que les sculpteurs archaïques ne s'astreignent nullement à mettre le décor du vêtement d'accord avec la réalité, et font une large part à la convention[2]. L'auteur de notre statuette ne s'est pas soucié de prolonger jusqu'au col le dessin compliqué de la παρυφή. Soit qu'il ait simplement voulu introduire de la variété dans le décor, soit qu'il ait reproduit un vêtement ayant une broderie différente dans le haut et dans le bas[3], il a couvert le corsage d'un réseau d'imbrications gravées dont la pointe est dirigée vers le haut et qui figurent assez bien des écailles de serpent. Pour être assez rares, les exemples de ce genre d'ornementation dans le costume ne font cependant pas défaut. M. Botho Graef a relevé sur le corsage de la Niké délienne dite d'Archermos des imbrications en forme de cercles qui se recouvrent partiellement. Elles sont visibles seulement au-dessus de la ceinture; mais M. Botho Graef a raison de les restituer sur toute la partie supérieure du vêtement[4]. Ce décor imbriqué, nous le retrouvons dans le costume d'une des figures peintes sur une grande amphore de Milo[5]. Artémis porte un chiton de dessous orné d'imbrications avec un point central, disposées verticalement. Un autre exem-

Fig. 3. — Décor gravé d'une cuirasse trouvée à Olympie.

1. Cavvadias, *Catalogue*, n° 73; Furtwaengler, *Athen. Mittheil.*, VI, 1881, p. 180. Cf. Lechat, *Au Musée*, p. 160, note 1.
2. Cf. Lechat, *Au Musée*, p. 159-160.
3. Les exemples que nous citons plus loin autorisent cette hypothèse.
4. Botho Graef, *Athen. Mittheil.*, XIV, 1889, p. 319-320.
5. Conze, *Melische Thongefaesse*, pl. IV; Collignon-Couve, *Catal. des vases d'Athènes*, n° 475. Les imbrications qu'on aperçoit sur la poitrine d'une déesse ailée dans la peinture d'un sarcophage de Clazomène (*Antike Denkmaeler*, II, pl. 26) paraissent appartenir aux ailes plutôt qu'au vêtement.

ple nous est fourni par les dessins gravés sur la cuirasse de bronze trouvée à Olympie dans le lit de l'Alphée[1] (fig. 3). Le haut

Fig. 4. — Terre cuite de Chypre (Musée du Louvre).

1. *BCH*, VII, 1883, pl. I-III, p. 1-5 (Stillmann); *Olympia*, IV, pl. LIX, et texte, p. 156; Studniczka, *Altgriech. Tracht*, p. 122, fig. 43. M. Poulsen considère cette cuirasse comme étant de fabrication argienne (*Athen. Mittheil.*, XXI,

du vêtement d'une des femmes qui marchent derrière Apollon offre un décor absolument identique à celui que nous observons dans la statuette d'Auxerre. Enfin, je citerai un amphorisque corinthien du Musée d'Athènes, représentant le retour d'Héphaistos dans l'Olympe, et où figure Thétis vêtue d'un manteau à ornements imbriqués rouges et noirs[1]. Ce dernier document peut nous fournir des indications sur la manière dont le peintre chargé d'enluminer notre statuette avait pu colorier les imbrications. A ce point de vue, nous devons encore mentionner une statuette chypriote en terre cuite, appartenant au Louvre, dont le témoignage n'est pas moins instructif[2] (fig. 4). Elle représente une femme tenant une fleur de lotus, et dont la chevelure est disposée en boucles analogues à celles qu'on voit dans la coiffure d'Hathor. Jusqu'à la ceinture, le chiton est couvert d'un décor peint figurant des écailles imbriquées. La peinture est cernée par un filet clair. Une rangée d'imbrications peintes en noir alterne avec une autre qui a conservé le ton naturel de la terre. Même système, en Grèce, pour la polychromie des terres cuites, témoin un fragment d'aile provenant sans doute d'une figure de sphinx, et publié par M. Pottier[3] : les bandes d'imbrications sont alternativement rouges et noires, et c'est ainsi que je me représente volontiers la peinture du corsage dans la statuette d'Auxerre.

Le décor en écailles n'est pas rare dans l'ornementation céramique. Mais il faut remarquer qu'il a bien le caractère d'un legs de l'industrie mycénienne. Il est fréquent dans les vases de

1906, p. 390). Les imbrications gravées apparaissent encore sur une statuette en bronze provenant de Gourizi en Albanie. (A. Dumont, *Mélanges d'arch. et d'épigr.*, pl. XI, p. 42-44.)

1. Loeschcke, *Athen. Mittheil.*, XIX, 1894, pl. VIII ; Collignon-Couve, *Catal. des vases d'Athènes*, n° 628.

2. N° d'inventaire, AM 333 ; n° du catalogue, 111. Acquise en 1891 à la vente Hoffmann. H. 0,42. M. Pottier a bien voulu appeler mon attention sur ce monument.

3. Pottier, *Mon. Piot*, VI, 1899, p. 137, fig. 1. Cf. Deonna, *Les statues de terre cuite en Grèce*, p. 52, n° 5.

Mycènes et d'Ialysos [1], et, du Xe au VIe siècle, des vases de Théra, de Rhodes, de Corinthe nous en montrent la survivance [2]. S'il a passé, à titre plus exceptionnel, dans la décoration des étoffes, c'est comme un motif très ancien, qui était connu en Crète à l'époque minoenne. On le retrouve en effet dans le costume d'un personnage d'une fresque de Cnossos, un porteur de vase vêtu d'une sorte de pagne dont le tissu est décoré d'imbrications disposées de la même manière que dans notre statuette [3]. Ce motif, la Crète l'a sans doute emprunté à l'Égypte, où il apparaît fréquemment [4]. Aussi bien, c'est du côté de la vallée du Nil que la terre cuite égyptisante de Chypre nous invite à regarder.

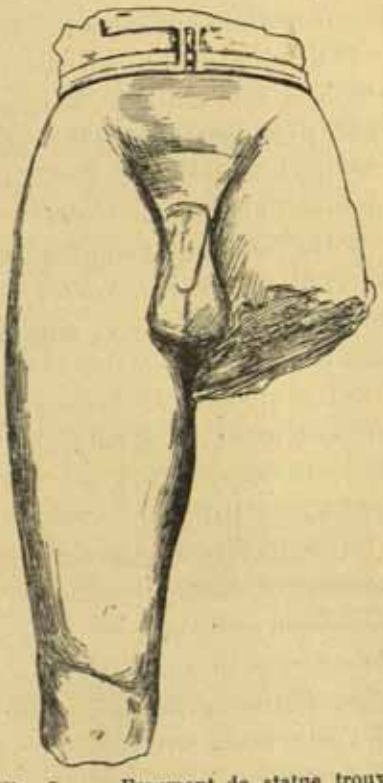

Fig. 5. — Fragment de statue trouvé à Délos.

Un autre détail de costume mérite attention dans la statuette d'Auxerre. Le peplos des figures en forme de *xoanon* est d'habitude serré à la taille par une ceinture plus ou moins

1. Dumont et Chaplain, *Céramiques de la Grèce propre*, p. 57, fig. 34 ; pl. III, fig. 15, et 19. Furtwaengler et Loeschcke, *Myken. Vasen*, pl. X, 62 ; pl. XX, 146, 2. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, pl. 10, A 275 ; pl. 13, A 321 ; pl. 14, A, 435 ; pl. 32, D 125 ; pl. 39, E 309, E 319.

3. Le P. M. J. Lagrange, *La Crète ancienne*, p. 142, fig. 91.

4. Wilkinson, *Manners and customs of the ancient Egyptians*, III, p. 189, fig. 650. Nous signalerons comme un exemple caractéristique une statuette égyptienne en bois, représentant une porteuse d'offrande (E 10781). D'après le renseignement que veut bien me communiquer M. G. Bénédite, elle appartient à la XIIe dynastie. Les imbrications sont tracées en noir et vert, avec un trait rouge au milieu.

étroite. Ici, elle prend l'aspect d'un ceinturon très large, fermé par une boucle sur le devant, et muni d'un rebord en saillie qui éveille l'idée d'une garniture métallique posée sur une bande de cuir ou de feutre. Cette forme de ceinture est connue. Nous la retrouvons dans les monuments suivants :

1° Un torse trouvé à Délos (*BCH*, XXI, 1897, p. 176, fig. 6, article de M. Perdrizet). M. Bruno Sauer (*Athen. Mittheil.*, XVII, 1892, p. 48, n° B) et M. Patroni (*Rendiconti dei Lincei*, 18 mars 1894), l'interprètent comme un torse féminin. M. Perdrizet y reconnaît un torse masculin.

2° Un fragment d'une statue d' « Apollon » trouvé à Délos (F. Poulsen, *Arch. Jahrbuch*, XXI, 1906, p. 204, fig. 9). Même forme de ceinture, avec une mince courroie qui paraît passer sous la garniture métallique (fig. 5).

3° Une statuette en bronze de Delphes. Personnage masculin nu, portant « un fort ceinturon fermé par devant » (Perdrizet, *BCH*, 1897, p. 69-163, pl. X-XI, et *Fouilles de Delphes*, t. V, p. 34-35, pl. III).

En étudiant le bronze de Delphes, M. Perdrizet a proposé de reconnaître dans cette ceinture la μιτρή homérique, et y a vu la preuve que cette pièce de l'armure défensive des héros de l'Épopée est restée en usage chez les Grecs jusqu'au VIe siècle. Cette interprétation ne peut plus être défendue depuis que les fouilles de Crète nous ont révélé la véritable forme de la *mitré*[1]. M. Furtwaengler l'avait déjà identifiée avec une plaque de bronze demi-circulaire qui s'attachait sous la cuirasse et protégeait l'abdomen[2]. On connaît aujourd'hui, par les découvertes de Crète, un certain nombre de *mitrés*[3]. M. Poulsen en a publié

1. Poulsen, *Arch. Jahrb.*, XXI, 1906, p. 180.
2. Furtwaengler, *Olympia*, IV, pl. LX, p. 985.
3. Ainsi la *mitré* en miniature de Praesos (Bosanquet, *Annual of the British School*, 1901-1902, pl. X, p. 258. Cf. Walter A. Müller, *Nacktheit und Entblössung*, p. 86, note 5) et les *mitrés* trouvées à Axos par la mission italienne (Poulsen, *Athen. Mittheil.*, XXXI, 1906, p. 383 sqq.). Une pièce d'armure analogue a été trouvée à Delphes : *Fouilles de Delphes*, V, *Mon. figurés, Bronzes etc.*, p. 103, fig. 353 (Perdrizet).

une dont le riche décor gravé fait comprendre le texte de l'*Iliade* où il est dit que la *mitré* était l'œuvre de bronziers (τὴν χαλκῆες κάμον ἄνδρες, *Il.*, V, 187, 216)[1]. Il n'est donc plus possible de voir une *mitré* dans la ceinture de cuir à garniture métallique portée par le personnage de la statuette de Delphes, lequel n'est point d'ailleurs en costume de guerre. A cet égard, la statuette d'Auxerre fournit un argument décisif. Voici en effet une ceinture identique portée par une femme qui n'a rien d'une guerrière, et qui est simplement une *orante* en vêtements de fête, parée de ses plus beaux atours. La ceinture en question est donc une pièce du costume grec archaïque, commune aux hommes et aux femmes, et rien de plus.

Le parure de notre figure se complète par des bracelets, et le costume, par une sorte de courte pèlerine ornée d'une broderie sur les bords. Par devant, elle est ramenée sur les deux épaules, et s'attache au-dessus des seins, sans doute à l'aide de fibules ou d'agrafes (περόναι). Par derrière, elle ne tombe pas plus bas que la ceinture dans laquelle elle est prise, et qui la maintient ajustée contre le dos. Du côté gauche, le bord du vêtement descend le long du bras et en suit les contours comme le voile de la statue samienne de Khéramyès (*BCH*, IV, 1880, pl. XIII). Mais ce n'est point un voile, et l'on peut ici remplacer le nom très général d'*épiblêma* par un terme plus précis, celui de χλαῖνα ou de χλανίδιον. On retrouve une pièce de costume presque identique dans un fragment de statue féminine du musée de Syracuse provenant d'Acrae[2] et dans une statuette de bronze trouvée à Lousoi en Arcadie[3].

***

Jusqu'ici nous n'avons considéré que le costume. Mais le style de la tête, la forme de la coiffure et le type du visage

1. Poulsen, *Athen. Mittheil.*, *ibid.*, p. 373-391, pl. XXIII.
2. Orsi, *Rendiconti dei Lincei*, 1897, p. 289; Perrot, VIII, p. 484, fig. 244.
3. Furtwaengler, *Sitzungsber. der bayer. Akad.*, 1900, II, p. 571, fig. 4 et pl. I; *Wiener Jahreshefte*, 1901, p. 34, fig. 20-22; Perrot, VIII, p. 453, fig. 225.

vont nous fournir des indices certains pour déterminer la parenté artistique de notre statuette. L'arrangement de la coiffure est très digne d'attention. La chevelure est divisée en larges boucles

Fig. 6. — Buste de femme trouvé à Éleuthernes (Musée de Candie).

qui retombent sur le dos et sur les épaules, quatre sur chaque épaule, et où le ciseau du sculpteur a tracé des stries transversales ; à leur extrémité, elles sont liées par un mince cordon et se terminent par une sorte de houppe. Sur le front s'aligne une rangée de frisons en accroche-cœur. Cette technique, et surtout

l'exubérance de la chevelure luxuriante et foisonnante, éveillent immédiatement le souvenir de deux monuments bien connus le buste de femme trouvé en Crète, à Éleuthernes[1] (fig. 6) et la statue de femme assise du Musée national d'Athènes découverte à Hagiorgitika près de Tégée[2] (fig. 7). A n'en pas douter, la statuette d'Auxerre forme avec ces deux figures un groupe étroitement lié[3]. Notonscependant une particularité curieuse. Tandis que, dans ces statues, les oreilles sont apparentes, et se décollent en quelque sorte du crâne pour s'étaler en avant de la chevelure qu'elles compriment et maintiennent en arrière, ici, elles disparaissent complètement sous les larges boucles bouffantes qui encadrent le visage, et font ainsi songer aux statues égyptiennes coiffées, non pas du klaft, mais de la perruque[4].

Fig. 7. — Statue de femme trouvée près de Tégée (Musée national d'Athènes).

1. Loewy, *Rendiconti dei Lincei*, 1891, p. 599 sqq.; Joubin, *Rev. arch.*, XXI, 1893, p. 13 sqq., pl. III, IV; Mariani, *Mon. antichi*, 1896, p. 187, fig. 24; Perrot, VIII, p. 431, fig. 208. M. Poulsen remarque que le vêtement offre des traces nombreuses d'un travail à la pointe destiné à guider l'enlumineur (*Arch. Jahrbuch*, XXI. 1906, p. 198). C'est une analogie de plus avec la statuette d'Auxerre.

2. V. Bérard, *BCH*, XIV, 1890, p. 382-384, pl. XI; Perrot, VIII, p. 430-431, fig. 210, 211; Cavvadias, *Catalogue*, n° 57; Staïs, *Marbres et bronzes du Musée national*, p. 3, n° 57.

3. A ce point de vue, notre statuette doit aussi être rapprochée de l'« Apollon » argien de Delphes exécuté par Polymédès, et dont M. Homolle a signalé la parenté avec les deux statues crétoise et arcadienne (*BCH*, XXIV, 1900, p. 460, pl. XIX-XXI; *Fouilles de Delphes*, IV, pl. I-II; Perrot, VIII, pl. IX-X.)

4. On notera la même particularité des oreilles cachées dans la statuette de Lousoi citée plus haut, dans le bronze de Delphes (*BCH*, 1897, pl. X-XI) qui

Quant au type du visage, il n'offre pas des caractères moins significatifs. Le front très bas, en raison de la forme aplatie du crâne, les gros yeux à fleur de tête, au regard étonné sous les sourcils relevés, la bouche charnue, très distante du nez, et dont les lèvres serrées semblent ignorer le sourire, le menton carré, tout cela compose une physionomie morne et maussade, dont la vie est absente. Or, ces caractères si précis, nous les retrouvons trait pour trait dans le buste d'Éleuthernes et dans d'autres œuvres d'origine crétoise, comme un bronze de Berlin[1], une terre cuite publiée par M. Mariani[2], et une autre découverte dans les fouilles anglaises de Praesos[3]. Cet aplatissement si particulier du crâne, que M. Lechat signale déjà comme un trait distinctif du torse d'Éleuthernes et de la statue delphienne exécutée par l'Argien Polymédès[4], nous le constatons encore dans les personnages gravés sur la *mitré* crétoise d'Héraklion (*Athen. Mittheil.*, XXXI, 1906, pl. XXIII). Avec leur front très bas, leurs gros yeux aux sourcils relevés, leur bouche lippue, ces personnages semblent apparentés de très près à notre statuette; ils ont avec elle un véritable air de famille, et il n'est pas jusqu'aux frisons du front qui ne complètent la ressemblance[5]. Les rapprochements établis par M. Poulsen entre les figures de la *mitré* et les deux statues de Crète et de Tégée ne s'imposent pas avec moins de force, si l'on considère la nouvelle venue qui vient renforcer le petit groupe déjà connu des statues crétoises.

Il suit de là, en effet, que la statuette d'Auxerre est sans aucun doute une œuvre de style crétois, exécutée dans le premier quart

paraît être argien ou crétois (Klein, *Gesch. der griech. Kunst*, I, p. 86), dans la tête d'une métope en tuf de Mycènes (Couroniotis, *Arch. Jahrb.*, 1901, p. 18 et 20, n° 1) et dans la tête modelée qui décore un aryballe du Louvre, sans doute de fabrication argienne (Pottier, *Mélanges Perrot*, p. 269, pl. IV).

1. *Annali*, 1880, pl. S.
2. Mariani, *Monum. antichi*, pl. VI, 1896, p. 186, fig. 22.
3. Forster, *Annual of the British School*, VIII, 1901-1902, p. 279, fig. 5
4. Lechat, *La sculpture attique*, p. 152, note 4.
5. Mêmes caractères dans les figures de la cuirasse de l'Alphée (*Olympia*, IV, pl. LIX) et dans l' « Apollon » argien de Delphes.

du VIe siècle. Elle nous offre un nouveau et précieux spécimen de l'art de ces « Dédalides » qui, d'après les témoignages anciens, ont été les éducateurs des artistes péloponnésiens[1]. Aussi bien, malgré la raideur de l'attitude, il y a ici mieux qu'une imitation froide et sans vie d'un *xoanon*; il y a déjà comme un sentiment de liberté et un goût de naturalisme qui se manifestent en dépit des conventions traditionnelles. Le sculpteur a réalisé le progrès essentiel dont M. Homolle a fait l'historique à propos des statues déliennes[2]; il a plié le bras droit qui s'écarte du corps pour revenir vers la poitrine, et par la pose de la main appliquée toute grande ouverte sur le sein, il a donné à ce geste la valeur significative d'un acte d'adoration. La vie apparaît dans les formes pleines de la poitrine, dans la courbe arrondie des hanches, dans le modelé du cou, et l'on est loin de l'inerte rigidité de l'ex-voto de Nicandra. Ces caractères répondent bien à ce qu'on est en droit d'attendre de l'art archaïque de la Crète auquel toutes les traditions s'accordent à faire honneur des premiers progrès de la plastique grecque. Il ne serait donc pas surprenant que la patrie d'origine de notre statuette fût la Crète, et c'est là l'hypothèse la plus vraisemblable. Toutefois, nous savons par l'exemple de la statue de Tégée que des œuvres des Dédalides se trouvaient dans le Péloponnèse. Une statuette est d'ailleurs facile à transporter, et celle-ci peut avoir pour lieu de provenance telle ou telle des régions péloponnésiennes où s'est exercée l'influence de la sculpture crétoise.

***

Des observations de détail auxquelles nous a conduit l'étude de la statuette d'Auxerre découlent quelques remarques d'ordre plus général. Il me semble tout d'abord que notre monument apporte un argument de plus contre la théorie du « tout à l'io-

1. Pline, *Nat. Hist.*, XXXVI, 9; Pausanias, VIII, 53, 7. Cf. Homolle, *BCH*, XXIV, 1900, p. 461-462.
2 Homolle, *De antiquiss. Dianae simulacris*, p. 67.

nisme ». S'il était vrai que l'art grec archaïque fût tout pénétré de l'esprit ionien, notre statuette ne se classerait pas d'elle-même, pour ainsi dire, dans un groupe bien défini, qui est le groupe crétois, distinct du groupe ionien. En effet, si les analogies de style nous ont tout d'abord conduit à prendre comme termes de comparaison des œuvres crétoises, les caractères « anti-ioniens » du monument nous défendaient de songer à l'art insulaire de Chios, de Naxos ou de Paros. Revenons à ce qu'il y a de plus significatif dans notre statuette, à savoir la tête. Elle n'offre absolument rien de commun avec celles des statues à peu près contemporaines qu'on peut désigner comme les types les plus achevés de la sculpture ionienne des îles, la Niké de Délos[1], le sphinx naxien de Delphes[2], l' « Apollon » de Milo[3]. D'une part, les traits de physionomie si accusés que nous avons décrits, crâne aplati, front bas, visage morne, chevelure luxuriante; de l'autre, une forme de tête allongée, des pommettes saillantes, une bouche souriante cernée aux coins par les sillons caractéristiques du style ionien insulaire, un profil un peu aigu, une chevelure moins exubérante et coquettement agencée[4]. On voit par là que les sculpteurs crétois ont sur l'esthétique du visage humain des idées tout autres que leurs confrères de Chios, de Naxos et de Paros. Par suite, il ne nous semble pas exact d'englober sous la dénomination d' « écoles insulaires » des écoles dont les tendances sont aussi différentes[5]. En réalité, comme l'a

1. Perrot, VIII, p. 300-301, fig. 122-123.
2. Homolle, *Fouilles de Delphes*, pl. V-VI.
3. Perrot, VIII, p. 321, fig. 134.
4. M. Lechat a déjà signalé ces différences : *La sculpture attique*, p. 152, note 4.
5. Au sujet des proportions allongées, M. Pottier écrit : « Ce sont les sculpteurs insulaires, ceux de Crète, de Naxos, de Paros et de Chios qui ont le plus contribué à propager ce canon dans la Grèce continentale » (*Rev. arch.* 1904, II, p. 216). Je ne vois pas de raison décisive pour considérer les sculpteurs crétois de l'époque dorienne, la seule qui soit en question, comme les propagateurs de ce canon. Comparée à l'ex voto de Nicandra, la statuette d'Auxerre offre des proportions plus courtes, un aspect plus trapu. Comme elle a conservé sa tête, on peut calculer que la hauteur totale compte un peu plus de six têtes : il y en a un peu plus de sept dans la statue de Nicandra et dans l' « Apollon » de Milo.

très bien vu M. Lechat[1], les écoles ioniennes insulaires et l'école crétoise représentent des formes d'art distinctes; elles sont le point de départ de deux courants, dont le premier agit fortement sur l'Attique ionienne, tandis que celui qui est issu de la Crète aboutit aux pays doriens du Péloponnèse.

Ce n'est assurément pas un pur hasard si les monuments de l'art archaïque péloponnésien et sicilien fournissent des éléments de comparaison aussi précis avec les œuvres du groupe crétois. Nous avons mentionné l' « Apollon » argien de Polymédès, la tête d'une métope mycénienne, un bronze de Delphes, une statue sicilienne d'Acrae. Il serait facile de constater pareilles analogies dans d'autres monuments de mêmes provenances, témoin une statue sicilienne en terre cuite de Terravecchia, dont M. Deonna, dans un travail récent, signale la ressemblance avec les torses d'Acrae, d'Éleuthernes et de Tégée : « C'est la même forme trapue, la même raideur du visage, les mêmes gros yeux à fleur de tête, la bouche rectiligne, l'expression générale d'hébètement[2] ». Ce n'est pas ici le lieu d'ouvrir une discussion sur la question controversée de l' « art dorien ». Mais on ne contestera pas, croyons-nous, les conclusions suivantes. Les monuments auxquels nous avons fait allusion relèvent d'un style qui n'est point ionien, au sens où l'on entend cette épithète. Or, à la tête de la série se placent des œuvres crétoises, et celles-ci, nous croyons l'avoir montré, diffèrent par certains traits essentiels des œuvres ioniennes des îles. Au début du VIe siècle, cet art crétois a visiblement marqué de son empreinte les productions des artistes péloponnésiens, et ici les faits sont d'accord avec les traditions historiques. Il n'y a donc pas lieu de refuser une existence personnelle aux écoles qu'on peut appeler péloponnésiennes, si l'on hésite à les qualifier de doriennes. Aussi bien, il se pourrait que le débat sur l'ionisme et le dorisme

1. *La sculpture attique*, p. 150-151. M. Studniczka exprime une idée analogue, *Die Siegesgoettin*, p. 8-9.

2. W. Deonna, *Les statues de terre cuite dans l'antiquité, Sicile, Grande-Grèce, Etrurie et Rome*, p. 47. Cf. Orsi, *Monum. antichi*, VII, 1897, pl. III.

portât en réalité sur des mots trop généraux pour être précis et exacts. Si les termes d' « art dorien » prêtent à la discussion, il faut reconnaître que ceux d' « art ionien » ne constituent pas une définition très rigoureuse, car les formes de l'art ionien ont été, suivant les régions et les ateliers, multiples et variées. La tâche qui s'impose encore, surtout pour les origines si imparfaitement connues de la plastique grecque, c'est de définir avec le plus de netteté possible les caractères des écoles locales, et leurs habitudes de style et de technique.

MAX. COLLIGNON.

BYZANCE ET NON L'ORIENT

(Planche XI.)

Les lecteurs de cette Revue connaissent la question : Orient ou Byzance[1] ? M. Bréhier l'a posée à la suite de M. Strzygowski. Voici plusieurs années que M. Strzygowski revendique avec éclat pour l'Orient une place prééminente dans l'histoire de l'art chrétien, d'abord aux dépens de Rome, puis de Constantinople. Assurément il s'est fait beaucoup d'honneur en nous entraînant avec franchise et hardiesse sur ce domaine méconnu. Mais il n'a peut-être pas su toujours garder la juste mesure qui donne du crédit aux doctrines nouvelles. Nous hésitons à le suivre lorsqu'il veut nous prouver que le psautier serbe de Munich fut copié au XIVe siècle sur un original syrien du VIe ou du VIIe[2].

M. Bréhier a décrit déjà ce beau manuscrit, riche en miniatures d'une exécution assez libre, d'une technique « impressionniste » fort curieuse, que j'ai rencontrée moi-même dans les fresques de ce temps. Il est probable qu'il fut exécuté pour le prince Lazare à la fin du XIVe siècle.

Les nombreuses miniatures qui soulignent les allusions, les prophéties et les « figures » et font au texte une sorte de commentaire théologique, rattachent ce manuscrit à un type byzantin bien connu, au psautier à miniatures marginales, qui apparaît au IXe siècle (collection Chludov, Pantocrator 61), qui se reproduit aux XIe-XIIIe (Londres, Barberini, Hamilton), et jusqu'au XIVe (Kiev).

1. Cf. *Revue archéologique*, 4e série, t. X, 1907, p. 396.
2. Jos. Strzygowski, *Die Miniaturen des Serbischen Psalters der königl. Hof- und Staats-Bibliothek in München*. Vienne, *1906* (*Denkschriften der kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil.-hist. Klasse, Band* LII).

On connaît la thèse : le psautier serbe de Munich ne serait pas, comme son contemporain russe, le descendant des byzantins, mais un collatéral. Il représenterait une rédaction syrienne, distincte de la rédaction hellénistique adoptée par Byzance.

Comme preuves, M. Strzygowski choisit dans cet ensemble très complexe quelques images ou même quelques traits dans ces images et les rattache à la tradition hellénistique et plus spécialement à l'art ou à la culture de la Syrie chrétienne. Ces rapprochements seraient concluants s'il était sûr que le miniaturiste serbe n'a pu recevoir ces détails par un intermédiaire, qu'il ne les a pas empruntés soit à l'art byzantin antérieur, soit à l'iconographie ou à la théologie de son temps. Nous sommes loin de bien connaître l'art byzantin antérieur. Nous ignorons encore presque tout du XIVe siècle.

Le XIVe siècle fut une époque féconde : la restauration de l'empire par les Paléologues, l'expansion de la puissance serbe sous Milutin et Dušan, en même temps les progrès de la science et de l'humanisme, l'activité de l'Église suscitèrent un art plus libre et plus pittoresque qu'autrefois, une iconographie plus complexe. Cet art a laissé en Serbie, en Vieille Serbie, en Macédoine, en Laconie des monuments nombreux, la plupart encore inédits. Le psautier de Munich devrait être étudié avec eux. On verrait alors qu'il a pris à son milieu, non à un prototype syrien tout hypothétique, la plupart des traits qui le distinguent de ses devanciers.

Je me bornerai à quelques exemples.

Voici d'abord un argument où M. Strzygowski laisse apercevoir, si j'ose dire, le défaut de sa méthode. Il relève (p. 98) dans ces miniatures plusieurs compositions d'origine syrienne : Anastasis, Présentation et Dormition de Marie, Nativité, Crucifixion, Ascension. « Notre rédaction, dit-il, a conservé des types qui plus tard, dans les psautiers byzantins et russes, ne se rencontrent plus, par exemple la Présentation du Christ[1] ».

1. *Serb. Psalter*, pl. XVI.

Pourquoi « ne se rencontre plus »? Je dirais plutôt : « ne se rencontrent pas encore ». Ces thèmes iconographiques ont pris place dans les psautiers relativement assez tard; avec le temps, d'une rédaction à l'autre, on les voit se substituer à des images plus spéciales, plus proches du texte. Ainsi près du psaume 71, 6 : « Il descendra comme la rosée sur la toison », on voit, au IXe siècle, dans le psautier du Pantocrator, Gédéon implorant ce miracle, figure de l'Incarnation, tandis que la colombe descend vers le buste de Marie; dans les psautiers byzantins postérieurs, c'est l'Annonciation[1]; enfin dans le psautier serbe, la Nativité. Il y a là comme une loi d'évolution. Si les rédactions byzantines du IXe siècle ne sont point originales, elles proviennent d'un prototype plus simple encore, où l'illustration directe du texte tenait une beaucoup plus large place que l'image iconographique[2]. Le psautier serbe est très loin de ce prototype. Non seulement il modifie les thèmes anciens, ceux mêmes que M. Strzygowski attribue à la Syrie, suivant le goût du XIVe siècle, mais aussi il accueille les plus modernes, par exemple Emmanuel dormant, le Prodrome ailé portant sa tête coupée et l'Enseignement des Trois Docteurs, qui se rencontrent pour la première fois dans les fresques ou les icones de ce temps. L'Enseignement des Trois Docteurs reproduit une vision apparue à un contemporain d'Alexis Comnène : c'est un sujet bien byzantin, et pourtant M. Strzygowski n'en fait point état.

L'hypothèse du prototype syrien méconnaît donc le caractère du psautier illustré. Elle méconnaît de même l'esprit et l'art du XIVe siècle. Ainsi lorsque l'auteur signale dans les fonds architecturaux tel trait « hellénistique »[3], il oublie que les peintres de Mistra et de la Serbie retournent aux architectures pompéiennes. Mieux encore : les descriptions de Nicétas Choniate,

1. Tikkanen, *Psalter-illustration im Mittelalter*, p. 49.
2. Cf. Millet, *L'art byzantin*, dans A. Michel, *Histoire de l'art*, t. I, 1, p. 227.
3. Par exemple, dans la Présentation du Christ, pl. XVI, n° 35, une tête sur une base circulaire entre deux ailes (cf. p. 98). Mais ne serait-ce pas une indication maladroite de l'arche avec un chérubin?

de Manuel Philès, les Ἐκφράσεις imitées de Philostrate ont mis en honneur les œuvres hellénistiques conservées ou reproduites à Byzance ; en tout cas, elles ont formé les artistes de ce temps au goût hellénistique.

Entrons dans le détail.

Voici une figure bien hellénistique. L'allégorie de la Terre est assise au milieu d'un ovale, au centre d'une presqu'île[1]. Elle a l'attitude d'une nymphe brodée sur une étoffe d'Achmin. Comme cette personnification n'appartient point à la tradition byzantine, conclut M. Strzygowski, elle n'a pu venir au psautier serbe que par un original syrien. Mais ce raisonnement fait tort aux Byzantins : ils ont figuré la Terre. Au XIIe siècle dans les Homélies de Jacques de Kokkinobaphos, elle émerge du sol comme la Gê antique ou Coré, pour voir passer la jeune Vierge[2] ; au début du XIVe siècle, Manuel Philès la décrit[3] ; les peintres du XIVe et du XVe siècle la figurent soit parmi les épisodes du Jugement dernier (fig. 10), soit dans la composition inspirée par l'office de Noël (fig. 13) et dans les deux cas assise ainsi que dans notre psautier. Entre le tissu d'Achmin et la miniature serbe il y eut un intermédiaire byzantin. Une analogie nous le prouve : à Gračanica (sous Milutin au début du XIVe siècle), auprès de l'ange appelant les morts au Jugement, un monstre emporte sur son dos le char de la Mer. Le buste nu s'en dégage, comme d'une coquille, avec un pan d'étoffe que le vent soulève (fig. 1). Il s'incline auprès de la queue épanouie du monstre comme celui de l'antique Scylla ajusté à une pieuvre polycéphale[4] (fig. 2). Or, le célèbre psautier de Paris, au Xe siècle, prête ce même mouvement au buste sans corps de la « Mer Rouge »[5] (fig. 3) : le buste est à peu près pareil à celui de Gračanica. Quant aux pinces de homard, elles arment aussi le front de la Mer dans les minia-

1. Psaume 23, 1-2; *Serb. Psalter*, pl. XI, 25 ; p. 97.
2. Parisin. gr. 1208, fol. 200.
3. Ed. Miller, t. II, p. 267.
4. S. Reinach, *Répertoire des vases peints*, t. I, p. 188.
5. Omont, *Facsimilés des min. des plus anciens mss. grecs de la Bibl. Nat.*, pl. IX.

Fig. 1. — Gračanica : la Mer (mission G. Millet).

Fig. 2. — Vase peint : Scylla (d'après les *Monumenti inediti*).

Fig. 3. — Parisinus 139 : la Mer Rouge (d'après Omont).

tures de Dioscoride[1] (VIe s.); celui du Jourdain à Ravenne[2], dans le psautier Chludov[3] (IXe siècle), à Studenica[4] et à Nagoričа (XIVe s.). Nul doute que la nymphe d'Achmin n'ait aussi dans la suite égayé un paysage byzantin: une de ses compagnes verse l'eau d'une urne, au bord du lac que fréquente l'ibis du Physiologus[5]. Le miniaturiste serbe a donc copié quelque manuscrit grec encore ignoré, dont M. Strzygowski nous fera peut-être un jour la surprise. Puis il a combiné ce modèle avec la mappemonde alexandrine que lui offrait un psautier byzantin de la même famille que lui, le psautier Barberini.

Fig. 4. — Psautier de Munich : la Coupe de la Mort (d'après Strzygowski).

Prenons une autre figure antique : Thanatos. Au début du psautier[6] un jeune homme assis sur un lit entouré de ses amis reçoit d'un personnage nu et noir, grand et maigre « la Coupe de la Mort » (fig. 4). Le manuscrit de Cosmas Indikopleustès, qui fut illustré en Égypte au VIe siècle, et après lui l'Octateuque byzantin, présentent sous le même aspect la Mort fuyant Enoch. Est-ce à dire que la composition du psautier serbe soit syrienne?

1. Diez, dans Strzygowski, *Byzantinische Denkmäler*, t. III, p. 28. Voyez Ajnalov, *Ellinističeskija osnovy vizantijskago iskusstva*, p. 40. Ne serait-ce pas le modèle commun au psautier de Paris et à la fresque de Gračanica? Une reproduction en serait utile.

2. Rjedin, *Mozaiki ravennskich cerkvei*, p. 29 (69), notes 4 et 5.

3. Tikkanen, *Psalterillustration im Mittelalter*, p. 25-26; Kondakov, *Grečeskaja licevaja Psaltir IX vjeka*, pl. XII.

4. Pokryškin, *Pravoslavnaja cerkovnaja architektura... v serbskom Korolevstvje*, pl. LVII.

5. Strzygowski, *Der Bilderkreis des griechischen Physiologus*, pl. XXI.

6. *Serb. Psalter*, pl. I, 1.

N'appartient-elle pas au temps qui a conçu le « Triomphe de la Mort » du Campo Santo ou l'image de la Mort fauchant les hommes, figurée en 1512 à Lavra d'après une icone plus ancienne[1] ? L'artiste serbe s'est inspiré du même sentiment; il a même emprunté la sombre allégorie à un autre thème du même cycle; il n'a point copié le Cosmas qui prête à Thanatos une autre attitude; il a presque calqué la figure de la Vie, telle qu'elle est sculptée sur un bas-relief byzantin de Torcello[2] (fig. 5), telle que la décrit Manuel Philès[3] :

« A un jeune homme nu offrant l'image de la Vie.

« Je fuis, je suis ailé. Que veux-tu saisir ? Les cheveux ? Ils sont tombés. Les pieds ? Ils sont ailés. Comment les saisiras-tu ? Le corps ? Il est nu. Tu cours en vain. Malheureux arrête-toi. Ne crois pas saisir quelque chose. Je suis une ombre, bien que je paraisse demeurer. Je t'échappe et m'évanouis; je deviens un fluide si tu me saisis dans tes doigts ».

Fig. 5. — Bas-relief de Torcello : la Vie (d'après Schlumberger).

Philès avait sous les yeux une peinture où les chairs prenaient comme dans le psautier les tons de l'ombre. Cette fois nous n'imaginons plus par analogie : nous voyons de nos yeux le modèle byzantin du psautier serbe.

Nous irons plus loin. Nous revendiquerons pour l'artiste serbe le mérite de l'originalité. Dans le frontispice, David vieux, assis, écrit ce que lui souffle à l'oreille avec un geste familier un adolescent ailé, en courte tunique, aux jambes nues, « l'Esprit »[4]. La figure inspiratrice est ailée aussi dans le psautier carolingien d'Utrecht, de caractère hellénistique, tandis que les ailes lui

1. Kondakov, *Pamjatniki christianskago iskusstva na Afonje*, p. 81, fig. 38.
2. Schlumberger, *Epopée byzantine*, t. III, p. 285.
3. Ed. Miller, t. I, p. 32.
4. *Serb. Psalter*, pl. V, 8.

manquent dans le psautier byzantin de l'Ambroisienne. Nous voilà donc ramenés au prototype syrien. Mais l'adolescent ailé en courte tunique se rencontre au même moment en Serbie, à Kalinič, sur un fragment de bas-relief (fig. 6) qui peut être contemporain de l'église (début du XVe siècle). Il porte le nimbe comme dans la copie de Belgrade; on lit auprès de lui les sigles du mot *Gospodi* (seigneur). C'est un ange. Les peintres de ce temps à Manassia[1], comme à Mistra, prêtent volontiers aux anges un vêtement léger qui découvre le modelé plein de leurs formes féminines. L'adolescent du psautier est ceint comme eux d'une *taenia*. Le miniaturiste l'a donc emprunté à l'art de son temps et l'a substitué aux figures de femmes qui jouent le même rôle dans le manuscrit d'Utrecht, comme dans celui de l'Ambroisienne. Il l'a emprunté, mais ne l'a pas copié ; il l'a dessiné lui-même pour l'adapter à un modèle. Mettons-le en face de ses deux devanciers ; il est visible qu'il a suivi le psautier byzantin. Il n'a fait qu'accentuer l'élan familier que celui-ci, s'écartant déjà de l'antique, indiquait à peine.

Fig. 6. — Kalinič. Bas-relief : Ange (mission G. Millet).

Une miniature voisine[2] montre aussi David composant le psautier; cette fois jeune, debout entre quatre jeunes filles qui représentent les chœurs. M. Strzygowski rappelle que, dans le Cosmas, David est assis au milieu des chœurs. Mais la miniature serbe n'a de commun avec le Cosmas que le sujet. La composition est tout autre ; elle reproduit la belle ordonnance du psautier de Paris (n° 139, Xe siècle), lorsqu'il montre David debout aussi entre deux jeunes filles, « la Sagesse » et « la Prophétie ».

1. Pokryškin, *Pravoslavnaja archit.*, pl. XCI.
2. *Serb. Psalter*, pl. IV, 6.

Ici les chœurs, comme « l'Esprit », se substituent aux personnifications d'idées abstraites qui font le charme des miniatures byzantines correspondantes. Le miniaturiste a affirmé son parti pris d'écarter ces personnifications. Dans les légendes des deux images, il insiste pour faire honneur de l'inspiration au Saint-Esprit. Serait-ce un trait du génie syrien? Non, car un petit psautier de 1213 (Vatopedinus 609), réplique du Parisinus 139, omet précisément David entre la Sagesse et la Prophétie; d'autre part, auprès de l'auteur écrivant, il supprime toute allégorie et dispose aux angles du tableau non point les figures des chœurs, mais des chœurs véritables, comme dans le Cosmas. On s'était donc fatigué des abstractions. Le miniaturiste serbe a voulu rajeunir la tradition byzantine.

Ainsi, à propos des motifs hellénistiques, M. Strzygowski méconnaît le goût du XIVe siècle; il méconnaît de même l'esprit de ses théologiens et la richesse de son iconographie, en nous reportant à des idées ou à des compositions syriennes.

Voici deux cas où le théologien a conduit la main du miniaturiste.

Psaume 77, 20: « Puisqu'il a frappé la pierre et que les eaux en ont coulé ». Dans les psautiers byzantins Moïse frappe le rocher. Ici l'eau jaillit d'une cuve rectangulaire traînée sur un char au milieu de la foule, Aaron en tête[1]. C'est une légende juive imaginée pour expliquer comment le même miracle put se produire à Raphidim (*Ex.* 17, 6) et à Qadeś (*Num.* 20, 21). Saint Paul l'a introduite (I *Cor.*, X, 4) dans la tradition chrétienne. Les moines de Sinaï montrent aux visiteurs la cuve miraculeuse. Est-ce une raison pour conclure à un original syrien? Choumnos commentant le même psaume disait: « Puis la pierre fait jaillir l'eau; le comble du miracle est que, transportée, elle projette des courants semblables aux fleuves éternels »[2]; et Grégoire Palamas: « Elle contenait en elle la source

1. *Serb. Psalter*, pl. XXVII, 59, p. 99.
2. Migne, *Patr. Gr.*, t. 140, col. 1504 c.

d'eau qui était portée avec elle et la distribuait sans mesure[1] ». Pour donner corps à cette image l'artiste n'eut qu'à modifier un thème qui fut dès ce moment très répandu, le Transport de l'Arche.

Psaume 44, 10 : « Voici la reine à ta droite dans un vêtement doré et brodé. Écoute, fille, vois et incline ton oreille... le roi

Fig. 7. — Psautier de Munich : Déïsis (d'après Strzygowski).

a désiré ta beauté. » Le psautier serbe figure la « Déïsis » avec deux anges à l'arrière-plan. Mais le Christ assis au milieu, Marie debout, orante, à sa droite sont en costume impérial, tandis qu'à sa gauche David joue le rôle du Prodrome[2] (fig. 7). M. Strzygowski observe que la Déïsis dérive d'un ancien thème chrétien,

1. Migne, *Patr. Gr.*, t. 151, col. 481.
2. *Serb. Psalter*, pl. XIV, 31, p. 98.

la « Traditio legis » et que ce thème est oriental. Comme on y voit une fois Pierre recevant le psautier, l'auteur imagine que David prit place dans cette scène avant le Prodrome, en conséquence que la Déïsis du psautier serbe est plus ancienne que la Déïsis byzantine. Cherchons une explication plus proche des faits. A Venise saint Marc, comme ici David, se substitue au Prodrome. D'après une épigramme de Jean le Géomètre, saint Nicolas lui était associé [1]. La Déïsis byzantine se prêtait donc à des variantes de circonstance. Que signifie cette image à cet endroit du psautier? Les manuscrits byzantins y mettent l'Annonciation. Le miniaturiste serbe entend exprimer la même pensée au moyen de la Déïsis ; il s'explique dans la légende : « David prononça ces paroles pour la naissance du Christ ». Ici encore il est inspiré par un théologien contemporain, Grégoire Palamas : « Marie est devenue la reine de toute créature de ce monde et du monde céleste par son enfantement ineffable... Elle a maintenant le Ciel comme palais et elle s'est présentée à la droite du roi de l'univers revêtue d'un habit doré et brodé suivant la parole du psalmiste... Elle est jugée digne d'exercer la plus haute intercession » [2]. Les Byzantins avaient toujours eu la notion de la Vierge-Reine [3]; mais ils attendirent jusqu'au XIVe siècle pour la figurer dans sa majesté et ils le firent précisément dans le cadre de la Déïsis, au temps de Grégoire Palamas, à peu de distance de Salonique, dans l'empire serbe, à Zaoum, près d'Ochrida, en 1361, en une très belle fresque qui domine l'entrée du naos. Cette image fut populaire dans la région, car elle se trouve reproduite deux fois à Castoria en 1384 et 1486 (planche XI) [4].

1. Migne, *Patr. Gr.*, t. 106, col. 965.
2. Migne, *Patr. Gr.*, t. 151, col. 465 et 469 A.
3. Toscani-Cozza, *De immaculata Deiparae conceptione*, p. 20, note 1.
4. Le texte inscrit sur le rouleau de la Vierge se retrouve au Mont-Athos (Millet-Pargoire-Petit, *Recueil des inscr. chrét. de l'Athos*, n° 285). Il est plus complet à Castoria. Comparez aussi avec les n°s 222 et 457. Sur le livre du Christ : Mt. 25,24.

Enfin l'iconographie très riche de ce temps va nous expliquer bien des motifs d'apparence syrienne.

Un des plus typiques se trouve au début du psautier. L'artiste a voulu montrer la fragilité de la vie et l'horreur de la mort par deux paraboles du roman de Barlaam et Joasaph : l'Arbre de la vie et la « Dénudation des os »[1]. Il n'a point emprunté ces images aux psautiers byzantins où la première seule se rencontre, où l'homme perché sur l'arbre regarde avec effroi la licorne, symbole de la mort qui le guette, au lieu de s'oublier

Fig. 8. — Lesnovo : Psaume « Louez le Seigneur » (mission G. Millet).

dans le plaisir, la bouche ouverte sous un rayon de miel. Il a puisé à la source et suivi trait pour trait la parabole ; il l'a rendue telle que nous la voyons dans le manuscrit du roman lui-même, le Parisinus 1128. Comme ce manuscrit du XIVe siècle ne peut passer pour un original et que le roman fut rédigé en Palestine au VIIe siècle, M. Strzygowski veut chercher en Syrie un prototype commun. Rectifions d'abord une erreur matérielle : la miniature que publie l'auteur d'après une photographie du

1. *Serb. Psalter*, pl. 1, 2.

regretté H. Graeven n'appartient pas au Parisinus 1128. Aucune de ces deux paraboles ne se trouve figurée ni dans ce manuscrit, ni dans celui d'Iviron qui est pourtant plus ancien (fin du XIIe ou commencement du XIIIe siècle), plus riche en miniatures et par les détails plus proche de l'Orient[1]. C'est à part du texte que les peintres ou les sculpteurs du XIVe siècle se sont plu à traiter ces deux sujets, non seulement l'Arbre de la vie qui a tenté Lorenzetti et que Manuel Philès décrit plusieurs fois[2], mais encore la « Dénudation des os ». En effet en 1512, à Lavra, dans les fresques du réfectoire, on reproduisit une icone plus

FIG. 9. — Psautier de Munich : Psaume « Louez le Seigneur », (d'après Strzygowski).

ancienne où saint Sisoès, comme le jeune homme du psautier de Munich, regarde avec effroi un squelette dans un sarcophage béant[3]. Le miniaturiste serbe ne fit donc qu'introduire en tête du psautier deux compositions qui avaient cours de son temps.

Il en fut de même lorsqu'il figura, au-dessus de l'allégorie de la Terre, la main de Dieu tenant les hommes[4] ou vers la fin du

1. Kondakov, *Pamjatniki christ. iskusstva na Afonje*, p. 294.
2. Ed. Miller, t. I, p. 126-127.
3. Kondakov, *Pamjatn. christ. iskusstva*, p. 83, fig. 39. Cf. Millet-Pargoire-Petit, *Recueil des inscr. chrét. de l'Athos*, n° 400.
4. A Volotov, près Novgorod, en 1352, sur l'arc triomphal (Pokrovskij, *Stjen-*

manuscrit les nombreux épisodes des psaumes 149-150 : « Louez le Seigneur ». Agnellus les a vus représentés dans une église de Ravenne. En conclurons-nous à l'origine syrienne ? Le cycle s'annonce dans le psautier Hamilton au XIIIe siècle ; il décore les églises athonites du XVIe et du XVIIe siècle. Il y a mieux. Je l'ai observé dans une église serbe de 1349 à Lesnovo. Bien que le modelé assez dur trahisse une retouche, l'image est ancienne. La composition est semblable à celle du psautier, mais plus complexe et plus savante. Le Christ rayonne de même dans une gloire d'anges, et les danseurs ou danseuses se groupent dans le même ordre[1] (fig. 8 et 9). D'ailleurs, les peintres serbes du XIVe siècle montrèrent un goût particulier pour les grands cycles d'images inspirés de la liturgie : office de Noël, Ménologe, Hymne Acathiste. Le miniaturiste serbe ici encore a suivi le goût de son temps.

Le même courant de pensée a fait joindre l'Hymne Acathiste aux cantiques (ᾠδαί), qui d'ordinaire terminent le psautier. Ferme dans son parti pris, M. Strzygowski prétend faire honneur à la Syrie de ce chant célèbre qui fut composé pour remercier la Mère de Dieu d'avoir sauvé Constantinople. Il propose trois preuves :

1° L'Annonciation est figurée d'après les apocryphes : l'ange apparaît près d'un puits. Mais cette scène, bien que d'origine syrienne, est familière à l'iconographie du XIVe siècle et illustre précisément un des οἶκοι de l'Acathiste avant la rédaction du psautier de Munich, en deux églises du temps d'Étienne Dušan, à Mateiša et au monastère de Marko ;

2° Pour figurer la Conception, deux jeunes filles tiennent un

nyja rospisi v drevnich chramach grečeskich i russkich, in *Trudy VII archeol. sjezda v Jaroslavlje*, t. I, p. 199) ; à Vladimir (Uspenskij Sobor) dans le Jugement dernier peint par André Roublev en 1408 : « les Justes dans la main de Dieu » (*Sap.* III, 1). Cf. Pokrovskij, *St. Rospisi*, p. 204. La fresque reproduite par le même auteur, *Trudy VI archeol. sjezda v Odessje*, t. III, pl. 7, p. 330. Il ne sert donc à rien d'observer, comme fait M. Strzygowski, que la main de Dieu est d'origine sémite et orientale.

1. *Serb. Psalter*, pl. XLIV, 2.

rideau suspendu derrière Marie assise, orante, l'Enfant sur le sein. Dans l'évangéliaire arménien d'Etschmiadzin, qui reproduit un original syrien, la Mère de Dieu a la même attitude : derrière elle pendent deux rideaux, très écartés l'un de l'autre, tirés dans les angles du cadre et attachés aux montants. Mais est-il sûr que le rideau de la miniature syrienne désigne la Conception? Dans le même manuscrit il décore les édifices du fond en deux autres scènes : Annonciation et Adoration des Mages. Les Byzantins l'emploient très souvent pour animer leurs architectures.

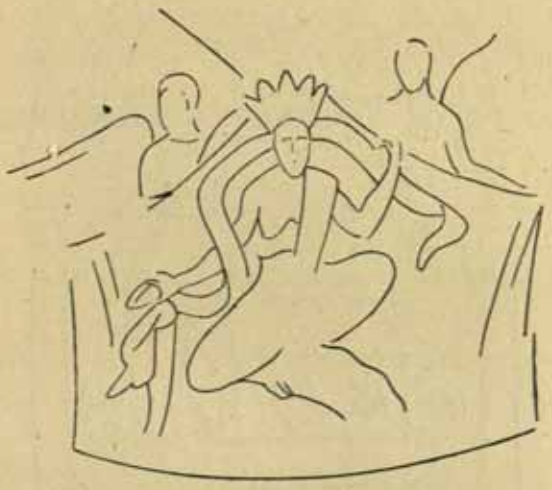

Fig. 10. — Gračanica : la Terre (mission G. Millet).

D'ailleurs, eût-il vraiment cette signification à Etschmiadzin, il ne saurait prouver que le cycle de l'Acathiste soit d'origine syrienne, puisqu'il manque précisément dans la plus ancienne représentation de ce cycle, dans le manuscrit de Moscou. Il apparaît vers le milieu du XIVe siècle à Mateïsa avant l'exécution du psautier de Munich et dès lors demeure dans l'iconographie serbe et grecque. Le XIVe siècle a aimé ce symbole : à Gračanica (sous Milutin) deux anges tiennent le même rideau derrière l'allégorie de la Terre (fig. 10) pour marquer qu'elle aussi est fécondée par la puissance du Très-Haut. « La puissance du Très-Haut, dit

l'hymne en paraphrasant l'Écriture (Luc, I, 38), enveloppe la Vierge d'ombre pour la Conception et montre ce sein fécond comme un champ agréable à ceux qui veulent moissonner le salut. » Sans pousser plus loin la recherche, observons que le symbole s'introduisit dans le cycle de l'Acathiste après que la Russie eût institué au XIIe siècle la fête appelée *Prokrov Bogorodicy*, en souvenir du voile miraculeux qu'au Xe siècle une nuit

Fig. 11. — Psautier de Munich : Adoration des Mages (d'après Strzygowski).

la Mère de Dieu, dans l'église des Blachernes, aurait étendu au-dessus des fidèles[1].

3° Le psautier figure l'Adoration des mages à la manière très spéciale des Syriens : la Vierge est de face au centre du tableau sous une arcade ; les personnages se groupent à ses côtés[2]

1. Tolstoj-Kondakov, *Russkija Drevnosti*, t. VI, p. 70, fig. 103.
2. *Serb. Psalter*, pl. LIV, 132.

(fig. 11). C'est là aux yeux de M. Strzygowski une marque certaine d'origine. L'argument semble d'abord très solide; mais un peu d'analyse ne tarde pas à l'ébranler. En effet, les monuments syriens groupent aux côtés de la Vierge quatre figures, l'ange et les trois mages, deux par deux[1] (fig. 12). Ici la symétrie est boiteuse : nous voyons à droite les trois mages ensemble, à mi-hauteur; à gauche, dans le haut un ange, au-dessous un arbre,

Fig. 12. — Evangéliaire d'Etschmiadzin : Adoration des Mages (d'après Strzygowski).

enfin en bas Joseph assis. On a voulu simplifier une composition plus complexe : celle de l'office de Noël où les figures sont disposées par zones, en groupes symétriques, d'abord les anges, puis les mages et les bergers, enfin les hommes[2] (fig. 13). Notre

1. Strzygowski, *Etschmiadzin-Evangeliar*, pl. VI.
2. M. Strzygowski a publié cette composition interprétée par un artiste serbe

miniaturiste a remplacé à gauche les bergers par un arbre et le groupe des hommes par Joseph ; à droite, il n'a laissé que les Mages, à leur place. Il n'a donc pas copié un prototype syrien, mais adapté à son sujet une composition qui lui était familière.

Ces remarques suffiront peut-être pour faire mettre en doute l'hypothèse de M. Strzygowski. La plupart des prétendus traits syriens sont familiers au XIVe siècle byzantin ou slave.

Voici maintenant que M. Anton Baumstark apporte à l'appui

Fig. 13. — Ochrida. St Clément : Office de Noël (mission G. Millet).

de cette hypothèse sa profonde connaissance des monuments syriens. Mais les rapprochements qu'il propose soulèvent la même objection : ils ne tiennent pas compte du temps ou du milieu où le psautier a été peint. Tels motifs observés en Palestine ou relevés dans la littérature syriaque se retrouvent en

à Žiča (*Serb. Psalter*, p. 109, d'après une aquarelle de M. Valtrović). Celle de Saint-Clément d'Ochrida, dont je ne puis donner qu'une esquisse incomplète, est byzantine (1295).

Serbie ou en Grèce au XIIe ou au XIVe siècle. Que le psautier de Munich ait des traits communs avec les monuments syriens, c'est certain. Mais qu'il les tienne d'un emprunt à la Syrie et surtout d'un emprunt direct, c'est fort douteux.

Il faudrait donc pour l'apprécier justement commencer par distinguer l'apport du XIVe siècle byzantin ou serbe et bien délimiter le cycle du prototype. M. Baumstark nous conduit à ce prototype. Un psautier de l'année 1053/4 a en commun avec celui de Munich neuf miniatures qui manquent aux autres rédactions byzantines. Il appartient donc comme lui à une branche collatérale. Ce manuscrit fut illustré à Constantinople. Mais M. Baumstark y reconnaît la copie abrégée d'un original syrien très ancien. Son argumentation est attrayante; elle n'est pas sans réplique. Ces miniatures sont purement historiques : est-ce une raison suffisante pour nous reporter à l'exégèse littérale de Théodore de Mopsueste, au IVe ou aux premières années du Ve siècle? Il faudrait alors conclure de même à propos des psautiers à frontispices, qui ne font aucune place aux symboles. Elles se rattachent au titre ou au début même du psaume : mais ce n'est point là un procédé particulier aux Syriens. Dans un manuscrit byzantin du IXe siècle consacré à Grégoire de Nazianze beaucoup d'homélies commencent, ainsi que les psaumes, à côté d'un portrait d'auteur peint en marge. Le modèle du psautier de 1053/4 pouvait donc fort bien être byzantin. En tous cas puisque nous le connaissons seulement par une copie byzantine, nous sommes en droit de prétendre que les Serbes l'ont reçu de Byzance[1].

Ainsi, que les images soient évoquées par la lettre ou par le symbole, qu'il s'agisse du cycle originaire ou de l'iconographie greffée sur lui, Byzance s'interpose entre le psautier de Munich et l'Orient.

GABRIEL MILLET.

1. A. Baumstark, *Oriens Christianus*, t. V, 1905, p. 295; et *Byzant. Zeitschrift*, t. XVI, 1907, p. 644.

SCULPTURES GRECQUES INÉDITES

J'ai noté récemment dans divers musées de Grèce quelques sculptures qui m'ont paru mériter l'attention et valoir la peine d'être reproduites. Je le fais ici, en les accompagnant d'un bref commentaire.

I. — Musée de Tanagra.

Torse archaïque, portant le numéro 1 du musée (fig. 1-2).

La matière employée est un tuf très tendre, d'un grain fin, dont le peu de consistance n'a pu préserver la statue des injures du temps ; aussi est-ce dans un état très mutilé qu'elle nous est parvenue.

Le haut de la tête est brisé, le visage entier a disparu, et, çà et là, des éraflures nombreuses ont endommagé la surface de la pierre.

Les rondeurs de la poitrine indiquent qu'il s'agit d'un personnage féminin, ce que confirme le vêtement. C'est un chiton, moulant étroitement les formes du corps, sans faire aucun pli. On pourrait en négliger la présence, n'étaient, sur les épaules, l'indication des manches, courtes, au-dessous desquelles apparaît encore le commencement du bras nu, et, à la taille, exactement à l'endroit où le torse est brisé, une rainure incisée dans la pierre, qui représente la ceinture.

La chevelure tombe dans le dos, en une masse épaisse, qui forme des ondulations horizontales, et détache, par devant, une boucle en torsade de chaque côté du visage.

Haut., 0^{m},36 ; larg. max. aux épaules, 0^{m},37.

Ce torse a été cité par M. Perdrizet[1], qui reconnaît à tort, dans la ceinture, la *mitra* que portent de nombreux bronzes et statues masculines de type archaïque, et qui semble considérer cette sculpture comme masculine. Mais l'art archaïque a le plus sou-

Fig. 1. — Torse archaïque de Tanagra.

vent représenté l'homme nu, tandis que le chiton est un vêtement plus spécialement féminin ; c'est lui, en plus des formes bombées de la poitrine, qui nous permet de ne pas hésiter sur le sexe du personnage figuré ici, de même qu'il a permis de reconnaître ailleurs, par exemple dans le torse d'Eleuthernes[2], plutôt une figure féminine qu'une figure masculine.

1. *Fouilles de Delphes*, V, p. 32.
2. *Rev. arch.*, 1893, I, p. 14.

Il n'est pas difficile de se figurer quelle était l'attitude de la statue. Debout, dans une pose rigide, elle avait les bras allongés contre le corps, et ressemblait comme une sœur à la Nicandra de Délos[1], à la statuette féminine trouvée au Ptoion[2], ou à d'autres statues analogues des débuts de l'art grec, vêtues, elles aussi, de cette même tunique collante munie de manches courtes et serrée à la ceinture.

Fig. 2. — Torse archaïque de Tanagra.

La chevelure, à ondulations horizontales, est caractéristique. M. Furtwaengler a récemment énuméré[3], à propos d'un petit bronze trouvé sous l'Heraion d'Olympie[4], les monuments connus où la chevelure forme une espèce de perruque courte, striée horizontalement comme dans le torse qui nous occupe, monuments qui datent tous du VIIe siècle avant notre ère. Cette masse ondulée n'est pas spéciale aux figures masculines, mais se rencontre aussi dans les figures féminines, entre autres dans un petit bronze provenant de Béotie[5]. Mais le torse de Tanagra ne remonte pas à une époque aussi reculée. Ici, en effet, la chevelure ne forme pas une masse courte, arrêtée net au-dessus de la nuque, mais elle descend assez bas dans le dos. On peut la comparer à la chevelure du κοῦρος

1. Collignon, *Sculpture grecque*, I, p. 129, fig. 59.
2. *Id.*, p. 123, fig. 62.
3. *Münch. Sitzungsberichte*, 1905, p. 469 sq.
4. *Ath. Mitth.*, 1906, pl. XVIII.
5. *Collection Tyszkiewicz, Catal. de vente*, 1898, pl. 13, n° 134 ; *Münch. Sitzungsberichte*, p. 472.

de Tenea[1], qui s'étale en une lourde masse ondulée horizontalement, ou à celle d'un petit bronze de Tarente, du type des « Apollons » archaïques, qui faisait partie de la collection Carapanos, et est exposé maintenant dans les vitrines du musée d'Athènes[2].

Mais, de plus, deux grosses boucles tombent par devant sur la poitrine. Dermys et Kitylos portent une coiffure analogue, c'est-à-dire une nappe de cheveux à ondulations horizontales dans le dos, et une grosse boucle de chaque côté du visage, tordue comme dans notre torse[3]. Mais la ressemblance avec la stèle de Dermys et de Kitylos ne se limite pas à la chevelure. C'est, de part et d'autre, le même type de tête, au visage court et ramassé, les mêmes rondeurs molles de la poitrine, bien que d'une part il s'agisse de personnages masculins, de l'autre, d'un personnage féminin. Les deux monuments proviennent de Tanagra, et sont taillés dans la même pierre. Ce sont des produits du même art béotien, et il y a tout lieu de les supposer contemporains l'un de l'autre.

II. — Musée de Tanagra.

Fragment d'un groupe en tuf, modelé en ronde-bosse, portant le n° 2 du musée (fig. 3). Un taureau est terrassé par un lion, qui l'a saisi par devant et lui enfonce ses griffes dans la chair. Cette sculpture est malheureusement très mutilée. Il ne reste plus que le corps du taureau, sans la tête ni les jambes ; du lion, on n'aperçoit plus que les deux pattes antérieures. La tête du taureau était baissée, comme l'indique la direction des plis que forme sur le cou la peau de l'animal.

Long., 0m,70 ; haut., 0m,33.

1. Cf. Loewy, *Die Naturwiedergabe*, p. 32, fig. 17 (la statue vue de dos); Helbig, *Epopée homérique* (trad. Trawinski), p. 300, fig. 87 (détail de la coiffure).

2. Salle Carapanos, n° 542. *Gazette arch.*, 1880, p. 77, fig. ; Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, p. 76, n° 9.

3. Collignon, *Sculpture grecque*, I, p. 194, fig. 91 ; Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, p. 521, fig. 270.

Le sujet, bien connu, est le plus commun peut-être de l'ancienne imagerie gréco-orientale, et les artistes archaïques l'ont reproduit souvent, le sculptant dans la pierre ou le peignant sur les vases. Parmi les monuments qui s'en inspirent, il en est un surtout qui présente avec le nôtre une grande analogie : c'est le groupe en pierre tendre du musée de l'Acropole[1]. On y retrouve la même indication soigneuse des plis du cou, et, à propos du groupe de Tanagra, on peut répéter la remarque que M. Lechat

Fig. 3. — Taureau terrassé par un lion. Musée de Tanagra.

a faite à propos du groupe attique : c'est que ces plis sont conventionnels et contraires à la réalité, car l'inclinaison de la tête a pour conséquence de tendre la peau du cou et de la déplisser. Dans la tête du taureau de Tanagra, on remarque cependant un essai d'observation plus juste, car les plis ne sont plus verticaux, comme dans la tête du taureau de l'Acropole, mais sont placés plus de biais, suivant la ligne inclinée de la tête.

Nous ne nous tromperons guère en attribuant ce groupe au premier quart du VIe siècle, date à laquelle M. Lechat place le groupe de l'Acropole[2].

1. Lechat, *Sculpture attique*, p. 72; *Au Musée de l'Acropole*, p. 68 sq.; Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, p. 543, fig. 278.
2. *Sculpture attique*, p. 135.

III. — Musée d'Éleusis.

Tête de cheval (fig. 4). Marbre blanc insulaire. Long., 0m,35, haut., 0m,33. La tête est brisée au cou ; il manque aussi l'extrémité des oreilles et les naseaux. Les yeux sont indiqués par un cercle incisé, avec un point au milieu. La crinière, longue et séparée en son milieu par une raie, est rejetée à droite et à gauche du cou, et forme de grandes mèches. Au sommet de la tête, on

Fig. 4. — Tête de cheval. Musée d'Eleusis.

aperçoit un petit trou rond. Des traces de couleur rouge subsistent dans l'oreille droite.

La représentation de la crinière est la même que sur certains vases du VIe siècle, par exemple sur les amphores de Milo[1], sur des vases ioniens[2], corinthiens[3], attiques de style ionien ou corinthien[4], où on retrouve ces mèches parallèles tombant de

1. Walters, *History of anc. Pottery*, I, p. 301 sq., pl. XVIII (= Conze, *Melische Thongefässe*, pl. I, 1 ; Collignon-Couve, *Catal. des vases du Musée d'Athènes*, pl. XXI) ; Conze, *op. l.*, pl. II, pl. IV.
2. Pottier, *Catal. des Vases du Musée du Louvre*, pl. 53, n° E 699.
3. Reinach, *Répert. des Vases*, I, p. 130, n° 1.
4. Collignon-Couve, *op. l.*, pl. XXVII, n° 661 ; Pottier, *op. l.*, pl. 58, n° E 822, pl. 60, 61, 62, n° E 874.

chaque côté du cou. Ce détail de style permet de dater le fragment d'Éleusis, et de le placer au VIe siècle, à la même époque que les séries céramiques que nous avons citées. Dans les têtes de chevaux du musée de l'Acropole d'Athènes, la crinière est courte et se dresse en l'air comme une brosse. Seules, les têtes qui faisaient partie d'un quadrige[1], les plus anciennes de la série, et contemporaines du Moschophore, portent la crinière longue, mais figurée d'une autre façon. Elles offrent avec la tête du musée d'Éleusis un point commun : l'œil est figuré de même par un cercle et un point incisés, avec, au-dessous de l'ellipse qui simule le globe oculaire, un petit trait vertical incisé, représentant la glande lacrymale.

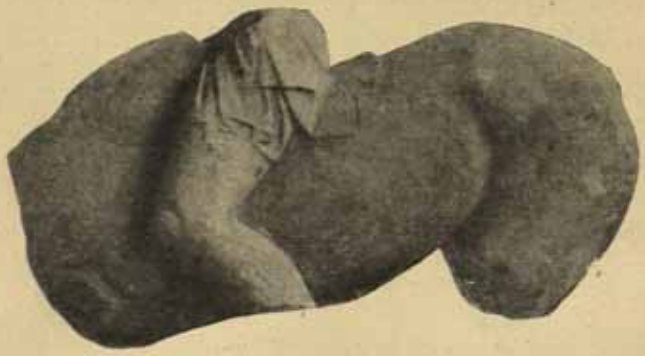

Fig. 5. — Cavalier. Musée d'Eleusis.

IV. — Musée d'Éleusis.

Cheval monté par un cavalier (fig. 5). Du cheval, il manque la tête, les quatre membres; du cavalier, le haut du corps, à partir des reins, l'extrémité inférieure des jambes. Marbre blanc insulaire. Haut., 0^m^,37 ; long., 0^m^,54.

Le personnage est vêtu d'une courte draperie, qui cache en partie les reins, et descend à mi-cuisse, en formant de larges plis plats.

Le modelé du corps de l'animal est vigoureux ; les muscles

1. *Jahrbuch*, 1893, p. 136, n° 4.

sont fortement indiqués sous la peau, bien que d'une manière conventionnelle, à l'arrière-train et à l'articulation de la jambe antérieure. La jambe de l'homme est aussi énergique et forte.

L'art archaïque a fréquemment représenté ce motif; nous nous bornerons à rappeler la série nombreuse des statues de chevaux ou de cavaliers trouvés sur l'Acropole d'Athènes[1], et à Delphes[2]. C'est de l'une de ces sculptures, du cavalier n° 700 de l'Acropole[3], que nous pouvons surtout rapprocher le cavalier d'Éleusis, qui, cependant, par sa musculature plus accentuée, son anatomie plus exacte du corps de l'animal et de l'homme, paraît devoir être rapporté à une date plus avancée, c'est-à-dire après l'année 480.

On pourrait le comparer aux cavaliers de la frise du Parthénon. Tandis que les cavaliers de l'Acropole sont nus, à part le « cavalier perse », ceux-ci, tel celui d'Éleusis, portent une légère draperie qui ceint les reins[4], ou une courte tunique[5]. Mais le style de la sculpture d'Eleusis n'est pas si avancé que celui des sculptures du Parthénon, et c'est vraisemblablement des environs de 450 que nous pouvons dater cette œuvre.

V. — Musée d'Éleusis.

Figure féminine (fig. 6), du type courant du VIe siècle, dont les Corés de l'Acropole sont les représentants les plus connus. Il manque la tête et les avant-bras, le bas du corps à partir des cuisses. Le vêtement de dessous est un chiton finement ondulé sur la poitrine, dont les manches présentent des boutons et des plis soigneusement indiqués. L'himation traverse obliquement la poitrine, se dirigeant de l'épaule droite sous le bras gauche. Devant le corps, on voit les restes d'une coupe.

1. *Jahrbuch*, 1893, p. 140 sq.; Lechat, *Sculpture attique*, p. 399.
2. *BCH*, 1901, p. 474 sq.
3. Lechat, *op. l.*, p. 399, fig. 33.
4. Michaelis, *Parthenon*, pl. 9, II, 3; V, 7.
5. *Ibid.*, pl. 9, IV, 8; V, 10.

Marbre blanc insulaire. Haut., 0m,65.

Une photographie défectueuse de cette statue est donnée dans la série des *Einzelaufnahmen* de Arndt (n° 1299, à gauche), et a servi à exécuter le dessin au trait du *Répertoire de la Statuaire* de M. S. Reinach (III, p. 184, n° 2).

Fig. 6. — Statue féminine. Musée d'Eleusis.

Fig. 7. — Statue féminine. Musée d'Athènes.

VI. — Musée d'Athènes. N° 74.

Figure semblable (fig. 7). Il manque la tête, l'avant-bras droit, toute la partie gauche du corps, le bas des jambes. La figure est vêtue de la même façon; l'himation traverse la poitrine dans le même sens. Devant le corps, restes d'une coupe.

Marbre insulaire. Haut., 0m,90.

Provenance : Laurium.

Cavvadias, *Glypta*, p. 104, n° 74; Castriotis, *Glypta*, p. 26, n° 74.

VII. — Musée d'Athènes, n° 75.

Figure semblable (fig. 8), de proportions plus restreintes. Il manque la tête, les bras, le bas du corps. Le bassin qu'elle portait devant elle est de dimensions plus grandes que dans les exemplaires précédents. La chevelure tombe en nappe dans le dos. La tête était rapportée, ainsi qu'en témoigne le trou de scellement.

Marbre de Paros. Haut., 0m,44.

Provenance : Athènes, Asklepieion.

Cavvadias, *Glypta*, p. 104, n° 75; Castriotis, *Glypta*, p. 26, n° 75.

Fig. 8. — Statue féminine. Musée d'Athènes.

A ces trois répliques du type (V-VII), on peut en ajouter une quatrième, qui se trouve au British Museum et provient de Grèce[1].

Le personnage féminin tenait devant lui, des deux mains, une coupe, qui servait sans doute à contenir l'eau destinée aux cérémonies religieuses dans les enceintes des temples. Il en est de même d'une autre statue de style archaïsant, trouvée à Éleusis[2].

Les figures féminines tenant devant elles une coupe, un bassin, debout ou agenouillées, vêtues ou à demi-nues[3] sont surtout

1. Clarac-Reinach, p. 494, n° 2069 : *Catalogue of Sculpture*, I, n° 152. *E. V.*, texte du n° 1299.

2. Furtwaengler, *Statuencopien*, p. 1, fig. ; cf. *E. V.*, texte du n° 1299.

3. Clarac-Reinach, p. 436, 438, 441 ; *Monuments Piot*, 10, p. 7 (= *BCH*, 1904, p. 61, n° 1).

connues par des statues de l'époque hellénistique. Sur une gemme hellénistique, on voit un Apollon qui s'appuie sur une figure analogue[1].

S'agit-il, dans les monuments qui nous occupent, de sculptures archaïques ou archaïsantes ? Il y a tout lieu de croire que ce sont des imitations d'œuvres archaïques, plutôt que des statues archaïques. C'est ce que semble indiquer le motif, qui ne semble guère avoir pu être exécuté par un artiste archaïque, le traitement des draperies, qui n'a rien de la saveur d'une œuvre du VIe siècle, mais dont les rondeurs, la mollesse, la disposition du bord de l'himation semblent indiquer une époque tardive. Il faut remarquer que cette manière de figurer le bord de l'himation se retrouve dans une statue d'Eleusis, de style nettement archaïsant[2].

Fig. 9. — Relief de Thespies. Musée de Thèbes.

VIII. — Musée de Thèbes.

Haut-relief, provenant de Thespies et représentant une Niké, de face, dont le bas du corps seul est drapé (fig. 9).

Ce monument a été décrit par Körte[3] dans son étude sur les sculptures béotiennes. Un moulage se trouve au musée de Berlin[4]. Ce

1. Furtwaengler, *Antike Gemmen*, I, pl. 31, n° 33 ; cf. *E. V.*, texte du n° 1299.
2. *E. V.*, n° 1299, à droite.
3. *Ath. Mitth.* III, p. 405, n° 195.
4. Friederichs-Wolters, *Gipsabgüsse*, p. 727, n° 1853.

n'est donc pas à proprement parler une sculpture inédite ; toutefois, comme aucune reproduction n'en a encore été donnée, nous pensons qu'il n'est pas inutile de le faire ici, renvoyant pour tout autre détail aux références indiquées.

Fig. 10. — Cippe funéraire. Musée de Thèbes.

IX. — Musée de Thèbes.

Cippe funéraire (fig. 10). Le bloc cubique, en marbre bleuâtre béotien est surmonté d'un casque en forme de chapeau. Sur la face antérieure, on lit :

ΚΕΡΕΙΣΙΧΟΣ
ΧΗΡΕ

Haut. du bloc, 1^{m},20 ; larg. 0^{m},54 ; épaiss., 0^{m},39. Diam. du casque, 0^{m},33.

X. — Musée de Thèbes.

Fragment d'un cippe analogue (fig. 11). La partie supérieure, avec le casque qui surmontait le monument est seule conservée. Sur la face antérieure, on lit :

.... [X]HPE

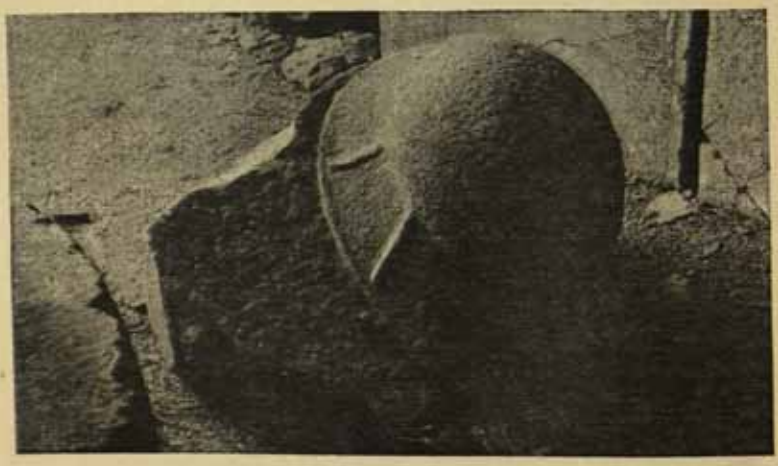

Fig. 11. — Cippe funéraire. Musée de Thèbes.

Le casque est ici représenté d'une manière plus distincte que dans l'exemplaire précédent ; il porte, sur deux côtés, deux bandes en relief, unissant la calotte aux bords.

Marbre bleuâtre béotien. Haut., 0m,36, larg., 0m,51.

XI. — Musée de Tanagra.

Stèle funéraire (fig. 12), en forme de fronton à acrotères. Sur les rampants courent des griffons. Sur l'architrave, on lit le nom ΕΥΒΩΛΟΣ dont les lettres sont indiquées en relief ; au-dessous de l'architrave, se voient trois rosaces à huit pétales. Le centre du tympan est rempli par un casque, de la même forme que ceux qui sont représentés sur les monuments précédents. Un bouclier de la forme dite galate occupe chaque angle. Sur la

tranche supérieure, trois trous de scellement : un trou médian, correspondant au sommet du fronton, et deux trous latéraux, correspondant aux angles du fronton.

Marbre blanc. Haut., 0m,41, larg,, 0m,98, épaiss., 0m,11.

Plusieurs stèles de même type, en forme de fronton, se trouvent encore au Musée de Tanagra. La rosace est un motif qui y revient fréquemment. Sur l'une d'elles (n° 1560), le centre du tympan est occupé par un bouclier, semblable à ceux de la

Fig. 12. — Stèle funéraire. Musée de Thèbes.

stèle que nous venons de décrire (sur l'architrave, entre deux rosaces : ΠΟΥ.....ΚΟΣ ; sur la tranche supérieure, cinq trous de scellement ; tuf ; long., 0m,83, haut. 0m,45).

Ces monuments funéraires offrent l'intérêt de présenter la reproduction d'une coiffure guerrière d'un type peu courant, d'un casque qui paraît, d'après sa forme, n'avoir pas été en métal, mais en une matière molle, sans doute en cuir. Il offre une certaine ressemblance avec le pétase, dont les bords sont souvent échancrés[1], tout comme sur la stèle de Tanagra n° XI. Il

1. Saglio-Pottier, s. v., *Petasus*, p. 421, fig. 5607.

s'agit sans doute d'un casque proprement béotien. Xénophon recommande pour la cavalerie le casque béotien (βοιωτουργίς)[1], dont la forme est inconnue, mais qui semble avoir eu celle d'un chapeau, d'un bonnet. Peut-être faudrait-il le reconnaître dans les coiffures qui surmontent les monuments funéraires que nous avons décrits. Cette forme semble en effet propre à la cavalerie. Le pétase, dont nous avons rapproché nos casques, était porté par les cavaliers[2]; c'est un casque d'une apparence semblable que portent un cavalier thessalien sur un didrachme d'Alexandre de Phères[3], des cavaliers sur un relief d'Athènes[4]. Enfin mentionnons qu'une figurine de terre cuite, provenant de Myrina, représente Athéna portant en tête un casque tout semblable à celui des stèles béotiennes[5].

La cavalerie béotienne était une des meilleures de la Grèce, et les monuments funéraires de Béotie représentent souvent un cavalier. Il se pourrait que ces sculptures où figure ce casque aient été les monuments funéraires de cavaliers, que désignaient à l'attention publique cette partie de leur armure[6].

W. Deonna.

1. *Ibid.*, p. 1445, s. v. *Galea*.
2. Par ex. Conze, *Attische Grabreliefs*. pl. CCXVIII, CCXIX, CCXXXV.
3. Saglio-Pottier, s. v. *Galea*, p. 1445, fig. 3455.
4. *Ibid.*, s. v. *Equites*, p. 756, fig. 2178.
5. Winter, *Typen*, II, p. 176, n° 10.
6. Pour les armes figurées sur les reliefs funéraires, cf. *Jahrbuch*, 1905, p. 147 sq.; sur le casque, emblème funéraire, cf. *American Journal of arch.*, 1906, p. 171, n° 24.

STATUETTES EN TERRE CUITE

DE ŽUTO BRDO EN SERBIE

Au courant de l'année 1906, j'ai exécuté une fouille au lieu dit *Žuto Brdo*, sur le Danube, entre *Veliko Gradište* et *Golubac* (Serbie). J'y ai découvert les terres cuites qui font l'objet de cette notice (pour de plus amples détails, voir mon mémoire dans *Starinar*, organe de la Société Serbe d'archéologie, nouv. sér., II, p. 1-47).

Fig. 1.— Partie supérieure d'une statuette, face et revers.

La fig. 1 représente un fragment haut de 0,055; c'est la partie supérieure d'une statuette. Les yeux et la bouche sont indiqués; on distingue la ceinture; les autres traits simulent, sur le devant, un collier en métal, par derrière un autre ornement métallique fixé à la tête.

La fig. 2 est un fragment acéphale, avec parures analogues;

les doigts sont indiqués par des traits et le costume par une ceinture. Trouvé à 0m,80 de profondeur.

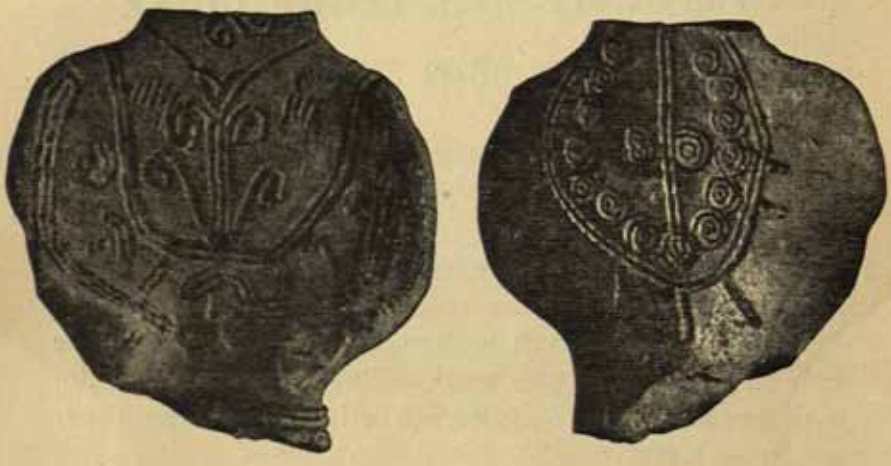

Fig. 2. — Partie supérieure d'une statuette acéphale, face et revers.

Fig. 3. — Moitié droite (face et revers) de la partie supérieure d'une statuette acéphale.

La fig. 3 est un second fragment acéphale (partie droite de la

partie supérieure du corps). Doigts indiqué sur la poitrine, ornement métallique; sur le dos, motif textile. Trouvé à 0m,80 de profondeur.

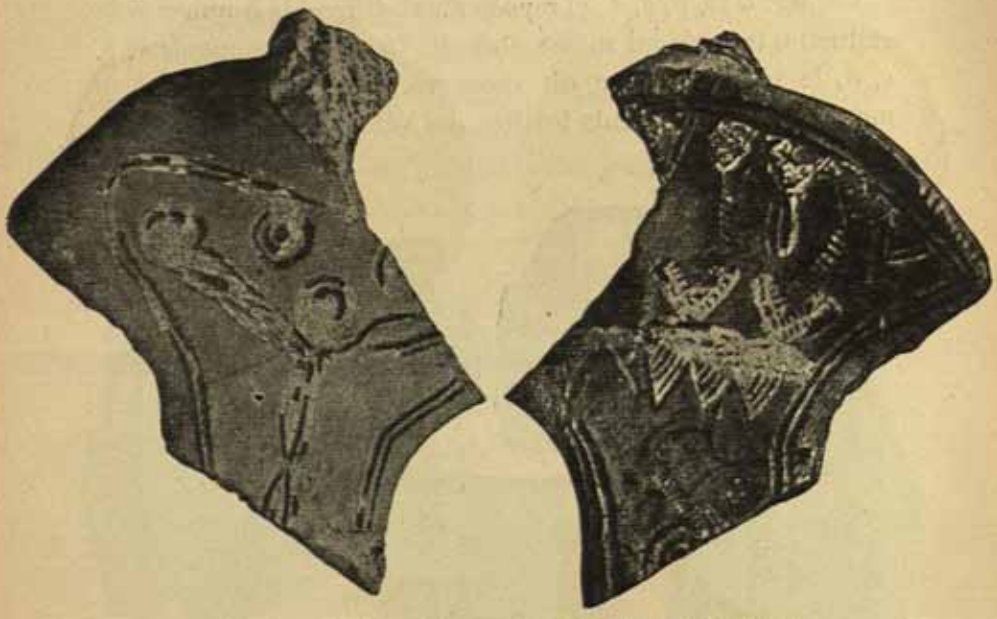

Fig. 4. — Partie supérieure d'une statuette, face et revers.

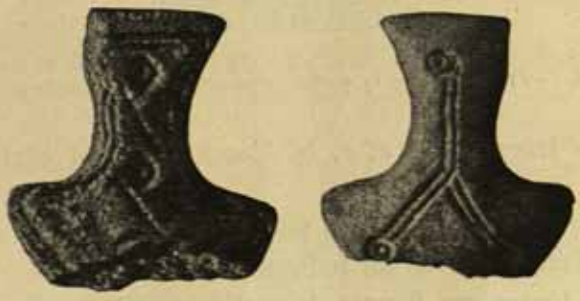

Fig. 5. — Fragments de statuette (?), face et revers.

La fig. 4 est un torse acéphale, avec ornement métallique sur le devant; le revers est indistinct. Comparer un fragment trouvé près de Kubin en Hongrie[1].

1. Wosinsky, *Die inkrustierte Keramik*, pl. 92 en haut (la reconstruction est erronée).

Ce n'est qu'avec réserve que je joins au même groupe le fragment (fig. 5), qui rappelle une statuette de *Vatina* dans la Hongrie méridionale[1].

Les fig. 6 (*a*, *b*, *c*, *d*, *e*) représentent différents fragments de statuettes trouvés au même endroit. Dans les fragments *a*, *b*, *c*, *d*, le bord inférieur est conservé. Les fragments *a*, *b*, *d* montrent les ornements textiles des vêtements; en revanche,

Fig. 6. — Fragments de la partie inférieure d'une statuette en cloche.

dans les fragments *b* et *e*, la décoration est d'origine métellique.

La fig. 7 reproduit une tête d'animal (cerf ?), avec une espèce d'étoile gravée sur le front.

Dans toutes ces figures, la partie supérieure du corps est pleine et plate, la partie inférieure creuse. Par là, les statuettes de Žuto Brdo se rapprochent de la célèbre idole de *Kličeva*, bien que celle-ci témoigne d'un peu plus de naturalisme et de

1. Milleker Bódog, *A Vatinai Oestelep*, extrait des *Délmagyarorszagi történelmi és régészeti Értesitö*, 1905, pl. XIX, 1 *a*, *b* ; p. 41 et suiv.

beaucoup plus de soin dans le rendu des détails. On peut donc la croire un peu plus ancienne[1].

J'ai lieu de croire que l'origine de ces types de statuettes serbes doit être cherchée en Crète; mais c'est là une question que je compte traiter ailleurs. Je ferai observer ici que la station serbe de Žuto Brdo, comme les stations hongroises qui ont fourni des produits analogues, est située sur le bord du Danube. La couche archéologique, épaisse d'un mètre environ, comprend des restes d'habitations et des urnes avec ossements brûlés (comme à Kličevac). Les outils de pierre sont peu abon-

Fig. 7. — Tête de cervidé.

dants et paraissent avoir subi l'influence des types d'outils de bronze. Les armes de bronze ne sont pas inconnues. Les vases sont fabriqués sans l'aide du tour et ne sont jamais peints. Les types des vases sont assez nombreux; celui du vase *a doppio cono* est caractéristique de ces gisements. En général, l'influence des vases en métal de la même époque paraît incontestable. Les ornements sont tantôt incisés, tantôt formés de points alignés ou groupés, tantôt et très souvent imprimés ou estampés. On trouve encore des ornements en creux ou en relief, mais à titre exceptionnel. Le style de la décoration est le style dit « à encadrement » (*Rahmenstil*) dans sa phase développée. Sur les vases en terre de Žuto Brdo, la

1. Sur la date de l'idole de *Kličevac*, voir *Mittheil. der anthrop. Ges. in Wien*, t. XXXVII (1907), [p. 49].

décoration n'est presque jamais purement ornementale ; elle reproduit des objets (par exemple une parure métallique) ou des particularités techniques (comme celles des vases en métal). La décoration ne devient vraiment ornementation que lorsqu'on l'applique aux vases en terre. La spirale est rare, mais le méandre fréquent, sinon à Žuto Brdo, du moins dans les stations analogues. On trouve aussi les ornements dits de remplissage, qui apparaissent plus loin, vers le sud-est de la presqu'île balkanique, avec la « fausse spirale » (cercles concentriques reliés par des tangentes). La « fausse spirale » s'est d'ailleurs rencontrée à Žuto Brdo.

Outre des objets de bronze, cette station nous a fourni, à la profondeur de 0m,20 et de 0m,50, de petits outils (?) *en fer*. Cela seul nous autoriserait à la placer dans le premier quart du premier millénaire avant notre ère, et cette conclusion est valable, à mon avis, pour les stations analogues [1].

Dr Miloje M. Vassits [2].

Belgrade.

1. Voir, sur les trouvailles de Kličevac, mon article dans la *Revue archéol.*, 1902, I, p. 172-190. Sur les influences mycéniennes en Serbie, il y a un mémoire dans *Starinar* (n. sér., I, p. 1-35), résumé en allemand dans les *Mittheil. der anthrop. Ges.* de Vienne, t. XXXVII (1907), p. [46-49].

2. [Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par S. Reinach.]

SUR L'HISTOIRE DU VERRE EN ÉGYPTE

Une ancienne tradition, qu'on répète encore de temps en temps, attribuait aux Phéniciens l'invention du verre. Cependant, depuis le déchiffrement des hiéroglyphes, on a reconnu aisément que plus d'un des verres multicolores réputés phéniciens portait une inscription mentionnant le nom d'un des pharaons d'Égypte. M. Fröhner, dans sa *Verrerie antique*, fut le premier à constater que, tandis que nous possédons un bon nombre de verres égyptiens ou grecs antérieurs à Alexandre, il n'y en existe aucun de fabrique incontestablement phénicienne. Ce n'est que depuis l'époque des Séleucides et surtout sous les Romains qu'une industrie importante de verroteries s'est développée en Syrie.

L'opinion de M. Fröhner, avec des modifications plus ou moins importantes, a été acceptée par MM. Friedrichs et Blümner[1]; récemment, de nouveaux faits sont venus la corroborer d'une manière surprenante. Ni la Syrie, ni les pays de l'Euphrate et du Tigre n'ont connu l'art de la verrerie avant la période grecque. L'unique vase de verre assyrien bien daté, celui qui, au British Museum, porte le nom de Sargon II, est sans le moindre doute originaire d'Égypte. La forme et la technique en témoignent et l'inscription tout aussi bien que les lions y ont été gravés après coup[2]. Tous les autres verres que

1. Blümner, *Technologie*, t. IV, p. 379 seqq., où l'on trouvera la bibliographie du sujet.

2. Grâce à l'obligeance de M. Wallis Budge, j'ai pu examiner le vase avec lui. Le vase a été formé au tour d'un corps de sable, l'inscription gravée à la pointe. Une reproduction insuffisante en a été donnée par MM. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. II, p. 717. J'avais communiqué une photographie au Dr Kisa pour la reproduire dans son livre sur la verrerie antique ; Kisa est malheureusement mort avant l'achèvement de son œuvre.

Botta, Layard et d'autres ont trouvés à Ninive ou à Khorsabad sont d'époque relativement récente[1].

Par contre, l'Ashmolean Museum conserve les fragments d'une boîte en bois incrustée de petites plaques de verre noir et bleu verdâtre; elle a été trouvée par M. Amélineau dans ses fouilles d'Abydos et porte le nom d'un des rois des premières dynasties[2]. La date ne fait donc aucun doute. M. Arthur Evans a eu la bonté d'examiner avec moi les plaques de très près : aucune confusion avec de l'obsidienne n'est possible. D'Abydos proviennent aussi quelques petites faïences en forme de 8 avec des incrustations en verre noir, qui appartiennent également à l'époque archaïque.

Si l'on considère que les Égyptiens ont, dès leurs premiers débuts, connu la faïence[3], il n'y a rien de très surprenant à ce qu'ils aient aussi fabriqué du verre sous l'Ancien Empire.

Malheureusement, des verroteries de l'âge des Pyramides ou même du Moyen Empire nous font encore absolument défaut. Il est vrai que le musée de Berlin a acquis dernièrement un bâton rectangulaire de verre long de quelques centimètres qui porte sur ses faces étroites le nom de Lamares en blanc sur fond noir. En coupant ce bâton en un grand nombre de plaques minces on pouvait obtenir des incrustations de meubles, sarcophages, etc., où apparaissait chaque fois le cartouche de Lamares, un des pharaons de la XIIe dynastie. Ce procédé est très commun du temps des Romains; MM. Grenfell et Hunt en ont trouvé beaucoup d'exemples[4]; mais il paraît avoir été

1. Botta, *Monuments de Ninive*, t. V, p. 173; Layard, *Discoveries*, p. 196-7, 593, 596-7.

2. Amélineau, *Fouilles d'Abydos*, 1895-96, pl. XXXI, n. 8-9 (Catalogue de vente de l'hôtel Drouot, 1904, n. 36). Les plaques en faïence ont été trouvées dans le cimetière W. des Anglais (Petrie, *Royal tombs*, II, pl. 38, 57-53, p. 38, où la description n'est pas tout à fait exacte).

3. *Mitteilungen zur Geschichte der Medizin und Naturwissenschaften*, t. VI, n. 2, 1907; Capart, *Débuts de l'art en Egypte*.

4. *Archaeological Report*, 1901-2, p. 4; 1902-3, p. 8; 1903-4, p. 16. Aucune de ces trouvailles ne semble antérieure aux Romains. [M. Petrie a trouvé beaucoup de ces fragments dans des décombres d'époque romaine à Denderah; la collection Dattari en renferme de nombreux et fort beaux spécimens. S. DE RICCI.]

inconnu à l'époque pharaonique, peut-être même sous les Ptolémées. Or, Lamares est le prénom du roi Aménemès II qu'on adorait aux basses époques comme dieu au Fayoum[1]. C'est du Fayoum que provient très probablement notre verre, qui me paraît être identique à une pièce que le regretté Tigrane Pacha avait acquise avec plusieurs verroteries de basse époque trouvées au Fayoum. Je considère donc le rectangle du musée de Berlin comme une pièce romaine ayant servi à faire des incrustations en verre pour un meuble quelconque d'un des temples de Lamares[2].

L'apogée de l'art de la verrerie en Égypte se place sous la XVIIIe dynastie (après 1600 a. C.). Les trois pièces les plus anciennes sont conservées au Caire, à Londres, à Munich. C'est d'abord une bouteille de forme un peu irrégulière ayant appartenu à un des favoris de la reine Kamare, sœur de Thouthmosis III. Du fond bleu verdâtre transparent se détachent avec une merveilleuse précision des dessins verts clairs, bleus et jaunes[3]. Si la technique de cette plus ancienne bouteille peut être comparée aux plus beaux spécimens des règnes suivants, celle du flacon du British Museum au nom de Touthmosis III n'est pas tout à fait aussi parfaite[4]. Les couleurs des ornements (raies bleues foncées, blanches et jaunes sur l'anse, inscriptions et dessins végétaux en ocre sur la panse) n'ont pas aussi bien pénétré dans le corps bleu clair du vase. Le pied et le bord jaunes ont été ajustés après coup; il faut remarquer un demi-cercle jaune serti de taches blanches qui entoure le bas de l'anse. Enfin, le gobelet de l'Antiquarium de Munich, également au nom de Thouthmosis III, est d'une exécution encore moins soignée : la pâte de verre verdâtre est si peu transparente qu'on a pu la prendre à tort pour de la faïence; des lambrequins jaunes et

1. *Aeg. Zeitschr.*, t. XLII, p. 111.
2. Le bâton en question est mentionné dans les *Amtliche Berichte aus den kgl. Kunstsammlungen*, novembre 1907, p. 53-54.
3. *Catalogue général du Caire*, n. 24059. Je rappellerai que le British Museum possède un scarabée d'Amosis I en verre bleu (n. 228).
4. Croquis dans Wilkinson, *Manners and customs* t. II, p. 142.

noirs couvrent la face extérieure[1]. C'est — les couleurs à part — l'ornementation typique de tous ces vases que les Anglais nomment *variegated glass*.

Le successeur de Thouthmosis, Aménophis II, avait fait mettre dans son tombeau plus d'une trentaine de vases en verre des formes et des couleurs les plus variées[2]. Parmi les fragments il y en a qui, avec leur couleur blanche opaque, rappellent plutôt des porcelaines de Sèvres. D'autres sont d'un magnifique bleu d'outremer, d'un blanc de lait ou d'un vert clair; les bandes irrégulières ou les taches qui ornent ces vases sont blanches, jaunes, bleu ciel, vertes, même brunes ou violettes; parfois les inscriptions sont peintes en rouge ou en gris mat; mais c'est le bleu surtout qui domine. Les ornements en relief sont rares; généralement les bandes minces coloriées ont été introduites dans le corps des vases comme des incrustations et n'ont pas pénétré bien profond. Le rouge est toujours rare, mais nous connaissons de longues perles en verre de cette couleur, datant de la XVIIIe dynastie. Le violet ainsi que le brun deviennent assez communs dans les petites figurines, amulettes, etc., de verre qu'on rencontre assez souvent dans les trouvailles du Nouvel Empire. Car le verre ne servit pas seulement à des bouteilles ou autres récipients; loin de là, on s'efforça d'imiter toutes sortes de matières précieuses avec cette matière et on fabriqua des bijoux en verre très élégants, entre autres des pendeloques composées de plusieurs cercles coloriés[3].

Nous connaissons beaucoup de verroterie datant des successeurs d'Aménophis : Thouthmosis IV[4], Aménophis III[5], Amé-

1. *Catalogue général du Caire, Fayencegefuesse*, p. XVII; Rosellini, *Mon. civili*, pl. LXII *b* reproduction coloriée.
2. Daressy, *Tombe d'Aménophis II*, pl. XLIII-XLV.
3. Griffith, *Tell el Yahudieh*, pl. XV, XVI.
4. Davis, *The tomb of Thoutmosis* IV, pl. XXVII ; le violet devient plus commun.
5. J'ai vu en Egypte, entre les mains des collectionneurs et des marchands, plusieurs centaines de fragments de verre provenant du palais d'Aménophis III à Thèbes (Molgata). Un superbe scarabée en verre bleu foncé a été trouvé dans le tombeau de Iouiya et Touiyou (éd. Davis, pl. XLIII).

nophis IV[1]. L'apparence extérieure en est toujours la même et les procédés techniques n'ont pas dû changer. Nous pouvons donc sans hésitation faire usage, pour toute la XVIIIe dynastie, des observations de Petrie, qui a découvert une fabrique de verrerie à Tell Amarna, capitale d'Aménophis IV. Comme j'ai exposé autrefois, d'après Petrie, comment on fabriquait alors les vases et amulettes en verre[2], il suffit de retenir ici deux faits principaux : aucun des vases égyptiens antiques n'a été soufflé, mais tous ont été coulés soit au moyen de moules dans lesquels on coulait le verre, soit à l'aide d'un corps sablonneux qu'on enveloppait de pâte de verre liquide en y trempant le corps aussi longtemps que la pâte était chaude. C'est pourquoi, à l'intérieur de chaque verre égyptien, on remarque une croûte jaune très mince et sablonneuse, dernier reste du corps. En second lieu, l'existence de la fabrique de Tell Amarna est une preuve certaine qu'il y eut des verreries en Égypte. Dès lors, il n'y a aucune raison pour ne pas croire que les vases et objets en verre plus anciens que ceux de Tell Amarna, mais analogues, ont été fabriqués dans le pays même, malgré le défaut d'indices certains attestant l'existence d'une industrie pareille à celle d'Amarna au palais d'Aménophis III à Thèbes.

Nous manquons presque complètement de documents pour la période ramesside. Mais les vases de la princesse Nsikhonsou que M. Maspero a décrits, prouvent que le verrier égyptien disposait encore des anciennes couleurs, le bleu, le vert, le jaune, le noir jaspé de blanc. Toutefois, la pâte de ces gobelets est lourde et à peine transparente, les formes en sont grossières[3].

Il semble qu'on doive ranger parmi les verroteries de la fin

1. Voyez Petrie, *Tell el-Amarna*, *passim*. [Les pâtes de verre recueillies dans les fouilles de Petrie, se trouvent dans la collection Amherst.]

2. *Recueil de travaux*, XXVIII, 20 seqq. Je regrette de n'avoir pas remarqué plus tôt que Griffith (*Beni Hasan*, IV, p. 6) avait déjà fait en partie les mêmes observations. Il a tort cependant, à mon avis, de considérer les vases *l. c.* XXVI, 1 et 2 comme des verres (comp. Lacau, *Recueil de trav.*, XXVI, 177 seqq.).

3. Maspero, *Les momies royales*, p. 590, pl. XXII a; *Guide de Boulaq*, 1884, p. 346. Pour des verroteries du règne de Ramessès II, v. Petrie, *Illahun*, pl. XVIII, XX.

du Nouvel Empire (entre 1000 et 650 a. J.-C.) de petites têtes généralement barbues composées de différentes pâtes de verre coloriées. D'ordinaire c'est le jaune et le noir qui dominent. Le faire en est grossier; elles ont été distribuées un peu partout dans le bassin de la Méditerranée et c'est aux Phéniciens qu'on les a toujours attribuées. Or, non seulement une bonne partie de celles qui se trouvent dans nos musées ou que j'ai rencontrées chez des antiquaires proviennent certainement d'Égypte, mais M. Petrie en a trouvé dernièrement un grand nombre dans ses fouilles du Delta[1]. S'il croit pouvoir les dater toutes avant l'époque saïte, je ne suis pas aussi sûr que lui qu'il n'y en ait pas de beaucoup plus récentes[2]. Ce qui est certain, c'est qu'elles sont toutes d'un même faire et que, si nous devons en attribuer un certain nombre aux ateliers égyptiens, toutes doivent en provenir directement ou indirectement. On peut admettre que parmi celles trouvées en Grèce il y en ait qui soient sorties des fabriques rhodiennes, où de bonne heure on a imité les faïences et les verroteries égyptiennes; mais il n'y a, suivant moi, aucune raison de faire intervenir ici les Phéniciens.

Pour l'époque saïte, on cite certains verres blancs du British Museum; mais je ne sais si la date en est bien établie. Pourtant, il y a dans nos musées plus d'une pièce qui doit être probablement attribuée à cette période : ce sont des incrustations en verre colorié ayant servi d'ornements à des coffres, à des bijoux, etc., ou bien des amulettes de tout genre remplaçant les pierres fines. J'ai acheté chez des marchands du Caire des barques à têtes de gazelle en verre jaune, rouge, bleu, imitant les barques en or dont M. Barsanti a trouvé de si beau spécimens à Saqqara[3]. La tête que MM. Perrot et Chipiez ont publiée à la fin

1. Petrie, *Hyksos et Israelite cities*, p. 17, 29, 46, pl. XIX B, XXXVIII.
2. Voyez entre autres Petrie, *Naukratis*, t. I, 43. La double tête (pl. XX, 31) semblerait d'après le style être plutôt de la fin du Nouvel Empire ; mais les têtes de nègres et les têtes en stéatite coptes (Strzygowski, *Koptische Kunst*, n. 8766), qu'on ne peut entièrement séparer des têtes en verres, semblent prouver que celles-ci durèrent pendant toute la période hellénistique.
3. *Annales du Service des antiquités*, t. III (bijoux de Tenehibou, pl. III, 1).

de leur introduction à l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* ne peut guère dater que du temps des Psammétiques. Peut-être aussi un magnifique chien couché en verre bleu transparent de ma collection remonte-t-il à cette période. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que l'art de la verrerie n'ait fleuri pendant l'époque saïte en Égypte ; mais, aux vases multicolores, on préfère plutôt alors de petites amulettes, incrustations et ornements de toute sorte pour décorer les maisons, les meubles et la personne du propriétaire lui-même. Une trouvaille des derniers temps de l'Égypte pharaonique[1] contenait, selon M. Petrie, un fragment d'un plat de verre couleur orange, des morceaux de verre bleu, vert pâle (*aqua maris*) et un petit fragment de verre phénicien, c'est-à-dire de *variegated glass*.

Il est difficile, pour le moment, de distinguer d'une façon certaine entre les verroteries de l'époque ptolémaïque et de l'époque romaine. M. C. C. Edgar, dans son beau catalogue des vases en verre du Musée du Caire, ne cite aucun vase ptolémaïque[2] ; nous ignorons donc si les verres soufflés se trouvent dans la vallée du Nil longtemps avant les Romains. Je continue à penser que c'est dans un des ateliers phéniciens après Alexandre que fut inventé l'art de souffler le verre et que ce fut là l'origine de la tradition antique sur la priorité des verreries phéniciennes.

On croirait volontiers que des vases tels que le célèbre vase Portland du British Museum sont sortis des mains d'un verrier alexandrin. Plusieurs fragments de la même technique proviennent certainement d'Égypte; ils faisaient probablement partie de plats qui, à l'intérieur, étaient ornés de bas-reliefs. Sur un de ceux que j'ai acquis, un vieillard est figuré tenant un chien en laisse, véritable sujet de « bas-relief alexandrin ».

Il va sans dire que les vases du genre de celui du duc de Portland ne sont que des imitations de vases-camées. En effet, à

1. Petrie, *Tanis*, t. I, p. 29 seqq.

2. L'introduction d'Edgar rassemble si bien les principaux faits pour les vases ordinaires en verre que je n'ai pas besoin d'y revenir.

l'époque gréco-romaine, le verre servait souvent à imiter les matières précieuses. Ces vases atteigaient dès cette époque des prix fabuleux : témoins les vases murrhins que feu Kisa a bien expliqués dernièrement[1]. On en connaît plusieurs fragments de provenance égyptienne où toutes sortes de marbres précieux, le *rosso antico* y compris, sont imitées. On en faisait non seulement des vases, mais plus souvent encore des incrustations de parois, des mosaïques où l'or luisait à côté d'imitations de pierres précieuses. Des fragments de ces mosaïques se sont rencontrés en foule près de la colonne de Pompée à Alexandrie. Mais on allait plus loin : plusieurs musées conservent des corniches dorées en verre qui ont été trouvées au même lieu. A l'époque romaine on se servait de perles en verre doré pour des colliers ; les plus anciennes que je connaisse ont été trouvées avec les bijoux d'une reine éthiopienne par Ferlini et sont actuellement à l'Antiquarium de Munich[2]. D'après les bronzes grecs découverts en même temps, il n'est guère possible de descendre au delà du règne d'Auguste pour la date de cette trouvaille. J'en connais d'autres qui, au lieu d'être dorées, sont argentées. Une classe spéciale assez rare est formée par des perles en verre noir peintes en rose ou jaune ; on y voit toutes sortes de motifs, tels que des fleurs, des rosettes, de simples zigzags. Parfois, au lieu de les peindre, on les posait sur la perle à la façon de reliefs.

Plus caractéristiques encore pour la verrerie égyptienne sont ces verres-mosaïques dont nous avons déjà parlé. On les fabriquait en bâtons ronds ou rectangulaires, puis on les coupait en minces plaques et on s'en servait pour des incrustations. Cela rappelle les bâtons de sucre bigarré qu'on achète chez les petits confiseurs ; en effet, le procédé technique doit être le même.

Ces plaques sont souvent d'un faire très grossier ; le rouge, le jaune y règnent, parfois le vert. D'autres, au contraire, sont

1. *Kunst und Kunsthandwerk*, 1906, p. 635 seqq.
2. Ferlini, *Scavi nella Nubia*.

d'une finesse surprenante et le dessin en est tellement minutieux qu'il faut employer la loupe pour bien reconnaître les détails. Les sujets sont généralement égyptiens : un œil *oudja*, un ibis, l'hiéroglyphe de la basse et de la haute Égypte. Les signes de l'écriture égyptienne ne sont pas rares. Mais, à côté d'eux, on rencontre des masques et des ornements grecs. Beaucoup ont certainement été fabriquées en Égypte, à Alexandrie, au Fayoum, dans l'oasis de Siwa[1] et ailleurs. On les a exportés en Grèce, en Italie, en Gaule et très probablement on a bientôt commencé à imiter en Europe les procédés égyptiens. Pour celui qui écrira un jour l'histoire de la verrerie antique, ce sera une tâche capitale de séparer les originaux égyptiens des imitations romaines et gauloises qui remplissent nos musées.

Peut-être, d'autre part, a-t-on introduit d'Italie en Égypte les vrais vases *millefiori*, c'est-à-dire ceux qui n'imitent d'aucune façon des pierres précieuses, mais qui combinent différentes couleurs au gré de la fantaisie. En tous les cas, il paraît que ce genre de vases murrhins est plus rare en Égypte qu'en Europe, tandis que les vases murrhins, imitant des marbres et des onyx, que Kisa regarde comme les plus anciens, sont au contraire plus communs dans la vallée du Nil. L'Europe ne rendait à l'Égypte que ce que celle-ci lui avait apporté autrefois : c'est de l'Égypte qu'étaient probablement venus les verriers qui s'établirent entre Cumes et Liternum et c'est de là que l'art de la verrerie se répandit dans tout l'Empire. Un des centres fut Aquilée[2], d'où émigrèrent les Vénitiens qui, plus tard, travaillèrent tant pour l'Orient musulman et dont les verroteries fournirent des modèles à presque toutes les fabriques de l'Europe. Ainsi, un lien plus ou moins direct rattache les ateliers de Murano aux anciennes fabriques des Aménophis.

1. Steindorff et Grünau en ont rapporté des spécimens; mais rien n'a été publié encore.

2. Il paraît qu'il y ayait aussi dans l'antiquité des rapports directs entre Aquilée et l'Egypte : le musée d'Aquilée garde plusieurs objets en faïence trouvés sur les lieux, de provenance évidemment égyptienne, et, parmi les verroteries, plus d'un morceau m'a paru identique à des pièces trouvées en Egypte.

Il n'a pas encore été question de l'usage du verre pour la plastique à l'époque hellénistique. Nous avons vu qu'à l'époque du Nouvel Empire on fabriquait de petites figurines en verre bariolé, des Thouéris surtout et des Bès, ainsi que de petits oiseaux[1]. Plus tard ce furent surtout des reliefs en verre qu'on composait, pour ainsi dire, en fixant des figures plates de divinités, d'animaux, etc., dans des cadres de bois, de bronze, ou de pierre. Cependant, à l'époque hellénistique, on coula des statuettes entières en verre bleu-clair, vert ou blanc. J'ai acheté au Caire une petite tête d'Apollon, rappelant de loin l'Apollon du Belvédère, et une tête plus grande d'une princesse ou reine coiffée en Isis. Elle pourrait bien être encore du temps des Ptolémées. Plusieurs autres sont connues, mais ne semblent pas avoir été publiées; toutefois, les statuettes en verre ont toujours dû être rares.

L'art du verrier en Égypte ne cessa point avec la domination des Romains. On peut attribuer aux derniers siècles avant l'invasion arabe certaines perles très grandes, oblongues, coulées, qui sont d'un bleu extrêmement foncé et montrent aux deux extrémités des zigzags rouges et blancs[2]. Une des pièces les plus récentes que j'aie eues entre les mains est une petite croix provenant d'un monastère copte. A la voir posée à plat sur une table, c'est une pièce absolument insignifiante; mais, dès qu'on laisse passer la lumière à travers le verre, celui-ci devient d'un magnifique vert d'émeraude et l'on croit tenir en main un bijou de grand prix. Les Arabes ont continué à faire du verre, comme ils ont fait de la faïence. Les procédés techniques ont changé comme les motifs; cependant les verres et les lampes arabes coloriées ont joui d'une grande renommée au moyen âge et leur technique a influé sur celle des fabriques de Venise. Venise

1. La plus ancienne figurine en verre de dimensions plus importantes est un oushebté de la XIXe dynastie (Petrie, *Royal tombs*, I, p. 33.)

2. Wallace-Dunlop, *Glass in the old World* (pl. VI, 4) en a figuré une. J'en connais plus d'une douzaine trouvées en Egypte et je crois que toutes ont été fabriquées dans ce pays.

finit par l'emporter et sut si bien imiter les modèles orientaux que peu à peu les fabriques de l'Orient disparurent et qu'aujourd'hui les pays qui, du temps des Romains, produisaient pour les marchés d'Europe, importent d'Italie, d'Allemagne et de France des verroteries pour leur usage quotidien.

F. W. DE BISSING.

Munich.

LE ROYAUME DE HAMAT ET DE LOU'OUCH

AU VIIIe SIÈCLE AVANT J.-C.

Dans la seconde partie, qui vient de paraître, de ses *Inscriptions sémitiques de la Syrie, de la Mésopotamie et de la région de Mossoul*, M. H. Pognon, le savant sémitisant connu par ses heureuses découvertes comme par ses solides publications, nous livre un monument du plus haut prix. Au cours d'un voyage en Syrie, en 1903, M. Pognon a relevé sur place quatre blocs appartenant à la même stèle, placés l'un sur l'autre. Le bloc supérieur montre le bas de la robe et les pieds d'un personnage de profil à droite, debout sur un tabouret. La stèle, quand elle était complète, devait dépasser 2[m],10 de hauteur sans le socle. La largeur varie de 54 centimètres à la base jusqu'à 62 centimètres vers le milieu. Au-dessous du personnage, sur le devant de la stèle, est gravée l'inscription principale ; il en subsiste dix-sept lignes. Sur le côté gauche de la stèle, on reconnaît encore vingt-huit lignes. Enfin, sur le côté droit, on ne distingue certainement qu'une ligne ou deux. M. Pognon pense que le texte qui débute sur la face principale se continuait sur le côté gauche. A droite, on aurait un second texte.

La stèle est consacrée au dieu Alour — vocalisation incertaine — par Zakir qui s'intitule roi de Ḥamat et de La'ach, ou plutôt, comme nous le verrons, de Lou'ouch. Elle proclame la victoire remportée contre les rois coalisés qui assiégeaient Zakir dans la ville de Ḥazrak. Son principal adversaire est le roi d'Aram, c'est-à-dire de Damas, Bar-Hadad, fils de Ḥazaël, que la Bible mentionne sous le nom hébraïsé de Ben-Hadad, troisième du nom[1].

1. II *Rois*, XIII, 3 et 24-25.

Bar-Hadad, fils de Ḥazaël, monte sur le trône pendant le règne du roi d'Israël Joachaz (815-799), fils de Jéhu, et antérieurement à l'an 803, année où il devient le vassal d'Adadnirari III. A cette occasion, les textes assyriens le désignent sous le nom de Mari, titre plutôt que nom propre[1]. Bar-Hadad est encore contemporain de Joas (799-784), fils de Joachaz, qui mena contre lui trois campagnes victorieuses. Bar-Hadad a donc régné d'environ 805 jusque vers 780 ou plus tard encore. D'autre part, au point de vue paléographique, la dédicace de Zakir est contemporaine de l'inscription dite de Hadad, le plus ancien texte de Zendjirli, ou de très peu postérieure[2]. Malheureusement, on sait simplement que l'inscription de Hadad est de la première moitié du VIIIe siècle et antérieure à 765. Si, pour fixer les idées à dix ou quinze ans près, on adopte la date moyenne de 785, on voit que le texte découvert par M. Pognon est d'une soixantaine d'années plus récent que la stèle de Mésa. Il est rédigé dans un araméen imprégné de cananéismes, d'où de curieuses analogies avec l'hébreu.

On conçoit l'importance de cette découverte. Nous renvoyons pour l'étude du texte à l'excellent commentaire philologique de M. Pognon ; nous ne chercherons ici qu'à préciser certains points d'histoire politique et religieuse. A l'appui, nous donnerons, à la fin de cet article, la traduction du texte principal en notant les passages où nous nous écartons de la lecture de M. Pognon. Ces divergences ne sont pas nombreuses.

1. La chronologie des rois de Damas est fort embrouillée. Toutefois, on ne peut supposer avec M. Pognon, *o. c.*, p. 177, que Mari, roi de Damas, cité vers 803 par un texte de Adadnirari, soit le successeur de Bar-Hadad, puisque ce dernier soutint trois campagnes contre Joas (799-784), fils de Joachaz. D'autre part, Mari ne peut avoir précédé Bar-Hadad car, d'après II *Rois*, XIII, 24, Bar-Hadad succède directement à Ḥazaël. Mari ne peut donc être qu'une autre appellation de Bar-Hadad, probablement son titre ; cf. l'inscription de Barrekoub, lignes 5-6.

2. M. Pognon, *o. c.*, p. 178, estime que la stèle de Zakir fournit la plus ancienne de toutes les inscriptions araméennes actuellement connues. Ce n'est pas l'impression que donnent les *zain* et les *kaf* de l'inscription comparés avec ceux du texte de Hadad gravé sous Panamou I.

Le royaume de Ḥamat.

Zakir, roi de Ḥamat et de Lou'ouch, brusquement rappelé à la célébrité, est inconnu par ailleurs. Sans doute, était-ce un de ces hommes de guerre, hommes de rien comme les stigmatisent les textes assyriens, un de ces généraux assez audacieux pour renverser leur maître et s'installer à sa place, rudes adversaires pour les Assyriens. Il est concluant que Zakir ne donne pas le nom de son père Il ne descendait donc pas des rois de

Fig. 1. — Les royaumes du nord coalisés contre Zakir.

Ḥamat ni de ceux de Lou'ouch. Ces derniers nous sont totalement inconnus; mais on compte sur le trône de Ḥamat un contemporain de David du nom de Ṭo'î[1]. Plus tard, on trouve mention d'Irkhoulina, contemporain de Salmanasar II, d'Achab

1. II Samuel, VIII, 9 et suiv. Le nom de son fils, Yoram d'après le livre de Samuel et Hadoram d'après le livre des Chroniques, doit être restitué Hadadram. Il n'y a pas lieu, comme on l'a fait, de penser à une autre ville que Ḥamat sur l'Oronte.

d'Israël et de Ben-Hadad II (Adadidri des textes assyriens) de Damas. Ces rois de Ḥamat, d'Israël et de Damas, en compagnie de plusieurs autres, sont mis en déroute à la fameuse bataille de Qarqar[1], ville royale d'Irkhoulina. Le récit de la campagne nous montre que le royaume de Ḥamat s'étendait assez loin dans le nord de Qarqar et comprenait les villes d'Adinnou, Machgâ et Arganâ. Ces villes n'ont pas été identifiées. On retrouve Adinnou et Arganâ dans deux bourgs bien connus à l'époque des Croisades, situés précisément sur la route directe d'Alep à Apamée (Qarqar) : Dânîth, près Edlib et er-Roudj, actuellement Riḥâ (fig. 1).

Le royaume de Ḥamat n'embrassait pas seulement les riches plaines tributaires du moyen Oronte : il remontait plus ou moins haut dans la vallée de ce fleuve jusque dans la Béqâ' actuelle, suivant que Damas, la puissance rivale, lui en laissait l'occasion. Au VIIIe siècle, le royaume de Ḥamat s'adjoint le pays de Lou'ouch et le territoire de Ḥazrak. Ainsi, Ḥamat reconstituait le grand état du pays d'Amourrou (Amorrhéens) que les Hittites avaient détruit au XIVe siècle avant notre ère.

Le pays de Lou'ouch.

Que représente le terme de La'ach ou Lou'ouch que Zakir ajoute à son protocole royal? Avec réserves, M. Pognon pense que ce pourrait être la ville de Ḥoms ou Emèse. Dans ce cas, on s'étonne que les textes assyriens n'en fassent pas mention. Nous proposons une autre solution : ce vocable n'est autre que celui de *Loukhouti*, pays mentionné une fois dans les textes assyriens et qu'on peut localiser avec certitude.

Tout d'abord, la vocalisation « La'ach », proposée par M. Pognon, est rien moins qu'assurée. Le texte araméen ne nous livre que les consonnes *lamed*, *'ain* et *chin*. Or, les Assyriens rendent fréquemment *'ain* par le son *kh*. Ainsi 'Azzah (Gaza) est transcrit Khazzatou, 'Azâz devient Khazâz. Nous

1. Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, p. 135 et 173.

avons, dans les tablettes d'El-Armana, Kinakhna et Kinakhkhi pour Canaan (Kena'an). Il n'est pas difficile, non plus, d'établir l'équivalence de la sifflante et de la dentale. Il est de règle qu'un *taw* correspondant à un *tha* arabe, soit noté *chin* dans les

Fig. 2. — Le royaume de Hamat et de Lou'ouch.

vieux dialectes araméens, comme d'ailleurs en cananéen. De même, un *dalet* correspondant au *dha* arabe sera noté *zain*. Ainsi on a, dans le vieil araméen de l'inscription, *'achar* « lieu, endroit » au lieu de *'atar*. De même Ḥazrak au lieu de Ḥadrak (Zacharie, IX, 1) ou Khatarika des textes assyriens. Nous verrons plus loin que Miliz (Mélitène) est pour l'assyrien Milid.

Donc, au point de vue phonétique, l'identification que nous proposons est parfaitement correcte. Elle entraînerait la vocalisation Lou'ouch[1] si, géographiquement, elle était acceptable.

Par une heureuse fortune, le seul texte assyrien qui mentionne le pays de Loukhouti, permet de le situer très exactement. C'est l'itinéraire détaillé que suivit exceptionnellement Assournaṣirabal III dans une de ses campagnes en Syrie et en Phénicie, un peu moins d'un siècle avant la dédicace de Zakir.

Le monarque assyrien passe l'Euphrate à Karkémich et pointe droit sur Khazâz ('Azâz). Il pénètre ainsi dans le pays appelé le Patinou sur lequel régnait alors le roi Loubarna. L'armée assyrienne traverse l'Afrin et campe devant Kounouloua, ville royale de Loubarna. Puis, elle se dirige vers l'Oronte qu'elle franchit, probablement au Djisr el-Ḥadîd. C'est encore la route pratiquée de nos jours. Après le Djisr el-Ḥadîd ou Pont-de-fer, l'armée s'engage dans la montagne, aujourd'hui le Djebel Qoṣeir, que le texte dénomme Yaraqi et Ya'touri. A partir de ce point, les historiens font faire fausse route à l'armée assyrienne en supposant qu'elle se dirige vers Lataquié. En réalité, elle gagne la vallée de l'Oronte et remonte cette vallée en se tenant à quelque distance de la rive gauche pour éviter les places fortes du royaume de Ḥamat. L'armée campe sur les bords de la rivière Sangoura qu'on identifie à tort, à la suite du P. Delattre[2], avec le Nahr el-Kebir du nord qui débouche dans la mer au voisinage de Lataquié. C'est bien plutôt l'affluent de gauche de l'Oronte dont l'ancien nom se conserve avec une métathèse sous la forme Saroûdj (voir fig. 2). Assournaṣirabal s'arrête dans la plaine fertile qu'arrose le Saroûdj pour prendre quelque repos et il profite de la moisson pour ravitailler ses troupes. Jusqu'ici et depuis 'Azâz, il a traversé le Patinou conquis. Il lui faut maintenant s'ouvrir la route du sud vers la Phénicie, but de l'expédition. Il rançonne d'abord les districts

1. Avec cette réserve que la vocalisation peut avoir été déformée, comme c'est souvent le cas dans les transcriptions assyriennes, par assimilation.

2. Delattre, *L'Asie occidentale dans les inscriptions assyriennes*, p. 49-50.

montagneux voisins, le Saratini et le Douppâni. Le premier de ces noms est peut-être conservé par le Djebel ech-Chara, au sud de Qadmous. Installé dans la forteresse d'Ariboua[1], qui appartenait au roi du Patinou, le conquérant y donne des fêtes tandis que ses troupes s'occupent à la moisson et que ses intendants accumulent dans la place tout le blé de la contrée. Il y laissera même une colonie assyrienne.

Entre temps, Assournaṣirabal lance une expédition dans le pays de Loukhouti. Les villes se rendent, les guerriers sont massacrés ou empalés. Cette opération ouvre la route du sud, celle qui descend par Qal'at el-Ḥoṣn dans la vallée de l'Eleuthère et conduit, en obliquant à l'ouest, en Phénicie. Cette route fut suivie, notamment, par Titus et les premiers Croisés; elle est notée sur la table de Peutinger[2]. Il résulte de cet itinéraire que le Loukhouti est le massif montagneux peu élevé et très fertile qui, de Maṣyâd s'étend jusqu'au district de Qal'at el-Ḥoṣn et comprend Ṣafîta, Baitocécé (Ḥoṣn Soleimân), el-Mechta à l'ouest, Mariamîn, Barîn et Raphanée à l'est[3]. A n'en pas douter, c'est là le riche territoire que Zakir réunit au royaume de Ḥamat et qui apparaît dans son protocole : roi de Ḥamat et de Lou'ouch. Au temps d'Assournaṣirabal, le pays de Lou'ouch était indépendant.

Ḥazrak.

Pour achever de nous rendre compte des possessions de Zakir, il nous faudrait connaître l'endroit où M. Pognon a fait sa découverte. Nous savons seulement que c'est en Syrie « à moins de 200 kilomètres de la Méditerranée[4] ». Le savant auteur donne les raisons de son silence : « Je ne peux pas songer à faire des fouilles en ce moment, mais je compte bien en faire

1. Cette place a été reconnue par M. Maspero, *Hist. anc. des Peuples de l'Orient classique*, t. III, p. 40, note 4, dans la moderne Raba'o. Cf. *Revue archéologique*, 1897, I, pl. VII *bis*.

2. Sur cette route, voir *Revue archéologique*, 1897, I, p. 311 et suiv. et p. 318.

3. M. Maspero, *o. c.*, t. III, p. 40, note 5, adopte pour le Loukhouti le triangle Qadmous, Maṣyâd, Tortose.

4. Pognon, *o. c.*, p. 156.

un jour; j'ai, d'autre part, la conviction que, si je commettais l'immense maladresse de dire où j'ai découvert la stèle de Zakir, il se trouverait certainement quelqu'un qui irait immédiatement faire des fouilles, découvrirait sans aucune difficulté les fragments qui manquent, et s'empresserait de publier complète l'inscription qu'à mon grand regret je ne peux publier qu'en partie. Je n'ai qu'un moyen de rendre une spoliation impossible, mais ce moyen me paraît excellent : c'est de ne pas dire où j'ai trouvé la stèle de Zakir[1] ».

Nous faisons des vœux pour que M. Pognon réunisse prochainement les conditions nécessaires pour entreprendre les fouilles qu'il doit envisager depuis 1903, date de sa trouvaille, et qu'il est à même, mieux que personne, de mener à bien. En attendant, nous devons commenter le texte de Zakir avec des éléments volontairement incomplets.

Au risque de troubler le repos de l'heureux inventeur, on ne manquera pas d'observer que le secret, si soigneusement gardé par lui, nous est à moitié révélé par Zakir. L'inscription, en effet, paraît attester qu'elle a été élevée à Ḥazrak. Ainsi, M. Pognon aurait découvert, du même coup, un monument de première importance et le site antique de Ḥazrak. Or, on croit savoir que Ḥazrak était située à l'est de l'Oronte, entre Ḥamat et Damas. N'insistons pas sur ce point dont la solution appartient à M. Pognon.

Si l'on veut bien se reporter à la traduction de la dédicace de Zakir, à la fin de cet article, on verra que notre restitution du nom de Ḥazrak[2], en tête de la ligne 4, explique le sujet de discorde entre Zakir et les rois coalisés. Zakir s'était emparé de cette ville, ce qu'il expose en disant que le dieu Ba'al-Samain l'avait établi roi dans Ḥazrak. Était-ce une possession de Damas, ou le roi de Ḥazrak[3] était-il vassal de Damas? Toujours est-il que

1. Pognon, o. c., p. 157.
2. M. Philippe Berger, à qui nous avons communiqué cette restitution, l'a pleinement approuvée.
3. Il est peut-être question de ce roi dans le texte latéral de gauche.

le coup de main de Zakir mit en mouvement Bar-Hadad qui sut intéresser à sa cause de nombreux rois syriens, inquiets des progrès de leur voisin. A côté de Bar-Hadad, est cité Bar-Gach, roi d'un pays très proche puisque le scribe a jugé inutile d'en faire mention. Par contre, les rois aux territoires plus éloignés restent anonymes : le roi de Qouhé ou de la région d'Issus[1], le roi de 'Amq ou de la région du lac d'Antioche[2], le roi de Gourgoum ou région de Mar'ach[3], le roi de Sam'al ou de la région de Zendjirli[4], enfin le roi de Miliz. Seul, ce dernier nom n'a pas été identifié par M. Pognon; c'est le Milid des textes assyriens[5], la Mélitène des Grecs.

Le texte décrit les opérations du siège et proclame la victoire remportée avec l'aide de Ba'al-Samain. Pourquoi Zakir n'élève-t-il pas sa stèle en l'honneur de ce dieu, mais en l'honneur du dieu Alour qui nous est révélé ici pour la première fois? La raison ne paraît pas douteuse. Alour devait être le dieu principal de Ḥazrak, le *genius loci*; il fallait lui rendre grâces avant tout autre parce qu'on se trouvait dans son domaine, sur son territoire. Le personnage posé sur un tabouret, et dont on ne voit plus sur la stèle que les pieds et le bas de la robe, devait figurer le dieu Alour.

Le royaume de Ḥamat, comprenant le pays de Lou'ouch et le territoire de Ḥazrak, formait au VIIIe siècle l'état le plus puis-

1. Ce pays est non seulement cité par les textes assyriens, mais aussi par la Bible (I *Rois*, x, 28). Salomon s'y fournissait de chevaux.

2. Ἀμύκης πεδίον de Polybe, V, 59. Une légende rapportée par Pausanias de Damas, fragm. 4, prétendait qu'une fille du roi chypriote Salaminos avait fondé l'acropole (παλαιὰ πόλις) d'Antioche. Le nom de cette princesse, Ἀμυκή, n'est autre que le nom du pays d'Antioche.

3. Cette localisation a été établie par M. Sachau, *Zur historischen Geographie von Nordsyrien*, dans *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1892, p. 314 et suiv. M. Pognon, o. c., p. 165, note 1, prête à M. Sachau une opinion qui n'est nullement la sienne.

4. Si l'on admet, comme nous le disons plus haut, la contemporanéité du texte de Zakir et de l'inscription de Zendjirli dite de Hadad et si, comme il semble, les rois de Yadi étaient aussi rois de Sam'al, le roi non cité ici serait Panamou I.

5. On trouve groupés ensemble dans les textes assyriens (*Keilinschr. Bibliothek*, II, p. 21) les pays de Sam'al, de Gourgoum et de Milid.

sant de la Syrie. Zakir et ses successeurs s'attachent à fortifier Ḥazrak et à la rendre inexpugnable, à tel point qu'à partir de 772, et pendant une cinquantaine d'années, cette place devient le principal objectif des campagnes assyriennes en Syrie. Le canon des *limmou* signale des expéditions contre Ḥazrak en 772, 765 et 755[1]. En 730, Tiglatpiléser III décide le démembrement du royaume de Ḥamat : de nombreux districts, dont celui de Ḥazrak, sont rattachés directement à l'empire assyrien. Parmi les contingents du monarque figurait celui du roi de Sam'al Panamou II, fils de Bar-Ṣour, qui prit alors sa revanche de la défaite infligée par Zakir à un de ses prédécesseurs. Le roi Eniel, peut-être un descendant de Zakir, régnait alors à Ḥamat.

Dès ce moment, Ḥazrak perd toute importance et sa mention disparaît des textes historiques. Quant à Ḥamat, elle se révolte encore. Sargon II fait écorcher vif son roi Iloubidi et met dans la ville un fort parti d'Assyriens. Le général en chef de Sennachérib achèvera de ruiner l'œuvre de Zakir.

Ainsi donc, le rôle de Ḥazrak est nettement défini : il tient tout entier dans le VIIIe siècle. Cette constatation ne peut manquer de soulever à nouveau la question d'attribution d'une partie de l'œuvre mise sous le nom du prophète Zacharie.

On sait, en effet, que les chapitres IX-XIV de Zacharie ne sont pas de ce prophète. D'abord attribués par Ewald et ses élèves à la période pré-exilique, ils sont placés aujourd'hui par les exégètes modernes, notamment par l'école de Wellhausen, après l'exil. Ces chapitres auraient été composés tardivement par un auteur très au courant des anciens prophètes et habile à les pasticher. Le terme inconnu de Ḥadrak où les uns, notamment les rabbins, voyaient un mot forgé, les autres un nom divin plus ou moins déformé, renforçait cette opinion. Maintenant que nous sommes certains de l'existence de cette ville, un revirement devra se produire. Même en admettant le pastiche, cette mention unique de Ḥadrak dans Zacharie, IX, 1, révèle un pro-

1. *KB*, I. p. 211 et 213.

phète que nous ne connaissons que par l'utilisation qu'en fait l'auteur des chapitres IX-XI de Zacharie. Il se peut aussi que ces chapitres ne soient pas un pastiche, mais les restes mutilés de l'œuvre d'un prophète qui s'était élevé contre « la terre de Ḥadrak », contre Damas, contre « Ḥamat qui est contiguë », contre Tyr et Sidon.

La Religion de Zakir.

Si notre traduction de la ligne 2 (voir ci-après) est exacte, Zakir confesse sa foi en Ba'al-Samain avec une ferveur qui ne le cède à aucun fidèle de Yahwé. Le roi puissant proclame que si Ba'al-Samain l'a couvert de gloire et l'a soutenu dans ses épreuves, c'est à cause de sa piété. Et pour le déclarer, il emploie le terme d'humilité dont se parent en Israël les *'anawim* « les hommes qui craignent Dieu, qui l'aiment, qui ont confiance en lui, ceux qui cherchent Yahwé[1] ». Panamou I, fils de Qaral, d'une famille d'Asie Mineure récemment sémitisée, dira que son dieu lui a donné la grandeur et a fait une sûre alliance avec lui[2]. La formule piétiste de Zakir est d'un autre sentiment. Nous allons voir qu'elle correspond à une organisation religieuse très forte, comme on savait qu'il en existait chez les Israëlites et comme on présume qu'il en existait chez les Phéniciens, — au prophétisme.

Le polythéisme de Zakir, comme d'ailleurs celui des rois d'Israël ses contemporains, n'est pas douteux. Dans le texte latéral de gauche, malheureusement très fragmentaire, il appelle la malédiction de tous les dieux Ba'al-Samain, Alour, Chamach (le Soleil), Sahar (le dieu-Lune), des dieux du ciel et des dieux de la terre, contre quiconque enlèverait la stèle consacrée à Alour. Mais Zakir se considère comme la créature, l'esclave de Ba'al-Samain et, en ce qui le concerne, il met toute sa confiance dans Ba'al-Samain.

1. Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, t. III, p. 41-42.
2. Inscription de Hadad, l. 11-12.

Lorsque, assiégé par sept rois dans Ḥazrak, voyant s'élever contre lui un mur plus haut que celui de la ville, Zakir sent son courage faiblir, il lève les mains vers Ba'al-Samain et son dieu l'exauce. Ba'al-Samain lui parle et le réconforte par le moyen des Prophètes et des Astrologues. « Ne crains pas, lui dit le dieu, car c'est moi qui t'ai établi roi, je me tiendrai avec toi et je te délivrerai de tous ces rois qui t'assiègent ». Le dieu reprend : « Je me tiendrai avec toi et je vaincrai tous ces rois qui t'assiègent, j'abattrai ce mur qu'ils ont élevé... ». Le texte conservé s'arrête ici. Dans sa brièveté, il fournit une remarquable réplique des scènes prophétiques en Israël, notamment de la scène si vivement contée dans I *Rois*, XXII, où Josaphat et Achab interrogent les Prophètes pour savoir s'ils peuvent engager avec succès la lutte contre le roi de Damas. Ce sont les mêmes pratiques et la même mentalité.

On ne saurait trop marquer qu'encore au VIIIe siècle, il n'y avait pas de différence essentielle entre les diverses populations syriennes, israélites ou non-israélites, quant aux croyances et au culte. Les découvertes épigraphiques rendent chaque fois le fait plus certain. La stèle de Zakir nous confirme dans les conclusions auxquelles nous a conduit l'étude des cultes syriens, à savoir que Syriens et Juifs, partis du même point, ont évolué parallèlement, subissant les mêmes influences et trahissant, sous l'identité d'expression, la similitude des représentations religieuses. Si nous possédions quelques pages, et non pas seulement quelques lignes sur Ba'al-Samain, le dieu des cieux, nous retrouverions l'exact équivalent de Yahwé au temps des rois d'Israël.

Nous terminons en donnant la traduction littérale de la partie lisible de la dédicace de Zakir.

1. Stèle qu'a érigée Zakir, roi de Ḥamat et de Lou'ouch, à Alour [dans ce naos[1]

1. Nous lisons זנה | [באשרא] לאלור plutôt que « en ce jour » qui est une formule littéraire et non épigraphique. L'*achar* dans lequel se dressait la stèle de Zakir était un lieu consacré, probablement une chapelle, un *naos*. Dans le texte latéral de gauche, ligne 15, nous comprenons אית אשר ידי « [j'ai couvert *ou*

2. ci. Moi, Zakir, roi de Ḥamat et de Lou'ouch, j'ai été un homme pieux[1] et [m'a rendu grand[2]

3. Ba'al-Samain et il s'est tenu avec moi. Ba'al-Samain m'établit roi [dans

4. Ḥ]az[r]ak[2], (alors) Bar-Hadad, fils de Ḥazaël, roi d'Aram, réunit contre moi

5. dix-[sept?] rois : Bar-Hadad et son armée, Bar-Gach et son armée,

6. [le roi] de Qouhé et son armée, le roi de 'Amq et son armée, le roi de Gourgoum [et

7. son armée, le roi de Sam'al et son armée, le roi de Miliz et son armée

8. .... Ils étaient sept rois

9. avec leurs armées et tous ces rois mirent le siège contre Ḥaz[rak.

10. Ils élevèrent un mur plus haut que le mur de Ḥazrak et ils creusèrent un fossé plus profond que son fossé.

11. Je levai les mains vers Ba'al-Samain et Ba'al-Samain m'exauça.

12. Ba'al-Samain me [fit connaître][4] par l'intermédiaire des Prophètes et des Astrologues[5] ; [et me dit

j'ai achevé] mon *'achar* et quiconque enlèvera l'*a'char*] de Zakir, roi de Ḥam[at et de Lou]'ouch, (d'auprès) de cette stèle et [quiconque] enlèvera cette stèle de]de]vant Alour et l'ôtera de son [*acha*]r.... » M. Pognon comprend « et [j'écrivis sur elle] mon inscription (*ou* mes hauts faits). » Dans les stèles de Nérab *'achar* a le sens de lieu funéraire et correspond au *maqóm* des textes de Zendjirli. Dans l'inscription de Ma'ṣoûb, on trouve *'achérat* probablement dans le sens de *naos*.

1. Nous tenons עגה pour l'équivalent de l'hébreu עני « humble » dans le sens religieux d'entièrement soumis à la divinité. M. Pognon comprend : « je parle à tout le monde ».

2. Nous restituons ו[הכ ברך]ן; cf. Hadad, lig. 11.

3. M. Pognon pense à un mot signifiant « or, voici que ». Il a nettement indiqué dans sa copie, faite avec grand soin d'après l'original, que le *hé*, auquel nous substituons *rech*, est fort douteux; seule, la hampe est certaine et vaut pour le *rech*. Nous avons expliqué plus haut que cette restitution permettait de se rendre compte de l'ouverture des hostilités entre Zakir et les rois coalisés.

4. Aux lignes 11-12, restituer un verbe comme ויהו]דע.

5. Nous considérons עדדן comme le pluriel d'un terme tel que *'oded*, de la

13. Ba'al-Samain : Ne crains pas, car (c'est) moi (qui) [t'] ai fait régner ; [moi, je me tiendrai

14. avec toi et je te délivrerai de tous [ces rois qui]

15. ont mis le siège contre toi. [Ba'al-Samain me] dit : [je me tiendrai avec toi

16. et] tous ces rois qui ont mis [le siège contre toi, je les vaincrai[1]

17. et ce mur qu']ils ont élevé, je l'abattrai...

René DUSSAUD.

racine *'adda* qui conserve en arabe son sens primitif de « compter », d'où en araméen biblique עדו « temps, année ». Nous comprenons : ceux qui comptent le temps, qui fixent le comput, les astrologues.

1. Nous proposons de restituer aux lignes 15-17 :

15 ..... ויאמר ל[י בעלשמין אקם עמך

16 וכ[ל מלכיא אל זי בחאנ[י עליך מצר אחזק על-

17 הם] ושורא זנה ז[י הרמו אנפלה.....

UNE ORDALIE PAR LE POISON A ROME

ET L'AFFAIRE DES BACCHANALES

L'an 331 av. notre ère, 423 de la fondation de la Ville, il se produisit à Rome une série d'événements tragiques dont Tite Live, seul parmi les historiens anciens, nous a laissé le récit[1]. Ce fut une « affaire des poisons », la première dont on eût conservé le souvenir et qui effraya la population au point qu'il fallut nommer un dictateur pour accomplir la cérémonie du *fichement du clou*. Tite Live semble presque s'excuser de lui donner une place dans son ouvrage. Il le fait pour ne point omettre de témoignage, pour ne point refuser créance à quelqu'un de ses auteurs (*ne cui auctorum fidem abnegaverim*); il nous avertit, d'ailleurs, que les annalistes ne sont point d'accord et ajoute qu'il voudrait qu'on se fût trompé en attribuant à la malice humaine ce qui était dû peut-être à l'inclémence du ciel. La preuve que Tite Live a consulté ici plusieurs sources ne ressort pas seulement de la mention qu'il fait de leur désaccord (*nec omnes auctores sunt*), mais de l'incertitude touchant le surnom du deuxième consul de cette année — Flaccus suivant les uns, Potitus suivant les autres; l'historien dit qu'il trouve ce surnom donné diversement dans les annales (*varie in annalibus... invenio*), mais qu'il attache à cela peu d'importance. Il n'est guère croyable que la même source annalistique ait varié sur le surnom d'un consul.

Je présente ces observations avant d'entrer dans le vif du sujet, car elles me paraissent autoriser d'avance la conclusion que j'appuierai d'autres arguments : à savoir, que le récit de Tite

1. Tite Live, *Hist. Rom.*, VIII, 18.

Live est un arrangement et qu'en combinant des témoignages dont le caractère rude et primitif lui échappait, il les a non seulement affaiblis, mais dénaturés. Voici l'histoire.

I

Une grande mortalité se déclara parmi les premiers citoyens de Rome (*primores*); ils mouraient de maladies semblables et presque tous avec les mêmes symptômes. L'expression de Tite Live et la suite du récit impliquent que les victimes de cette épidémie étaient des magistrats ou d'anciens magistrats, dont le nombre ne pouvait être bien considérable; les femmes étaient épargnées par le fléau, qui se faisait remarquer par la qualité plutôt que par la quantité des victimes. Une servante (*ancilla*) vint trouver Q. Fabius Maximus, édile curule, et lui promit de révéler la cause du mal si on lui promettait qu'elle ne serait pas poursuivie; c'est donc qu'elle était ou se prétendait complice du crime. Là dessus, Fabius en réfère aux consuls, qui portent l'affaire devant le Sénat; toute garantie est assurée à l'esclave. Elle déclara alors — sans doute devant une commission du Sénat — que la ville était victime de la perfidie des femmes (*muliebri fraude*), que des matrones préparaient les poisons qui l'infectaient (*ea venena coquere*) et qu'on en aurait la preuve si on la suivait sans retard. On la suivit, en effet, et l'on trouva des femmes qui préparaient certaines drogues; on découvrit aussi des poisons cachés (*recondita letalia*). Drogues et poisons furent apportés sur le forum et une vingtaine de matrones, chez qui ces substances avaient été saisies, y furent amenées par le *viateur*. Deux d'entre elles, l'une et l'autre patriciennes, Cornélia et Sergia, affirmèrent que c'étaient des médicaments salutaires, sur quoi la dénonciatrice les mit en demeure d'en boire si elles voulaient la convaincre d'imposture. Les deux patriciennes demandent un instant pour s'entretenir avec leurs compagnes; le peuple s'écarte et leur permet d'échanger quelques paroles à la vue de tous. Sur quoi les autres femmes acceptent

aussi de boire (*haud abnuentibus et illis bibere*) et toutes meurent par l'effet de leur propre crime. Tite Live ne dit pas qu'elles moururent sur l'heure, mais cela est impliqué par l'allure du récit; il ne dit pas non plus que leur agonie ait présenté les mêmes symptômes que l'épidémie régnante, et son silence, à cet égard, semble bien impliquer qu'il n'en fut rien. La culpabilité des vingt matrones ainsi établie, on arrêta leurs autres compagnes (*comites*), qui dénoncèrent un grand nombre de matrones (*magnum numerum matronarum*), sur lesquelles cent soixante-dix environ furent condamnées. Tite Live ne spécifie pas la peine; mais il est évident que ce fut la mort.

Le dernier historien qui se soit occupé de la condition des femmes dans l'antiquité, M. James Donaldson, écrivait à ce sujet en 1907 : « Les Romains savaient probablement fort bien pourquoi les femmes avaient recours à des mesures aussi violentes, et qu'elles n'étaient pas disposées à subir la tyrannie des hommes sans faire un effort, d'une manière ou d'une autre, pour y mettre fin[1] ». C'eût été, à la vérité, pour les matrones romaines, une singulière façon d'améliorer leur condition que d'empoisonner tous les magistrats passés ou présents de la ville! L'explication de M. Donaldson, que n'autorise, d'ailleurs, aucune parole de Tite Live, est naturellement irrecevable. Elle rappelle l'erreur de Michelet qui, à force d'avoir lu des procès de sorcellerie et les aveux extorqués aux sorcières, finit par croire à la réalité du sabbat et à voir dans ces réunions nocturnes une consolation et une protestation des femmes opprimées. Il est à la fois plus simple et plus conforme à la méthode critique de nier les extravagances du sabbat et le crime attribué aux matrones romaines; mais en ce qui concerne ce dernier, qui nous occupe seul aujourd'hui, l'historien ne peut s'en tenir à une négation brutale, procédé auquel Mommsen, pour ne citer que lui, a eu trop souvent recours; il faut essayer de déterminer, tant par l'analyse des textes que par des comparaisons avec des récits sem-

1. James Donaldson, *Woman*, Londres, 1907, p. 90-91.

blables, comment la calomnie a pris naissance et quels événements réels peuvent se dissimuler sous la tradition.

II

A première lecture, la version de Tite Live semble cohérente et l'invraisemblance du fond est assez bien dissimulée par la succession à la fois romanesque et logique des épisodes. Mais c'est là un effet de l'arrangement dont j'ai déjà parlé; regardé de près, le récit est absurde et, comme on dit, ne tient pas debout.

Les dames romaines accusées ne sont pas des cabaretières, pouvant offrir à boire à tout venant; ce sont des matrones, quelques-unes des patriciennes. Les seuls hommes qu'elles aient pu empoisonner, suivant un plan arrêté entre elles, sont leurs pères, leurs frères, leurs maris. Or, l'histoire n'indique aucun lien de parenté entre les victimes et les prétendues empoisonneuses; elle ne dit même pas que les drogues (*venena*, *medicamenta*, *letalia*) aient été préparées par les femmes pour servir de boissons aux hommes. L'accusation porte sur la préparation de poisons, non sur l'usage qui en aurait été fait. Si Tite Live n'a rien trouvé là dessus dans ses sources, c'est qu'elles n'en pouvaient rien dire, parce que les accusées n'étaient pas les proches des *primores* défunts et que la tradition avait conservé le souvenir d'une épidémie mystérieuse, non d'une série de crimes familiaux.

Il est absurde de supposer qu'on ait porté les drogues saisies sur le forum et qu'on ait conduit auprès d'elles les femmes soupçonnées; même chez des sauvages, on eût commencé par essayer l'effet des drogues sur un esclave ou sur un animal. Mais voici qui est plus invraisemblable encore. Si les femmes savaient que les liquides confisqués étaient de violents poisons — et, d'après l'accusation, elles devaient bien le savoir — elles eussent agi comme des insensées en les buvant pour obéir au défi d'une servante; elles devaient dire, non pas que c'étaient des

breuvages salutaires, comme le veut Tite Live, mais qu'elles les avaient préparés sans intention nocive, par exemple pour les soins de leur toilette, ou pour détruire des animaux malfaisants. Ainsi le récit de Tite Live est une suite d'impossibilités psychologiques, comme on en souffrirait à peine au théâtre et comme la vie réelle n'en présente jamais.

La trame brisée, il reste les éléments qui la constituent, et ces éléments ne sont pas méprisables, puisqu'ils devaient, en partie du moins, être consignés dans de très anciens textes, peut-être contemporains des événements. Essayons de les dégager, sans faire à l'hypothèse une trop grande part.

1° Un certain nombre de Romains, occupant ou ayant occupé de hautes situations dans l'État, meurent presque simultanément et par l'effet d'une même maladie. Il s'agit d'une épidémie à laquelle les femmes pouvaient échapper par suite de leur genre de vie et de leur régime, fort différents, dans la Rome du IVe siècle, de ceux des hommes. Les Romains, passant leur vie au dehors, devaient boire de l'eau de certaines sources impures dont les Romaines, renfermées dans leurs maisons, ne se servaient point;

2° Le fait que l'épidémie frappe seulement les mâles fait travailler les imaginations ignorantes; une dénonciation se produit; on accuse les femmes d'être les auteurs du mal. L'histoire des épidémies, jusqu'à nos jours, est pleine d'accusations semblables, lancées contre des collectivités par le seul fait qu'elles sont ou paraissent indemnes du fléau régnant; c'est ainsi que les Juifs, relativement préservés de la peste par leurs ablutions rituelles et leurs interdictions alimentaires, ont été accusés, pendant tout le moyen âge, d'empoisonner les puits, chaque fois qu'une épidémie de peste se déclarait. A Rome, en 311, la collectivité épargnée était la population féminine, toujours suspecte à la population mâle qui sait que le poison est l'arme des faibles, qui considère la magie et la sorcellerie comme le privilège presque exclusif des femmes. Ce n'est pas seulement au moyen âge et à la Renaissance qu'il y avait,

suivant l'expression de Pierre de Lancre, dix mille sorcières pour un sorcier; il suffit de rappeler Médée, la magicienne de Théocrite, les sorcières d'Horace et d'Apulée. On comprend souvent mal le texte célèbre de Tacite, d'après lequel les Germains attribuaient un caractère sacré et prophétique à leurs femmes[1]; il n'y a là rien qui ressemble aux sentiments chevaleresques dont est imbue la littérature courtoise du moyen âge; les Germains croient que leurs femmes sont des magiciennes et des voyantes, c'est-à-dire des sorcières. A l'époque de Tacite, ils les respectent à ce titre; leurs descendants, devenus chrétiens, les brûleront. Ce sont des dominicains allemands qui écriront le *Malleus maleficarum* et c'est pour l'Allemagne surtout, contre les sorcières allemandes, que le pape Innocent IV lancera la bulle *Summis desiderantes*, signal d'un carnage qui durera plus de deux siècles[2].

Les Romaines de 311 n'ont pas été accusés d'empoisonner les puits, mais de fabriquer des drogues magiques. Ces mixtures pouvaient nuire à distance, soit par le fait seul de leur existence, soit parce qu'on en répandait des gouttes dans les carrefours ou qu'on en humectait les murs de la ville; il n'était pas nécessaire qu'on en bût. Tite Live, ou l'auteur plus ancien qu'il suit, ne savait pas cela, ou ne se préoccupait pas de superstitions aussi basses; à l'époque d'Auguste, où Livie fut accusée de toute une série d'empoisonnements, les gens bien élevés ne savaient empoisonner leurs proches qu'en leur donnant du poison à boire; les pratiques absurdes et compliquées des autres ne comptaient pas à leurs yeux. Aussi, malgré l'invraisemblance, et bien qu'il ne le dise pas expressément, Tite Live croit que les Romaines ont préparé des breuvages nocifs pour les Romains *in globo*, qu'elles n'étaient cependant pas chargées de désaltérer; les anciens témoignages, s'il en existait sur ce point, devaient

1. Tacite, *Germ.*, 8 : *Inesse quin etiam (feminis) sanctum aliquid ac providum putant, nec aut consilia earum adspernantur aut responsa negligunt.*
2. Voir Lea, *Histoire de l'Inquisition*, t. III, p. 648 de ma traduction.

seulement parler de philtres, de décoctiens magiques ou d'onguents.

Un parallèle très instructif est fourni par une affaire qui se passa en 1630 à Milan et dont tous les documents ont été publiés en 1839[1]. C'était une opinion généralement admise que des épimies pouvaient être déchaînées par des sorcières qui frottaient avec de certains onguents les murs et les pavés d'une ville. En 1630, les autorités espagnoles de Milan reçurent avis que des gens suspects de sorcellerie avaient récemment quitté Madrid avec le dessein de se rendre dans le nord de l'Italie; du haut des chaires, les Milanais en furent informés et exhortés à la vigilance. Un matin, une vieille femme, regardant par sa fenêtre, vit un homme essuyer ses doigts contre un mur, probablement parce qu'ils étaient tachés de boue. Aussitôt elle donna l'alarme; un attroupement se forma et l'homme fut jeté en prison. Soumis à une torture atroce, il avoua tout ce qu'on voulut lui suggérer et finit par dénoncer, comme ses complices, tous les Milanais dont il connaissait les noms. Torturés à leur tour, ils en dénoncèrent d'autres, parmi lesquels un pharmacien. Celui-ci, sous l'influence du même traitement, confessa qu'il avait composé la mixture et fut mis à mort avec des raffinements de cruauté. Sa maison fut rasée jusqu'au sol et à la place on éleva une colonne dite *Colonne d'Infamie*, qui resta debout jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Nous avons là un exemple parfaitement avéré de la croyance populaire et, par suite, extrêmement ancienne et générale, qu'une épidémie peut être produite par la manipulation de drogues que les victimes n'ont pas l'occasion d'ingurgiter;

3° Revenons à nos Romaines. Après la saisie des drogues magiques, ou de n'importe quelles préparations inoffensives qu'on voulut qualifier ainsi, comment établir le crime des accusées? Tite Live ou son auteur, qui croit à la saisie de

1. Cf. A. D. White, *Warfare of Science with Theology* (Londres, 1897), t. II, p. 75 et suiv.

potions empoisonnées, *letalia*, trouve d'emblée la solution du problème : il faut essayer les poisons sur les accusées. Nous avons montré que toute cette partie de l'histoire est non seulement invraisemblable, mais absurde; il en reste pourtant quelque chose, le fait brutal de l'épreuve, qui s'est passé devant le peuple, en plein forum. En quoi donc a consisté cette épreuve? Je n'hésite pas à répondre : *en une ordalie par le poison*. L'idée de cette ordalie a été suggérée par la nature de la cause, puisqu'il s'agissait d'empoisonnement; là dessus, la tradition est sans doute conforme à la vérité; là où elle s'égare et devient romanesque, c'est dans l'hypothèse que les poisons servant à l'ordalie avaient été saisis chez les dames romaines. Le progrès des mœurs, oubliant l'ordalie, n'a laissé subsister que le talion[1].

III

Les accusées ont protesté de leur innocence : on les a mises en demeure de l'établir en se soumettant à l'épreuve du poison; elles y ont consenti, ce qui, pour tout homme de bon sens, prouve leur innocence; mais l'action du poison a été plus forte que celle de la déesse dont elles attendaient le secours — et elles ont succombé. Là dessus, on peut se figurer une enquête du genre de celle qui eut lieu à Milan en 1630, tortures d'esclaves, dénonciations, exécutions en masse. Non seulement nous retrouvons ainsi, sous le témoignage arrangé de Tite Live, une page authentique de la vieille histoire de Rome, mais un exemple

1. Lors de la lecture de ce mémoire à l'Académie des Inscriptions, j'ai vu, par la question d'un confrère, que je n'avais pas donné à ma pensée toute la netteté sutfisante. Je la résume donc une fois de plus : 1° Epidémie naturelle, attribuée par l'ignorance à des empoisonneuses; 2° Comme il n'y a pas de poison à l'œuvre, l'histoire des poisons découverts chez les femmes est une invention; 3° Mais comme les femmes accusées meurent empoisonnées en public, c'est qu'on les a soumises à l'ordalie du poison en les mettant en présence de drogues létifères (qu'elles n'avaient naturellement pas fabriquées). Il est donc vrai que l'on vit, sur le forum, des femmes et des poisons; ces femmes, qui n'étaient pas des empoisonneuses, furent empoisonnées et tout ce que Tite Live rapporte de la procédure *publique* doit être accepté comme vrai.

nouveau d'ordalie, à joindre à ceux qui ont déjà été signalés. Rappelons la vestale Tucca, accusée d'un manquement à la chasteté, qui prouve son innocence en portant de l'eau dans un tamis; la matrone Claudia Quinta, soupçonnée du même crime, qui se justifie en remettant à flot et en traînant, avec sa ceinture, un navire contre le courant du Tibre[1].

On objectera qu'il n'y a pas d'autre exemple, à Rome, de l'ordalie par le poison. Mais l'idée de l'ordalie, c'est-à-dire du jugement de Dieu ou des dieux, censés couvrir l'innocence de leur protection, est une des erreurs les plus générales de l'humanité; elle se rencontre presque partout, sauf peut-être en Chine, et caractérise toujours, dans quelque pays et à quelque siècle qu'elle paraisse, un certain état rudimentaire de civilisation. En Grèce et à Rome, les tribunaux l'ignorent, mais elle survit dans les légendes populaires et, comme l'a montré M. Glotz, en explique plus d'une; elle reparaît dans la barbarie du haut moyen âge pour s'effacer, en tant que mode d'enquête et de preuve, devant la torture, que l'influence du droit romain remet en honneur. Or, l'ordalie par le poison se constate en divers pays, comme les épreuves par l'eau et par le feu. Même en Italie — à une très basse époque, il est vrai — on en trouve une trace : un scholiaste d'Horace rapporte que lorsque des esclaves étaient soupçonnés de larcin, leur maître les conduisait à un prêtre qui leur donnait à chacun une croûte de pain enchantée par des paroles magiques (*crustum panis carmine infectum dat singulis*); dès qu'ils l'ont mangée, le prêtre peut désigner le coupable (*quod cum ederint, manifestum furti reum asserit*)[2]. Le texte est obscur et écourté; mais il est probable que, dans la pensée du scholiaste, le coupable ne pouvait pas avaler le pain ou le rejetait. Bien entendu, le pain en question n'est pas une hostie chrétienne, bien que les chrétiens aient pratiqué l'ordalie par l'hostie et l'eau bénite; la coutume est païenne, franque ou

1. Cf. G. Glotz, *L'ordalie* (Paris, 1904), p. 98 et les notes.
2. Schol. d'Acron ad Hor., *Epist.*, I, 10, 10; cf. Glotz, *op. laud.*, p. 111.

gothique, et l'expression *crustum carmine infectum* la rattache nettement au groupe des ordalies par le poison. En Grèce, l'ordalie par le poison se constate à Aegae en Achaïe, où la prêtresse mariée prouve sa fidélité conjugale en buvant du sang de taureau; si elle mentait, elle devait mourir sur place[1]. Le serment par l'eau empoisonnée du Styx implique une ordalie du même genre[2]. Dans la législation mosaïque, la femme soupçonnée d'infidélité reçoit de la main du sacrificateur une coupe d'eau amère, c'est-à-dire d'eau sacrée dans laquelle on a dilué une certaine poudre; si la femme est innocente, ce breuvage ne lui fera aucun mal; si elle est coupable, son ventre enflera et il se produira d'autres phénomènes alarmants[3].

Dans l'Afrique occidentale, l'ordalie par le poison est un usage très répandu; elle se pratique ordinairement avec une sorte de fève, dont le poison peut causer rapidement la paralysie et la mort. D'autres fois, on fait boire à l'accusé une décoction d'une certaine écorce, qui peut agir soit comme laxatif — auquel cas l'accusé est déclaré coupable — soit comme émétique, ce qui est un signe d'innocence[4]. Les nègres accusés de sorcellerie demandent souvent que cette ordalie leur soit appliquée, dans la conviction que le fétiche entre dans le corps avec le poison, examine le cœur et, s'il le trouve sans malice, ressort par la bouche avec la drogue ingérée. A Madagascar, l'ordalie du poison était pratiquée avec une décoction de la noix, *tanghinia venenifera*[5].

En Inde, le poison dit *sringa*, produit par un arbre de l'Himalaya, est administré à l'accusé sous la forme de sept grains mêlés à du beurre; si, jusqu'à la fin du jour, il ne produit aucun effet, le juge acquitte. On employait de même l'arsenic à petite

1. Paus., VII, 25, 13; cf. Glotz, *ibid.*, p. 113.
2. Glotz, *ibid.*, p. 115.
3. *Nombres*, V, 11-28.
4. Lea, *Superstition and Force*, p. 254, 255. On trouvera des détails dans le livre de Mary H. Kingsley, *Travels in West Africa*, p. 315 et suiv.
5. Lea, *op. laud.*, p. 256.

dose, mêlé à trente-trois fois son volume de beurre clarifié; l'accusé recevait cette potion de la main d'un brahmane[1]. En somme, l'ordalie par le poison se rencontre, à titre de pratique légale ou de survivance, en Afrique, en Inde, chez les Hébreux et les Grecs; l'histoire racontée par Tite Live nous autorise à ajouter qu'elle n'était pas inconnue des anciens Romains.

Le scandale de l'an 311 apparaît comme une survivance d'un état de civilisation très primitif, où une épidémie est attribuée à des maléfices, où l'on croit à la puissance magique et malfaisante des femmes et où l'on fait appel, pour les convaincre et les punir, à des procédés magiques. Du reste, le caractère religieux de cet épisode n'avait pas été tout à fait effacé par la tradition. Tite Live termine sa narration par deux traits qui ne laissent aucun doute à cet égard, bien que, suivant son usage d'historien élégant et bel esprit, écrivant pour des lecteurs philosophes ou sceptiques, il glisse légèrement sur ce qui relève de la magie. « Cette affaire, dit-il, fut considérée comme un prodige et on l'attribua plutôt à des esprits possédés qu'à une conspiration scélérate » (*captisque magis mentibus quam conscleratis similis visa est*). Je traduis *captae* par *possédées* dans le sens magique; la source suivie par Tite Live opposait ainsi une sorte de folie déchaînée par des maléfices à la vilenie des forfaits accomplis à froid. L'historien poursuit : « En recourant aux annales (*memoria ex annalibus repetita*), on trouva qu'autrefois, lors des sécessions du peuple, le dictateur avait fiché le clou et que cette cérémonie expiatoire avait rendu à eux-mêmes les esprits égarés par la discorde. Il fut donc décidé que l'on nommerait un dictateur, etc. ». L'idée que la lecture des vieilles annales de Rome aurait suggéré cet expédient en 311 est une combinaison toute rationaliste due à Tite Live; d'ailleurs, il se contredit implicitement, car si, dans la phrase précédente, il a admis que les femmes romaines avaient été criminelles sous l'influence de la possession, il semble croire maintenant qu'il s'agissait d'une discorde

1. Lea, *op. laud.*, p. 376.

civile, comme celles qui avaient produit les sécessions de la plèbe. En réalité, après cette crise de sorcellerie et l'exécution des prétendues sorcières, on crut nécessaire d'écarter les périls magiques encore menaçants par la cérémonie du fichement du clou. Il y a plus de trente ans, M. Gaidoz a montré que cette cérémonie correspondait exactement à des pratiques encore en usage dans l'Afrique orientale, au Congo, c'est-à-dire dans des régions arriérées où la croyance à la sorcellerie est endémique et où subsiste encore, coïncidence curieuse, l'ordalie par le poison.

Longtemps après, en 180 av. J.-C., Rome fut le théâtre d'une autre affaire des poisons dont Tite Live a également conservé le souvenir. Depuis trois ans déjà, la peste ravageait Rome et l'Italie; le préteur Ti. Mummius mourut; bientôt après, ce fut le tour du consul C. Calpurnius et de beaucoup d'hommes illustres des autres ordres[1]. On finit par considérer le fléau comme un prodige (*postremo prodigii loco ea clades haberi coepta est*). Le grand pontife chercha des expiations, les décemvirs consultèrent les livres sibyllins, le consul voua des statues dorées à Apollon, à Esculape et à Salus. Rien n'y fit, pas même deux jours de prières publiques. Alors, comme de juste, on soupçonna la malveillance (*fraudis quoque humanae insinuaverat suspicio animis*) et un sénatus-consulte ordonna une enquête (*veneficii quaestio*). La mort du consul avait paru particulièrement suspecte; on le disait victime de sa femme Quarta Hostilia, dont le fils avait été nommé consul en place de son beau-père défunt. Des témoins affirmaient qu'elle lui avait prédit le consulat à brève échéance. « Il existait, dit Tite Live, beaucoup d'autres témoignages, mais cette parole, confirmée par l'événement, motiva la condamnation d'Hostilia ». L'enchaînement des faits est ici nettement marqué. En présence d'une épidémie tenace, qui frappe des hommes en vue, on essaye d'abord de fléchir les dieux, puis on suspecte que le poison est à l'œuvre et, comme

1. Liv., XXXX, 37.

presque toujours, c'est à une femme qu'on s'en prend. Tite Live aurait cependant dû s'aviser que si la peste durait depuis trois ans, elle pouvait bien atteindre un consul et que l'accusation portée contre Hostilia avait d'autant plus de chance d'être frivole que l'enquête sur l'usage des poisons, récemment ordonnée par le sénat, devait échauffer les imaginations et donner carrière aux dénonciations les plus absurdes. Mais que dire de l'opinion exprimée à ce propos par l'historien anglais déjà cité, M. Donaldson[1]? Après avoir raconté le drame de 311, il écrit : « Un incident analogue se produisit en 180 av. J.-C. Cette fois, il ne peut guère être douteux qu'il régnât une véritable peste, car elle dura trois ans et décima l'Italie. *Mais les femmes étaient enragées contre les hommes à cause des mesures rigoureuses qui avaient été prises contre elles dans l'affaire des mystères des Bacchanales et elles semblent avoir considéré la peste comme une occasion favorable pour se servir de poison* ». Parler ainsi, c'est renchérir encore sur la crédulité de Tite Live, qui ne connaît qu'une seule empoisonneuse, la femme du consul. Le cas de l'historien anglais, écrivant en 1907, doit nous rendre indulgent pour le manque de critique dont a fait preuve l'historien romain.

IV

L'enquête sur les Bacchanales avait eu lieu dix ans plus tôt, en 186. Quelques auteurs récents, éclairés par l'étude d'affaires analogues tant dans l'antiquité qu'au moyen âge et aux temps modernes, ont exprimé des doutes sur la réalité des turpitudes que l'enquête aurait révélées au sénat romain[2]. Déjà François Lenormant faisait contraster la pureté et l'innocence des rites dionysiaques dans l'Italie méridionale avec les sanglantes obscénités des Bacchanales romaines; il attribuait cette perversion à l'influence étrusque et citait, à ce propos, quelques œuvres d'art

1. J. Donaldson, *Woman*, p. 91.
2. Voir notamment Maass, *Orpheus*, p. 80, 82.

obscènes découvertes en Étrurie[1]. Aucune de ces œuvres n'a le moindre rapport avec les Bacchanales[2] et tout fait présumer que la relation officielle des événements, complaisamment reproduite par Tite Live, n'est qu'un tissu de mensonges, destinés à couvrir, comme ils l'avaient motivée en apparence, la conduite inique et barbare du sénat romain.

C'est un fait constant, un fait d'hier et d'aujourd'hui, que pour discréditer des sectes religieuses, ou même de simples associations religieuses, comme celle des Templiers, on leur attribue des crimes de droit commun et des attentats aux mœurs; partout où cette règle se vérifie, la méfiance de l'historien doit être en éveil. Dans l'affaire des Bacchanales, la justice, si l'on peut dire, fut mise en mouvement par la dénonciation d'une femme de bas étage, dépitée de la chasteté de son amant, qui était affilié à la société; ce détail doit être exact, car on n'imagine jamais de prêter des scrupules de chasteté à des criminels. Mais, dans le reste du récit, que d'invraisemblances! La courtisane Hispala renseigne le consul Postumius sur ce qu'elle a vu étant toute jeune, alors qu'elle fut initiée avec une dame dont elle était l'esclave; ses souvenirs sont déjà anciens, puisqu'elle est devenue depuis une riche affranchie et une courtisane en renom (*scortum nobile libertina*)[3]; il fallut d'ailleurs, pour la faire parler, user de menaces. Sa confession ne nous est naturellement connue que par ce que le consul a bien voulu en rapporter; elle fourmille d'absurdités palpables. Ceux et celles qui, une fois initiés, refusaient de se souiller d'horribles débauches, étaient immolés, jetés dans des souterrains. Comment Hispala savait-elle cela? Comment, s'il y avait quelque vérité dans ces propos, les familles privées d'un

1. F. Lenormant, art. *Bacchanalia* dans le *Dictionnaire* de Saglio. Dans son ouvrage *La Grande Grèce* (t. I, p. 422), il accepte la corruption des Bacchanales comme un fait avéré.

2. L'une d'elles (Gerhard, *Antike Denkmäler*, pl. CXI) est une scène indécente *entre Pans et Panesses chèvre-pieds!* Il faut toujours vérifier les renvois de F. Lenormant.

3. Liv., XXXIX, 9.

fils, d'une femme ou d'une fille n'avaient-elles pas, depuis longtemps, porté plainte auprès des magistrats? Elles n'étaient cependant pas soumises à la discipline du secret. Suivant Hispala, les initiés étaient si nombreux qu'ils formaient déjà comme un second peuple dans Rome, qu'on y voyait des hommes et des femmes appartenant aux premières familles; comment donc rien n'avait-il transpiré de ces orgies, et fallait-il qu'elles fussent révélées par une courtisane qui, de son propre aveu, n'en avait pas été témoin depuis longtemps? Lorsque le consul se présenta devant le sénat et fut chargé d'une enquête extraordinaire, il ne connaissait que les folles histoires d'Hispala; le sénat le mit en mesure d'obtenir d'autres témoignages à prix d'argent (*alios indices praemiis invitare*), preuve évidente qu'il n'y en avait pas encore d'acceptables. On décréta des poursuites contre les ministres du culte de Dionysos, on en interdit la célébration à Rome et dans toute l'Italie, enfin le consul Postumius harangua le peuple et lui représenta que ce culte étranger, ces infâmes mystères mettaient en danger les citoyens et la patrie elle-même. Des primes furent promises aux dénonciateurs, qui, dans l'état d'excitation où se trouvait la ville, se présentèrent en foule. On apprit que les chefs de l'association, comprenant environ 7.000 personnes, étaient deux plébéiens romains, un Falisque et un Campanien; amenés devant les consuls, dit Tite Live, ils avouèrent et se hâtèrent de fournir d'autres indices (*adducti ad consules fassique de se nullam moram indicio* (al. *iudicio*) *fecerunt*). Cette phrase n'est pas claire, mais elle indique bien la rapidité de la procédure; quels aveux avait-on obtenus de ces quatre hommes? Reconnurent-ils simplement qu'ils avaient fait office de prêtres dans les mystères? Le silence de Tite Live, si prolixe dans le reste de son récit, le ferait croire. L'enquête continua, à Rome et aux environs, dans les conditions d'iniquité les plus révoltantes; il n'y a pas, dans toute l'histoire, de pire exemple d'une procédure inquisitoriale. Ceux qui avouaient avoir participé aux mystères étaient jetés en prison; ceux qui s'étaient rendus coupables de viols, de meurtres, de faux

témoignagnes, de fausses signatures, de testaments supposés et d'autres fraudes étaient immédiatement mis à mort; ce fut, dit Tite Live, le sort du plus grand nombre. Les femmes, fondatrices des mystères et auxquelles on attribuait l'origine de tout le mal[1], étaient exécutées par les magistrats ou remises à leurs parents ou tuteurs, avec ordre à ceux-ci de les faire périr. Des quatre chefs arrêtés dès le début des opérations, un seul, le Campanien Minius Cerrinius, est mentionné dans la suite du récit; le sénat le fit emprisonner à Ardée, sous la garde des magistrats de cette ville, qui devaient le surveiller étroitement pour l'empêcher de se donner la mort. On ignore ce qu'il devint par la suite. Si, comme il est probable, les trois autres chefs avaient été exécutés, Minius Cerrinius fut traité avec une faveur particulière; peut-être l'avait-il méritée par ses délations et l'on ménageait sa vie afin de le faire parler encore à l'occasion.

Deux ans après, en 184, le préteur L. Postumius, auquel le sort avait assigné Tarente, dispersa une armée de pâtres insurgés et poursuivit les sectateurs des Bacchanales qui s'étaient cachés dans cette partie de l'Italie[2]. En 181, le préteur L. Duronius, par ordre du sénat, continua l'enquête et les exécutions en Apulie[3]. Ces témoignages complémentaires jettent une vive lueur sur les événements de l'an 186. Vainqueur de Carthage, qu'il tenait à sa merci, vainqueur des Gaulois qu'il avait presque exterminés en Italie, le sénat romain devait surtout craindre, à cette époque, une coalition du monde hellénique, appuyé sur la Macédoine et la Syrie, qui aurait pu trouver de redoutables auxiliaires dans l'Italie méridionale, en Campanie surtout et à Rome même, où l'hellénisme s'était maintenu ou implanté. Ce n'étaient pas les cultes étrangers qui effrayaient le sénat, puisqu'il avait lui-même introduit à Rome, peu de temps avant

1. *Mulierum magna pars est, et is fons mali huiusce fuit* (Liv., XXXIX, 15). Une prêtresse campanienne avait, disait-on, admis les hommes aux mystères, d'abord exclusivement réservés aux femmes (*ibid.*, 13).

2. Liv., XXXIX, 41.

3. *Ibid.*, XL, 19, 9.

l'affaire des Bacchanales, le culte asiatique de la Mère des Dieux; c'était une société secrète qui, sous couleur de religion, échappait à son contrôle et pouvait devenir un État dans l'État, le foyer de dangereuses conspirations. La persécution acharnée dirigée contre les Bacchanales fut purement politique; ce fut une guerre d'extermination faite à des hommes et à des femmes sans défense, en qui l'on redoutait de trouver un jour des ennemis intérieurs. Toutes les accusations répandues contre la moralité des mystères sont des inventions grossières ou ridicules, analogues à celles qui furent propagées à Rome même contre les premiers chrétiens, puis, dans le monde chrétien, contre les Manichéens, les Juifs, les Templiers et beaucoup d'autres. La malignité humaine est peu inventive; en tête des griefs contre les sectaires qu'elle veut perdre, on trouve toujours le meurtre, la sodomie et le viol. Mais que signifient les suppositions de testaments, les fausses signatures, les faux témoignages qui auraient été préparés ou perpétrés dans les Bacchanales? Rien, sinon que le caractère secret du culte prêtait un semblant de vraisemblance aux plus stupides calomnies; sans prendre la peine de choisir parmi elles, on attribuait aux initiés tous les crimes possibles, les crimes *en bloc*. Aujourd'hui, le récit de Tite Live en main, l'histoire constate qu'il n'y eut pas d'enquête sérieuse, mais une dénonciation unique, peut-être extorquée, à coup sûr mensongère, qui donna prétexte à l'établissement d'un régime de terreur; ce ne fut pas le salut des mœurs romaines, mais la ruine de l'hellénisme en Italie.

V

Nous avons soumis à la critique trois passages de Tite Live où les femmes romaines sont singulièrement malmenées. Dans les deux premiers, elles sont représentées comme des empoisonneuses; il a été facile de réfuter ces calomnies et d'en montrer l'origine. Dans le troisième, elles sont chargées de tous les crimes, non pas seulement contre la morale personnelle, mais

contre la société et l'État; l'accusation n'est pas mieux fondée. En racontant la répression, Tite Live n'a pas un mot de pitié pour celles que l'on exécute en foule et semble convaincu que l'énergie du sénat a seulement été à la hauteur des circonstances. Or, dans cette sinistre affaire des Bacchanales, l'innocence des femmes, qui ne pouvaient nourrir de desseins contre la politique romaine, est encore plus évidente que celle des hommes[1]. Il est singulier que personne, dans l'antiquité, n'ait élevé la voix en faveur de ces malheureuses victimes; Cicéron sait bien qu'en cette occasion les ancêtres ont été un peu durs, *duriores*, mais il s'exprime ainsi en parlant de l'interdiction absolue des Bacchanales, non pas des exécutions sauvages qui la précédèrent[2]. Même aux yeux d'un homme aussi cultivé, aussi près de nous par les sentiments et le cœur, ces massacres, mesures de salut public, n'avaient rien d'odieux ni même de choquant. Ce qui doit peut-être étonner davantage, c'est que les Romains de l'Empire n'aient pas soupçonné la machination et la fraude, qui ressortent pourtant de la narration même de Tite Live. Mais ne nous hâtons pas d'accuser les anciens d'aveuglement dans la revision, toujours pendante, des causes célèbres; n'a-t-il pas fallu attendre la fin du XIXe siècle pour qu'un savant de Philadelphie en Amérique fournît, d'après des textes déjà connus, la preuve de l'innocence des Templiers[3]? Je crois avoir, à mon tour, démasqué la machination et la fraude dans le fameux procès de Gilles de Rais[4]. La trame de l'histoire est toute tissée de châtiments horribles infligés à des crimes imaginaires et de crimes horribles demeurés sans châtiment.

SALOMON REINACH.

1. Pourtant, même en ce qui concerne ces derniers, rien n'autorise à parler, comme l'a fait Mommsen, d'une conspiration (*Röm. Gesch.*, t. I, p. 810).

2. Cicéron, *De legibus*, II, 37.

3. Lea, *Histoire de l'Inquisition*, t. III, p. 284-404 de ma traduction. La priorité des arguments décisifs appartient à M. Lea (1888).

4. *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1904, t. X, p. 161-182; cf. G. Monod, *Revue historique*, 1907, I, p. 356.

L'AUTEL D'AVENAS (RHONE)[1]

ET LE CHRONOGRAMME DE SON INSCRIPTION

Il y a environ deux ans, j'ai communiqué à mes confrères des Antiquaires de France quelques remarques sur l'autel d'Avenas, ancien monastère du Beaujolais, sous le vocable de Saint-Vincent, aujourd'hui petite église perdue dans les monts du Charolais, à six kilomètres de Beaujeu[2]. De nombreux érudits s'en étaient occupés depuis 1830; à cette date, MM. Cochard et d'Aigueperse le signalèrent pour la première fois dans les *Archives historiques et statistiques du Rhône*[3]. Depuis, son intérêt, tant archéologique qu'artistique, la difficulté d'identifier exactement le roi Louis qu'on y voit représenté, de déterminer la date de la donation qu'on fait varier de 840 à 1250, nt été l'occasion de dissertations très approfondies. La savante notice du Dr Birot, de Lyon, qui a paru dans les *Mémoires des Antiquaires de France*[4], en donne la liste presque complète, en même temps qu'elle résume tout ce qui a été écrit sur la question.

Cet autel en calcaire grossier, plein de trous, qui semble être de la pierre de Tournus, m'écrit le Dr Birot, isolé au centre de l'abside, est sculpté de trois côtés. Sur la face (fig. 1), dans la *Vesica piscis* ou amande mystique, accostée des symboles des quatre évangélistes, le Christ, assis dans le *faldistorium*, bénit de la main droite, à la latine; sa main gauche repose sur le livre des Évangiles ouvert. De chaque côté, sur deux rangs superposés,

1. Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 18 décembre 1907.
2. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1905.
3. T. XIV, p. 140.
4. 7e sér., t. VI (1906), p. 134.

sont assis, trois par trois, les douzes apôtres. Sur le listel qui sépare les étages, on peut encore lire, du côté de l'Évangile, SIMONIS, du côté de l'Épître, STI THOMAS. PHILIPPVS IACOBVS. Saint Pierre, symbolisé par la clé, est assis, contrairement aux règles de l'iconographie, au rang supérieur à la droite du Seigneur, alors qu'elle est d'ordinaire réservée à saint Paul,

Cliché Birot.

Fig. 1. — Autel d'Avenas. Face.

fils de la tribu de Benjamin (en hébreu *Ben* = fils, *jamin* = de la droite). Ici saint Thomas occupe la gauche.

Le côté latéral de l'Évangile (fig. 2), consacré à des scènes de la vie de la Vierge, se compose également de deux registres superposés. En haut l'Annonciation et la Présentation au Temple; dans le bas la Naissance et la Mort de la Vierge, dont la dépouille mortelle est soutenue sur la terre par son divin fils, pendant que son corps glorieux s'élève vers le ciel dans une auréole de nuages. Cette représentation de l'Assomption a pris naissance

assez tard, vers la fin du IXe siècle; un chapiteau de N.-D. du Port, à Clermont-Ferrand, du XIe siècle, nous en fournit un des premiers exemples à peu près similaire.

Mais c'est la face latérale, du côté de l'Épître (fig. 3, qui est la plus intéressante, parce qu'elle est tout à fait spéciale à Avenas. Elle représente un saint debout, nimbé, tendant les mains vers un roi agenouillé devant lui, qui lui offre sur une large feuille d'acanthe une petite église, incontestablement celle d'Avenas, qui est bien reconnaissable; au-dessous se lisent ces quatre vers :

Rex Ludovicus pius et virtutis amicus,
Offert aecclesiam, recepit Vincentius istam.
Lampade bissena fluiturus Julius ibat,
Mors fugat obpositum regis ad interitum.

Les deux premiers vers sont des hexamètres léonins, les deux derniers forment un distique : on peut ainsi les traduire :

Le roi Louis pieux et ami de la vertu offre une église, Vincent la reçoit. Juillet s'écoulait, voyant passer son douzième[1] jour[2], la mort écarte [le danger] qui se dressait devant le Roi pour le faire périr.

Je ne reprendrai pas la discussion au sujet du roi ici représenté. Les uns ont cru reconnaître Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne, qui s'appelle *Pius*; l'abbé Bourassé, datant l'autel du XIe siècle, y découvrait Louis V le Fainéant; d'autres y ont vu, qui Louis VII, qui saint Louis; après ma communication aux Antiquaires, l'entente paraît faite : historiquement, et archéologiquement, le donateur ne peut être que Louis VII, né en 1120; il succède à Louis VI en 1137 et meurt en 1180.

Au XIIe siècle, et l'on ne peut nier que l'église et l'autel d'Avenas ne soient archéologiquement de cette époque, Louis VII est en effet le seul roi qui remplisse les conditions requises par l'inscription. Il est effectivement appelé par ses contemporains *Pius* ou Piteux (miséricordieux). Nous savons qu'à propos de la *Que-*

1. *Pueri bisseni quemque secuti*, dit Virgile.
2. *Cum prima lustrabat lampade terras*
Orta dies. (Virgile.)

relle des Investitures il descend, en 1163, combattre en Lyonnais l'empereur Frédéric Barberousse; nous n'ignorons pas qu'en 1168 il défait Guillaume de Chalon qui avait attaqué les moines de Cluny. A travers le texte des chartes de l'abbaye de Cluny (publiées par Bruel, t.V), on trouve la confirmation des *Chroniques*. Le Dr Birot fait remarquer qu'en 1171 Louis VII campe

Cliché Birot.

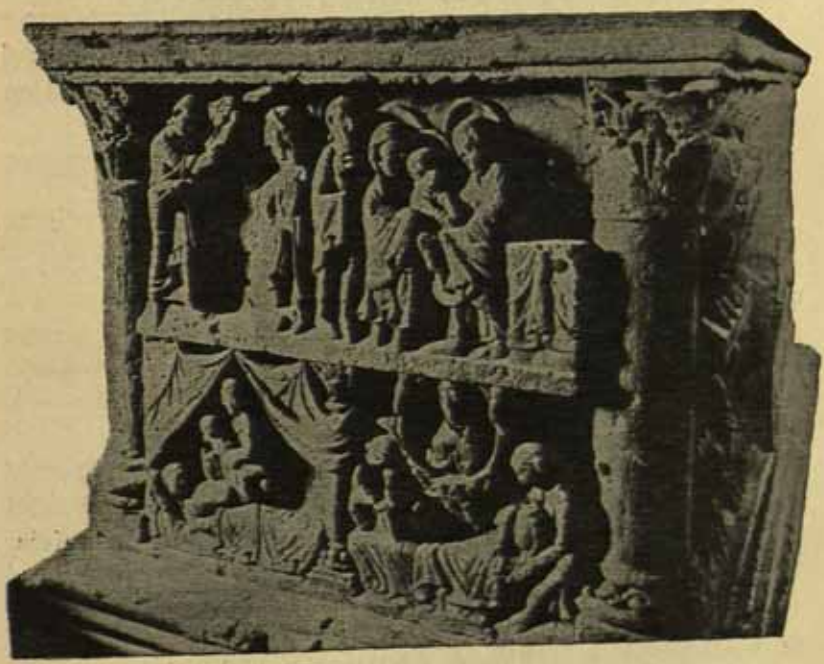

Fig. 2. — Autel d'Avenas. Façade latérale du côté de l'Évangile.

sous les murs de Mâcon; Avenas, située à un des points stratégiques les plus importants de la route romaine de Lyon à Autun, en est toute voisine. Il pense donc qu'on peut fixer à ce moment la donation de l'autel. Nous sommes ainsi d'accord.

Dernièrement, je mettais au point plusieurs inscriptions de mon *Corpus* des signatures de Primitifs. J'avais repris d'abord

l'inscription en vers du retable de Saint-Bertin, peint, croit-on, par Simon Marmion, que dom de Witte a relevée[1] :

GVILeLMVs praeses tVLLensIs et IstIVs abbas
ConVentVs, opVs hoC tIbI trIno sanXIt et VnI.

Elle nous rappelle, non seulement le nom du donateur, mais, dans son chronogramme, elle nous précise, par l'addition des lettres-chiffres romaines, la date de l'exécution du tableau :

M CC LLLL X VVVVVVVV IIIIIIII = MCCCCLIX = 1459.

Ensuite j'examinais, — suivant les règles de la prosodie qui semble ici quelque peu oubliée — l'inscription, également en vers, de l'*Agneau* des frères Hubert et Jean Van Eyck[2].

Pictor Hubertus major quo nemo repertus
Incepit, pondusque[3] *Johannes arte secundus*
Frater perfecit Judocy Vid prece fretus.
Versu[4] *seXta Mai Vos CoLLoCat aCta tVerI.*

qu'il faut ainsi traduire :

Le peintre Hubert, que nul n'a surpassé
a commencé, et Jean, le second dans son art,
Son frère, a terminé la lourde entreprise, soutenu
par Judoc Vid, qui l'en a prié.
Par ce vers, le six mai vous permet de voir l'œuvre.

L'addition des lettres-chiffres romaines, que nous avons mises en vedette dans le dernier vers, nous donne :

M CCC LL X VVVV II = MCCCCXXXII = 1432

1. Mgr Debaisnes dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1892, p. 475 ; Fourcaud (de), *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1907, II, p. 325.
2. Durand-Gréville, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1905, p. 259.
3. Et non pas quod, comme on le voit imprimé partout. Autrement, ou le vers aurait un pied de trop :

...pŏn | dŭs qŭŏd Ĭŏ | hānnēs...

ou il serait faux

...pŏn | dŭs quŏd Ĭ͡ŏ | hānnēs | ...

Il faut absolument qu'il y ait *que*, qui alors s'élide devant Iohannes. On a dans ce cas :

...pŏn | dŭsqu'Ĭ͡ŏ | hānnēs | ārtĕ sĕ | cŭndus

qui donne alors un vers juste.
4. Et non *Versus*.

Et je repensais alors qu'à sa judicieuse recommandation de toujours nous demander si les inscriptions du moyen âge n'étaient pas en vers, Montaiglon[1] aurait bien dû joindre le conseil de ne les point quitter, surtout quand elles sont invraisemblables, presqu'incompréhensibles, sans examiner si elles ne

Cliché Mély.

Fig. 3. — Autel d'Avenas. Face latérale du côté de l'Épître, avec l'inscription chronogrammatique.

fourniraient pas elles-mêmes leur date par un chronogramme — jeu de moines, dit Bédier — toujours beaucoup plus difficile à composer qu'à déchiffrer.

Comme alors j'interrogeais mes souvenirs archéologiques, pour un rapprochement à faire avec les inscriptions dont il

1. Montaiglon (A. de), *De quelques inscriptions en vers*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1890.

vient d'être parlé, l'avant-dernier vers de l'autel d'Avenas me revint en mémoire. Quel amphigouri en effet que ce :

Lampade bissena Julius fluiturus ibat.

« Juillet s'avançait voyant s'écouler sa deux fois sixième lumière »?

N'était-il pas alors possible de lui demander la solution du petit problème archéologique, vainement cherché depuis soixante-dix ans?

Et de fait, si nous mettons en vedette les lettres-chiffres romaines de ce vers si extraordinaire :

LaMpade bIssena IVLIVs fLVItVrVs Ibat;

l'addition va nous donner

$$M\ LLL\ VVVVV\ IIII = MCLXXX = 1180^{1}.$$

Comme Louis VII meurt le 18 septembre 1180, la date du 12 juillet 1180 est donc absolument acceptable.

Mais si nous réfléchissons alors que Louis VII, dans l'impossibilité de se mouvoir depuis déjà quelque temps, par suite de sa paralysie, meurt deux mois plus tard, nous avons le devoir de rechercher le motif d'une donation, dans un endroit aussi éloigné, en reconnaissance d'une protection spéciale, à l'occasion d'un danger qui a mis les jours du roi en péril, si peu de temps avant sa mort.

Les chroniqueurs contemporains, Rigord, Guillaume le Breton, Guillaume de Nangis, le Chroniqueur de Saint-Denis, Roger de Hoved, les Chartes de Cluny, devraient, semble-t-il, nous donner la solution de ce petit problème historique. Résumons-les donc.

1. Il est indispensable de faire observer qu'avant le XVIe siècle, D, qui vaut 500, ne compte pas dans les chronogrammes. On peut citer comme exemple, celui de la bataille de Monthléry, qui eut lieu entre Louis XI et Charles de France, duc de Berry, son frère, le 16 juillet 1465.

A CheVaL, à CheVaL, gendarMes à CheVaL.

qui donne *M CCC LLL VVV = 1465*

Le D de genDarmes n'est pas compté.

En 1179 (n. s.), le comte de Clermont, le comte du Puy, et le vicomte de Polignac ravageant les terres d'église, Louis VII marche contre eux, les fait prisonniers et ne les relâche qu'après leur avoir fait jurer qu'ils cesseront leurs brigandages. De son côté, le comte Guillaume de Chalon-sur-Saône persécutait les religieux de Cluny, dont il massacra un très grand nombre. Louis VII se dirige alors vers le Mâconnais; le châtiment, disent les chroniqueurs, fut terrible; car après avoir défait le comte Guillaume au Mont Saint-Vincent, le Roi lui enlève toute sa seigneurie, dont il donne la moitié au duc de Bourgogne et l'autre au comte de Nevers[1]. De là il se porte sur Vezelay, où les bourgeois s'étaient révoltés contre l'abbé, leur seigneur, puis il rentre à Paris; la *Mer des Histoires* nous apprend que les moines de Vezelay allèrent s'y précipiter aux pieds du Roi, parce qu'aussitôt après son départ, le comte de Nevers continuait ses mauvais desseins.

En même temps, une donation d'Hugues de Bourgogne, véritable traité de paix entre lui et les moines de Cluny, daté de Beaune le 7 juillet 1179, « propter gravamina quæ in rebus ecclesiæ Cluniacensis, occasione guerrarum mearum feceram — à cause des graves préjudices, que par mes guerres, j'ai causé aux propriétés ecclésiastiques de Cluny », nous apprend ainsi que la guerre était terminée le 7 juillet 1179.

De telle sorte que quand nous suivons Louis VII dans cette rapide et rude campagne, d'Auvergne en Beaujolais, de Bourgogne à Vezelay, et que dans les premiers jours d'août nous le trouvons à Paris, paralysé et tellement incapable d'action qu'il se décide à abdiquer, nous pouvons certainement en conclure que la première attaque de paralysie, que signalent les chroniqueurs

1. Bien que les chroniqueurs nous parlent du « châtiment terrible » de Guillaume de Chalon, les chartes, beaucoup plus prosaïques, nous apprennent qu'en novembre 1180, deux mois après la mort de Louis VII par conséquent, Guillaume était encore en possession de ses terres, puisque Bruel imprime, à cette date, un diplôme de Philippe-Auguste, au sujet de l'accord entre l'Abbaye de Cluny et le comte Guillaume.

mais sans indiquer de date, l'a certainement frappé dans le mois de juillet, mais après le 7.

Cependant le roi dut se remettre, car lorsque le jeune Philippe, égaré à la chasse dans la forêt de Compiègne, fait, le 15 août, la rencontre d'un charbonnier qui l'effraye si terriblement qu'il en tombe malade presqu'à mourir, Louis VII s'en va en pèlerinage en Angleterre, au tombeau de Thomas Becket; au retour il trouve son fils guéri; le 1er novembre 1179, Philippe peut enfin être sacré roi à Reims par l'archevêque Guillaume, son oncle.

A partir de ce moment, Louis VII disparaît en quelque sorte de la scène royale; les chartes mêmes font partir le règne de Philippe Auguste du jour de son sacre. C'est donc seulement l'histoire de ce dernier que nous pouvons interroger.

Un mois après son sacre, en décembre 1179 par conséquent, il part en expédition contre Hibon de Charenton en Berry (Cher); en 1179 (1180 n. s.), Imbert de Beaujeu et Guillaume de Chalon, ayant repris leurs incursions sur les terres de Cluny, Philippe-Auguste porte la guerre dans leurs domaines. Mais il lui faut regagner rapidement sa capitale, car « plusieurs seigneurs de la Cour, excités par le diable, osèrent former une ligue contre Philippe leur seigneur et roi ». Nous trouvons, parmi les conjurés, Philippe, comte de Flandre, Baudouin de Hainaut, Hugues de Bourgogne, Étienne de Sancerre, Renaud de Decizes, fils du comte de Nevers. La sédition s'apaisa. « Domino miraculose operante, omnes sibi suppeditavit... et a seductoribus tractavit illum —, grâce au Seigneur, miraculeusement il les soumit tous, et Dieu le mit à l'abri des conjurés » (Rigord). La révolte se termine par un mariage et, le 28 avril 1180, Philippe Auguste, âgé de quatorze ans et demi, épouse à Tronc-en-Artois, près de Bapaume, Isabelle, fille de Baudouin IV de Hainaut, âgée de dix ans, qu'il emmena aussitôt à Paris, où le jeune couple est couronné à Saint-Denis, le 29 mai, jour de l'Ascension, disent les uns, 1er juin, dit Rigord.

De ce jour à la mort de Louis VII, on ne relève dans les

Chroniques aucun fait important. Car si on peut y lire, vers le mois de juillet, la révolte du comte Henri de Sancerre, le siège de Châtillon-sur-Cher, en nous parlant de la seizième année du roi, Philippe étant né le 21 août 1165, Rigord nous reporte alors à 1181, par conséquent après la mort de Louis VII.

Ces trois mois, juin, juillet, août 1180, paraissent donc être une période de calme. Nous savons seulement que Louis VII, frappé d'une *nouvelle* attaque de paralysie, perdait insensiblement l'usage de ses membres et s'affaiblissait chaque jour.

La question de l'inscription ne paraît donc pas très simple à éclaircir.

Cependant, on pourrait d'abord penser qu'à partir du 1er novembre 1179 il y a deux rois en France : et nous venons de voir que si Louis VII demeure infirme à Paris, Philippe, au contraire, pendant la première année de son règne, est exposé à de continuels périls ; mais ils sont terminés au 1er juin 1179 ; après cette date, aucun des deux princes, le fils pas plus que le père, ne se trouve du côté d'Avenas. Enfin, s'il se fût agi d'un *ex voto* offert par Louis VII à propos d'un danger couru pas son fils, certes nous verrions le nom de ce dernier dans l'inscription. Cette première hypothèse doit donc être écartée : il s'agit de Louis VII seul.

Une autre hypothèse se présente, celle d'un danger antérieurement couru et d'une donation à propos de l'anniversaire de la protection divine : péril de guerre, même première attaque de paralysie dont le roi aurait été frappé, pendant qu'il guerroyait de ces côtés ; car aucune ponctuation, au premier abord, ne nous fixant sur le rapport des membres de phrase de l'inscription entre eux, le 12 juillet 1180 pourrait être la date de la donation et non celle du péril évité. Or, sur ce point, le rédacteur de l'inscription semble au contraire avoir pris grand soin de bien préciser la chose, en composant deux groupes très distincts de vers, deux hexamètres pour l'offrande, un distique pour le motif. D'ailleurs, nous avons vu plus haut que la guerre était terminée le 7 juillet 1179 : la date du 12 ne saurait donc nous être d'aucune utilité.

Ainsi, impossibilité matérielle, silence des chroniqueurs, éliminent toutes ces hypothèses.

Une seule ressource nous reste : un événement domestique, politiquement trop peu important pour que les historiens aient cru nécessaire de le mentionner. Or, on n'en voit réellement qu'un entre le 1er juin et le 18 septembre, la *nouvelle attaque* qui va conduire le roi au tombeau. Les écrivains n'ayant pas jugé utile de signaler la première, qui cependant avait amené l'abdication du roi, il est tout simple qu'ils n'aient point parlé de la seconde. Je serais alors porté à croire que Louis VII, ayant une vénération particulière pour saint Vincent, qui l'avait fait triompher l'année précédente, presque jour pour jour, du comte de Chalon, a cru bon de le remercier de l'avoir protégé au moment de sa deuxième attaque d'apoplexie. Mais, en réalité, ce ne sont là que suppositions.

En tous cas, cette inscription est fort curieuse, puisqu'à côté de sa précision archéologique, qui permet ainsi de fixer la date des églises similaires de la région lyonnaise, elle soulève un petit problème historique nouveau que l'avenir peut-être nous permettra de résoudre avec plus de certitude.

F. DE MÉLY.

VARIÉTÉS

Médecine populaire.

La facilité avec laquelle de tout temps et en tous lieux les gens de peu de culture s'adressent, pour se faire soigner, aux personnes qui n'ont jamais étudié la médecine, est bien connue. Encore aujourd'hui, dans les pays les plus civilisés, la masse campagnarde garde au rebouteur, au sorcier et à toute une kyrielle de personnages tout aussi qualifiés, une confiance touchante — plus touchante qu'éclairée. Dans tout village il y a quelques individus qui passent pour avoir des secrets, qui possèdent des recettes transmises par des devanciers, qui savent des paroles magiques, et ont, selon la commune croyance, un pouvoir spécial : quelque chose de surnaturel et de bienfaisant à la fois. Et en cas de maladie, d'accident, c'est à ces personnages qu'on va tout d'abord. Quand on s'adresse au médecin, c'est le plus souvent trop tard, et en désespoir de cause. Alors le malade meurt, et du médecin on dit : quel âne! Ou bien il ne meurt pas, mais reste estropié ou invalide. Aucun raisonnement n'y fait et on continuera longtemps à s'adresser à celui qui fait croire qu'il possède un pouvoir mystérieux, plutôt qu'à celui qui ne se vante point d'autant de puissance, parce qu'il sait les ressources de la médecine limitées.

Au fond, il y a une sorte de religion, un acte quasi-religieux, dans la visite que le malade rend au sorcier, au guérisseur non patenté. Le premier médecin fut le prêtre, comme l'a dit Spencer; et longtemps la médecine a été retardée dans son essor par cette notion que la maladie est un maléfice, une œuvre de mauvais esprits que seul le prêtre peut chasser. Si le populaire ne croit plus la plupart des maladies dues à de mauvais esprits, il a en tout cas retenu la notion du pouvoir magique du prêtre, ou de quiconque dit posséder une influence particulière : de là le succès persistant des guérisseurs. Cette race ne veut point mourir, et le paysan la fait vivre, parce qu'il ne veut pas qu'elle meure. La foi de celui-ci fait la puissance de celui-là.

La croyance au pouvoir miraculeux de certains hommes semble avoir existé encore récemment dans des classes pourtant instruites. Ou bien faisaient-elles semblant, par politique? Il se peut. Mais il n'y a pas cent ans, les rois étaient encore réputés guérir les écrouelles par simple attouchement. Cette faculté leur venait le jour du sacre, par l'effet de l'onction de la Sainte-Ampoule reçue de l'archevêque de Reims, Primat des Gaules. Charles X a été le dernier « tou-

cheur » royal. On remarqua qu'au lieu de la formule accoutumée : « Le roi te touche, Dieu te guérit », il prononça : « Le roi te touche, Dieu te guérisse. » Était-ce scepticisme ? Ou bien une manière de tirer son épingle du jeu, si la parole n'opérait pas ? Il ne l'a point dit. Mais le toucher des écrouelles n'était qu'une imitation d'un usage de vieille date. Pyrrhus et Vespasien avaient les mêmes vertus thérapeutiques : le premier guérissait les maladies de la rate par le contact du gros orteil de son pied droit ; Vespasien guérissait les hydropiques en les touchant du bout de l'index. Mais le privilège de guérir par attouchement ne resta pas longtemps un privilège des têtes couronnée, ou plutôt des mains et orteils royaux. Il se démocratisa. Des saints le possédèrent : saint Marcoul, par exemple ; différentes familles y prétendirent (il y a encore en Picardie des toucheurs contre la rage) ; et quantité d'individus ont assuré et assurent encore le posséder, qui contre telle maladie, qui contre telle autre.

Mais n'est pas toucheur qui veut. Dans le Bocage normand, d'après une récente thèse de M. A. Guiton, le toucheur est né le septième dans une famille où il n'y a et avant lui que filles ou que garçons.

C'est ainsi que cela lui vient. Il n'a plus qu'à se laisser vivre : dès son enfance on le guette, on sait qu'il a le don, et quand il sera devenu homme on le lui fera exercer. Un malade arrive ? Le toucheur quitte sa charrue ou sa pioche, fait déshabiller le malade, met la main gauche sur son abdomen, et reste recueilli, attentif, pendant vingt-cinq minutes. Autour de lui, nul ne bouge, nul ne parle. Il ne faut pas troubler le mystère. Après quoi, on prie le toucheur d'accepter un écu. Il se laisse faire. Tel toucheur qui gagne 1 fr. 10 aux champs par jour, se fait deux mille francs de rente à mettre la main sur l'abdomen des gens.

Si cela agit ? Quelquefois. Quand le client a la foi, et une maladie justiciable de la suggestion. Autrement, rien de fait. M. Tiffaud, dans une thèse sur l'exercice illégal de la médecine dans le Bas-Poitou, raconte l'affliction d'un brave toucheur qu'on a fait venir pour une dame, au château, et veut, en vain, mettre ses doigts — parfumés à la vache — dans la bouche de celle-ci : il s'agit d'un mal de dents. « Qué qu'y faut espérer, murmure-t-il, a manque de confiance ! » Évidemment, la confiance est nécessaire : le toucheur le sait bien. Il a quelque psychologie : elle est nécessaire au métier. C'est pourquoi il multiplie les incantations, les recettes bizarres, les gestes extraordinaires. Car plus cela est hors du commun, plus cela frappera l'imagination, et c'est là tout le secret du procédé.

Au reste, un médecin même l'a, dans une certaine mesure, encouragé dans cette voie : Pierre Hytier, qui, en 1699, disait : « J'exhorte les malades à préférer les remèdes spirituels, prières et autres actes dévots, à ceux des médecins auxquels on ne doit avoir qu'une légère confiance par rapport à celle qu'il faut donner à ces remèdes chrétiens ».

Aussi les guérisseurs mettent-ils souvent beaucoup de religion dans leurs propos. Ils invoquent la maladie avec des gestes religieux et des prières. Par exemple, pour une entorse (thèse de S. Bidault : *Les Superstitions médicales du Morvan*, 1899) :

« Entorse, entorse, entorse, si tu es dans le sang, saute dans la moelle ; si tu es dans la moelle, saute dans l'os ; si tu es dans l'os, saute dans la chair ; si tu es dans la chair, saute dans la peau ; si tu es dans la peau, saute dans le poil, et si tu es dans le poil, saute dans le vent. » Le tout avec signes de croix et invocations aux saints, à la Vierge, etc. Les rebouteurs, moins mystiques et plus positifs, massent et frictionnent : quelquefois à tort et à travers, quelquefois aussi avec succès. Mais le guérisseur du Morvan, par exemple, s'en tient aux paroles magiques, ou bien à des actes d'ordre magique. Contre les *forçures*, c'est-à-dire la courbature, le lumbago, les douleurs dues à un effort, le remède consiste en une ficelle de chanvre liée sur la peau, autour des reins. Elle agit plus encore si elle a été bénie ou trempée à l'eau bénite. C'est une réminiscence des phylactères des Romains, bandelettes de toile portant le nom d'une divinité ou ayant touché une statue. Elle est très nette dans la recette que voici contre le mal de tête : écrire sur une feuille d'olivier le nom *Athéna* et le lier à la tête. *Athéna* rappelle la migraine de Jupiter enfantant Minerve : et l'indication de se servir d'une feuille d'olivier montre que le remède vient du Midi, d'où il a gagné le Morvan.

Tout aussi évident est le caractère religieux des cures par les eaux, les fontaines. Mais ici, nous avons affaire non à une médication spéciale aux guérisseurs, mais à une médication populaire. Elle est doublement religieuse dans la grande majorité des cas : triplement à l'occasion. Car avant d'être placées sous l'invocation d'un saint, les sources ont été consacrées à une divinité romaine et auparavant à une divinité gauloise. Et si tant de sources sont chrétiennes, c'est simplement parce qu'elles avaient trop de clientèle. Ne pouvant détruire le culte des eaux, l'Église s'annexa celles-ci : le peuple put continuer à visiter les fontaines sans que l'Église fût contrainte à fulminer contre cette persistance des cultes païens. C'est ce qu'elle fit d'abord. Pendant des siècles les évêques défendent les vœux et pèlerinages aux fontaines : sous Charlemagne encore. Et plusieurs conciles ont en vain interdit le culte païen. C'est en désespoir de cause que l'Église a alors « christianisé » les eaux les plus populaires, édifiant une chapelle à côté, sous l'invocation d'un saint ou d'un autre. De la sorte, le culte des eaux est devenu orthodoxe. A noter que les eaux thermales proprement dites, celles qui ont une action réelle, ne sont, pour ainsi dire, pas « christianisées ». Elles étaient pourtant, pour la plupart, consacrées à une divinité païenne.

On remarquera que beaucoup de saints, par le fait qu'ils furent choisis comme patrons de fontaines ayant leur légende thérapeutique, se sont vu attribuer des vertus, et une puissance dans l'ordre curatif, qu'ils ne sont nullement

réputés avoir possédées, durant leur vie, ou après leur mort, jusqu'au moment où ils devinrent patrons de ces fontaines.

Or, il y avait — il y a encore — des fontaines pour les maladies; beaucoup, toutefois, ont vu diminuer leur prestige : l'affluence des pèlerins n'est plus la même qu'autrefois. Il est à remarquer qu'en certain cas il pouvait y avoir une action réelle d'ordre hydrothérapique. Mais le plus souvent la foi seule pouvait agir : et elle s'en va plus ou moins. Dans le Morvan, les jeunes qui voient les anciens porter une pièce de monnaie ou un œuf à la Fontaine des Fées pour être débarrassés de la fièvre, les plaisantent d'aller « faire l'offrande aux mouches ». Ils auraient tort toutefois de plaisanter ceux qui vont à la fontaine « du mal de cou » qui guérit les maux de gorge, près de Saulieu; car l'eau pourrait agir, étant minéralisée.

Mais laissons là les fantaisies miraculeuses, qui continuent une tradition de plus de vingt siècles de durée, et considérons plutôt les remèdes populaires envisagés comme en partie magiques, en partie naturels.

Ils jouissent encore d'un grand prestige. Dans le Bocage normand, quand on a un « chueur » (c'est le résultat d'une chute, ou d'un coup dans le ventre : une contusion, à tous les degrés) les guérisseurs recommandent de boire par jour deux ou trois litres de cidre additionnés de fiente de chat. Un médecin s'indignait contre ce remède. Savez-vous ce que répondit le blessé? « Croyez-moi si vous voulez, mais j'aime mieux avaler cette boisson que les sales drogues que vous me faites prendre chez le pharmacien! »

Il est évident qu'on n'est pas d'accord sur la définition du mot « sale ».

Rien donc ne rebute le populaire. On peut lui faire tout avaler. Et, plus c'est extraordinaire, plus il a confiance : plus cela doit être actif. Il n'est point de malpropreté, solide ou liquide, qu'il ne déglutisse, par ordre du guérisseur.

Tout est extraordinaire dans cette thérapeutique, et dans la théorie des maladies. Car le guérisseur a une anatomie à lui.

En Touraine (Darmezin, *Superstitions et remèdes populaires en Touraine*, thèse, 1904), tout le tronc contient deux sortes d'organes : il y a « les foies » dans l'abdomen, l'estomac dans le thorax; et, chez la femme, sur le thorax, « les estomacs ». Dans le tout, il circule des nerfs qui jouent des tours pendables, s'avisant, par exemple, d'être « plus forts que le sang » ou bien de s'être « ramousselés » gros comme le poing, ou encore croisés sur l'un ou l'autre des foies. Dans le Morvan, l'entorse est une « veine sautée », veine signifiant à la fois tendon, muscle, nerfs, mais partout ne dit-on pas « nerf » pour « tendon »? La veine joue un grand rôle en Morvan : il y a, en particulier, une « grande veine » qui se trouve un peu partout, mais surtout aux jambes, qui a souvent besoin d'être « remise ». L'estomac aussi. On n'imagine pas combien il arrive souvent aux Morvandiaux d'avoir « le crochet de l'estomac » démis. Car c'est cet accident qui explique les douleurs épigastriques, les digestions pénibles et

douloureuses. Il y a toutefois un moyen de le guérir. On couche le malade sur le dos, et du gros orteil gauche, on fait le signe de croix sur l'estomac qu'on frictionne avec une écuelle ou une casserole. On se lave les mains et on récite sept fois, accompagnée de *Pater* et *Ave*, la prière suivante :

« Sainte Madeleine, je vous prie de dire à Jésus-Christ et à Marie de relever (nom du malade), de le relever du crochet de l'estomac, de la fourchette de la panse, de la ratelle et des poumons, et de tout ce qui dépend du corps. » Note essentielle : Si le malade est du sexe masculin, il doit être relevé par une femme ; si une femme, par un homme. Autrement, rien de fait ; sainte Madeleine n'intervient pas et l'estomac reste décroché.

Il est des remèdes d'une cruauté repoussante. En Morvan, on soigne encore différentes affections des yeux et des paupières en égorgeant un pigeon dont on fait tomber le sang dans l'œil. Ils en sont encore à Pline qui a dit : « Le sang de pigeon mâle est excellent pour les yeux : on ouvre la veine qui est sous l'aile parce que le sang en est plus chaud et meilleur. » On n'est pas plus conservateur.

En Touraine, en cas de méningite, ou de céphalée, le sorcier ou guérisseur fait placer sur la tête du malade un pigeon mâle vivant dont on vient de fendre le corps dans toute sa longueur sur la face ventrale. « L'animal doit être appliqué encore tout palpitant, la tête dirigée vers le front. La gravité de l'affection est en rapport inverse avec le temps que met l'animal à mourir. »

Un médecin du pays estime que les quatre cinquièmes des méningites n'échappent pas à ce traitement. Aussi les quatre cinquième des malades n'échappent-ils pas au mal. C'est encore très vieux ce procédé, et très répandu aussi. Au dix-huitième siècle, les médecins l'employaient dans l'apoplexie, la « phrénésie », la léthargie, la pleurésie, reprochant aux modernes de ne pas l'utiliser assez, comme si l'on ne pouvait obtenir de façon moins barbare les effets de la chaleur humide.

La théorie, dans ce cas, c'est que le pigeon absorbe le mal : un pendant à celle qui fait mettre une tranche de viande fraîche sur un cancer. Le cancer mange la viande, et pendant ce temps cesse de se nourrir du malade.

Rien de plus répandu que cette notion que la maladie est un principe qui peut passer d'un objet dans un autre, du malade dans un objet quelconque. C'est la notion de la contagion, appliquée là où il ne faut pas, de contagion avec une réserve toutefois. Dans la vraie contagion, telle que nous la connaissons, le malade donne le mal, mais en garde pour lui : dans la doctrine populaire, le malade cède la totalité du mal à l'objet, — au pigeon par exemple — et n'en garde rien : il est débarrassé. Cette doctrine se retrouve un peu partout.

Dans le Bocage normand, pour calmer les névralgies dentaires, on fait le signe de croix sur la gencive avec un clou que l'on enfoncera dans un arbre

quelconque. Le clou a pris le mal, et en le logeant dans un arbre, on l'immobilise, on le met hors d'état de gagner Pierre ou Paul. Ailleurs le clou sert à gratter la gencive ; ici il peut y avoir une action réelle : on peut avoir fait une révulsion, ou ouvert un abcès.

Dans le Morvan, on se coupe les ongles, en cas de mal aux dents, et on va, avant le jour, les mettre dans le tronc d'un tremble, après avoir fait un trou à la vrille. On rebouche avec une cheville. Mais il faut n'avoir été vu de personne pendant l'opération.

En cas de méningite, mettre sur la tête du malade un crapaud enfermé dans un sac. Le mal passe au crapaud, comme il a passé aux morceaux d'ongles.

Avez-vous la fièvre? Allez au bord de l'Arroux : mettez-y un morceau de pain comme offrande — il faut se rendre propices les grands de ce monde ; saluez trois fois la rivière, mettez-vous à genoux, aspirez une gorgée d'eau, rincez-vous la bouche, et rejetez la gorgée en disant :

Arroux, je t'apporte ma fièvre,
Tu me la rendras
Quand ton cours remonteras.

La fièvre a passé dans l'eau. Il y passe bien d'autres choses. Au hameau de Tussy, près de Saint-Honoré, il y a une source qui a tous les dons. On s'y rend et on dit : « Je t'apporte mon malheur, ô source ; donne-moi ton bonheur. » On s'en va, jetant une offrande en arrière, et si personne n'a rien vu, on peut être tranquille : affaire faite.

En maints lieux on ne considère pas qu'il suffise de percer un panaris : l'objet qui a servi à l'opération doit être jeté dans la fontaine ; il emporte le mal avec lui. Celui qui le ramasse risque de prendre la maladie. Il y a du vrai là-dedans ; mais pas pour les raisons qu'on croit. Mais les pays où l'on perce les panaris sont très éclairés ; le plus souvent on prononce des paroles dessus, ou bien on tient le doigt dans un œuf jusqu'à ce qu'il soit cuit. Encore l'œuf peut-il avoir quelque action.

On suppose encore une mystérieuse liaison entre le mal et sa cause. Dans le Laonnais, il ne faut pas, si un cheval se met un clou dans le pied, jeter le clou. Car en se rouillant le clou infecterait la plaie : il faut le garder et le tenir au sec (*Revue des traditions populaires*, 1906.) Pareillement, se garder de tuer un animal qui vous a mordu. C'est très rationnel, depuis Pasteur. Si l'on tue l'animal, on ne saura pas s'il était enragé ; si on le laisse vivre, on le verra bien. Et s'il devient enragé, on peut encore traiter. La raison que donne le guérisseur, c'est que si l'on tue l'animal, la plaie qu'il a faite sera plus longue à guérir. On peut donc par déraison agir très raisonnablement.

Êtes-vous épileptique? Allez donc offrir une poule à la Fontaine de Sainte-Thècle, au Pays de Galles (une poule pour les femmes, un coq pour les hommes). Si la bête meurt, c'est qu'elle a pris le mal et y a succombé, en vous en délivrant.

Elle meurt toujours — ou bien disparaît, non sans profit pour quelqu'un, assurément.

Dans le Béarn, c'est votre costume qu'il faut sacrifier — comme aussi en Écosse et en Angleterre. Il y a près de Benton, en Angleterre, un puit dit *ragwell*, puits aux chiffons. Il est entouré de vêtements dépenaillés, laissés par les malades. La théorie est, naturellement, que la maladie a passé dans le vêtement; et, en pratique, nul ne va abandonner son vêtement le meilleur... Du reste la qualité de celui-ci n'a rien à voir dans l'affaire. A Bulle, en Oise, autrefois, on attachait aux arbres voisins des cordons : ceux-ci aussi, en théorie, avaient absorbé le mal. Inutile de dire que personne ne touchait à ces objets : on aurait pris la maladie. Remarquez d'ailleurs qu'il pouvait, en bien des cas, être avantageux de se séparer de vêtements contaminés. Bien longtemps avant Koch, on a brûlé les vêtement des phtisiques, et on avait raison.

Il y a une affection qui passe, semble-t-il, avec une remarquable facilité des personnes aux objets, pour disparaître avec ceux-ci : ce sont les verrues.

Mais s'il est vrai, comme cela a été tout récemment encore affirmé par des expérimentateurs et des médecins dignes de foi, que la suggestion et l'autosuggestion suffisent à faire disparaître ces petites végétations, on comprend très bien que les pratiques bizarres employées par les guérisseurs suffisent à produire le même résultat. C'est toujours de la suggestion, mais un autre procédé, ce qui importe peu : l'essentiel est que la suggestion y soit. Celle-ci est amenée par des procédés singuliers qui sont employés un peu partout en France. Par exemple, compter les verrues : mettre autant de cailloux ou de pois dans un sac qu'on dépose sur le bord de la route. Quand le sac n'y est plus, les verrues partent. Ou encore jeter dans un puits, ou mettre dans de l'eau des pois : à mesure qu'ils pourriront, les verrues s'en iront. Une personne qui a essayé du procédé, après avoir en vain fait usage de tous les topiques populaires, raconte qu'elle fut surprise de voir que les verrues restaient à moitié chemin. On alla voir les pois, déposés à la cave dans un pot à pommade. L'eau s'était évaporée... On rajouta du liquide, la désagrégation des pois reprit, et bientôt la guérison fut complète. Devant de pareilles preuves, comment douter, fût-on Thomas en personne?

On peut varier la recette de bien des façons. Si l'on opère en automne, où les pois manquent, prenez une pomme. Coupez-la en deux; frottez les verrues avec la chair en faisant neuf croix; refermez la pomme, ficelez-la et mettez-la sur le toit. Les verrues rentreront à mesure que pourrira la pomme. En hiver, prenez un morceau de lard; frottez-en les verrues, et mettez-le au fumier (la suite comme ci-dessus). En été, prenez une tige de chélidoine, touchez la verrue, puis mettez la tige dans une crevasse de muraille où elle se desséchera. Ou encore frottez les verrues avec une tête d'anguille que vous mettrez pourrir en terre. Et ainsi de suite. Tout est bon, pourvu que le client ait la foi. C'est généralement ce qui lui manque le moins.

Aussi peut-on lui faire toutes les théories qu'on veut. Il ne s'étonne pas, dans le Bocage normand, de la variété des maladies qu'on réunit sous le nom de Carreau. Il y a le carreau simple : toutes les maladies guérissables de l'abdomen; le carreau noir ou double : toutes celles qui tuent; le fourchu, qui guérit très bien, en neuf mois, exactement, c'est la grossesse. Tous les carreaux — sauf le fourchu qui ne demande aucun traitement — sont du ressort du guérisseur. Seulement il ne peut les guérir tous. Il y a des carreaux qui remontent : très mauvais. Il y en a d' « attaquis », attachés à la paroi : très mauvais aussi.

En Touraine, il y a le « mal de noyers » : l'ensemble des lésions ulcérées et suppurantes ; c'est grave. La « vartaupe » l'est moins. C'est le furoncle. Seul, le vartaupier peut soigner cela. Et pour être vartaupier il faut avoir, étant au berceau, étouffé sous soi une taupe enfermée dans un sac. Ce sont donc les parents qui décident de la vocation de vartaupier. Le traitement est très simple et efficace. On touche la vartaupe trois jours de suite, de grand matin, en répétant une prière. Comme le furoncle évolue en six ou huit jours, et qu'on ne vient guère au vartaupier avant le troisième ou le quatrième jour, il y a toutes les chances pour que le furoncle soit mûr et s'ouvre avant la fin du traitement.

Et, à propos de vartaupe, la taupe est-elle, comme agent thérapeutique, simplement une fantaisie, devenue célèbre grâce à une comédie, ou une réalité? Une réalité, n'en doutez pas. La taupe, la « jeune taupe de cinq ou six mois » a ses adeptes.

En Normandie, faute de roi toucheur, et si l'on ne croit point au saint qui en a la spécialité, il vous reste la taupe comme ressource, en cas d'écrouelles. Prenez trois taupes vivantes (l'âge ne fait rien à l'affaire); tuez-les, faites sécher au four, en pot clos, réduisez en poussière. Faites fondre la graisse d'un oison, mélangez la graisse et la poudre et appliquez le mélange sur les écrouelles.

Au pays de Baugé (*Rev. des Trad. Pop. 1905*) la taupe est — comme dans la comédie — employée contre le mal de dents. Prenez le mâle, coupez-lui les pattes et mettez-les sur la tête. Une seul suffirait, paraît-il ; mais comme on ne sait pas laquelle au juste, on les met toutes. Au moins on est sûr que celle qui agit y sera. C'est très puissant, la taupe : le doigt qui a passé entre la peau et la chair d'une taupe guérit le mal de dents par simple contact. Et l'animal est employé encore contre les convulsions et maux de tête des enfants.

Les guérisseurs ne se contentent pas toujours d'un remède unique. On en a vu un qui procédait de façon différente. Un paysan atteint d'une maladie quelconque — attaquant l'un ou l'autre des foies sans doute — alla trouver un empirique. Celui-ci lui dit d'aller en un certain endroit auprès de la rivière et de faucher une brouettée d'herbes Il la transporterait chez lui ; prendrait, les yeux fermés, au hasard, une poignée d'herbes, la ferait bouillir, et emploierait l'infusion en lotion et boisson. «C'est bien le diable, ajouta-t-il, si, dans toutes ces herbes, il n'y en a pas de bonnes pour votre maladie. »

Remarquez, d'ailleurs, que les électuaires et thériaques étaient bâtis sur le même modèle : on y mettait un peu de tout; dans le tas il devait y avoir quelque chose de bon pour chaque cas. Il peut y avoir du mauvais aussi. Un guérisseur de Touraine avait pour spécialité de procurer des accouchements indolores. Il faisait boire à ses clientes une infusion d'herbes, parmi lesquelles de la jusquiame et de la belladone. Seulement, il y avait quelquefois trop de celles-ci, d'où des symptômes alarmants et parfois des accidents mortels.

Avec tout cela, à côté de pratiques d'une absurdité exorbitante, il y a parfois de bonnes choses dans la médecine populaire.

L'usage de brûler les vêtements des tuberculeux et de passer à la chaux les pièces où ceux-ci ont vécu, était excellent.

Celui de mettre de l'urine fermentée sur les lumbagos était évidemment malpropre ; mais l'ammoniaque devait agir en déterminant une légère vésication.

Il n'est pas si déraisonnable encore d'employer contre la gale une pommade faite de beurre, d'œufs cuits et de cendres. Les cendres renferment de la soude et de la potasse, et cette dernière forme, avec le soufre, la base de la « frotte » employée à l'hôpital Saint-Louis. Il y a du reste des guérisseurs qui ajoutent du soufre.

Sera-t-on très surpris que le clou que l'on montre à la dent cariée arrête le mal de dent? Mais la sonnette du dentiste en fait souvent autant.

Dans le Morvan, l'emploi des algues d'eau douce appelées limon de terre, contre les brûlures, peut se défendre : les algues forment un enduit occlusif. Le remède des commères contre la diarrhée est à retenir : le bois de raisin pilé, bouilli avec de l'eau contenant de l'avoine, des pelures de coing et des fruits d'églantier est astringent.

Et même il n'est pas si absurde de traiter un panaris en mettant le doigt dans l'oreille d'un chat vivant : Minet se fâche d'habitude et d'un coup de griffe peut très bien ouvrir l'abcès. J'en dirai autant de la toile d'araignée appliquée sur une coupure pour arrêter le sang, car en tant que corps étranger elle favorise la formation du caillot : mais c'est une pratique dangereuse ; la toile d'araignée des étables peut donner le tétanos.

Mais l'action principale des remèdes populaires s'exerce évidemment sur l'imagination du malade. Ceci explique la fréquence de leur emploi et la vogue dont ils jouissent. Car sans aller jusqu'à la croyance excessive des *faith-healers* modernes, si répandue en Angleterre et en Amérique, pour qui toute maladie siège plus encore dans l'imagination qu'ailleurs et disparaît devant la ferme conviction qu'elle n'est pas, il faut reconnaître que l'imagination joue un grand rôle dans l'affaire, et qu'à la bien tourner, on agit fortement sur le mal. C'est en agissant sur elle que les remèdes populaires et les pratiques fantaisistes des guérisseurs et toucheurs opèrent — parfois — des cures. Car, ils le reconnaissent, la foi est nécessaire. Et l'un deux disait à un médecin un mot qui

n'est pas dénué de psychologie : « Vous ne guéririez pas, vous, parce que vous n'avez pas confiance. » Il est vrai que trop souvent le malade flaire le scepticisme du médecin à l'égard des méthodes et des remèdes prescrits par celui-ci.

D'autre part, tout le monde est, plus ou moins, médecin : tous ont plus ou moins d'expérience en matière de maladie. Quoi de surprenant si chacun donne des conseils, et si de plus avisés en font un métier?

Un jour, raconte un auteur du XVIe siècle, Alphonse d'Este, duc de Ferrare, « mit en propos familier de quel métier il y avait le plus de gens ». Le bouffon Gonelle dit qu'il y avait plus de médecins que de toute autre sorte de gens, et gagea de le prouver dans les vingt-quatre heures.

Le lendemain, il sort du logis en bonnet de nuit, avec un bandeau sur la joue. On le rencontre. « — Qu'avez-vous? — Une douleur enragée de dents. — Ah! mon ami, je sais la meilleure recette contre ce mal : la voici. » Gonelle écrit la recette et le nom du médecin improvisé. Et il continue sa promenade, continuant à remplir ses tablettes. Il arrive à la chambre du duc. « Eh! qu'as-tu donc, Gonelle?» Il répond tout piteusement et marmiteux : « Le mal de dents le plus cruel qui fut jamais. » Or donc, son Excellence lui dit : « Eh! Gonelle, je sais une chose qui te fera passer incontinent ta douleur... Fais ceci et cela, et tu sera guéris. » Soudain Gonelle, jetant bas sa coiffure et son attirail s'écria : « Et vous aussi, Monseigneur, êtes médecin... Voyez combien j'en ai trouvé depuis mon logis jusqu'au vôtre. Il y en a plus de deux cents, et je n'ai passé que par une rue. Trouvez-moi autant de personnes d'autre métier. »

H.[1].

1. *Journal des Débats*, 3 octobre 1907.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 31 JANVIER 1908

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture de son rapport semestriel sur les publications de l'Académie.

L'Académie procède à l'élection de deux délégués à la commission de la fondation Debrousse. Sont élus MM. Delisle et Cagnat.

M. Héron de Villefosse lit, au nom de R. P. Delattre, une note sur un puits rempli de squelettes, découvert non loin de la basilique de Méidfa. Au-dessous d'un amoncellement d'ossements d'environ 30 mètres de hauteur, le P. Delattre a recueilli des débris d'inscriptions dont deux renferment le nom de *Perpetua* et dont deux autres appartiennent à des épitaphes de la *gens Vibia*. Or, sainte Perpétue, martyrisée à Carthage, s'appelait *Vibia Perpetua*. Le P. Delattre en conclut que le terrain sur lequel il a fait cette découverte appartenait à la famille Vibia, qui possédait là, sur son propre domaine, une sépulture privée. Il croit aussi que le puits rempli de squelettes avait pu recevoir les corps des nombreux donatistes qui, en 317, trouvèrent la mort dans la *Basilica majorum* en résistant à main armée à l'édit de Constantin leur enjoignant de rendre aux catholiques leurs églises.

M. Philippe Berger présente l'inscription d'un fondeur, trouvée par le R. P. Delattre dans la nécropole de Bordj Djédid. Ce document est curieux, à cause de l'aspect tout à fait inusité des noms des ancêtres du défunt. M. Berger se demande si ce ne seraient pas des noms grecs transcrits en punique. — M. Alfred Croiset présente quelques observations.

M. Paul Monceaux étudie la chronologie des ouvrages de saint Augustin entre les années 396 et 404. Il montre qu'une correction très simple dans l'en-tête d'un document permet de rétablir toute la série chronologique et de déterminer la date des divers ouvrages, notamment des *Confessions*, qui ont été écrites à la fin de 397 ou au début de 398.

M. Collignon fait une communication sur une statuette grecque archaïque du Musée d'Auxerre. Cette statuette, en pierre calcaire, appartient à la série des figures féminines en forme de *xoanon*. Elle représente une femme, sans doute une orante, et offre des particularités de costume intéressantes. Mais l'intérêt de ce monument consiste surtout dans l'étroite parenté qu'il présente, au point de vue du type, avec des œuvres crétoises, comme le torse du Musée de Candie trouvé à Eleuthernes et celui du Musée d'Athènes découvert à Tégée. Quelle que soit la provenance, d'ailleurs inconnue, de la statuette d'Auxerre, elle prend place dans le groupe encore peu nombreux des œuvres qui relèvent de l'école crétoise du VIe siècle, dont les maîtres ont été les initiateurs de l'art dans le Péloponnèse. — MM. S. Reinach et Pottier présentent quelques observations.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1908

M. Babelon, président, félicite M. Chavannes de son heureux retour à Paris, après sa longue mission en Asie.

M. Durrieu annonce, au nom de la commission du prix Duchalais, que ce prix est décerné à la *Revue numismatique*.

M. Glotz fait une communication sur le conseil fédéral des Béotiens, à propos d'un grand fragment d'histoire grecque contenu dans le tome V des *Papyrus d'Oxyrynchus* et que les éditeurs, MM. Grenfell et Hunt, attribuent à Théopompe ou à Cratippe. Ce fragment est, en tout cas, d'une importance considérable; il s'y trouve un exposé de la constitution fédérale qui régissait la Béotie en 395 a. C. et qui était déjà en vigueur au milieu du ve siècle. En rapprochant de ce texte un passage de Thucydide (V, 38), on peut voir ce qu'était le Conseil qui avait la haute main sur les affaires de la confédération. M. Glotz montre que les béotarques en référaient, non pas aux Conseils des cités particulières, mais au Conseil de 660 membres qui représentait les onze districts de la Confédération et qui était divisé en quatre sections comme le Conseil des cités. On voit ainsi les Béotiens, se conformant à la tradition hellénique, créer la confédération sur le modèle des cités qu'elle englobe.

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1908

M. Adrien Blanchet communique une étude sur le monnayage de l'Empire romain après le partage de Théodose Ier. Les monnaies prouvent qu'Arcadius et Honorius et leurs successeurs régnaient sur un seul et même empire; car ces pièces étaient émises, pour chaque prince, par des ateliers situés en Orient et en Occident. Plusieurs monnaies de cette époque peuvent être datées avec précision. Telles sont celles, frappées à Constantinople et à Aquilée, en 425 et 426, par Théodose II, à l'occasion des consulats où il eut Valentinien III pour collègue.

M. Bréal fait une communication sur l'origine du verbe grec πρέπω.

M. de Mély étudie les textes relatifs à l'accusation portée contre les premiers chrétiens d'adorer un dieu à tête d'âne, dont le Christ découvert en 1856 au Palatin est la représentation la moins douteuse. Cette légende, dont l'origine paraît due à un jeu de mots perfide, mit, selon M. de Mély, 300 ans à se préciser.

M. Edmond Pottier commence la lecture d'une étude sur l'art dorien. — MM. Collignon et Heuzey présentent quelques observations.

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1908

M. Hamy annonce, au nom de la Commission de la fondation Benoît Garnier, qu'il a été accordé à M. Vaillet une somme de 300 francs pour fouiller une caverne au Fouta-Djalon.

M. Pottier achève la lecture de son travail sur l'art dorien. — MM. Collignon, Salomon Reinach, Bouchet-Leclercq et Perrot présentent quelques observations.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1908

M. le marquis de Vogüé donne de bonnes nouvelles de la mission de M. Clermont-Ganneau en Égypte.

M. Pottier communique une lettre de M. J. de Morgan annonçant d'importantes découvertes faites au cours des fouilles de Suse.

M. Cagnat annonce, de la part de M. Alfred Merlin, que M. le capitaine Gondoin a trouvé sur le sommet du Gorra, en Tunisie, une inscription qui donne le nom ancien d'un village, *Suttu* ou *Suttua*, situé à cet endroit.

M. le comte Paul Durrieu expose qu'il est parvenu à établir les cadres d'un classement chronologique pour toute une série d'importantes œuvres d'art du XVe siècle, à l'aide des armoiries du roi René d'Anjou. En effet, le roi René a employé différents types de blasons, et M. Durrieu a reconnu que chacun de ces types correspond à autant de périodes distinctes de la vie du roi, périodes dont les limites sont nettement déterminées par des événements historiques. M. Durrieu donne quelques exemples des résultats auxquels conduit cette méthode. Il cite notamment un médaillon en terre cuite par Luca Della Robbia, représentant le blason du roi René et conservé au Musée Victoria et Albert (South Kensington de Londres). On a jusqu'ici daté ce médaillon de 1453 environ, époque où Luca était encore dans la force de l'âge. Le type du blason permet au contraire à M. Durrieu d'affirmer que la pièce ne peut être antérieure à la période de 1466 à 1480 et qu'ainsi elle date seulement de la vieillesse de l'artiste.

M. Chavannes expose les résultats de sa récente mission archéologique dans la Chine du Nord. Son voyage lui a permis de parcourir la province mandchoue de Cheng-King et les provinces chinoises de Chan-tong, de Ho-nan, de Chen-si et de Chan-si. Dans le Chan-tong et le Ho-nan, M. Chavannes a recherché les restes de l'art des Han, représenté par des bas-reliefs qui datent des deux premiers siècles p. C. Dans le Chan-si septentrional et dans la province de Ho-nan, il a étudié en détail deux groupes de monuments importants pour l'histoire de l'art bouddhique : les statues sculptées dont les grottes de Ta-t'ong fou et datant du Ve siècle p. C., et les sculptures de Longmen exécutées au VIe, VIIe et VIIIe siècles p. C. Dans la province de Chen-si, M. Chavannes s'est attaché à relever les sépultures des empereurs T'ai tsong (627-649), Kao tsong (650-683), Jouei tsong (710-712) et Hien-tsong (806-820). Près de la tombe de T'ai tsong sont les six chevaux en bas-relief qui sont un des monuments les plus admirables de la sculpture chinoise et dont M. Chavannes a rapporté les premières photographies directes.

SÉANCE DU 6 MARS 1908

M. Gaston Boissier communique un rapport de M. Alfred Merlin sur une inscription trouvée dans les ruines des thermes de Korbeus, en face de Carthage. Cette inscription, très courte, est intéressante en ce qu'elle est très ancienne et remonte probablement au début du règne d'Auguste, et en ce qu'elle contient un mot (*assa* = *sudatorium*) qui ne se retrouve qu'une seule fois chez les auteurs latins, dans une lettre de Cicéron (*Ad Q. fr.*, III, 1, 1).

M. l'abbé de Genouillac communique le texte d'une tablette sumérienne inédite du Musée de Bruxelles où apparaissent, à côté du nom d'Urukagina roi de Lagos, celui de Barnamtara, femme de son prédécesseur, et la mention de ce dernier sous le titre de « grand patési ». Il résulte de ce texte que l'ancien « patési » (grand-prêtre) et sa femme survivent à leur règne et que par conséquent le patésiat n'était pas une fonction à vie. D'après une autre tablette inédite de la Bibliothèque nationale, Barnamtara aurait joui d'un personnel considérable payé sur le trésor royal. Il est donc possible qu'Urukagina ait pensionné son prédécesseur ; mais la comparaison des formes verbales du document avec celles de deux tablettes inédites de Bruxelles et du Louvre porte plutôt à croire que l'ancien « patési » et sa femme paient simplement l'impôt au roi Urukagina (vers 3.500 a. C.). — M. Heuzey présente quelques observations.

SÉANCE DU 13 MARS 1908

M. Homolle annonce que le Musée du Louvre a reçu les collections rapportées d'Asie par M. Chavannes et le trône phénicien découvert par le R. P. Ronzevalle. Il exprime ses remerciements aux donateurs.

M. le marquis de Vogüé donne des nouvelles de la mission de M. Clermont-Ganneau en Egypte.

M. Leger lit un travail sur une mystification littéraire de Prosper Mérimée, la *Guzla*, publiée à Strasbourg en 1827 et qui était un prétendu recueil de poésies illyriennes. M. Leger expose, d'après des documents nouveaux, la genèse de cette supercherie qui fut acceptée dans toute l'Europe et dont des fragments furent traduits en vers par les plus grands poètes slaves, Pouchkine et Mickiewicz.

SÉANCE DU 20 MARS 1908

M. le Ministre des Affaires étrangères informe l'Académie que la prochaine réunion du Congrès international d'archéologie aura lieu au Caire, à Pâques 1909, et exprime le vœu que la France y soit largement représentée.

M. Philippe Berger annonce qu'il a reçu de M. Alfred Merlin deux graffiti funéraires peints sur des vases puniques et où il reconnaît des noms propres.

M. Ernest Babelon, président, annonce la mort de M. Arthur de Boislisle, membre libre de l'Académie depuis 1884, et retrace l'histoire de sa vie et de ses travaux.

La séance est levée en signe de deuil.

(*Revue critique.*)

Léon Dorez.

SOCIETÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1908

M. Enlart fait hommage, au nom de M. le vicomte de Truchis, d'une étude sur l'architecture romane de l'Autunois.

M. Omont communique les figures d'une traduction de chirurgiens grecs exécutée par Guido Guidi pour François Ier et nous apprend que cette illustration est en partie l'œuvre du Primatice.

M. H. de Villefosse fait part de la restitution faite par M. Hülsen d'une inscription concernant Titus Furius Victorinus, préfet d'Égypte, et y propose une rectification.

M. de Mély entretient la Société du prétendu portrait de Jeanne d'Arc conservé à Saint-Pétrone de Bologne.

M. Adrien Blanchet communique des observations sur l'origine des armes de Milan qui dériveraient du mythe antique d'Opheltès. M. Albert Mayeux suggère qu'elles pourraient procéder aussi d'une figure de Jonas.

M. Toutain commente une inscription relative au dieu oriental Héron, découverte à Carthage par M. Merlin.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1908

M. le baron de Baye fait hommage à la Société de plusieurs brochures.

M. J.-J. Marquet de Vasselot communique et commente un plat de poterie aragonaise du XVIe siècle, pièce très rare récemment acquise par le Louvre.

M. Enlart compare cette pièce aux œuvres du potier aragonais du duc Jean de Berri et à d'autres œuvres antérieures. M. de Mély croit au contraire que la technique indique une époque peu ancienne.

M. P. Monceaux communique et commente deux épitaphes chrétiennes du VIe siècle découvertes à Mdeina en Tunisie.

M. René Fage, associé correspondant, communique des remarques sur divers termes de charpenterie usités au XVe siècle en Limousin.

M. Clouzot, associé correspondant, communique la photographie du portrait de Rabelais conservé au musée de Châteauroux et qui semble peu postérieur à son temps.

M. H. de Villefosse décrit un médaillon découvert par M. Chaumartin à Sainte-Colombe près Vienne et représentant le Génie de la ville de Lyon.

M. le Dr Gebhart, associé-correspondant, communique des débris de verrerie et de fours de verrier découverts près de Signes (Var) par M. Casimir Boittin. M. de Mély les compare aux vestiges d'une fonderie de fer préhistorique qu'il a découverts.

SÉANCE DU 4 MARS 1908

M. le comte de Loisne fait hommage au nom de M. Drouet, ingénieur des mines de Liévin, du compte-rendu illustré des fouilles qu'il a exécutées dans le cimetière mérovingien de cette localité.

M. Mareuse fait hommage au nom de M. Bruchet du premier volume de son *Histoire du château de Ripaille.*

M. le Président déclare vacant le fauteuil du regretté M. Hauvette.

M. Michon communique et commente une reproduction de l'état actuel de l'Aphrodite de Clazomène dont le Louvre a acquis un nouveau fragment.

M. F. de Mély rend compte de fouilles qu'il a exécutées au Mesnil-Germain (Calvados) sur l'emplacement d'une fonderie de fer préhistorique.

M. le baron du Teil rend compte des observations de M. Steinmann sur le portrait de Michel Ange de la collection Chaix d'Est-Ange, et y ajoute ses observations personnelles.

M. Héron de Villefosse rend compte des fouilles exécutées par le R. P. Delattre dans des sépultures puniques de Carthage.

SÉANCE DU 11 MARS 1908

M. Adrien Blanchet communique deux figurines de bronze antique, l'une représentant un pygmée portant la cangue, l'autre un homme enveloppé dans un manteau.

M. Enlart communique des documents sur divers objets d'orfèvrerie toulousaine du XVIe siècle que lui a adressés M. Rosel, architecte à Foix, et une croix processionnelle découverte par M. l'abbé Cau-Durban, à Aubignan : cette croix porte une inscription talismanique.

M. Monceaux communique un bouchon d'amphore découvert à Bou Grara par M. Merlin et portant une inscription mystérieuse sur laquelle M. Cagnat présente des observations.

M. Ch. Ravaisson compare les têtes d'Eros des collections de Bioncourt et de Somzée ; il y voit des répliques des œuvres de Praxitèle et de Lysippe.

SÉANCE DU 18 MARS 1908

M. H. de Villefosse communique une pièce de bronze trouvée à Kasrin et étudiée par M. Merlin et ajoute des remarques personnelles sur ces objets qui semblent être des accessoires de chars.

M. le commandant Lefèvre des Noettes démontre que ces objets ne pouvaient être, comme on l'a dit, des armatures pour le passage des rênes ; il pense qu'elles pouvaient être fixées aux jougs pour la jonction du poitrail et de la sous-ventrière.

M. Monceaux fait hommage au nom de l'auteur de divers ouvrages de M. Martroy.

M. Marquet de Vasselot étudie une coupe d'émail peint de Limoges de la collection Dutuit et démontre que cet objet, attribué à Pierre Reymond, est

bien plutôt l'œuvre de Pierre Courtay et qu'elle est copiée sur une composition du Primatice d'après une gravure de J. Androuet du Cerceau.

M. le commandant Lefèvre des Noettes communique une étude sur les modules et sur l'anatomie du cheval dans la statue équestre du Colleone à Venise par Verrocchio. Il démontre que ce cheval hybride a des tares très graves : il est ensellé, boiteux et bon pour la réforme.

M. Ch. Ravaisson présente une addition à sa communication de la dernière séance.

SÉANCE DU 26 MARS 1908

M. le Président prononce l'éloge funèbre du regretté M. de Boislisle.

M. H. de Villefosse fait hommage, au nom de M. Déchelette, du premier volume de son *Manuel d'archéologie préhistorique*.

M. le comte de Loisne communique un mandement de Robert II d'Artois trouvé par lui aux archives du Pas-de-Calais et relatif à l'achèvement de l'hôtel d'Artois à Paris en 1294. Il rappelle l'histoire de ce palais, qui fut depuis l'Hôtel de Bourgogne.

M. A. Boinet présente quatre miniatures appartenant au musée du Louvre et provenant d'un évangéliaire du XIe siècle de l'école de Cologne.

M. Roman communique plusieurs sceaux du Dauphiné conservés aux Archives Nationales et qui ne figurent pas dans l'inventaire de Douet d'Arcq.

M. F. de Mély communique une photographie du serpent d'airain de Saint Ambroise de Milan.

M. H. de Villefosse communique, au nom du R. P. Delattre, une note sur ses dernières découvertes à Carthage.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

AMÉDÉE HAUVETTE

Fils d'un sanscritiste distingué, bibliothécaire à la Sorbonne, qui eut l'honneur de former Abel Bergaigne, Amédée Hauvette, né à Paris le 10 janvier 1856, fit des études brillantes au lycée Descartes (Louis le Grand). Au Concours général de 1872, il obtint, en seconde, les 1ers prix de narration latine, de vers latins, d'histoire et le 2e prix de version latine. Sa pièce de vers latins a été publiée ; je viens de la relire avec émotion, me rappelant que j'en avais beaucoup goûté la fin (il s'agit de Polyxène) :

Tu saltem in leto statuis servare pudorem
Intactumque paras domino subducere corpus !

L'année suivante, en rhétorique, Hauvette eut le 1er prix des nouveaux en composition latine et en version grecque. Il redoubla sa classe, suivant la bonne habitude du temps, et, en 1874, nous nous rencontrâmes pour la première fois, lui vétéran, moi nouveau, dans la salle de la rue Gerson où les concurrents se réunissaient. C'étaient de longues séances, parfois de 7 h. du matin à 4 h. du soir ; que de chers souvenirs j'en ai gardés ! Je vois encore Maurice Hamel, dormant ou mangeant pendant les deux tiers de la journée, puis tout à coup, comme un cheval de race qui prend son essor, écrivant, au courant de la plume, le beau discours latin qui lui valut le prix d'honneur. Je vois les redoutables protagonistes de Charlemagne, Lévy-Bruhl, Dupuy, Lanson, depuis mes camarades d'École et mes amis, alors objets de ma juvénile terreur. Je vois surtout Maxime Frossard, *sodalium longe carissimus*, mon voisin en seconde C à Fontanes — sous la férule de mon maître et confrère P. Foucart, — beau talent que dessécha l'École polytechnique et que la mort a fauché... Hauvette s'offrait à mon admiration facile avec le prestige de ses six couronnes universitaires, avec cette grâce et cette élégance qu'il a conservées jusqu'à la fin :

Gratior et pulchro veniens in corpore virtus.

Bref, nous eûmes à dire en latin *Cur cycni morientes canant*. Je n'obtins qu'un second accessit ; Hauvette emporta le prix avec une pièce dont je veux citer quelques lignes charmantes :

« Cernis ut ille, tremens praesenti morte, queratur
« Moerentique canat verba exsequialia voce!
« Jam dolet amissas, hilarant quas gramina, ripas
« Fluminis et patrii puram desiderat undam.
« Praescia nam volucris fatum praesentit et horret
« Aequore tartareo, pennis argentea, tingi! »
Stulte, quid insanis? Vanum incusare timorem
Desine jam cycni : tua te decepit imago, etc.

Ceux qui ont supprimé les vers latins et le Concours général ont singulièrement servi la cause de l'humanisme ; ils l'auraient tué en France, s'il pouvait l'être. Mais où sont les Hauvette dans notre jeune Université ? Je vois des jeunes gens érudits, ingénieux, éloquents : j'en cherche un qui soit imprégné de Virgile comme nous l'étions.

Hauvette fut reçu le second à l'Ecole normale en 1875. Je vins l'y rejoindre en 1876 et pris place auprès de lui au réfectoire. J'étais le seul *conscrit* à cette table; Lachelier et Hauvette représentaient les *carrés*; les autres étaient des *cubes*, ceux qu'on avait surnommés les *critiques*, parce qu'ils se réclamaient de Stendhal, de Sainte-Beuve, de Fustel et avaient en horreur l'éloquence vide, le savoir superficiel. Ils s'appelaient Montargis, La Blanchère, Seignobos, Corréard, Weymann. Leur science m'éblouissait et ils accablaient de justes sarcasmes ma suffisance de rhétoricien. Je ne dirai jamais tout ce que je dois à leurs doctes injures. Hauvette et Lachelier parlaient peu. Élevés tous deux chrétiennement, ils savaient écouter des discours très épicés, mais non s'y mêler. Les deux ans que je passai avec Hauvette m'inspirèrent pour lui une profonde estime ; il était élève-bibliothécaire et s'acquittait de ses fonctions avec une obligeance toujours souriante ; on ne lui connaissait, à l'École, que des amis. Reçu le premier à l'agrégation des lettres (1878), il fut nommé membre de l'École d'Athènes où je le trouvai, en 1879, plein d'affabilité et de complaisance pour les nouveaux venus. La première année, il voyagea avec E. Pottier sur les côtes d'Ionie et à Lesbos (cf. *BCH.*, IV, p. 47, 110, 153, 375, 417) ; la seconde année, il alla à Cos et en Carie, avec Marcel Dubois (*BCH.*, V, p. 31, 95, 179, 201, 491); enfin, il fit des fouilles fructueuses à Délos et y explora les sanctuaires des dieux étrangers (*BCH.*, VI, p. 295, 470; VII, p. 5, 103). Entre temps, il avait adressé à l'Académie trois mémoires, l'un (resté inédit) sur les formules des inscriptions attiques, les deux autres sur les archontes et les stratèges. Ces bons travaux lui valurent des éloges mérités, non moins que le joli article où il publia et commenta, le premier, la petite copie de la Parthénos découverte près du Varvakeion (*BCH.*, V, p. 54-63). Deux de ses mémoires devinrent des thèses (*Les stratèges athéniens* et *De archonte rege*), qu'il soutint avec honneur en 1885.

Notre camarade avait été très malade en Grèce; peu s'en fallut qu'il ne mourût de la fièvre à Cos, où Dubois le soigna avec dévouement. Je l'y rejoignis le 20 septembre 1880, avec l'aviso le *Latouche-Tréville* qui me donnait asile, et nous le ramenâmes au Pirée non sans inquiétudes. Il se remit lentement à

l'École; je ne puis m'empêcher de croire que le germe de cette fièvre pernicieuse n'a jamais été tout à fait éliminé de son corps.

A Paris, où Jules Girard et d'autres savants de marque l'avaient pris en affection, la carrière d'Hauvette fut rapide et brillante. Professeur à Stanislas, puis maître de conférence (1885) et professeur de littérature grecque à la Sorbonne (1895, 1906) et à l'École Normale (1899), il fut un des maîtres les plus écoutés et les plus aimés. Il était aussi membre de la Société des Antiquaires (1898) et secrétaire-archiviste de l'Association des Études grecques (1899); cette dernière institution lui est redevable d'une longue série d'excellents rapports et de mémoires. Outre ses thèses, il publia un livre attachant sur Hérodote historien des guerres médiques (à la suite d'un nouveau voyage en Grèce) et des monographies aussi élégantes que solides sur Simonide, Archiloque et Callimaque. La littérature grecque était devenue sa spécialité, après l'épigraphie, et il donna des preuves répétées de sa connaissance toute personnelle des auteurs dans ses articles de la *Revue critique*. Hauvette n'était pas homme à soulever de grands fardeaux; difficile envers lui-même, très dévoué à ses élèves et à l'Association des Études grecques qui lui prenaient beaucoup de temps, très attaché enfin à ses devoirs de famille, il n'aborda que des questions bien délimitées et précises, avec le désir de les renouveler par l'étude du détail. Son succès, dans ce domaine, fut d'autant plus vif qu'il joignait à son érudition un charmant talent littéraire et qu'il était resté ce qu'il avait été tout jeune, un humaniste. Si j'avais à diriger l'éducation d'un philologue helléniste, je lui ferais lire la plume à la main toute l'œuvre d'Hauvette après toute l'œuvre des Croiset; ce sont là des modèles qu'on pourra louer de pair.

Hauvette est mort brusquement le 2 février 1908, à l'âge de 52 ans, après quelques attaques de goutte dont ses amis les plus intimes s'étaient seuls alarmés. En prenant la parole à ses obsèques, MM. Alfred Croiset, Jules Martha et Théodore Reinach ont dit ce que la Sorbonne, la Société des Antiquaires et l'Association des Études grecques ont perdu en lui[1]; ils ont dit aussi ce que perdaient les collègues, les camarades et les élèves pour qui Amédée Hauvette restera l'idéal de l'homme doux et affable, du bon compagnon de la vie pure et laborieuse.

Salomon Reinach.

J.-O. PAUVERT DE LA CHAPELLE

Le 23 février 1908 est mort à Sienne, âgé de 75 ans, le vieux gentilhomme huguenot Pauvert, un des membres les plus estimés de cette petite société de dilettantes qui comprenait le comte Tyskievicz, le comte Stroganoff, le baron Barracco, Alessandro Castellani, Dutuit, Martinetti, etc. Né à Sainte-Foy-la-Grande, il étudia la théologie protestante à Strasbourg, puis vint à Paris, qu'il trouva trop bruyant; aux environs de 1856, il s'établit en Italie, qui fut comme sa patrie d'adoption. Pauvert apprit l'italien dans le Mugello, où on le parle à

1. Voir *Revue internationale de l'Enseignement*, 1908, p. 170-175 et *Revue des Études grecques*, 1908, p. 1-12.

merveille; il résida ensuite à Rome, à Naples, à Florence et surtout à Sienne. C'est là que j'eus le plaisir de le connaître; nous sommes restés longtemps en correspondance. Physiquement, il ressemblait à saint Bernardin de Sienne; sa vie ascétique ne démentait pas son apparence. Bien qu'ayant juste de quoi vivre, il trouva moyen de former une admirable collection de pierres gravées et la donna généreusement, en mars 1899, au Cabinet des Médailles; M. Babelon en publia, la même année, un catalogue illustré. Lui-même, qui connaissait si bien l'Italie et en aimait l'art avec passion, n'a jamais eu l'ambition d'écrire pour le public; les vives jouissances qu'il dut au culte du beau ne furent partagées que par un petit nombre d'amis. Encore ne se cacha-t-il pas assez, ou fut-il un jour trop accueillant, puisqu'un romancier lui fit une place dans un de ses ouvrages, sans avoir suffisamment compris la droiture et la délicatesse de ses sentiments. Son nom reste attaché à la petite collection exquise qu'il a formée avec tant de goût et dont il s'est si libéralement séparé; mais longtemps aussi, dans les discrètes maisons de Sienne, on s'entretiendra de ce Français qui parlait l'italien comme sa langue et dont le profil médiéval, entrevu chez son ami le photographe Lombardi, semblait l'évocation de tout un passé.

S. R.

La « question du grec » à la Chambre hellénique.

Le lundi 17 février 1908 s'est engagé, à la Chambre des députés d'Athènes, un débat des plus divertissants sur l'enseignement de la langue néo-grecque en France. M. Psichari a naturellement été traîné sur la claie par les partisans de la langue épurée, celle qu'on écrit, mais qu'on ne parle guère, sorte d'*esperanto* fondé sur la κοινή, que le maître d'école grec pourra faire triompher à coups de pensums, sans qu'on puisse jamais prétendre honnêtement que cette langue factice continue la langue parlée de la Grèce ancienne. Cela dit sans partialité excessive pour la langue historiquement et phonétiquement correcte qu'enseigne M. Psichari, et dont le premier tort est d'employer des caractères graphiques qui ne lui conviennent en aucune façon. — Nous empruntons le compte-rendu des débats au *Messager d'Athènes* (22 février).

M. K. Mavromichalis. — M. le ministre de l'instruction publique et des cultes n'ignore pas que le gouvernement de la République française a eu, et nous devons lui en savoir gré, la généreuse initiative de fonder une chaire de grec moderne à l'École des langues orientales de Paris. Mais pour que l'enseignement porte ses fruits, il faudrait encore que l'on enseignât le grec moderne, la langue néo-hellénique. Car la langue que l'on enseigne du haut de ladite chaire est tout autre chose que la néo-hellénique. C'est un patois hideux et trivial, une monstrueuse invention de celui qui l'enseigne. Ce patois n'a aucun rapport avec la langue parlée en pays grecs. Ce n'est pas la langue de nos journaux, ce n'est pas la langue que l'on parle dans cette enceinte; ce n'est pas la langue de la bonne société, celle que l'on parle dans nos salons; ce n'est pas la langue des tribunaux, moins encore celle de l'Université.

C'est pourquoi je crois qu'il serait utile et désirable de prier le gouvernement de la République française que la chaire à laquelle je viens de faire allusion ne porte plus désormais le nom de chaire de grec moderne, puisqu'elle ne l'est pas, mais n'importe quel autre nom que l'on voudrait lui donner... (Plusieurs voix : *Chaire de psycharique*!)

Oui, qu'on la nomme psycharique, mais point chaire de néo-grec.

A moins, et cela serait peut-être préférable, que l'on ne force le titulaire de cette chaire à enseigner la langue que parlent tous les Grecs.

Nous espérons donc que le gouvernement français n'éprouvera aucune difficulté à nous accorder cette légitime satisfaction. Et alors nous serions encore plus reconnaissants au gouvernement de la République.

Nous croyons inutile de faire ressortir ici le prix que nous attachons à la question de la langue à laquelle nous devons notre palingénésie et de laquelle nous attendons le relèvement complet de l'hellénisme, son unité nationale. (*Applaudissements.*)

M. Stays (ancien ministre de l'instruction publique). — Il s'agit, en l'espèce, d'une question vraiment nationale. Est-il admissible que l'on tourne en dérision, que l'on estropie, que l'on dénature, officiellement en quelque sorte, notre langue? Il n'est pas douteux que le gouvernement de la République française prendrait en considération les observations qui lui seraient faites par le gouvernement hellénique pour réparer l'outrage fait à la langue grecque dans une des écoles les plus réputées de l'Europe. La langue que M. Psycharis enseigne sous le nom de grec moderne à l'École des langues orientales de Paris est peut-être celle des bateliers de Smyrne ou de Constantinople (plusieurs voix : *Pas même*! *Pas même*!)... ce n'est pas le grec moderne.

M. Stéphanopoulos (ministre de l'instruction publique) répond qu'il fera auprès du gouvernement de la République les démarches recommandées par les préopinants.

M. Papamikhalopoulos (ancien ministre de l'instruction publique). — La réponse de M. le ministre de l'instruction publique est agréable à la Chambre. D'aucuns pensent que la question n'est pas de la compétence de la Chambre, en d'autres termes que le Parlement Hellénique, qui représente dix millions d'Hellènes, n'a pas le droit de s'occuper d'une question nationale entre toutes. J'ai souvent

entendu dire, dans mes voyages à travers l'Orient grec : « Si vous nous séparez par la langue, vous brisez les liens qui nous unissent aux Grecs libres ». Et ce lien de langue, ils le considèrent égal sinon supérieur à celui de la religion.

M. Carapanos (ancien ministre de d'instruction publique). — M. Psycharis a fabriqué lui-même la langue qu'il enseigne à l'École des langues orientales. C'est plutôt au ministre des affaires étrangères qu'au ministre de l'instruction publique à faire les démarches indiquées par le préopinant. Ce dernier doit suivre plutôt avec attention ce qui se fait en Grèce. Beaucoup sont rétribués par l'État qui font la guerre à la langue officielle et sont des organes de M. Psycharis.

M. Rouphos (ancien ministre). — La langue de M. Psycharis est un jargon hideux. (Plusieurs voix : *Bravo! Bravo!*) La langue grecque est une et ce n'est pas celle que l'on enseigne à l'École des langues orientales de Paris.

M. Panayotopoulos (ancien ministre de l'instruction publique). — Il n'est pas digne de la Chambre de s'occuper d'une chose aussi comique que le jargon de M. Psycharis. La conscience nationale, révoltée contre la tentative sacrilège de M. Psycharis, saura défendre notre langue contre tous les attentats que l'on dirigera contre elle. Ceux qui la dénaturent seront certainement fiers de la réclame qu'on leur fait dans cette enceinte. Ces attentats seraient passés inaperçus si nous n'avions ici, en Grèce, appelé sur eux l'attention.

M. Dragoumis. — Est-ce qu'il est convenable de nous occuper ici du bruit que l'on fait autour de la question de la langue? Les Français sont d'ailleurs assez intelligents pour se faire une idée exacte sur ces comiques efforts sans l'intervention de notre ministre des affaires étrangères. Aussi je pense que le ministre n'ira pas s'exposer devant le gouvernement français et les lettrés de France par des démarches sans but.

M. C. Coumoundouros (ancien ministre). — L'enseignement de l'avorton de langue qu'enseigne à Paris M. Psycharis personnifie en quelque sorte ses idées sur notre langue à l'étranger et égare les esprits dans le pays où il le pratique. Le professeur de ce jargon est sans nul doute un agent soudoyé pour remplir à l'étranger une mission qu'il ne lui a été pas permis de remplir à Athènes.

M. Carapanos. — Les élèves de Psycharis, égarés par ses théories, emploient ensuite son jargon comme étant du grec moderne. C'est pourquoi le ministre des affaires étrangères doit renseigner le gouvernement français à ce sujet.

M. Stays. — Le jargon enseigné à l'École des langues orientales peut être qualifié de psycharique, mais non de néo-hellénique. M. Psycharis est de la bande qui cherche à saper la tradition nationale. Lorsque j'étais à Paris, un helléniste parmi les meilleurs m'a montré le péril que fait courir à la Grèce l'enseignement de Psycharis. Et il ajouta que le gouvernement hellénique devait intervenir pour faire cesser un pareil scandale.

M. Dragoumis fait une distinction entre M. Psycharis professeur et M. Psycharis linguiste. Le gouvernement hellénique a bien fait de décorer le second. M. Dragoumis, qui a condamné le premier, ne voit pas la nécessité d'une intervention diplomatique auprès du gouvernement français. C'est tout comme si le gouvernement français intervenait dans l'enseignement du français en Grèce, qui se fait d'une manière déplorable.

M. Déligeorges (ancien ministre) est sans pitié pour le jargon de M. Psycharis. Il est d'avis que le gouvernement hellénique doit renseigner le gouvernement de la République sur l'enseignement du grec moderne en France.

M. Rhallys (ancien premier ministre) pense que toute démarche auprès du gouvernement français est superflue après la protestation unanime de la Chambre. Le débat a montré que le Parlement tout entier condamne la langue que l'on enseigne comme grec moderne à l'Ecole des langues orientales. Il pense néanmoins, avec M. Dragoumis, qu'il n'y a pas lieu de faire des démarches diplomatiques auprès du gouvernement français.

M. Stays est surpris de voir M. Dragoumis prendre la défense d'un homme dont il a, dit-il, le premier condamné l'enseignement. Il donne lecture de quelques passages des livres de M. Psycharis qui provoquent à la fois le rire et l'indignation de l'assemblée. (Des voix s'élèvent pour dire que les citations que l'orateur vient de faire donnent la nausée.)

M. Rhallys. — Où voulez-vous en venir?

M. Mavromichalis. — J'ai été surpris d'entendre que le gouvernement français pourrait donner une fâcheuse interprétation aux démarches que l'on vient de recommander au gouvernement hellénique. Il s'agit simplement d'une simple, courtoise et amicale recommandation que M. le ministre des affaires étrangères ferait à son collègue français. Qu'avons-nous demandé? Nous avons demandé que si le gouvernement français ne consentait pas à faire cesser l'enseignement de l'affreux jargon, comme on l'a qualifié, inventé par M. Psycharis, qu'il change au moins le nom de la chaire et que l'on cesse de l'appeler « Chaire de grec moderne ». Mais je suis convaincu que le gouvernement obligera le titulaire de cette chaire à enseigner dorénavant la langue que nous parlons tous en Grèce.

Une semblable recommandation, je le répète, peut être faite au gouvernement de la République française et je suis convaincu que le gouvernement de la République ne s'en formalisera pas lorsqu'il apprendra ce qui se passe chez nous et lorsqu'il sera convaincu que ce n'est pas le grec moderne la langue que l'on enseigne sous ce nom à l'Ecole des langues orientales. (Marques nombreuses d'approbation.)

M. Lévidis (président de la Chambre). — Je suppose que les deux ministres ont promis de renseigner le gouvernement français. Aussi...

M. Scouzès (ministre des affaires étrangères). — Nous avons dit nous-mêmes que nous ferons ce qu'il faut faire. (M. Stéphanopoulos regarde fixement M. Scouzès pour lui faire bien voir qu'il compris le fond de sa pensée.)

Nouvelles du monde grec.

A *Phigalie*, la Société archéologique a procédé à une restauration partielle du temple à l'aide des débris existants; les murs de la cella ont été reconstruits, les portes du nord et de l'est complétées; enfin, on a commencé à relever les colonnes. J'espère qu'on n'hésitera pas à rétablir la frise à l'aide de moulages en ciment; la crainte des restaurations qui peuvent être effectuées avec certitude n'arrête plus que des dilettantes ignorants.

Les fouilles danoises à *Lindos* ont rendu à la lumière les restes d'un temple très archaïque de Dionysos (?), avec 600 inscriptions (dédicaces et catalogues de prêtres) et une conduite d'eau d'une haute antiquité. A l'extrémité sud de l'île on déblaye une ville inconnue dont on a retrouvé la nécropole et deux vieux sanctuaires; la mission danoise, qui compte explorer complètement ce site, y a fait construire une maison.

Près de *Mauriki* (Tégéatide), M. K. Romaeos a trouvé un temple d'Artémis (VIe siècle), prostyle à quatre colonnes, avec chapiteaux rappelant ceux de Paestum. On y a découvert les restes d'une statue colossale archaïque et des fragments de trois statues d'Hermès. Beaucoup d'objets votifs, en bronze et en terre cuite, remontent à l'époque du Dipylon. A *Tégée*, M. Romaeos a exploré une nécropole du IVe siècle où des guerriers, tombés dans une bataille, ont été ensevelis avec leurs armes; une inscription, placée sur une des tombes, donne les noms de huit guerriers d'une tribu, tombés en combattant.

A *Athènes*, vis-à-vis de l'abattoir, on a fouillé une nécropole de petites gens contenant des armes, des objets de marbre et d'albâtre, des miroirs en bronze, des vases à figures noires. Une nécropole voisine a fourni des tombes à vases de style géométrique; on y a recueilli également des ex-voto, entr'autres une femme assise dans une baignoire, et les restes d'une statue de grandeur naturelle.

S. R.

Stèles peintes de Pagasae.

On annonce que M. Arvanitopoulos, éphore des antiquités, a trouvé à Pagasae en Thessalie, dans un ancien mur, près d'un millier de stèles funéraires dont quatre cents portent des traces de peintures et trente au moins des peintures à l'encaustique bien conservées. Celles-ci ont été copiées à l'aquarelle par M. Gilliéron.

S. R.

Antinoüs et Mme de Staël.

Laban a fait un joli livre sur les jugements divers qu'a provoqués, dans la critique d'art, le type justement admiré d'Antinoüs (cf. le compte-rendu que j'a publié de ce travail dans la *Revue critique*, 1891, I, p. 56). Voici, à ce sujet, quelques lignes curieuses que j'extrais d'un livre introuvable, les *Mémoires d'une inconnue* (Paris, 1894, p. 156). L'*Inconnue*, c'est Mme Cavaignac, née de Corancez, épouse du conventionnel Jean-Baptiste, qui mourut en 1829 et auquel sa femme survécut vingt ans. Les *Mémoires* ayant été publiés sans l'autorisation de la famille Cavaignac, elle en fit saisir l'édition entière (voir un article instructif dans le *Gaulois* du 27 septembre 1905). Mme Cavaignac, sous le Consulat, fréquentait le salon de Mme Suard et y rencontrait Mme de Staël. Un jour, par la faute de l'Antinoüs, elle prit en grippe cette femme de génie. « Nous fîmes la partie, moi et deux autres jeunes femmes, d'aller au Musée des Antiques... Nous avions choisi un jour peu fréquenté, parce qu'allant là pour voir, il fallait bien regarder, ce qui, sans pruderie, était souvent embarrassant.

Une fois arrivées, moi et mes deux compagnes, dont l'une était Mme d'Annery, attachée depuis à la reine d'Espagne, nous trouvâmes beaucoup de monde et, après quelques moments, nous allions nous retirer, quand Mme de Staël, qui la voyait beaucoup, vient à Mme d'Annery en s'écriant : « Avez-vous vu l'*Antinoüs*? L'avez-vous admiré? Je ne pouvais m'en arracher. Ah! qu'une femme serait heureuse d'avoir un amant fait ainsi! » Chacun d'entendre et de nous regarder; c'était à en mourir de honte. » — Il s'agit sans doute de l'Hermès, dit autrefois Antinoüs du Belvédère (Helbig, n. 148)[1], qui, enlevé du Vatican en 1797, figura au Musée des Antiques jusqu'en 1815.

S. R.

Contorniates.

M. Froehner qui a démontré, en 1894, que les contorniates étaient des pions de jeu, propose une explication nouvelle de la légende NVS MAGCON MONIMVS que l'on lit sur une de ces pièces. On y avait trouvé le grec νοῦς et le nom du philosophe Monimos (Cavedoni); M. Froehner explique : *nos mag(ister) commonimus*, c'est-à-dire « Nous, le maître, nous vous exhortons ». Sur une table de jeu rééditée récemment par M. Max Ihm, on lit EFETER CLAMAS, légende qu'on a de même voulu expliquer par la forme dorienne ἐφέτηρ, *juge*. Non, dit M. F.; cela signifie « *Efe ter clamas* », *efe* étant une transcription latine de εἶαι. « D'Avezac, disait Ernest Desjardins, cherche la petite bête, mais il la trouve. » Si l'on n'avait point dit cela de d'Avezac... Mais M. F. chasse aussi le gros gibier.

S. R.

Théâtres romains.

Les éditeurs du *Dictionnaire des Communes de France* viennent de commander à la clicherie un petit signe abréviatif nouveau, ébauchant la silhouette d'un petit colisée.

Cette commande répond à une nécessité, car, depuis plusieurs années, il n'est guère de communes de France ou d'Algérie qui ne possède son petit théâtre romain, grand modèle ou petit modèle.

Le grand modèle se compose de quelques arches ou gradins, fûts de colonnes, en somme de n'importe quelles ruines romaines quelque peu plausibles. Le petit modèle se réalise plus aisément, en supposant qu'il y a eu dans les environs un camp de César; n'importe quelles pierres et des vestiges de fossés suffisent à former les reliques d'un camp de César.

A défaut de ces ingrédients, un nom latin retrouvé dans le dictionnaire de Bouillet peut suffire, s'il s'applique à quelque village approximativement du voisinage.

Le même mot latin ou un souvenir historique suffit à créer un prétexte de théâtres romains dans différentes communes...

Ne confondons point le théâtre romain et le théâtre de verdure. Le théâtre

1. Les artistes appelaient cette statue l'*Antin* ou, pis encore, *le Lantin*.

de verdure est respectable ; il concilie l'amour des Parisiens pour le théâtre avec leur passion de l'air frais et des grands ombrages. Il réalise ce rêve d'avoir des *premières* au temps des vendanges, ce qui lutte contre le miracle méridional d'avoir des oranges sur les orangers en janvier. Au théâtre de verdure, on peut jouer la comédie ; on y verrait volontiers passer à côté des *Erinnyes* et plus fréquemment qu'elles les personnages des *Fêtes galantes*. Louons le théâtre de verdure.

Mais le théâtre romain, le théâtre romain de partout, l'Orange du pauvre, l'Orange du colonial, celui où ne passe que le costume romain, on le multiplie à l'excès.

Non seulement on le multiplie, mais il semble qu'on cherche pour le situer les endroits bizarres et les plus dépourvus de communications avec le reste du monde. Voici, dans un coin de désert, ce Timgad où les Romains devaient envoyer leurs compagnies de discipline ; on y mit un théâtre romain. On y joue de fort belles choses, romaines ou grecques, bien entendu.

Pour qui ?

Pour les Bédouins du désert, les Kabyles de l'Aurès et les colons, aux yeux de qui le seul dieu antique qui mérite quelque attention est ce Bacchus qui peut favoriser ou dessécher leurs vignes. Devant les grands burnous immobiles, devant ces silencieux paquets de laine blanche, les tragédiens font des signes, des gestes ; les plus vieux colons les considèrent avec attendrissement, et, comme ils ne happent pas un traître mot de ce que dit Admète à Alceste, ils se figurent qu'on commémore l'invention du télégraphe Chappe en répétant à bras d'hommes et de femmes, de dieux et de déesses, les signaux qui leur furent familiers, du temps du père Bugeaud.

Il me semble que, dans les vrais théâtres romains, on faisait autre chose.

Un Romain au théâtre, quand il ne se distrayait pas à des attractions plus voisines de celles de nos music-halls que du théâtre eschylien et cornélien, un Romain allait au théâtre pour y rire autant qu'y pleurer. On lui fournissait pour le réjouir des tas d'exploits de proxénètes, des farces d'esclaves malins : il se moquait du juge et du Cassandre. Il allait à Guignol ; le comique de la farce suffisait aux centurions comme aux légionnaires. Je ne vois pas le vélite garnisonné à Timgad très différent de notre soldat de deuxième classe, et les mercantis qui le servaient plus assoiffés d'art que ceux qui versent le pivois d'Algérie aux mutins du 17e à Gafsa. Encore, si on leur donnait une tragédie, ils y voyaient passer des dieux ou des héros auxquels ils croyaient.

Hercule avait un sens pour eux. Le théâtre romain était contemporain, farce, national et vivant. Nous, en accumulant sur les dalles des théâtres romains des stères de cothurnes, nous n'imitons point les anciens. Pour que notre esthétique fût, sur ce point, pareille à la leur, il faudrait que les Romains n'aient admis sur la scène romaine que des pièces à sujets troyens ou étrusques. Notre anachronisme n'est pas romain ; il est simplement XVIIIe siècle et n'a pas besoin de ruines romaines.

Mais quelle admirable occasion de camper des buvettes ! C'est pourquoi les villes demandent des théâtres romains, du même zèle enthousiaste dont elles

demandent des garnisons. Plus la ville est loin des express, plus elle est éloignée des voyageurs, plus des escarpements redoutables en rendent l'arrivée difficile, moins elle a d'ombre dans ses campagnes, plus elle insiste pour que son érudit local lui trouve un camp de César dans ses faubourgs, et son député, un subside pour théâtre romain. Ne nous étonnons point si nous voyons apparaître un de ces jours, parmi les petits métiers du théâtre, celui d'agent de théâtres romains, livrant à forfait ruines, restauration, tragédiens et tragédies sur le héros local que la ville se vante d'avoir possédé au temps des Romains.

Autour de Timgad nous verrons bientôt, partout où furent les bornes milliaires romaines, pulluler le théâtre romain. Tébessa, où une basilique et une porte ont bravé les siècles, est tout indiqué ; il devrait y avoir un théâtre romain à El-Djem, ce qui permettrait une escale à Sousse, le Dieppe ou le Granville de la Syrte, de cette longue côte tunisienne qui manque vraiment de théâtres.

Pour la France, les endroits pittoresques où les Romains ont passé sont légion. Partout où il y a un Marius, la place est prête, le droit historique patent de fabriquer un théâtre romain ; les populations sont ardentes et les hôteliers haletants. La renaissance de l'art gréco-latin et de la tragédie tient à l'éclosion merveilleuse, ubiquiste et simultanée d'un théâtre romain à côté de toutes nos gares.

Seulement, quand il y en aura partout, la monotonie régnera en France et sur les colonies. Dans le lycée de chaque ville, professeurs et élèves collaboreront à la tragédie romaine pour le théâtre romain. Nous retomberons à ce temps glorieux où des poètes comme Blin de Sainmore précédaient des poètes tels que Baour-Lormian, tous passionnés jusqu'aux larmes pour les douleurs grecques et romaines. Les jeunes gens du Conservatoire cesseront d'imiter les allures modernistes d'un Le Bargy. Ils auront tous cette ampleur de gestes que David prête à ses personnages, à ses Romains d'apparat, et la tragédie répandra largement son ennui morne, un ennui municipal, subventionné, uniforme. Ce sera, parmi les vieilles pierres et le ciment armé des ruines neuves, un théâtre-pensum qui fleurira en France.

GUSTAVE KAHN[1].

Panorama du Forum romain.

Au mois de décembre 1907 on a inauguré à Rome un panorama « plastique », long de 15 m. sur 8 de large, où le sculpteur Marcelliani a figuré le Forum impérial avec tous ses monuments restitués. C'est une œuvre de précision et de conscience, dont on vante aussi l'excellente exécution. Pour en obtenir des répliques partielles ou des photographies, s'adresser à M. Marcelliani.

1. Article publié dans *Gil Blas*, 26 juillet 1907. On le reproduit ici, non seulement parce qu'il est spirituel, mais parce qu'il tend opportunément à réagir contre un abus. N'a-t-il pas déjà été question de faire déclamer un Vercingétorix amoureux sur le théâtre à peine déblayé d'Alésia ? — S. R.

Bas-reliefs perdus ou imaginés.

On lit dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* de Châteaubriand (t. I, p. 64), à propos d'un paysage breton : « Des sables de diverses couleurs, des bancs variés de coquillages, des varechs, des franges d'une écume argentée, dessinent la lisière blonde ou verte des blés. Je ne sais plus dans quelle île de la Méditerranée *j'ai vu* un bas-relief représentant les Néréides attachant des festons au bas de la robe de Cérès. »

Où Châteaubriand a-t-il *vu* cela? N'est-ce pas une *galéjade* de plus?

Voici encore un bas-relief mystérieux que le commandant Espérandieu citera, ne fût-ce qu'en note, dans un volume ultérieur de son beau recueil. J'en trouve la mention dans les charmantes *Confessions* d'Arsène Houssaye (t. IV, p. 73) :

« Déjà, en 1854, il (Napoléon III) était inquiété par le vainqueur des Gaules, comme si César fut venu lui présenter ses *Commentaires*. Je me souviens qu'il m'appela un jour à propos de quelques pages que j'avais écrites sur Bibrax [1]. « Vous connaissez donc César? me dit-il en souriant. — Un peu comme tout le monde, mais V. M. le connaît bien mieux que moi. — Pourquoi? — Parce que les Napoléon et les César sont de la même famille. — Pourquoi avez-vous commenté une page des *Commentaires*? — Tout simplement parce que je suis né à Bruyères [2], une petite ville qui a des racines romaines et qui m'a paru être le Bibrax de l'histoire. — Pourquoi? Bruyères ne peut pas se traduire par Bibrax. — Non, mais Bruyères est traversé par une voie romaine. Une des portes se nommait la porte des Romains. *Parmi les ruines on a trouvé un bas-relief représentant Jules César.* — Oui, oui, j'ai lu ce que vous avez écrit. Est-ce que vous avez étudié les arts sous Jules César? — Un peu comme tout le monde. » Et je fis par à peu près un tableau rapide des peintures romaines par des artistes grecs au temps de César. « Nous en reparlerons », dit l'empereur. Il n'écoutait qu'à moitié, car l'heure du déjeuner avait sonné ».

S'il est vrai qu'il n'y a pas de fumée sans feu, quelqu'un découvrira un jour la stèle funéraire ou le fragment de sculpture quelconque où Houssaye crut reconnaître, au cours de ses jeunes années romantiques, « un bas-relief représentant Jules César. »

S. R.

Musée de Boulogne-sur-Mer.

M. le Dr Sauvage, conservateur du musée archéologique de Boulogne, a publié dans le *Bulletin de la Société académique de Boulogne* (t. VII) et à part une intéressante statistique, classée par provenances, des antiquités gallo-romaines de ce musée. Ces antiquités sont très nombreuses : 5.895 objets étaient inventoriés à la fin de 1906, en augmentation de près de 3.000 sur le chiffre total constaté, en 1886, par M. E. Deseilles. Le même fascicule contient un autre mémoire de M. Sauvage sur les vases en verre avec inscriptions trouvés dans le Boulonais, qui sont au nombre de 27. Les barillets à signature *fron-*

1. Je ne sais où a été publié cet article.
2. Bruyères, dans l'Aisne, arrondissement de Laon.

tinienne découverts à Boulogne en 1896 semblent prouver que cette fabrique était en pleine activité au IVe siècle.

S. R.

L'architecture romane de l'Autunois.

Un bon connaisseur, M. P. de Truchis, a mis en lumière, dans l'architecture romane de l'Autunois, des éléments empruntés à l'école lombarde et d'autres qui sont la survivance, vivifiée à la fin du XIe siècle, de l'art barbare, stylisé et géométrique des envahisseurs germains. Ces derniers se rencontrent surtout dans les constructions d'un caractère populaire, notamment dans les églises rurales, où ils envahissent jusqu'aux formes gréco-latines de la structure. Il y a là des données intéressantes et qui méritent d'être étudiées avec attention[1].

S. R.

La collection Furtwaengler à Francfort.

Au mois de février 1908, la collection d'antiques réunie par notre illustre ami a été acquise de sa veuve par la direction du musée municipal de Francfort-sur-le-Mein, où l'on a très intelligemment décidé de créer une section d'antiques et de sculptures. La collection Furtwaengler est particulièrement riche en petits bronzes grecs archaïques et en statuettes en terre cuite du Ve et du IVe siècle; elle comprend aussi une tête en albâtre, de grandeur naturelle, portrait d'Alexandre le Grand découvert en Égypte. On ne peut que se réjouir à la nouvelle que ces objets de vitrine, auxquels Furtwaengler tenait tant, seront ainsi conservés en leur ensemble, comme une image de son goût personnel.

Le musée de sculpture de Francfort, fondé par le directeur des deux galeries (Musée Städel et Musée municipal), M. Swarzenski, contient déjà des œuvres importantes de diverses écoles, dont voici les principales : 1° Danseuse (marbre antique), analogue à la Ménade de Berlin; 2° tête d'éphèbe polyclétéenne; 3° tête de Silène riant; 4°, 5° deux portraits romains, dont l'un de l'époque républicaine; 6° *Annonciation* de l'école pisane (marbre); 7° Vierge en marbre du XVe siècle, école sicilienne; 8° Saint Jean-Baptiste, en bois peint, école de Sienne; 9° Buste en stuc peint de Machiavel; 10° Vierge et Enfant de Desiderio, polychrôme; 11° Saint Sébastien, en bois, école lombarde; 12° *Putto* en terre cuite polychrôme, école flamande; 13° Buste d'homme (style de Conrad Meit); 14° Statue d'évêque, œuvre française des environs de 1380; 15° et 16° Vierge et Saint-Antoine, en pierre peinte, école de Bourgogne; 17° Saint Georges colossal en bois, de Syrlin le Vieux; 18° Jésus au Jardin des Oliviers, groupe de grandes figures, école allemande vers 1470; 19°, 20° Sainte Barbe et un saint lisant, bois d'Augsbourg; 21° Saint Jacques lisant, école allemande vers 1470; 22°, 23° La Vierge et Saint Jean, de grandeur naturelle, école rhénane sous l'influence de Grünewald. — Comme MM. Jacobsen et Barracco ont cessé de monopoliser le marché des marbres antiques, l'heure est favorable à

1. P. de Truchis, *Éléments barbares, éléments étrangers dans l'architecture romane de l'Autunois*. Autun, Dejussieu, 1908, 27 p., in-8.

la formation d'une collection choisie de marbres grecs et romains, objets un peu encombrants pour des particuliers et qui ne se payent pas encore trop cher, même à Paris.

S. R.

La collection Istrati.

M. le Dr C.-J. Istrati, de Bucharest, membre de l'Académie roumaine, a bien voulu m'envoyer des photographies d'après des objets de sa collection particulière, entr'autres deux statuettes en bronze et un petit Hercule en marbre trouvés en Olténie[1], qui paraîtront dans le t. IV de mon *Répertoire de la statuaire*. Une des photographies représente des épées du type de la Tène découvertes (on ne sait en quelles circonstances) dans la même région ; deux d'entre elles sont *intentionnellement repliées* (cf. mon mémoire sur les épées repliées dans *L'Anthropologie*, 1906, p. 321-336.) La présence de ces épées repliées en Roumanie est un fait nouveau (du moins pour moi), qui mérite d'être signalé.

S. R.

Un nouveau musée à New-York.

M. Archer M. Huntington, le fils du « roi des chemins de fer californiens » M. Collis P. Huntington (dont la veuve possède une admirable galerie de tableaux anciens), a fondé à New-York un nouveau musée, sous le patronage de la *Hispanic Society*. Ce musée contient une collection considérable d'objets espagnols, antiques, manuscrits, sculptures, monnaies et médailles, antiquités mauresques ; il y a aussi une bibliothèque de 50.000 volumes, entr'autres des raretés de tout premier ordre, et une série de bons tableaux représentant l'évolution de la peinture en Espagne.

S. R.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er décembre 1907 : *Les Origines populaires de l'Art*, par M. E. Pottier. — *Le Paysage chez les Primitifs*, par Henri Bouchot. — *Documents et Études sur le Greco. La Chapelle de l'hôpital de Afuera, à Tolède*, par M. Paul Lafond. — *Les Femmes peintres et l'Impressionnisme. Berthe Morisot*, par M. Roger Marx. — Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'Étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le deuxième semestre de l'année 1907, par M. Auguste Marguillier. — Trois gravures hors texte : *Le cardinal Don Juan Tavera, archevêque de Tolède*, par le Greco (chapelle de l'hôpital d'Afuera à Tolède) : héliogravure. — *La Leçon de dessin*, pointe sèche originale de Berthe Morisot. — *Le Corsage noir*, par Berthe Morisot : héliogravure. — 30 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er janvier 1908 : *Une Pompéi hellénique : Délos*, par M. A. Jardé. — *L'Architecture des Tombeaux des Médicis*, par M. Marcel Reymond. — *Artistes contemporains. J.-J. Henner* (5e article), par M. Léonce Bénédite. — *Notes sur les Primitifs néerlandais de la National*

1. A l'ouest de la Valachie.

Gallery, par M. E. Durand-Gréville. — *Peintres-lithographes contemporains. Albert Belleroche*, par M. Roger Marx. — *Correspondance de Munich*, par M. William Ritter. — Bibliographie. *La Statuaire polychrome en Espagne* (*Marcel Dieulafoy*), par M. E. Bertaux; — *Les Origines de la Peinture vénitienne* (*Lionello Venturi*), par M. Marcel Reymond. — Quatre gravures hors texte : *Pan, Aphrodite et Eros*, groupe en marbre de Paros, IIe siècle avant J.-C. (Musée de Délos) : photogravure. — *Naïade*, par J.-J. Henner (Musée du Luxembourg) : gravure au burin de M. A. Mayeur. — *Étude*, lithographie originale de M. A. Belleroche. — *Sainte Élisabeth*, buste-reliquaire en bois peint et doré, attribué à Gregorio Hernandez (Musée de Valladolid) : héliotypie en couleurs. — 32 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er février 1908 : *Monuments et Souvenirs des Borgia dans le royaume de Valence* (1er article), par M. Émile Bertaux. — *La Donation Octave Homberg au Musée du Louvre*, par M. Gaston Migeon. — *Les Portraits d'Antinoé*, par M. Albert Gayet. — *Études de Titien pour les « Bacchanales » de Londres et de Madrid*, par M. Emil Jacobsen. — *Un dessin inédit de Watteau*, par M. Maurice Tourneux. — *Artistes contemporains. Nicolas Rœhrich*, par M. Denis Roche. — *Les Artistes lyonnais* (5e et dernier article), par M. Alphonse Germain. — *Exposition d'art chrétien à Aix-la-Chapelle*, par M. Ciolkowski. — Bibliographie. *La femme italienne à l'époque de la Renaissance* (E. Rodocanachi), par M. C. R. — Quatre gravures hors texte : *Masques funéraires en plâtre peint trouvés à Antinoé* : héliotypie. — *Bacchus et Ariane*, par Titien (National Gallery, Londres) : héliogravure. — *Bacchanale*, par Titien (Musée du Prado, Madrid) : héliogravure. — *Joueurs de cornemuse*, dessin par Watteau (Musée du Louvre) : eau forte de Mme J.-G. Romain. — 48 illustrations dans le texte.

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du 1er mars 1908.* — *Études et documents sur le Greco.* — *Le « Christ en croix » de Prades*, par M. Paul Lafond. — *Sébastien Leysner, sculpteur* (1728-1781), par M. Adrien Planchenault. — *Monuments et Souvenirs des Borgia dans le royaume de Valence* (2e *et dernier article*), par M. Émile Bertaux. — *Une exposition d'eaux fortes-originales*, par M. Pascal Fortuny. — *Les Peintres rhétoriciens flamands et le « Maître des Femmes à mi-corps »*, par M. L. Maeterlinck. — *Artistes contemporains — J.-J. Henner* (6e *article*), par M. Léonce Bénédite. — Quatre gravures hors texte : *Le Christ en croix et les donateurs Diego et Antonio Covarrubias*, par le Greco (Mairie de Prades) : héliogravure; — *La Rue Saint-Médard*, eau-forte originale de M. Ch. Heyman; — *Le Concert*, par le « Maître des Femmes à mi-corps » (Galerie Harrach, Vienne); héliogravure; — *Portrait de lady Grey*, par le « Maître des Femmes à mi-corps » (Collection de lord Spencer, Londres) : photogravure. — 35 illustrations dans le texte.

La Revue de l'Art Ancien et Moderne. Sommaire du numéro du 10 décembre 1907. — Texte : *L'État-civil des bustes et médaillons de Marie-Antoinette et de Louis XVI* (I), par M. Émile Bourgeois. — *La « Vénus au miroir » de Velazquez*, par M. Marcel Nicolle. — *Études sur le XVe siècle : Simon Marmion*

d'Amiens et la Vie de saint Bertin (fin), par M. Louis de Fourcaud. — *La Cathédrale de Lyon et Donatello*, par M. Conrad de Mandach. — *Arnold Bœcklin* (II), par M. Louis Gillet. — *La Statuaire polychrome espagnole*, par M. Raymond Bouyer. — *Les « Antiquités judaïques » et Jean Foucquet, à propos d'un livre récent*, par M. Émile Dacier. — *Bibliographie.* — *Tables semestrielles.* — Gravures hors texte : *Marie-Antoinette Dauphine*, photogravure d'après le buste en marbre de J.-B. Lemoyne (Vienne, Musée impérial). — *La « Vénus au miroir »*, gravure de M. Roger Favier, d'après Velasquez (Londres, National Gallery). — *Androwald concède à saint Bertin une terre pour y construire son abbaye*, photogravure d'après un panneau du retable de Saint-Omer, par Simon Marmion (Berlin, Kaiser-Friedrich Museum). — *L'Abbé Guillaume Fillastre offre à Philippe le Bon le manuscrit des « Chroniques »*, photogravure d'après le frontispice du manuscrit des « Grandes Chroniques de Saint-Denis » (Saint-Pétersbourg, Bibliothèque impériale). —*Jour d'été*, photogravure d'après le tableau d'Arnold Bœcklin. — *L'Ile des morts* ; héliogravure, d'après le tableau d'Arnold Bœcklin. — *Arrivée de l'Empereur Charles IV à la basilique de Saint-Denis*, héliogravure d'après la miniature de Jean Foucquet (manuscrit des « Grandes Chroniques de France », ms. fr. 6.465 de la Bibliothèque nationale). — Nombreuses illustrations dans le texte.

La Revue de l'Art Ancien et Moderne. Sommaire du numéro du 10 février 1908. — Texte : *Un Pastelliste anglais du XVIIIe siècle : John Russell* (fin), par M. Maurice Tourneux. — *Deux tableaux du musée de Lille*, par M. François Benoît. — *Les Accroissements du département de la sculpture du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes, au musée du Louvre* (I), par Paul Vitry. — *Les Monuments Seldjoukides d'Asie-Mineure* (fin), par M. Gustave Mendel. — *L'Abside de l'église de Villiers-Adam, par M. Ch. Heyman*, par M. E. D. — *Les Toiles de Jouy* (fin), par M. Henri Clouzot. — *Les Imitateurs de Hieronymus Bosch, à propos d'une œuvre inconnue d'Henri Met de Bles*, par M. Louis Maeterlinck. — *Bibliographie.* — Gravures hors textes : *Portrait présumé de Miss Jane Faden*, photogravure d'après le pastel de John Russell. — *Jésus chez Marthe et Marie*, héliogravure d'après le tableau de Jacques Jordaens (musée de Lille). — *Le Couronnement d'épines*, héliogravure d'après le tableau du Pseudo-Grünewald (musée de Lille). — *Vierge en pierre peinte*, photogravure d'après une sculpture de l'école française du XIVe siècle (musée du Louvre). — *L'Abside de l'église de Villiers-Adam*, gravure originale de M. Ch. Heyman. — *Mme Oberkampf et ses filles*, photogravure d'après le tableau de Louis Boilly (collection de Montcel). — *Le Jugement dernier*, triptyque de Henri Met de Bles (musée de Bruges). — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 mars 1908. — Texte : *Les Collections d'art en Amérique*, par M. Léonce Bénédite. — *Les Lions de Délos*, par M. Gabriel Leroux. — *La collection Rodolphe Kann*, par M. Marcel Nicolle. — *Les Accroissements du département de la sculpture du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes, au musée du Louvre*

(fin), par M. Paul Vitry. — « *Vieilles maisons, rue de Rennes* », *eau-forte originale de M. L.-G. Hornby*, par M. E. D. — *Un Peintre-poète visionnaire : William Blake (1757-1827)* (I), par M. Paul Alfassa. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Portrait du cardinal Niño de Guevara*, photogravure d'après la peinture de Domenikos Theotokopoulos, dit Le Greco (collection de M. Havemeyer). — *Portrait de Lady Frances Finch*, héliogravure d'après la peinture de Sir Josuah Reynolds (collection de M. Herbert L. Terrell). — *Portrait de petite fille*, gravure de M. A. Mayeur, d'après la peinture de Velasquez (collection Rodolphe Kann). — *La Visite à l'enfant*, photogravure d'après la peinture de Gabriel Metsu (collection Rodolphe Kann). — *La Vierge et l'Enfant entourés d'anges*, photogravure d'après le bas-relief en marbre d'Agostino di Duccio (musée du Louvre). — *Vieilles maisons, rue de Rennes*, gravure originale de M. L.-G. Hornby. — *Illustration pour le « Livre de Job »*, photogravure d'après la gravure au burin de William Blake. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Mitteilungen des k. d. arch. Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XXXII, cahiers 2 et 3. Cette livraison de plus de trois cents pages est remplie tout entière par un rapport intitulé *Die Arbeiten zu Pergamon*, 1904-1905, où sont exposés, par trois des savants attachés à l'entreprise, les résultats des fouilles qui ont été opérées pendant ces deux années sur ces chantiers de Pergame d'où sont issus tant de monuments et de textes intéressants. Les collaborateurs se sont partagé la tâche. M. Doerpfeld, qui conduit les travaux, a donné la description des bâtiments que les fouilles ont dégagés ; M. Hepding s'est chargé de publier les inscriptions et de décrire les monuments figurés ; M. Kolbe a restitué et commenté les listes éphébiques qui proviennent d'un temple corinthien compris dans l'enceinte du gymnase. A ce cahier sont jointes les planches XIV à XX ; de plus, le texte du premier rapport contient quinze figures et celui du second en renferme quatorze. Le volume se termine par trois pages où M. Kirchner complète et commente une inscription du *Corpus*, trouvée près d'Oropos (*C. I. Gr.*, IX, 1194).

— *Mitteilungen des k. d. arch. Instituts Athenische Abteiluug*. Tome XXXII, 4e et dernier cahier. — F. Noack, *Les murs d'Athènes*, suite et fin (Pl. XXI-XXV, 40 figures dans le texte. Description très minutieuse, que l'on ne peut suivre qu'à l'aide des plans, élévations et coupes donnés dans la livraison précédente. C'est surtout dans le voisinage du Dipylon que l'auteur a retrouvé et étudié ce mur de Thémistocle dont le caractère est défini par un texte de Thucydide et qu'il l'a distingué, à des signes certains, des constructions postérieures, dues au temps de Conon et de Lycurgue ; mais on trouvera aussi, dans cet essai, des renseignements précieux sur le tracé et sur l'appareil d'autres parties de l'enceinte). — W. Vollgraff, *Dionysos Eleuthereus* (affirme que le culte du Dionysos d'Eleuthères ne remonte point, comme on l'a cru, à Athènes, jusqu'au sixième siècle ; il n'y aurait été introduit que dans le dernier quart du cinquième siècle, après qu'Eleuthères, pendant la première période de la guerre du Péloponnèse, se fut détachée de la confédération béotienne pour se rattacher volontairement à l'Attique). — W. Doerpfeld, *Les palais crétois*

(réponse à un article de l'*Annual of the british School* où Mackenzie a critiqué, sans bien toujours les saisir, les opinions que, dans ce même recueil, D. avait présentées sur les palais crétois de Cnossos, de Phæstos et d'Hagia Triada, sur la distinction à faire entre les constructions des palais du premier âge et celles des palais du second, sur les caractères et les différences du plan et de l'appareil dans les deux séries de constructions, sur la date à assigner à chacune de ces séries. L'article est important à lire pour qui s'intéresse à l'histoire de cette vieille civilisation et les opinions soutenues par D. semblent avoir une grande vraisemblance. Il incline à croire que les plus anciens palais auraient été bâtis par les chefs d'une population carienne qui aurait fourni à l'île les premiers habitants dont le passage ait laissé quelque trace sur son sol; les palais du second âge seraient ceux des chefs achéens qui, comme le rapportait la tradition antique, avaient refoulé les Cariens vers l'Asie Mineure. Il y aurait une analogie sensible entre ces derniers palais et ceux dont les ruines ont été étudiées à Tirynthe et à Mycènes. La destruction de ces édifices serait due à la conquête dorienne).

— *Ecole française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, VIIe année. fasc. V. Octobre-décembre 1907. — Albertini, *Notes critiques sur l'itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger* (corrections utiles et qui paraissent justifiées aux données que contiennent les documents en question sur la voie Valeria, qui, continuée par la voie Claudia Valeria, mettait Rome, par la région des Abruzzes, en communication avec l'Adriatique). — Mgr L. Duchesne, *Les monastères desservants de Sainte-Marie Majeure*. — Laurent Vibert et A. Piganiol, *Inscriptions inédites de Minturnes* (quelques-unes ont de l'intérêt pour l'histoire des cultes locaux). — E. Faure, *Le dauphin Humbert II à Venise et en Orient*.

— *Proceeding of the Society of biblical archæology*, t. XXIX. 37e session, sixième séance, 13 novembre 1907 : A. Sayce, *Les inscriptions hittites. La méthode de déchiffrement de ces textes et les vérifications qu'elle comporte* (suite). — Sayce et Cowley, *Un papyrus araméique du temps des Ptolémées, provenant d'Égypte* (deux planches). — J. Ball, *Un texte cassite et une tablette de la première dynastie* (3 planches). — E. R. Ayrton, *La tombe de Thyi* (1 planche, beaux canopes). — R. Campbell-Thomson, *Le folk-lore de Mossoul* (suite, planche). — W. E. Crum, *Hagiographica, extraits de manuscrits coptes de Leipzig*. — W. L. Nash, *Notes sur quelques antiquités égyptiennes*. II. (Planche).

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*. Vol. XXX, 38e session, 2e séance, février 1908. — A. H. Sayce, *Un ostracon araméen d'Eléphantine*. — G. de Zerphanion, *Deux nouveaux monuments hétéens dans le Taurus cappadocien* (deux planches. *Arslan tach* ou « la pierre du lion », au sommet d'une montagne, à seize kilomètres au nord-ouest de Comana, et deux figures humaines en bas-relief, sur un rocher, près du village grec de Tachdji. Sur les deux monuments, restes d'inscriptions en caractères hétéens). — Pilcher, *Une monnaie de Gaza et la vision d'Ezéchiel* (deux planches. Trouvé sur diverses

monnaies de Syrie et de Cilicie et particulièrement sur la monnaie de Gaza des images qui rappellent de plus ou moins près certains traits de la vision du prophète de l'exil). — Th. Pinches, *La légende de Mérodach*. — Campbell Thompson, *Une incantation contre le rhumatisme*.

— Sommaire de la *Revue historique*, numéro de novembre-décembre 1907 (32e année). — Joseph Bédier, *La légende de Raoul de Cambrai*; 1er article. — Charles Molinier, *L'Eglise et la société cathares*; *fin*. — Louis Batiffol, *Le coup d'Etat du 24 avril 1617*; 1er article. — Jacques Flach, *La propriété collective en Chaldée et la prétendue féodalité militaire du Code de Hammourabi*. — Bulletin historique : France. — *L'enseignement de l'histoire*, par G. Monod et L. Bougier. — *Moyen âge*, par Ph. Lauer. — *Epoque moderne*, par H. Hauser. — *Publications diverses*, par G. Monod. — *Histoire du christianisme*, par Ch. Guignebert. — Comptes-rendus critiques. — Recueils périodiques et sociétés savantes. — Chronique et Bibliographie.

— Sommaire de la *Revue historique*, n° de janvier-février 1908 (33e année). — Joseph Bédier, *La légende de Raoul de Cambrai*; *fin*. — Louis Batiffol, *Le coup d'Etat du 24 avril 1617*; 2e article. — Charles Schmidt, *La crise industrielle de 1788 en France*. — Aug. Blondel, *Lettres inédites de Mallet du Pan à Etienne Dumont* (1787-1789). — Bulletin historique : *France. Epoque contemporaine*, par André Lichtenberger. — *Publications diverses*, par G. Monod. — *Allemagne. Histoire moderne et contemporaine*, par M. Philippson. — Comptes-rendus critiques. — Recueils périodiques et sociétés savantes. — Chronique et bibliographie.

— *Revue historique*, tome XCVI (33e année) : Gabriel Monod, *Les débuts d'Alphonse Peyrat dans la critique historique*. — G. Constant, *Simancas*. — Bulletin historique : *Roumanie* (1900-1907), par A.-D. Xénopol. — Comptes-rendus critiques : Histoire générale. — Antiquité grecque et romaine. — Histoire de l'Eglise. — France. — Allemagne. — Autriche-Hongrie. — Espagne et Portugal. — Grande-Bretagne. — Italie. — Pays-Bas. — Roumanie. — Russie. — Suisse. — Amérique. — Orient.

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 3me série, 1907, 3e et 4e cahiers. — Xanthoudidis, *De la Crète* (pl. VI-VIII. Etude sur les pierres gravées de l'âge préhistorique qui ont été trouvées en Crète. L'auteur décrit celles de ces intailles qui appartiennent au musée d'Héracléion et les classe autant que possible par ordre chronologique. Les pièces ici figurées sont au nombre de 166. Ces cachets ont été gravés dans l'île même; c'est ce que donnent à penser l'emploi de la stéatite que font beaucoup de graveurs et la prédilection qu'ils montrent pour l'image de l'*ibex cretica*, qui habite encore les montagnes crétoises. On trouve cette image sur vingt de ces intailles). — Hiller von Gærtringen et Ziebarth, *Une loi d'Ægialé* (Loi rédigée, dans une des trois villes de l'île d'Amorgos, pour déterminer l'emploi à faire d'un capital de 2.000 drachmes légué par un citoyen, Critolaos, afin de fonder une fête publique en souvenir de son fils Aleximachos, vers la fin du second siècle avant notre ère. Le texte

a 134 lignes. Il rappelle la célèbre inscription de Théra connue sous le nom de *Testament d'Epictète*. Il contient des dispositions intéressantes sur le droit des obligations en Grèce, sur les créances hypothécaires.) — K. Romæos, *Sarcophage en terre cuite de Clazomène* (Pl. IX). A été acquis récemment par le musée d'Athènes. C'est un des plus simplement décorés qu'ait livrés la nécropole de Vourla. — A. Kéramoupoulos, *Restes du mur de la Cadmée* (ce mur serait construit dans le même appareil isodome que celui du mur qui servait d'enceinte à la ville de Thèbes). — Nikétas et Michel Chabriaras, *Inscriptions inédites de la Pérée des Rhodiens*. — Romæos, *Lécythes de Douris* (il s'agit de quatre lécythes à figures rouges sur fond noir où le nom de Douris, sans être accompagné du verbe ἔγραψεν, est inscrit, avec les formes de lettres qui sont particulières à cet artiste, non pas dans le champ, mais sur le manteau des personnages, figures isolées de lyristes ou d'éphèbes. 5 images dans le texte). — Maltezos, *L'ancien calendrier attique*. — Staïs, *Rectification* (à propos des bijoux mycéniens du musée d'Athènes).

— *Bulletin de correspondance hellénique*. 32ᵉ année, janvier-avril 1908. — E. Schulot, *Fouilles de Délos exécutées aux frais de M. le duc de Loubat. Inscriptions financières* (1904 et 1905). (Long mémoire de 132 pages, qui contient nombre de textes intéressants, très bien commentés. Les plus importants sont reproduits en fac-similés, pour que l'on puisse juger de la dimension des lacunes). — W. Déonna, *Les lampes antiques de Délos* (pl. II et I. Ce qui fait l'intérêt de ce court mémoire, c'est que les lampes provenant des pays grecs sont jusqu'à présent peu nombreuses, en comparaison de celles qu'ont livrées en masse l'Italie et le monde romain. 10 planches en phototypie insérées dans le texte s'ajoutent aux deux planches en héliogravure, réservées pour les plus belles pièces). — Fr. Poulsen, *La frise ouest du trésor de Cnide à Delphes* (planche en phototypie. Propose une interprétation nouvelle de cette frise, dont il manque plus d'un tiers. On aurait d'un côté, sur une des deux plaques conservées, Athéna entourée d'Hermès et d'Héphaistos, sur l'autre, Arès accompagné d'Aphrodite, près de qui figuraient sans doute Apollon et Artémis; sur la plaque mutilée on aperçoit les restes de deux têtes. Poseidon et Héra devaient être représentées sur la plaque manquante. On avait là une traduction graphique du texte de l'Iliade (XX, 32 et suiv.) où le poète raconte comment les dieux, après la mort de Patrocle, descendent sur le champ de bataille, pour aller les uns aider les Grecs et, les autres, secourir les Troyens). — Dr Keil, *Le papyrus de Lille* nº 16 (en allemand). — G. Cousin, *Note sur une inscription d'Alabanda*.

BIBLIOGRAPHIE

Camille Jullian. **Histoire de la Gaule.** Tome I. Les invasions gauloises et la colonisation grecque. Tome II. La Gaule indépendante. Paris, Hachette. In-8, 530 et 557 p.

Je ne perdrai pas mon temps à louer cet ouvrage. Il est le résultat de vingt ans de travail ; il est fondé sur le roc des textes ; il est de Camille Jullian. Nous avons maintenant, et pour de longues années, une histoire de la Gaule. De la Gaule, non des Gaulois ; car l'auteur est très bref sur les Gaulois en Italie, dans la vallée du Danube, en Grèce, en Asie Mineure ; mais, sur la Gaule de César, entre les Alpes, les Pyrénées, la mer et le Rhin, il dit tout ce qu'on peut demander à l'exposé le plus méthodique et le plus complet. Chronologiquement, il ne remonte pas au delà des temps néolithiques, de cette période qu'il qualifie de *ligure* et qui a précédé de longs siècles celle où les Celtes (venus des bouches du Rhin) et où les Ibères (venus on ne sait d'où) entrent en scène. A la suite de M. d'Arbois, M. J. fait à l'élément ligure une part énorme ; c'est, à ses yeux, le fonds étranger ou du moins le résidu ethnique qui couvre toute l'Europe occidentale aux premières lueurs de l'histoire. Discuter cette thèse ici est impossible et je ne songe pas davantage à examiner les doctrines particulières, comme celle du passage d'Hannibal par le mont Cenis, préconisée en 1900 par M. Osiander et que M. Jullian s'est longuement appliqué à établir. Quand j'aurai rendu justice, avec une brièveté voulue, à l'ordre et à la proportion des chapitres, à la qualité presque impeccable de l'information, à cette belle langue à la fois vibrante et classique qui séduit et enchaîne du premier coup le lecteur, je n'aurai dit que ce qu'il m'est impossible de taire. Mais un ouvrage comme celui-ci ne peut être irréprochable dans tous ses détails et comme, en le lisant, j'ai parfois exprimé mon dissentiment dans la marge, je crois devoir indiquer un certain nombre de points sur lesquels je suis en désaccord avec l'auteur.

T. I, p. 94. Hérésie. La Gaule du Nord aurait eu encore des rennes au IIe siècle ! Qu'on me montre, je ne dis pas seulement à l'époque du fer, mais à l'époque de la pierre polie, *un seul* objet en bois de renne ! On ne me le montrera pas, et pour cause.

P. 111. L'étymologie ancienne du nom des Ligures — de λιγύς, parce que ce serait un peuple très musicien (Schol. Plat.) — est simplement absurde ; on a fait d'eux des musiciens pour expliquer leur nom. Peut-on admettre quelque relation entre les noms des Ligures et des Libyens ? — A la même page, un *lapsus* fait de Lucain un contemporain de César.

P. 112. M. Jullian veut expliquer par la langue ligure les noms des montagnes, des lacs, des fleuves. Mais les prédécesseurs des Ligures étaient-ils

muets? Autrefois, on parlait beaucoup des Ibères; M. Jullian en fait des envahisseurs postérieurs aux Celtes, sur la foi de textes insuffisants. Mais personne n'a mentionné les Ligures dans l'Afrique du Nord; or, la plus grande rivière de ce pays, le *Bagrada*, porte le même nom que le *Magrada* (Bidassoa) et il y a un Tillibarri en Afrique comme un Illiberri en Espagne. L'élément blanc qui peupla l'Afrique du Nord semble bien être à la fois berbère et ibère, et le centre de diffusion de ces peuples doit être cherché quelque part dans le Nord, même s'il ont passé d'abord en Afrique et plus tard seulement d'Afrique en Espagne. En dehors des Ligures et des Ibères, que de peuples ont dû jouer, dans l'Europe occidentale, un rôle analogue à celui des Pélasges, des Minyens, des Achéens en Grèce! Le pan-ligurisme n'est pas moins une illusion que le pan-ibérisme ou le pan-celtisme.

P. 125. Stations *palustres*; pourquoi ne pas dire *lacustres*?

P. 132 (et aussi p. 195-6), M. Jullian semble accepter comme des faits les plus audacieuses hypothèses de M. Bérard, celle, par exemple, qui place en Sardaigne les Lestrygons *aux nuits courtes*. Il ne suffit cependant pas d'avoir du talent pour avoir raison.

P. 145. Les Bacchantes du Croisic ne sont pas plus historiques que les prophétesses de Sena, île qui, d'ailleurs, n'est pas sûrement l'île de Sein.

P. 150. « Beaucoup de dolmens sont antérieurs au VIIe siècle. » Hérésie. Ils le sont tous. Le pan-ligurisme de M. Jullian l'a conduit à raccourcir démesurément les périodes préhistoriques. Il ne tient pas compte de ce fait essentiel qu'aucune épée de bronze, aucune fibule n'a jamais été découverte dans un dolmen. Tous les dolmens sont, je crois, antérieurs à l'an 1000, peut-être même à l'an 1500.

P. 151, n. 4. Pourquoi reprendre la vieille explication de Troyon, suivant lequel la position accroupie et repliée des cadavres serait imitée de celle de l'enfant dans le sein de sa mère? Le cadavre replié, assis ou couché, est un cadavre qui a été ficelé, ligotté, par crainte du « vampire »; aussi trouve-t-on cette attitude dans un grand nombre de sépultures très anciennes de divers pays.

P. 159. M. Jullian place la Gaule « des rennes et des mammouths » « des centaines, peut-être des milliers d'années » avant la Gaule des mégalithes. En pareille matière, c'est par dizaines de siècles qu'il faut compter, car la civilisation néolithique, qui commence en Crète vers 10000 ans avant J.-C. (Evans), n'a certainement pas débuté en Gaule beaucoup plus tard.

P. 162-163. *Haereseon promptuarium*. M. Jullian fait partout des réserves « de style », mais on déchiffre aisément sa pensée personnelle que voici. Les Ligures, vers 600 avant J.-C., possédaient le fer; ils construisaient des dolmens; Worsaae est plus près de la vérité que Montélius; les Germains « étaient encore surtout aux armes de bronze » alors que les Gaulois vivaient en plein âge du fer; la plupart des épées de bronze trouvées en Gaule datent de 600 à 400. Je réponds: qu'on n'a aucun droit d'attribuer les dolmens aux Ligures[1]; qu'on ne construisait plus de dolmens vers 600; que les théories de

1. Si les dolmens d'Europe doivent être attribuées à un *peuple*, ils ne peuvent l'être qu'aux Ibères. Il y a des dolmens en Corse, où les Ibères semblent avoir

Worsaae ne tiennent pas devant l'évidence : que les armes de bronze cessèrent d'être en usage chez les Germains vers le temps où les Gaulois y renoncèrent; qu'on ne fabriquait plus d'épées de bronze en Gaule vers 400. On n'a jamais trouvé une épée de bronze dans une des tombes champenoises à inhumation, qu'on peut dater du ve siècle d'après quelques objets grecs qu'on y a recueillis; or, les épées de fer de ces tombes appartiennent au type *La Tène* I, que précède tout entier le premier âge du fer.

P. 165. L'imitation des « rides du bout des doigts » a été signalée, sur les dalles de Gavr'inis, par Abel Maitre, non par Cartailhac; l'interprétation du signe de la barque est d'origine scandinave et a été proposée en France (1894) par A. de Mortillet.

P. 169. Dans la bibliographie des palafittes, il est injuste de citer Gross, et non Vouga, que Gross a plus qu'utilisé.

P. 171. « La couvade, une des plus singulières allusions au matriarchat que l'humanité ait conservée ». La couvade n'a rien à voir avec la matriarchat; elle relève de la magie sympathique (l'homme ne doit point se fatiguer, pour épargner la santé de l'enfant).

P. 231. Je crois inadmissible la thèse de M. Jullian, qui attribue à un fonds commun, et non à des emprunts, les analogies des vocabulaires celtique et germanique.

P. 284. J'ai expliqué autrement le texte de Varron sur Helico; M. Jullian n'a pas le droit de faire de cet Helvète un Etrusque. Du reste, un peu plus loin (p. 371, n. 5), il accepte ma manière de voir et par suite, à ce qu'il me semble, se contredit.

P. 339, note 4. Il ne fallait pas parler de la *tête* du Gaulois de Naples, qui est moderne ou, du moins, étrangère à la statue; il ne fallait pas non plus mettre en doute que le groupe Ludovisi représente un Gaulois et sa femme. L'original est de la même main et appartenait au même ensemble que le Gaulois mourant. — A la même page, « le mélange de vigueur *et de mollesse* » chez les Gaulois, qui serait sensible dans leurs images dues à des Grecs, m'échappe complètement.

P. 340. Les Gaulois ne combattent pas nus par bravade ; c'est un des nombreux cas de nudité rituelle (*nudus ara, sere nudus*, dit Virgile).

P. 346, n. 1. *Argute loqui* me paraît signifier « bavarder », non pas « parler habilement » (*argutatur cicada.*) Du reste, le rapprochement avec Polybe (II, 17) me dispose à croire que le texte de Caton doit être amendé et qu'il faut lire, comme on l'a déjà proposé, *et agriculturam* au lieu de *et argute loqui.*

P. 350. Il est inexact que Silius parle seul des casques gaulois; voir Pline, *Hist. Nat.*, XXXII, 23.

P. 352. M. Jullian connaît mon travail sur les épées gauloises; il n'en répète pas moins qu'elles étaient « molles et mal trempées. » Je le défie amicalement précédé les Ligures; il y en a dans l'Afrique du nord, où l'histoire ne mentionne pas les Ligures; il n'y en a pas dans la vallée (autrefois ligure) du Rhin; il n'y en a qu'un très petit nombre en Italie et en Ligurie.

de m'en montrer une seule qui mérite ces épithètes. Il est agaçant d'avoir raison sans pouvoir convaincre un historien comme M. Jullian. Peut-être aurais-je dû écrire mon mémoire en allemand — pour le faire qualifier de « capital ».

P. 370. Ce qui concerne le premier âge du fer est expédié dans une note ; on ne peut cependant négliger la pénétration hellénique et illyrienne en Gaule, dont il importe de fixer la date et la voie (Marseille, Danube?), non plus que l'importance du commerce étrusque (statuettes de bronze, surtout en Auvergne, très antérieures à la conquête de César).

P. 372-373. Je ne connais pas les « cuirasses ornées de figures « ; le vase de Graechwyl n'est pas étrusque, mais grec archaïque.

P. 430, n. 4. Il est de toute impossibilité que l'Aphrodite à la Colombe de Lyon soit postérieure au VIe siècle ; il est non moins impossible que les Cybèles de Marseille (identiques aux Cybèles que j'ai découvertes à Cymé) soient des Athénas. M. Jullian parle lui-même (p. 440) de l'importance du lion de Cybèle à Marseille.

Ces notes sont déjà longues ; je tiens à la disposition de M. Jullian celles que m'a suggérées son second volume ; mais je veux lui redire en terminant que je les ai lus tous les deux avec l'admiration qu'ils méritent et dont la science ne lui marchandera pas l'expression.

Salomon Reinach.

Hugo **Obermaier**. *Die Steingeräte des französischen Altpaläolithikums*. Vienne, Hölder, 1908. In-4°, 85 p., avec 134 gravures. — Ceci n'est pas une compilation des derniers résultats obtenus par les paléontologistes et préhistoriens de notre pays. M. l'abbé Obermaier connaît fort bien nos gisements quaternaires, nos collections publiques ou privées ; il a su se former des idées personnelles sur la stratification des dépôts comme sur la succession des faunes et des industries. D'une manière générale, l'auteur se rallie aux vues de Lartet, popularisées et précisées par G. de Mortillet, sur l'évolution des types de l'âge de la pierre taillée. « Non seulement, écrit-il, les grandes divisions adoptées par Mortillet sont à conserver, mais le développement stratigraphique des différents horizons industriels rend même nécessaire l'usage de subdivisions. » Voici les divisions et subdivisions que propose M. Obermaier :

1° Chelléen I, sans *coups de poing*.

2° Chelléen II, avec *coups de poing* grossiers.

3° Acheuléen I. Couches inférieures, sans *coups de poing*, de La Micoque et du Moustier ; grattoirs moustériens.

4° Acheuléen II. *Coups de poing*. Développement des lames-grattoirs.

5° Acheuléen III. Couche classique. La Micoque.

6° Acheuléen IV. Couche de Levallois. Grands éclats.

7° Moustérien. Couche classique.

Les subdivisions 3, 4 appartiennent, suivant M. O., au vieil-acheuléen ; les subdivisions 5 et 6 constituent l'acheuléen récent[1]. S. R.

1. M. Obermaier écrit partout d'*Azy* au lieu de d'*Acy*. Ce qu'il dit (p. 12, note 1)

S. Reinach. *Guide illustré du Musée de Saint-Germain*. Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1908. In-12, 135 p. avec 370 gravures. — Nouvelle édition, refondue et très augmentée, d'un ouvrage publié en 1899 et dont il a été fait plusieurs tirages. Au texte du *Guide*, qui peut servir à des conférences-promenades, s'ajoute un *Itinéraire* du Musée, illustré aussi. On y trouvera notamment des dessins au trait d'après toutes les plaques du vase de Gundestrup.

X.

Edouard Hue. *Musée ostéologique*. Étude de la faune quaternaire. Album de 186 planches contenant 2.187 figures. Paris, Schleicher, 1907, 2 vol. gr. in-8. — Bien que ce livre ne soit pas précisément de notre domaine, il doit être signalé et recommandé ici. Les directeurs de musées d'archéologie et d'art, surtout en province, sont continuellement sollicités par des chercheurs qui les prient de déterminer des ossements d'animaux, découverts avec des produits de l'industrie humaine. Il est parfois pénible de répondre par un aveu d'ignorance et, d'autre part, les *Ossements fossiles* de Cuvier ne sont pas à la portée de tout le monde. L'ouvrage si commode et si richement illustré de M. Hue fournira presque toujours une solution aux problèmes *faciles* de cet ordre. C'est d'ailleurs l'objet essentiel que s'est proposé l'auteur : « Permettre au préhistorien de déterminer les ossements qu'il a trouvés au cours de ses fouilles, tel est le but de cet ouvrage. L'étude ostéologique des mammifères quaternaires étant liée à celle des mammifères actuels, je me suis plus particulièrement attaché : 1° à représenter les ossements des principaux mammifères actuels dont on rencontre les ancêtres dans le Quaternaire; 2° à les rassembler par groupes zoologiques et par séries similaires; 3° à donner à chaque figure le maximum de dimension que permettait le format de ce livre. Le groupement des os par *séries similaires* facilitera les recherches en les limitant à un nombre restreint de planches. » Nous avons là un excellent répertoire, intelligemment conçu et exécuté avec le sens pratique qui ajoute à l'utilité des répertoires.

S. R.

Jos. Strzygowski. *Die bildende Kunst der Gegenwart*. Quelle et Meyer, Leipzig, 1907. In-8, XVI-279 p. avec 68 similigravures dans le texte. — C'est toujours avec intérêt qu'on voit un spécialiste distingué sortir de sa spécialité pour s'élever à des considérations générales. Celles que nous présente M. Strzygowski sont bien propres à éveiller l'attention; elles ont déjà, d'ailleurs, provoqué des contradictions et je crois qu'elles en soulèveront encore. L'auteur est un dévot de Boecklin et ne semble pas voir que ce romantique attardé se relie à l'école de 1830, bien loin d'ouvrir à l'art des chemins nouveaux. Il existe des gravures anglaises, datant des premiers temps du règne de Victoria, où les frissons de la nature et les contrastes pathétiques de l'atmo-

sur les principes qui ont présidé à l'exposition des séries de d'Acy à Saint-Germain n'est pas exact; on s'est conformé aux indications stratigraphiques du vendeur, et l'on ne pouvait, sans parti-pris, faire autrement. J'aurais également des réserves à faire sur la note 1 de la page 6, injuste pour mon ami d'Acy.

sphère sont exprimés de la même façon que dans les *Toteninseln* et les *Ruinen am Meer*. N'y a-t-il pas beaucoup d'exagération à faire de Boecklin « le plus grand paysagiste de la *Stimmung* qui ait jamais existé », à dire que l'art allemand a été sauvé par lui « du Michel Ange du monde visible, Menzel? » (p. 249). A tout prendre, ce sont l'un et l'autre de petits dieux.

Avant d'aborder la peinture, M. S. a traité en détail de l'architecture, de la sculpture, des arts industriels. Ses idées sur l'architecture sont originales et ingénieuses; il est là sur son véritable terrain (notez aussi les pages qu'il consacre à la sculpture monumentale). En sculpture, il est l'ami des modernes les plus avancés (Rodin, Klinger). Une observation très juste, entre beaucoup d'autres (p. 106), c'est que l'art grec conçoit les statues dans le style du relief, tandis que l'art moderne est dominé par l'idéal pittoresque; à cet égard, C. Meunier, sans avoir été un imitateur comme Thorwaldsen, s'est montré l'émule des Grecs et tout imprégné de leur esprit. — Une critique ou même une analyse de ce livre exigerait de longues pages; qu'il me suffise ici de le signaler, en ajoutant, d'abord, qu'il est illustré avec beaucoup d'abondance et de goût — puis, qu'il n'est pas facile à lire, parce que M. S., comme tous les esthéticiens, manie un vocabulaire très individuel. S. R.

T. Rice Holmes. *Ancient Britain and the Invasion of Julius Caesar*. Oxford, 1907. In-8, v-764 p., avec cartes. — Ce grand ouvrage, ou plutôt cette encyclopédie, fait suite au livre que le même auteur consacrait naguère à la conquête de la Gaule par César (cf. *Revue*, 1901, I, p. 162). On y trouve des renseignements très nombreux, parfois même d'énormes hottées de *fiches*, sur tout ce qui concerne la Grande-Bretagne aux époques préhistoriques et celtiques, y compris les deux campagnes de César, qui y tiennent naturellement une grande place[1]. Comme il y a un index assez complet[2], les recherches y sont faciles et tout archéologue abordant des questions qui touchent le nord-ouest de l'Europe fera bien désormais de s'orienter à l'aide de la vaste compilation de M. Holmes. On hésite à critiquer un livre qui représente tant de dur labeur, d'autant plus que l'auteur nous avertit, dans sa préface, qu'occupé par des fonctions très absorbantes, il n'a guère eu que ses dimanches et ses vacances pour poursuivre ses recherches et emmagasiner les riches matériaux qu'il nous fournit. Mais la vérité a ses exigences. Elle m'oblige à dire que si M. Holmes travaille beaucoup, il ne travaille pas toujours bien et qu'il ne réfléchit pas assez avant d'écrire. Ainsi, à la p. 48, on lit : « Le Dr O. Schoetensack a prouvé que les bâtons de commandement servaient simplement à fixer les vêtements, comme des objets analogues chez les Esquimaux actuels ». Or, la thèse de M. Schoetensack est notoirement absurde et l'adhésion qu'elle a momentanément reçue de feu Piette est le résultat d'une équivoque, l'archéologue allemand ayant figuré des Esquimaux de fantaisie, sans en avertir suffisamment ses lecteurs. — P. 279, M. Holmes écrit qu'Epona est « la déesse de

1. L'identification de *Portus Itius* à Boulogne est appuyée de bons arguments et précédée d'une dissertation qui tient compte de toute la « littérature » du sujet.
2. Je dis *assez*, à bon escient.

l'équitation », ce qui n'a évidemment pas le sens commun. — P. 281, parlant du type gallo-romain du dieu au maillet, il dit qu'une statue (*sic*) en bronze du même dieu a été trouvée en Angleterre, et renvoie à un *Sérapis* du recueil de Clarac qui n'a pas de maillet, n'a pas été découvert en Angleterre et n'est pas gallo-romain. Avec un peu de soin, il aurait trouvé cette *statuette* dans le catalogue des bronzes du British Museum (n° 276), avec la provenance *Paramythia* et une description qui ne laisse rien à désirer. — A la p. 283, M. H. expédie en quelques lignes inexactes ce qui concerne le culte des déesses mères, sans rien connaître des publications de M. Ihm (l'auteur est très mal informé des travaux allemands et semble ignorer jusqu'au nom de Tischler). — P. 284, à propos des survivances du culte des animaux en Gaule, il ne mentionne pas le monument le plus important, l'autel de Reims. — Je ne puis terminer cette courte notice sans féliciter l'auteur de l'emploi incessant qu'il a fait des livres et articles de périodiques publiés dans notre langue; cela fait un contraste agréable avec les habitudes qui semblent prévaloir parfois en d'autres pays.

S. R.

H. Saladin et G. Migeon. *Manuel d'art musulman.* Tome I, l'Architecture. Tome II, les Arts plastiques et industriels. Paris, Picard, 1907. 2 vol. in-8 de XXIII-596, LXXXIII-477 p., avec 420 et 376 gravures dans le texte. — La publication, par deux spécialistes réputés, de ce Manuel a été presque un événement dans nos études, tant il était difficile, jusqu'à présent, d'embrasser d'un seul coup d'œil les manifestations si variées d'un art qui a dispersé ses monuments depuis les rivages de l'Atlantique jusqu'à ceux du Pacifique, à travers l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Aujourd'hui que les archéologues sont en possession de cet instrument de travail, les recherches spéciales se multiplieront et seront sans doute plus fécondes; ce n'est point une mince satisfaction de penser que la France, grande puissance musulmane, a donné la première à l'archéologie islamique un *vade-mecum* indispensable à ses progrès.

Le tome Ier, consacré à l'architecture, est dû à M. Saladin ; il étudie en dix chapitres les origines de l'art musulman, puis les cinq grandes écoles égypto-syrienne, mogrébine, persane, ottomane et indoue. Chacun de ces chapitres comprend une revue succincte, mais précise et excellemment illustrée, des éléments des monuments, de leurs types, de leurs matériaux, de leur décoration, de leur destination religieuse, civile ou militaire. Un index très complet facilite l'usage de ce répertoire, dont l'on voudrait seulement que la rédaction fût parfois plus claire et plus châtiée. L'auteur, architecte éminent, devrait faire relire son livre, en vue d'une édition nouvelle, par un écrivain sévère et même un peu pédant, dont les retouches, en apparence insignifiantes, ajouteraient beaucoup à la valeur de l'ensemble.

L'auteur du tome II, M. Migeon, avait à remplir une tâche très difficile, vu l'extrême dispersion des monuments, leur grand nombre et la complexité des influences qu'ils ont tour à tour subies et exercées. Il a successivement étudié les différentes formes de l'art dans les pays de l'Islam, adoptant, avec raison, une classification par genres au lieu d'une classification géographique (peinture,

miniature, sculpture, bois, ivoires, orfèvrerie, monnaies, cuivres, bronzes, armes, céramique, verrerie, tissus, tapis). Une introduction donne les détails essentiels sur l'extension historique et les caractères des civilisations musulmanes ; peut-être eût-il fallu, à la suite de cet exposé, développer quelques idées générales sur l'originalité des arts musulmans et leur dépendance à l'égard des arts populaires dans les régions où l'Islam a triomphé. Je recommande particulièrement le chapitre relatif à la céramique, sujet obscur et mal débrouillé s'il en fut, où M. Migeon, disposant d'un grand nombre de documents inédits et servi par une connaissance étendue des collections publiques et privées, a tracé des cadres qui ne prétendent nullement être définitifs, mais dont l'existence même devient un bienfait pour ces études. Il n'est pas besoin d'être prophète pour prédire aux produits de la céramique de l'Islam, en particulier à ceux de la Perse, une vogue comparable à celle dont les céramiques de la Grèce, de l'Italie et de la Chine ont joui, à juste titre, au XIXe siècle. Nombre de ces vases ne sont pas seulement des spécimens infiniment curieux d'une industrie raffinée, mais des chefs-d'œuvre tout court. M. Migeon a droit à l'estime des spécialistes et à la gratitude de tous les amateurs du beau, dont il a accru les jouissances et élargi l'horizon. S. R.

W. J. Anderson et **R. Phené Spiers**. *The architecture of Greece and Rome*. Deuxième édition revisée et augmentée par R. Ph. Spiers. Londres, Batsford, 1907. In-8, XXII-359 p., avec 255 gravures. — La nouvelle édition de cet utile ouvrage équivaut à une refonte presque complète de l'ensemble. Les 80 illustrations ajoutées réparent quelques omissions et fournissent des documents sur les découvertes et les levés les plus récents : palais de Cnosse, colonnes de la tombe d'Agamemnon (don du marquis de Sligo au British Museum), plans des temples de Sélinonte, des temples de l'acropole de Baalbec, etc. Une autre addition précieuse est une liste des temples grecs, avec dates et dimensions, ainsi que deux cartes, l'une de Grèce et d'Asie-Mineure, l'autre d'Italie, où sont marqués les emplacements des villes et villages actuels où l'on trouve des monuments antiques. La bibliographie a été également revisée et augmentée; mais il reste encore quelques corrections à y faire, par exemple, p. 334, Urlichs, *non* Urwicks; p. 336, lire : Furtwaengler, *Aegina*; Haussoullier, *non* Haussolier; p. 338, ajouter le grand ouvrage de Laborde sur les monuments de la Gaule; p. 339, l'indication « several volumes » pour l'ouvrage (d'ailleurs inutile) de Niccolini est contraire à tous les principes de cette science exacte qui s'appelle la bibliographie. J'ajoute qu'il est absurde de citer le *Journal of hellenic Studies* et de ne citer ni les *Jahrbücher* de Berlin, ni les *Mitteilungen* de Rome et d'Athènes, ni le *Bulletin*, etc.

S. R.

W. R. Lethaby. *Greek buildings represented by fragments in the British Museum. I. Diana's temple at Ephesus*. Londres, Batsford, 1908. In-8, 36 p., avec 29 gravures. — Travail de première main, important pour la reconstitution des temples qui se sont succédé à Ephèse sur l'emplacement exploré en 1877 par l'architecte Wood. L'auteur, architecte de profession, est justement curieux

des questions techniques. Aux pages 30 et 31 (fig. 28 et 29) il a essayé une reconstitution d'une face du célèbre tambour historié ; pour la qualifier d'heureuse, il faut être facile à contenter. Je ne comprends pas cette phrase (p. 32) : « *The parallels to the Hermes mentioned above have been likened to the Hermes of Praxiteles, but one figure has quite sufficient earlier sources* ». Cela n'a de sens en aucune langue.

S. R.

G. Jeffery. *A Summary of the architectural monuments of Cyprus*, chiefly medieval and later. Prefatory notes and (part VI) Kyrenia district. Nicosie, Government Printing Office. In-8, XI-34 p. — L'archéologie monumentale de Chypre a presque été créée par M. Camille Enlart. L'intérêt qu'il a inspiré aux habitants de l'île pour ces études commence à porter ses fruits. Il faut espérer que la statistique, entreprise par M. Jeffery, sera conduite à bonne fin et qu'une législation tutélaire saura soustraire à de futurs ravages les débris de l'architecture byzantine, occidentale et orientale dans la grande île.

S. R.

G. Nicole. *Meidias et le style fleuri dans la céramique attique.* Genève, Kündig, 1908. In-4°, VIII-104 p., avec 15 pl. et 44 gravures dans le texte (*Mémoires de l'Institut Genevois*). — Le céramiste Meidias (fin du Ve siècle) nous est seulement connu par l'admirable hydrie signée du British Museum, publiée avec l'exactitude voulue par MM. Furtwaengler et Reichhold. Partant de ce chef-d'œuvre, on a déjà essayé de reconnaître la main du même décorateur (Meidias lui-même ou son chef d'atelier) dans un certain nombre de peintures céramiques non signées. L'ouvrage de M. Nicole reprend, critique et complète les essais précédents ; il nous apporte, avec un texte bien informé, une série de gravures et de planches en partie inédites, exécutées avec grand soin, qui feront plaisir non seulement aux céramographes, mais à tous ceux que l'art le plus exquis ne laisse pas insensibles. Ce livre continue la série des monographies de céramistes grecs, commencée par l'*Euphronios* de M. Klein, poursuivie avec l'*Euthymidès* de M. Hoppin, le *Brygos* de M. Ducati et le *Douris* de M. Pottier. L'auteur ayant traité, chemin faisant, bien des questions intéressantes qui se rattachent à son sujet sans y ressortir directement, je lui reproche de n'avoir pas consacré une page à un index.

S. R.

W. Deonna. *La statuaire céramique à Chypre.* Genève, Kündig, 1907. In-8, 17 p. — Statistique des fragments de statues figulines découvertes à Chypre. L'auteur s'est fait une spécialité des « statues » en terre cuite ; celles de Chypre sont particulièrement nombreuses et intéressantes.

S. R.

R. Knorr. *Die verzierten Terra sigillata Gefässe von Rottweil.* Stuttgart, Kohlhammer, 1907. In-8, IX-70 p., avec 32 planches (5 mark). — A côté de pièces importées de La Graufesenque, de Lezoux et d'autres fabriques gauloises, on a trouvé à Rottweil (Würtemberg) nombre de tessons de poterie

sigillée provenant de fabriques germaniques, Rheinzabern, Heiligenberg, Trèves. La monographie très soignée de M. R. Knorr, où ces spécimens sont étudiés et figurés au trait sur 32 planches (y compris les fac-similés des timbres de potiers), forme un complément très utile au grand ouvrage de M. Déchelette ; il faut souhaiter que nos bibliothèques archéologiques en fassent l'acquisition.

S. R.

A. Merlin. *Notes et documents. Le temple d'Apollon à Bulla Regia.* Paris, Leroux, 1908. Gr. in-8, 28 p. et 7 planches. — Les fouilles de Bulle Regia, bien dirigées (1905-1907), ont donné une série d'inscriptions très intéressantes et des statues qui auraient fait sensation si on les avait découvertes en Grèce ou à Rome. On ne rend pas encore justice aux grandes qualités décoratives de ces copies africaines de marbres grecs et des images *togatae* ou *stolatae* que l'art de l'Afrique romaine a produites en abondance. Quelques-unes des figures publiées et commentées avec soin par M. Merlin ont paru aussi, presque en même temps, dans le *Supplément* au catalogue du Musée Alaoui.

S. R.

F. Mouret. *Sulpice Sévère à Primuliac.* Paris, Picard, 1907, in-8, 235 p. avec plans, cartes et gravures. Prix : 7 fr. 50. — Vers 390, Sulpice Sévère se convertit et se retira dans son domaine de Primuliac. Où est Primuliac ? On l'a beaucoup cherché ; M. F. Mouret, sans argument décisif, place cette localité à Saint-Bauzille d'Esclatian, où existait un tumulus récemment détruit. Dans ce tumulus on a découvert des débris — murs, tombes, objets mobiliers — que l'auteur a très exactement décrits et figurés (voir notamment les planches représentant des poteries estampées du ve siècle). L'étymologie assignée à Primuliac : *primus lacus* (à cause du *Lacus Rubresus* qui se divisait en plusieurs golfes secondaires) est une hérésie qu'on regrette de trouver dans un livre aussi sérieux.

S. R.

P. Vitry et **G. Brière.** *L'Église abbatiale de Saint-Denis et ses tombeaux.* Paris, Longuet, 1908. In-8°, XII-179 p., avec 18 gravures. — Ce petit livre était bien nécessaire. Il m'est arrivé de rougir en avouant à des étrangers, qui m'interrogeaient, le manque de tout guide digne de foi sur la grande abbatiale de Saint-Denis[1]. Maintenant, ce n'est pas seulement un bon guide qu'on nous donne, mais un ouvrage richement illustré, d'une érudition solide, avec beaucoup d'informations toutes nouvelles, ou nouvelles d'hier, sur la triste histoire du monument et de ses tombeaux. L'œuvre de vandalisme à Saint-Denis n'a pas été accomplie surtout par les révolutionnaires, mais par l'indifférence du XVIIIe siècle et le mauvais goût du XIXe. Enfin vint Viollet-le-Duc !... Lui aussi, à Saint-Denis comme ailleurs, est parfois allé trop loin dans la « restauration » ; mais quel savoir, quelle suite dans les idées, quelle activité prodigieuse ! Ce grand homme n'occupe pas encore, dans l'histoire de l'art, la place éminente que le XXe siècle lui donnera[2].

S. R.

1. Et sur la cathédrale de Notre-Dame de Paris !
2. Les auteurs annoncent un recueil de 60 planches in-4°, reproduisant toutes les sépultures funéraires conservées à Saint-Denis.

J. Mourier. *L'art au Caucase.* Deuxième édition. Bruxelles, Bulens, 1907. In-8, 201 p., avec nombreuses gravures dans le texte. — L'*Avant-propos* ne nous dit point en quoi cette seconde édition diffère de la première. Quoi qu'il en soit, elle forme un utile répertoire de l'archéologie caucasique et les nombreuses gravures semées dans le texte sont, en général, d'une bonne exécution. Je signale particulièrement les spécimens d'orfèvrerie et de broderie, parmi lesquels il y a de vrais chefs-d'œuvre d'un art décoratif influencé par Byzance et par l'Orient.

S. R.

Charles Dawson. *The « Restorations » of the Bayeux tapestry.* London, Elliot Stock, 1907. In-4, 14 p., avec 17 gravures dans le texte. — On savait depuis longtemps jusqu'où pouvait aller le vandalisme d'un architecte, effaçant sur la façade d'un édifice ancien les « outrages du temps ». M. Dawson nous montre que l'art de défigurer une tapisserie par des réparations maladroites a eu aussi, en plein XIXe siècle, de redoutables adeptes. La comparaison de la tapisserie de Bayeux, telle que la font connaître les photographies modernes, avec les dessins anciens exécutés pour Montfaucon en 1730 et par Stothard en 1816, montre que les restaurateurs ont donné libre carrière à leur imagination, complétant les personnages, leur ajoutant des moustaches quand leur âge paraissait y prêter, remplaçant par des légendes de fantaisie les inscriptions mutilées ou illisibles, etc. Sans doute, peu de travailleurs locaux conservaient des illusions à ce sujet; mais il était utile que ces choses fussent dites de l'autre côté de la Manche, en un pays où l'on considère la tapisserie de Bayeux comme un monument national.

SEYMOUR DE R.

Marcel Poëte. *L'Enfance de Paris.* Formation et croissance de la ville, des origines jusqu'au temps de Philippe-Auguste. Paris, Colin, 1908. In-8, 287 p. — L'auteur, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Paris, est chargé d'un cours public sur l'histoire de la capitale et s'en acquitte avec grand succès. Le présent volume comprend les leçons professés par lui en 1906 et 1907. « Paris y est étudié, dans sa formation territoriale, jusqu'au temps où Philippe-Auguste, par l'établissement d'une enceinte englobant les deux rives, vient consacrer des progrès urbains résultant de longs siècles et caractéristiques de ce qu'il est permis d'appeler l'enfance de la cité. » Non seulement ce livre est instructif, mais il est très agréable à lire; on peut le recommander particulièrement aux étrangers qui, ayant séjourné à Paris, désirent apprendre brièvement ce qu'il importe de savoir sur ses lointaines origines et les débuts de ses hautes destinées. Le manque de références est un défaut que n'excuse pas la forme didactique; dix pages en petits caractères n'auraient pas grossi sensiblement le volume et eussent permis de contrôler toujours les assertions de l'auteur.

S. R.

H. Espaullard. *Notices historiques sur le plateau d'Avron.* Paris, Champion, 1907. In-8, 97 p., avec 31 dessins et 3 planches. — Ces notes, qui représentent des recherches considérables, intéressent l'histoire et la topogra-

phie. Le chap. III est consacré aux seigneurs d'Avron, de 1424 à 1789; le chapitre IV au château d'Avron et à son parc, dont il ne reste que peu de vestiges, mais que les anciennes gravures permettent de restituer. Signalons encore (chap. VII) l'histoire du fief et du château de la Garenne de Villemonble, à partir du premier seigneur de ce lieu (1518).

S. R.

E. T. Hamy. *Le livre de description des pays de Gilles le Bouvier.* Paris, Leroux, 1908, gr. in-8, 263 p., avec planches. — Gilles le Bouvier dit Berry, premier Roi d'Armes de Charles VII, roi de France, était un bien médiocre géographe; il ne connaissait même pas les portulans qui, à son époque, instruisaient les navigateurs du détail des côtes. Mais il ne décrit pas sans charme les pays qu'il ignore et, de loin en loin, il nous apporte l'écho d'une observation curieuse de mœurs. Pourtant, l'intérêt de l'édition *princeps* de son œuvre, dédiée à M. Léopold Delisle, que vient de donner M. Hamy, est moins dans le poisson que dans la sauce; cette sauce consiste en une excellente introduction, en des appendices (documents inédits ou mal connus du xve siècle) et en photographies d'après de beaux dessins de Pisanello et de Pinturricchio (ces derniers autrefois attribués à Bellini, rendus à Pinturricchio par M. Venturi). C'est une vraie publication *per nozze*, élégante et savoureuse; les *nozze* sont les noces d'or de M. Léopold Delisle avec l'Institut, dont il a été nommé membre, tout jeune encore, il y a un peu plus de cinquante ans.

S. R.

A. Loisy. Les Évangiles synoptiques. 2 vol. gr. in-8, de 1014 et 818 p. Paris, [E. Nourry], 1907, 1908.

Cet important ouvrage, faisant suite au volume du même auteur sur le quatrième Évangile, est tout d'abord et à titre éminent un travail d'érudition. Grâce à M. l'abbé Loisy, la science française possède maintenant, pour l'étude critique et détaillée des Évangiles canoniques, des introductions et des commentaires qui ne le cèdent en rien aux meilleures publications allemandes du même genre et qui leur sont infiniment supérieures par la clarté et l'élégance de l'exposition. Quant au point de vue de l'exégète, il est déjà connu par ses précédents écrits; il suffit, pour le préciser, de quelques citations textuelles : « Ce n'est qu'à travers la foi qui l'a recouvert, protégé et transfiguré que l'on peut maintenant saisir l'Évangile... Il paraît certain que pas un (des Synoptiques) ne repose directement et complètement sur la tradition orale, qu'aucun d'eux n'est l'expression immédiate de souvenirs gardés par un témoin[1]. L'hypothèse de la tradition ne suffit pas à résoudre le problème. L'attribution du premier Évangile à l'apôtre Matthieu n'est pas soutenable; celle du second Évangile à un disciple de Pierre soulève de très sérieuses objections; et si le troisième Évangile a été

1. Cela étant, il semble que le résumé donné par M. Loisy de ce qu'on peut savoir de la vie de Jésus (passage reproduit dans la *Correspondance mensuelle*, mars-avril 1908, p. 167-182) soit encore une concession à l'evhémérisme *more Renani*.

écrit par un disciple de Paul, on doit reconnaître que cette circonstance ne jette pas beaucoup de lumière sur sa composition, ses tendances et son objet... Il a existé des sources antérieures à nos Évangiles canoniques, même à Marc. Ce sont ces sources qui procèdent de la tradition orale... Aucun Évangile ne représente une seule source primitive, sans mélange d'éléments pris ailleurs... Les rédacteurs des deux autres Synoptiques ont dû connaître Marc dans sa forme actuelle. Mais l'hypothèse de sources que Matthieu et Luc auraient connues, comme ils ont connu Marc, semble recevable pour Marc lui-même[1]. »

S. R.

The Year's work in classical studies. 1906. Edited by W. H. D. **Rouse.** London, Murray, 1907. In-8, VIII-140 p., sans gravures. — Cette publication a été entreprise sous les auspices de la Classical Association; elle comprend de courts chapitres, écrits par des spécialistes, dans un ordre qui laisse fort à désirer. Rien, ce semble, pour la métrique et la musique; rien pour l'histoire de la philologie, si ce n'est quelques lignes dans le chapitre *Classics in school*! La bibliographie est tout à fait insuffisante; ainsi, parlant des fouilles de M. Kinch à Rhodes, il fallait d'autant plus donner des renvois que les publications danoises sont peu accessibles. Dans le chapitre *Prehistoric archaeology*, la France et l'Espagne sont confondues et il n'y a l'essentiel ni sur l'un ni sur l'autre de ces pays. En somme, les modestes dépouillements de l'*American journal of archaeology* seront plus utiles que ce volume qui, pour rendre de réels services (et devenir même indispensable aux travailleurs) devrait : 1° être plus détaillé et mieux annoté; 2° apporter les illustrations essentielles sous la forme dédaignée, mais infiniment précieuse, des *outline sketches*[2].

S. R.

Revue des Études ethnographiques et sociologiques, publiée sous la direction de M. Arnold van Gennep. Paris, Geuthner, 1908 (prix de l'abonnement : 20 francs). — L'*Année sociologique* ayant cessé de paraître après une carrière brillante de dix ans (1896-1906), il y avait place, en France, pour un périodique d'ethnographie et de sociologie qui recueillerait, en partie du moins, la succession de l'*Année*. Cette Revue, dirigée par M. Arnold van Gennep, semble avoir immédiatement conquis la faveur du public qui s'intéresse à ces études et nous sommes heureux, pour notre part, de lui souhaiter la bienvenue. Le caractère international du nouveau recueil s'affirme dès la première page du premier numéro : il débute, en effet, par un article de l'auteur du *Golden Bough*, M. J. G. Frazer, intitulé : *S. George and the Parilia*.

S. R.

1. Dans ce grand ouvrage où la « littérature » allemande est si bien utilisée, on regrette parfois que les critiques français, tels que Nicolas et Reuss, n'aient pas reçu toute l'attention qu'ils méritent.

2. Le ton devrait être aussi plus impartial et les appréciations, qui ne sont pas indispensables dans un compte-rendu, mieux motivées.

E. Duprat. *Les confluents de la Durance aux temps historiques.* Avignon, Seguin, 1908. In-8, 20 p. — « Toutes les eaux de la Durance ne s'écoulaient pas dans le Rhône. Il y avait une dérivation qui, par la plaine de Châteaurenard, Maillane, Laurade et Saint-Gabriel, aboutissait à la région lacustre et marécageuse de Montmajour et d'Arles. L'existence de ce bras à l'époque romaine a été formellement niée par M. Descottes, MM. Héron de Villefosse, Deloche, Edon et, plus récemment, par M. Clerc... Nous croyons établir, sans contestation possible, l'existence de la branche de Châteaurenard-Lauvade... Jusqu'au XIe siècle de notre ère, la plaine de Châteaurenard a été traversée par une dérivation de la Durance qui alimentait les étangs d'Arles. Ils établissent que ce bras était un véritable *fluvius*, accessible à la navigation... Ce *fluvius* portait le nom de Durentia, et non pas celui de Lonerion ou de Lona. Plus tard, ce *fluvius* disparut et fut remplacé par un *aquaeductus*, la Duransole, qui n'était sans doute que l'ancienne Durance amoindrie et canalisée. » Cette thèse importe au commentaire de deux inscriptions bien connues, *CIL.*, IX, 349 et *CIL.*, XII, 982.

S. R.

Elvira **Fölzer.** *Die Hydria. Ein Beitrag zur griechischen Vasenkunde.* Leipzig, Seemann, 1906. In-8, 120 p., avec 10 planches. — Monographie très soignée du vase à trois anses appelé *hydrie*, dont le nom paraît pour la première fois sur le vase François. L'hydrie est souvent confondue avec la *calpis*; l'une est la désignation attique, l'autre la désignation éolo-ionienne du vase à eau. Mlle Fölzer a étudié avec détail les usages de l'hydrie (dans la vie pratique, comme récompense offerte aux vainqueurs des jeux, dans les rites religieux); puis elle a montré l'évolution du type depuis la céramique préhistorique et en a décrit la décoration. Ces chapitres sont suivis d'excellents catalogues accompagnés de références, où l'on trouvera la liste des hydries connues en argile, en verre et en bronze, celle des représentations d'hydries sur des vases peints, etc. Ce travail témoigne de recherches personnelles dans les Musées, d'une vaste lecture et d'une saine méthode. L'élève fait honneur à ses maîtres, parmi lesquels sont MM. Loeschcke, Puchstein, Studniczka et Pottier.

S. R.

V. Staïs. *Guide illustré du Musée National.* Tome Ier. Marbres et bronzes. Athènes, Sakellarios, 1907. In-8, 322 p. avec gravures. Prix : 7 fr. 50. — **A. Ruesch** (et autres). *Guida illustrata del museo Nazionale di Napoli.* Napoli, Richter, 1908. In-12, 500 p., avec 129 gravures. Prix : 25 francs. — Ces deux ouvrages étaient impatiemment attendus et sont certains de trouver place dans toutes les bibliothèques archéologiques. Celui de M. Staïs ne donne pas de renvois, même les plus indispensables, et l'illustration en est bien médiocre; celui de M. Ruesch est vraiment scientifique, pourvu de références[1] et bien illustré.

1. Avec beaucoup d'erreurs dans les chiffres et un manque très choquant d'uniformité. Il y a des doubles emplois et il n'y a pas d'index.

Mais si le prix du *Guide* de M. Staïs est déjà beaucoup trop élevé[1], que dire de celui de l'autre *Guida*? Ce petit volume porte sur la couverture : *Approbata dal ministero dalla pubblica Istruzione*. Le ministère italien a-t-il également approuvé qu'on fît payer 25 francs ce qui en vaut au plus 10 ou 12?

S. R.

Morin-Jean. *Archéologie de la Gaule et des pays circonvoisins*, depuis les origines jusqu'à Charlemagne, suivie d'une description raisonnée de la collection Morin. Paris, Alcan, 1908. In-8, VIII-231 p., avec 25 planches et 74 figures dans le texte. — M. Morin-Jean possède une collection choisie d'antiquités préhistoriques, protohistoriques, celtiques, gallo-romaines et mérovingiennes. Bon dessinateur, bien informé des travaux récents sur l'archéologie de la Gaule et de l'Europe centrale, il a eu la bonne idée de publier un catalogue raisonné de sa collection (2.000 n^os^), en le faisant précéder de « notions générales » dont l'illustration, précise et abondante, reproduit les principaux objets qu'il a recueillis. Le texte, accompagné de références bibliographiques, est clair, bien ordonné et correct; on peut recommander ce livre avec confiance aux débutants[2], qui se prépareront ainsi à l'étude du *Manuel* de M. Déchelette et sentiront peut-être germer en eux le goût du collectionneur intelligent.

S. R.

J.-B. Martin. *Histoire des églises et chapelles de Lyon*. Tome I. Lyon, Lardanchet, 1908. In-4°, XXVI-372 p., avec nombreuses planches et gravures. — Vingt savants, ecclésiatiques ou laïcs, ont collaboré à ce recueil, dont l'illustration ne forme pas le moindre attrait, bien que les nécessités du *cicéronisme* aient contraint les auteurs à figurer bien des œuvres médiocres et banales du XIXe siècle. Le texte n'est pas une simple statistique monumentale; chaque monographie d'église ou de chapelle est présentée comme un chapitre d'histoire, avec tous les détails désirables sur les fondateurs, les constructeurs, les décorateurs, le destin des édifices et des communautés dont le souvenir y reste attaché; chaque notice est suivie d'une bibliographie. Bien que l'intérêt de ce volume doive être surtout considérable pour les Lyonnais, les historiens du catholicisme et de l'art chrétien en France ne sauraient le négliger; on y trouve, surtout au sujet des constructions du XIXe siècle, des renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. La publication de cet ouvrage était particulièrement opportune au moment où la séparation de l'Église et de l'État, avec les conséquences économiques qu'elle entraîne, a déjà transformé et risque de transformer plus profondément encore la destination et l'aspect de beaucoup de monuments religieux.

S. R.

1. Sur la couverture, 5 fr. 50; mais on fait payer le volume 2 francs plus cher (« prix augmenté », disent les intermédiaires).

2. Les savants devront aussi connaître ce livre, car *tous* les dessins publiés par M. Morin-Jean sont inédits, ou copiés sur les originaux. *Aucun* dessin n'est emprunté à un ouvrage antérieur.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier-Février.

1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1907.

P. 446. Robinson. Nouvelle copie de l'inscription signalée dans l'*Ann. épigr.*, 1906, n° 2.

1)

d . d . n . n
imperatori caes
fl . val . constantino
p . f . victori
ac triumfatori
semper aug . et
FL · CL · COSTANTINO
ET FL IVL CONSTANTIO
ET FL COSTA NOBB CAess
*fl . iul le*ONTIVS V · P
praes . PR HELENOP
D N M Q E *o r u m*
μλϵ

L. 11 : *Helenop(onti)*.

THE ANNUAL OF THE BRITISH SCHOOL AT ATHENS, XII (1905-1906).

P. 344 et suiv. H. J. W. Tillyard. Inscriptions de Sparte.

2)

γραΜΜΑΤΕΥΣ ΒΟΥΛΑΣ ΚΕ
ΦΙΛΟΚΡΑΤΗΣ ΟΝΗΣΙΦΟΡου γεροΥσι
ΑΣ ΕΠΙ ΔΑΜΟΚΛΕΟΥΣ ΛΟΧΑΓΟΣ ΕΠι
ΑΡΙΣΤΟΚΛΕΟΥΣ ΣΥΝΔΙΚΟΣ ΕΠΙ
ΚΑΙ ΕΙΣ ΠΑΝΝΟΝΙΑΝ ΜΕΤΑ ΤΟΥ ΦΙΛΟΥ ΠΟ ΑΛΚΑΣΤΟΥ φι
ΛΟΚΑΙΣΑΡΟΣ ΚΑΙ ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΔΟΣ ΥΟΥ ΠΟΛΕΩΣ ΠΡΟΣ ΛΟΥΚΙΟΝ
ΚΑΙΣΑΡΑ ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΣ ΕΙΣ ΡΟΜΗΝ ΠΡΟΣ ΤΟΝ ΜΕΓΙΣΤΟΝ
ΑΥΤΟΚΡΑ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΝ ΠΕΡΙ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΕΛΕΥΘΕΡΟΛΑΚΩΝΑΣ ΚΑ
ΚΑΤΩ ΡΘΩΘΗ ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ ΛΟΧΑΓΟΣ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΥΠΗΡΕΤΗΣΑΣ ΚΑΛΩΣ ΚΑΙ ΠΙΣΤΩΣ ΑΕΩΝΤΑΣ ΟΙΝΟ

ΧΟΟΣ
ΚΑΛΛΙΚΡΑΤΗΣ ΑΠΕΛΛΑΚΩΝΟΣ ΠΡΕΣΒΥΣ
ΣΥΝΑΡΧΕΙΑΣ ΕΠΙ ΝΕΙΚΙΑ ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΣ ΕΙΣ
ΤΑΡΑΝΤΑ ΚΑΙ ΤΕΙΜΗΘΕΙΣ ΤΑΙΣ ΜΕΓΙΣΤΑΙ
ΤΑΙΣ ΤΕΙΜΑΙΣ ΚΑΙ ΧΡΥΣΟΥ ΔΙΔΟΜΕ
ΟΥ ΟΥΚ ΟΛΙΓΟΥ ΟΥ ΠΡΟΣΗΚΑΤΟ ΚΑΘΩΣ
ΕΜΑΡΤΥΡΗΘΗ

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1906.

P. 225 et suiv. Fita. Inscriptions romaines déjà connues en partie.

P. 243. A Prats de Rey.

3)

IMP · CÆS · M · AVRELIO
VAL · MAXIMIANO
P · F · INVICTO · AVG ·
P · MAX I TRIB · P · PATER
P · PROCONSVLI
ORDO · SEGARREN
SIS

P. 249 et suiv. Felix Torres Amat. Inscription de Badalona. Connue par un manuscrit.

4)

SOLI · D · SAPORVM
A · P ·
ABVSOANVS

Lire : *Soli d(eo) sa[c]rum A. P..... Abascan[t]us.*

P. 407. Fr. Naval. Inscriptions de Clunia. Déjà connues en partie.

P. 421 et suiv. Fita. Inscriptions diverses.

P. 422. A Forna.

5)

IVILIAE SACRVM
M CAECILIVS MON
TANVS PRO SALV
TE FVSCI FILI
SVI POSVIT
/// QVNO FECIT

Le P. Fita lit à la l. 6 : *Rai(us) Quintio.* Il est évident qu'à la première il faut corriger : *Tutelae.*

ID. 1907.

P. 96 et suiv. Fita. Voyage épigraphique de Varea à Numancias. Nouvelles copies rectifiées d'inscriptions déjà publiées.

P. 248 et suiv. De Monsalud. Inscriptions d'Estramadure et d'Andalousie.

P. 249. A Solana de los Barros. Enseigne de bronze présentant à sa partie supérieure un aigle les ailes déployées, à la partie inférieure, dans un cercle, les lettres

6)

S · P · Q · R

P. 251. A Italica. Tuile brisée avec le fragment d'inscription.

7)

VCIDIVS · M · F
O · PR · ALEX · ST

Cette inscription est rapprochée par l'auteur d'une tuile (*C. I. L.*, II, 4967, 1) où on lit : *M. Petrucidius M. f. leg. pro pr. M. Lici.*

P. 256 et suiv. F. Baraibar. Inscription de Tricio. Quelques textes mentionnent des soldats de la légion VIIe Gemina.

P. 386. Angel del Arco. Inscriptions de Tarragone.

P. 464 et suiv. Fita. Inscriptions diverses funéraires.

P. 484. Fita. Inscriptions de Puzol. Déjà connues.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1907.

P. 240 et suiv. Ballu. Inscriptions d'Announa (*Thibilis*).

P. 240.

8)
VENERIE
RVCINAE ⊅

SACRVM ⊅
L · IVLIVS · C · F
PERCENNIVS
V · SOL LIB ANIM

P. 240. Voir *Ann. épigr.*, 1907, n°s 6 et 7.

P. 244. Inscription de Khamissa (*Thubursicum Numidarum*).

P. 248 et suiv. Inscriptions de Mdaourouch (Madaura), trouvées dans des thermes.

P. 248. Bases de statues, *Ann. épigr.*, 1907, n°s 235, 239-241.

P. 249. Voir *Ann. épigr.*, 1907, n°s 236 et 237.

P. 254 et suiv. Inscriptions de Lambèse.

P. 254.

9)
IANO PATRI AVG · SACR ·
PRO SALVTE DOMINORVM NOSTRO
SEPTIMI · SEVERI · PII · PERTINACIS · AVGV
ET M · AVRELI · ANTONINI · AVG AVG · N FIL
PART · BRITAN · GERMAN · MAX
ET IVLIAE DOMNE MATRI CASTROR
C · IVLIVS VICTOR ARMATVRA
QF ARMATVRAE LIBENS
VOTVM SOLVIT

L. 8. *q(uaestor) f(isci)? armaturae.*

Ibid.

10)
DIVO ANTONINO
C · SATRIVS C F FAB
CRESCENS ROMA · EQ
PVBL EX CCC P P LEG III AVG
DEDICANTE

D · FONTEIO FRONTINIANO
LEG AVGVSTOR
PRO PRAET

L. 3. *eq(uo) publ(ico) ex trecenario p(rimo) p(ilo) leg(ionis) III Aug(ustae).*

P. 255.

11)

RELIGIOSI
QVI STIPEM
AD AESCVLA
PIVM PONE
RE VOLVNT
IN THES
AVRARIVM
MITTANT

EX QVIBVS
ALIQVOD
DONVM
AESCVLA
PIO FIAT

P. 276 et suiv. Inscriptions de Timgad.

12) EX LIBERALITATE M IVLI QVINTIANI FLAVI RO GATIANI C · M · V · QVAM TESTAMENTO SVO REIPVBLICAE COLONIAE THAMVGADENSIVM PATRIAE SVAE LE GAVIT OPVS BIBLIOTHECAE EX HS $\overline{\text{CCCC}}$ MIL · NVM CVRANTE REPVBLICA PERFECTVM EST · ∅

L. 2. *c(larissimae) m(emoriae) v(iri)*.

Cf. R. Cagnat, *Les bibliothèques municipales dans l'Empire romain*, p. 14 et suiv.

P. 277. Copie confirmée par un estampage.

13)

MONTIO
AVG
CRE
MENTIVS
MESPOFYL
VS·

P. 278. Cf. *Ann. épigr.*, 1907, n° 245.

P. 289. Cf. *ibid.*, n° 156.

P. 314 et suiv. Capitaine Guéneau. Inscriptions de la région de Négrine.

P. 315 et 316. Milliaires (= *C. I. L.*, VIII, 22348).

P. 324. Funéraires de Besseriani.

P. 355. Toutain. A 65 kilom. au S. O. de Sfax, vers Gafsa.

14)

Q · V · K
7 C C · L X V
S · D · 7 · XL · V
DMS

....Q? u(ltra k(ardinem) c(enturia) CCLXV; s(inistra) d(ecumanum) c(enturia) XLV.

Id. Comptes rendus des séances, novembre 1907.

P. XVII, à Haïdra (*Ammaedara*).

15)

DMS
OMNES VICISTI SPE
CIE DOCTRINA PVEL
LA IVLIA CARA MIHI FA
TIS ABDVCTA PATERNIS
AVRO NIL ALIVT PRETIO
SIVS ATQVE CYLINDRO
NIL TYRIO SVCO FORMO

SIVS ADQVE LACONE MAR
MORE NIL PARIO SPLEN
DENTIVS ADQ CARISIO
NIL FORMA MELIVS *Seu*
PVLCHRIVS ESSE LIC*ebit*
LANIFICA NVLLA POI*uit*
CONDERE ARACHNE
CANTV SIRENAS PA*ndIo*
NIDASQVE SORORES ET
SPECIE SVPERASTI
QVAE SVNT SVPER OMNI
A DICTA TV QVAE GRAIV
GENO SATA ES HEROE
PARENTE NATA BIS
OCTONOS LETALI FV
NERE RAPTA HOC SI
TA NVNC IACEO IVLIA
PAVLA ROGO

L. 10. *Caris(t)ie.*
L. 14. *con(ten)dere.*
P. XVIII. Même endroit.

16)

D M S

Guirlande.

L MAGNIVS SATVR
HOMO LABORIOSVS
NON DIGNVS LOCO PE
REGRE DEFVNCTVS IN
VIA HADRVMETINA V
A LV · IVL QVINA CONIV
CARI MAR SVO POSVIT
H S E

ID. Décembre 1907.

P. XV. Merlin et Poinssot. A Dougga.

17)

SANCTI AC BAEATISSIMI · MARTYRES
PETIMVS IN MENTE HABEATIS VT DO
NENTVR VOBIS[illegible]SIMPOSIVM ·
MAMMARI ⁘ GRANIV · ELPIDEFO
RVA · QVI HAEC CVB IIII AD C · P · M ·
SVIS · SVMTIBVS · ET SVIS · OPERIBVS
⁘ PERFECERVNT ⁘

Sancti ac beatissimi martyres, petimus in mente habeatis ut donentur vobis.... Simposium, Mammari(um), Graniu(m), Elpideforum, qui haec cub(icula) IIII ad? c? p? m? suis sumtibus et suis operibus perfecerunt.

ID., janvier, 1908.

P. XI. Merlin. A Zaghouan.

18)

[illegible]EXTRICATI · SING ET · MIL · M V ·
[illegible]sePTIMIANVS · FISCI · ADVOC · PATRIM ·
tractus *k*ARTHAG ·
D D

Ibid. A Aïn el-Ansarine.

19)

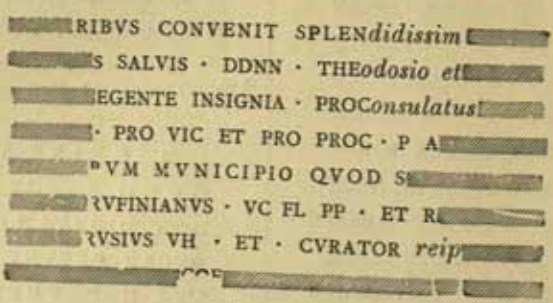

(Copie revue sur l'original).

P. XII. A Pichon, près de Sidi-Mohammed-ben-Ali, à 35 kilomètres environ à l'ouest de Kairouan, sur une brique.

20) C · HIL · FEL · SACERD
SATVRNI · CVLTOR
DEI · EX · V · KAL ·
NOVEMBRES · SA
BINO ET ANVLLI
NO · COS · PER
BARICEM · MAGG

L. 1. *C. Hil... Felix sacerd(os)*; l. 3 : *ex(egit) V Kal(endas)* ; l. 7 : *mag(istrum)*.

Date : 28 oct. 216.

P. XIII. A Kourbeus.

21)

D · LAELIVS · D · F
BALBVS · Q · PRO ·
PR · ASSA · DESTRICTAR
SOLARIVM QVE
FACIVNDV · COERAV

D. Laelius est sans doute celui qui était en même temps que Q. Cornificius à la tête de l'Afrique en 44/43 av. J.-C. (Dio Cassius, XLVIII, 21).

BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE (Classe des lettres). 1907.

P. 551 et suiv. Fr. Cumont. Inscriptions du pays de l'Euphrate.

P. 553. A Mélik-Chérif.

22)

1er fragment

IMP · CaeSARI · L · SEPTI
MIO SeuERO PIO PERT
auG ARAB · ADiab parth.
M · P · M · TRIB · POT · VII IMP xi?
PROC · P · P COh //EP · EQ · Cr
PISTORQ · P

2e fragment
DIVI M
3e fragment
RLM
IVM · LEG · AVG · C

M. Cumont lit : *Co[h(ors) I L]ep(idiana) eq(uitata) c(ivium) r(omanorum)] bis torq(uata) p[rimum beneficio] Divi M[arci, iterum ?... pe]r L. M..... ium leg(atum) Aug(usti) C[appadociae....*

P. 555. Au village de Purkh.

23)
Q · STATIO · Q · F
BRITTOR · TP
LORV Q V C
TI C PRI
C IV
VSTV

Q. Statio Q. f(ilio)..... [praef(ecto) alae I) Brit(tannicae) tor(quatae), tr[ib(uno) coh(ortis).. Gal]loru[m e]q(uitatae) c(ivium) [R(omanorum).....

P. 562. Sur les parois de la carrière d'Esneh.

24) AVR CARVS SLVANO

Lire *S(i)lvano*. C'est le *C. I. L.*, III, 14396 *f.*

Ibid.

25)
IOM SILVANO
CONSERVATORI
SOLI DEVINO
LEGEONIS IIII SCY · SIGNIF
IVL · ARETINVS IVL SEVERV
RABIL BELIABVS TVBIC
DE C CILICIANI MLVSOLVS

L. 4 : *legeoni[s] IIII Scy(thicae)* ; l. 6 : *Rabil(ius) Beliabus tubic(en) de c(enturia) Ciliciani m(erito) l(ibens) v(otum) solv(it).*

P. 564. Base.

26)
i o M · SILV
NO M VLPIVS
PROCVLEINVS
leg IIII SCY//Ve
XILLATIONIS
ΓII VMLS
HL

l. 7 : *h(oc) l(oco) ?*

P. 565. Dans un cartouche, sur le rocher.

27)
IOM ET SILV
ANO VEXILL
[MARCIANI
V TE N

P. 566. Sur un rocher, dans le village d'Esneh.

28)
G LICINNIVS IVLIANVS
> PROBI SCRIPSIT VA
LIAN ΔOMINI MEI CO
MILITONES APOT
SILVANO SEMPER

L. 2 : *valian* = *valeant.*

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1907.

P. 133-134. P. Gauckler et P. Monceaux. A Tunis, dans les Souks, fragment d'inscription métrique utilisée pour le dallage d'une synagogue; une autre partie du même texte a été publiée déjà dans le *Bull. du Com.*, 1894, p. 233, n° 10. Reconstitution de l'ensemble :

29)

CERNE SALVTIFERAS SP*lendenti* MARMORE BAIAS
*q*VI CALIDOS AESTU*s tin*GERE QVAERIS AQVIS
HIC VBI VVLCANO NE*rine* GERTAT AMORE
NEC NECAT VNDA F*aces* *n*EC NOCET IGNIS AQVAS
GAVDE OPERI GEBAM *undiac*O REGALIS ORIGO
ÆELICIIS SOSPES VTE*re cum* POPVLO

Dédicace de thermes de l'époque vandale.

P. 151-152. A. Merlin et Héron de Villefosse. Inscriptions funéraires chrétiennes d'Uchi Majus (Tunisie).

P. 168-170. Labande et Héron de Villefosse. Dix-huit sceaux antiques en bronze du midi de la France, au musée Calvet (Avignon). Cf. *C. I. L.*, XII, 5690, 1-142.

P. 185-186. Delattre et Héron de Villefosse. Inscriptions chrétiennes de Mcidfa, à Carthage (*Ann. épigr.*, 1907, n° 98).

P. 210. Cagnat et Pallu de Lessert. A Cherchel.

30)

M AVRɛL ATHONI MARCELLO
V E PROC AVG N PRAES PR MAR CAES ET
MANIII*ae* SEPTIMIAE CRISPINAE EIVS
IVIERCVS AVG LIB EX TABVL

M. Aurelius Atho est contemporain des Gordiens (*C. I.L.*, VIII, 8809).

L. 3 : *Mani*[*l*]*iae* ; l. 4 : [*L*]*u*[*p*]*ercus*.

P. 212. Ch.-E. Ruelle. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, III, p. 2328[85] dans l'*Athena*, t. XXIII, p. 22 et suiv., 67.

P. 215-220. Héron de Villefosse. Tablette magique en argent trouvée à Reims : caractères grecs et autres signes.

P. 225-229. L. Demaison. Inscriptions de Reims, parmi lesquelles trois bagues de bronze portant des mots celtiques.

BULLETTINO DELL' ISTITUTO DI DIRITTO ROMANO, XIX, 1907.

P. 270-274. A. Marchi. L'inscription d'Aïn el-Djemala (*Ann. épigr.*, 1907, n° 196).

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1907.

P. 516 et suiv. Delattre. A Carthage. Inscriptions provenant d'une basilique qui serait la *basilica Majorum*.

P. 524. Dans une croix enfermée dans un cercle.

31)
S
A
N
SECun + *dulus*?
t
u
s

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1907.

P. 172-176. Körber. Inscriptions de Mayence.

P. 176. Pierre calcaire portant la marque de la XIVe légion.

32) LEG . XIIII *g* ·
· MARI *v* ·

Leg(io) XIIII [*(Gemina)*] *Mar(ia)* [*V(ictrix)*].

L. 2 : les lettres MAR liées ; le T sans barre transversale.

Ibid. Liste de noms propres, qui accompagnait sans doute une dédicace perdue.

33) [illegible]ANI
AEMILIVS
*s*TATORIVS
CORIⁿVS
5 *a*LTIANIVS
VRSVS
*t*ITIANIVS
MERCVRIALIS
ATTISONIVS
10 FIRMVS
FIRMIVS
QVARTINVS
COROBILIVS
COGITATVS
15 PRIMV[illegible]IVS
PRIMANVS
ATTONIVS
VV · S

NOUVELLE REVUE HISTORIQUE DE DROIT FRANÇAIS ET ÉTRANGER, 1907.

P. 461-490 et 609-644. J. Declareuil. Suite de ses études sur les institutions municipales au temps de l'Empire romain : IVe et Ve siècles ; grand usage des inscriptions.

P. 491-537. J.-B. Mispoulet. Fin de son étude sur les tables d'Aljustrel (*Ann. épigr.*, 1906, n° 151).

NUOVO BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1907.

P. 15-54. A. Bacci. Inscriptions funéraires chrétiennes du VIe et du VIIe siècles dans l'Oratoire de Sainte-Sylvie à Sainte-Saba.

P. 126. O. Marucchi. Inscription du cimetière de Priscille.

34) FILICISSIMVS ET LEOPARDA EMERVNT LOCVM
BISOMVM AT CRISCENTIONEM MARTYREM
INTROITV

P. 149 et suiv. G. Schneider. Observations sur une inscription du cimetière de Calliste relative à la sépulture du pape Gaius (De Rossi, *Roma sotterr.*, III, p. 260-263).

P. 169-189. O. Marucchi. Observations sur une inscription de la sylloge de Verdun mentionnant un baptistère; elle concernerait le cimetière de Priscille.

P. 227-231. Inscriptions funéraires du cimetière de Priscille, parmi lesquelles deux épitaphes païennes.

P. 231.

35) LVSIANA · IOLE · MONVMENT
SIBI · ET · SVIS · S · P · F · ET · LIB · LIBERT
SVIS · POSTERISQVE · EORVM ·
MACERIA · CLVSVM · CVI · IN · FR
5 PED · SVNT · LXXIIII · S · IN · AGR · P · XCIIIS
HVIC · M · ET · LOCO · D · M · AB ·
IVRIS · STVDIOSVS
H · M · H · N · S

L. 6-8 : *huic m(onumento) et loco d(olus) m(alus) ab(esto) (et) juris studiosus*; *h(oc) m(onumentum) h(eredem) n(on) s(equitur)*.

P. 232-333. Inscriptions funéraires du cimetière de Sainte-Agnès.

P. 241-249. Inscriptions chrétiennes de Civitalavinia (Latium), de Borgo di Fossato Vico (Ombrie), d'Orte, de Barcelone, de Salone.

P. 244. A Borgo di Fossato Vico.

36) MARTI SANCTO
SACRVM

P. 251. Reproduction de l'inscription de Meidfa (*Ann. épigr.*, 1907, n° 98).

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1907, II.

P. 257-276. G. Seure. Nicopolis ad Istrum, étude historique et épigraphique (utilise les textes déjà connus).

P. 281-294. Seymour de Ricci. Inscriptions grecques et latines de Syrie copiées en 1700, d'après les dossiers de Cuper à la Bibliothèque royale de La Haye; les inscriptions grecques sont en partie inédites, en partie reproduites au *C. I. Gr.*, et par Waddington; quelques lectures nouvelles pour les nos 4449, 4450 et 4454 du *C. I. Gr.*, III.

P. 413-428. G. Seure. Corpus des inscriptions de Nicopolis ad Istrum; 21 textes, publiés déjà

pour la plupart. Cf. *Inscr. gr. ad res rom. pertin.*, I, 569 et suiv. Légères différences de copies.

SBORNIK ZA NARODNI UMOTWORENIA, XXII, 1907.

P. 1 et suiv. B. Filow. Note sur deux inscriptions de Sofia.

P. 2.

37)

Pro salute
IMP *Caesaris traiani*
Hadriani aug.
STR
N
VERNA
DE *Sua pecunia*
MATRI · DEV*m magnae*
FEC
RANNO PER M IV
NINVM SACER*dotem*

L. 9. M. Filow supplée *fec(it) c[ur(ante).....Ty]ranno per M. Ju[lium? Satur?]ninum.*

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

INSCRIPTIONES GRAECAE AD RES ROMANAS PERTINENTES, I, fasc. 5 (R. Cagnat et P. Jouguet.)

Contient toutes les inscriptions d'Égypte intéressant les antiquités romaines.

TH. MOMMSEN. GESAMMELTE SCHRIFTEN. III BAND. JURISTISCHE SCHRIFTEN, III. Berlin, 1907.

Recueil d'articles sur différentes questions de droit romain, classés méthodiquement; un certain nombre intéressent l'épigraphie (inscriptions du *collegium arkarum divarum Faustinarum*, *C. I. L.*, VI, 33840; de l'aqueduc de Vénafre, *C. I. L.*, X, 4842; du *saltus Burunitanus;* du banquier Caecilius Jucundus, etc.).

NOTES ET DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LA DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS DE TUNISIE, I, 1908.

A. Merlin. Le temple d'Apollon à Bulla Regia. Reproduit et utilise des inscriptions déjà publiées (*Ann. épigr.*, 1906 et 1907).

C. TSCHAUSCHNER. LEGIONARE KRIEGSVEXILLATIONEN VON CLAUDIUS BIS HADRIAN. Breslau, 1907.

Dissertation inaugurale. Reproduction et commentaire de dix-neuf inscriptions relatives à des *vexillationes* légionnaires; classement chronologique, par ordre de règnes.

DE RUGGIERO, DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE.

Ont paru en 1907 les fascicules

44 à 47 du vol. II, contenant les articles de *curator reipublicae* à *decuria*. A noter les articles *cursus publicus* (S. Bellino), *Dacia* (Nicola Feliciani), *Dea Syria* (L. Cesano), *Decius* (G. Costa); ont paru également les fascicules 17 et 18 du vol. III (*Germania-Gratianus*), avec l'article *Gordianus* (G. Costa).

R. Cagnat et M. Besnier.

Le Gérant : Ernest Leroux.

Angers. — Imprimerie A. Burdin et Cie, 4, rue Garnier.

STATUETTE ARCHAIQUE
(Musée d'Auxerre)

Zaoum près d'Ochrida (1361).

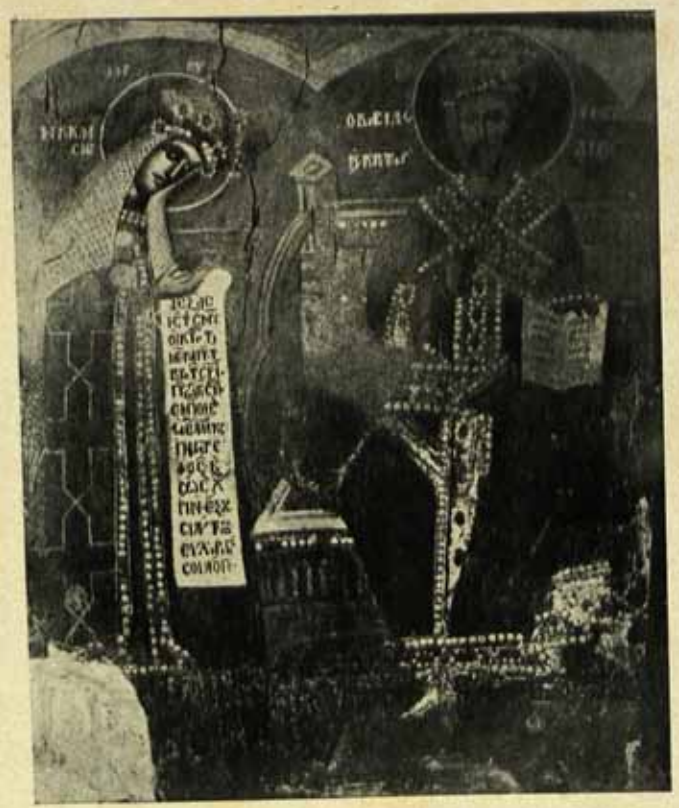

Castoria, église de Saint-Nicolas (1486).

REPRÉSENTATIONS DE LA DÉISIS

L'APHRODITE PHÉNICIENNE DE PAPHOS

Mon confrère M. S. Reinach a reçu de M. C. D. Cobham le billet suivant qu'il a bien voulu me communiquer, avec l'estampage qui y était inclus :

Larnaca, Cyprus. — May 4, 1908. Dear Sir, I venture to send you an « estampage » of an inscription quite lately found at Kuklia (Old Paphos). It has not yet been deciphered.

Yours very faithfully
C. Delaval Cobham.

Examen fait, c'est l'estampage d'un tout petit fragment d'une inscription phénicienne qui comptait au moins quatre lignes en beaux caractères soigneusement gravés. Le déchiffrement donne :

1 קדשא
2 ופעלתא
3 תרתפפ
4 חלפת

— L. 1. Peut-être : [מ]קדש « sanctuaire », suivi de [ש]א « que », ou du démonstratif : [ז]א « ce » (sanctuaire) ?? Bien entendu, nous pourrions aussi bien avoir affaire à l'adjectif קדש « saint », ou

au verbe *iphil* יקדש « consacrer ». Tout dépend du contexte disparu.

L. 2. פעלת pourrait être le nom de mois déjà connu dans le calendrier phénicien. Toutefois la conjonction ו « et », qui précède le mot, invite plutôt à y voir le verbe : « elle a » ou « j'ai fait ». Dans ce cas, le א qui suit — si c'est bien cettre lettre (à la rigueur ce peut être un צ) — pourrait être le commencement de [את]א, particule indice de l'accusatif, annonçant le régime du verbe.

— L. 3. Je restitue : עש]תרת צפ[, *'Achtoret Paph.*, c'est-à-dire « 'Achtoret (de) Paphos ». La provenance avérée de l'inscription est tout en faveur de cette restitution. L'estampage n'est pas assez net pour permettre d'affirmer que le second פ est final. Néanmoins j'incline à le croire jusqu'à plus ample informé.

Inutile d'insister sur l'intérêt de ce passage qui, si l'on admet ma lecture, nous révèle la forme phénicienne, jusqu'ici inconnue, du nom de Paphos, le lieu d'élection, célèbre en tous, de la grande déesse Aphrodite. L'intérêt est encore augmenté par le fait que le nom de lieu est ici étroitement associé au nom de la divinité. Le mode de combinaison des deux termes du vocable, équivalent exact de Ἀφροδίτη Παφίη, est tout à fait comparable, par exemple, à celui que nous offre, à Cypre même, le vocable רשף בוכל = Ἀπόλλων Ἀμυκλαῖος, « Apollon (d') Amyclée ». La dédicace doit provenir du fameux sanctuaire des Cinyrades, élevé à Paphos à la gloire de l'Aphrodite phénicienne ou, si l'on préfère, de l'Astarté hellénique. Il serait, par suite, vivement à souhaiter que l'on entreprît des fouilles sérieuses au lieu signalé par cette trouvaille.

— L. 4. Cf. le grand décret du Pirée : לשלם חלפת « pour récompenser comme ils le méritent ».

CLERMONT-GANNEAU.

RECHERCHES SUR LES PROPORTIONS

DANS LA

STATUAIRE FRANÇAISE DU XIIe SIÈCLE

d'après les moulages du Musée de Sculpture comparée[1].

II

LES LOIS DU GROUPEMENT

Les méthodes précédemment décrites ont permis de mesurer environ 300 figures, dont 224 de l'époque romane. Les chiffres bruts, en millimètres, ainsi obtenus sont des matériaux à peu près impossibles à utiliser directement : pour comparer des statues d'échelles les plus diverses, il faut étudier non des dimensions, mais des proportions.

Le procédé habituellement employé à cet effet consiste à prendre l'une des dimensions pour unité et à y réduire toutes les autres par une simple *règle de trois*. C'est ce qu'a fait Kalkmann, dans le travail déjà cité, et son seul tort est d'avoir admis comme unité la *hauteur totale* des statues, mesure qu'il avait précisément omis de définir.

Il m'a semblé cependant que les proportions étaient caractérisées d'une façon plus expressive, se prêtaient mieux à nos recherches lorsqu'on renonçait à prendre uniformément pour unité une même dimension et lorsque l'on multipliait au contraire les points de comparaison. J'ai donc tiré de mes chiffres bruts sept rapports dans lesquels figurent cinq dénominateurs différents :

1. Voir *Revue archéologique*, 1907, I, p. 436-459.

1° Dans le rapport $\frac{H}{L}$, caractérisant les proportions générales des statues, la *hauteur totale* est comparée à la *largeur des épaules*;

2° Dans le rapport $\frac{E}{L}$, caractérisant les proportions du corps proprement dit, la *hauteur de l'épaule* au-dessus du sol est comparée à la *largeur des épaules*;

3° Dans le rapport $\frac{L}{l}$, caractérisant l'importance de la tête, dans le sens de la largeur, la *largeur des épaules* est comparée à la *largeur du visage*;

4° Dans le rapport $\frac{h}{l}$ caractérisant les proportions de la face, la *hauteur de la tête* est comparée à la *largeur du visage*;

5° Dans le rapport $\frac{H}{h}$, caractérisant l'importance de la tête, dans le sens de la hauteur, la *hauteur totale* est comparée à la *hauteur de la tête*;

6° Dans le rapport $\frac{l}{o' - o}$, caractéristique de l'importance des yeux dans le visage, la *largeur du visage* est comparée à la largeur des deux yeux (mesurés en projection);

7° Dans le rapport $\frac{o' - o}{2d}$, caractérisant les proportions propres de l'œil, la largeur moyenne de l'œil, en projection, $\left(\frac{o' - o}{2}\right)$ est comparée à la *hauteur de l'œil* (d).

Tout ce qui va suivre est à peu près exclusivement l'étude des variations de ces sept rapports dans les monuments considérés.

On aurait tort cependant de croire qu'il suffit de parcourir les tableaux des quotients de ces rapports pour se faire une idée nette des faits. Furtwaengler le pensait lorsqu'il félicitait Kalkmann (pour le mieux critiquer ensuite) d'avoir « employé

le premier ce système, qui a l'avantage de pouvoir être utilisé commodément au premier coup d'œil et de s'adapter directement aux recherches de l'historien de l'art[1]. » La seule constatation qui se dégage nettement de la simple lecture de nos tableaux est la grande variabilité des proportions, non seulement dans le XIIe siècle, mais dans un même monument. Chez des statues voisines, un même rapport varie parfois de plusieurs unités. Si nous étions réduits à nous contenter de cette conclusion, il ne resterait qu'à souscrire à la condamnation qui, depuis Furtwaengler, pèse sur les recherches du même ordre que celles que nous avons entreprises. Fort heureusement pour nous, il n'y a qu'à choisir entre les procédés qui nous sont offerts par les statisticiens pour apporter un peu de clarté dans ce désordre apparent.

Le plus simple consiste à ranger les rapports par ordre de grandeur croissante dans chacun des groupes que l'on veut comparer.

Si l'on recherche par exemple comment se comporte le rapport $\frac{L}{l}$ dans les figures de l'un des chapiteaux de Saint-Nectaire (n° 252 du catalogue), du linteau d'Autun (n° 57), des piédroits de Saint-Gilles (n° 240), on dressera, par une simple *ordination*, le tableau suivant :

Saint-Nectaire. — 1,78 — 1,85 — 1,88 — 1,95 — 1,98 — 2,02 — 2,11 — 2,24

Autun. — 1,17 — 1,22 — 1,31 — 1,44 — 1,45 — 1,45 — 1,47 — 1,49 — 1,50 — 1,59 — 1,61 — 1,63 — 1,66 — 1,72

Saint-Gilles. — 2,52 — 2,58 — 2,68 — 2,73 — 2,74 — 2,76.

On obtiendra des résultats plus expressifs encore si l'on répartit ensuite les nombres ainsi rangés suivant un *module* convenablement choisi. On pourra par exemple couper ces listes de nombres de 0,10 en 0,10 et réunir ensemble les rapports compris dans ces intervalles. C'est le procédé désigné sous le nom

1. « Diese Art von Tabellen, die K. zum ersten Male entworfen hat, hat den Vorzug, dass sie übersichtlich, bequem zu benutzen und bei kunstgeschichtlicher Betrachtung unmittelbar verwendbar ist. » *Art. cité*, p. 1105.

de *sériation*. L'opération peut être disposée de la façon suivante :

L'échelle des dixièmes figure dans la colonne de gauche. Les chiffres romains inscrits en regard de cette échelle dans les colonnes suivantes représentent le nombre de rapports compris dans chaque intervalle.

RAPPORT $\frac{L}{l}$	NOMBRE DE CAS		
	S.-Nectaire	Autun	S.-Gilles
1,25	»	II	»
1,35	»	I	»
1,45	»	I	»
1,55	»	V	»
1,65	»	III	»
1,75	»	II	»
1,85	I	»	»
1,95	II	»	»
2,05	III	»	»
2,15	I	»	»
2,25	I	»	»
2,35	»	»	»
2,45	»	»	»
2,55	»	»	I
2,65	»	»	I
2,75	»	»	III
	»	»	I

L'on voit d'un seul coup d'œil que nous avons affaire, dans l'exemple choisi, à trois groupes entièrement distincts.

En soumettant ainsi les rapports à un simple classement, on peut exposer d'une façon sensible les résultats fournis par l'expérience. Les cinq tableaux de *sériations* qui vont suivre remplaceront avantageusement les longues pages de mesures qu'il

STATUES DE PETITES DIMENSIONS										STATUES DE GRANDES DIMENSIONS													
MONUMENTS	Vézelay	Moissac	Autun	Souillac	N.-D. du Port	Chartres	S.-Nectaire	S.-Gilles	S.-Trophime	Cloître de Moissac	Souillac	Vézelay	S.-Trophime	Autun	Toulouse	Corbeil	Chartres	Moissac	Commᵗ XIIIᵉ s.	S.-Gilles	XIVᵉ-XVᵉ s.	XIIIᵉ-XIVᵉ s.	MONUMENTS
Moyenne	1,62	1,94	1,98	2,10	2,16	2,21	2,25	2,33	2,99	1,44	1,62	1,79	2,00	2,02	2,23	2,25	2,34	2,55	2,63	2,82	3,55	4,06	Moyenne
1,56	»	I	II	»	»	»	»	»	»	II	»	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,56
1,80	I	VI	IV	»	II	I	I	»	»	»	I	I	I	I	»	»	»	»	»	»	»	»	1 80
2,04	»	VII	VI	»	II	IV	III	»	»	»	»	»	II	II	»	»	»	II	»	»	»	»	2,04
2,28	»	I	V	II	IX	IV	IX	»	»	»	»	I	»	II	I	I	I	»	I	»	»	»	2,28
2,52	»	II	»	»	IV	VI	II	I	»	»	»	»	I	»	»	I	IV	»	X	I	I	»	2,52
2,76	»	I	»	»	»	I	IV	»	I	»	»	»	»	»	»	»	III	II	VIII	I	II	»	2,76
3,00	»	»	I	»	»	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	III	»	»	I	3,00
3,24	»	»	»	»	»	»	»	»	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	I	I	»	3,24
3,48	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	II	3,48
3,72	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	»	III	III	3,72
3,96	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	3,96
4,20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	II	»	4,20
4,44	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	II	4,44
4,68	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	4,68
4 92	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	4,92

Tableau de sériation du rapport $\frac{o' - o}{2\,d}$ (*proportions propres de l'œil*) dans 176 figures, dont 47 gothiques. Module = 0,24.

STATUES DE PETITES DIMENSIONS										
N° du catalogue	166	47	251, 252	240	117-120	78	78	89-110	263	57
MONUMENTS	Moissac	S.-Trophime	S.-Nectaire	S.-Gilles	N.-D. du Port	Souillac	La Charité	Chartres	Vézelay	Autun
Moyenne	3,38	4,33	4,43	4,72	4,73	5,06	5,60	5,75	6,03	6,29
3,20	II	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3,60	IR	»	»	»	»	»	»	»	»	»
4	I	I	I	»	»	»	»	»	»	»
4,40	»	I	III	I	VI	»	»	»	»	»
4,80	»	II	»	II	»	»	I	I	»	»
5,20	»	I	»	I	I	II	»	»	»	»
5,60	»	»	I	»	II	»	»	V	I	I
6	»	»	»	»	»	»	III	III	I	III
6,40	»	»	»	»	I	»	»	III	II	VI
6,80	»	»	»	»	»	»	»	I	I	»
7,20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
7,60	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I
8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I

STATUES DE GRANDES DIMENSIONS															
240	47	»	s. n.	»	»	s. n.	49	s. n.	166	90, 91	89-106	263	57	N° du catalogue
S.-Gilles	S.-Trophime	XIVe-XVe s.	Souillac	Comm^t XIIIe s.	XIIIe-XIVe s.	Toulouse	Cloître S.-Trophime	Cloître Moissac	Moissac	Corbeil	Chartres	Vézelay	Autun	MONUMENTS
4,30	4,31	4,43	4,69	4,71	4,87	4,93	4,98	5,69	5,95	6,06	6,46	6,50	7,54	Moyenne
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3,20
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3,60
I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4
V	IV	III	»	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4,40
II	»	V	I	III	III	»	»	»	»	»	»	»	»	4,80
»	»	»	»	IV	IV	I	I	»	»	»	»	»	»	5,20
»	»	»	»	»	I	»	»	I	»	»	»	I	»	5,60
»	»	»	»	»	»	»	»	»	IV	»	II	I	»	6
»	»	»	»	»	»	»	»	I	II	II	»	II	»	6,40
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	II	»	»	6,80
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	I	I	7,20
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	I	II	7,60
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	II	»	8
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	

Tableau de sériation du rapport $\frac{H}{L}$ (*Proportions générales*) dans 140 figures, dont 24 gothiques. Module = 0,4.

STATUES DE PETITES DIMENSIONS											
N° du catalogue	166	47	240	s. n.	185-187	89-110	78	251, 252	117-120	57	263
MONUMENTS	Moissac	S.-Trophime	S.-Gilles	Souillac	Porte Sainte-Anne	Chartres	La Charité	S.-Neclaire	N.-D. du Port	Autun	Vézelay
Moyenne	2,51	2,35	2,13	2,06	1,99	1,91	1,90	1,77	1,60	1,48	1,37
2,95	»	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2,75	II	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2,55	III	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2,35	V	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2,15	II	III	IV	»	I	III	»	I	»	»	»
1,95	»	I	II	IV	I	VIII	I	IV	I	»	»
1,75	»	»	I	»	I	VI	I	III	»	»	»
1,55	»	»	»	»	I	III	»	III	VI	V	»
1,35	»	»	»	»	»	I	»	IV	III	VI	II
	»	»	»	»	»	»	»	I	I	III	»

STATUES DE GRANDES DIMENSIONS													
s. n.	47	»	240	»	s. n.	166	»	263	90,91	49	89-106	57	N° du catalogue
Souillac	S.-Trophime	Comm[t] XIIIe s.	S.-Gilles	XIVe-XVe s.	Toulouse	Moissac	XIIIe-XIVe s.	Vézelay	Corbeil	Cloître de S.-Trophime	Chartres	Autun	MONUMENTS
3,05	2,94	2,69	2,67	2,65	2,49	2,51	2,47	2,28	2,26	2,25	2,25	2,05	Moyenne
I	II	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2,95
»	I	V	I	II	»	»	I	I	»	»	»	»	2,75
»	I	II	IV	VI	»	I	»	»	»	»	»	»	2,55
»	»	I	I	I	I	III	IV	»	I	»	II	»	2,35
»	»	II	»	»	»	I	II	I	I	I	IV	II	2,15
»	»	»	»	»	»	»	»	II	»	»	II	I	1,95
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	1,75
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,55
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,35
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	

Tableau de sériation du rapport $\frac{L}{l}$ (*largeur des épaules* comparée à la *largeur du visage*) dans 156 figures, dont 27 gothiques. Module = 0,2.

STATUES DE PETITES DIMENSIONS											
N° du catalogue	117 120	251-252	166	240	47	263	57	89-110	78	s. n.	185-187
MONUMENTS	N.-D. du Port	S.-Nectaire	Moissac	S.-Gilles	S.-Trophime	Vézelay	Autun	Chartres	La Charité	Souillac	Porte Ste-Anne
Moyenne	4,56	4,56	5,04	5,05	5,23	5,28	5,84	5,86	5,94	5,96	6,22
4	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
4,5	V	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5	III	V	VI	I	III	I	»	»	II	»	»
5,5	II	»	VII	III	I	III	V	I	II	»	»
6	»	»	»	»	I	I	VII	VII	»	I	»
6,5	»	»	»	»	»	»	IV	IV	»	I	II
7	»	»	»	»	»	»	II	»	I	»	»
7,5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
8,5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
9	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
9,5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

STATUES DE GRANDES DIMENSIONS															
49	s. n.	240		47		s. n		s. n.	263	90,91	89-106	166	57	N° du catalogue
Cloître S.-Trophime	Cloître Moissac	S.-Gilles	XIIIe-XIVe s.	S.-Trophime	XIVe-XVe s.	Toulouse	Comm^t^ XIIIe s.	Souillac	Vézelay	Corbeil	Chartres	Moissac	Autun	MONUMENTS
6,49	6,50	6,60	6,79	6,89	6,92	7,10	7,12	7,38	7,65	7,67	7,77	8,29	9,50	Moyenne
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4,5
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5,5
»	»	»	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6
I	II	I	»	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6,5
»	»	IV	II	II	IV	»	III	»	»	»	»	II	»	7
»	»	»	II	I	»	I	IV	I	I	»	III	»	»	7,5
»	»	»	»	»	I	»	I	»	III	II	»	»	»	8
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	III	»	8,5
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	I	9
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	I	I	9,5
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	III	10
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I (?	»	I	

Tableau de sériation du rapport $\frac{H}{h}$ (*hauteur totale* comparée à la *hauteur de la tête*) dans 142 figures, dont 18 gothiques. Module = 0,5.

STATUES DE PETITES DIMENSIONS										STATUES DE GRANDES DIMENSIONS													
N° du catalogue	166	251, 252	47	117-120	185-187	78	9-110	263	57	47	240	»	»	»	49	s. n.	s. n.	166	96, 91	26	89-106	57	N° du catalogue
MONUMENTS	Portail de Moissac	Chapiteaux de St Nectaire	Portail de St Trophime d'Arles	Chapiteaux de N.-D. du Port à Clermont	Voussures de la Porte Ste Anne à N.-D. de Paris	Tympan de Ste Croix de la Charité-sur-Loire	Portail de Chartres	Portail de Vézelay	Tympan d'Autun	Portail de St Trophime d'Arles	Portail de St Gilles du Gard	Statues du milieu du XIIe siècle au milieu du XVe	Statues du commencement du XIIIe siècle	Statues de la fin du XIIIe et du début du XIVe s.	Cloître de S.-Trophime d'Arles	L'Annonciation du Musée de Toulouse	Cloître de Moissac	Portail de Moissac	Portail de Corbeil	Portail de Vézelay	Portail de Chartres	Tympan d'Autun	MONUMENTS
Moyenne	2,48	3,34	3,58	3,59	4,13	4,23	4,58	4,82	5,10	3,53	3,54	3,59	4	4,02	4,16	4,21	4,80	5,14	5,14	5,48	5,52	6,54	Moyenne
2,8	V	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2,8
3,2	»	I	»	III	»	»	»	»	»	»	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3,2
3,6	»	III	II	III	»	»	»	»	»	IV	IV	IV	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3,6
4	»	»	II	I	I	I	I	»	»	»	III	V	V	V	»	»	»	»	»	»	»	»	4
4,4	»	I	»	II	I	I	IV	I	I	»	»	»	III	III	I	I	»	»	»	»	»	»	4,4
4,8	»	»	»	I	I	»	IV	I	III	»	»	»	I	»	»	»	I	I	»	I	I	»	4,8
5,2	»	»	»	»	»	I	I	II	II	»	»	»	»	»	»	»	I	III	I	II	I	»	5,2
5,6	»	»	»	»	»	»	II	I	I	»	»	»	»	»	»	»	»	I	I	I	I	»	5,6
6	»	»	»	»	»	»	»	»	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	I	»	6
6,4	»	»	»	»	»	»	»	»	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	I	I	6,4
6,8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	I	II	6,8
	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	I	

Tableau de sériation du rapport $\frac{E}{L}$ (*Proportions propres du corps*) dans 121 figures, dont 28 gothiques. Module = 0,4.

Ce tableau et les suivants ont été dressés selon les procédés définis aux p. 333, 334. Les grandes et les petites statues ont été présentées séparément pour des raisons qui seront légitimées plus tard.

n'était pas possible de reproduire ici [1]. Avec moins d'exactitude apparente, ils donnent peut-être une image plus fidèle de la réalité, car les *modules* choisis sont assez larges pour neutraliser les erreurs qu'aucune méthode de mesure ne peut prétendre éviter.

***

Le procédé de la *sériation*, qui fait bien ressortir les limites de chaque groupe de rapports, pourrait aussi donner des indications sur la manière dont les rapports s'assemblent à l'intérieur de chaque groupe. Mais, si nous voulons être renseignés avec beaucoup plus de précision, nous trouverons d'autres ressources dans le calcul. Il serait d'autant moins permis d'y renoncer que son emploi n'est nulle part ailleurs plus légitime. Les proportions se traduisent si naturellement en chiffres que l'étude de leurs variations est nécessairement, par un certain côté, une étude mathématique.

On me permettra donc de coordonner, en vue du sujet qui nous occupe, quelques notions dispersées dans des ouvrages spéciaux. Il ne peut d'ailleurs être question, dans cet exposé, de démonstration ou de justification des principes eux-mêmes. Je prendrai — et pour cause — les formules telles qu'elles me sont données, en recherchant seulement par analogie quelle signification elles peuvent prendre dans notre cas. Ce sera ensuite une question purement expérimentale de constater en quelle mesure et dans quelles conditions ces formules s'appliquent à nos chiffres [2].

1. Ces tableaux de chiffres (dimensions et rapports), ainsi que quelques notes qui s'y rapportent, ont été déposés à l'École du Louvre.

2. Voir Bertrand, *Calcul des Probabilités*, Paris, 1889, in-8°; Dormoy, *Théorie mathématique des Assurances sur la vie*, Paris, 1878, in-4° (cet ouvrage contient un chapitre spécial sur l'*Examen, au point de vue de leurs écarts, des faits enregistrés par la statistique*); Putz, *Mémoire sur les principes fondamentaux de l'application du calcul des probabilités aux questions d'Artillerie*, Paris, 1888, in-8°.

Quételet paraît être le premier qui ait appliqué le calcul à l'étude des proportions humaines. Les principes qu'il expose dans son *Anthropométrie* étaient

On peut imaginer et rencontrer différents ensembles de quantités ayant une même moyenne et radicalement distincts cependant par leur mode de groupement.

Que l'on compare, par exemple, les trois suites de nombres ci-dessous qui ont chacune comme moyenne arithmétique 100 :

1°	3,	7,	8,	29,	31,	40,	**100**,	155,	527
2°	60,	70,	80,	90,	**100**,	110,	120,	130,	140
3°	90,	97,	99,	100,	**100**,	100,	101,	103,	110

On peut voir que les nombres de la première ligne se suivent à des intervalles tout à fait irréguliers; aucune loi, aucune affinité ne paraît les avoir assemblés.

Dans la deuxième, les nombres se succèdent à intervalles égaux ; la moyenne, par conséquent, se place au milieu de la série, mais elle ne paraît y jouer aucun rôle particulier, avoir aucune importance spéciale. C'est en dehors de notre groupe qu'il faut chercher la quantité vers laquelle semblent tendre tous nos nombres; nous n'avons pas un véritable *groupement*, mais un simple fragment arraché d'une série infinie.

Le troisième groupe, à sa manière, n'est pas moins régulier. Les nombres s'y disposent symétriquement de part et d'autre de leur moyenne, mais en se répartissant par intervalles

déjà indiqués dans sa *Physique sociale*, publiée en 1835 et dans sa *Théorie des Probabilités*, Bruxelles, 1845, gr. in-8°. On peut citer après lui : Ad. Bertillon, *De la méthode en Anthropologie* (dans *Bullet. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1863); du même, l'article *Moyennes*, dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 2e série, t. X, 1876; Broca, *Moyennes et variations craniométriques* (dans *Bullet. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1879); Topinard, *Sur les Moyennes* (dans *Bullet. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1880) et *Ouvr. cité*, ch. IX.

En 1883, Goldstein, dans la *Revue d'Anthropologie*, cite et commente les nouveaux résultats obtenus sur le même sujet par le professeur russe Stieda, de Dorpat; il nous donne en même temps un exposé personnel beaucoup plus complet que les précédents sous le titre : *Des Applications du Calcul des Probabilités à l'Anthropologie*.

Voir enfin L. Manouvrier, *ouvr. cité*, et Vito Volterra, *Les Mathématiques dans les sciences biologiques et sociales* (dans *Rev. du Mois*, 1906).

Ces ouvrages m'auraient été de peu de secours si mon ami, M. Albert Mignard, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, n'avait bien voulu accepter la tâche fort longue et fort ingrate de diriger et de contrôler tous mes calculs.

d'autant plus rapprochés qu'ils sont plus voisins eux-mêmes de la moyenne. Si bien que lorsqu'on veut caractériser le groupe tout entier et comme le résumer en un seul chiffre, on est amené à choisir cette moyenne 100 autour de laquelle se serrent, vers laquelle semble tendre tous les chiffres de notre série.

Or, il se trouve que ce mode particulier de *groupement* est réalisé d'une façon plus ou moins parfaite par la plupart des séries de rapports que nous allons étudier. Avant d'en constater la présence d'une façon plus précise, cherchons quelle en est la loi et quelle peut en être la signification.

Des *groupements* analogues se rencontrent très fréquemment dans l'étude des phénomènes qui peuvent se traduire en chiffres. Nous en créons notamment toutes les fois que nous essayons à plusieurs reprises, au moyen d'un instrument quelconque, de mesurer une certaine quantité, d'atteindre dans l'espace un certain point. L'astronome qui note le passage d'un astre, le physicien qui évalue quantitativement un phénomène, l'anthropologue qui veut prendre une certaine mesure, comme le tireur qui vise un point déterminé de sa cible, comme l'ouvrier qui veut exécuter un programme précis, réaliser dans son travail une donnée numérique, n'obtiennent jamais, s'ils répètent leur expérience, des résultats rigoureusement identiques.

Si l'on rapproche les chiffres qui traduisent le résultat de leurs expériences, ces chiffres, ou ces *erreurs*, comme disent les mathématiciens, se groupent autour de leur moyenne comme dans l'exemple cité plus haut, et cette moyenne est considérée comme représentant de la façon la plus approchée possible le chiffre, la mesure ou le point cherchés.

Mais nous avons encore des *groupements* dans des cas qui paraissent au premier abord d'une nature toute différente. La *loi des erreurs* semble s'appliquer aussi, en effet, dans tous les phénomènes naturels soumis à la statistique, aussi bien dans la science sociale (naissances, mortalité, faits économiques), que dans les sciences biologiques (taille, proportions, poids des êtres vivants).

Le savant belge Quételet, qui, au milieu du siècle dernier, avait étudié le groupement des caractères anthropologiques, constata qu'ils suivaient la *loi des erreurs*. Il en avait conclu par analogie que les écarts individuels, qui se groupent autour d'un type moyen comme les *erreurs* autour de leur moyenne, étaient de véritables erreurs; il avait vu dans ce type moyen une sorte de modèle préétabli, que notre imperfection originelle nous empêche seule de reproduire exactement.

Il n'est pas nécessaire cependant, toutes les fois que nous rencontrerons des chiffres groupés autour d'une moyenne, de croire que cette moyenne ait une existence concrète ou qu'elle représente un but consciemment poursuivi. On peut expliquer sans aucune hypothèse finaliste le rapprochement qu'il y a entre les deux ordres de phénomènes, entre les *erreurs* dans la mesure d'une seule et même quantité et les écarts entre des faits différents.

Prenons d'abord, en effet, pour les *erreurs* proprement dites, l'exemple du tir à la cible.

La correction du tir est influencée par toutes sortes de causes : adresse et application du tireur, conditions optiques du tir, distance, précision de l'arme, composition de la charge, poids et forme du projectile... On comprend très bien que l'on ne puisse jamais obtenir deux fois, malgré toutes les précautions, des conditions rigoureusement identiques. Toutes ces conditions varieront et ces variations tendront chacune à écarter la balle du point visé. Si elles agissaient toutes dans un même sens, leurs effets s'additionneraient et l'erreur produite serait la plus grande possible. Une règle du calcul des probabilités, que fournirait d'ailleurs le simple bon sens, veut que ce cas ne se rencontre qu'exceptionnellement, et que le cas le plus ordinaire, le plus *facile*, soit au contraire celui où les influences de sens positif se rencontrent en même nombre, ou agissent avec la même intensité que les influences de sens négatif. C'est conformément à cette loi que les *erreurs* (par rapport à leur moyenne) sont d'autant plus nombreuses qu'elles sont plus petites.

Si l'une des causes, pendant toute la durée d'une expérience, prend une importance particulièrement marquée, si, par exemple, l'arme a une défectuosité, le tireur une mauvaise habitude, la moyenne s'éloignera plus ou moins du point visé, le *groupement* sera plus ou moins serré, mais il y aura toujours *groupement* autour de la moyenne. Il suffit qu'il y ait une certaine constance dans les conditions du tir pour que les balles se placent dans les cercles de la cible conformément à la *loi de probabilité*, ou de *facilité des erreurs*.

Pour prendre maintenant un exemple dans la nature, si l'on mesure la taille d'un certain nombre d'adultes, on peut voir que les nombres ainsi obtenus suivent encore la même loi. Ici encore nous avons un ensemble de causes agissant en commun d'une façon plus ou moins constante (on peut les résumer dans l'hérédité et l'influence du milieu).

Si l'on fait varier d'une façon sensible l'une de ces causes, si l'on étudie successivement, par exemple, des sujets de divers pays, de diverses races, de sexe, d'âge, de régime, d'alimentation, de professions diverses, les moyennes changeront, le groupe se déplacera, mais les chiffres, dans chacun des ensembles, se grouperont régulièrement autour de leur moyenne.

On peut donc penser que l'application à un groupe de faits de la *loi des erreurs* indique simplement que ces faits sont du même ordre, qu'ils sont étroitement sous la dépendance des mêmes causes agissant sur eux d'une façon à peu près uniforme. Par suite, le *groupement*, tel que nous l'ont fait entrevoir quelques exemples, sera l'indice de faits homogènes, soumis à des lois constantes et, comme tels, susceptibles d'une étude scientifique. Il nous fournira en même temps un moyen sûr de classer ces faits, de remonter à leurs causes et de mettre en lumière l'influence des variations de ces causes.

Se préoccuper, à propos de nos séries de nombres, de savoir dans quelle mesure, avec quelle rigueur ces nombres se groupent entre eux, c'est donc rechercher jusqu'à quel point ils suivent la loi de probabilité qui porte le nom, à cause de ses

applications premières, de *loi de probabilité des erreurs d'observation.*

***

Cette *loi de probabilité des erreurs*, ou *loi de Gauss*, admise par tous les calculateurs, se résume dans la formule algébrique

$$y = \frac{h}{\sqrt{\pi}} e^{-h^2 x^2}$$

Dans cette formule, en dehors des nombres transcendants que l'on connaît et qui se retrouvent dans toutes les lois de cette nature ($\pi = 3{,}14159...$, et $e = 2{,}71828...$), l'inconnue y représente pour nous le nombre de rapports que nous trouverons à une distance x de la moyenne. La variable y changera donc avec chaque valeur de x. Quant au paramètre h, c'est le nombre qui détermine la précision avec laquelle chaque groupe de chiffres se serre autour de sa moyenne, précision variant avec chacun des ensembles que nous aurons à étudier et caractérisant chacun de ces ensembles.

« Cette admirable et simple formule, dit Bertrand, s'étend à toutes les grandeurs, s'applique à tous les instruments, régit toutes les observations et embrasse tous les procédés de mesure. Les différences d'un cas à l'autre, si grandes qu'elles puissent être, se résument dans un nombre caractéristique, représentant la *précision*, l'*écart probable*, le *poids* de l'observation ».

Le calcul fournit les moyens de connaître ces indices caractéristiques de chaque groupement. On démontre que pratiquement leur valeur est représentée de la façon le plus approchée possible lorsqu'elle est déduite de l'*écart moyen quadratique* ε, fourni par la formule

$$\varepsilon = \pm \sqrt{\frac{\Sigma z^2}{n-1}},$$

dans laquelle n représente le nombre des observations et z la différence entre chacun des nombres fournis par l'observation et leur propre moyenne.

La précision, h, le poids, h^2 et *l'écart probable, r_1,* sont tirés de *l'écart moyen quadratique* par les relations.

$$h = \frac{1}{\varepsilon\sqrt{2}}, \text{ pour la } \textit{précision},$$

$$h^2 = \frac{1}{2\varepsilon^2}, \text{ pour le } \textit{poids},$$

$$r_1 = \varepsilon \times 0{,}6745 \ldots, \text{ pour } \textit{l'écart probable}.$$

Dans la suite, et pour nous borner à l'indispensable, nous adopterons seulement comme indice de la cohésion d'un groupe la dernière de ces quantités, dont la signification est plus facile à exprimer.

Dire que *l'écart probable* d'un groupe est égal à 100 millièmes, c'est dire que dans ce groupe, le nombre probable d'observations ne différant (en plus ou en moins) de la moyenne que de 100 millièmes au plus sera dans la proportion de 50 0/0[1].

***

Dans l'étude d'un groupe déterminé, ne conservons des données expérimentales que *l'écart moyen quadratique*. Nous pouvons sur cette base réelle construire un groupement ne différant du groupement réel qu'en ce qu'il obéira d'une façon rigoureuse à la théorie des probabilités.

La probabilité en effet qu'une erreur sera inférieure à x (c'est

1. Si l'on prend encore l'exemple du tir à la cible, on constatera, quel que soit le tireur, la répartition suivante des balles sur la cible.

Quand le rayon du cercle central est égal à

1 fois	l'*écart probable*,	il contient	50 0/0	des coups
2 fois	—	—	82,3	—
3 fois	—	—	95,7	—
4 fois	—	—	99,3	—
5 fois	—	—	99,9	—

D'une manière plus générale, dit Bertrand, « si l'on caractérise une série de mesures par l'*écart probable*, qu'il y a une chance d'atteindre ou de ne pas atteindre, la probabilité d'un écart double différera peu de 1/10; celle d'un écart quintuple s'abaissera à 1/1000 ».

Pour montrer par un exemple que ces notions de probabilité ne sont pas de pures constructions mathématiques, donnons une vérification expérimentale.

Par le relevé de 1000 coups tirés par des tireurs habiles sur une cible placée

à dire comprise entre $-x$ et $+x$), ou le nombre de fois qu'elle se présentera par exemple sur 100 observations, nous est fournie par l'intégrale

$$P(x) = \frac{h}{\sqrt{\pi}} \int_{+x}^{-x} e^{-h^2 x^2} dx.$$

Connaissant h et choisissant x, nous trouverons cette valeur (probabilité d'x) dans des tables calculées à cet effet d'après l'intégrale ci-dessus.

Nous pouvons dire par là combien de cas devraient se trouver à telle distance de la moyenne qui nous sera indiquée. L'écart entre ces nombres fournis par le calcul et les nombres fournis par l'expérience nous permettra d'apprécier le degré de régularité de nos groupes.

Nous pouvons aussi, par le même calcul, construire la courbe qui exprimerait graphiquement (ε étant donné) un groupement théoriquement parfait et comparer cette courbe avec celle que donne l'expérience.

***

Nous sommes maintenant en possession des éléments du

à 200 mètres, avec 10 armes de même modèle, chaque tireur tirant 10 coups avec chaque arme, Bertrand a obtenu les résultats suivants :

Les intervalles sont compris entre les cercles correspondant aux probabilités $\frac{1}{10}, \frac{2}{10}, \ldots$ 1. Les nombres calculés sont ramenés à 100; les chiffres réels, exprimés suivant la même proportion.

Intervalles	Nombre calculés	Nombre observés	Différence
1	100	99	+ 1
2	»	106	− 6
3	»	100	0
4	»	108	− 8
5	»	100	0
6	»	118	− 18
7	»	86	+ 14
8	»	94	+ 6
9	»	90	+ 10
10	»	99	+ 1

Voir plus bas (fig. 3) la représentation graphique de l'*écart probable*.

calcul nécessaires à notre recherche. Voyons comment ils s'appliquent à notre cas particulier et examinons, pour commencer par un des groupes les plus complets les variations du rapport

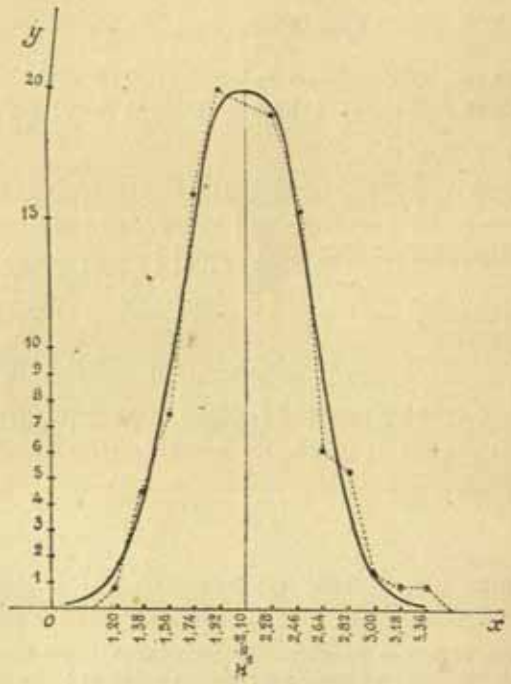

Fig. 1. — *Variations du rapport* $\frac{o-'o}{2\,d}$ *dans 128 statues romanes.*

La coordonnée horizontale, *ox*, représente la valeur du rapport échelonnée par intervalles de 0,18 de part et d'autre de la moyenne, 2,10. La coordonnée verticale, *oy*, est l'échelle du nombre de cas 0/0 compris dans chaque intervalle.

La courbe en pointillé exprime le groupement des rapports tel qu'il est fourni par l'expérience. La courbe pleine, en forme de cloche, est fournie par le calcul.

(Cliché communiqué par la *Revue du Mois*.)

$\frac{o' - o}{2\,d}$ (proportions de l'œil), tel qu'il se présente dans toutes nos figures de l'Auvergne, du Languedoc, de la Bourgogne et de l'Ile-de-France à l'époque romane.

Les 128 cas fournis par nos tableaux donnent les résultats suivants :

Écarts autour de la Moyenne	Nombre calculés 0/0	Nombre observés 0/0	Différence entre les nombres calculés et les nombres observés
de 0,00 à 0,18	39,18	39,78	+ 0,60
de 0,18 à 0,36	30,24	31,98	+ 1,74
de 0,36 à 0,54	18,14	14,04	— 4,10
de 0,54 à 0,72	8,38	10,14	+ 1,76
de 0,72 à 0,90	3,06	2,34	— 0,72
de 0,90 à 1,08	0,80	0,78	— 0,02
au-delà de 1.08	0,10	0,78	+ 0,68

Somme algébrique des différences = **0,06**

Les rapports étudiés suivent la loi d'une façon aussi approchée que possible. Cette régularité ressort également du rapprochement des deux courbes, théorique et empirique (*fig.* 1).

On voit qu'elles s'écartent à peine l'une de l'autre, pour envelopper des surfaces sensiblement égales. Par comparaison avec les résultats obtenus pour un nombre analogue d'observations dans les recherches anthropologiques, notre exemple peut être considéré comme tout à fait décisif.

Ce nombre joue en effet un rôle très important. Il est constant que les lois de probabilités sont suivies avec d'autant plus de rigueur que les phénomènes observés sont plus nombreux. Ce qui nous manquera, le plus souvent, pour pousser toutes les vérifications aussi loin que celle-ci, c'est un nombre suffisant d'observations.

Nous pouvons démontrer une fois pour toutes l'influence de ce facteur en prenant, au hasard, dans les mêmes tableaux qui ont servi aux calculs précédents, 26 rapports au lieu de 128.

Le groupement est plus irrégulier. Il est aussi moins convergent et moins serré (*fig.* 2). L'*écart probable*, en effet, qui était de 236 millièmes pour les 128 cas, est devenu de 265 millièmes pour les 26 cas.

Mais la moyenne n'a pour ainsi dire pas changé : elle est devenue 2,14 au lieu de 2,10. Quoique moins régulier et moins serré, le petit groupe conserve donc son unité et peut encore représenter les proportions de l'œil dans l'époque et les régions observées.

Prenons en effet un troisième terme de comparaison, en faisant varier cette fois-ci la nature même des cas observés. Parmi les monuments pris en dehors de l'époque romane et mesurés au musée de sculpture comparée, 24 représentent la sculpture gothique de la fin du XIIIe au milieu du XVe siècle. Leur moyenne est, pour le même rapport, 3,76, et l'on obtient une courbe

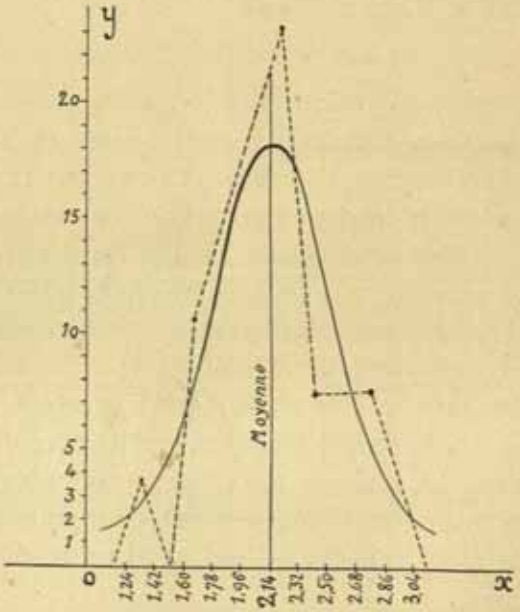

Fig. 2. — *Variations du rapport* $\frac{o'-o}{\frac{1}{2}d}$ *dans 26 statues romanes.*

Coordonnée horizontale : rapport observé. Coordonnée verticale : nombre de cas 0/0 dans un intervalle de 0,18. La courbe en pointillé représente le groupement observé ; la courbe pleine, le groupement calculé à l'aide de la formule de Gauss.

entièrement distincte des deux premières par sa position sur l'axe des x aussi bien que par sa forme (*fig.* 3).

Nous avons le droit de conclure que la moyenne de nos groupes sera une quantité vraiment caractéristique des ensembles qui les composent. Mais ce sera d'autant plus vrai que les groupes étudiés seront plus réguliers et plus convergents.

La convergence, et l'*écart probable*, qui nous a déjà servi à la mesurer, dépendent, on l'a vu, du nombre des cas observés. Mais ne sont-ils pas aussi, ce qui deviendrait beaucoup plus intéressant pour nous, conditionnés par la nature même des faits observés? C'est ce que nous allons demander à l'expérience seule.

L'*écart probable* n'a en effet qu'une valeur relative. Tel

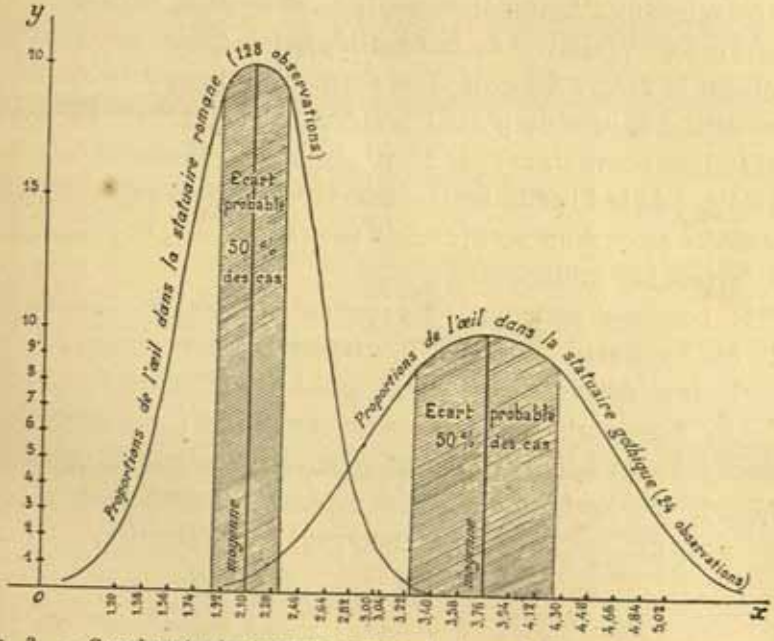

Fig. 3. — Coordonnée horizontale : rapport observé. Coordonnée verticale : nombre de cas 0/0 dans un intervalle de 0,18.
(Cliché communiqué par la *Revue du Mois*.)

nombre qui l'exprime peut être excellent en anthropologie et détestable en astronomie. Chacun doit compter sur ses propres recherches pour lui attribuer une signification.

*
* *

Prenons les 14 cas fournis par le linteau d'Autun pour le rapport $\frac{L}{l}$. Le calcul donne $r_i = 91$ millièmes.

J'ajoute à ces 14 cas les 2 rapports fournis par le groupe historiquement et géographiquement le plus voisin, par le linteau de Vézelay. L'*écart probable* se desserre aussitôt jusqu'à 93 millièmes[1].

J'ajoute à ces 16 cas les 2 rapports fournis par un monument un peu plus éloigné, Sainte-Croix de la Charité. L'*écart probable* s'étend jusqu'à 132 millièmes[1].

Ne retenant d'Autun que 8 cas (pris au hasard), et conservant les 4 cas de Vézelay et de la Charité, je fais varier plus profondément la nature du groupe en prenant au hasard 10 cas dans les petites figures du portail occidental de Chartres. J'ai ainsi 10 statues bourguignonnes et 10 statues de l'Ile de France, les 2 statues de la Charité pouvant servir de trait d'union. L'*écart probable* est brusquement doublé par rapport au cas précédent : il devient 206 millièmes.

Je conserve seulement 2 rapports d'Autun et j'emprunte 18 cas au hasard parmi tous les rapports du XIIe siècle. L'*écart probable* se détend encore, il est égal à 342 millièmes.

Aux 2 rapports d'Autun, accompagnés de 16 rapports pris dans tous les tableaux du XIIe siècle, j'ajoute enfin 6 rapports fournis par l'art gothique. La cohésion devient 5 ou 6 fois moindre que dans notre premier groupe. J'ai en effet

$$r_i = 386 \text{ millièmes.}$$

Tout se passe donc comme si la cohésion mathématique d'un groupe était en raison directe de l'homogénéité historique de ce groupe.

1. Pour éliminer l'influence du nombre de cas, tous les groupes ont été supposés composés de 20 rapports. Pour cela, l'*écart probable*, étant en raison inverse de la racine carrée du nombre des cas, a été chaque fois multiplié par $\sqrt{\frac{n}{20}}$. J'hésite d'autant moins à conserver ici cette correction que j'ai pu obtenir ailleurs les mêmes résultats en me servant de groupes bien réellement composés chacun de 20 rapports. Voir *La Méthode statistique dans un Problème d'Archéologie*, dans la *Revue du Mois*, avril 1907.

Composition des groupes étudiés	Nombre de cas	*Écarts probables* en millièmes
1° Autun	14	91
2° Autun (14 cas) Vézelay (2 cas)	16	93
3° Autun (14 cas) Vézelay (2 cas) La Charité (2 cas)	18	132
4° Autun (8 cas) Vézelay (2 cas) La Charité (2 cas) Chartres (10 cas)	22	206
5° XII° siècle Mélange Autun (2 cas) Vézelay (1 cas) La Charité (1 cas) Chartres (3 cas) N.-D. du Port (1 cas) S.-Nectaire (2 cas) Moissac (5 cas) Souillac (1 cas) S.-Gilles (1 cas) S.-Trophime (3 cas)	20	342
6° Mélange de figures romanes et gothiques Autun (2 cas) Vézelay (2 cas) Chartres (4 cas) N.-D. du Port (2 cas) S.-Nectaire (2 cas) Moissac (4 cas) S.-Gilles (2 cas) Art gothique (6 cas)	24	386

Tableau des variations de l'*écart probable* du rapport $\frac{L}{l}$ suivant l'homogénéité des groupes étudiés.

***

Des recherches analogues, portant sur près de cinquante groupes de 15 à 30 cas, confirmeraient l'expérience précédente et montreraient que l'*écart probable* de chacun de ces groupes indique avec une grande précision s'il y a unité, c'est-à-dire parenté entre les diverses statues réunies.

Mais il y a encore quelques remarques à faire avant de dresser l'échelle qui nous permettra d'utiliser pratiquement cet indice. L'*écart probable* en effet, n'est pas seulement influencé par le nombre d'observations et par la parenté plus ou moins grande des monuments; il dépend encore de la nature même du rapport étudié. Les coefficients du rapport $\frac{L}{l}$ ne s'appliquent qu'aux variations de ce même rapport : l'*écart probable*, 206 millièmes, qui, pour $\frac{L}{l}$, indiquait au XIIe siècle un groupement assez hétérogène, fourni par les monuments de deux écoles voisines, se rencontrerait au contraire pour $\frac{H}{h}$, dans des œuvres exceptionnellement homogènes, sorties d'un même atelier.

Le rapport le plus régulier, celui qui donne les groupements les plus serrés, serait $\frac{h}{l}$, qui ne figurait pas — on verra pourquoi — dans nos tableaux de sériations et qui exprime les proportions de la face. Pour 15 cas d'Autun, l'*écart probable* de ce rapport ne dépasse pas 65 millièmes. Si même l'on supprimait 3 de ces rapports qui — pour une cause accidentelle — s'écartent particulièrement de la moyenne, les 12 cas conservés n'auraient qu'un *écart probable* de 40 millièmes[1].

Viendraient ensuite, dans l'ordre de leur régularité, les rap-

1. Dans les tableaux de Kalkmann, le rapport qui correspond à peu près à notre $\frac{h}{l}$ donnerait des *écarts probables* analogues, variant entre 42 et 60 millièmes.

ports $\frac{l}{o'-o}$, $\frac{L}{l}$, $\frac{o'-o}{2d}$, $\frac{E}{L}$, $\frac{H}{L}$, et, en dernier lieu, $\frac{H}{h}$, le *nombre de têtes*, le rapport préféré de tous les auteurs qui apprécient en passant les proportions d'une figure. Ce dernier rapport, pour un ensemble de statues voisines d'un même monument atteint souvent un écart probable de plus de 300 millièmes.

Pour exprimer les mêmes caractères par un autre indice, on peut dire que pour le rapport $\frac{h}{l}$, une dizaine de cas, dans un ensemble homogène, donnent déjà un groupement serré et régulier. Il faudrait, si l'on veut obtenir un aussi bon groupement, une quinzaine de cas pour $\frac{l}{o'-o}$ et $\frac{L}{l}$, une trentaine pour $\frac{o'-o}{2d}$, environ 35 pour $\frac{E}{L}$, 75 pour $\frac{H}{L}$ et enfin 150 pour $\frac{H}{h}$. Si l'on voulait fixer une moyenne caractéristique de tout le XIIe siècle, il suffirait d'une trentaine de cas pour les premiers rapports ; il en faudrait des milliers pour les derniers.

Ce mode de classement a son importance dans une théorie esthétique des proportions, puisqu'il semble établir (l'influence de la méthode de mesure mise à part) quels caractères particuliers l'artiste est plus ou moins libre de faire varier. Pratiquement, il nous serait de peu de secours. Ce qui nous importe davantage, en effet, c'est de connaître la sensibilité de chacun des rapports à la *loi de l'homogénéité* proposée plus haut, c'est-à-dire de savoir quels rapports varieront le plus nettement dans la moyenne et l'*écart probable* de leurs groupes suivant la composition de ces groupes. Nous les rencontrerons, à ce point de vue, à peu près dans un ordre inverse de celui que nous venons d'établir.

On constate en effet que le rapport $\frac{h}{l}$, remarquablement serré et régulier dans un groupe homogène, ne l'est guère moins dans un ensemble composé de monuments très éloignés. Il donne même un groupement un peu moins serré (pour un même

nombre de cas) à Chartres ($\tau_i = 88$ millièmes) que dans un ensemble formé au hasard de statues diverses du XIIe siècle ($\tau_i = 83$ millièmes). La moyenne, dans ce même rapport, est aussi à peu près invariable. Son utilité dans les comparaisons devient donc très douteuse et j'ai cru devoir l'éliminer des tableaux de sériations. Pour les mêmes raisons, j'en ai éliminé aussi, à l'exception de $\frac{o' - o}{2\,d}$, tous les rapports fournis par les mesures du visage, les seules précisément qu'ait étudiées Kalkmann.

Dans le tableau suivant, qui établit une sorte de hiérarchie entre nos rapports au point de vue de leur utilité, de leur importance pratique pour un classement des œuvres, on a utilisé deux indices : d'abord le déplacement des moyennes dans les divers ensembles du XIIe siècle qui ont été mesurés, puis la variabilité de l'*écart probable* selon que l'on considère un ensemble homogène, fourni par un seul monument, ou un mélange de statues prises au hasard dans des monuments éloignés[1].

Ces deux indices s'accordent à nous faire adopter l'ordre suivant : $\frac{E}{L'}\ \frac{H}{L'}\ \frac{L}{l'}\ \frac{o' - o}{2\,d}\ \frac{l}{o' - o'}\ \frac{h}{l}$. La place du rapport $\frac{H}{h}$ est assez difficile à déterminer par l'examen de l'*écart probable* seul : les ensembles les plus homogènes sont d'une assez faible cohésion ; quant aux ensembles hétérogènes, le caractère de *groupement* y devient si insaisissable qu'il serait tout à fait illégitime de leur appliquer le calcul. La cause de cette exceptionnelle mobilité nous sera d'ailleurs révélée plus tard par une loi singulièrement rigoureuse.

Il faudra se reporter au tableau ci-contre toutes les fois qu'on voudra juger par comparaison de la signification d'un *écart pro-*

1. Tous les groupes qui ont servi à cette recherche comprenaient de 14 à 23 observations, mais comme précédemment, ils ont été ramenés par le calcul à 20 cas.

RAPPORT	$\frac{E}{L}$		$\frac{H}{L}$		$\frac{L}{l}$		$\frac{H}{h}$		$\frac{o' - o}{2\,d}$		$\frac{l}{o' - o}$		$\frac{h}{l}$	
Ensembles qui fournissent les moyennes les plus éloignées	Moissac	Autun	Moissac	Autun	Vézelay	S.-Trophime	S.-Nectaire	Autun	Cloître de Moissac	S.-Trophime	S.-Nectaire	Porte Ste-Anne	Autun	Chartres
Moyennes	2,48	6,54	3,36	7,54	1,37	2,94	4,53	9,50	1,44	2,99	1,77	2,40	1,62	1,79
Quotient des moyennes	2,64		2,24		2,15		2,09		2,08		1,36		1,10	
Ensembles examinés au point de vue de l'*écart probable*	S.-Gilles et S.-Trophime	XIIe siècle Mélange	S.-Gilles et S.-Trophime	XIIe siècle Mélange	Autun	XIIe siècle Mélange	Autun	XIIe siècle Mélange	N.-D. du Port	XIIe siècle Mélange	Autun	XIIe siècle Mélange	Autun	XIIe siècle Mélange
Nombre d'observations	16	16	21	23	14	20	18	?	17	17	19	16	15	19
Ecarts probables en millièmes	146	705	223	861	91	342	294	?	133	300	92	136	56	83
Quotient des écarts probables	4,83		3,86		3,76		?		2,25		1,48		1,48	

bable dans un groupe donné, ou de la valeur de l'écart entre les moyennes de plusieurs groupes.

***

On peut dès maintenant chercher à utiliser cette étude du groupement. L'application constante de la *loi de Gauss* à nos groupes de rapports a établi, ou du moins rendu plus sensible et plus net, ce fait que les proportions sont soumises, comme tous les phénomènes d'un même ordre, à des lois constantes. Ces lois agissent avec assez de continuité pour que nous puissions, par la comparaison des moyennes et des *écarts probables* de chaque groupe, tenter de remonter maintenant aux causes des variations.

Ces causes ne peuvent être que les conditions mêmes du travail. Une classification de ces conditions sera nécessairement un peu artificielle, parce qu'elles s'influencent et se pénètrent mutuellement. Pour la suite de nos recherches, cependant, et sans attribuer à cette distinction autre chose qu'une valeur pratique, nous pouvons les ranger en deux catégories principales.

Dans la première, nous étudierons les conditions que nous pourrions appeler intrinsèques, parce qu'elles nous sont données en même temps que les œuvres étudiées, parce qu'elles sont devenues des caractères mêmes de ces œuvres. Ce sont : le sujet de chaque statue, le sentiment, l'idée que l'artiste a voulu exprimer, en un mot, *le programme iconographique*; en même temps, les données techniques de son travail, dimension, relief, fonction décorative, en un mot *le programme monumental*.

Ces facteurs doivent être neutralisés d'abord, si l'on veut remonter ensuite aux conditions extrinsèques, à qui l'œuvre a survécu. Au premier rang de celles-ci, qui nous échappent le plus souvent aujourd'hui et sur lesquelles nous ne pouvons faire que des hypothèses, il faut compter la personnalité de l'auteur, les modèles qu'il a eus sous les yeux, l'enseignement et au besoin les règles qu'il a reçus, le goût et les traditions de son milieu. L'étude de cette seconde catégorie de conditions aura donc pour but d'établir dans quelle mesure les proportions varient avec l'artiste, l'école, la date.

(*A suivre.*)

Jean LARAN.

ÉTUDE
SUR LES FORMES ARCHITECTURALES
DANS LES PEINTURES DE VASES GRECS

Hittorf a signalé, il y a déjà longtemps, aux historiens de l'architecture grecque, les documents que peuvent leur fournir les peintures de vases[1]; il en a lui-même invoqué à diverses reprises le témoignage dans son *Architecture Polychrome*. Il nous a paru intéressant d'étudier d'ensemble ces documents. Ce travail n'a point le mérite d'être une exégèse pénétrante de dessins compliqués et subtils : les peintres grecs sont beaucoup moins précis, mais beaucoup plus clairs que les Égyptiens[2]; il n'apporte pas non plus, pour des monuments célèbres, un corps de représentations conventionnelles sans doute, mais considérables par leur objet et leur caractère officiel[3].

Les images que nous citerons ne prétendent pas être des copies fidèles, ni même des croquis caractéristiques de monuments réels. Les modestes architectures d'un peintre de vases grecs sont, comme les *fabriques* d'un Véronèse et d'un Poussin, composées en vue du décor; ou bien, très abrégées, elles gardent tout juste la valeur d'une indication de lieu. L'artiste réduit ces constructions à des proportions moyennes. La part qu'il leur fait dans le champ du tableau, le soin qu'il apporte à les dessiner, ne dépendent pas seulement de son habileté technique, mais aussi de ses vues, de ses habitudes de composition,

1. *Mém. Acad. Inscr.*, tome XXV (1877), p. 387.
2. Cf. G. Foucart, *Les conventions de l'architecture figurée en Egypte*, in *Rev. arch.*, 1897, t. II, p. 279.
3. Cf. Donaldson, *Architectura numismatica*.

et pour employer un mot un peu ambitieux, de son esthétique particulière.

On trouvera, dans les *vases de Cyrène*, des raccourcis, des réductions d'édifices, auxquelles le potier n'a pas su imprimer de caractère défini. Plus tard, des exemplaires de choix sortis d'ateliers corinthiens ou attiques (le vase d'Amphiaraos, le vase François), nous présenteront des élévations de façades. Mais bientôt s'établit l'habitude de réduire le portique à son unité vivante, la colonne, surmontée ou non d'un fragment d'entablement; c'est la tradition à peu près constante dans le style attique sévère. Quelquefois, par exception, on voit un *prodomos* de profil. C'est ainsi qu'avec beaucoup de soin et de science, Aison, dans le célèbre vase de Madrid, a représenté le palais du Minotaure. Enfin, après Polygnote, l'introduction de la perspective donnera naissance à des solutions nouvelles. Tantôt on ne verra de l'édifice que le haut d'une colonnade s'élevant au-dessus d'un pli de terrain, ou bien on en apercevra la silhouette réduite et reléguée à l'arrière-plan; tantôt au contraire on en découvrira la structure interne et les différentes dimensions.

Dans tous les cas les peintres de vases visent moins à reproduire la physionomie individuelle de telle construction particulière qu'à suggérer l'idée générale de palais, de maison, de palestre, de fontaine. Qu'on ne prenne point d'ailleurs ce jugement trop à la lettre; nous pourrions prouver que telle série de vases nous donne des vues exactes, mais fragmentaires et qui se complètent les unes les autres, d'un monument réel et qu'on peut dater, tandis que dans une série voisine on s'est attaché à un monument différent, mais aussi réel et aussi caractéristique. Il reste vrai toutefois qu'en général nos artistes ont vite fait de dissocier les éléments que les édifices leur montrent et de les combiner à nouveau selon les goûts ou les nécessités du moment; ils ne copient pas des architectures, ils en font.

Leur témoignage nous intéresse donc surtout par les détails; mais si l'on songe que ces détails sont empruntés non seule-

ment aux monuments de calcaire, de tuf, ou de marbre dont les fragments subsistent, mais plus encore à l'architecture courante des maisons, des fontaines, des palestres, des salles de réunion, des chapelles, toutes construites en bois et à jamais disparues, on aura peut-être le courage de suivre dans leur analyse nos modestes peintres ; on ne jugera pas tout à fait inutile de savoir de quelle façon et avec quel souci de la vérité ils ont dessiné des colonnes, des chapiteaux, des entablements.

Nous avons laissé de parti pris en dehors de ces recherches les peintures de l'Italie méridionale. L'invention de la perspective, l'influence des décors de théâtre, la liberté plus grande des artistes ont changé les conditions, l'esprit et jusqu'à l'objet des représentations. Les rapports entre l'image et la réalité se compliquent. Ces séries véritablement nouvelles ont droit à une étude distincte.

La colonne.

I. *L'ordre dorique.* — La colonne est l'élément le plus caractéristique de l'architecture grecque ; c'est celui qui s'impose d'abord aux yeux du passant. Sans doute, dans les villes et les sanctuaires, la magnificence des péristyles fut, jusqu'au ve siècle, le privilège de quelques grands temples isolés. Mais même dans les bâtiments plus modestes, le portique n'était pas seulement une façade : c'était le lieu le plus vivant, le mieux accommodé au séjour des hommes. Si ce n'était pas la partie constitutive de l'édifice, c'en était du moins la plus importante.

D'ailleurs la colonne a une individualité propre, une forme nette, détachée et silhouettée comme celle d'un être vivant. Ces deux raisons la recommandaient au pinceau des céramistes. Aussi est-ce l'élément architectural qu'ils ont le plus souvent traité, celui qu'on peut le mieux suivre d'un bout à l'autre de la peinture de vases, et dans lequel il est le plus aisé de retrouver les traces d'une évolution, ou tout au moins de classer chronologiquement des manières différentes.

VASES A FIGURES NOIRES.

Le fût. — La colonne dorique apparaît beaucoup plus souvent que l'ionique ; elle règne presque exclusivement dans toute la période archaïque, jusqu'à la fin de la peinture noire sur fond rouge. La plupart de celles qu'on trouve sur les vases de cette époque étonnent par la minceur de leur fût. Elles ont souvent 8, 10, 12 et jusqu'à 20 diamètres de hauteur. Sans doute les artistes qui les ont dessinées aimaient la sveltesse, et ils ont pu l'exagérer dans le rendu des édifices, comme ils faisaient dans celui des êtres humains et des animaux. On n'imagine pas, cependant, qu'ils aient spontanément faussé à ce point les proportions réelles, quand on songe que la hauteur des colonnes de pierre, dans les temples du VIe siècle, n'atteint presque jamais cinq diamètres. Ce n'est pas sur celles-ci qu'ils ont pu prendre modèle. Il faut voir dans ces représentations l'image ou quelquefois seulement le souvenir de l'architecture de bois.

On ne peut plus douter aujourd'hui que les Grecs n'aient d'abord construit en bois aussi bien leurs édifices religieux que leurs maisons, et qu'ils n'aient transporté ensuite dans la pierre les formes auxquelles ce mode primitif de construction les avait accoutumés. Ce fait connu de Vitruve[1], mais longtemps contesté par quelques savants, a reçu des fouilles une confirmation éloquente. Nous savons que les portiques de l'Héræon d'Olympie ont été d'abord supportés par des colonnes de bois, auxquelles celles de pierre, comme le montre la diversité des chapiteaux retrouvés, ne se sont substituées que peu à peu[2]. Nous pouvons suivre cette tradition de la construction en bois, transmise par les Crétois et les Mycéniens, jusqu'en plein VIe siècle. En effet, dans le temple de Thermos, qui ne remonte pas au delà de cette époque, on a retrouvé sur le front ouest

1. Vitruve, IV, 2.

2. Cf. Perrot, t. VII, 362 et suiv. ; Lechat, *Le temple grec*, p. 22 et suiv. Pausanias signale une colonne de bois conservée dans l'opisthodomos : V, XVI, 1.

quatre bases « portant des saillies annulaires, analogues à celles qu'on observe dans le palais de Tirynthe et dans celui de l'Acropole d'Athènes, et sur lesquelles reposaient des colonnes de bois ».

Bien mieux, à l'intérieur du temple, les 10 colonnes qui séparaient en deux nefs le naos, et celle qui se dressait au milieu des antes de l'opisthodomos, étaient en bois, comme en témoigne l'étroitesse des bases qu'on a retrouvées en place. Enfin on a lieu de croire que ce temple, comme l'Héræon, n'a jamais reçu d'entablement de pierre [1].

Les peintres de vases du VIe siècle pouvaient encore voir des temples de bois. On continuait d'ailleurs d'employer cette matière dans les constructions ordinaires d'ordre public ou privé, qu'on ne cherchait point à soustraire aux atteintes du temps, comme on faisait pour la demeure des morts ou celle des dieux [2]. Ce sont ces silhouettes habituelles et traditionnelles des colonnes de bois que nous ont transmises les céramistes. Leur dessin rapide permet cependant de distinguer un certain nombre de types, qui correspondaient sans doute dans la réalité aux différentes essences en usage, et aux efforts de résistance inégaux auxquels le support pouvait être soumis. Ceux-ci dépendaient principalement du mode de toiture employé, simples planches imbriquées, terrasse d'argile battue, ou tuiles. Les troncs de sapins donnaient naturellement des fûts cylindriques, lisses et élancés. On en voit l'image dans les représentations de fontaines [3].

Il fallait équarrir les bois noueux et inégaux. La forme géométrique la plus aisée à réaliser dans le bois n'est pas comme dans la pierre le cylindre. D'autre part, la section rectangulaire comporte un grand déchet de matière utile; enfin, des arêtes

1. Ἐφημερὶς ἀρχ., 1900, p. 161 et suiv.

2. Dans certaines maisons de Délos les galeries du premier étage étaient supportées par des colonnes de bois. Cf. Jardé, *BCH*, XXX, 1906, p. 647.

3. Cf. *Antike Denkmäler*, t. II, pl. 19; — Gerhard, *Etr. Camp. V. B.*, pl. XXX, 3; — Gerhard, *A. V.*, t. IV, 308; — *J.H.S.*, XXVI, pl. V.

vives étaient incommodes dans un portique ; les frottements et les heurts les eussent bientôt émoussées et dégradées. Les charpentiers évitaient ces inconvénients en faisant du tronc primitif un prisme à base octogonale. Cette opération explique les incisions tracées par les peintres du haut en bas de tant de colonnes, et dont le nombre est en général de trois (fig. 1), ou assez souvent, dans les vases à figures rouges, de deux (fig. 8)[1].

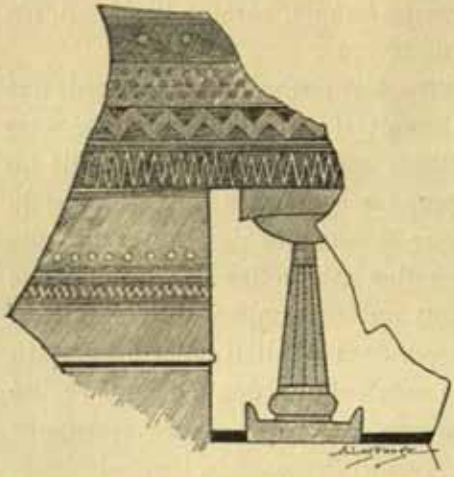

Fig. 1. — Fragment de vase. (Hauser, *Wiener Jahreshefte*, 1907, p. 10, fig. 3.)

Elles ne peuvent être nées de l'imitation des cannelures, les colonnes de pierres les plus archaïques qu'on ait retrouvées en portant au moins 16. Elles répondent au contraire tout à fait à la projection exécutée de mémoire par les potiers de la moitié des huit plans du poteau octogonal. Ils ne s'étaient pas aperçus tout de suite, en effet, que l'observateur placé de face n'aperçoit en réalité que trois de ces plans. La colonne à deux incisions serait dans notre hypothèse le fruit d'une observation plus juste.

On trouve déjà le pilier octogonal à Beni-Hassan. Plusieurs exemples en attestent l'emploi fréquent dans la Grèce archaïque. Le Propylon du temple d'Aphaia à Égine et les bâtiments du sud-est, avaient des colonnes à huit faces[2]. On en a vu à Trézène[3], près de Tégée, à Calaurie dans le sanctuaire d'Artémis Limnatis[4],

1. Quelques colonnes portant une seule incision prouvent que l'on dressait parfois comme support une simple poutre.
2. Furtwængler. *Ægina*, p. 84, 85, 99, fig. 60.
3. Blouet, *Expéd. de Morée*, t. III, p. 172.
4. Ross, *Reisen in Griechenland*, t. I, p. 7.

à Épidaure[1], sur l'Acropole d'Idalion dans l'île de Chypre[2]. M. Furtwaengler, qui a rassemblé ces documents[3], en conclut que « la forme polygonale des piliers de pierre, qui a une origine très ancienne, pénètre jusque dans la période classique, puis disparaît. Elle semble particulière aux pays doriens ». Éclairés par cette remarque, nous ne prétendrons pas que du pilier taillé à 4, puis à 8, puis à 16 côtés soit enfin sortie la colonne ronde. Les Grecs étaient capables, comme le dit M. Durm[4], d'inventer celle-ci du premier coup. Cet effort même leur fut épargné, puisqu'elle existait déjà en Égypte et qu'on la retrouve en Crète, puis, cannelée cette fois, dans l'architecture mycénienne.

Mais ces cannelures mêmes sont caractéristiques. Très nombreuses, peu profondes, exécutées à la gouge, légèrement distantes les unes des autres, elles annoncent déjà la colonne ionique[5] telle qu'on la trouve dans le temple archaïque d'Éphèse ou dans la colonne des Naxiens à Delphes. La colonne dorique a à l'origine un tout autre caractère. C'est un véritable pilier à 16 faces. Mais par une action réciproque dont le commencement nous échappe, le fût dorique et le fût ionique se sont peu à peu accommodés l'un à l'autre, si bien que leurs différences classiques, le nombre des cannelures (20 d'un côté, 24 de l'autre), leurs profils (cercle ou ellipse), leur mode de jonction (arête vive ou listel), ne sont plus que des survivances lointaines de leurs caractères primitifs.

Le chapiteau. — Les chapiteaux doriques représentés sur les vases à figures noires sont très divers. On ne saurait trop comment classer ces formes souvent dessinées à la hâte, et on serait tenté d'attribuer l'invention de beaucoup d'entre elles à l'imagination du peintre, si l'on n'en rencontrait, attestées par des monuments de pierre, d'identiques ou de très voisines.

1. Durm, *Baukunst der Griechen*, fig. 70.
2. Furtwængler, *Ægina*, p. 163, fig. 126.
3. *Ægina*, p. 84-85.
4. Durm, *Baukunst*, p. 85.
5. Cf. Perrot, t. VI, fig. 201 et 204.

Les plus anciennes rappellent surtout le chapiteau mycénien. La transition entre la colonne et la poutre s'y fait par un abaque carré reposant sur des coussinets. Le nombre de ces coussinets n'est pas fixe. Il y en a deux à la *porte des Lions* (Perrot, VI, pl. XIV)[1], et dans une colonnette d'ivoire (*ibid.*, fig. 204), trois dans une autre colonnette d'ivoire trouvée à Spata (Perrot, VI, fig. 202), un seulement au trésor d'Atrée (Perrot, VI, pl. IV). Le coussinet supérieur est naturellement plus épais et plus large que celui qui repose sur le fût de la colonne; de sorte que le chapiteau mycénien réalise un encorbellement à deux ou trois degrés. D'ailleurs l'architecte a ménagé des transitions entre les tores par des moulures concaves, analogues à la scotie de la base ionique. Parfois dans cette gorge il peignait ou sculptait (trésor d'Atrée, cf. Perrot, VI, fig. 207) un κυμάτιον de feuilles simples qui était comme l'épanouissement du fût un peu évasé et affaissé sous le poids de l'échine.

Fig. 2. — Amphore de Chalcis. (Biblioth. nationale.)

Sur une amphore de Chalcis (Gerhard, *A. V*, 191; Bibl. Nat. n° 203, de Ridder), une colonne peinte en rouge supporte une sorte de tore qui ressemble étrangement à celui du chapiteau mycénien (fig. 2). Entre ce tore et l'abaque, une petite moulure intermédiaire[2]; entre le fût et le tore, une bande noire : c'est la gorge que l'on creusait parfois dans le bois, que souvent aussi, sans doute, on se contentait d'indiquer par la couleur, soit qu'on y étendît une teinte uniforme de bleu sombre, soit qu'on peignît un κυμάτιον de feuilles (cf. chapiteau de droite, S. Reinach, *Répertoire*, I, 257, *Annali*, 1835, pl. D).

Le chapiteau à trois degrés a survécu certainement, lui aussi,

1. Cf. Durm, *Wiener Jahreshefte*, X, p. 54, fig. 15 a.
2. Plus visible dans la reproduction que sur l'original.

à la civilisation mycénienne. On en trouve la trace dans une coupe de Cyrène (Louvre, E 669, fig. 3) et dans le vase d'Amphiaraos (fig. 4)[1]. Toutefois, dans ce dernier exemple, le chapiteau semble bien, comme le fût de bois, avoir été taillé à quatre faces.

La superposition de trois semelles de bois, les deux tores et l'abaque, manquait de grâce et de netteté. Les gorges introduites par les Mycéniens remédiaient à ce fâcheux effet. Une autre solution fut tentée, qu'attestent le vase d'Amphiaraos (bâtiment de gauche) et plusieurs stèles attiques (Durm, fig. 70). On amincit le tore inférieur jusqu'à ce qu'il ne fût plus qu'une astragale (fig. 5).

Fig. 3. — Coupe de Cyrène. (Louvre.)

Ce type ne s'imposa pas cependant à l'architecture monu-

Fig. 4 et 5. — Maison d'Amphiaraos ; détails.

mentale. Il fut sans doute évincé par le chapiteau à tore unique, dont une modification ingénieuse apportée au profil de l'é-

1. Collignon, *Sculpt. grecque*, I p. 28, fig. 48 ; *Monumenti*, t. X, pl. IV et V.

chine assura le triomphe définitif. Ce fut de souder en un seul les deux tores superposés, en sorte que le passage se fît insensiblement de la section étroite du fût à la large table de l'abaque[1]. Peut-être cette coupe, un peu délicate sur un disque, fut-elle réalisée d'abord dans des chapiteaux rectangulaires, dont on fit déborder les petites faces suivant un talon très aplati (cf. Durm, p. 92, fig. 70). L'hydrie du Louvre (F 302) (fig. 6) nous présente peut-être un exemple de ce type. On s'expliquerait mieux la ligne qui court d'un bout à l'autre du fût et partage en deux l'échine. Ce pourrait être une bande peinte sur la face la plus large du pilier; et les deux yeux (?) peints de chaque côté sur une surface plane, rappelleraient assez ceux de la volute ionique. Il ne faut pas oublier cependant les volutes qui ornent le tore des demi colonnes du trésor d'Atrée.

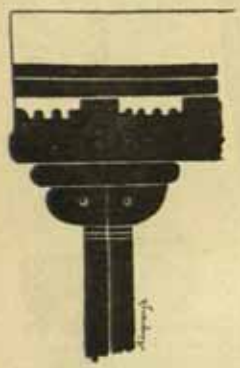

Fig. 6. — Détail de fontaine. (Hydrie du Louvre.)

Quelle que soit d'ailleurs la façon dont l'échine archaïque en forme d'écuelle (*tellerartig*) s'est introduite dans l'architecture, elle s'impose. Aussi en trouve-t-on constamment la représentation sur les vases. Comme à Paestum, à Sélinonte, dans l'Heraeon d'Olympie, le profil en est très plat; la face inférieure déborde sur le fût, le dessin hésite et rappelle encore le tore mycénien (Gerhard, *A. V.* 309) (fig. 7; *ibid.*, 242); ailleurs il se rapproche davantage de la forme attestée par les monuments (tablettes de terre cuite, *Antike Denkm.*, II, 11 [maison])[2]. Ailleurs encore le profil se redresse un peu (Gerh. *A. V.*, 308 [fontaine], 266 [maison]).

Dans les chapiteaux archaïques, une gorge limitée en haut et en bas par des annelets sépare le fût de l'échine. Parfois elle est

1. Certaines peintures murales de Cnossos montrent déjà une sorte de chapiteau dorique fort curieux; cf. Durm, *Wiener Jahreshefte*, t. X (1907), p. 56, fig. 21.

2. Cf. Gerhard, *Etr. Camp. V. B.*, XXX, 3; *Antike Denkm.*, II, 19 (fontaines).

ornée d'un κυμάτιον de feuilles simples (basilique et temple de Deméter à Paestum : Durm, p. 89, fig. 68). Sur les vases à figures noires cette gorge et ce κυμάτιον sont rarement représentés ; nous les avons signalés dans des exemples très anciens (Gerhard, *A. V.* 191 ; fig. 2). Les peintres attiques se contentent d'indiquer et de limiter la gorge par des incisions transversales placées en bas du chapiteau ; ce sont les annelets (fig. 6). Leur nombre varie dans les vases, comme dans la réalité, de trois à un seul. C'est une concordance de plus à ajouter à celles qui nous ont permis de retrouver entre le chapiteau mycénien et celui de Paestum ou de Sélinonte les liens d'une parenté pressentie et de nous acheminer de l'un à l'autre par une série d'échelons.

Fig. 7. — Détail de fontaine. (Vatican.)

Ces monuments ne nous montrent pas un progrès continu, mais une marche capricieuse parmi des solutions diverses et inégalement ingénieuses d'un même problème, dont une seule à la fin triomphe. C'est la plus simple, c'est aussi la mieux appropriée aux besoins de la nouvelle méthode de construction qui se généralise au milieu du VIe siècle, avec l'emploi de la pierre.

Vases a figures rouges.

Le fût. — Les premiers vases à figures rouges, de même qu'ils reproduisent les scènes et les types de la poterie à figures noires la plus récente, dont ils sont d'ailleurs contemporains, continuent, dans le domaine des représentations architecturales, la tradition des colonnettes minces, imitées des poteaux de bois. Le plus souvent le faire hâtif se réduit à un simple silhouettage (fontaine : *Ant. Denkm.*, II, 8)[1]. La seule nouveauté,

1. Cf. un stamnos du Louvre, G 56, attribué par M. Pottier au groupe d'Euthymidès.

c'est, dans le tableau à figures rouges de la belle amphore de transition du Louvre (F 204) (fig. 8)[1], les deux arêtes indiquées sur une colonne mince, nombre qui se retrouve dans des vases bien postérieurs[2].

Brusquement, au commencement du ve siècle, les proportions changent. A la place des poteaux minces apparaissent de massives colonnes, surmontées d'un chapiteau à échinos épais. Elles ont en moyenne cinq diamètres de hauteur, non compris

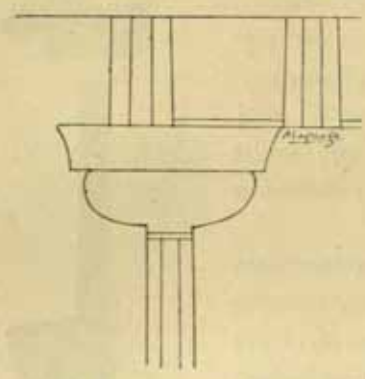

Fig. 8. — Amphore. (Louvre.)

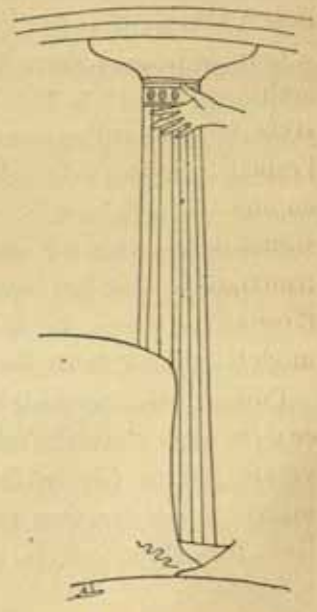

Fig. 9. — Coupe de Brygos. (Louvre.)

le chapiteau. Enfin, si quelques-unes ne portent toujours que les trois arêtes conventionnelles[3] (fig. 11), les peintres semblent en général avoir cherché à représenter plus exactement les cannelures; ils multiplient en conséquence le nombre des arêtes visibles; on en trouve tantôt quatre[4], tantôt cinq[5], tantôt six[6],

1. Cf. Pottier, *Vases ant. du Louvre*, t. II, pl. 78.
2. Louvre, G 334, 343, 382. — Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, I, 58.
3. *Wiener Vorlegeblætter*, D. VIII; — Hartwig, *Meisterschalen*, pl. LIII et LIV (Onesimos).
4. Brygos : Hartwig, pl. XXXIV. — *Wiener Vorlegebl.*, VIII, 2; cf. British Museum E 36; Murray, *Designs*, pl. XII, 45; — Onesimos : Hartwig, pl. LIII;
5. Brygos : Hartwig, pl. XXXIV et XXXVI; Douris : Furtwaengler, *Coll. Sabouroff*, t. I, pl. 53.
6. Brygos : Louvre G 151. *Wiener Vorlegebl.*, VIII, 3 (fig. 9) — Louvre G 113.

quelquefois sept[1]. Cette multiplication du nombre des arêtes ne contente pas encore le désir qu'a le peintre de rendre fidèlement ce qu'il voit. L'effet et la beauté des cannelures ne résident pas seulement dans le faisceau montant de leurs lignes parallèles, mais aussi dans les oppositions délicates et nuancées de lumières et d'ombres. Les peintres commencent à s'intéresser au modelé. Dans le dessin des vêtements, ils usent d'une couleur délayée et pâlie pour l'indication des plis fins. C'est aussi par des touches plus claires et plus lâches coulées entre les vives arêtes au trait noir qu'ils tentent de faire sentir la concavité des cannelures[2].

Cette transformation dans les proportions et le dessin des architectures s'accomplit sur un terrain limité, les coupes de style sévère. Cela est bien conforme au génie novateur, à l'esprit d'initiative des peintres de coupes. Brygos paraît avoir eu un rôle important dans ce mouvement. C'est sur des vases signés de lui, ou sortis vraisemblablement de son atelier que se trouvent la plupart des documents que nous avons signalés. C'est à lui que revient, semble-t-il, l'honneur d'avoir dessiné et modelé la cannelure avec exactitude.

Pourquoi donc cette petite révolution, à cette époque, dans ce domaine? Changement de mode, peut-être. On avait aimé au VIe siècle les formes minces, élancées. A la sveltesse un peu mièvre des personnages convenait la gracilité des architectures. Rien d'impossible à ce que dans le décor, d'importance très secondaire pour l'artiste, cette vieille habitude se soit inconsciemment perpétuée, jusqu'au jour où des dessinateurs plus attentifs s'en affranchirent décidément. D'ailleurs, sur les hautes métopes des amphores et des hydries, toutes les figures tendaient à s'allonger, à plus forte raison les colonnes dont les proportions n'ont pas la fixité de celles du corps humain. Au contraire, elles s'écrasent et se renflent en quelque sorte dans les frises étroites qui décorent l'extérieur des coupes.

1. Gerhard, *A. V.*, t. IV, pl. 281 (2 colonnes).
2. Brygos : Hartwig, pl. XXXIV et XXXVI.

Ces raisons ne sont pas décisives. Ce n'est pas simple affaire de mode : car dans les vases de la même époque, on trouve de minces colonnettes. Elles subsistent jusqu'à la fin de la peinture céramique, et même ce sont les formes trapues aimées de Brygos et de ses contemporains qui bientôt disparaîtront. Ce n'est pas non plus simple nécessité de garnir un champ très large ; car sur un revers de coupe du style de Brygos (Hartw., p. 374) nous voyons, des deux côtés, chaque fois deux colonnes minces avec une seule arête au milieu. Elles représentent, il n'y a pas de doute, l'intérieur (la cour) d'une maison. Les maisons au ve siècle et plus tard encore avaient des colonnes et une charpente de bois. Considérons maintenant un vase fort intéressant, la coupe d'un peintre anonyme que Hartwig appelle *der Meister mit dem Kahlkopf* (Brit. Mus. E 37, Hartw., XLI). D'un côté, Achille sous sa tente, celle-ci figurée par des draperies que portent deux minces colonnes sans cannelures; il n'y a pas de doute, ce sont des fûts de bois. De l'autre, Agamemnon à qui l'on amène Briséis : ici, indication, non point d'une tente, mais d'une véritable maison, plus conforme dans l'esprit du peintre à la dignité du chef suprême des Achéens. Cette maison dans un camp ne pouvait être qu'en charpente; précisément les colonnes en sont minces (8 à 9 diamètres) et parcourues par trois arêtes seulement.

C'est donc surtout dans les représentations de maisons, d'édifices légers en bois, que se maintient l'ancienne colonne mince. On peut en conclure que si Brygos et ses confrères ont peint des colonnes trapues à cannelures nombreuses, c'est que les premiers, ils ont conçu en pleine conscience le dessein de copier des architectures de pierre. En effet, ils n'usent point indifféremment de ces formes ramassées. Les proportions varient, suivant les sujets et, semble-t-il, selon le genre d'édifice que les peintres avaient en vue. Dans les scènes de banquets, dans les scènes mythologiques où l'on croit reconnaître soit un temple, soit un palais, les colonnes sont plus sveltes[1]. Elles

1. Hartwig, pl. XXXIV (6 diamètres sans le chapiteau); *Wiener Vorlegebl.*,

paraissent un peu plus courtes dans les représentations de palestres (Gerhard, 281). Enfin dans une série de vases où l'on voit des adolescents ou des éphèbes soit à cheval, soit équipant ou conduisant des chevaux, le peintre a dessiné des colonnes étrangement trapues (fig. 10, 19, 20)[1]. C'est sans doute une caractéristique du bâtiment où sont situées ces scènes, vraisemblablement un manège. Nous n'attacherons pas à ces esquisses un peu rapides l'autorité de copies fidèles : des différences de détail de l'une à l'autre (la présence ici d'un chapiteau dorique, là d'un chapiteau ionique) nous l'interdisent. Mais si les peintres de cette époque prennent plus de libertés que leurs prédécesseurs, ils sont capables en revanche d'une juste observation des volumes, qu'on chercherait vainement cinquante ans plus tôt. C'est sans doute la substitution du dessin par masses et à main levée à l'ancien procédé de la mise en place par silhouettage qui a développé en eux cette faculté. Et c'est parce que cette conception nouvelle du dessin ne s'impose qu'au commencement du ve siècle, qu'ils s'avisent si tard de prendre pour modèles les édifices de pierre qui se multiplient cependant autour d'eux, à Athènes même, depuis deux générations.

On sait l'essor que prit sous la tyrannie de Pisistrate et de ses fils l'architecture athénienne[2]. Bien que les édifices antérieurs aux guerres médiques ne nous soient que très imparfaitement connus, les fouilles nous ont révélé certains faits historiques importants. C'est d'abord l'extension considérable de la construction en pierre. De l'époque de Pisistrate datent l'emploi en grand du poros d'Acté, l'usage de la pierre dure de Kara pour les stylobates et les péristyles, du marbre de Paros pour les

VIII, 3 (6 diamètres; palais de Priam); Furtwaengler-Reichhold, t. I, pl. 53 (6 diam.); *Wiener Vorlegebl.*, VIII, 2 (Triptolème à Eleusis, 7 diamètres).

1. M. Hauser place la fabrication de ces vases entre 485 et 455. M. Helbig (*Les Ἱππεῖς athéniens*, p. 222 et suiv.) pense que le peintre a été inspiré par la première organisation de la cavalerie athénienne, vers 470. Cf. Hartwig, pl. LIII et LIV et Louvre, G 26.

2. Cf. Judeich, *Topographie von Athen*, p. 62 et 239; Wiegand, *Poros-Architektur*, p. 148.

frontons et les corniches[1]. Ces matériaux de choix permettent de réaliser avec élégance de vastes programmes. Aussi trouvons-nous attestée l'existence d'une école remarquable d'architectes athéniens : Antistatès, Callaeschros, Antimachidès, Porinos, dont les noms restèrent attachés au projet de l'Olympieion[2]. Ce qui caractérise la nouvelle manière de bâtir, c'est l'emploi de la *péristasis*, comme dans l'Hécatompédon et l'ancien Parthénon. Enfin l'usage de la pierre dure donne aux Athéniens plus de hardiesse. Les colonnes du péristyle de l'Hécatompédon, sont, autant qu'on peut en juger, d'allure moins lourde que celles de l'ancien temple. On est frappé, quand on les compare à celles du temple de Corinthe, ou aux restes du temple de Delphes presque contemporain[3], de la courbe plus ferme, plus tendue des chapiteaux.

Le chapiteau. — C'est une nouveauté. On ne s'étonnera pas que nos peintres de vases ne s'en inspirent pas : à part une ou deux exceptions (Brygos : Hartwig, pl. XXXIV. Douris : Furtw.-Reichhold, I, 53), ils s'en tiennent à l'*échinos* du VIe siècle, très large, aux courbes molles. Brygos, Onésimos dessinent des profils fort analogues, dans l'ensemble, à ceux du temple de Corinthe, du vieil Hécatompédon[4], ou des temples archaïques de la Grande Grèce. Pourtant certains chapiteaux ont une forme inattendue. Au moment d'atteindre le fût, la courbe se renverse, à la façon d'une moulure en talon[5] (fig. 9). Ce n'est point une négligence. Les exemples en pierre réunis par Durm (p. 91, fig. 70) et dont quelques-uns proviennent de l'Acropole, le montrent bien. Si l'on objecte que les chapiteaux de colonnes votives ne prouvent pas absolument l'emploi de la forme indiquée en architecture, on verra (Durm, p. 88) que plusieurs, dans

1. Cf. Judeich, p. 2.
2. Vitruve, VII, *Praef.*, 15.
3. Homolle, *B. C. H.*, 1896, p. 641-654; cf. Wiegand, p. 121 et suiv.
4. Wiegand, fig. 23.
5. Gerhard, *A. V.*, pl. 281 — Coupe de Brygos. Louvre, G 151 = cf. *Wiener Vorlegebl.*, VIII, 3 — Hartwig, pl. XLI. On trouve déjà cette forme dans des peintures de Cnossos (Durm, *Wiener Jahreshefte*, X, 1907, fig. 21.

les temples de Sélinonte ou de Paestum, présentent aussi au bas de l'échinos une gorge où parfois les cannelures se perdent.

Il arrive que cette gorge soit bordée d'une astragale à sa base et ornée d'un κυμάτιον de feuilles simples, peint ou sculpté (temple de Déméter, à Paestum : Durm, p. 89). C'est certainement ce collier de feuilles que l'on voit représenté si souvent sur les vases[1]. La retombée des feuilles d'eau se profile sous l'échinos suivant une bande horizontale qui déborde de chaque côté du fût. Il arrive que les annelets supérieurs ont une forte saillie et produisent un effet analogue[2]. Cet effet est parfois assez fidèlement rendu (Hartw. LIII = Louvre G 105 [Onésimos] (fig. 10). — *Wien. Vorlegebl.*, D. VIII).

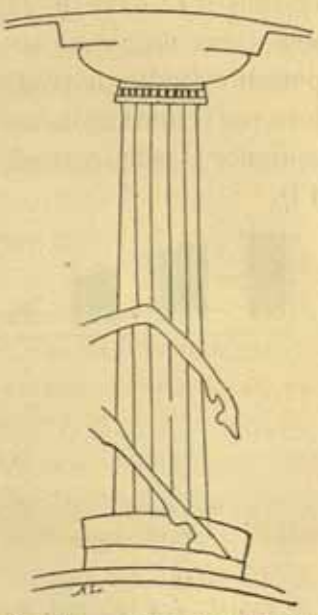

Fig. 10. — Coupe d'Euphronios et [Onés]imos.

Brygos et ses confrères, on le voit, ont apporté dans ces parties, somme toute secondaires, de leur œuvre, plus d'exactitude qu'on ne le croit généralement. Ils simplifient, résument, rendent l'effet produit plutôt que le détail de la structure; mais ils n'inventent pas. Leurs successeurs sont moins scrupuleux; ils reviennent vite à la tradition de la colonne allongée, archaïque et conventionnelle, où deux ou trois traits suffisent à indiquer la cannelure. C'est sans doute un symptôme de négligence. Remarquons pourtant que les proportions des temples changent au cours du ve siècle : la colonne s'allonge; le chapiteau s'étale moins. La colonne du *palais de Minos* (?) (*JHS.*, 1881, pl. X) a bien dans l'ensemble l'allure élégante de celles du Parthénon (fig. 11).

1. Hartwig, pl. XXXIV, LIII; *Wiener Vorlegebl.*, VIII, 3; Hartwig, LII; Bibliothèque Nat. (De Ridder) n° 571.

2. En particulier à Métaponte (Perrot, VII, pl. II.)

D'autre part les colonnes de bois n'ont pas disparu. On les retrouve jusqu'au IIe siècle (avant J.-C.) dans les péristyles de maisons[1]. Que l'on regarde au Louvre (G. 343), la scène du départ d'un guerrier : elle se passe dans la cour d'une habitation. On ne sait si les minces colonnes au chapiteau évasé sont en bois ou en pierre (fig. 12). Il n'y a pas de doute possible pour la coupe du Louvre (G 382), ni surtout pour les pyxides à représentations de gynécées[2] où le poteau cylindrique soutient le toit par l'intermédiaire d'un sommier à peine arrondi (fig. 13).

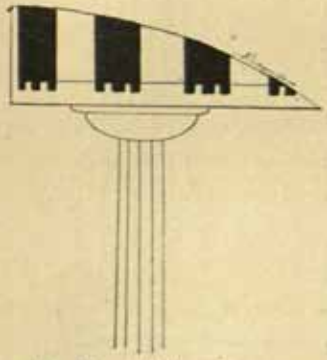

Fig. 11. — Kylix. (Brit. Mus.)

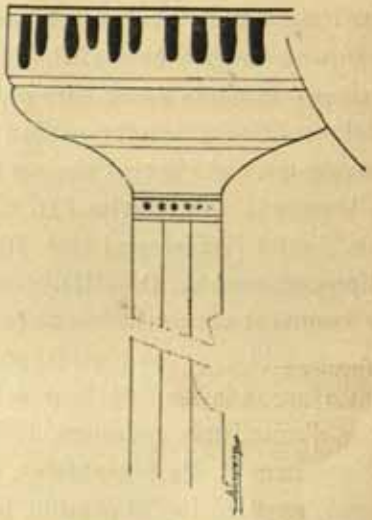

Fig. 12. — Grand cratère. (Louvre.)

II. — L'ordre ionique.

Sur les vases de la Grèce propre l'ordre ionique est bien moins abondamment représenté que le dorique. Les exemples que nous avons réunis n'en sont pas moins instructifs pour cela ; ils confirment ce que nous avons dit des représentations de colonnes : pendant toute la période de la figure noire, fûts minces et allongés[3] ; à l'époque d'Euphronios et de Brygos, introduction

1. Jardé, *Fouilles de Délos*, *B. C. H.*, XX (1906), p. 647.
2. Furtwaengler-Reichhold, t. I, 57, 1 = Brit. Mus. E 773 ; Stackelberg, *Gräber der Hellenen*, pl. XXXIV (Louvre, salle L).
3. Gerhard, *A. V.* 241 et 131 ; *Musées de Province* (Pottier), p. 81, pl. XVII.

de proportions plus voisines des types réels[1]; enfin, retour à la tradition, en partie conventionnelle, en partie justifiée par la conservation dans les petits édifices de la colonne de bois[2].

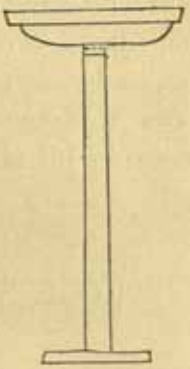

Fig. 13. — Pyxis. (Brit. Mus.)

D'ailleurs, dans cette architecture légère, les formes élancées sont très naturelles; ce sont plutôt les piliers trapus qui étonnent. Mais il est visible que les artistes ne traitent pas les fûts ioniques autrement qu'ils ne font les fûts doriques. Ni l'allure générale, ni les bases, ni le dessin des cannelures ne les distinguent. En effet, au VIe siècle, le type définitif de la colonne ionique n'est pas encore fixé. A Néandria[3], dans le temple d'Apollon Napéen (Lesbos)[4], à Samos[5], le fût est lisse. Dans le temple archaïque d'Éphèse[6], à Naucratis[7], dans la colonne des Naxiens à Delphes, les cannelures sont tangentes et sans listel. A Néandria on n'a pas retrouvé de base, sauf un dé de pierre. A Lesbos elle est encore très simple : un tore que surmonte un cylindre limité par un astragale et une bande[8]. Ce qui est vraiment caractéristique de l'ordre, c'est le chapiteau à volutes. La structure en est très souple. Un exemple ancien[9] rappelle le type de Néandria (et de Mitylène de Lesbos) : au-dessus d'un κυμάτιον sommairement indiqué, deux volutes accostées par

Fig. 14. (Gerhard, *A. V.*, pl. 131.)

1. Louvre G 26, 66; *Arch. Zeit.*, 1878, pl. II; *Mon. Grecs*, t. II, 1885-1888, pl. 6; *Mon. Inéd.*, t. VIII, pl. XXXVII, 2; Hartwig, LIV.
2. Louvre G 165, 231.
3. Perrot, *Hist. de l'art*, t. VII, p. 618.
4. *Ib.*, p. 617.
5. *Ib.*, p. 615.
6. *Ib.*, p. 614.
7. *Ib.*, p. 628.
8. *Ib.*, p. 617.
9. Vase ionien, Gerhard, 241.

la base entre lesquelles surgit une feuille, peut-être une palmette. Au contraire, dans un vase attique à figures noires (Gerh., 131, cf. Louvre, G 231), la volute n'intéresse que les extrémités du chapiteau (fig. 14). Comme à Locres, sa courbe se relie par un angle vif au plan supérieur. Pas d'échinos intermédiaire entre le fût et l'abaque, mais

Fig. 15 *a*.
Fragment de coupe. (Louvre.)

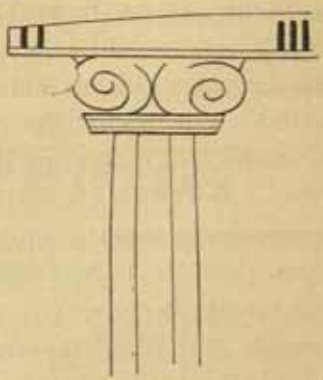

Fig. 15 *b*,
Grand cratère. (Louvre.)

comme à Délos (Perrot, VII, pl. LIII, 1) et à Telmessos (Puchstein, *Das ionische Capitell*, p. 35, fig. 25), une gorge plate formée par trois ou quatre annelets, analogues à ceux du chapiteau dorique. Sur un vase du Louvre (G 26)[1] (fig. 15 *a*), les formes anguleuses du chapiteau font penser qu'il couronnait un pilier quadrangulaire. Le chapiteau ionique convenait très bien à cet office. Ce caractère est un peu moins sensible sur le chapiteau (fig. 15 *b*) à volutes indépendantes et accostées[2].

On ferait la même hypothèse pour le n° 66[3] (G) du Louvre si des cannelures n'étaient indiquées ici, et si de plus la colonne n'était supportée par une base ionique (plinthe surmontée de deux tores minces; fig. 16). Les volutes sont petites et tombent en dehors du fût; le canal est étroit, rectiligne, presque recouvert par une rangée de feuilles qui par delà une mince bande horizontale (astragale ou gorge) continuent et terminent les cannelures. Un des chapiteaux figurés dans l'*Arch. Zeit.*, 1878, pl. 11 a des

1. Cf. Pottier, *Vases ant.*, II, pl. 90.
2. Cf. Pottier, *Vases ant.*, II, pl. 96.
3. Louvre, G 165.

volutes identiques, mais reposant sur un échinos dont les feuilles sont représentées par des points.

Il arrive que les volutes, suivant un type bien connu, se rejoignent par des courbes infléchies vers le bas. Sur la coupe publiée dans les *Monum. grecs*, II, 1885-88, pl. 6, une seule ligne qui ne fait pas partie des deux volutes les relie entre elles (fig. 17). Ailleurs (Furtwaengler-Reichhold, I, 56, 5), c'est le canal qui s'infléchit[1]. La figure XXVII, 2 du t. VIII des *Mon. Ined.* en présente un curieux exemple (fig. 18). Les volutes reposent

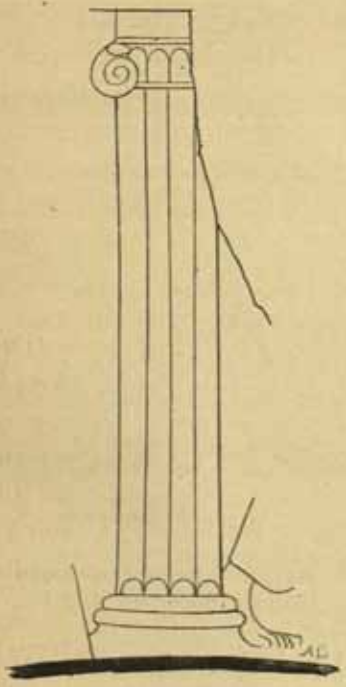

Fig. 16.
Fragment de skyphos. (Louvre.)

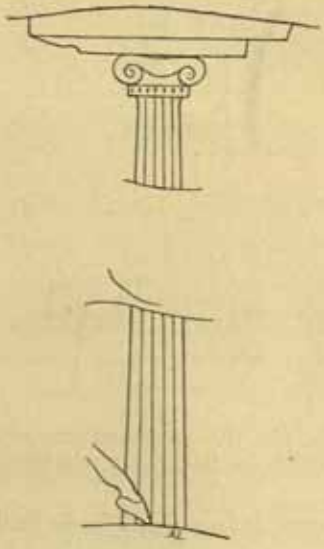

Fig. 17. — Coupe attribuée à Euphronios. (Louvre.)

sur un κυμάτιον décoré de feuilles tombantes, qui fait une très forte saillie de chaque côté du fût; dans l'intervalle des volutes on a peint quelques feuilles. On peut en rapprocher un des chapiteaux dessinés par Onesimos (Hartw., LIV) (fig. 19) : même collier

1. On saisit bien comment dans ces chapiteaux archaïques l'abaque forme une masse rectangulaire où les volutes sont plutôt peintes que sculptées. Cf. Perrot, t. VII, pl. LIII ; Lechat, *Le temple grec*, p. 100 et suiv.

saillant que débordent un peu deux minces volutes. Les spirales infléchies vers le bas se rejoignent par une ligne horizontale sur laquelle une palmette s'épanouit. Dans l'autre chapiteau du même vase, les deux volutes surgissent d'une rangée de feuilles légèrement inclinées qui continuent les cannelures (cf. vase G 66 du Louvre, fig. 16). Mais ici les volutes s'élancent verticalement comme celles du chapiteau corinthien (fig. 20).

Que l'on en rapproche le monument de Lysicrate où

Fig. 18. — Skyphos à fig. r. (Vienne, Œsterreich, Museum.)

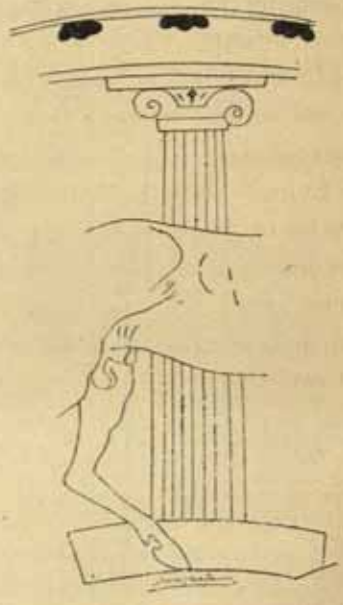

Fig. 19. — Coupe d'Onésimos. (Hartwig, *Meistersch.*, pl. LIV.)

comme ici une rangée de feuilles lancéolées prolonge les cannelures qui ont elles-mêmes la forme de feuilles, et le chapiteau corinthien du temple d'Apollon à Phigalie, où une palmette se dresse aussi entre les volutes. On verra quelle étroite parenté unit le chapiteau corinthien au chapiteau ionique, comment on a passé de l'un à l'autre par toute une série de formes ambiguës, dont on retrouve encore des exemples à Messène[1] dans le temple d'Artémis Laphria et à Paestum[2]. Ces monuments, pos-

1. Choisy, *Hist. de l'architecture*, I, p. 374.
2. Koldewey et Puchstein, *Die Griech. Tempel*, p. 32.

térieurs de plusieurs siècles, marquent, comme le dit M. Choisy, un retour vers les origines.

« Ailleurs on voit surnager les données ioniques qui ont été le point de départ : au chapiteau de Diane Laphria à Messène, la hauteur n'excède guère celle qu'aurait le chapiteau ionique lui-même, les volutes reprennent l'allure ionique; un seul rang de feuilles les accompagne. Nous sommes en présence d'un ordre ionique analogue à celui de l'Erechtheion, où la couronne de palmettes se modèlerait en plein relief.

« Enfin ce mouvement de retour vers les origines explique les formes des chapiteaux demi corinthiens, demi ioniques de Paestum, de Cora : l'ordre né de l'ionique revient aux formes ioniques avant de prendre, entre les mains des Grecs au service de Rome, l'aspect définitif du corinthien romain[1] ».

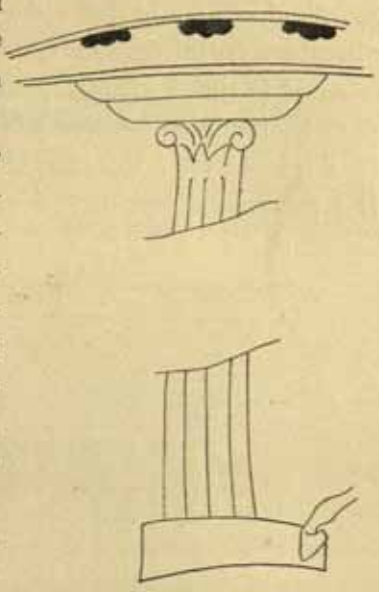

Fig. 20. — Coupe d'Onesimos. (Hartwig, *Meistersch.*, pl. LIV.)

Cette formation du type, que M. Choisy induit de ses déformations, les peintures de vases la prouvent et l'expliquent. L'ancêtre, c'est le chapiteau de Néandria, le chapiteau *éolo-ionique*. Il est représenté, nous l'avons vu, à Délos et sur l'Acropole d'Athènes, mais sous une forme un peu nouvelle, les deux volutes complètement séparées par la palmette centrale. Les feuilles de l'échinos redressées formèrent une corbeille, d'où les volutes montèrent verticalement, comme des feuilles plus longues, encore enroulées. Le vase G 228 (fig. 21) du Louvre nous montre comment entre les volutes on intercala d'autres

1. Choisy, *Hist. de l'architecture*, I, p. 374.

feuilles plus hautes; peut-être la seconde corbeille naquit-elle de là. Enfin une innovation rapprocha singulièrement le chapiteau ionique du corinthien; ce fut la création du chapiteau à quatre volutes placées à 45 degrés. On peut le considérer comme issu des nécessités du chapiteau d'angle où deux volutes perpendiculaires se rencontrent. Il est curieux que le plus ancien exemple de chapiteau à quatre volutes se trouve dans ce même temple de Phigalie qui contenait le plus ancien exemple de chapiteau corinthien (cf. Choisy, I, p. 361).

Ainsi le motif végétal primitivement inclus dans le chapiteau ionique a débordé, s'est exalté, a transformé à son image les autres parties. Il a pu aussi disparaître, comme le prouvent,

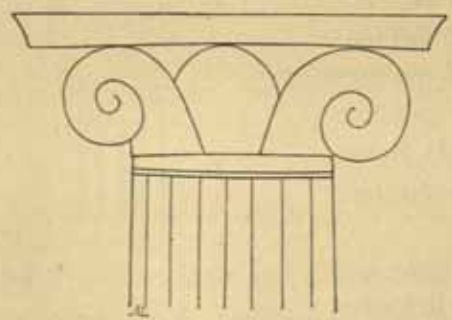

Fig. 21. — Pelikè à fig. r. (Louvre).

Fig. 22. — Vase d'Aison (Musée archéologique de Madrid).

entre autres, deux peintures fort soignées de la fin du ve siècle[1]. Le vase d'Aison (fig. 22) nous montre Thésée traînant le Minotaure hors d'un édifice ionique précédé d'un portique. Les colonnes reposent sur une simple plinthe. Mais le listel qui sépare les cannelures est scrupuleusement indiqué. Le coussin du chapiteau ressemble assez à celui de l'Érechthéion, et il repose sur un collier un peu saillant décoré d'une grecque. Derrière les

1. Ἐφ. ἀρχ., 1897, pl. X, et surtout *Antik. Denkm.*, II, 1, vase d'Aison (Madrid).

colonnes trois degrés paraissent conduire à l'intérieur de l'édifice; c'est une disposition analogue à celle du temple d'Éphèse où le premier rang des colonnes de la façade était dressé à mi-hauteur du perron, sur des dés isolés[1].

Enfin ces colonnes ioniques supportent un entablement dorique. On pourrait attribuer cette rencontre étonnante à l'invention ou à la négligence d'Aison, si on ne la retrouvait constamment sur les vases attiques[2]. Il faut donc admettre que les architectes d'Athènes ont, au VIe et au Ve siècle, superposé des frises à triglyphes à des colonnes ioniques. Hittorf[3] avait déjà trouvé cette combinaison au tombeau de Théron à Agrigente et au temple d'Empédocle à Sélinonte. Elle est toute naturelle dans la Grèce occidentale où le chapiteau ionique s'était introduit d'une façon isolée, par les meubles, les colonnes votives, les bases de statues, les autels.

III. — Entablements.

En règle générale, c'est donc un entablement dorique que prétendent représenter les peintres; mais ici leur application et leur exactitude varient beaucoup. Les architectures ne sont pour eux qu'un décor, une indication de lieu; aussi les réduisent-ils souvent au seul élément qui soit au niveau de leurs personnages et autour duquel ceux-ci puissent tourner, la colonne. Cette habitude, déjà fréquente à l'époque de la figure noire, s'établit de plus en plus au Ve siècle. Il arrive pourtant que leurs yeux s'élèvent au-dessus du chapiteau, et qu'ils s'intéressent aux parties hautes de l'édifice. Deux traits suffisent à indiquer une architrave, ou tout au moins un morceau d'architrave recoupé à quelque distance de la colonne qui le supporte. C'est un procédé expéditif auquel ont souvent recours les décorateurs du

1. Cf. Choisy, I, p. 334.
2. *Musées de Province*, pl. XVII; Furtwängler-Reichhold, I, 56, 5 et 6; *Mon. Inéd.*, VIII, pl. XXVII; Louvre, G 198; Hartw., LIV.
3. *Architecture polychrome*, p. 435 et suiv., pl. XVII; cf Durm, *Baukunst*, p. 268.

ve siècle[1]. En général cependant ils s'astreignent à peindre sur le bord supérieur de cette architrave le listel continu et les listels à gouttes[2].

Le parti pris de ne pas dépasser le listel de l'architrave n'est pas antérieur à l'époque de Brygos[3]. Les artistes archaïques ont le souci d'être complets. S'ils se sentent assez habiles pour dessiner tout un bâtiment, ils le conduisent jusqu'à la corniche, c'est-à-dire qu'ils rendent tout ce qui se présente franchement de front. Nous rencontrons bien quelques entablements plats sans indication de triglyphes. Mais dans un cas la frise continue est toute naturelle sur des colonnes ioniques (Gerhard, *A. V.* 241, le vase n'est pas de fabrication attique) ; dans les autres, le portique se présente de profil, peut-être par son parement intérieur, ce qui en explique le caractère anormal[4]. Enfin, il faut mettre à part le très archaïque temple de Cadmos peint sur un vase de la Cyrénaïque (Louvre, E. 669)[5], où l'architrave est surmontée d'une double rangée alternative de carrés rouges, qui figurent plutôt les abouts des poutres que des mutules superposées à des triglyphes, à moins qu'il n'y faille voir, ce qui est peu vraisemblable, un simple damier décoratif (fig. 3).

Partout ailleurs se dessine la succession des triglyphes et des métopes; quelquefois on n'y voit joints ni listels, ni gouttes (Bibl. Nat., de Ridder, 330; de Witte, *Élite céram.*, IV, 18, où les cannelures des triglyphes sont curieusement disposées par quatre : 2 *glyphes*, 2 *demi-glyphes* ?)[6]. Quelquefois l'architrave

1. Hartw., fig. 44 C ; *Wiener Vorlegebl.*, VIII, 2; Louvre G 191; G 278 etc.

2. *Wiener Vorlegebl.*, D, VIII; Brit. Mus. E 36; *Des. of Vases*, pl. VII, 45; Furtw.-Reich., t. I, 56, 5 et 6; Onésimos : Hartw., LIV (où l'architrave semble partagée en deux faces); Louvre, G 188, 343, 345, 382.

3. Cf. pourtant Gerhard, 309; — Louvre, F 302 : frise plate au dessus de listels à gouttes : — Les architectes ont placé parfois sur le parement interne des architraves des listels avec gouttes auxquels ne correspond aucun triglyphe (frise du Parthénon; ordre intérieur d'Egine. Cf. Durm, p. 111).

4. Gerhard, 308 (fontaine), 242.

5. Ce serait, selon Hauser (*Wiener Jahreshefte*, X, 1907, p. 9) le sanctuaire gardé par le serpent Python.

6. Cf. Inghirami, I pl. XLIII; Roulez, pl. XIX; *JHS.* 1906, pl. V.

est bordée en haut et en bas par un listel, comme dans le temple d'Assos et dans un édifice archaïque de Delphes (Wiegand, *Poros-Arch.*, p. 162) mais on ne voit pas de gouttes[1]. D'autres fois une baguette lisse est appliquée sous chaque triglyphe (Gerh., 266). Enfin on y voit suspendues le plus souvent les traditionnelles gouttes (Gerhard, 309; Louvre, F 302, etc.). Les peintres se contentent quelquefois de distinguer les triglyphes des métopes par la couleur[2]. Le dessin en est au contraire très correct dans le vase François (fig. 23).

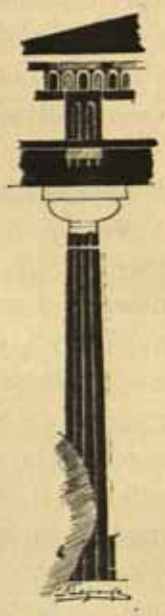

Fig. 23. — Ordre du Thetideion. Vase François.

Chose curieuse, dans les peintures archaïques la frise s'élargit fréquemment aux dépens de l'architrave. Celle-ci se réduit à un simple bandeau (Roulez, XIX; Inghirami, XLIII) ou même disparaît complètement (Louvre, F 204; *Ant. Denk.*, II, pl. 8). Il se peut que dans de petits bâtiments en charpente, qui supportaient un toit léger, les architraves fussent assez minces et que, de plus, les poutres du plafond, s'y engageant à mi bois, fissent descendre la frise fort bas[3]. Toutefois l'examen des œuvres complètes et soignées du même temps, où les deux parties de l'entablement ont même hauteur, nous porte à croire que les peintres ont plutôt cédé à un goût excessif du décor, et ont sacrifié de parti pris la plate-bande de l'architrave qui encombrait inutile-

1. *Mon. In.* X, pl. IV, V; Collignon, *Sculpt. grecque*, t. I, p. 98, vase d'Amphiaraos.

2. De Ridder, 330 (métopes blanches). — *Musées de province*, pl. XVII (triglyphes blancs comme l'architrave. — *Antike Denkm.*, II, pl. 19. — *J. H. S.* 1881, pl. X (fig. rouges) triglyphes noirs.

3. L'exemple, très postérieur, de la colonnade de Popidius (1er siècle av. J. C.) à Pompéi semble donner quelque solidité à cette explication. Les colonnes portent des poutres minces en bois, sur lesquelles reposent les blocs de tuf dans lesquels on a taillé la frise et la partie supérieure de l'architrave. Celle-ci, bois et pierre compris, atteignait à peine la moitié de la hauteur de la frise. Cf. Mau, *Pompei, its life and art*, p. 51, fig. 14.

ment leurs tableaux. C'est pour l'avoir réduite à n'être plus qu'un listel qu'ils ont suspendu à son bord inférieur les gouttes du triglyphe[1].

Le nombre de ces gouttes fixé à 6 dans les monuments classiques est encore infiniment variable jusqu'au milieu du ve siècle. Dans les peintures contemporaines de Brygos on en trouve tantôt 6 (Brit. Mus. E 36), tantôt 4 (Louvre G 188), tantôt 3 (Hartwig, LIV), tantôt 5 (vase d'Aison, Madrid). Il y en a 5 au Bouleuterion d'Olympie, dans un édifice en tuf de l'Acropole d'Athènes (Wiegand, p. 148 et suiv., pl. XII) et au trésor des Athéniens à Delphes.

Sous les mutules, le nombre varie bien plus encore. En effet, dans les édifices archaïques, la mutule placée au-dessus de la métope est souvent plus étroite que celle qui correspond au triglyphe. Ainsi, dans un petit édifice de l'Acropole, les mutules portent alternativement 4 et 5 gouttes (Wiegand, pl. XII). Au temple C de Sélinonte, celles des métopes n'ont qu'une demi-largeur et ne portent en conséquence que 3 files de 3 gouttes au lieu de 6. Sur le vase François, le seul où soit dessinée une corniche dorique, les triglyphes du Thétideion ont 4 gouttes, les mutules, plus étroites au dessus des métopes, en sont dépourvues. La fontaine montre 3 gouttes sous les triglyphes, 4 sous les mutules larges, 3 sous les mutules étroites.

De plus, la corniche du Thétideion est séparée de sa frise par une bande ornée de feuilles droites alternativement rouges et noires (fig. 23). Dans aucun édifice archaïque on n'a constaté la présence de ce décor à cet endroit précis. Mais à l'Hécatompédon, sous le bandeau en relief qui surmonte les métopes, couraient ces mêmes feuilles alternativement bleues et rouges[2]. On les retrouve sur d'autres édifices en tuf de l'Acropole[3], appliquées ici sur le fond du tympan dans l'angle de la corniche ram-

1. *Antike Denkm.*, II, pl. 19. — Louvre, L. 33 = Rayet-Collignon, pl. X : lécythe blanc.
2. Wiegand, p. 57.
3. *Ib.*, Pl. XII p. 148 sqq.

pante. Peintes de couleurs vives et fortement tranchées, elles résistent aux ombres portées par la corniche ou par toute moulure saillante. Légèrement ployées, elles expriment une idée d'élasticité, et conviennent à l'ornement des antes et des corniches, qu'elles s'inclinent seulement un peu en gorge égyptienne ou qu'elles se rabattent franchement en bec de corbin[1]. Aussi couronnent-elles les antes du Thétideion[2] et de la fontaine du vase François et celles de la maison d'Amphiaraos.

IV. — Frontons.

Il est regrettable que la place ait manqué à Clitias pour compléter ses architectures par un fronton digne de ses scrupules d'artiste. Les toits arrondis et bas qu'il a dessinés ne sont qu'un pis aller conventionnel. A peine distingue-t-on, à gauche du Thétideion, la place d'un acrotère. Au milieu des frontons de trois fontaines[3] (Inghirami, t. I, pl. XLIII; — Roulez, XIX. — *Antike Denkm.*, II, 8), on voit un disque, probablement la φιάλη sur laquelle était quelquefois peint un gorgoneion. Elle pouvait passer pour un bouclier rond[4]. C'est sous cette forme qu'on la retrouve dans les bas-reliefs romains. Dans le vase du musée de Leyde, les angles du fronton sont meublés par des serpents, comme l'étaient ceux du vieil Hécatompédon[5].

La φιάλη, comme il est arrivé pour le temple de Zeus à Olympie, servait souvent d'acrotère[6]. L'origine en paraît avoir été le

1. Acropole : Wiegand, p. 184, fig. 192.

2. Antes et corniches du trésor des Athéniens à Delphes, — d'édifices en tuf : Wiegand, p. 148, pl. XIII; p. 153, fig. 142, pl. XII.

3. Tout à fait semblables à celles de l'édifice de tuf : Wiegand, pl. XII.

4. Après la bataille de Tanagra (457 av. J. C.), les Lacédémoniens et leurs alliés décorèrent le faîte du fronton est du temple de Zeus à Olympie avec une coupe d'argent que l'inscription retrouvée par Purgold sur la base nomme φιάλη. Pausanias la décrit comme un bouclier. Le gorgoneion qui y était sculpté a contribué à le tromper; Pausanias, V, 10, 4 : ἀσπὶς ἀνάκειται χρυσῆ Μέδουσαν τὴν Γοργόνα ἔχουσα ἐπειργασμένην; cf. Purgold, *Arch. Zeit.*, 1882, p. 179; Benndorf, *Wiener Jahreshefte*, II, p. 8.

5. Cf. aussi Brit. Mus. B, 330.

6. Sur les acrotères cf. Benndorf, *Wiener Jahreshefte*, t. II, p. 1 sqq.; *Über den Ursprung der Giebelakroterien.*

disque concave qui couronnait l'Héraeon d'Olympie et que MM. Dörpfeld et Borrmann font dater du VIIe siècle. Des vases de la Cyrénaïque (Louvre, E 662 et 669, *Arch. Zeit.*, 1881, pl. 12) laissent deviner un type analogue (fig. 3). On le trouve encore au trésor des Mégariens à Olympie (VIe siècle). Il survit jusqu'à la période hellénistique (temples de Kourno, Laconie).

Les angles des frontons portent parfois aussi, dans la période archaïque, ces acrotères cylindriques. Deux cymaises en marbre de l'Acropole ne laissent aucun doute à cet égard (Wiegand, p. 38, pl. IX, 1) ; mais ici le décorateur les a transformés en volutes qui se déroulent le long des rampants et s'arrêtent au bord du fronton. C'est toujours ce motif qu'ils présentent sur les vases (hydries de Leyde et Inghirami). Dans le plus récent, l'hydrie archaïque à figure rouge de la collection Torlonia (*Ant. Denkm.*, I, 8), ces volutes ont pris un développement exagéré.

Benndorf [1] a cherché l'origine de cette forme archaïque d'acrotères dans le toit de charpente, où une poutre posée sur le faîte maintient en place les voliges. Les tuiles faîtières demi-cylindriques du trésor de Gela imiteraient par leur forme et leurs dimensions cette poutre primitive. L'acrotère rond serait l'antéfixe de recouvrement cloué par son milieu aux deux extrémités de la poutre. Mais au VIe siècle on vit apparaître sur le faîte du toit les tuiles plates en bâtière (trésor de Mégare), ce qui obligea l'acrotère à se transformer. Le disque est remplacé par une palmette, montée sur une base, couronnement plus souple, plus digne de l'élégance du fronton et dont il était aisé de régler les proportions et la richesse sur celles de l'édifice.

Qu'on remarque enfin sur l'hydrie de Leyde les chevaux bondissants placés au-dessus des volutes-acrotères. On achèvera de se convaincre que les vases nous conservent en raccourci le souvenir de l'évolution ornementale de l'architecture grecque. Nous y voyons en effet comment des acrotères purement géométriques, disques ou triangles, sont sortis pour s'y substituer les types de la volute, déjà plus proche des formes vivantes,

1. *Wiener Jahreshefte*, t. II, p. 8 sqq.

et celui de la palmette; et comment ceux-ci ont été enfin évincés ou rejetés dans l'ombre au profit des figures animées, lions, chevaux, monstres marins ou Nikés. Cette transformation, comme celle dont naquit le chapiteau ionique, puis le chapiteau corinthien, fut certainement l'œuvre d'un génie imaginatif, ouvert aux symboles, curieux des analogies multiples qui relient les formes naturelles.

Il est remarquable que les peintres de vases nous transmettent l'image juste et vivante de cet esprit de fantaisie et d'invention dans un domaine situé en apparence si loin et si au-dessus du leur. Ne nous y trompons pas, en effet. Les architectures ne leur sont qu'une indication utile de lieu, un décor de théâtre; mais ils manifestent pour elles un intérêt vif et intelligent. Il n'y a pas contradiction entre l'exactitude avec laquelle ils les saisissent et les abréviations dont ils usent pour les traduire. Celles-ci sont conformes à l'esprit d'ordre et de clarté qui anime leur esthétique particulière. On rencontre à l'occasion des négligences et des naïvetés, mais aucune subtilité ni aucune tendance à styliser.

Les conventions sont relativement peu nombreuses. La plupart ont pour origine une observation exacte, mais faussée par exagération (frise absorbant toute la hauteur de l'entablement), ou conservée à tort par tradition (cannelures indiquées par deux ou trois arêtes longitudinales). A regarder de près et à comparer entre elles ces images, nous avons vu s'y réduire la part de la fantaisie. Inspirées par des monuments médiocres, de construction courante, dont le bois était le principal élément, elles nous restituent une partie importante de l'architecture grecque archaïque. C'est dans ces édifices secondaires, en effet, que l'esprit de nouveauté se manifestait le plus librement.

Dans la composition d'un temple, l'initiative de l'architecte était enchaînée par la tradition et par le caractère éternel de l'œuvre. On n'y pouvait introduire que les inventions longuement éprouvées, les résultats définitifs d'essais et de combinaisons tentés au jour le jour. L'artiste qui avait eu assez d'audace

ou assez de talent pour oser cette consécration, en remportait la gloire devant la postérité et passait pour l'inventeur. Les anciens aimaient à condenser l'histoire de l'art autour de quelques dates et de quelques noms. Pour nous, qui nous préoccupons davantage des suites et des transitions, les faits que nous apprennent les textes et les quelques grands temples conservés ne sont guère que des jalons qu'il faut relier par conjecture. On a vu comment les peintures de vases confirment mainte hypothèse. A leur lumière on passe aisément du chapiteau mycénien au chapiteau dorique ou ionique; ce ne sont que des suites différentes d'un même entassement de semelles de bois. On saisit la parenté du chapiteau ionique et du chapiteau cornithien entre lesquels l'art a longtemps flotté avant d'en fixer définitivement les caractères. On démêle sous les ressemblances profondes, sous les différences superficielles du fût dorique et du fût ionique, les deux types très distincts à l'origine de la colonne mince et cylindrique ravalée à la gouge, et du poteau trapu à huit faces, équarri à la hache.

D'autre part, tandis que l'historien de l'architecture est obligé de passer sans cesse d'une contrée dans une autre pour recueillir sur des monuments fort éloignés géographiquement des témoignages qu'il y a quelque arbitraire à confondre, il trouve dans les vases peints des séries strictement locales. Il y voit isolément et dans sa suite l'évolution de l'art de bâtir sur le sol athénien, du milieu du VIe siècle au commencement du Ve. Il saisit le moment où la construction en pierre se généralisant commence à donner le ton (dans les coupes de Brygos et d'Onesimos); il constate dans le détail les apports de l'Ionie, chapiteaux, frises, acrotères, qui s'infiltrent peu à peu dans des ensembles doriques et les égaient d'un sourire inattendu.

R. Vallois.

GRAFFITES FIGULINS

DES ALLIEUX ET D'AVOCOURT (MEUSE)

Le pays d'Argonne semble avoir été de tout temps terre d'élection des potiers.

Ils y trouvaient en abondance, dans les humides vallées couvertes de forêts, l'eau et le bois nécessaires à leur industrie, dans les assises du gault (étage albien) une argile, matière plastique, de choix et des moëllons de gaize, roche tendre et réfractaire, bien propres à l'édification de leurs fours.

De l'époque gallo-romaine nous connaissons dans cette région, sur une étendue de 20 kilomètres environ, plusieurs établissements céramiques.

En suivant la vallée de l'Aire[1] du sud au nord nous avons : les importantes figlines de Lavoye[2] (*Altreium*), si fructueusement fouillées par le persévérant et savant chercheur qu'est le docteur Meunier; les stations de Lochères[3], encore peu connues, des Allieux près Vauquois[4] et d'Avocourt[5].

Nous n'étudierons pas ici Lavoye et Lochères; nous ne ferons même pas une description détaillée des Allieux et d'Avocourt. De ces deux dernières stations nous voulons seulement signaler quelques objets qui nous ont paru intéressants par leur rareté relative. Ce sont des supports d'enfournement marqués, avant cuisson, par les potiers gallo-romains de graffites divers.

1. L'Aire, affluent de l'Aisne.
2. Lavoye, canton de Triaucourt.
3. Lochères, canton de Clermont.
4. Vauquois, canton de Varennes.
5. Avocourt, canton de Varennes.

J. Déchelette, dans son remarquable ouvrage « Vases céramiques ornés de la Gaule Romaine »[1], cite seulement en ce genre les 3 graffites CIISVRA CISIIR, MIIR et VIN provenant de Lezoux (Puy de Dôme).

Nous avons eu le plaisir d'en découvrir une quarantaine d'autres que nous allons reproduire, après une brève description de leurs lieux d'origine.

I. — Les Allieux.

A 3 kilomètres est du cours de l'Aire, au pied de la colline abrupte de Vauquois, près de la ferme des Allieux, le long de la voie antique de Senon à Lochères[2], sur une surface d'environ deux hectares, se rencontrent d'importantes substructions gallo-romaines. Ce sont les ruines d'un établissement céramique, paraissant avoir existé du IIe siècle au début du Ve. Nous avons reconnu en cet endroit plusieurs fours de potiers. Près de leurs emplacements nous avons recueilli de nombreux débris de vases de toutes formes et de toutes pâtes où domine la terre rouge lustrée : vases unis, vases décorés dits sigillés et décorés à la roulette *à zones striées*[3], ce dernier type de beaucoup le plus abondant. Pêle-mêle avec les blocs de gaize des dômes écroulés et les tuyaux de chaleur, nous avons trouvé vases *trop cuits* ou *bas cuits*, matériel d'enfournement : anneaux isolateurs, galettes, luts et enfin supports ou *pitiers* entiers ou fragmentés.

Sur le flanc de certains supports nous avons relevé les graffites suivants :

1 Λ
2 adax
3 AR — 2 exemplaires
4 ΛS

5 CON
6 ꟻEM — 2 exempl.
7 LII
8 LIIC

1. T. II, p. 341.
2. F. Liénard, *Archéologie de la Meuse*, t. III, p. 114.
3. Expression de M. Déchelette.

9	LVP	2 exempl.
10	MAIO	
11	MA	
12	man	
13	MQT	2 exempl.
14	NA	2 exempl.
15	NOV	
16	OIN	
17	PA	3 exemplaires
18	pa	
19	PLdR	
20	PXL	2 exempl.
21	PN	
22	pur	
23	SA	
24	Sid	
25	VR	2 exempl.
26	II	4 exempl.
27	III	
28	IV	
29	IX	3 exempl.
30	X	2 exempl.
31	XI	

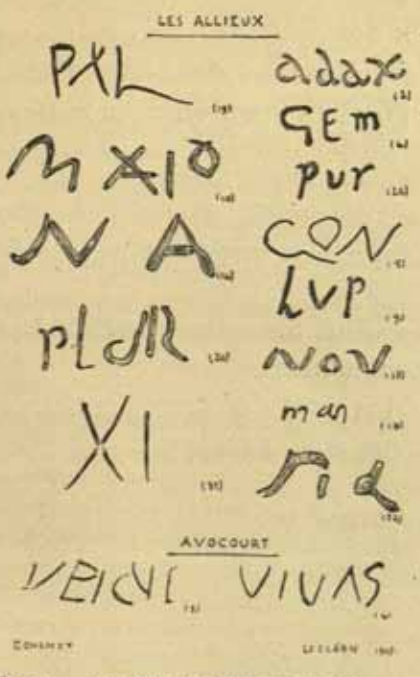

Fig. 1. — Graffites des Allieux et d'Avocourt.

Nous y avons aussi découvert sur fragments trop petits 14 autres graffites incomplets ou illisibles.

II. — Avocourt.

A 5 kilomètres est des Allieux, sur la même voie de Senon à

Lochères, se trouve l'établissement céramique d'Avocourt, de même époque, mais plus important. On y trouve, bien plus abondants qu'aux Allieux, les mêmes types de poteries ; la terre rouge lustrée à reliefs sigillés y domine. Les fours y sont aussi plus nombreux. Nos recherches en cet endroit ont été très superficielles, d'où le peu d'inscriptions recueillies. Nous en avons seulement huit :

1 CL
2 SO
3 VEICV F
4 VIVAS
5 V
6 X
7 IIV
et [IASSVS] estampille sur support.

Les graffites ont été tracés tantôt avec un morceau de bois qui a laissé dans la pâte molle la trace de ses fibres, tantôt avec une lame métallique bien tranchante, tantôt avec une pointe fine.

VIVAS est un souhait bien connu; VEICV F et IASSVS sont des signatures de figulines.

Nous espérons que bientôt de nouvelles trouvailles viendront s'ajouter à celles que nous annonçons.

G. CHENET.

Le Claon (Meuse), décembre 1907.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 27 MARS 1908

M. Babelon, président, annonce la mort de M. Franz Kielhorn, professeur de sanscrit à l'Université de Gœttingen, correspondant de l'Académie depuis 1889.

M. Grenier, ancien membre de l'École française de Rome, est désigné au choix de la Société centrale des architectes français pour la médaille d'or qu'elle décerne annuellement à un archéologue.

M. Héron de Villefosse annonce qu'il a reçu de Malte, par l'intermédiaire de M. le chanoine Leynaud, curé de Sousse, une inscription latine chrétienne dont la première ligne reproduit un texte des Actes des Apôtres légèrement modifié : *In nomine* Jhesu *Christi surges*... Dans les inscriptions similaires d'Afrique, le nom de Jésus ne figure pas.

M. Pottier communique une note de M. le Dr Félix Regnault sur une série de terres cuites de Smyrne, des deux premiers siècles p. C. Ces statuettes ont un caractère prophylactique et l'on y voit exprimées avec un remarquable réalisme les déformations pathologiques. — MM. Reinach, Schlumberger et Heuzey présentent quelques observations.

M. Jules Maurice lit une note sur la valeur historique du *De mortibus persecutorum* de Lactance.

M. Bouché-Leclercq communique une note sur les nouveaux papyrus grecs d'Éléphantine découverts et publiés par M. O. Rubensohn. De l'étude des cinq premiers, il tire, entre autres conclusions, les suivantes : 1° Ptolémée Soter a compté officiellement ses années de règne à partir de la mort d'Alexandre (323 a. C.); 2° il n'a pas abdiqué officiellement; 3° ayant été non pas substitué, mais associé à son père en 285/4 (an XL), Ptolémée Philadelphe a compté comme an II de son règne l'an XLI du roi défunt; 4° il est désormais avéré que le culte d'Alexandre à Alexandrie a été institué, non par Philadelphe, mais par le premier Lagide; 5° à partir de 289/8 au plus tard, l'office de prêtre d'Alexandre a été délégué à un ἱερεὺς suppléant du roi, pris de préférence dans la famille royale; 6° cette délégation n'était pas annuelle à l'origine; 7° le délégué pouvait avoir lui-même un suppléant, lequel devenait éponyme en succédant au délégué principal et comptait ses années de sacerdoce — comme le roi associé ses années de règne — à partir de l'année où il avait inauguré ses fonctions d'ἱερεὺς suppléant. Le sacerdoce d'Alexandre n'est sans doute devenu annuel que sous Philadelphe, lorsque le culte d'Alexandre se doubla d'un culte dynastique.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1908

M. Babelon, président, prononce une allocution à l'occasion de la mort de M. Barbier de Meynard, membre de l'Académie depuis 1878, dont les obsèques ont eu lieu le 2 avril.

M. Léon Dorez communique la photographie d'un tableau de Botticelli représentant un professeur de médecine de l'Université de Pise, Lorenzo Lorenzi dit Lorenzano, qui, après avoir joué un rôle de précurseur en remettant en lumière les œuvres des médecins grecs, se jeta dans un puits en juin 1502. M. Dorez essaie d'établir que Botticelli connut Lorenzano dans l'entourage de Savonarole, après l'expulsion des Médicis, et que le portrait a dû être exécuté entre 1495 et 1500. Ce tableau fait partie des collections de M. le baron Michel Lazzaroni.

M. Jean Psichari fait une communication sur le *Philoctète* de Sophocle et Hippocrate. — M. Alfred Croiset présente quelques observations.

M. Diehl commente deux inscriptions découvertes dans les fouilles autrichiennes d'Éphèse. Il montre que le premier de ces documents, dont le texte est identique à celui d'une ordonnance impériale de 569, peut être daté avec précision et est un fragment d'une novelle sur la vénalité des charges, appartenant à la seconde moitié du VIe siècle.

SÉANCE DU 10 AVRIL 1908

M. le commandant Lenfant fait une communication sur les races de l'Afrique centrale. — MM. Foucart, Derenbourg, Bouché-Leclercq, Hamy et S. Reinach présentent diverses observations.

M. Maxime Collignon donne lecture d'une note de M. Georges Radet sur l'invention du type archaïque de la Niké volante. M. Radet recherche quel peut être le prototype de la statue de Niké trouvée à Délos et attribuée à un sculpteur chiote du VIe siècle, Archermos. Il propose de le reconnaître dans la représentation d'une déesse asiatique, la *Souveraine des Animaux*, que les Ioniens assimilaient à leur Artémis et qui est connue sous le nom d'Artémis persique. Une série de monuments la représentent en effet dans l'attitude de la course et du vol, tenant de chaque main un animal. Archermos, l'inventeur du type dont procède la statue de Délos, aurait comme dédoublé le type de la déesse asiatique et créé celui d'Artémis Niké; mais cette création ionienne n'aurait eu qu'une courte durée. — MM. S. Reinach, Homolle et Pottier présentent quelques observations.

L'Académie accorde, sur la fondation Benoît Garnier, une somme de 10.000 fr. à la mission Prins (Congo français).

SÉANCE DU 15 AVRIL 1908

M. Babelon, président, rappelle la nouvelle perte que l'Académie vient d'éprouver en la personne de Hartwig Derenbourg.

M. Perrot communique une note de M. Alfred Merlin, directeur des antiquités et arts de Tunisie, sur des statues ou fragments de statues de bronze

récemment trouvés dans la mer, à sept kilomètres de la côte voisine de Carthage.

M. Mispoulet fait une communication sur les diocèses et les ateliers monétaires de l'empire romain sous le règne de Dioclétien. Il montre que, contrairement à l'opinion de Mommsen, unanimement acceptée jusqu'ici, il n'y a jamais eu de concordance réelle entre le nombre des ateliers monétaires et celui des diocèses. Il cite à ce propos une médaille inédite en bronze émise par l'atelier de Thessalonique, dans la troisième officine, au nom de *Gal. Val. Maximianus*, avec la légende *Genio populi romani*.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1908

M. Babelon, président, annonce la mort de M. Th. de Sickel, de Vienne, associé étranger de l'Académie depuis 1890.

M. Perrot donne lecture d'une note de M. Paul Gauckler, correspondant de l'Académie, sur une statue de marbre récemment découverte à Rome dans des travaux de voirie. La tête et le bras gauche manquent; mais le reste du corps est intact et permet à M. Gauckler de reconnaître là une Amazone au repos, dont l'attitude et le costume constituent un type rare et intéressant. Ce serait une copie romaine d'une figure de bronze de l'âge hellénistique, qui dérivait peut-être elle-même d'un type créé dans le courant du ve siècle. Il y a dans l'exécution de la draperie des sécheresses et des duretés qui doivent provenir du copiste romain; mais l'ensemble de la pose et le modelé délicat des chairs laissent deviner derrière cette copie un original de grand mérite.

M. l'abbé J.-B. Chabot lit une note sur une inscription nabatéenne de l'Asie centrale datée de l'an 267 p. C. et présentant un remarquable mélange de dialectes araméens et arabes.

M. d'Arbois de Jubainville rappelle qu'en latin la pénultième longue porte toujours l'accent et devient en conséquence finale en français. Dans les noms de lieu gaulois, la pénultième longue est ordinairement atone, et l'accent frappe sur l'antépénultième qui devient finale en français. Exemples : *Tricasses* « Troyes », *Durocasses* « Dreux, etc. *Bitorigum pagum* « Berri » fait exception; de même, les noms dont *dunum* « château, forteresse » est le second terme. M. d'Arbois déclare ne pas voir d'explication pour « Berri ». Quant à *dunum*, l'exception à la règle semble résulter de l'emploi fréquent du mot *dunum* sans premier terme. — MM. Bréal, S. Reinach et A. Thomas présentent quelques observations.

SÉANCE DU 1er MAI 1908

M. Delisle présente une petite charte de l'abbaye de Foucarmont, conservée à la Bibliothèque de Rouen et qui lui a été communiquée par M. Loriquet, conservateur de cette bibliothèque. Elle émane de Guillaume le Maréchal, l'un des plus remarquables barons anglo-normands du temps de Henri II, de Richard Cœur-de-Lion et de Jean sans Terre. Un des témoins de la charte est Jean d'Erlée, le fidèle compagnon du Maréchal, sous la direction duquel a été composé l'incomparable poème historique dont on doit la découverte et la publica-

tion à M. Paul Meyer. La charte de Guillaume le Maréchal est encore munie du petit sceau de chevalier, sans aucune légende. Ce signet devait servir à cacheter les lettres missives et pouvait être employé comme contresceau. On n'en connaît aucun autre exemplaire. Outre ce signet, qui est peut-être enchâssé dans le chaton d'une bague, Guillaume le Maréchal possédait à coup sûr un grand sceau équestre.

L'Académie fixe au 15 mai la discussion des titres des candidats à la place de membre libre vacante par le décès de M. de Boislisle.

M. Paul Monceaux, professeur au Collège de France, fait une communication sur la mosaïque tombale d'un évêque nommé Argentius, trouvée à Lamiggiga (aujourd'hui *Pasteur* ou *Seriana*, au N.-E. de Batna), dans l'abside d'une petite église. On a identifié ce personnage avec un Argentius, évêque de Lamiggiga, qui est mentionné, à la fin du XIe siècle, dans la correspondance du pape Grégoire le Grand. Mais cette hypothèse ne s'accorde ni avec ce qu'on sait du contemporain de Grégoire ni avec la date probable de la mosaïque. L'évêque dont on a retrouvé l'épitaphe est probablement un autre Argentius, évêque de Lamiggiga, qui vivait au temps de saint Augustin et qui figure dans le procès-verbal de la conférence de Carthage de 411. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

L'Académie procède à la nomination d'un délégué au Conseil supérieur de l'Instruction publique. M. le comte Robert de Lasteyrie est élu.

M. Charles Joret fait une communication sur la création de l'enseignement du grec moderne et sur le titulaire de la première chaire de l'ancienne École des langues orientales (près la Bibliothèque nationale), d'Ansse de Villoison.

L'Académie procède au remplacement de deux membres de la commission du prix Delalande-Guérineau, MM. Barbier de Meynard et Hartwig Derenbourg, décédés. Sont élus MM. Barth et Chavannes.

M. Salomon Reinach donne lecture d'une note sur le mythe de Phaéthon. — MM. Perrot, Bouché-Leclercq, Maurice Croiset et Senart présentent diverses observations.

M. Chavannes annonce qu'il a été créé un poste de conservateur des monuments d'Angkor et que la commission de l'École d'Extrême-Orient propose de désigner pour ce poste M. Commaille. Cette proposition est adoptée.

SÉANCE DU 8 MAI 1908

MM. Théodore Reinach et Henri Cordier écrivent à M. le secrétaire perpétuel qu'ils posent leur candidature à la place de membre libre vacante par le décès de M. de Boislisle.

M. Omont annonce que le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale s'est tout récemment enrichi de 272 volumes relatifs à l'histoire de France, du Xe au XVIIIe siècle, et provenant de la bibliothèque de sir Thomas Philipps, conservée jadis à Middlehill et aujourd'hui à Cheltenham (Angleterre). De généreux donateurs, entre autres Mme la baronne James de Rothschild, M. le baron Edmond de Rothschild, M. Maurice Fenaille, ont assuré le retour de ces documents dans les collections nationales.

M. Babelon, président, annonce le décès de M. Bücheler, de Bonn, correspondant étranger de l'Académie. — MM. Boissier et Bréal ajoutent quelques renseignements et quelques souvenirs personnels sur la vie et les travaux de M. Bücheler.

M. Alfred Croiset annonce, au nom de la commission du prix Bordin, que ce prix a été divisé de la manière suivante : 1.000 fr. à M. Lefèvre, *Fragments d'un manuscrit de Ménandre*; 500 fr. à M. Bornecque, *Les clausules métriques latines*; 500 fr. à M. Chapot, *La frontière de l'Euphrate*; 500 fr. à M. Legras, *La table d'Héraclée*; 500 fr. à M. Robin, *La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote*.

M. Théodore Reinach lit un mémoire sur l'origine du nom du Parthénon. Il montre que ce nom, contrairement à l'opinion commune, n'a rien à voir avec Athéna *Parthenos*; car on retrouve des parthénons dans plusieurs villes où ils désignent des temples ou des parties de temples consacrés à une divinité *maternelle*, Déméter, Cybèle, Artémis Leucophryné. A cette liste vient s'ajouter une inscription nouvellement découverte d'Aphrodisias, que communique M. Reinach. Un *parthénon* est donc un temple spécialement affecté à des rites, à des cérémonies exécutées par des jeunes filles, comme un *nymphôn* est un temple où officient de jeunes mariées. Le temple d'une nymphe se disait *nympheion*, le temple d'une vierge *partheneion*. La grammaire confirme donc les conclusions de l'archéologie. — MM. Heuzey et Homolle présentent quelques observations.

M. Franz Cumont communique le texte grec de l'épitaphe de saint Dasius de Durostorum, gravée sur un sarcophage conservé dans la crypte de la cathédrale d'Ancône. L'existence de ce sarcophage, qui paraît dater du VIe siècle, lui a été révélée par Mgr Giovanni Mercati, de la Bibliothèque Vaticane. L'épitaphe dit expressément que le corps du saint a été apporté de Durostorum et vient ainsi corroborer le récit des Actes qui racontent la passion du martyr.

M. Chesneux lit une note intitulée : « Hypothèses pour la reconstitution du costume des Grecs primitifs ».

SÉANCE DU 15 MAI 1908

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture des lettres de MM. Paul Fournier, Gaston Raynaud, Th. Reinach et Albert Martin, qui posent leur candidature à la place de membre libre vacante par le décès de M. de Boislisle.

M. Philippe Berger, en présentant le fascicule III du tome II de la partie phénicienne du *Corpus inscriptionum semiticarum*, rappelle la grande part que MM. Loisy et Slousch ont prise à l'établissement de ce volume.

L'Académie décide que l'élection d'un membre titulaire, en remplacement de M. Barbier de Meynard, décédé, aura lieu après les vacances universitaires, c'est-à-dire au mois de novembre ou décembre.

L'Académie procède à la désignation de deux candidats à la chaire de numismatique antique et du moyen âge créée au Collège de France. Sont désignés MM. Ernest Babelon et F. Mazerolle.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 22 AVRIL 1908

M. Bruston lit un mémoire sur des papyrus judéo-araméens récemment découverts en Égypte qui font connaître l'existence d'un temple juif à Eléphantine à la fin du ve siècle avant Jésus-Christ.

M. Roche fait une communication sur huit statues en terre cuite qui se trouvent dans l'église de Verteuil (Charente) et faisaient autrefois partie d'un groupe du Saint-Sépulcre.

M. Goloubef examine les différentes interprétations qui ont été données du sujet représenté dans un tableau de Giorgione conservé au palais Giovanelli à Venise.

M. Pilloy communique une petite lanterne gallo-romaine en bronze à figurine.

M. Demaison présente quelques observations sur des fragments d'une épitaphe encastrés dans un pilier de l'église de Saint-Remy de Reims qu'il rapproche de l'épitaphe d'Adson, abbé de Saint-Basle et qui paraît être du même auteur.

SÉANCE DU 29 AVRIL 1908

Le Président exprime le deuil de la Société pour la perte de son illustre et regretté correspondant étranger, le Baron Th. de Sickel. L'élection du successeur du regretté M. de Boislisle est fixée à la première séance de juin.

M. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, communique des renseignements tirés d'archives notariales et concernant la sculpture des retables du xviie siècle.

M. le comte de Loisne communique une notice sur une tombe de chevalier existant autrefois à Saint-Vaast d'Arras et signée du tombier Denis en 1213.

M. Mirot communique la photographie d'une toiture en grès de Saint-Vernain (Nièvre) du xviie siècle.

M. le baron de Baye communique un mémoire sur les fibules barbares trouvées dans l'Ukraine.

M. Clouzot donne lecture d'un mémoire sur la devise de l'amiral Gouffier (1517 à 1525) *Festina lente*, accompagnée d'une ancre et d'un dauphin. Rabelais, qui l'a citée plusieurs fois, pourrait en être l'inventeur.

SÉANCE DU 6 MAI 1908

Lecture est donnée des lettres de candidatures de MM. Roman et Chesnon au titre de membre r sident et de M. l'abbé Corbière au titre d'associé correspondant à Couilly (Seine-et-Marne).

M. F. de Mély fait hommage au nom de M. Stackelberg de ses ouvrages *Das Alte Zürich* et *Album de Bâle*.

M. P. Monceaux commente une série d'inscriptions relatives aux martyrs, découverte par le R. P. Delattre dans les ruines de la basilique de Mcidfa à Carthage.

M. Martha communique au nom de M. Cagnat l'épitaphe d'une petite fille, découverte à Cherchell.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

GASTON BOISSIER

L'Académie française a été rarement aussi éprouvée qu'elle l'est en ce moment. En moins de deux mois, après Gebhart, après Ludovic Halévy, après Coppée, voici Boissier qui disparaît à son tour. Celui-ci, du moins, a rempli toute sa destinée. Il meurt plein de jours, comblé d'honneurs, entouré de l'estime et de la vénération générales.

Aucune vie plus droite et plus unie que la sienne. Ancien élève de l'École normale supérieure, ancien professeur de rhétorique, il s'est consacré à l'enseignement sans se laisser distraire par aucune occupation différente. Dans cet enseignement même, il avait choisi et limité sa province, la littérature latine. D'une érudition très solide et très sûre, il avait étudié le monde romain non seulement dans les livres, mais dans tout ce que la science moderne, particulièrement l'épigraphie et l'archéologie, nous apprennent sur l'antiquité.

Ce qui donne à la critique de Gaston Boissier quelque chose d'original et de savoureux, c'est qu'elle est merveilleusement informée, qu'elle connaît et qu'elle étudie la vie romaine en ses moindres détails. Le besoin qu'a notre temps de ne rien ignorer, de pénétrer jusqu'au fond et dans le dessous des choses, Boissier le porta dans ses études latines. Il a connu Cicéron et ses amis, dont il raconte si agréablement l'histoire; il a vécu au milieu d'eux; il sait ce qu'ils pensent, ce qu'ils disent et ce qu'ils font. Pas un trait de leur physionomie ne lui échappe. Les vertus, les qualités, les défauts, les travers, il voit tout d'un coup d'œil acéré, et il met tout en relief.

Les complices de Catilina, les patriciens et les grandes dames déclassés ne lui sont pas moins familiers. Il perce à jour leurs plus secrètes pensées, leurs besoins d'argent et de puissance, tout ce qui fait d'eux les adversaires avides et déterminés de l'ordre établi.

Dans son histoire de la religion romaine, quelle abondance de renseignements, quelle vue large et pénétrante du sujet, quelle critique indépendante, sans parti pris d'aucune sorte, avec l'unique préoccupation de découvrir la vérité à travers la masse des documents contradictoires!

Avant d'écrire ces grands chapitres d'histoire, Boissier les avait exposés devant un public d'élite, à l'École normale supérieure et au Collège de France où il professait. Sa parole était, comme sa prose, d'une limpidité parfaite, colorée et vivante, quoique sans aucune prétention et sans aucune emphase.

Ce qu'il disait et ce qu'il écrivait coulait de source, du fond même de sa nature. Si on voulait le caractériser par le trait le plus significatif de sa physionomie, on pourrait dire qu'il a été surtout un être plein de vie, avec la chaleur du tempérament méridional aiguisé et affiné par le bon sens spirituel de

notre race. Chez lui, rien de froid, d'apprêté ni de guindé. Il animait, il vivifiait tous les sujets auxquels il touchait.

Dans ses deux chaires, dans sa conversation, dans la commission du dictionnaire, dans son fauteuil de secrétaire perpétuel à l'Académie française, il apparaissait toujours le même, souriant et aimable, avec une pointe de malice sans méchanceté, l'esprit toujours en éveil et toujours prêt. Avec lui disparaît une belle intelligence qui a été servie jusqu'au bout par d'excellents organes, par l'agrément de la parole et du geste, par l'ensemble harmonieux de toute la personne.

Cette mort sera douloureusement ressentie par l'Institut tout entier, auquel Gaston Boissier appartenait à un double titre, comme membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Tous les élèves de l'École normale supérieure regretteront aussi celui qui présidait depuis bien des années, avec tant d'autorité et de dévouement, leur association fraternelle.

A. Mézières[1].

Né à Nîmes le 15 août 1823, reçu en 1843 à l'École Normale, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au lycée de Nîmes, G. Boissier n'a rien écrit avant l'âge de 34 ans. Il publia alors ses deux thèses, sur l'imitation des poètes grecs par Plaute et sur le poète Attius. En 1861, il donna son charmant essai sur Varron, puis, en 1865, le chef-d'œuvre qui le mit au premier rang des écrivains et des savants français, *Cicéron et ses amis* (« nous n'avons rien de pareil à cela en Allemagne », me disait un jour Mommsen, qui professait une véritable admiration pour Boissier.) Devenu maître de conférences de littérature latine à l'École Normale, Boissier remplaça au Collège de France Sainte-Beuve, qui l'avait en haute estime, et mena de front ces deux enseignements pendant vingt-cinq ans. De 1874 à 1905, la littérature lui dut toute une série de beaux ouvrages qui comptent parmi les meilleurs que l'on possède sur l'antiquité : *La Religion romaine*, l'*Opposition sous les Césars*, les *Promenades archéologiques*, les *Nouvelles Promenades*, l'*Afrique romaine*, *La Fin du Paganisme*, *Tacite*, la *Conjuration de Catalina*. En même temps, il écrivait deux courts chefs-d'œuvre sur *Madame de Sévigné* et *Saint-Simon*. Boissier n'a rien publié de médiocre. C'est un des classiques de notre langue. Il ne faut pas qu'une ligne de lui périsse. Les articles qu'il a disséminés dans la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue bleue*, la *Revue de Philologie*, la *Revue archéologique*, la *Revue de l'Instruction Publique*, le *Journal des Savants*, *Le Temps*, etc., doivent être pieusement réunis. Quoi qu'on fasse, d'ailleurs, ceux qui ne l'ont pas connu, qui n'ont pas profité de son enseignement, prêté l'oreille à ses étincelantes conversations, ignoreront toujours quelque chose de ce lucide et charmant esprit. C'était un délice de l'entendre et l'on eût voulu ne jamais l'écouter qu'en sténographe. Me permettra-t-on un souvenir personnel? En 1878, à l'École normale, Boissier rendait compte, en conférence, d'un mémoire que je lui avais remis; c'était une « exécution », mais si instructive, si débordante d'idées que je me mis à prendre des notes. Ne me connaissant encore guère, il s'arrêta pour me demander sévèrement : « Qu'est-ce que vous faites donc là pendant que je vous parle? » — « Mais, Monsieur, c'est précisément pour cela que j'écris; je veux recueillir ce que vous dites. » Boissier sourit; le compliment était sincère. Voilà trente ans que je n'ai pas changé d'avis.

S. R.

1. *Le Temps*, 11 juin 1908.

JEAN RÉVILLE ET ALBERT DIETERICH

Les premiers jours de mai 1908 ont vu disparaître deux savants encore jeunes, pleins d'érudition et de zèle, qui dirigeaient l'un à Paris, l'autre à Heidelberg, les deux périodiques les plus importants dans le domaine des religions comparées, la *Revue de l'histoire des Religions* et l'*Archiv für Religionswissenschaft*. Jean Réville, fils d'Albert Réville, s'était fait connaître de bonne heure par un excellent livre sur la Religion du temps des Sévères, qui a frayé la voie aux travaux plus amples de M. Cumont, mais qui reste encore la meilleure esquisse d'ensemble de ce grand sujet. Il avait publié ensuite des livres approfondis sur les Origines de l'Épiscopat et sur le Quatrième Évangile; il venait d'en terminer un autre sur les Origines de l'Eucharistie. Mais son activité s'était exercée surtout dans l'enseignement, à l'École des Hautes Études religieuses, puis au Collège de France, et dans la rédaction, puis dans la direction de la *Revue* qu'on s'était habitué, dès le temps de son père, à appeler la *Revue Réville*. — Albert Dieterich, qui avait épousé la fille d'Usener, a débuté par une thèse sur les hymnes orphiques, qui a renouvelé ce sujet, alors un peu délaissé; il publia ensuite son ouvrage capital *Nekyia*, où il tira le meilleur parti de la découverte de l'*Apocalypse* de Pierre, puis un mémoire contesté, mais plein d'idées neuves, sur l'inscription d'Abercius, *Pulcinella*, *Abraxas*, une Liturgie Mithriaque, la Terre Mère, etc. Fondateur de l'*Archiv*, qu'il dirigeait avec une haute compétence, inspirateur d'une série de mémoires utiles qui prirent naissance dans son séminaire de l'Université d'Heidelberg, il semblait, avec son apparence robuste, appelé à transformer l'étude des religions en Allemagne; une attaque l'a terrassé au cours d'une leçon, la première du second semestre de l'année. Un jour, comme il était à Paris, je lui demandais des nouvelles de Heinrich Schurtz, l'auteur du beau livre *Altersklassen*; il m'apprit que Schurtz venait de mourir à quarante ans et il ajouta : « C'est ce qui arrive presque toujours aux meilleurs! » Ces mots me frappèrent, mais j'étais loin de penser que Dieterich fît ainsi son propre horoscope. Je ne dois pas omettre qu'il était bon philologue, ce qui devient rare aujourd'hui, et qu'il avait un sens délicat des beautés de la littérature grecque; son long article *Euripides*, dans l'encyclopédie Pauly-Wissowa, suffit à en témoigner. Dieterich et Réville resteront unis dans nos mémoires par le souvenir de leur activité parallèle et du triste destin qui nous a si tôt privés de leur concours.

S. R.

FRANZ BUECHELER

A Bonn est mort, le 3 mai 1908, le professeur Franz Bücheler, qui était depuis 1894 correspondant de notre Académie des inscriptions. C'est tout près de Bonn, à Rheinberg, qu'il était né le 3 juin 1837. Il avait passé à Bonn ses années d'adolescence et de première jeunesse (1852-1858), comme étudiant, puis comme professeur de gymnase et *privat-dozent*; il y a été professeur de philologie classique pendant ses trente-huit dernières années (1870-1908); on

y a célébré, le 29 avril 1906, le cinquantenaire de son doctorat, qu'il avait passé avant d'atteindre dix-neuf ans. Il n'avait été éloigné de son pays natal que pendant douze ans (1858-1870), comme professeur de philologie classique à Fribourg en Brisgau et à Greifswald.

Il est connu surtout comme latiniste, auteur du Précis de la déclinaison latine, critique des fragments dramatiques et d'une foule de textes, éditeur de Frontin, de Quintus Cicéron, des divers auteurs de *satires*, soit au sens ancien du mot (Pétrone, les fragments de Varron), soit au sens récent (Perse, Juvénal). Son recueil des inscriptions versifiées montre qu'il entendait la philologie du latin en un sens large. De même la philologie grecque, témoin une étude importante sur le droit crétois conservé par les inscriptions de Gortyne. Comme helléniste, il s'est aussi occupé des hymnes homériques et d'Hérondas. Il faisait la même part aux deux langues, soit dans son enseignement, soit comme éditeur du *Rheinisches Museum* (il a appartenu à la direction trente-deux ans).

Bücheler a beaucoup travaillé sur les dialectes italiques; je mentionnerai seulement ses *Umbrica*. C'est à son école que M. Tsviétaieff, de Moscou, est venu préparer sa publication des inscriptions osques. Bücheler est le type du linguiste formé non par la grammaire comparée, mais par la philologie, au sens spécial du mot.

Ses traits, si j'en juge par la photographie de son buste de septuagénaire, étaient marqués et rudes. Son écriture était verticale, raidie par une volonté nette. Son style de savant ressemble au « poing fermé », non à la « main ouverte »; jamais homme n'a été plus économe de paroles imprimées. Son élève et ami, le professeur Leo, de Göttingen, a dû le réjouir dans le plus secret de son cœur en le lui disant à lui-même, le jour de son jubilé doctoral : « Ce que vous avez écrit pour le public ne se présente pas sous la forme d'une série de gros volumes. Mais quelle condensation! quel nerf, quelle poussée d'artère, quelle force de l'âme dans le corps grêle de vos livres! Et les articulets, vos « Coniectanea », votre « Vieux latin »! c'est ἄχρον ἄωτον, pures paillettes d'or, chapelet de perles. Il n'y a rien d'analogue dans la littérature philologique ».

Pour moi, je me rappelle la révélation que j'eus dans ma jeunesse, quand, ayant entrepris de traduire le Précis en en refondant la forme, je découvris que presque chaque citation contenait une profession de foi implicite sur un point controversé. Ainsi dans toute l'œuvre de Bücheler; partout, les traits de génie sont systématiquement cachés.

Louis Havet.

SIR JOHN EVANS

Le 2 juin 1908 est mort, à l'âge de près de 85 ans, un des illustres vétérans de l'archéologie préhistorique et de la numismatique, Sir John Evans. Jeune encore, il avait pris parti pour Boucher de Perthes et appuyé de ses recherches personnelles les opinions du savant abbevillois. Ses deux ouvrages sur l'*Age de la pierre* (1872) et sur l'*Age du bronze* en Angleterre (1881) sont devenus et restés classiques, ainsi que ses deux recueils des monnaies celtiques de la

Grande Bretagne (1864, 1890). Sir John avait formé une collection archéologique de premier ordre, comprenant des séries préhistoriques d'une étonnante richesse, d'admirables bijoux d'or celtiques, romains et francs, des milliers de monnaies rares, en particulier des *aurei* romains. Pour un *aureus* inédit ou d'une conservation exceptionnelle, il n'hésitait pas à payer ce qu'on demandait et, comme on savait cela dans toute l'Europe, c'est à lui d'abord qu'on communiquait les plus belles pièces. Voyageur infatigable, maniant avec aisance plusieurs langues, toujours sur la brèche dans les congrès d'archéologie, de géologie, d'anthropologie, etc., Sir John était justement populaire dans le monde savant; il y est universellement regretté. Les œuvres qu'il a données à la science seront toujours consultées avec reconnaissance pour le travail solide et loyal dont elles témoignent; mais ce que la science lui doit de plus précieux ne tient pas dans ses livres : c'est son fils Arthur, le νεὸς κτίστης de Cnossos.

Salomon Reinach.

DÊMÊTRIOS PHILIOS.

Né à Janina, Philios enseigna la philologie à Athènes et alla ensuite compléter ses connaissances en Allemagne. Revenu en Grèce, il fut nommé éphore des antiquités et eut le bonheur de conduire les fouilles d'Eleusis, auxquelles il consacra de nombreux écrits. Au moment de sa mort (1908), il était éphore de l'Acropole. L'*Ephéméris* perd en lui un précieux collaborateur et l'archéologie militante un bon soldat.

S. R.

Règlement sur les Antiquités en Turquie[1].

CHAPITRE I. — Du service des Antiquités.

Article I. — La Direction Générale des Musées Impériaux est chargée du service des Antiquités sur toute l'étendue de l'Empire Ottoman. A cet effet, il a été formé une commission permanente, sous la présidence du Directeur Général des Musées Impériaux, et composée du Directeur-Adjoint et d'au moins deux conservateurs du Musée Impérial de Constantinople, désignés par la Direction Générale.

Art. II. — Ce service est confié dans les provinces aux Directeurs de l'Instruction Publique. Ceux-ci feront aussi fonction de Directeurs des Musées locaux. Ils correspondront directement avec la Direction Générale des Musées Impériaux et relèveront de cette dernière pour ce qui est du service des Antiquités.

Art. III. — La mise à exécution des décisions prises par la Direction Générale des Musées Impériaux est subordonnée à l'obtention préalable de l'approbation du Ministère de l'Instruction Publique.

1. Nous publions ici le nouveau *Règlement sur les antiquités*, de 1907, valable pour tout l'Empire ottoman. — S. R.

CHAPITRE II. — De la propriété des terrains antiques et des objets antiques qu'on y trouve.

Art. IV. — Tous les monuments ou objets antiques, mobiliers ou immobiliers, de quelque nature qu'ils soient, qu'on sait exister actuellement ou qu'on découvrira par la suite, dans toute l'étendue de l'Empire Ottoman, tant dans le domaine public ou privé de l'Etat que dans les biens des particuliers ou des communautés, sont la propriété de l'Etat Ottoman.

Par conséquent, le droit et le soin de les mettre à jour, les conserver, les réunir et les déposer dans les Musées Impériaux reviennent à l'Etat.

Les dispositions du présent article sont également applicables à tous objets antiques, mobiliers et immobiliers, appartenant à l'Art et à l'Industrie islamiques.

Art. V. — Sont réputés monuments et objets antiques toutes les manifestations et tous les produits, sans exception, des arts, des sciences, des littératures, des religions, des industries de tous les peuples anciens qui ont habité le sol occupé par l'Empire Ottoman, tels que : mosquées, fondations et bâtiments pieux, temples païens abandonnés, synagogues, basiliques, églises, monastères désaffectés, kumbeds, hans, forteresses, bourdjs et murs de ville; maisons, théâtres, ponts, hippodromes, cirques, stades, amphithéâtres, bains, quais, puits maçonnés et non maçonnés, citernes, chaussées, obélisques, conduites d'eau, huyuks (tumuli), hypogées funéraires avec ou sans structures visibles à la surface du sol, sarcophages, cercueils en toute matière décorés ou non, colonnes, portraits et masques peints ou dorés, bas-reliefs, stèles, statues, statuettes et figurines, inscriptions et bas-reliefs sur les rochers; manuscrits sur peau, sur toile et sur papyrus, parchemins, papiers; silex taillés, armes, outils, ustensiles et vases de toute matière; objets céramiques, verreries; bijoux, bagues, parures, scarabées, poids, monnaies, médailles, moules, pierres gravées, boiseries, marqueteries, objets en ivoire et en os.

Art. VI. — Sont réputés également objets antiques les restes de murailles et autres monuments et, en général, tous fragments et tessons de monuments et objets antiques en toute matière : blocs de pierres, briques éparses, éclats de pierres, de verres ou de bois et fragments de faïence.

CHAPITRE III. — Des objets antiques immobiliers.

Art. VII. — Celui qui, en quelque lieu et de quelque manière que ce soit, dans la mer, les lacs et cours d'eau, en travaillant la terre, en creusant un canal, une rigole, un puits, les fondations d'un édifice ; en extrayant de la pierre, du sable ou d'autres matières, aura découvert un édifice ou tout autre objet antique immobilier, sera tenu, sous peine d'une amende de cent à mille piastres, d'en donner avis, dans un délai de quinze jours, au représentant du service des Antiquités et, à défaut, aux autorités civiles ou militaires les plus proches.

Ces dernières seront tenues, à leur tour, d'aviser au plus tôt le Directeur de l'Instruction Publique de leur vilayet.

Le propriétaire ou le locataire du terrain où des objets antiques auront été découverts sera tenu d'assurer la conservation de l'édifice, ou de l'objet antique immobilier, et de le laisser sur place pendant six semaines au moins, à partir

du jour de sa déclaration. Durant cet intervalle, un agent du service des Antiquités sera délégué à l'effet d'examiner le monument, ou objet antique immobilier, et de décider s'il convient de rattacher au domaine de l'État le terrain où il se trouve, auquel cas l'expropriation de ce terrain aura lieu conformément aux lois en vigueur. Dans ce cas, l'indemnité devra comprendre uniquement le prix du terrain et des accessoires modernes, sans qu'il soit tenu compte, pour en fixer le montant, de la valeur du ou des objets antiques se trouvant sur ce terrain ou que celui-ci pourra contenir.

L'estimation de cette indemnité sera soumise à l'approbation de la Sublime Porte.

Art. VIII. — Il est formellement interdit :

1° De déplacer, abattre, mutiler, détruire d'une façon quelconque les édifices et les objets antiques immobiliers ou de s'emparer, sans autorisation du service compétent, des matériaux provenant de la destruction totale ou partielle de l'un de ces immeubles ;

2° De construire des fours à chaux et des briqueteries à une distance de moins de trois cents mètres desdits immeubles ;

3° D'effectuer, à proximité des édifices antiques, tous travaux de nature à leur nuire directement ou indirectement ;

4° D'élever des échafaudages sur ces monuments sans une autorisation spéciale, même en vue de les mesurer, de prendre des estampages, des moulages, ou pour tout autre motif ;

5° D'habiter les édifices antiques ;

6° De s'en servir comme écurie, dépôt de céréales ou de fourrage ou pour tout autre but.

Les contrevenants paieront une indemnité et une amende et seront passibles d'un emprisonnement d'un mois à un an, en conformité de l'art. 138 du Code Pénal.

CHAPITRE IV. — Des objets antiques mobiliers.

Art. IX. — Quiconque aura découvert, sur ou dans sa propriété, un objet antique mobilier quelconque, sera tenu d'en donner avis, dans un délai d'une semaine au plus, à l'agent du service des Antiquités et, à son défaut, aux autorités civiles ou militaires les plus proches.

Celles-ci seront tenues, à leur tour, d'aviser le Directeur de l'Instruction Publique de leur vilayet, représentant du service des Antiquités.

Quiconque se sera conformé exactement à la prescription ci-dessus énoncée recevra, à titre de prime, une somme égale à la moitié de la valeur des objets antiques mobiliers que l'État aura retenus.

Cette valeur sera, après une correspondance avec le Ministère de l'Instruction Publique, déterminée à l'amiable entre la Direction Générale des Musées Impériaux et l'inventeur.

Au cas où il y aurait désaccord entre les parties, le différend sera tranché par le Ministère de l'Instruction Publique et en cas d'objection à cette décision du Ministère, l'affaire sera déférée à la Sublime Porte et au Conseil d'État, dont la décision ne sera susceptible de recours en aucun cas.

Faute par l'inventeur d'avoir fait la déclaration en temps utile, les objets seront saisis; il perdra ses droits à la récompense, et il pourra être condamné à une amende de cent à mille piastres.

Les mêmes dispositions seront applicables à toutes personnes qui découvriront des objets antiques mobiliers dans un terrain qui ne leur appartient pas, que ce terrain fasse partie d'un domaine privé ou qu'il soit compris dans le domaine de l'État.

CHAPITRE V. — Des fouilles.

Art. X. — Tous les objets antiques, immobiliers et mobiliers, découverts ou à découvrir, dans toute l'étendue de l'Empire Ottoman, étant la propriété de l'État, l'exécution de tous sondages, recherches et fouilles archéologiques, tant sur les domaines publics et privés de l'État, que sur les propriétés des particuliers ou des communautés, est réservée à la Direction Générale des Musées Impériaux.

Toutefois, le Ministère de l'Instruction Publique, sur la proposition de la Direction Générale des Musées Impériaux, par exception et comme faveur spéciale, pourra autoriser les corps savants et les particuliers, nationaux et étrangers, ayant qualités requises, à entreprendre des sondages, recherches et fouilles sur telle partie du territoire qu'ils demanderont ou qu'il plaira au Ministère de leur désigner.

Dans ce cas, il sera délivré des permis de sondages, recherches et fouilles, conformément aux dispositions arrêtées dans les articles XIV, XV et XVI du présent règlement.

Art. XI. — Quiconque aura entrepris, en quelque lieu que ce soit, des sondages, recherches ou fouilles archéologiques, sans autorisation préalable, ou d'une façon clandestine, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à un an, et les objets mobiliers trouvés, s'il y en a, seront saisis et déposés dans les Musées Impériaux. Si ces objets ont été détruits ou détériorés, leur valeur sera due par ceux qui les auront détruits ou détériorés.

Art. XII. — Lorsque la Direction Générale des Musées Impériaux entreprendra des fouilles archéologiques dans une propriété appartenant à des particuliers ou à des communautés, avec le consentement du propriétaire, elle dédommagera celui-ci pour la privation provisoire de l'usage du terrain fouillé et, s'il y a lieu, pour le préjudice causé par les fouilles, ainsi que pour les frais nécessités par la remise en état de ce terrain.

L'estimation du dommage subi sera faite par les autorités locales.

Les dispositions de l'art. VII seront appliquées aussi aux objets antiques immobiliers découverts à l'occasion de ces fouilles. Les objets antiques mobiliers trouvés au cours de ces fouilles et déclarés, sur l'avis de la Direction Générale des Musées Impériaux, sans importance pour les Musées Impériaux, seront remis, selon l'art. III, après l'approbation du Ministère de l'Instruction Publique, au propriétaire du terrain.

Les objets antiques mobiliers reconnus importants par la Direction Générale des Musées Impériaux, seront déposés dans les Musées, et le propriétaire du

terrain recevra une récompense déterminée par la Direction Générale, après avis du Ministère de l'Instruction Publique et approbation de la Sublime Porte.

Art. XIII. — Dans le cas où le propriétaire d'un terrain ne consentirait pas aux fouilles que la Direction Générale des Musées Impériaux voudrait y entreprendre, le terrain sera exproprié en conformité des dispositions de l'art. VII.

Toutefois la Direction Générale des Musées Impériaux peut entreprendre quelques sondages préliminaires, sans l'expropriation du terrain, en prévenant seulement le propriétaire et toute autre personne intéressée, en les dédommageant de la privation provisoire de l'usage du terrain sondé et de tout autre dommage survenu dans la propriété.

Elle ne pourra, cependant, prolonger les sondages et arriver par là à endommager et démolir une maison ou autre bâtiment.

Art. XIV. — Les particuliers et toute autre personne agissant au nom d'un corps savant, qui voudraient entreprendre des recherches, des sondages ou des fouilles archéologiques dans l'Empire Ottoman, devront adresser directement et personnellement leur demande au Ministère de l'Instruction Publique en mentionnant, dans leur demande, le nom et les limites de la région ou de la localité dans laquelle ils veulent entreprendre ces recherches, sondages et fouilles.

En outre, ils y joindront, dans le cas des sondages ou de fouilles, un plan sur lequel devront être indiqués les limites des champs et l'emplacement exact des édifices antiques ou modernes qui se trouvent sur le terrain à sonder ou à fouiller.

Art. XV. — Le Ministre de l'Instruction Publique communiquera cette demande à la Direction Générale des Musées Impériaux qui chargera la Commission du service des Antiquités de se mettre en rapport avec le demandeur et d'examiner, par une enquête exécutée sur les lieux, par son agent et les autorités locales, s'il y a lieu de donner suite à cette demande.

Art. XVI. — La délivrance des permis officiels, pour l'exécution des fouilles et des sondages, est subordonnée aux conditions suivantes :

1° Les fouilles ne pourront être pratiquées que d'accord et avec le concours de la Direction Générale des Musées Impériaux qui se chargera, dans le cas où le terrain à fouiller appartiendrait à un particulier ou à une communauté, d'obtenir le consentement du propriétaire et, à défaut, de faire faire l'expropriation du dit terrain aux frais du fouilleur, en conformité des dispositions de l'art. VII.

Le terrain ainsi exproprié deviendra la propriété de l'État;

2° Toutes les dépenses occasionnées par les fouilles, sondages et recherches sont à la charge des demandeurs ;

3° Toutes les antiquités qui seront mises au jour appartiennent à l'État et seront déposées dans les Musées Impériaux. Le fouilleur aura le droit de publication et pourra prendre des photographies, des estampages, des dessins et des moulages;

4° Les travaux de sondages et de fouilles ne devront occasionner aucun préjudice aux forteresses, aux fortifications, aux édifices publics et privés et à toute chose d'utilité publique;

5° Un délégué de la Direction Générale des Musées Impériaux assistera à ces

fouilles et aura pour mission principale de veiller à la stricte observation du présent Règlement;

6° Le genre et le nombre des antiquités extraites seront journellement inscrits sur deux registres imprimés et à souches, délivrés par la Direction Générale des Musées Impériaux. Au bas de ces mentions seront apposées les signatures du sondeur ou fouilleur et du Délégué de la Direction Générale des Musées Impériaux. Après quoi, le Délégué prendra possession des antiquités et les déposera dans un local spécial où le sondeur ou le fouilleur aura le droit d'entrer et de les étudier.

Art. XVII. — Les permis concernant les sondages et fouilles archéologiques seront délivrés sur l'autorisation de la Sublime Porte. Cette autorisation sera sollicitée par un « takrir » du Ministère de l'Instruction Publique à la suite de l'avis conforme de la Direction Générale des Musées Impériaux et de l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique. Après l'obtention de l'autorisation de la Sublime Porte, le Ministère de l'Instruction Publique dressera le permis et l'enverra à la Direction Générale des Musées Impériaux pour être remis au demandeur.

Art. XVIII. — Le délai maximum pour les recherches et les sondages est de deux mois, et le délai maximum pour les fouilles est de deux ans à partir de la date du permis.

Toutefois le Ministère de l'Instruction Publique pourra en cas de fouilles, sur la proposition de la Direction Générale des Musées Impériaux et moyennant l'autorisation de la Sublime Porte, accorder une prolongation d'une année au plus, lorsque, par suite de cas de force majeure, le délai primitif aura expiré avant le commencement ou l'achèvement des fouilles et alors qu'une enquête, faite par la Direction Générale des Musées Impériaux, aura établi le bien fondé des motifs allégués par l'intéressé.

Art. XIX. — Le permis de fouilles devient nul au cas où, sans justification, les travaux de fouilles ne commenceraient pas dans les trois mois qui suivent la date du permis, ou bien si les travaux commencés sont abandonnés pendant deux mois, toujours sans aucune justification.

Au cas ou l'intéressé solliciterait une nouvelle autorisation, le Ministère de l'Instruction Publique aura la faculté, d'accord avec la Direction des Musées Impériaux, de maintenir, d'annuler ou de changer le permis ou encore de demander l'autorisation pour la délivrance d'un nouveau permis.

Art. XX. — L'enquête et les formalités accomplies à l'occasion de la délivrance d'un permis de sondages resteront valables pour l'obtention d'un permis de fouilles dans le cas où la demande, relative à ce dernier permis, serait faite dans le délai de deux mois à partir de l'échéance du permis de sondages, et qu'elle serait présentée par le bénéficiaire de celui-ci et pour les mêmes lieux.

Art. XXI. — Il n'est pas délivré de permis de sondages ou de fouilles aux fonctionnaires de l'Empire ou aux membres des Ambassades et aux fonctionnaires étrangers en Turquie, dans les limites de leur circonscription.

Art. XXII. — Les permis sont personnels.

Il est interdit au titulaire de le céder ou de le vendre à autrui. Les

droits conférés par le permis ne sont pas transmissibles par voie héréditaire.

Art. XXIII. — Il n'est pas délivré, à une même personne, plus d'un permis de recherches, de sondages ou de fouilles, pendant une même période de temps.

Art. XXIV. — Si, après le commencement des fouilles autorisées par permis, le Gouvernement y voit quelque inconvénient, ces fouilles seront suspendues par le Ministère de l'Instruction Publique, après un échange d'avis avec la Direction Générale des Musées Impériaux. Ce délai de suspension ne sera pas compris dans le délai accordé par le permis, et le fouilleur ne pourra faire aucune réclamation de frais ni d'indemnité pour cette suspension.

Art. XXV. — Le Ministère de l'Instruction Publique percevra sur le permis de recherches, pour la Caisse de la Direction Générale des Musées Impériaux, les droits indiqués ci-après :

A partir de la date du permis, pour un délai de six mois : 5 Ltq. ; — pour un délai d'un an : 10 Ltq. ; — pour un délai de deux ans : 20 Ltq.

CHAPITRE VI. — De la vente, de l'exportation, de l'importation et du transport des objets antiques.

Art. XXVI. — La vente et le commerce des objets antiques sont prohibés sur toute l'étendue de l'Empire Ottoman, si ce n'est avec l'autorisation préalable du Gouvernement Impérial.

Quiconque ayant pour profession la vente d'objets antiques, vendra ou essayera de vendre, sans avoir obtenu cette autorisation, des objets antiques, sera passible d'une amende de cent à mille piastres et d'un emprisonnement de six jours à six mois, et les objets en sa possession seront saisis et déposés dans les Musées Impériaux.

L'autorisation de la vente des objets antiques est accordée par le Ministère de l'Instruction Publique, sur l'avis conforme de la Direction Générale des Musées Impériaux.

Art. XXVII. — L'exportation à l'étranger des objets antiques découverts dans l'Empire Ottoman est prohibée.

Art. XXVIII. — Est libre et exempte de droits de douane l'importation en Turquie de tout objet antique. Sont également affranchis du droit de douane intérieure tous antiques transportés d'une localité à une autre de l'Empire.

Les administrations douanières sont tenues de soumettre à l'examen du service des antiquités tout objet antique importé de l'étranger ou transporté d'un endroit à un autre de l'Empire.

Art. XXIX. — La réexportation des antiquités qui ont été importées de l'étranger, ainsi que le transport des antiquités d'un endroit à un autre de l'Empire, sont subordonnés à l'obtention d'une autorisation officielle de la Direction Générale des Musées Impériaux.

Art. XXX. — Pour obtenir l'autorisation spéciale mentionnée dans l'article précédent, les détenteurs et les transporteurs sont tenus de dresser une liste des objets antiques en leur possession et de la présenter, à Constantinople, à la Direction Générale des Musées Impériaux, en province, aux Directeurs de

l'Instruction Publique représentants du service des antiquités, et à défaut aux autorités locales.

Art. XXXI. — La Direction Générale des Musées Impériaux a la faculté d'acheter, en en payant la contrevaleur, celles des dites antiquités reconnues importantes par elle pour ses collections, et d'autoriser l'exportation ou le transport des autres pièces.

DISPOSITIONS DIVERSES.

Art. XXXII. — Appartiennent à la Caisse de la Direction des Musées Impériaux :

1° Le droit de criée règlementaire perçu à l'occasion de la saisie, ou de la vente aux enchères des antiquités à la suite d'un jugement ;

2° Les amendes.

Art. XXXIII. — Les procès résultant des dispositions du présent règlement seront jugés par les tribunaux ordinaires.

Art. XXXIV. — Sont abrogées les dispositions relatives aux antiquités en ce qu'elles ont de contraire au présent règlement.

Art. XXXV. — Le Ministère de l'Instruction Publique est chargé de l'exécution du présent règlement.

Nous recevons la lettre suivante :

Mon cher Directeur et ami,

Ce serait dommage d'ajouter le moindre commentaire au compte-rendu, que vous avez eu la bonne inspiration de reproduire, de la séance de la Chambre hellénique — compte-rendu d'ailleurs inexact dans le *Messager d'Athènes*, vrai seulement dans ce que cette séance a de hautement inconvenant à l'égard de la chaire de grec moderne, dont j'ai l'honneur d'être titulaire, à l'Ecole spéciale des Langues orientales vivantes (cf. *Revue*, 1908, I, p. 285).

J'insiste simplement, en ce qui me concerne, pour que le gouvernement hellénique fasse auprès du gouvernement de la République française les démarches qu'il a promises, d'après le *Messager*, afin de *faire cesser le scandale de mon enseignement*. Il se doit à lui-même l'exécution d'une promesse pareille.

Il y prélude d'ailleurs, en commençant par Athènes. On apprend que M. N. Chatzidakis — le propre neveu de son oncle, G. N. Chatzidakis — est menacé, par le ministre de l'Instruction publique, d'être révoqué de sa chaire à l'Université, pour cause de vulgarisme! M. N. Chatzidakis est mathématicien.

La municipalité révoque, à son tour, par une commission spéciale, les noms historiques et pittoresques de Πλάκα, Πετράλωνα etc. La Πλάκα s'appellera désormais συνοικία Λυσικράτους, les Πετράλωνα, συνοικία Βαράθρου καὶ Μιλίτου et le Χαλκόθαρο, Ἀκαδημία Πλάτωνος...

La Grèce moderne est un pays vivace et vigoureux. Mais il ne faut désespérer de rien. Le *purisme* est capable d'en venir à bout rapidement.

En vous remerciant des paroles aimables que vous dites à mon sujet, je reste votre tout dévoué

5 juin 1908. JEAN PSICHARI.

Au sujet d'une pièce d'or non déterminée, provenant de Madagascar.

Un certain nombre d'objets, parmi lesquels des pièces et des bijoux en or, ont été découverts il y a plusieurs années auprès de Vohémar, côte Nord-Est de Madagascar. Le premier lot et le plus considérable a été rapporté en 1896 par feu M. Meurs; il est aujourd'hui la propriété de M. Lucien Boussard, qui a bien voulu le mettre à ma disposition. Le mérite de la découverte revenait à M. Guinet, colon établi à Vohémar, qui n'avait pas pratiqué de fouille. Depuis, M. Guillaume Grandidier a fait des fouilles heureuses dont il a rendu compte dans le chapitre *Ethnographie* de « *Madagascar au début du* XXe *siècle* », p. 230-231. Le lieu d'origine des pièces et objets ci-joints est donc parfaitement établi.

Nous avons en tout huit pièces d'or, deux de bronze, des bracelets en or unis, très simples, du type bien connu à Madagascar que Flacourt appelle des *manilles*, d'autres bijoux en or dont l'usage n'apparaît pas nettement; enfin de nombreux objets trouvés par M. G. Grandidier, « petits vases en verre, fioles (genre Venise), terres cuites ornementées, bols en porcelaine de Chine blanche avec dessins bleus, fragments de porcelaines monochromes céladon ».

Un des dinars d'or à pu être identifié, par les soins de M. Grandidier. « Il est imité, peut-être coulé, d'une pièce des Fatimites et particulièrement

D D'

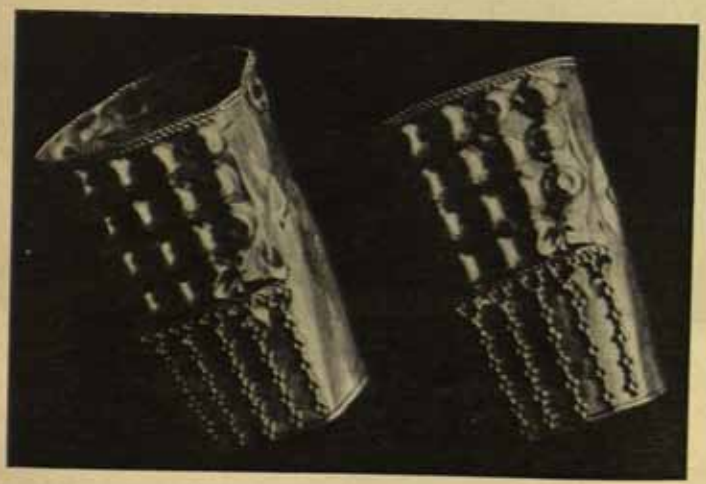

Fig. 1. — Bijou malgache.

d'un dinar de Moezz Adin Allah, 4e sultan Fatimite d'Egypte qui a régné de 952 à 975 de notre ère. » Voir Lavoix, *Catalogue des monnaies musulmanes*, t. III, Egypte et Syrie, 1899, n°s 98 et s.

M. Casanova, le numismate bien connu, consulté sur ce dinar, et sur un

autre de type très voisin, confirme en somme cette attribution, quoi qu'il n'ose pas être aussi précis. D'après lui, c'est un « type fatimide dégénéré. Les inscriptions primitives sont réduites à une série de points ou traits. » Cinq de nos dinars présentent cette caractéristisque du type fatimide qui est « la disposition des inscriptions en plusieurs cercles concentriques. » Parmi ces cinq pièces d'or, trois sont munies de petits anneaux en or faisant corps avec la pièce, qui a donc en réalité dû être utilisée comme bijou.

Des trois autres dinars la photographie est ci-jointe (fig. 2).

Fig. 2. — Pièces d'or découvertes à Madagascar.

Deux de ces pièces (B, C, B', C') ont été reconnues par M. Casanova, qui les décrit comme suit : « Ce sont des imitations du dinar frappé à Zebid par Ali ibn Mohammed, le dai du Khalife Fatimide d'Égypte al Moustansir billah au Ymen, vers le milieu du XIe siècle de notre ère. (Cf. *Dinars inédits du Yémen*, dans *Revue numismatique*, année 1894, p. 200-220). » M. Casanova insiste sur ce fait que « les dinars en question ont eu une vogue prodigieuse, et ils se sont répandus dans les régions voisines, où ils ont du être pendant très longtemps la monnaie courante », à peu près comme aujourd'hui les thalaris de Marie-Thérèse sur les bords de la mer Rouge.

La dernière pièce d'or est la plus intéressante du lot (photog. A, A'); sur les 2 faces elle porte la figuration d'un cheval (?) à pieds et à queue terminés en trèfle, surmonté d'une silhouette humaine dans une posture de Boudda. J'ai consulté à ce sujet MM. Casanova, Van Berchem, Bartolomeo Lagumine, Sylvain Lévy, Chavannes; seul M. Casanova a pu me donner une réponse, encore qu'un peu vague; il considère ce dinar comme une imitation d'une monnaie hindoue inconnue.

Toutes ces monnaies d'or ont un caractère commun; ce sont des imitations barbares; faut-il admettre que ces imitations de types vraisemblablement très répandus dans l'Océan Indien ont été frappées dans le nord de Madagascar?

A noter que Flacourt mentionne avec éloges les orfèvres de Vohémar (édition de 1658, ch. XI, p. 30 et 31).

Des deux pièces de bronze, l'une, très mal conservée, porte des caractères arabes; il n'est guère possible de la reproduire en photographie et, jusqu'ici elle n'a pas été identifiée.

L'autre est un liard français colonial de Louis XV (identifié au Cabinet des médailles par M. de Villenoisy).

Le bijou d'or dont la photographie est ci-jointe (fig. 1) a été suspendu devant l'appareil au moyen d'un fil de fer; je ne connais pas et je crois pouvoir dire qu'on ne connaît pas aujourd'hui à Madagascar de bijou ou d'objet analogue. Dimension, 32 millimètres de long.

Pour l'histoire des migrations étrangères à Madagascar antérieurement à la venue des Européens il serait d'un grand intérêt d'identifier le bijou ci-joint, et le dinar au cheval supposé hindou.

E.-F. Gautier.

Les divisions du Quaternaire ancien.

A la suite de la note publiée ici-même (*Revue*, 1908, I, p. 305) sur le livre de M. l'abbé Obermaier, nous avons reçu de M. l'abbé Breuil la lettre qui suit :

« Fribourg, le 7 février 1908.

« Je ne connais de d'Acy que ses écrits et sa collection; voici comment je juge l'une et les autres. Sa collection est une véritable *salade*; ce n'est pas votre faute, mais la sienne. J'ai trop fréquenté Saint-Acheul depuis dix ans pour ne pas reconnaître que tous les niveaux sont mélangés chez d'Acy; je me suis formé, au contact des faits, des idées qui coïncident absolument avec celles de d'Ault du Mesnil et de Commont.

« Le tort de d'Acy, en face de de Mortillet, a été de prendre en tout le contre-pied, en poussant l'attaque de ses thèses jusqu'à l'*antithèse* non moins excessive que la thèse. De Mortillet exagérait les différences, d'Acy les niait; en fait il y avait une part d'erreur et de vérité en tous deux : je dirais volontiers que de Mortillet était systématique par amour excessif de la clarté, et que d'Acy était brouillon jusqu'au système, par amour excessif des cas particuliers. J'ai relu récemment les divers écrits de d'Acy sur Chelles et Saint-Acheul : il ne faut pas connaître ces gisements pour ne pas écrire en tête de ses brochures :

esprit brouillon et excessif. Que cela se comprenne et s'excuse en face de Mortillet, d'accord; que tous deux aient rendu des services bons et mauvais, d'accord aussi, mais en bien des cas il les faut renvoyer dos à dos. Relisez par exemple les deux lettres dont Arcelin a donné la publication, de d'Acy et de Chouquet sur Chelles; il n'y a aucun doute que c'est Chouquet (et avec Chouquet Ameghino) qui avait raison contre d'Acy.

« Cela dit, venons-en aux questions de classification. C'est un fait actuellement indéniable qu'il y a, dans le vieux Paléolithique, un grand nombre de stades successifs, *parfaitement continus d'ailleurs*, qui mènent des formes les plus archaïques et frustes du début aux outillages les plus affinés du sommet; dans ces stades, on peut faire des coupures, comme on en fait pour l'âge du bronze et du fer; ces coupures ont, comme toutes les classifications, un côté artificiel, car elles ne tiennent compte que des types dominants, mais elles ont aussi un côté objectif, elles mettent en lumière des différences « globales » incontestables; j'ai souvent causé avec Obermaier des diverses coupures du Paléolithique ancien, et autant que j'ai pu suivre son texte, il ne s'éloigne pas notablement de mes propres opinions.

« Dans la mesure de mes connaissances *anglaises*, les subdivisions de ce Paléolithique ancien se retrouvent de l'autre côté de la Manche, chose toute naturelle, puisque celle-ci n'était pas autre chose qu'un golfe et qu'on pouvait passer à pieds secs de Boulogne à Folkestone; elles se retrouvent *en gros* dans le S. O. de la France, mais avec des variantes, naturellement. Il semble aussi que le N. de l'Afrique ait connu une série plus ou moins parallèle.

« Je n'ose me prononcer sur la Belgique, à cause des pièces anormales et problématiques qui paraissent s'être multipliées, et parce que je n'ai pas vu d'originaux en nombre suffisant.

« Rutot et moi sommes pourtant — à part ces objets litigieux — à peu près d'accord, sauf qu'il appelle Strépyen le vieux Chelléen; Chelléen, le Chelléen supérieur et l'Acheuléen inférieur; Acheuléen, l'Acheuléen final; Eburnéen inférieur, le Moustérien. Reste la question de l'industrie primitive à éclats de taille sans coups de poings.

« En Belgique, c'est ce que Rutot appelle le Mesvinien; il en fait de l'Éolithique, moi non, car c'est du Paléolithique sans coups de poings et généralement sans formes moustériennes retouchées d'une manière très définie et systématique.

« Je ne crois pas qu'on puisse douter qu'en Belgique le *Mesvinien* ne précède la série archéologique des coups de poings. Le même fait semble acquis en Égypte et en Tunisie. En est-il de même à Saint-Acheul? Je crois qu'on ne peut se prononcer définitivement; j'ai recueilli souvent dans les graviers de base des éclats primitifs plus ou moins retouchés; Commont l'a fait aussi, c'est une indication à suivre : souvenez-vous qu'à Taubach, il n'y a guère autre chose avec l'Elephas Antiquus et le Rh. Merckii, et je n'admets pas, comme Penck, que Taubach soit du Moustérien final avec retour de la faune chaude.

« Menton est-il à juxtaposer, je n'ose encore me prononcer; je suis porté à croire à un certain retard de la faune chaude dans les latitudes méridionales; ce retard, M. Boule l'admettrait à condition qu'il soit peu important; je ne

me trouve pas la compétence de dire s'il pourrait même être très important.

« En tous cas mes conclusions sont :

« 1° On peut admettre un âge de la pierre éclatée antérieur ou plus ou moins contemporain des débuts du Chelléen ;

« 2° Il y a certainement des gisements antérieurs à l'Acheuléen supérieur et qui n'ont pas de coup de poing (Micoque inférieur), le travail d'Hauser étant à laisser de côté comme erroné ;

« 3° La série de l'évolution du coup de poing se fait au moins en quatre ou cinq phases à caractères bien différents et sur lesquelles les stratigraphes s'accordent à peu près ;

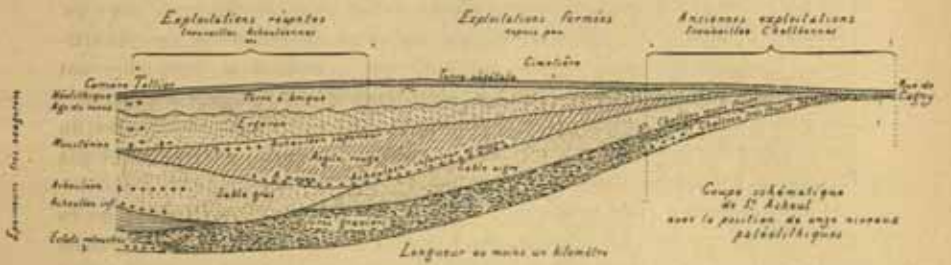

« 4° Les éclats diversement retouchés se trouvent partout, mais ne prennent une allure *franchement* moustérienne que dans l'Acheuléen.

« D'Acy niait mon 3°, de Mortillet mon 4° et mon 1° ; d'Acy niait les différenciations de mon 4°.

« Je crois que vous trouverez dans ces lignes un exposé qui doit se rapprocher passablement de celui d'Obermaier ; je le crois conforme à la réalité. Commont, dans ses études de Saint-Acheul, rend de grands services ; c'est un homme modeste et consciencieux, il s'est formé progressivement et mérite une profonde estime pour ses observations d'une remarquable précision.

« Ci-joint un schèma de la stratigraphie du gisement de Saint-Acheul, actuellement le gisement le plus connu pour la succession des niveaux archéologiques du Paléolithique ancien.

« Je vous prie, cher Monsieur, de croire etc.

« H. Breuil. »

Hépatoscopie babylonienne[1].

Comme le remarque finement M. Jastrow, la divination a été l'équivalent primitif de la médecine préventive ; exercée, comme la médecine magique, par les prêtres, elle a contribué, comme celle-ci, à enseigner aux hommes les pre-

1. Morris Jastrow, *An Omen School Text* (extrait de *Old Testament and semitic Studies* in memory of William Rainey Harper), University of Chicago Press, 1908 ; *The Liver in Babylonian divination*, dans *Medical notes and queries* (Philadelphie), novembre 1907, p. 237-240 ; *The Liver in Antiquity and the beginnings of Anatomy*, dans *University of Pensylvania Medical Bulletin*, janvier 1908, p. 238-245.

miers éléments de l'anatomie. Nous possédons aujourd'hui des fragments considérables d'un traité d'hépatoscopie babylonienne, remontant peut-être à l'an 2000 av. J.-C.; on sait, d'autre part, qu'un modèle étrusque de foie de mouton, découvert à Plaisance et datant de 200 environ av. J.-C., présente des analogies frappantes avec un modèle babylonien qui, trouvé près de Bagdad, a été acquis par le British Museum. Non seulement il a été possible d'établir ainsi une connexion, pour le moins indirecte, entre la science babylonienne et la science étrusque, mais l'étude des textes babyloniens d'hépatoscopie, poursuivie avec persévérance par M. le professeur Jastrow, a prouvé que l'anatomie du foie de mouton avait été poussée très loin dès l'époque d'Hammourabi. Une fois de plus, la science paraît la fille de la religion — une fille pressée, d'ailleurs, et qui n'attend pas la mort de sa mère pour hériter d'elle. L'hépatoscopie est encore pratiquée par plusieurs peuples primitifs, entre autres par les tribus de Bornéo, où l'on se sert, à cet effet, d'un foie de porc, en notant les mêmes particularités qui intéressaient les prêtres babyloniens. Chez des peuples relativement civilisés comme les Babyloniens et les Etrusques, l'hépatoscopie était une survivance, développée, par le sacerdoce, en une pseudo-science. Elle témoigne de l'idée que le foie est le siège de la vie, alors qu'une opinion plus récente place ce siège dans le cœur et une doctrine plus récente encore dans le cerveau. Il est singulier que l'examen du cerveau n'ait jamais donné lieu à des pratiques divinatoires, tandis qu'on trouve, dans l'antiquité gréco-romaine, des indices de divination par le cœur. Mais la phrénologie, fausse science du XVIIIe siècle et qui trouve encore des adeptes aujourd'hui, n'est, en somme, que l'application au cerveau des principes illusoires qui guidaient les devins de la Babylonie, lorsqu'ils cherchaient, dans l'examen d'un foie de mouton, la révélation de qualités secrètes et de faits cachés.

SALOMON REINACH.

La ville de Saint-Ménas.

Dans le désert maréotique, au lieu dit *Karm Aboum* (c'est-à-dire *Abou Ména*) s'étendent les vastes ruines d'un « Lourdes égyptien », ville de basiliques, de monastères et d'auberges élevés autour du tombeau de saint Ménas, d'où les pèlerins emportaient, dans des ampoules estampées au nom du saint, l'eau de sa source miraculeuse. MM. Carl Maria Kaufmann et J. C. Ewald Falls, aidés par une subvention de la ville de Francfort, y ont pratiqué des fouilles de 1905 à 1908. Ils ont déblayé la grande basilique d'Arcadius, la basilique avec crypte de Saint-Ménas, une basilique cémétériale, un baptistère et un vaste établissement de bains adjacent à une autre basilique plus somptueuse. Partout les ampoules de saint Ménas, les inscriptions chrétiennes, les graffites, les *ostraka* ont été recueillis en grand nombre. Une dédicace d'un pèlerin de Smyrne est ainsi conçue : « Prends la belle eau de Ménas et la douleur disparaît. » Les constructions, parmi lesquelles plusieurs caravansérails, datent du Ve au IXe siècle. La plupart des objets recueillis sont destinés au Musée de Francfort[1].

S. R.

1. C. M. Kaufmann, dans la *Gazette de Francfort* du 10 avril 1908. Les pre-

Contre le symbolisme.

Les disciples de Huysmans, avec leur manie un peu morbide et littéraire du symbolisme à tort et à travers, sont en train d'obscurcir et de noyer dans leur galimatias la grande signification plastique des chefs-d'œuvre de nos maîtres français. Je leur répondrai avec M. Brutails : « Le symbolisme a inspiré un petit nombre de dispositions : tel le plan en forme de croix et l'orientation des édifices de façon que le célébrant regarde vers le levant ; telle encore, dans certains cas, *peut-être* — et pour ma part je soulignerai deux fois ce *peut-être* — la brisure de l'axe qui se produit souvent au même point, savoir à la naissance du chevet, en souvenir du Christ expirant qui incline la tête. Mais c'est une étrange erreur de ne voir dans cette architecture du moyen âge, tout imprégnée de raisonnement sain, qu'un rêve éclos dans la fièvre du mysticisme. On a cherché dans certains tracés une combinaison de lignes ou de nombres, une intention symbolique — et on l'a trouvée, car on trouve du symbolisme partout où on le cherche : ces combinaisons sont en réalité des formules mnémotechniques, destinées à fixer des proportions que l'on jugeait utiles à la solidité ou convenables à l'élégance des édifices.

Oui, autant qu'une œuvre de foi, les cathédrales furent une œuvre de claire et saine raison. L'histoire de l'architecture au moyen âge, disait Quicherat, n'est que l'histoire de la lutte des architectes contre la poussée et la pesanteur des voûtes : du jour où la croisée d'ogives fut inventée, un organisme nouveau était né, d'une souplesse admirable ; qui permit à l'édifice, où tout le peuple chrétien devait pouvoir s'assembler, de s'élargir et de monter dans l'espace, vers le ciel. Et quand je vois des exégètes modernes, rééditant les rêveries et les divagations des scolastiques attardés et des symbolistes excités, écrire des couplets comme celui-ci que je trouve dans un journal du matin : « Le toit est l'emblème de la charité ; les tuiles destinées à abriter le temple des pluies, sont les soldats qui protègent l'Eglise contre les entreprises des païens ; les pierres des murailles, soudées entre elles, certifient, d'après saint Nil, l'Union des âmes, et suivant Hugues de Saint-Victor, le mélange des laïques et des clercs qui constituent la société chrétienne, qui sont, dit-il, les deux flancs d'un même corps », je ne puis me défendre de quelque agacement.

A raisonner de la sorte, on pourrait tirer des conclusions non moins mystiques de la construction du plus infâme lupanar. Est-ce que le mortier par hasard n'y sert pas aussi « à unir les pierres comme la charité les âmes », et pendant que vous êtes, pourquoi ne pas dire aussi comme... la passion les corps ?... Physique, disait Newton, physique, défie-toi de la métaphysique ! Artistes, mes amis, gardez-vous des littérateurs ! Ils vous prêtent généreusement beaucoup de sottises, et de notre temps, ils vous en ont fait faire quelques-unes.

André Michel[1].

miers résultats de ces fouilles sont déjà consignés dans la 3e édition de l'*Egypte* de Baedeker, 1908, p. 26.

1. *Journal des Débats*, 7 avril 1908.

Collections américaines.

Sans faire tort à Washington, il faut avouer que si l'on aime les copies bien faites, c'est à New-York qu'on les doit chercher. C'est à New-York, dans la 5e avenue, que vous rencontrerez le plus grand nombre de palais de la Renaissance française et italienne et que vous trouverez dans chacun d'eux le plus de soin, de conscience et de perfection. Ici, c'est Venise. Là, c'est Chenonceaux, Azay ou Blois. Comme les marchands d'antiquités ne sont pas loin, les tapisseries, les meubles, les tableaux n'ont pas de peine à être admirables. Un train royal, des laquais somptueux, un raffinement quintessencié dans le service et dans la table complètent cette résurrection de la vie de château. Mais, faut-il l'avouer? si accompli que paraisse chaque détail, l'ensemble est d'une froideur navrante.

C'est l'histoire des contes de fées. La jeune princesse, à sa naissance, a été comblée de tous les dons de l'esprit, du cœur et de la fortune. Mais une méchante magicienne lui a jeté un sort qui gâte tout le reste. A ces palais de New-York, ce qui manque, c'est le cadre. A cinquante mètres du *Subway* et de l'*Elevated*, à cinq cents mètres des bâtisses igcominieuses qui longent cette fastueuse arête qu'est la 5e avenue, on n'est pas prêt à admirer Chenonceaux. L'art de la Renaissance n'est pas mobilisable comme un corps d'armée. Il forme un tout. Il n'est pas à sa place partout. Ici, il est perdu, et les châteaux déracinés ont l'air d'avoir le spleen, sous l'œil protecteur du *policeman* monté qui remplace les hommes d'armes d'autrefois.

Cela dit, il faut rendre hommage au goût qui a réuni quelques-unes des collections qu'il m'a été donné de visiter. Je ne crois pas qu'il en faille attribuer le mérite au hasard ou à de bons conseils. Car il est aisé de discerner des degrés dans la pureté des choix. Chez certaines personnes, vous saisissez d'un coup d'œil des contrastes ahurissants. J'ai vu des tableaux merveilleux — on comprendra que je ne précise point — dans des salons dont la décoration faisait songer à un foyer de théâtre ou à un *hall* d'hôtel. Il est donc juste, lorsqu'on rencontre un réel accord entre les œuvres d'art et le milieu, d'en laisser l'honneur aux propriétaires. Plusieurs d'entre eux, élevés dans la familiarité du beau, sont réellement des connaisseurs. Ils peuvent raisonner la mode qui les oblige à être des Mécènes. Ils ne sont pas la proie de marchands sans conscience. Ils n'achètent pas pour acheter, mais parce qu'ils aiment ce qu'ils achètent. Et toutes réserves faites sur la discordance irréductible de leur ville et de leurs palais, on ne peut nier qu'à coups de millions ils ont su rassembler autour d'eux, en un ordre élégant et sûr, des merveilles dignes des musées.

Que des Américains cultivés et lettrés puissent, en ces matières, atteindre à la perfection, c'est ce que prouve un exemple, unique il est vrai, mais singulièrement frappant, que j'ai rencontré à Boston. Au sud de la ville, sur de vastes terrains encore inhabités, à cinq cents mètres au delà du nouveau musée des Beaux-Arts, une grande maison de style vénitien et de lignes très simples se dresse solitaire. A la porte, deux lions rappellent les gloires de la cité des doges. On entre et au lieu du champ de neige traversé, l'instant d'avant, on aperçoit une cour intérieure toute fleurie, dont l'atmosphère attiédie, en plein

contraste avec le rude climat du Massachusetts, semble échauffée de très loin par les rayons d'un soleil italien; une fontaine vénitienne, des statues, des sarcophages qu'on n'a le temps que d'entrevoir. Car la créatrice de cette évocation, Mme J. Gardner, vous attend et veut elle-même tout montrer à ses hôtes. C'est elle qui a fait le plan de cette maison, et qui un à un a rapporté, pour les y encadrer, des colonnades, des balcons, des mosaïques de la Ca Doro et de la villa Livia.

Au premier, deux salles seulement, mais parfaites. L'une est consacrée aux Flamands et aux Hollandais : Rubens, Rembrandt, Van Dyck y sont représentés par une dizaine d'œuvres toutes de premier ordre. L'autre est la salle de Raphaël, avec, en outre, un Mantegna et un Botticelli. Au second, salle du Véronèse et salle du Titien : c'est là qu'est l'*Enlèvement d'Europe* que Rubens appelait le meilleur tableau du monde. Un buste en bronze par Benvenuto est la plus admirable chose que j'aie jamais vue. Au troisième, une grande galerie de primitifs. Je ne mentionne que pour mémoire les Velasquez, un autre Botticelli, un Pourbus, un Van der Meer, un Antonis Moor, un Tintoret, sans compter les tableaux modernes. C'est un véritable éblouissement.

Chacun de ces chefs-d'œuvre, et c'est sur quoi j'insiste, est mis en valeur avec un art consommé. Les boiseries, les tapisseries — il en est trois ou quatre, des gothiques surtout, qui sont incomparables — font ressortir les tableaux dans le cadre qui leur convient. La salle hollandaise, avec ses étoffes anciennes achetées une à une, patiemment clouées les unes à côté des autres jusqu'à couvrir tout le mur, avec son plafond d'un ton si chaud et si discret, est d'une tonalité délicieuse. Une autre salle est tapissée de cuirs espagnols de toute beauté. On se demande comment, en moins de vingt années, une collection de cette ampleur, dont la valeur marchande, si énorme soit-elle, est peu de chose en regard de son prix artistique, où tout se complète et se fond, a pu être rassemblée dans ce coin d'Amérique : l'intelligence la plus clairvoyante, servie par la volonté la plus tenace, a obtenu ce résultat.

Et voilà qui répond à l'ironie facile dont l'Europe, à la façon des vieilles gens, se plaît à accabler la jeune Amérique. Les fautes de goût sont nombreuses. Mais quoi de plus naturel ? Les citoyens des États-Unis n'ont pas achevé leur éducation artistique, et ils la feront à coup sûr, puisque certains d'entre eux déjà sont arrivés à une pleine maîtrise. La maison de Mme Gardner, dans sa rare perfection, leur offre un modèle accompli, dont il leur sera loisible de s'inspirer.

(*Le Temps.*) ANDRÉ TARDIEU.

Un nouveau Grünewald.

M. Conrad Lange, professeur à Tubingen, a découvert un tableau inconnu de Grünewald, peint vers 1529, dans l'église de Stuppach près de Mergentheim. Il a publié à ce sujet une longue étude dans le *Jahrbuch* des collections prussiennes de 1908. Une photographie du tableau peut être acquise de M. Holl, photographe à Mergentheim.

S. R.

Smertullos, Ro-smerta.

Dans l'Enlèvement des vaches de Cooley, *Táin bó Cúailngi* (*Lebor na hUidre*, p. 74, col. 1), la déesse Morrigan vient offrir son amour à Cûchulainn, fils du dieu suprême Lug et de Dechtire, sœur de Conchobar, roi d'Ulster. Cûchulainn, alors âgé de dix-sept ans, tient seul tête à une armée d'environ cinquante mille hommes qui envahit l'Ulster. Il repousse les avances de Morrigan, qui lui annonce qu'elle se vengera de plusieurs façons.

Une de ces vengeances consistera à venir sous forme d'anguille s'enrouler autour des pieds de Cûchulainn pendant un combat singulier qu'il livrera à un guerrier redoutable.

Ce guerrier fut un certain Loch qui d'abord avait refusé d'aller se battre avec un jeune homme sans barbe. Mais on persuada à Cûchulainn de se mettre une barbe fausse, *ulcha smerthain* ou *smertha*[1]. *Ulcha* veut dire « barbe »; *smertha* paraît signifier « collée »: c'est le participe passé passif d'un verbe *sméraim* « j'enduis »; *smerthain* dans le *Lebor na hUidre* est un dérivé de *smertha*.

Tandis que les deux guerriers luttaient l'un contre l'autre dans un gué, Morrigan vint, comme elle l'avait annoncé, s'enrouler autour des pieds de Cûchulainn; mais celui-ci, se redressant, frappa l'anguille, en sorte qu'il fit deux morceaux de chacune de ses côtes. C'est ce qui est représenté par le monument du musée de Cluny qui porte le numéro 3026 *c* 4. *Corpus inscriptionum latinarum*, tome XIII, p. 467. La légende est SMERT[VLL]OS, et le sujet est, comme l'a écrit M. Hirschfeld : *vir barbatus clavam contra serpentem tollens*. La barbe de l'homme explique le mot *smertullos*, dérivé du participe passé gaulois *smertos* dont *smertha* = *smertios* est la forme irlandaise. *Smertullos* est un diminutif, justifié par la jeunesse et par la petite taille du héros qui alors n'aurait eu que dix-sept ans.

Dans le monument de Kernuz, c'est un enfant à côté du dieu Lug, son père, représenté avec les attributs de Mercure-Hermès. Dans d'autres monuments, l'influence de Maia, parèdre de Mercure, a fait transformer le jeune héros en une femme sous le nom de *Ro-smerta*, qui appliqué à une femme est absurde. Mais les sculpteurs en ignoraient le sens. Dans *Ro-smerta*, *ro* est une particule augmentative.

H. d'Arbois de Jubainville.

L'affaire de Nippur.

Un comité d'orientalistes, chargés par l'Université de Pensylvanie d'examiner les griefs formulés contre M. Hilprecht à propos des fouilles de Nippur, a renvoyé ce savant des fins de l'accusation (*The Nation*, 1903, I, p. 425-427). M. Hilprecht a soutenu qu'il n'avait nulle part, dans ses publications, affirmé avoir *découvert* les précieuses tablettes qu'on sait maintenant avoir été *achetées*

1. *Smertha* est la leçon du Livre de Leinster, édition Windisch, p. 309, l. 2275. Suivant le *Lebor na hUidre* cette barbe était une poignée de gazon sur laquelle Cûchulainn avait chanté des paroles magiques.

par lui. Mais comme, jusqu'à la dénonciation de M. Peters, tout le monde admettait que les tablettes en question provenaient bien des fouilles de M. Hilprecht à Nippur, on voit que les choses n'avaient pas été présentées au public avec toute la franchise désirable. « Nous croyons, écrit un assyriologue dans *The Nation*, que le professeur Hilprecht a volontairement défiguré beaucoup de faits concernant la quatrième expédition à Nippur... Mais cela ne diminue pas la valeur de la grande quantité de tablettes qui sont vraiment sorties de Nippur et ont enrichi l'Université de Pensylvanie ». La question de savoir s'il y avait vraiment une « bibliothèque » à Nippur ne pourra être tranchée que par des recherches ultérieures.

S. R.

L'enlèvement du taureau divin.

L'établissement des Germains en Grande Bretagne et dans la partie de l'Europe occidentale où est aujourd'hui la France date de la première moitié du ve siècle; c'est alors que le Moyen-Age y a commencé. En Irlande, le début de l'invasion germanique et du Moyen-Age date seulement de l'année 795.

Au vn^e^ siècle, l'Irlande était encore dans la période de l'antiquité celtique. C'est alors que pour la première fois fut mis par écrit l'*Enlèvement du taureau divin et des vaches de Cooley*, dont une traduction de l'irlandais en français vient d'être commencée par M. d'Arbois de Jubainville; la première livraison est en vente à Paris, librairie Champion, 4, quai Malaquais. C'est une composition mythologique, d'abord conservée oralement par la corporation des *filid*, et qui a été écrite au vn^e^ siècle sous la direction du chef de cette corporation. Plusieurs manuscrits nous ont conservé cette œuvre épique. Le plus ancien remonte à l'année 1100 ou environ, mais le commencement et la fin y manquent; c'est le *Lebor na hUidre*. Vient ensuite le *Livre de Leinster*, écrit vers 1150. Le commencement et la fin s'y trouvent : il a été la base d'une édition publiée en 1904 par M. Windisch à Leipzig et où le texte irlandais est accompagné d'une traduction allemande et de nombreuses notes. Malheureusement l'auteur de la copie contenue dans le *Livre de Leinster* a supprimé les passages qui, par trop païens, choquaient le plus ses sentiments chrétiens. M. d'Arbois de Jubainville a, dans sa traduction, rétabli ces passages d'après le *Lebor na hUidre*. Ce sont les plus intéressants pour l'étude de la mythologie celtique, telle qu'elle était enseignée par les druides en Irlande comme en Grande-Bretagne et sur le continent.

B. C.

Le Musée Ashmoléen d'Oxford (1907).

La date la plus précise que l'on eût encore obtenue pour le *moyen-minoen* de Crète, caractérisé par la céramique polychrome de beau style, résulte de la découverte d'une tombe intacte de la XIIe dynastie faite à Abydos (Égypte) par le professeur J. Garstang. Ce tombeau contenait, avec une riche série de faïences et d'autres objets égyptiens de cette période, trois cylindres aux noms de Senusert

(Sesostris) III et Amenemhat III, dont les règnes appartiennent à la fin de la XIIe dynastie. Mais la trouvaille la plus remarquable fut celle des restes d'un vase crétois importé, avec décoration polychrome caractéristique de la fin de la troisième phase du moyen-minoen. On voit ainsi que cette période coïncide avec celle de la fin de la XIIe dynastie. Le vase et les autres objets de la tombe d'Abydos sont entrés au Musée Ashmoléen, qui a encore acquis, grâce à M. le professeur J. L. Myres, une série de statuettes en terre cuite votives provenant des dépôts de Petsofà près de Palaikastro.

Le Musée s'est enrichi d'un guerrier de bronze trouvé à Dodone, au dos duquel on lit la dédicace archaïque : NIKIAΣ MANEΘEKEN (vers 520). Parmi les vases récemment acquis, il en est un, à figures rouges, sur lequel est représenté un atelier de céramique ; dans un coin est assis un artiste occupé à peindre un cratère; des vases divers et une boîte de pinceaux sont suspendus aux murs.

S. R.

Tabous et totems.

Sous ce titre « Les Responsabilités de la Sorbonne », M. Pierre Albertin, dans le *Gaulois* du 19 avril 1908, fait le procès de notre Faculté des Lettres, où les notions subversives du *tabou* et du *totem* ont enfin trouvé des exégètes et un public. Il est très honorable d'être l'objet de certaines attaques ; l'émotion d'une certaine presse est légitime, quoique tardive. Prenons-en note : c'est une date à retenir. Voici le début de l'article :

Entrons-y [à la Sorbonne] et suivons un de ces jeunes étudiants de lettres qui seront demain, au lycée, les professeurs de nos fils. On y explique le *totem*. Le *totem*, c'est un animal dans lequel certains clans humains primitifs reconnaissaient et adoraient, paraît-il, leur premier père et leur Dieu. Je ne sais s'il en est question dans la dernière édition du Larousse. Mais il figurera sûrement dans la prochaine. Les sociologues de Sorbonne l'ont mis à la mode, et ce n'est que gratitude de leur part; car, sans former un clan (tout au moins primitif), eux-mêmes ne seraient rien sans le *totem*. Ils en tirent leur chair et leur sang. Si vous leur ôtez leur *totem*, ils rentrent incontinent dans le néant d'où ils sortirent, voici peu d'années, sous la forme de chaires inscrites au budget. Leur *totem* n'est d'ailleurs pas la grenouille ou la chouette devant laquelle se prosternent telles peuplades du Pacifique. C'est, si vous voulez... vous et moi.

Nous avons, vous et moi, une morale commune, des usages communs par où il nous est possible de former société. Il nous est peu naturel de douter que les règles de mœurs sur lesquelles nous nous accordons et dont la méconnaissance pratique romprait à des degrés divers nos liens avec nos semblables, soient fondées en raison, se justifient par des motifs intelligibles, peut-être pas très difficiles à trouver quand on les cherche. C'est que nous ne sommes pas sociologues! Ainsi, connaissez-vous ce que vous faites quand vous tirez un coup de chapeau dans la rue? Vous ne le soupçonnez pas. Le sociologue le sait. Il sait que votre geste n'est que la répétition mécanique du geste ancestral de l'anthropoïde qui rassurait les gens en élevant en l'air ses mains désarmées. Il sait cela, le sociologue de Sorbonne. Et, intérieurement, il en sourit de dédain; car nous ne portons plus, Dieu merci! le couteau de silex de nos premiers pères. Il ne

dépend pas de lui que des rites aussi dénués de raison s'accomplissent encore. Pour la raison, ils valent exactement le *totem*, ils sont au niveau du *totem*. Il est vrai qu'ils maintiennent entre hommes ignorants le lien d'une superstition commune. Mais c'est le sociologue de Sorbonne qui a découvert ce *totem*-là. C'est par où il est sociologue et vous ne l'êtes point[1].

Va pour la genèse sociologique du coup de chapeau, encore qu'un chapeau puisse à la rigueur servir d'arme! Mais notre sociologue est un esprit terriblement fort. Ce qu'il sait du coup de chapeau, il le sait de toutes nos maximes de conduite, et non pas seulement de celles qui nous recommandent de céder le pas, de baiser la main, ou de ne pas cracher par terre, mais de celles aussi qui montrent dans l'autorité paternelle le principe de la famille, dans la famille la base de la société, dans le lien conjugal une réalité supérieure à la libre fantaisie des contractants, dans l'inceste un crime, dans la propriété individuelle une nécessité sociale, dans la patrie un objet sacré de valeur politiquement incommensurable à la valeur de l'individu. Les philosophes grecs, les jurisconsultes de Rome, les théologiens et moralistes chrétiens ont à l'envi présenté ces croyances comme l'expression de la raison et ces institutions comme commandées par la nature humaine. Éloquents peut-être, ils n'étaient pas documentés. Ils ne connaissaient pas les Iroquois, les Kirghiz, les Touaregs, les Peaux-Rouges, les Ossètes, les Berbères, les Yakoutes et les Kamstchadales. Ils ne pouvaient donc se comprendre eux-mêmes. Les maximes morales, politiques, sociales, religieuses dont ils s'imaginaient connaître le fondement sont des espèces de réflexes psychologiques, héritage de quelques gestes répétés pendant des siècles et des siècles par l'humanité préhistorique et qui avaient un tout autre sens, quand ils en avaient un, ce qui n'était pas toujours.

Le sens perdu, le geste demeure. Et l'empire qu'il garde sur notre conscience n'est que l'écho de l'entêtement avec lequel nos lointains ancêtres le répétaient. En un mot, la morale et les sentiments d'un honnête homme « né chrétien et Français » se réduisent à un fétichisme plus ou moins enjolivé. Nous en sommes au *totem*. Et le sociologue de Sorbonne est venu pour l'exorciser[1].

Flatté d'une connaissance qui le grandit au-dessus de ses père et mère, notre étudiant attend le maître à la sortie du cours et lui avoue qu'il voudrait bien travailler au progrès de la sociologie : « Mon ami, lui répond le grand savant, nous sommes à peine à l'ombre de la science; les résultats sont loin de nous. Une heure de synthèse suppose des siècles d'analyse. Faites des monographies. Aujourd'hui, il ne s'écrit plus que des monographies sur des sujets très spéciaux et limités ou des phrases toutes faites. Que diriez-vous d'une étude sur les anciennes formes du mariage chez les Fuégiens, ou sur les formes rituelles du sacrifice chez les Lapons? Une matière plus moderne a-t-elle pour vous plus d'attraits? Ces jeunes gens ont tous le démon du journalisme! Faites donc une enquête sur l'évolution de la boucherie à Paris au dix-neuvième siècle. Oh! je sais bien que la modestie de ces sujets humilie les ambitions de la jeunesse. Mais nous apportons les premières pierres de l'édifice. Quand on aura entassé un nombre suffisant de monographies, quand les *Archives sociologiques*, de huit volumes qu'elles comptent aujourd'hui, se seront élevées à dix mille, à vingt mille peut-être, alors, compulsant, confrontant, comparant les données de cette investigation anthropologique universelle dans le temps et dans l'espace, les sociologues de l'avenir seront à même de donner une signification positive et

1. L'auteur de l'article confond *totem* et *tabou*; mais peu importe.

scientifique à ces mots de société, de patrie, de famille, de morale, de religion, de nature humaine qui ne correspondent, dans l'esprit de nos contemporains, qu'à des imaginations mythologiques... »

Le Manuscrit des Grandes Chroniques à Saint-Pétersbourg.

Dans une très intéressante notice, qui fait partie des *Mélanges Godefroy Kurth*, M. Alphonse Bayot a reconstitué l'histoire de l'admirable manuscrit, peut-être enluminé par S. Marmion, que j'eus la bonne fortune de découvrir à Saint-Pétersbourg et dont j'ai publié les illustrations dans un volume des *Monuments Piot* (t. XI, 1904). Tout ce que je savais alors, c'est que le manuscrit offert par Guillaume Fillastre à Philippe le Bon avait passé par la collection du comte F. Potocki avant d'être acquis par le gouvernement russe. M. Bayot a démontré qu'il figure dans le catalogue des manuscrits de Bruxelles dressé en 1746 par Achille Godefroy, garde des archives de Lille, à la suite de la conquête de la Belgique par le maréchal de Saxe. Il était déjà à Bruxelles en 1639, témoin une note du conservateur de la Bibliothèque de Bourgogne, Aubert le Mire, inscrite sur la garde du livre. M. Bayot se demande si cette notice m'a échappé, ou si on l'a fait disparaître depuis 1746; je n'en sais rien, car, absorbé par l'étude des miniatures, je n'ai pu, à Saint-Pétersbourg, regarder que très rapidement le texte. Toujours est-il que l'on peut suivre la trace du manuscrit à travers les inventaires des collections bourguignonnes, depuis la mort de Philippe le Bon. En 1748, un bibliophile fripon, Courchetet d'Esnans, conseiller au parlement de Besançon, se rendit à Bruxelles; le bibliothécaire d'alors, baron de Lados, lui confia les clefs du dépôt et un pillage systématique commença. « Les plus beaux manuscrits et les plus intéressants disparurent par ses soins. La plupart furent dirigés sur la Bibliothèque du Roi à Paris. Une quarantaine au moins passèrent au comte d'Argenson, ministre de la guerre, le protecteur de Courchetet; ils furent recueillis plus tard par son neveu, le célèbre marquis de Paulmy; c'est ainsi qu'il se retrouvent aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal. Enfin quelques autres furent dispersés on ne sait où ». Parmi ces derniers était le manuscrit des Grandes Chroniques qui passa, nul ne sait comment, aux mains du comte Potocki. En 1770, quand la bibliothèque du Roi restitua au gouvernement des Pays-Bas la plupart des livres volés par Courchetet, le beau manuscrit donné par Fillastre à Philippe le Bon n'y était plus.

SALOMON REINACH.

La cherté des livres.

Protester contre la cherté des livres utiles — car on peut vendre à n'importe quel prix la littérature fantaisiste ou licencieuse — est un devoir strict pour les écrivains et, en particulier, pour les journalistes. Je l'ai fait cent fois ici même et ne cesserai pas de le faire. Mais ce qui vient de se passer à Londres indique qu'il faut procéder avec prudence et ne pas user d'expressions trop vives. J'emprunte ces lignes au *Temps* du 10 mai 1908 :

« Hier s'est terminé à Londres un intéressant procès en diffamation intenté par

M. Murray, l'éditeur bien connu, contre le *Times*, à propos de la publication des *Lettres* de la reine Victoria. L'ouvrage, en trois volumes, fut édité par M. Murray et vendu au public au prix de trois guinées, soit 78 fr. 75. Le *Times* fit paraître alors une lettre signée *Artifex*, dans laquelle il prouvait, avec des chiffres, que cette somme dépassait de beaucoup les frais occasionnés par la publication du livre. « L'éditeur, disait-il, a donc exploité la grande per- « sonnalité de la reine Victoria pour son propre intérêt... C'est là une simple « volerie (*simple extorsion*[1]). » M. Murray, se trouvant diffamé par cette lettre, a poursuivi le journal. L'éditeur a fait connaître la nature de l'arrangement conclu avec les mandataires du roi Édouard VII. Il a montré que les chiffres dont s'était servi le *Times* étaient inexacts et que les frais de la publication avaient été beaucoup plus élevés que le journal ne le supposait. Le *Times* a été condamné à 189.500 fr. de dommages-intérêts. »

La « Beilage » de l' « Allgemeine Zeitung ».

La bibliographie archéologique et philologique doit noter avec regret la disparition, à partir du 1er avril 1908, de cette *Beilage* ou supplément littéraire de l'*Allgemeine Zeitung* de Munich (autrefois d'Augsbourg), qui, pendant tout le XIXe siècle, a publié une longue série de travaux de vulgarisation, dus aux spécialistes les plus éminents de l'Allemagne. L'archéologie et l'histoire de l'art, depuis une vingtaine d'années surtout, y ont été représentées par des mémoires d'une haute valeur; peut-être se trouvera-t-il quelque éditeur entreprenant pour réimprimer ceux qui offrent un intérêt durable et donner la liste et l'analyse sommaire de ceux qu'il faudra chercher dans la collection[2].

S. R.

Le papyrus d'Éléphantine.

Alors que les textes déchiffrés sur les papyrus araméens d'Éléphantine ont paru démontrer, aux yeux de divers savants, que la législation contenue dans le Pentateuque était tardive, M. Joseph Halévy en tire une conclusion tout opposée (*Revue sémitique*, 1908, p. 238 et suiv.). « Les Juifs d'Éléphantine sont fermement attachés au culte de Jahwé, et quand l'édifice où ce culte était pratiqué depuis plus de 150 ans fut détruit, ils comptent sur le concours du grand-prêtre de Jérusalem pour le restaurer... Il ne leur vient pas à l'idée que le pontife de Jahwè puisse trouver illicite l'existence d'un temple juif hors de Palestine ou suspecter leurs rites sacrificiels d'un manque d'orthodoxie. La légitimité du temple se conçoit facilement. Aucune loi du Pentateuque ne défend d'élever un temple pour des Juifs établis et formant communauté à l'étranger. Par contre, les prescriptions rituelles extrêmement compliquées ne peuvent être dûment observées sans une étude persévérante du code sacerdotal qui faisait autorité à Jérusalem. Les prêtres juifs d'Éléphantine suivaient donc religieusement ces prescriptions depuis l'époque égyptienne, 50 ou 60 ans au moins avant Cyrus

1. La traduction française est inexacte. — S. R.
2. Un intéressant article sur l'histoire de la *Beilage* a paru dans la *Gazette de Francfort* du 4 avril 1908. — L'*Allgemeine Zeitung* ne disparaît pas, mais devient une revue politique hebdomadaire.

et plus de 100 ans avant Ezra. Le résultat est clair. Le code sacerdotal, qui n'est autre que le Lévitique — le Deutéronome ne traite presque pas des minuties sacrificielles — a été apporté à Éléphantine par les prêtres fugitifs lors de la destruction de Jérusalem. La composition du Lévitique est forcément antérieure à l'exil et par là la thèse grafienne qui la déclare post-exilique s'écroule à fond. » M. Halévy va plus loin encore et conclut que « le Pentateuque tout entier » a été apporté à Éléphantine « par les premiers émigrants, au moins lors de la destruction du temple de Jérusalem par Nabuchodonosor en 624 » (p. 240). Cette conclusion est exorbitante; mais la haute antiquité des *éléments* du Pentateuque ne devrait faire doute pour personne et il est toujours utile de l'affirmer à nouveau.

S. R.

La Saalburg.

J'ai sous les yeux le fascicule 14-15 (22 mars 1908) d'une petite revue intitulée *Die Saalburg*, organe de l'association des « amis de la Saalburg ». On y trouve non seulement des notes sur les établissements préhistoriques, celtiques et romains de la région de Taunus, mais des analyses de conférences archéologiques sur l'artillerie des anciens, Bibracte, l'Acropole d'Athènes, les horloges des Grecs et des Romains, Cnossos, etc. J'ai déjà si souvent protesté contre la création de nouveaux périodiques que je ne trouve plus rien à dire là-dessus et me contente, puisque je l'ai reçue, d'annoncer *la Saalburg*.

S. R.

— M. Henry Thédenat, membre de l'Institut, publie une quatrième édition, *mise au courant des dernières fouilles*, de son livre excellent, *Le forum romain et les forums impériaux* (in-12, Paris, Hachette, 1908). Il n'y a plus à faire l'éloge de cet ouvrage, dont trois éditions se sont succédé en peu d'années. Nous nous bornerons à signaler quelques-unes des données nouvelles que contient cette quatrième édition. — P. 61-64, on trouvera un rapide aperçu des travaux qui ont été exécutés au forum depuis 1903, et de leurs résultats, ainsi que la liste des principaux écrits auxquels ont donné lieu ces recherches. — P. 268-269. Description et emplacement précis du Lacus Curtius, qui a été retrouvé par M. Boni en 1904 (plan II). C'est près de ce lac qu'a aussi été découverte, dans la même fouille, a base de la statue équestre de Domitien avec les vases archaïques qui avaient été enfouis dans ses fondations (p. 166, plan II). — P. 198-203. Il a été tenu compte, pour le chapitre V, consacré au Forum de Trajan, des fouilles que M. Boni a faites en 1906 autour de la colonne Trajane et qui ont démontré que celle-ci avait été dressée sur l'emplacement d'une ancienne rue qui, passant entre le Quirinal et le Capitole, réunissait au Champs de Mars le Forum romain (plan III). Elle n'occupe donc pas, comme on l'avait cru d'après l'inscription gravée sur sa base, l'emplacement précis d'une colline dont la hauteur aurait été égale à celle du fût de la colonne triomphale. Selon M. Thédenat, ce qu'a voulu dire le rédacteur de l'inscription, c'est que le sommet de la colonne atteignait la hauteur du point le plus élevé de tout le terrain que l'on a fait disparaître pour créer le Forum

de Trajan. Ce point le plus élevé était l'extrémité occidentale du mont Quirinal qui a été entaillée pour faire place à l'hémicycle nord du Forum de Trajan. Cette ingénieuse interprétation du texte épigraphique paraît offrir une grande vraisemblance. Les services que cette quatrième édition va rendre à tous les visiteurs des ruines de Rome en nécessiteront bientôt une cinquième, à laquelle l'auteur ne manquera pas d'apporter les mêmes soins, pour qu'elle suive d'aussi près le mouvement des découvertes que fait la pioche et des discussions que celles-ci provoquent parmi les érudits. G. P.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er mai 1908 : *Les Salons de 1908* (1er article), par M. André Beaunier. — *Le Médailleur « à l'Amour captif »*, par M. Jean de Foville. — *Peintres-graveurs contemporains. — L.-A. Lepère*, par M. Roger Marx. — *Un Saint-Sépulcre démembré*, par M. Denis Roche. — *Courbet, graveur et illustrateur*, par M. Théodore Duret. — Correspondance de Vienne : *Les Artistes polonais de la Société « Sztuka » au « Hagenbund »*, par M. William Ritter. — Cinq gravures hors texte : *L'Eternel Printemps* (fragment), par M. Maurice Denis (Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts) : héliogravure. — *Au pays de la mer : Douleur*, par M. Charles Cottet (Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts) : héliogravure. — *Médailles*, par Melioli ou attribuées à Melioli : héliogravure. — *La petite mare*, eau-forte originale de M. L.-A. Lepère. — *Grandes nuées orageuses*, par M. L.-A. Lepère : photogravure. — 35 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er juin 1908 : *L'Exposition de dessins et d'eaux-fortes de Rembrandt à la Bibliothèque Nationale*, par M. François-L. Bruel. — *Les Salons de 1908* (2e article), par M. André Beaunier. — *Peintres-graveurs contemporains. — L.-A. Lepère* (3e article), par M. Roger Marx. — Chronique musicale. — Académie Nationale de musique : *Hippolyte et Aricie*, de Rameau, par M. Louis Laloy. — Bibliographie : *La Collection Cheramy* (J. Meier-Graefe et E. Klossowski), par M. A. M. — Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le premier semestre de l'année 1908, par M. Auguste Marguillier. — Quatre gravures hors texte : *Les Travailleurs de la vigne*, dessin à la plume et au lavis, par Rembrandt (collection de M. Fairfax Murray) : héliotypie. — *Vue panoramique*, dessin à la plume et au lavis, par Rembrandt (collection de M. Henri Pereire) : héliotypie. — *Au pays de la mer : Douleur* (fragment) : eau-forte de M. Charles Cottet d'après son tableau (Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts). — *Le Boulevard près la porte Saint-Denis*, gravure originale sur bois de M. L.-A. Lepère (fragment). — 24 illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 juin 1908 — Texte : *Le Trésor de Zagazig* (I), par M. G. Maspero. — *Les Salons de 1908 : L'Architecture*, par M. Henri Clouzot. — *La Peinture* (II), par M. Raymond Bouyer. — *La Sculpture*, par M. Raymond Bouyer. — *Les Arts décoratifs*, par M. Henry Havard. — « *Le Repos,* » *gravure originale de*

M. Auguste Fabre, par M. E. D. — *Un portrait authentique de François Clouet au musée du Louvre*, par M. Paul Cornu. — *L'Ecole de Nancy et son exposition au palais de Rohan, à Strasbourg*, par M. Gustave Varenne. — *Correspondance de Munich : Albert von Keller*, par M. Marcel Montandon. — *Bibliographie*. — *Tables semestrielles*. — Gravures hors texte. — *La Musique*, peinture de M. Jean-Paul Laurens, photogravure. — *Le Réveil de Diane*, peinture de M. Antonin Mercié, héliogravure. — *La Nuit*, statue en marbre de M. Sicard, photogravure. — *Le Repos*, gravure originale de M. Auguste Fabre. — *Portrait de P. Quttius*, peinture de François Clouet (musée du Louvre), héliogravure. — *Portrait de Charles IX, roi de France*, peinture de François Clouet (Vienne, Musée impérial), photogravure. — *Portrait de Mme von K...*, peinture de M. Albert von Keller, photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— Vient de paraître le 41e fascicule (Radius-sacrificium) du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. E. Saglio et Ed. Pottier. Nous remarquons les articles suivants : *Regio* (Thédenat), *Regnum*, *Rex* (Fustel de Coulanges), *Religio* (Toutain), *Res* (Beauchet), *Revocatio* (Cuq), *Rhyton* (Pottier), *Ritus* (Toutain), *Romanorum respublica* (Fustel de Coulanges), *Roma* (Maynial), *Romulus et Remus* (Hild), *Rustica res* (Sorlin-Dorigny. Cet article de 28 pages est toute une histoire de l'agriculture antique), *Sabazius* (Cumont), *Saccharon* (Maurice Besnier), *Sacerdos* (Victor Chapot), *Sacra* (Toutain), *Sacramentum* (Cuq), *Sacrificium* (20 pages et cette livraison ne contient pas la fin de l'article, un vrai traité de la matière). Le cahier contient 87 gravures.

— *Ecole française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 28e année. Fasc. 1-2, janvier-avril 1908 : P. Bourdon, *« La grand monarchie de France », de Claude de Seyssel et sa traduction en italien*. — L. Duchesne, *Libère et Fortunatien* (étude importante pour l'histoire de l'église de Rome dans la seconde moitié du quatrième siècle). — De Pachtère, *Salluste et la découverte du Danube* (parmi les auteurs dont nous avons conservé le témoignage, Salluste, entre 36 et 34 avant notre ère, est le premier à savoir que l'Ister des Grecs, qui se jette dans le Pont-Euxin, n'est que le cours inférieur du fleuve qui, dans son cours supérieur, en Germanie, portait le nom de Danube). — A. Piganiol, *Fornix Fabianus* (cherche à fixer la place qu'occupait l'arc Fabien, contre le mur de la Regia). — C. Cochin, *Nouveaux documents sur l'accommodement du cardinal de Retz*. — D. R. Ancel, *Etude critique sur quelques recueils d'avvisi*. — Préchac, *Notes sur l'architecture des Nuraghes de Sardaigne* (quelques remarques utiles. Description d'un nuraghe carré). — Nécrologie. *Maurice Albert*, par A. Piganiol.

— *Bullettino della commissione archeologia comunale di Roma*, 1907, fasc. IV : Mariani, *La vieille du marché* (pl. VII double et une figure dans le texte. Statue en marbre grec, haute de 1 mètre 25, qui représente une vieille paysanne, vendeuse au marché. Image curieuse par son réalisme. A été trouvée dans le voisinage du *forum holitorium* ou marché aux légumes, où elle décorait peut-être

quelque édifice.) — G. Pansa, *Les jeux de chasse des Pélignien*s, *représentés sur quelques bas-reliefs de Sulmona* (pl. VIII). — O. Marucchi, *Le temple de la Fortune de Préneste d'après les résultats de nouvelles recherches et de découvertes toutes récentes* (Pl. IX, X et XI. Etude très importante sur l'histoire et les ruines de l'édifice très original dont les restes sont aujourd'hui recouverts par les constructions de la ville moderne de Palestrine. Ne paraît pas connaître le mémoire qu'un pensionnaire de l'Ecole française de Rome, Fernique, a jadis consacré à la description de ces ruines, qu'il avait étudiées avec le plus grand soin). — G. Gatti, *Note sur les découvertes récentes d'antiquités à Rome et dans sa banlieue* (deux figures. Beaucoup d'inscriptions, presque toutes funéraires). — L. Cantarelli, *Découvertes archéologiques en Italie et dans les anciennes provinces romaines.* — Bibliographie par Luigi Cantarelli. — A. Apolloni, *Notice nécrologique sur Roberto Bompiani.* — Procès-verbaux de la commission.

— *Bulletin de correspondance hellénique*. Trente-et-unième année. Août-octobre 1907. — Mayence et G. Leroux, *Remarques sur quelques statues découvertes à Délos* (pl. XV et XVI. 9 figures dans le texte. Nombreuses statues de muses, qui sont rapprochées ici du groupe célèbre de Philiscos. Fines observations sur la facture de ces marbres). — Clermont-Ganneau, *Nonna et Stéphanos.* — Bizard et P. Roussel, *Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le duc de Loubat* (1904). — *Inscriptions* (avec 14 facsimilés. Beaucoup de ces textes fournissent des détails intéressants sur les institutions et la vie de la communauté délienne). — Trente-deuxième année. Mai-octobre 1908. — Th. Homolle, *Monuments figurés de Delphes; la colonne d'acanthe.* (22 figures dans le texte. Article très important. Les problèmes que soulevait la disposition à donner au couronnement de la colonne paraissent résolus par l'étude minutieuse des fragments qu'a faite à nouveau H.; les trois figures de danseuses n'auraient pas porté le trépied sur leurs têtes, comme l'a cru M. Tournaire; elles auraient été comprises entre les tiges verticales du trépied, tiges qui posaient directement sur les fleurons évasés du chapiteau. De même aussi le fût aurait jailli, au niveau du sol, entre les feuilles d'acanthe, sans qu'il y ait lieu là, comme on l'avait cru, à l'interposition d'une base.) — Vollgraff, *Praxitèle le jeune* (prenant son point de départ dans une inscription d'Argos, V. cherche à prouver que bien des ouvrages attribués par Pausanias au célèbre Praxitèle appartenaient en réalité à son petit-fils, qui portait le même nom que son aïeul. La confusion était facile à faire). — E. Michon, *L'Aphrodite de Clazomène au musée du Louvre* (le bas de la statue a été trouvé et rajusté depuis le temps où avait été publié le haut du torse. La figure méritait d'être étudiée et appréciée à nouveau. Pl. III). — Holleaux, *Antiochos Mégas sur une inscription de Délos.* — G. Glotz, *Le conseil fédéral des Béotiens* (explique de la manière la plus satisfaisante un fragment d'historien grec qui a été publié dans le tome V des papyrus d'Oxyrrhyncus et montre qu'il n'y a pas contradiction entre ce témoignage et celui de Thucydide). — Lattermann, *Comptes de bâtiments de Délos* (en allemand. Donne une explication très détaillée de toutes les dispositions que contient une curieuse inscription publiée dans le premier cahier de l'année).

— P. Roussel, *Les Athéniens mentionnés dans les inscriptions de Délos (époque de la seconde domination athénienne)*. Pl. IV. (Très utile supplément à la *Prosopographia attica* de J. Kirchner, suivi d'importantes discussions critiques où est fixée la date de nombre de textes). — A. Kéramopoulos, *Complément (Fouilles de Delphes*, V, p. 70). Lecture d'une inscription archaïque gravée sur un trépied et qui n'avait pas été déchiffrée.

— Les *Rendiconti* de l'Académie des Lincei, dans le dernier cahier de 1907 (p. 699-715), contiennent un intéressant article de M. A. Della Seta, qui a pour titre : *La sfinge di Haghia Triada*. L'auteur, en étudiant ce petit monument en stéatite, trouvé dans la nécropole crétoise d'Haghia Triada, près de Phæstos, établit une comparaison qui paraît fondée entre la forme que le sculpteur crétois a donnée à cet être factice et celle que présentent les taureaux androcéphales de l'Assyrie et un chien trouvé en Chaldée ; une planche où ces types sont rapprochés semble confirmer son assertion. Il tire de ce rapprochement la conclusion que la civilisation préhistorique de la Crète a eu connaissance des monuments de la civilisation qui avait très anciennement fleuri dans la vallée de l'Euphrate et qu'elle lui a emprunté certains des éléments plastiques qu'elle a mis en œuvre. Il y a certainement, entre la figurine crétoise et les images du même genre que nous a léguées l'art chaldæo-assyrien, des affinités, des ressemblances de facture que l'on ne saurait méconnaître, quelque explication que l'on en propose. — G. P.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, t. XXX, 38e session, 3e séance, 11 mars 1908. — Th. G. Pinches, *La légende de Mérodach (suite)*. — F. Legge, *Les titres des rois Thinites*. — F. A. Jones, *L'année ancienne et le cycle sothiaque* (4 planches). — C. W. Johns, *Les dix tribus perdues d'Israël*. — E. R. Ayrton, *Découvertes récentes dans les tombes royales à Thèbes* (planche).

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, t. XXX, 38e session, 4e séance, 13 mai 1908. — E. Legge, *Les titres des rois Thinites (suite*, 9 planches). — W. E. Crum, *Noms de lieu dans le Cosmas et Damian* de Deubner. — C. H. W. Johns, *Les dix tribus perdues d'Israël (suite)*. — A. H. Sayce, *Inscriptions grecques de la haute-Égypte* (graffite retrouvé dans une carrière). — R. Campbell Thompson, *Une incantation assyrienne contre le rhumatisme*. — W. L. Nash, *Notes sur quelques antiquités égyptiennes* (2 planches). — E. W. Holligworth, *Les Hyksos et la douzième dynastie*. — Bibliographie (*Les tapisseries d'Antinoé au musée d'Orléans*, par Jules Baillet.)

— *The journal of hellenic studies*, t. XXVIII, partie 1, 1908. — E. A. Strong, *Antiques dans la collection de Sir Frederick Cook, à Doughty house, Richmond* (pl. I-XXIV. 24 figures dans le texte. Mme S. porte dans la description de ces antiques la compétence et la sûreté de critique dont elle a donné tant de preuves. Il ne semble pas y avoir là une seule œuvre de premier ordre ; mais il y a beaucoup de pièces intéressantes, variantes ou répliques de types connus.

— Cecil Smith, *Additions récentes aux sculptures du Parthénon* (pl. XXV. Moulages entrés récemment au Musée Britannique : 1° le cou et la tête, sans le visage, de l'Athèna du fronton ouest ; 2° la métope n° 27 de la moitié orientale du côté sud du Parthénon). — H. G. Evelyn-White, *Le trône de Zeus à Olympie*. 2 figures dans le texte. Cherche à établir quelle position y occupaient les peintures de Panænos. — C. H. Dodd, *Les Samiens à Zancle-Messana* (pl. XXVI. Cherche à résoudre par l'examen des monnaies de Messana la question de savoir quand eut lieu le changement de nom de la cité et arrive à la conclusion qu'il se produisit pendant le règne d'Anaxilas, tyran de Rhégion (494-476), à qui la ville sicilienne aurait alors appartenu). — G. B. Grundy, *La population et la politique de Sparte au cinquième siècle* (explique la politique de Sparte par les difficultés de sa situation en Laconie, où les Spartiates étaient en si petit nombre par rapport aux Périèques et aux Hilotes). — H. I. Bell, *Les papyrus d'Aphrodito* (sont pour la plupart au Musée Britannique. Documents en grec, en copte et en arabe. Fournissent beaucoup d'utiles renseignements sur l'organisation et le gouvernement de l'Egypte sous les premiers califes). — J. G. Milne, *Reliques des écoles gréco-égyptiennes* (ostracas et tablettes. Alphabets. Syllabaires. Sentences données à copier aux élèves. Compositions sur des sujets mythologiques et historiques. Exercices d'arithmétique). — S. Menardos, *Où Aphrodite trouva-t-elle le corps d'Adonis?* (croit avoir retrouvé dans la Mesarea de Cypre le site où cette tradition était localisée). — E. A. Gardner, *Statue provenant d'une tombe attique* (pl. XXVII-XXIX. 2 figures dans le texte. Bel exemplaire de ces statues tombales que M. Collignon étudie et dont il s'apprête à donner le recueil. Provenance inconnue. La statue est maintenant au Musée Britannique. Daterait de la fin du ve siècle.) — A. Burrows, *Pylos et Sphactérie*. — Studniczka, *Fragments perdus du groupe d'Iphigénie et d'Artémis, à Copenhague* (appel aux archéologues qui découvriraient dans quelque autre collection les fragments encore manquants de ce groupe). — *Bibliographie* (très étendue. 24 pages de comptes-rendus).

— *American journal of archæology*, 2e série, t. XII, 1908, n° 1. — H. N. F., *Notice nécrologique sur Thomas Day Seymour*. — William B. Dinsmoor, *Le mausolée d'Halicarnasse* (pl. 1. Etude très soignée, qui paraît due à un architecte instruit. 7 figures dans le texte. *A suivre*). — Francis W. Kelsey, *Le Chiron de Codrus et une peinture d'Herculanum*. — G. Olcott, *Inscriptions latines inédites* (de Rome et des environs). — David M. Robinson, *Fragment d'une amphore panathénaïque avec le nom de l'archonte Néæchmos*. — Henry A. Sanders, *Nouveaux manuscrits de la Bible provenant de l'Égypte* (pl. II-IV). — Friedrich Hauser, *Les têtes du type dit de Scipion* (ce sont des têtes de prêtres d'Isis, comme on l'avait déjà soupçonné. La preuve est faite par un monument récemment découvert). — Franz Studniczka, *Fragments perdus d'un groupe qui représente Artémis et Iphigénie* (figure dans le texte. Il importerait de retrouver ces fragments, connus par une photographie, pour pouvoir compléter la restitution d'un groupe qui appartient à la

glyptothèque de Ny-Carlsberg). — *Actes de la neuvième assemblée générale de l'Institut archéologique d'Amérique*, tenue à Chicago, du 27 au 30 déc. 1907 (titre et brève analyse des lectures qui y ont été faites). — *Nouvelles de l'Institut.* — Paton, *Nouvelles archéologiques* (juillet à décembre 1907).

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. LXI, fasc. 4 : Hultzsch, *La Tarkakaumudî* (trad. du sanscrit). — Oldenberg, *Recherches védiques.* — Horn, *Cheval et cavalier dans le Châhnâmè.* — Spoer, *Traces d'un Diatessaron syriaque.* — Goldziher, *Luttes au sujet du rôle du hadîth dans l'Islâm.* — Kittel, *Le milieu de la Thora.* — Schmidt, *Le Subhâsitasamdoha d'Amitagati.* — Kahle, *Les mss. du pentateuque samaritain à Naplouse.* — König, *Le nombre quarante.* — Oehser, *Critiques au sujet du Sidra di Nichmata.* — L'abbé L. Martin, *Stèle de Mescha. Inauthenticité de la copie partielle manuscrite qui l'a fait connaître*[1]. — Fischer, *Corrections proposées par Barth pour divers passages de poètes arabes.* — Bibliographie.

1. L'abbé L. Martin prétend démontrer que la copie partielle du texte de la stèle de Mésa que j'ai présentée comme exécutée par Selim el-Qâri serait en réalité « l'œuvre d'un *savant Européen* » et que nous aurions affaire à une « supercherie savamment commerciale ». Entr'autres arguments à l'appui de sa thèse, il insiste sur le fait (déjà signalé par moi) que les lignes transcrites l'ont été de gauche à droite et non de droite à gauche; que les cotes de dimensions sont écrites en chiffres européens; que certaines lettres affectent des formes en l'espèce anormales et apparaissant seulement dans les inscriptions phéniciennes alors connues, etc. M. Martin semble ignorer, ou avoir oublié que Selim n'était pas, comme il le dit, un simple « marchand arabe, en tournée commerciale sur les rives de la mer Morte ». Ainsi que je l'ai expliqué autrefois à propos de son rôle trop actif dans l'affaire des fausses poteries moabites de Berlin, Selim, était de son métier une manière de peintre, barbouillant des sujets religieux pour les pèlerins grecs, et quelque peu familier avec l'écriture grecque et les chiffres européens. Il a copié de son mieux une partie du texte lapidaire qu'il avait sous les yeux et qu'il a vraisemblablement cru être quelque texte occidental écrit, comme tel, de gauche à droite. Sa copie, où il a omis d'indiquer la division des lignes, est, de plus, émaillée de doublons et de bourdons, ce qui n'a rien de surprenant. Le doublon de la l. 14, auquel M. Martin attache une si grande importance, n'en a pas plus que le bourdon commis par moi-même, au même endroit, dans ma première et rapide esquisse (bourdon que j'ai d'ailleurs rectifié dans ma seconde notice). Ces anomalies mêmes sont la meilleure preuve que la copie est sincère et a été faite sur le vu de l'original avant qu'il ne fût brisé.

On ne voit pas au juste où veut en venir finalement M. Martin dans cette note qui a un peu les allures d'une querelle d'Allemand et contient certaines insinuations tendancieuses bien complaisamment accueillies par la rédaction de la *ZDMG*. Entend-t-il mettre en cause l'authenticité même de la stèle de Mesa? Il ne serait pas le premier. J'ai des raisons particulières de croire que c'est là le fond de sa pensée. Il me souvient, en effet, d'avoir eu, au moment où l'enquête de la tiare de Saltapharnès battait son plein, toutes les peines du monde à me défendre contre les instances réitérées de M. l'abbé Martin qui se faisait fort, m'écrivait-il, de me démontrer par A plus B que la stèle de Dibon était à mettre dans le même sac que la tiare d'Olbia. Il me conviait, par des lettres pressantes, à venir, toute affaire cessante, conférer avec lui à cet effet devant le *corpus delicti*. J'avais alors d'autres chats à fouetter et je crus pouvoir sans inconvénient remettre ce petit exercice à des temps meilleurs, d'autant plus que mon correspondant se refusait à me fournir toute indication préalable sur la nature de ses arguments. Les choses en restèrent là. Maintenant que M. Martin a trouvé à qui et où parler, j'attends non sans curiosité le développement de sa thèse. Il nous le doit, et, après une si belle entrée en matière, la *ZDMG* ne saurait manquer de nous le donner — hospitalité oblige. — Cl.-G.

BIBLIOGRAPHIE

Josef Strzygowski. **Das orientalische Italien** (Extrait des *Monatshefte für Kunstwissenschaft*, t. I, Leipzig, 1908, p. 20).

Deux monuments italiens ont toujours embarrassé les archéologues, qui les ont attribués aux époques les plus diverses. L'un est un ensemble de reliefs en stuc qui décorent l'oratoire de Santa Maria in Valle à Cividale ; on en a fait successivement une œuvre byzantine, lombarde, carolingienne. L'autre est le coffret de bois sculpté du chapitre de Terracine qui a figuré à l'exposition de Grottaferrata en 1906 ; tandis que Venturi y voit un travail nordique et païen du VIIe siècle, Muñoz en recule l'exécution jusqu'au XIIIe siècle. Après avoir, à son tour, étudié ces deux monuments, M. Strzygowski les considère comme deux importations d'art oriental qui auraient eu lieu entre le VIIIe et le Xe siècle.

La décoration de la chapelle de Cividale présente les plus grandes ressemblances avec les bas-reliefs en stuc du Deïr-es-Suriani (couvent des Syriens, désert de Nitrie), dont les églises furent ornées au début du Xe siècle par l'abbé Moïse de Nisibe. Les ornements, rinceaux de vignes, rangées de perles, frise de créneaux arrondis, etc. se détachent en clair sur un fond obscur comme les sculptures de la façade de Mschatta. Les colonnettes qui supportent les archivoltes des baies sont disposées comme celles de la mosquée d'Ibn-Touloun, au Caire, dont l'architecte fut un chrétien de Samara près de Bagdad. L'ornementation en stuc de Cividale semble donc se rattacher à l'art mésopotamien. Les figures de saintes qui s'avancent en théorie, portant d'une main la croix, de l'autre la couronne, sont parentes des vierges de Saint-Apollinaire Nuovo à Ravenne.

Le coffre en bois sculpté de Terracine paraît être, en revanche, une œuvre d'art copte ; les figures plates y semblent découpées plus que sculptées, comme un grand nombre d'ivoires ou de stèles d'origine égyptienne. Les êtres parfois monstrueux représentés sous les arcades d'un portique à deux étages sont empruntés à la faune fantastique du *Physiologus*. Suivant les habitudes de l'art copte, les motifs chrétiens et païens s'entremêlent. La scène centrale représente Adam et Ève de chaque côté du serpent ; sous le portique supérieur on voit paraître deux fois le cavalier perçant un monstre de sa lance, sujet familier à l'art égyptien (voy. Strzygowski, *Hellenische und Koptische Kunst*, p. 21). Quelques-uns des motifs du coffre de Terracine se retrouvent sur la cassette runique d'Auzon et les deux œuvres présentent d'ailleurs les plus grandes ressemblances. Le caractère copte de l'œuvre est encore mieux marqué dans les encadrements, composés d'une série de longues feuilles en lancette que l'on retrouve dans certaines sculptures de Baoult.

Les stucs de Cividale et le coffre de Terracine sont donc deux témoignages

de l'importation artistique d'Orient en Italie pendant le haut moyen âge. Soit par l'intermédiaire de la Sicile, soit par celui des Goths et des Lombards, les influences orientales ont pénétré en Italie et y ont régné jusqu'à la Renaissance. La technique de la verroterie cloisonnée, qui se trouve mélangée aux sculptures de Cividale, dénote l'influence des Lombards. Les adversaires de la théorie orientaliste ont quelquefois demandé ironiquement comment des barbares avaient pu se faire les missionnaires d'un style. Les objets et ornements de toute sorte découverts dans les tombes qui s'échelonnent de l'Océan Atlantique au Caucase sont là pour répondre; ils proviennent directement de la Perse et de l'Asie centrale.

Louis Bréhier.

A. Zannoni. La Fonderia di Bologna. 108 p. in-4° et LX pl. in-fol. et **Arcaiche Abitazioni di Bologna,** 104 p. in-4° et XXV pl. in-fol. Bologne, 1907, Tipographia Sordomuti, et chez l'auteur, 4, via del Cane.

Les importantes publications de M. Zannoni : *La Fonderie de Bologne* et *Les Habitations archaïques de Bologne* étaient depuis longtemps épuisées et introuvables. L'auteur vient de donner de l'une et de l'autre une nouvelle édition.

On connaît l'extraordinaire découverte, faite en 1876 par M. Zannoni, près de l'église de S. Francesco de Bologne, de l'énorme dépôt de bronzes que l'on désigne habituellement sous le nom de « *dépôt de la Fonderie* ». Une grande jarre, enterrée à proximité d'une forge, semble-t-il, contenait 14.838 pièces, les unes absolument neuves, d'autres encore en cours de fabrication, d'autres enfin usées, brisées, ou déjà à demi-fondues en lingots. L'ouvrage de M. Zannoni n'est pas seulement la description et l'étude de ces différents objets : haches-paalstabs de différents modèles, fragments d'armes et d'outils de tout genre, fibules, colliers, bracelets etc.; il en donne encore la reproduction exacte en 60 belles planches phototypiques. C'est l'ouvrage de fond auquel on ne peut se dispenser de recourir pour toute étude de l'industrie métallurgique de la période villanovienne, et même des époques antérieures. Parmi les objets du dépôt villanovien se sont en effet conservés un certain nombre de types que l'on ne rencontre pas dans les tombes contemporaines, et qui se trouvent au contraire dans les terramares et les plus anciennes stations de l'âge du bronze en Italie. Il serait à souhaiter que toutes les découvertes, faites à Bologne depuis 35 ans, fussent publiées avec le même détail et le même soin.

Les Habitations archaïques sont l'étude des vestiges de la Bologne antique, retrouvés par M. Zannoni, dans le sous-sol de la ville moderne, lors des travaux de canalisation dirigés par lui, de janvier 1872 à décembre 1890. Ces travaux ont mis au jour les traces ou les fondations des demeures occupées depuis l'époque ligure, antérieure à la période villanovienne, jusqu'à l'époque romaine, par les différents peuples, y compris les Etrusques et les Gaulois, qui se sont succédé à Bologne. La description de ces habitations et des débris qu'elles contenaient encore complète heureusement les découvertes bien connues, faites par M. Zannoni, dans les nécropoles bolonaises.

La 2e édition de ces deux ouvrages reproduit exactement la première, sans y rien ajouter. M. Z. réserve pour une publication ultérieure les découvertes et les observations inédites qu'il a continué de faire depuis 1890. L'intérêt capital de toutes les publications de M. Z. ne peut que nous faire souhaiter vivement la prompte apparition de ce complément indispensable et depuis longtemps attendu. Espérons que la réédition des ouvrages anciens n'est que l'indice d'une nouvelle période d'activité scientifique de l'heureux fouilleur et excellent savant bolonais.

A. Grenier.

H. Graillot. **La villa romaine de Martres-Tolosane, villa Aconiana.** Toulouse, 1908, in-8, 15 pages. Extrait des *Annales du Midi*, t. XX, 1908.

Les richesses sculpturales trouvées à Martres-Tolosane, sur les bords de la Garonne, à 60 kilomètres au sud de Toulouse, en 1826, 1840, 1890 et 1899, ont fait naître diverses légendes. Les ruines dites de Chiragan, d'où proviennent ces richesses, étaient pour Dumège celles d'un palais impérial dans une ville appelée Calagurris; d'autres y ont vu un temple d'Hercule, et Lebègue, tout en concluant à l'existence, sur ce point, de deux villas — conception plus modeste et plus rapprochée aussi de la réalité — admettait, pour expliquer leur profusion décorative, l'hypothèse d'un atelier de sculpture et d'un art local. Après les fouilles heureuses de M. Joulin, on avait bien acquis la certitude que les substructions mises au jour ne se rapportaient qu'à une seule villa; mais le nom qu'il convenait de lui donner demeurait toujours un problème, que M. Graillot paraît avoir résolu. Sur un piédouche, destiné à supporter l'un des bustes trouvés à Chiragan, se lit cette dédicace : [*Ge*]*nio C. Aconi Tauri*. Or, M. Graillot remarque que le lieu même de Chiragan a été connu, jusqu'au XVIIe siècle, sous le nom d'*Angonia*, qui nous est parvenu dans une Vie de saint Vedian. Il en conclut, fort logiquement, semble-t-il, que le propriétaire primitif de la villa fut un Aconius, et qu'*Angonia* est le nom d'*Aconiana* à peine défiguré. Mais le fondateur de la villa fut-il l'Aconius Taurus que mentionne la dédicace? M. Graillot ne le dit pas. Au surplus, l'intérêt de son travail ne serait pas là; il nous importe peu que le fondateur de la villa ait porté tel ou tel surnom; il nous suffit de savoir sous quel vocable cette villa fut désignée, et qu'il ne s'agit, au demeurant, que de l'une de ces somptueuses demeures dont les poètes des cinq premiers siècles, Ausone notamment, nous ont fait soupçonner les magnificences.

Émile Espérandieu.

Prof. Dr Wilhelm Larfeld, **Handbuch der griechischen Epigraphik.** Erster Band[1] : Einleitungs- und Hilfsdisziplinen. Die nicht-attischen Inschriften. Leipzig. R. Reisland, 1907, in-8°, VIII-604 S., mit vier Tafeln.

Ce n'est point à des débutants que s'adresse le Manuel de M. Larfeld : l'étudiant qui prendrait contact avec l'épigraphie dans ce volume dense et sévère

1. Zweiter Band : *Die attischen Inschriften*. Erste Hälfte, in-8°, 392 S., mit einer Tafel; Zweite Hälfte. 1902, XIV-565 S., mit einer Tafel. Prix des deux volumes : 94 marks (!).

risquerait d'être vite perdu dans le dédale infini des détails et découragé par les milliers de références qui hérissent le texte dont elles rendent la lecture assez dure. Mais ce qui serait défaut dans un ouvrage d'initiation, où la simplification est encore un des premiers mérites, devient qualité pour un traité qui est réellement, en dépit du titre, la « partie du maître ». C'est aux professeurs surtout et aux étudiants déjà formés qu'est destiné le *Handbuch* de M. L. et, pour l'avoir suffisamment pratiqué, je puis assurer qu'il leur rendra d'éminents services : ils y trouveront accumulés avec un soin diligent et une admirable patience des milliers de faits épigraphiques bien observés, classés rigoureusement, disposés avec une clarté d'autant plus méritoire qu'elle est moins fréquente dans les ouvrages germaniques ; une bibliographie surabondante, dont la précision méticuleuse révèle presque un bibliophile ; des dépouillements consciencieux à l'excès des principaux recueils épigraphiques : en somme, une masse de matériaux telle qu'il n'en a jamais été mis en œuvre de comparable dans aucun manuel d'épigraphie.

Par dessus tout, M. L. a su maîtriser vigoureusement ses myriades de fiches et, dans son gros manuel, l'ordre l'emporte encore sur l'abondance : aussi permet-il de s'orienter promptement dans la littérature, déjà si touffue et toujours pullulante, des publications épigraphiques et il n'est point de paragraphe qui ne soit déjà un schéma de leçon tout préparé.

L'économie générale du manuel de M. L. est sensiblement celle du *Traité* de M. S. Reinach, de ce premier manuel dont a vécu déjà toute une génération d'épigraphistes et qui demeurera longtemps encore, jusqu'à ce qu'il ait la bonne fortune d'une nouvelle mise au point, l'indispensable initiateur des étudiants français. La distribution est un peu différente : trois parties, Préambule (A. *Einleitender Teil*), p. 1-171 ; des Inscriptions en général (B. *Allgemeiner Teil*), p. 172-315 ; des Inscriptions en particulier (C. *Besonderer Teil*), p. 316-571 ; un *index* de 60 colonnes achève de rendre maniable et pratique cet utile répertoire.

La première partie est consacrée presque exclusivement à l'histoire de l'épigraphie (p. 16-171). A ce chapitre dont personne ne méconnaîtra l'opportunité, en l'absence de bibliographie complète de l'épigraphie grecque, M. L. avait déjà fait une place considérable dans sa *Griechische Epigraphik*, insérée dans le *Handbuch* d'Iwan v. Müller (vol. I, 2e éd., p. 365-429). Cette nouvelle rédaction est presque le triple de la première et l'accroissement ne tient pas seulement à un exposé moins sommaire et moins serré ; c'est une refonte totale, marquée par d'innombrables additions. On y trouvera tout l'essentiel *et amplius* sur les anciens recueils antérieurs aux *Corpora* du XIXe siècle : bibliographie exacte jusqu'à la minutie, analyse détaillée ou inventaire sommaire du contenu de ces vieilles sources de plus en plus oubliées et négligées, biographie de leurs auteurs, appréciation équitable et personnelle des hommes et des œuvres[1] ; his-

1. Cf. les pages sur Fourmont (p. 47-51), la note d'une ironie atténuée sur Lenormant (p. 111), l'appréciation de l'œuvre de Letronne « der Böckh der Franzosen » (p. 64), Le Bas, Waddington, Dumont, Foucart ; un jugement exact et sympathique sur le rôle scientifique de la France.

toire des sociétés savantes qui ont bien mérité des études épigraphiques, historique des grands voyages d'exploration archéologique[1]; exposé détaillé des fouilles et de l'œuvre des Instituts des diverses nations des deux mondes[2] : tout a trouvé sa place dans ce vaste répertoire qui à lui seul mériterait déjà une vive reconnaissance. L'excellent précis que nous devons à M. S. Chabert (*Histoire sommaire des Etudes d'Epigraphie grecque*, Paris, 1906) ne fera point tort à l'inventaire de M. L. : d'une lecture moins attrayante et d'un aspect plus austère, le travail de M. L. reprend tout son avantage comme bibliographie et comme instrument de travail : les deux ouvrages se complètent et s'achèvent; on lira l'un, on consultera cent fois l'autre.

La seconde partie correspond approximativement au chapitre III du *Traité* de S. Reinach. L'auteur y a groupé tout ce qui concerne l'usage des inscriptions chez les Grecs[3], la gravure des textes, le sort des monuments épigraphiques, le traitement à faire subir à la matière épigraphique en vue d'une publication, la critique et l'interprétation des textes. Tout cela n'est point neuf, mais tout est soigneusement remis au point.

La troisième partie enfin se compose de deux chapitres d'étendue inégale et dont la relation n'est point très stricte : *Alphabet* et *formulaire* des inscriptions grecques non attiques.

On a déjà protesté bien des fois contre la place trop large faite à l'alphabet dans les manuels d'épigraphie. La question, en effet, est réellement accessoire, surtout quand on ne s'en tient pas aux conclusions les plus probables sur l'origine de l'alphabet grec et quand il s'agit de reprendre de haut toute la question. Et c'est précisément à ce dernier parti que s'est arrêté M. Larfeld.

Successivement il étudie les systèmes graphiques de l'époque prémycénienne et mycénienne, l'écriture syllabique chypriote, l'écriture alphabétique phénico-grecque. Après avoir exposé la question si embrouillée et si trouble de l'origine (héthéenne, babylonienne, minéo-sabéenne, égyptienne?), de l'alphabet cadméen, il en examine un à un tous les éléments (voyelles, sifflantes[4], la question du Taw et du Teth, celle du Kaph et du Qoph, l'origine des caractères complémentaires $\varphi\chi\psi$[5] et des voyelles longues); puis il essaie de préciser

1. M. L. paraît ne pas connaître H. Omont, *Missions archéologiques en Orient aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*. Paris, 1902.

2. A propos du *Corpus Inscr. graec. Christ.*, dont M. L. signale le projet (p. 146), il aurait fallu indiquer l'orientation nouvelle donnée à cette œuvre depuis le Congrès d'Athènes. Cf. *Byz. Zeitschrift*, XV (1906), p. 496-502 [G. Millet].

3. M. L., qui consacre toute une page (p. 206-207) à classer couleur par couleur les inscriptions qui conservent des vestiges de peinture dans le creux des caractères, ne parle qu'en passant des textes tracés au pinceau sur stuc : la fortune de ce genre de gravure à l'époque hellénistique exigeait qu'on y insistât davantage.

4. Il eût fallu mentionner ici l'article de F. W. G. Foat sur le Tsadé et le Sampi (*Journ. of hellenic Studies*, 1905).

5. Le paragraphe consacré à l'écriture crétoise ou égéenne (p. 316-326) dépend à peu près exclusivement d'Evans; je n'y trouve pas la mention des travaux et des hypothèses de R. Weill et S. Reinach. — La question des caractères complémentaires de l'alphabet grec est toujours ouverte et s'enrichit périodiquement

nos connaissances sur la formation, l'aire de diffusion et la fortune des alphabets particuliers; enfin, il complète ces données théoriques par un utile inventaire des monuments épigraphies archaïques (VIIe-Ve siècle), des alphabets d'Asie-Mineure, du groupe insulaire, de l'Attique (et du N.-E. du Péloponnèse) et du groupe occidental. Le chapitre s'achève sur un exposé très complet des notions usuelles relatives aux abréviations[1], ligatures, signes de lecture et singularités diverses. Consacrer 116 pages à ce sujet n'est-ce pas cependant plus que de la libéralité — de la prodigalité?

Le formulaire des inscriptions constitue à proprement parler le « manuel » : on y retrouve les divisions courantes, mais avec une surabondance de détails qui manquent partout ailleurs[2]. Ainsi les épithètes laudatives qui sont données en considérant dans les décrets de proxénie ou d'evergèsie (v. g., ἀνὴρ ἀγαθός, εὔνους, φιλότιμος, χρήσιμος...), sont rangées par ordre alphabétique (p. 492-502) et chacune attire une pluie de références, presque de vraies tables de *Corpus*. Il y a des trésors pour les travailleurs dans ces listes complètes qui épargneront de fastidieux dépouillements et, s'il manque un peu de jour dans ces pages terriblement denses, on n'y rencontre plus les équations algébriques à multiples inconnues, dont la complexité et l'aspect logarithmique ont fait tort au second volume du *Handbuch* de M. Larfeld.

Il est dommage que M. L. n'ait point ajouté à son manuel deux appendices : l'un aurait été consacré aux ères locales, sur lesquelles M. L. est d'une brièveté excessive (p. 299); le second aurait été une sorte de bilan épigraphique du monde grec par ordre alphabétique ou topographique, permettant d'attendre l'achèvement des *Inscriptiones Graecae* de Berlin et des *Tituli Asiae Minoris* de Vienne. Cet inventaire aurait rendu d'inappréciables services aux voyageurs et

d'hypothèses nouvelles : à celles que M. L. analyse (p. 365-374) il faudrait ajouter encore la tentative de Praetorius qui cherche à rattacher les lettres φχ ψ à l'alphabet du Safa (Praetorius, *Zur Geschichte des griech. Alphabets*, dans la *ZDMG*, LVI, (1902), p. 676-680, réfuté par Lidzbarski, *Ephemeris f. semit. Epigraphik*, II (1903, p. 119-121). C'est encore du problème φχ ψ qu'est parti M. Dussaud pour rapporter l'alphabet phénicien aux écritures égéennes (*Journal Asiatique*, 1905[1], p. 357-361); son hypothèse a été vivement relevée par Lidzbarski (*Ephemeris...*, II (1906), p. 139) et J. Halévy (*Rev. sémit.*, 1907, p. 253-254); mais elle semble avoir trouvé un partisan réservé dans la personne de M. Puchstein (*Jahrbuch d. k. d. arch. Inst.*, 1907, p. 296); cf. encore, pour simple mention, E. J. Pilcher, *The himyaritic Script derived from the Greek*, dans les *Proc. S B A.*, 1907, p. 123-132, et H. Grimme, *Zur Genesis des semit. Alphabets*, dans la *Z. f. Assyr.*, XX, p. 49-59. — N'étant point sémitisant, M. L. tranche un peu vite (p. 331) le problème de la source de la dénomination grecque des caractères de l'alphabet : en fait, la question est autrement complexe et les avis très partagés.

1. A propos de certaines abréviations (*monogrammartige Kürzungen*, p. 410) cf. une intéressante note de Perdrizet (*Num. Chronicle*, XVIII (1898), p. 6).

2. Je ne trouve cependant rien sur les acclamations du type νικη τοῦ δεῖνος dont le sens a été si longtemps discuté; cf. *Rev. des Etudes grecques*, 1891, p. 333; 1893, p. 197-203; 1895, p. 460; *Philologus*, L, p. 430-435 (G. Hirschfeld); *Festschrift f. O. Benndorf*, p. 237-242 (E. Hula). — Il est étonnant que le recueil d'A. Audollent (*Defixionum Tabellae...*, Paris, 1904) ait échappé à l'enquête de M. Larfeld.

aux archéologues qui consument souvent de longues journées de recherches à réunir les textes déjà connus d'une localité donnée.

On voit par cette analyse sommaire que le *Handbuch* de M. Larfeld diffère totalement du manuel de Roberts et Gardner (*An Introduction to Greek Epigraphy*, Cambridge, 1887-1905, 2 vol. in-8°), mais qu'il tient de très près au *Traité* de M. S. Reinach. Lui souhaiter de rendre les mêmes services que ce dernier et aussi longtemps, c'est, je crois, le vœu le plus agréable et le plus flatteur que l'on puisse formuler pour cet ouvrage qui, en dehors de sa richesse extrême et de ses qualités de clarté et de méthode, représente une somme de labeur modeste et de persévérante patience qui commande le respect.

L. Jalabert.

Robert Forrer. *Reallexikon der prähistorischen, klassischen und frühchristlichen Alterthümer.* Berlin et Stuttgart, Spemann, 1908. In-4° de VII-943 p., avec 3.000 gravures. — Ce nouveau dictionnaire archéologique ne fait double emploi avec aucun de ceux que nous possédions (Rich, Saglio, Martigny, Baumeister, Smith, etc.). En premier lieu, il est illustré avec profusion et, bien que tous les dessins ne témoignent pas d'une main habile, on ne peut qu'en louer le choix intelligent et la parfaite netteté. En second lieu, à la différence des répertoires antérieurs, il accorde une place considérable aux antiquités préhistoriques, protohistoriques et chrétiennes. C'est surtout pour les articles relatifs au préhistorique que l'usage du *Lexikon* de M. Forrer s'impose désormais aux archéologues, spécialistes ou non dans ce domaine. Voici quelques observations de détail. Pl. 2-4, on s'étonne de voir donner trois planches aux antiquités chrétiennes d'Achmim-Panopolis, alors qu'il n'y a même pas une figure à l'art. *Delphi*. — P. 13, art. *Adonis*. L'auteur ne donne pas toujours de bibliographie, et il aurait pu s'en dispenser entièrement; mais pourquoi citer le vieux livre sans valeur de H. Brugsch, *Die Adonisklage* (Berlin, 1852), au lieu de Mannhardt ou de Frazer? — P. 28, art. *Amorgos*. L'auteur s'intéresse tellement au préhistorique qu'il lui arrive d'oublier tout le reste; on dirait qu'Amorgos n'a été habitée qu'avant l'époque grecque. — P. 172. Le Portique des Taureaux à Délos était connu bien avant les fouilles de 1873; la bibliographie comprend deux renvois à des tirages à part qui ne devaient pas être cités, alors qu'un renvoi aux *Promenades* de Diehl eût suffi. — P. 173, art. *Delphi*, lire *Polyzalos* et corriger ce qui est dit sur cet ex-voto d'après les articles de C. Robert, Lechat, etc. — P. 183, art. *Dodona*, attribution à Carapanos d'une découverte de G. de Claubry; ainsi se perpétuent innocemment des erreurs qui, à l'origine, n'étaient pas du tout innocentes. — P. 210, lire *Eutyches*. — P. 319, 3, n'est pas un portrait, mais une tête idéale de femme barbare. — P. 353, le buste de Héra n'est plus à la villa Ludovisi. — P. 356, l'art. *Hesus* est à refaire; la seule image certaine de ce dieu n'est pas citée. — P. 773, le groupe n° 9 n'est pas au « Palazzo Piombino ». On pourrait multiplier ces observations par dizaines sans que l'utilité et la réelle originalité de cet ouvrage fussent aucunement contestées ou diminuées. Je lui ai fait une place sur mon bureau; il la gardera.

S. R.

Julie **Schlemm**. *Wörterbuch zur Vorgeschichte* (Dictionnaire du Préhistorique... jusqu'au début de l'art romain provincial). Berlin, Reimer, 1908. Gr. in-8, XVI-689 p., avec 200 grav. Prix : 25 fr. — Nous devons remercier Mlle Schlemm de nous avoir donné, sous forme de lexique, plusieurs milliers d'extraits de ses patientes lectures parmi les ouvrages et les Revues traitant d'archéologie préhistorique et protohistorique. Une des grandes qualités de ce dictionnaire est l'exactitude de la bibliographie, presque exclusivement allemande, il est vrai, mais puisée à de bonnes sources, sans trop de renvois inutiles à des ouvrages de seconde main. Les gravures, au nombre de 2 000, sont des reproductions de dessins qui, pour être mauvais, souvent même horribles, inspirent pourtant confiance par leur évidente sincérité. Mais pourquoi n'enseigne-t-on pas le dessin à la plume comme on enseigne l'écriture? Il n'est pas donné à tout le monde de bien dessiner, mais tout élève d'une école primaire devrait apprendre à tracer un trait *propre*. Ceux des croquis de Mlle Schlemm sont éminemment... le contraire; il faudra les faire calquer à nouveau et reproduire à plus petite échelle si la nécessité d'une deuxième édition se fait sentir.

L'ouvrage de Mlle Schlemm, comme celui de M. Forrer, plus ambitieux, mais non pas plus pratique, sera particulièrement bien venu des savants de province, qui ne disposent pas de riches bibliothèques; mais les spécialistes mêmes seront heureux d'avoir sous la main ce trésor de renseignements graphiques et de fiches bibliographiques bien choisies.

S. R.

V. Dobrúsky. *Matériaux d'archéologie en Bulgarie*, VI. Sofia, 1907. Gr. in-8 de 180 p., avec 149 gravures dans le texte. — Cette livraison nous apporte un grand nombre de monuments du plus haut intérêt; malheureusement, elle est rédigée en bulgare et la « table des matières » en français, qui occupe les deux dernières pages, est beaucoup trop brève. Un premier chapitre concerne la découverte d'un Asklépieion aux sources de Glava Panéga (sous-préfecture de Téteven); on y a recueilli toute une série de bas-reliefs avec inscriptions aux types d'Asclépios, d'Hygie, de Télesphore, de Silvain, d'Artémis, du cavalier thrace, d'Aphrodite et des nymphes, etc. Les dédicaces sont très instructives pour l'onomastique de la région. Dans le second chapitre M. Dobrúsky a décrit et figuré les autres inscriptions et monuments relatifs au culte d'Asklépios en Thrace. Une troisième division est consacrée aux ex-voto au type du cavalier thrace et des autres divinités équestres (Epona, Dioscures); enfin, on trouve une étude sur les monuments et inscriptions relatifs au culte de Zeus, Héra, Athéné, etc. Frappé de l'importance de plusieurs bas-reliefs publiés par M. Dobrúsky, j'ai prié M. Weber d'en calquer les similigravures (parfois bien indistinctes) et je peux ainsi en présenter la silhouette à nos lecteurs. Voici l'indication des sujets et des provenances :

I (p. 9 et 35, fig. 7, ici fig. 1). Asklépios, avec serpent et ciste. Inscription : Ἀσκληπιῷ Σαλδηνῷ Ἰούλιος Κίνσου εὐχαριστήριον. Asklépieion de Glava Panéga; musée de Sofia.

II (p. 15 et 40, fig. 13, ici fig. 2). Asklépios, Hygie et Télesphore. Inscrip-

Fig. 1.
Asklépios. Musée de Sofia.

Fig. 2.
Asklépios, Hygie et Télesphore. Musée de Sofia.

Fig. 3. — Asklépios, Hygie et Télesphore. Musée de Sofia.

tion : Κυρίῳ Ἀσκληπιῷ Σαλδοσι[σσηνῷ] Αὐρ(ήλιος) Ἀικίννιος β(ενε)φ(ικάριος) ἐπιτροπικὸς εὐχὴν ἀνέθηκεν. Le dédicant est *beneficiarius procuratoris*. Même musée; même provenance que le précédent.

III (p. 18 et 43, fig. 16, ici fig. 3). Asklépios, Hygie et Télesphore, avec deux serpents. Assez bon style. Inscription : Κυρίῳ ἐπηκόῳ Σαλδουισσηνῷ Ἀσκληπιῷ Δεινίας ὁ τοῦ Ποταμῶνος Φυλάρχων καὶ εἰρηνολογῶν. Même musée; même provenance.

Fig. 4.
Dieu cavalier thrace. Musée de Sofia.

Fig. 5.
Dieu cavalier et Epona. Musée de Sofia.

IV (p. 37 et 60, fig. 31, ici fig. 4). Dieu cavalier thrace; chien combattant un sanglier. L'inscription est une dédicace à Asklépios (exemple d'une image de divinité consacrée à une autre divinité) : Κυρίῳ Ἀσκληπιῷ Σαλδοσσην[ῷ] [Φ]λαούιος Ἀμάτοκος Ἀματόκου δῶρον. Mêmes provenance et musée.

V (p. 136, fig. 111, ici fig. 5). Ex-voto au type du cavalier thrace et d'Epona, trouvé à Harlec (Augusta). Pas d'inscription. Un autre bas-relief analogue, mais très mutilé, provient de la colonie Ulpia Oescus (p. 137, fig. 112). Musée de Sofia.

VI (p. 169, fig. 139, ici fig. 6). Ex-voto au type rare de Zeus combattant, découvert à Paskalevec, département de Tirnovo, et conservé au musée de

Sofia. Inscription : Σούρα εὐχήν. Le nom *Soura* est connu en composition (Karasoura, Mocasura, etc.).

VII (p. 171, fig. 141, ici fig. 7). Ex-voto aux trois divinités capitolines, Jupiter, Juno, Minerva, trouvé à Eski-Dzumaia, sous-préfecture de Sumen (musée de Sofia). Représentation rare (analogue à Alésia).

J'ajoute que M. Dobrúsky a également publié quelques statuettes intéres-

Fig. 6.
Zeus combattant. Musée de Sofia.

Fig. 7.
Triade capitoline. Musée de Sofia.

santes, représentant Apollon, Asklépios, le dieu cavalier, le dieu *héros* thrace etc. J'en dirais plus long si je n'étais réduit à *deviner* le bulgare et ne craignais de le deviner de travers.

Salomon Reinach.

P. Bienkowski, E. Bulanda, G. Przychocki, J. Sadjak. *De aliquot Cracoviensis Musei principum Czartoryski monumentis.* Extrait des *Stromata* in honorem Casimiri Morawski, Cracovie, 1908. In-8, 114 p. et 13 pl. — Dans le Musée Czartoryski à Cracovie (à distinguer de la collection Dzialynski, qui est au château de Goluchow) se trouvent quelques antiques de prix qui méritaient d'être publiés avec soin : 1° Aphrodite acéphale, type du Capitole, trouvée près de Naples (p. I-II). M. Bienkowski conteste à ce propos, mais sans arguments valables, l'attribution, due à M. Mahler, du type médicéo-capitolin à Lysippe. Je sais que Furtwaengler admit cette hypothèse dans son ensei-

gnement public à Munich; 2° Deux couvercles de miroirs de bronze (pl. III et IV *b*). Le premier, acquis à Paris vers 1890 (Pan et Aphrodite), me paraît suspect. Le second représente Aphrodite et Eros; 3° Tête de femme en marbre, acquise à Athènes, provenant d'un monument funéraire (pl. IV *a*); très beau morceau; 4° Guerrier archaïque de bronze (pl. V *d* et *e*); 5° Apollon (?) archaïque de bronze (pl. V *b*); 6° Charmante statuette en bronze d'Athéna (pl. VI); 7° Urne funéraire romaine en marbre (Hobert, *Sark. Rel.*, t. II, p. 194; ici pl. VII); 8° Hydrie avec peinture représentant Lycurgue furieux (pl. IX); 8° Miroir étrusque à reliefs (Gerhard, pl. 138; ici pl. VIII); 9° Jolie statuette d'Aphrodite à la sandale, provenant de la collection Janzé (pl. X, XI); 10° Torse en marbre d'Athéna (pl. XII-XIII).

Il faut remercier les savants polonais susdits d'avoir commenté ces monuments inédits en latin; plût au ciel que Hongrois, Russes et autres Slaves voulussent bien en faire autant par égard pour nous.

S. R.

W. H. S. Jones, R. Ross et G. G. Ellett. *Malaria. A neglected factor in the history of Greece and Rome*, Cambridge, Macmillan, 1907. In-8, VII-108 p. — Bien que ce petit livre ne soit pas bien composé et qu'il s'y trouve des erreurs singulières (comme la citation d'une inscription fausse d'après Gruter), on ne peut que signaler à l'attention des historiens l'importance de la thèse qu'il énonce (sans toutefois la démontrer). La décadence de la Grèce depuis le IVe siècle av. J.-C. et de l'Italie depuis le IIe siècle seraient dues aux ravages de la *malaria*, maladie peu mortelle, mais déprimante comme l'*influenza* et qui, à la différence d'autres fléaux naturels, n'opère pas une sélection bienfaisante en éliminant les faibles. Du silence à peu près complet des auteurs jusqu'à Aristophane, de l'apparition du mot μελαγχολία dans la littérature du IVe siècle et du passage d'Hérodote sur les régions fiévreuses à moustiques de la Basse-Égypte, on conclut que la *malaria*, sous sa forme épidémique, est d'origine africaine, qu'elle fut répandue en Grèce par les mercenaires et les esclaves originaires de ce pays, en Italie par les soldats d'Hannibal. Tantôt la *malaria* déprime, tantôt elle exalte la cruauté et les mauvais instincts, comme chez les Européens qui terrorisent l'Afrique : le premier de ces effets se serait surtout produit en Grèce, le second dans la Rome impériale. Une chose certaine, c'est que la géographie de la *malaria* permet d'affirmer, même après la découverte de la quinine, l'infériorité des pays où elle prévaut sur les pays qu'elle épargne; il est assurément curieux que la *malaria* soit inconnue au Japon, dont les qualités viriles et la santé morale ont fait, à l'aurore du XXe siècle, l'admiration de l'Europe.

S. R.

L. Bonnard. *La Gaule Thermale*, avec la collaboration médicale de M. le Dr Percepied. Paris, Plon, 1907. In-8, 521 p., avec gravures. — Depuis l'ouvrage déjà ancien de l'abbé Greppo, les sources thermales de la Gaule n'avaient été l'objet d'aucun travail d'ensemble, alors que d'incessantes découvertes épigraphiques et archéologiques ont beaucoup augmenté nos connaissances à ce

sujet. Le livre de M. Bonnard est au courant de ces découvertes et il est disposé avec une excellente méthode. L'auteur a commencé par résumer ce que l'on sait de la médecine thermale chez les Romains, des différents usages des eaux minérales et des cures qui se fondaient sur leur emploi. Puis il a étudié la géographie des stations thermales, d'abord les sources littéraires et épigraphiques qui les font connaître, ensuite les voies qui y conduisaient, leur clientèle, les industries dont elles étaient le centre, enfin la destruction des stations par les envahisseurs barbares et les survivances de leur réputation au moyen âge. La troisième partie concerne le culte des sources thermales et médicinales, les divinités des eaux, latines ou étrangères, que l'on adorait dans les stations, les représentations figurées des divinités, les temples et lieux du culte, les ex-voto et offrandes des malades. Dans la quatrième et dernière partie, M. Bonnard a passé en revue, par régions, les sources et stations gallo-romaines, décrivant et figurant les vestiges qu'elles conservent de leur prospérité d'autrefois; il a terminé son étude par un chapitre technique sur les procédés de captage des eaux, leur distribution, la canalisation, la robinetterie, l'architecture des établissements balnéaires. Un index des sources et stations (y compris celles de l'Allemagne occidentale et de la Suisse) ajoute à l'utilité de l'ouvrage.

M. Bonnard a beaucoup lu; il a aussi beaucoup vu. Ses descriptions témoignent souvent d'impressions personnelles et l'illustration a été exécutée en partie d'après des documents originaux. On doit regretter seulement que l'auteur n'ait pas les habitudes sévères du philologue; ses citations d'auteurs latins et d'inscriptions sont quelquefois peu précises et même incorrectes. Si, comme cela est probable, une seconde édition de ce bon livre devient nécessaire, M. Bonnard devra contrôler soigneusement tous ses textes, littéraires ou épigraphiques, à l'aide du *Spraschschatz* de M. Holder, du *Corpus inscr. latinarum* et des éditions de la collection Teubner[1].

S. R.

H. Willers. *Neue Untersuchungen über die Römische Bronzeindustrie von Capua und von Niedergermanien*. Hanovre et Leipzig, Hahn, 1907. In-4°, XII-111 p., avec 8 pl. et 56 gravures. Prix : 8 mark. — Dans cette intéressante monographie, qui fait suite à son travail bien connu sur les seaux du type de Hemmoor, l'auteur poursuit l'étude comparative des vases de bronze découverts en Germanie et de ceux qu'ont fournis les fouilles de l'Italie méridionale. Il met en lumière l'importance de Capoue comme centre de fabrication (p. 26, 61, 69), la création postérieure d'ateliers rhénans (p. 64), faisant concurrence à ceux de l'Italie, le rôle commercial d'Aquilée (p. 27) et celui des routes de pénétration à travers la Pannonie et le Norique. Ce sont là des études de première main, sur le domaine encore très négligé du commerce de l'Italie avec les régions de l'ouest et du centre de l'Europe. La conclusion générale qui s'en dégage, c'est

1. Presque en même temps que le livre de M. Bonnard a paru une dissertation de M. le Dr Paul Rodet : *Le culte des sources thermales à l'époque gallo-romaine*, Paris, Leroux (91 p.). Là aussi, l'exactitude philologique laisse à désirer.

que les Germains n'étaient ni des sauvages dégénérés, comme le voulait Gibbon, ni des chevaliers simples et vertueux, suivant la conception de Freytag, mais de bons clients des marchands romains, sensibles aux raffinements du luxe et de l'art. Les statistiques des trouvailles dressées par l'auteur, ainsi que les listes de marques de bronziers, etc., dont il a enrichi son ouvrage, en font un guide indispensable pour les archéologues qui ont à classer des récipients en bronze de l'époque romaine.

S. R.

W. Deonna. *Les statues de terre cuite dans l'antiquité: Sicile, Grande Grèce, Etrurie et Rome.* Paris, Fontemoing, 1908, in-8, 250 p., avec 23 figures dans le texte. — Ce volume marque la conclusion des recherches utiles que M. Deonna a poursuivies, pendant plusieurs années, sur la statuaire en terre cuite. Il est clairement disposé et bien illustré; les catalogues qu'il contient ont été rédigés avec beaucoup de soin. L'auteur pense que la statuaire céramique, usitée dans les régions ioniennes, a pu être importée de là à Corinthe, en relation avec l'Ionie; Corinthe, à son tour, a exercé de l'influence sur les modeleurs étrusques et, indirectement, sur l'art romain, où la plastique en terre cuite a joui longtemps d'une grande faveur. — Signalons, à la p. 157, ce qui est dit des fragments d'un fronton et d'une frise découverts en 1896 à Civitalba. Une publication partielle et insuffisante en a été faite dans les *Notizie*; depuis, douze ans se sont passés; ce précieux ensemble n'a été reproduit nulle part et l'on a refusé à M. Deonna la permission d'en prendre des photographies au Musée de Bologne. Ce ne sont pas là des procédés d'archéologues, mais de dragons gardant des trésors dans une caverne. Les dragons à queue de jadis étaient moins malfaisants que les dragons bipèdes d'aujourd'hui.

S. R.

Addendum (*ad Rev.*, 1908, I, p. 284). M. Pauvert de La Chapelle, cousin du savant *dilettante* dont j'ai annoncé la mort, me prie d'insérer ici ce qui suit : 1° J. O. Pauvert de L. était dans sa 80e année depuis le 6 janvier 1908; 2° Il était, en effet, d'origine protestante, mais il pratiquait le culte catholique depuis 50 ans; 3° Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 21 décembre 1904. — Nos lecteurs apprécieront l'intérêt de ces informations complémentaires.

S. R.

TABLES

DU TOME XI DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Le sanglier de Meuzek, par M. O. Hamdy (Pl. VIII-XI) 1

Les dieux cornus gallo-romains de la mythologie irlandaise. Le Polythéisme dans l'épopée irlandaise, par M. H. d'Arbois de Jubainville. 4

Le relief de Tralles, par M. R. Engelmann. 9

La « Messaline » de Bordeaux, par M. E. Espérandieu (Pl. I). . . . 13

La Diablesse et l'Evêque, un miracle de saint André, par M. E. Bertaux (Pl. IV-VII) 16

Les reliefs thasiens d'Heraklès et de Dionysos, par M. W. Deonna. . 25

Maquette d'Apollon archaïque, trouvée au Pentélique, par M. Georges Nicole 40

Tarpeia, par M. Salomon Reinach. 43

Un manuscrit dérobé à la Bibliothèque municipale de Saint-Germain, par M. Salomon Reinach (Pl. II, III) 75

Variétés : Lettres de Grèce, par M. Georges Perrot. — La pêche aux statues dans le temple de Karnak, par G. Maspero. — Les débuts de l'histoire de la Gaule, par M. D. Fustel de Coulanges. — Une chronique alexandrine sur papyrus, par M. Seymour de Ricci. . . 93

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions, par M. Léon Dorez. . 117

Société nationale des antiquaires de France 122

Nouvelles archéologiques et correspondance. 126

Bibliographie : Ouvrages de MM. C. Bayet; G. Boissier; G. Darboux; A. Franklin; G. Perrot, G. Picot; H. Roujon; H. Bulle; Chr. Huelsen; Pierre Fons; Dr J. Führer et Dr V. Schultze; Emile Espérandieu; S. Gsell; L. Duchesne; P. Delattre, etc 140

Statuette féminine de style grec archaïque, par M. Max. Collignon (Planche X) 153

Sculptures grecques inédites, par M. W. Deonna. 171

Byzance et non l'Orient, par M. Gabriel Millet (Pl. XI) 186

Statuettes en terre cuite de Zuto Brdo en Serbie, par M. le Dr Miloje Vassits. 205

Sur l'histoire du verre en Égypte, par M. F. W. de Bissing 211

Le royaume de Hamat et de Lou'ouch au VIIIe siècle avant J.-C., par M. René Dussaud. 222

Pages.

Une ordalie par le poison à Rome et l'affaire des Bacchanales, par M. Salomon Reinach 236
L'autel d'Avenas (Rhône) et le chronogramme de son inscription, par M. F. de Mély 254
Variétés : Médecine populaire, par H. 265
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions par M. Léon Dorez. . 275
Société nationale des Antiquaires de France 279
Nouvelles archéologiques et correspondance. 282
Bibliographie : Ouvrages de MM. Camille Jullian, H. Obermaier, S. Reinach, Edouard Hue, Jos. Strzygowski, T. Rice Holmes, H. Saladin et G. Migeon, W. J. Anderson et R. Phené Spiers, W. R. Lethaby, G. Jeffery, G. Nicole, W. Deonna, R. Knorr, A. Merlin, F. Mouret, P. Vitry et G. Brière, J. Mommer, Charles Dawson, Marcel Poète, H. Espaullard, E. T. Hamy, A. Loisy, The Year's classical studies, Revue des Études ethnogr. et sociolog., E. Duprat, Elvira Fölzer, V. Stais, Morin-Jean, J.-B. Martin 302
Revue des publications épigraphiques par MM. R. Cagnat et M. Besnier. 317
L'Aphrodite phénicienne de Paphos, par M. Clermont-Ganneau . . . 329
Recherches sur les proportions dans la statuaire française du XIIe siècle, d'après les moulages du Musée de sculpture comparée, par M. Jean Laran 331
Étude sur les formes architecturales dans les peintures de vases grecs, par M. R. Vallois 359
Graffites figulins des Allieux et d'Avocourt (Meuse), par M. G. Chenet. 391
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 395
Société nationale des Antiquaires de France 400
Nouvelles archéologiques et correspondance 401
Bibliographie : Ouvrages de MM. Joseph Strzygowski; A. Zannoni; H. Graillot; Dr Wilhelm Larfeld; Robert Forrer; V. Dobruski; P. Bienkowski, E. Bulanda, G. Przychocki, J. Sadjak; W. H. S. Jones, R. Ross et J. J. Ellet; L. Bonnard; Julie Schlemm; H. Willers; W. Deonna 435

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages

Arbois de Jubainville (H.). — Les dieux cornus gallo-romains de la mythologie irlandaise. Le Polythéisme dans l'épopée irlandaise. . . 4

Bertaux (E.). — La Diablesse et l'Évêque, un miracle de saint André. 16

Besnier (M.). — Revue des publications épigraphiques. 317

Bissing (F. W. de). — Sur l'histoire du verre en Égypte 211

Cagnat (R.). — Revue des publications épigraphiques. 317

Chenet (G.). — Graffites figulins des Allieux et d'Avocourt (Meuse). . 391

Clermont-Ganneau. — L'Aphrodite phénicienne de Paphos 329

Collignon (Max.). — Statuette féminine de style grec archaïque . . . 153

Deonna (W.). — Les reliefs thasiens d'Héraklès et de Dionysos . . . 25

— Sculptures grecques inédites 153

Dorez (Léon). — Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 117, 275, 395

Dussaud (René). — Le royaume de Hamat et de Lou'ouch au viiie siècle avant J.-C. 222

Engelmann (R.). — Le relief de Tralles 9

Espérandieu (E.). — La « Messaline » de Bordeaux. 13

Fustel de Coulanges (D.). — Les débuts de l'histoire de la Gaule . 99

Hamdy (O.). — Le Sanglier de Meuzek 1

Laran (Jean). — Recherches sur les proportions dans la statuaire française du xiie siècle, d'après les moulages du Musée de sculpture comparée 331

Maspero (G.). — La pêche aux statues dans le temple de Karnak. . . 93

Mely (F. de). — L'autel d'Avenas (Rhône) et le chronogramme de son inscription. 254

Millet (Gabriel). — Byzance et non l'Orient 186

Miloje Vassits (D[r]). — Statuette en terre cuite de Zuto Brdo en Serbie. 205

Nicole (Georges). — Maquette d'Apollon archaïque, trouvée au Pentélique 40

Perrot (Georges). — Lettres de Grèce 77

Reinach (Salomon). — Tarpeia. 43

— Un manuscrit dérobé à la Bibliothèque municipale de Saint-Germain. 75

— Une ordalie par le poison à Rome et l'affaire des Bacchanales. . . 236

Seymour de Ricci. — Une chronique alexandrine sur papyrus. . . . 108

Vallois (R.). — Étude sur les formes architecturales dans les peintures de vases grecs 359

TABLE DES PLANCHES

I. — Statue romaine de Bordeaux, perdue dans la Garonne.

II-III. — Miniatures d'un livre d'Heures dérobé à Saint-Germain-en-Laye.

IV-VII. — Peintures relatives aux miracles de saint André.

VIII-IX. — Sanglier de bronze (Musée de Constantinople).

X. — Statuette archaïque d'Auxerre.

XI. — La « Déisis » à Castoria.

"A book that is shut is but a block"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.

Please help us to keep the book clean and moving.

S. B., 148. N. DELHI.